

Année universitaire 2004 - 2005.

Master 1^{ère} année « Sport, Santé, Société ».

Mention « Anthropologie des pratiques corporelles ».

Présenté par Matthieu Quidu sous la direction de M^{me} Carine Erard.

***Mouvement sportif, scoutisme et Education Physique en
Algérie durant la période coloniale.
Approche méthodologique, répertoire analytique des sources
et premières hypothèses.
Vers une émancipation clivante et acculturante?***

« Le colonisateur est parti mais en laissant derrière lui un terrain semé d'énigmes, en emportant avec lui certaines des clés sans lesquelles ces énigmes ne peuvent être déchiffrées. La société n'a plus à supporter l'humiliation de son mépris ou de sa condescendance mais elle doit désormais assumer la responsabilité d'elle-même alors qu'elle ne sait encore ni qui elle est ni ce qu'elle veut ». Hussein 2002.



ENS Cachan (département EPS).

UFR APS Rennes 2

Sommaire.

Remerciements.....	2
Retour réflexif sur le choix et les conditions d'émergence de l'objet.....	3
Cadre problématique.....	30
Dynamique de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie durant la période coloniale.....	113
Cadre méthodologique effectif et prospectif.....	373
Etude exploratoire : premiers résultats et interprétations.....	393
Etat de la réflexion, perspectives et prolongements ultérieurs....	457
Bibliographie thématifiée et sources archivistiques.....	469
Table des abréviations.....	487
Lexique.....	491
Table des Annexes.....	493
Table des matières détaillée.....	833

Remerciements.

Quel agréable moment que celui de remercier, au terme d'une année d'investigations, les personnes - professeurs, camarades, amis et famille, ayant participé, de près ou de loin, directement ou incidemment, à la production de ce présent compte-rendu.

Carine tout d'abord : je souhaite sincèrement vous témoigner ma gratitude pour votre disponibilité de tous les instants, votre sérieux inépuisable, votre sympathie naturelle et votre rigueur communicative. Si celle-ci m'a peu moments détournée, elle m'a, avec le recul, apporté enseignement. Plein de bonnes classes pour l'avenir. Après tout, la Bourgogne n'est pas si terrible...

Je remercie ensuite Nicolas Barcel et Johannes Ruge à la fois pour leurs conseils avisés et leur sero de l'Échange scientifique.

Je salue ensuite mes "collègues Ristariens", Julien et Vincent. Je suis convaincu que nos divers échanges nous ont mutuellement enrichis. Mais surtout l'idée était de contre-balancer le fameux "groupement", véritable char impénétrable. Vous n'êtes pas d'accord Sophie, Carine, Marie, Dodo et Antoine? Merita particulière à mes colocos à ce propos : Dodo et Alois, les nauvacs, Mihal le biologiste, Fred le boudisier. Merci d'avoir instauré sereine le climat propice à l'écarte, au travail, au dialogue. Mais, à présent, place au "chaffringage", authentique officielle je le précise.

Un petit conseil aussi à Mono, Lolo, Molla, Karelito, monis, l'un prochain, je serai plus présent. Quant à toi, Jeremy, nos itinéraires discutés ont eu raison de ma fatigue.

A ma famille enfin : papa, mana, Maza, Ewa, Texou (cet été on jouera au bateau et au mariage), les cousins... Mais tout à manger papy qui sans le savoir sort à l'origine de ma pauvre.

Merci à tous, vraiment.

M.A.

Amid

**Retour réflexif sur le choix et les conditions
d'émergence de l'objet.**

D) Conditions d'émergence de l'idée de recherche.

Lors d'un voyage au Laos en juillet 2004, j'ai eu l'occasion d'assister à des séances d'Education physique (EP) au sein d'établissements scolaires locaux. Celles-ci m'ont d'emblée interpellé : en effet, à ma grande surprise, les leçons étaient construites sur le modèle néo-suédois proposé par Tissié¹ et se déroulaient sur fond de musique « techno » thaïlandaise. Un tel « mélange des genres », une telle pluralité des influences culturelles contenues dans un même objet prêtaient à interrogations. Je compris rapidement le choix d'un tel support musical importé du voisin thaïlandais tant est considérable le pouvoir d'attraction que celui-ci exerce sur la jeunesse lao et le mimétisme qui s'en suit. En revanche, j'eus plus de mal à saisir le sens de la présence d'un tel modèle gymnique formel, né et diffusé initialement en Occident. Je me souvins alors que le Laos fut, officiellement jusqu'en 1954, un ancien protectorat français. Mon idée de recherche venait de naître, à savoir l'analyse des pratiques corporelles dans les ex-territoires coloniaux français.

Cette première piste entra immédiatement en résonance avec ma généalogie familiale. Fils et petit-fils de Français d'Algérie rapatriés précipitamment au printemps 1962, je trouvais enfin une voie (universitaire en l'occurrence) de renouer avec mes racines familiales. L'intérêt premier des travaux que j'allais entreprendre prit ainsi une tonalité essentiellement affective voire passionnelle. Je me souvins alors d'une citation de Jean-Marie Brohm qui déclarait en 1983² : « tout début théorique est lié à une pulsionnalité, c'est à dire à un engagement physique. On écrit avec ses tripes. On écrit parce qu'on a une révolte quelque part et qu'il faut l'exprimer ».

Cette implication sentimentale, aussi motrice qu'elle puisse a priori nous paraître, mérite néanmoins d'être mise sous surveillance, d'être objectivée sous peine de remettre en question la rigueur et l'objectivité requises dans ce type de travaux à prétention scientifique. Afin de concilier engagement émotionnel et validité épistémique, nous crûmes indispensable d'opérer un retour réflexif sur le choix de notre objet et d'apprécier la portée réelle de notre implication.

¹ Collinet-Alibert (2000). *Le courant de la ligue d'éducation physique : analyse des articles de Tissié*. Revue STAPS n°52.

² Brohm (1983). *Entretien avec...* Revue EPS n°181.

II) Retour réflexif sur le choix de l'objet de recherche. Vers une « introspection » de l'apprenti-chercheur ?

1) Les limites du concept de neutralité axiologique.

L'épistémologie « classique », incarnée par son chef de file Gaston Bachelard³, érige habituellement l'exigence de « neutralité axiologique » comme pierre-angulaire de la « pureté » scientifique. Ré-actualisant le concept weberien de « *Wertfreiheit* », cet auteur définit l'accès à la pensée rationnelle comme une capacité à se débarrasser de toutes les pré-notions, de la pré-logique, de la non-logique, des idéologies. Selon lui, le passage de la « pensée concrète » à l'« état abstrait » supposerait de lutter contre un système d'obstacles épistémologiques parmi lesquels « l'expérience première » est le plus tenace : « on connaît toujours contre une connaissance antérieure en détruisant les connaissances mal faites, ce qui dans l'esprit même fait obstacle à sa spiritualisation (...). Quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est guère jeune. Il est même très vieux : il a l'âge de ses préjugés ». Ainsi, les connaissances acquises antérieurement seraient-elles une entrave à la construction de l'esprit scientifique ; accéder à la science reviendrait à spirituellement rajeunir, à accepter des mutations brusques qui viendraient contredire le passé.

La posture épistémologique bachelardienne fonctionnant sur le mode de l'idéal-type nous est rapidement apparue comme quelque peu abstraite et manquant de fonctionnalité. Une conception épistémologique plus « réaliste » serait, d'après nous, plus pertinente pour aborder la question de l'objectivité dans les sciences sociales. Ainsi, nous pensons avec Claude Pujade-Renaud⁴ que « ce qui est suspect, ce n'est pas tant une subjectivité qui se pose et s'analyse comme telle mais bien ce qui se prétend objectivité en fonctionnant sur la négation de sa propre subjectivité ». L'homme écrit l'histoire de l'homme. L'objectivité, si elle est nécessaire, reste nécessairement relative : les faits sont soumis à l'interprétation, celle-ci ne pouvant être absolument neutre. L'interprétation et la subjectivité qui lui est inéluctablement associée est l'une des conditions d'existence des sciences de l'homme. A la question « l'histoire est-elle un science ? », Ricoeur ne répond-il pas : « il y a autant de niveaux d'objectivité qu'il y a de comportements méthodiques. Nous attendons donc que l'histoire

³ Bachelard (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.

⁴ Pujade-Renaud (1983). *Le corps de l'enseignant dans la classe*. Paris : ESF.

ajoute une nouvelle province à l'empire varié de l'objectivité ». Arron corrobore cette idée lorsqu'il déclare : « l'étage de l'objectivité en histoire est celui de la rigueur scientifique et méthodologique de l'historien. Ce qui est subjectif et le restera sera le choix de l'historien ». Nous ne prétendons en aucun cas épuiser ici le débat autour de la subjectivité dans les sciences sociales mais cherchons simplement à montrer qu'elle en est une dimension constitutive et irréductible. Celle-ci, dès lors qu'elle est admise, doit être soumise à un examen critique. En 1895, Durkheim défend l'idée selon laquelle il faudrait mettre à distance le terrain et pourtant en défendant Dreyfus il s'engage politiquement. Jusqu'où cette intrication est-elle acceptable ? L'historien, au même titre que le sociologue, continue, y compris dans sa recherche, à être un acteur, et non pas seulement un théoricien, du monde social. Il reste pris et compris dans le monde qu'il prend pour objet. Le scientifique doit s'interroger sur sa distance au monde, aux autres, à soi: est-il témoin, porte-parole, acteur ? Défendre la thèse d'une absence de parti-pris serait un contre-sens doublé d'une malhonnêteté. Celui-ci est partie prenante des sciences herméneutiques mais son choix peut (et doit) être conscientisé, objectivé.

Partant de ces postulats fondamentaux, le concept bourdieusien d'« objectivation participante »⁵ nous est apparu comme particulièrement heuristique: selon Bourdieu, « rien n'est plus faux que la maxime universellement admise dans les sciences sociales suivant laquelle le chercheur ne doit rien mettre de lui dans sa recherche. La critique de l'anachronisme pour l'historien ou de l'ethnocentrisme pour l'anthropologue ne doit pas empêcher le sociologue ou l'historien d'utiliser rationnellement son expérience indigène mais préalablement objectivée pour comprendre et analyser les expériences étrangères. Il ne faut pas que la mauvaise conscience et la peur de projeter abusivement son point de vue de sujet connaissant dans l'observation de la connaissance dissuadent le chercheur d'utiliser cette ressource scientifique tout à fait irremplaçable qu'est une expérience sociale préalablement soumise à la critique sociologique ». Bourdieu n'accepte pas une interprétation du principe weberien de la neutralité axiologique qui est souvent pourtant considérée comme constitutive de l'orthodoxie méthodologique. Le chercheur peut et doit mobiliser sa propre expérience et donc son passé social (dûment analysé) avec le système de croyances, de dispositions et de valeur qu'il a engendré dans tous ses actes de recherche. Il faut que le chercheur consente à faire un véritable travail sur soi-même, une socio-analyse réelle et concrète du rapport qu'il

⁵ Bourdieu (2000). *Discours prononcé à l'occasion de la remise de la Huxley Memorial Medal* rapporté dans la Revue Actes de la recherche en Sciences sociales n°150. Décembre 2003.

entretient avec son propre passé. L'intérêt de ce travail est double : réconcilier le chercheur avec lui-même et avec ses propres propriétés sociales par ce qu'il appelle « une anamnèse libératrice » ; mettre à sa disposition un instrument précieux dont il n'aurait pas pu user sans cela pour la connaissance du monde social. Une expérience sociale qui est nécessairement partielle, orientée et particulière peut néanmoins du point de vue scientifique à la condition d'être maîtrisée par l'analyse se convertir de handicap en capital. Au fur et à mesure que sa carrière avançait, Bourdieu accorde une place plus grande à la socio-analyse. Il conduit un questionnement sur « la façon dont ce que l'on est peut influencer et parfois même déterminer ce que l'on dit ». Pour lui, il ne s'agit en aucun cas de tirer des arguments pour rejeter purement et simplement le principe de neutralité axiologique. Il continue de défendre l'idée d'une possible connaissance objective du monde social. Pour Bouveresse⁶, « ce qui constitue une menace pour la vérité n'est pas le fait de penser et de rappeler sans cesse comme l'a fait Bourdieu que personne ne préfère naturellement et constamment la recherche de la vérité à celle de son intérêt, c'est l'ignorance de ce fait et des raisons qui l'expliquent ».

2) Vers une « objectivation participante ».

L'historien, producteur de discours sur le passé et son contexte, est lui-même culturellement, socialement et historiquement situé (temps, espace, société, réseaux). Il n'est pas neutre. Le chercheur doit connaître ses préjugés, ses pré-notions, sa culture pour mieux les neutraliser. Plutôt que de les nier, ne vaut-il mieux pas chercher à connaître pour atténuer ? Prendre conscience de qui je suis est un premier pas méthodologique permettant la découverte d'un équilibre entre soi et son objet. Bourdieu⁷, au travers du concept d'« objectivation participante », proposera entre autres d'analyser les réseaux d'appartenance de l'historien. Il souligne alors la nécessité de se situer en tant que chercheur, de cerner d'où l'on parle, avec quel recul et distance par rapport à l'objet. En référence à son ouvrage *Homo academicus*, il affirme l'importance pour chaque chercheur d'explorer ce qu'il appelle « l'inconscient académique » qui pèse sur les choix de sujet et des études apparemment les plus libres ». Bouveresse⁸ dira de Pierre Bourdieu qu'il n'a eu de cesse de vouloir « maîtriser les déterminations sociales », de sociologiser le « connais-toi toi-même ».

⁶ Bouveresse (2003). *La connaissance de soi et la science*. Actes de la recherche en Sciences sociales n°150.

⁷ Bourdieu. Op cit.

⁸ Bouveresse. Op cit.

« L'objectivation participante se donne pour objet d'explorer non l'expérience vécue du sujet connaissant mais les conditions sociales de possibilité (donc les effets et les limites) de cette expérience et plus précisément de l'acte d'objectivation. Elle vise à une objectivation du rapport subjectif à l'objet qui loin d'aboutir à un subjectivisme relativiste et plus ou moins anti-scientifique est une des conditions de l'objectivité scientifique ». Pareille observation de soi doit être armée et construite. Elle n'a rien à voir avec une quelconque observation naïve de l'observateur qui tendrait à substituer les délices faciles de l'exploration de soi à la confrontation avec les réalités rugueuses du terrain. L'objectivation participante est l'objectivation du sujet de l'objectivation, du sujet analysant, autrement dit du chercheur lui-même. Ce qu'il s'agit d'objectiver n'est pas l'anthropologue en train d'analyser un univers étranger mais le monde social qui a fait l'anthropologue et l'anthropologie consciente ou inconsciente qu'il engage dans sa pratique anthropologique non seulement son milieu d'origine, sa position et sa trajectoire dans l'espace social, son appartenance et ses adhésions sociales et religieuses, son âge, son sexe, sa nationalité mais aussi et surtout sa position particulière dans le microcosme des anthropologues ». Certains choix scientifiques les plus fondamentaux (sujet, méthode, théorie) peuvent dépendre de la position occupée par le scientifique à l'intérieur de son univers professionnel. La position particulière que quelqu'un occupe à l'intérieur d'un champ concerné est à l'origine de contraintes et de limitations supplémentaires aux caractéristiques déjà inhérentes au champ dans sa globalité (le champ lui-même impose à tous ceux qui lui appartiennent des caractéristiques communes qui correspondent à des traditions et des particularités nationales, des habitudes de pensée, des problématiques obligatoires, des croyances, des évidences, des trivialités partagées, des rituels, des valeurs et des consécration, des jugements de valeurs, des préjugés et des ignorances...) plus spécifiques qui déterminent l'espace de possibilité qui s'offrent à lui à l'intérieur du champ. Dans l'homo academicus, Bourdieu propose d'appliquer le processus d'objectivation à des acteurs sociaux qui sont censés être justement des professionnels de l'objectivation. « Nos choix apparemment les plus personnels, les plus intimes, et par la même les plus chers celui de notre discipline, de nos sujets de prédilection, de nos orientations théoriques et méthodologiques trouvent leurs principes dans des dispositions socialement constituées où s'expriment encore sous une forme plus ou moins transfigurée des propriétés banalement sociales, tristement impersonnelles ». Bourdieu ne cherche pas à prouver que le chercheur n'est pas libre mais lui propose une conception plus plausible de ce qu'est être libre qui ne le prive de rien de ce à quoi il pouvait légitimement tenir puisque ce qu'elle remplace ne pouvait être en fait qu'une illusion pure et simple. Selon Bourdieu, la connaissance de soi

et du monde sont consubstantielles: « on connaît de mieux en mieux le monde à mesure qu'on se connaît mieux, la connaissance scientifique et la connaissance de soi (et de son propre inconscient social) progressent d'un même pas. L'expérience première transformée par la pratique scientifique transforme la pratique scientifique et réciproquement ». Bourdieu nous invite à devenir « sociologue de soi-même ». Les choix qui paraissent les plus autonomes et les plus individuels qui soient quand on a eu à les faire ne font plus le même effet et si on continue à les percevoir comme libres ils ne paraissent plus avoir été libres de la même manière. Les choix de paradigmes ont un rapport avec une certaine origine sociale et également avec la position occupée au moment considéré dans un champ intellectuel qui pour l'individu offrait certaines possibilités et en excluait certaines autres, rendait certaines options raisonnables, naturelles ou prometteuses et d'autres au contraire plus ou moins incongrues voire même inconcevables. Cette version met en question la « représentation charismatique qu'ont souvent d'eux mêmes les producteurs culturels et leur propension à se penser comme libres de toute détermination sociale ».

Dans le cas de la présente étude, que pourrait révéler notre « objectivation participante » ? Le présent rapport constitue une première voie d'entrée dans l'univers de la recherche, un premier contact avec la communauté des chercheurs. Outre la qualité de celui-ci, le choix de la thématique est déterminant pour s'y construire progressivement une place et une spécificité. Pour ce faire, plusieurs solutions s'offrent à l'apprenti-chercheur : tout d'abord, il est possible de s'inscrire dans un champ jusque là peu étudié et de se proposer de contribuer à son défrichage ; d'autres voies sont envisageables comme celles de s'appuyer sur un grand nombre de travaux convergeant sur un thème pour établir une synthèse ou bien encore celles de revisiter un pan de la connaissance au regard d'un nouveau paradigme... Nos travaux s'inscriront plutôt dans le premier cas de figure, l'histoire coloniale restant encore aujourd'hui marginalisée dans la discipline historique et encore plus en STAPS. Les travaux s'y rattachant sont relativement rares ce qui témoigne corrélativement de la faiblesse de la demande sociale. Un jeune chercheur s'engageant dans la voie de l'histoire coloniale en STAPS ne risque-t-il pas d'hypothéquer ses chances d'obtenir ultérieurement une potentielle qualification tant le champ semble à l'heure actuelle victime d'une apparente désaffection ? Il serait malhonnête de notre part d'affirmer que cette éventualité ne nous a jamais effleuré l'esprit. L'incertitude quant à la possibilité de convertir ses travaux de recherche en emplois potentiels nous a entre autres motivé à choisir un sujet relativement large, susceptible de déboucher sur des travaux plus conséquents et éventuellement sur des études comparatives

étendues à plusieurs configurations coloniales. Cette dimension « instrumentale » de la recherche ne constitue en aucun cas la panacée des motivations présidant à notre implication, mais les nier reviendrait à manquer d'honnêteté, quitte à ce que certains de nos propos soient mal interprétés et taxés de carriéristes. Nous prenons, par souci d'objectivation, le risque non assumé par beaucoup d'explicitier nos choix en fonction de notre position dans l'espace des chercheurs sans les y réduire espérant nous-même ne pas être réduit à ces mêmes choix.

Avec Bourdieu, nous avons opéré un effort de « réflexivité scientifique » qui est à distinguer selon lui de « la réflexivité narcissique de l'anthropologie post-moderne et de la réflexivité écologique de la phénoménologie ». Cet auteur dénonce en effet « cette explosion de narcissisme frôlant parfois l'exhibitionnisme qui a succédé à de longues années de refoulement positiviste ». La réflexivité telle que la conçoit Bourdieu s'oppose à l'observation naïve de l'observateur qui tend à substituer « les délices faciles de l'exploration de soi à la confrontation avec les réalités rugueuses du terrain. Cela ne peut conduire qu'à un scepticisme interprétatif ». Dans la démarche de Bourdieu, il ne s'agit pas d'explicitier l'expérience vécue du sujet connaissant, c'est à dire les particularités biographiques du chercheur. En aucun selon lui, l'objectivation participante ne devrait dériver vers un retour intimiste et complaisant sur la personne singulière et privée de l'anthropologue.

Si l'objectivation des réseaux d'appartenance nous paraît avec Bourdieu nécessaire, nous avançons, à la différence de cet auteur, l'idée qu'elle ne peut être suffisante. A cet égard, nous préconisons d'approfondir encore la réflexivité de l'historien en se penchant désormais sur les phénomènes relevant de l'infra conscient mis en évidence par la psychanalyse : le transfert et le contre-transfert.

3) Pour une prise en compte des phénomènes contre-transférentiels du chercheur.

Devereux⁹ insiste sur le rôle du contre-transfert du chercheur dans la construction de l'objet de recherche et dans la production du sens : « Freud a établi que le transfert est la donnée la plus fondamentale de la psychanalyse considérée comme méthode expérimentale. A la lumière de l'idée d'Einstein selon laquelle nous ne pouvons observer que les événements

⁹ Devereux (1980 1^{ère} édition 1924). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.

survenus auprès de l'observateur, j'affirme que c'est le contre-transfert plutôt que le transfert qui constitue la donnée la plus cruciale de toute science du comportement parce que l'information fournie par le transfert peut en général être également obtenue par d'autres moyens tandis que ce n'est pas le cas pour celles que livre le contre-transfert ». L'auteur étudie la prise en compte par l'observateur du fait que l'observé l'observe et que cela est capable d'induire en lui des attitudes et des énoncés à son insu. « Le savant cherche à se protéger contre l'angoisse par omission, mise en sourdine, non-exploitation, mal entendu, description ambiguë, surexploitation ou réaménagement de certaines parties de son matériau ». Le contre-transfert est sans cesse à l'œuvre dans le rapport que nous entretenons avec notre objet de recherche. Il pourrait être envisagé comme un processus défensif contre certains éléments de la recherche qui nous apparaissent sans que nous puissions les nommer comme des facteurs anxiogènes. « La personnalité du savant intéresse la science en ce qu'elle explique la déformation du matériau imputable à son manque intra-psychiquement déterminé d'objectivité. Elle constitue une source d'erreur systématique exactement au même titre que les défauts inhérents à l'appareil de mesure pour le physicien ».

Dans la présente étude, quelles variables chercherons-nous à occulter car risquant de provoquer la réactivation d'un conflit pulsionnel ? Conscient du danger de laisser dans l'ombre les éléments qui inconsciemment nous angoissent (ce qui coïncide à une manière de protéger le Moi), nous entreprîmes un effort introspectif pour les identifier. Dans notre cas, il serait extrêmement délicat de défendre une thèse qui risquerait de culpabiliser le colonat français. Le dépouillement systématique des sources qui sera conduit ultérieurement nous y conduira peut-être, mais la mise en lumière de ces mécanismes supposera encore un fort travail sur soi-même tant elle constituera en soi une violence pour soi et sa généalogie.

Selon Barus-Michel¹⁰, à la question « que cherche le chercheur ? », correspond la réponse, aussi provocante qu'elle puisse paraître « lui-même. Il est son premier objet » : « le chercheur ne cherche que lui-même et en tout état de cause, s'il veut atteindre l'autre, il doit d'abord passer par lui-même. Est-ce que finalement toute recherche n'est pas une représentation de soi-même, construction ou re-construction de soi pour savoir, voir, refaire, maîtriser sous alibi, sans reconnaître ? On peut dire qu'il y a un fantasme de la recherche qui est celui d'une mise à jour des origines, une reconstitution de soi ou d'un auto-engendrement avec tout ce que cela suppose de violation, de profanation, de malédiction (d'où le

¹⁰ Barus-Michel (1986). *Le chercheur premier objet de recherche*. Bulletin de psychologie n°337.

refoulement) qui s'expie dans les difficultés et les douleurs de la recherche, voire ses défaites et ses renoncements. Tout chercheur aspire à se re-crée dans sa recherche. Celle-ci est un rêve narcissique imposé aux autres et qui s'authentifie dans l'approbation scientifique. Pour atteindre la différence, l'autre, l'étranger qu'il prétend chercher, il faut que le chercheur passe par la reconnaissance de ce qu'il est dans sa recherche : analyse de l'implication, du transfert, celui du chercheur... » Cet auteur étudie l'implication spécifique du chercheur dans le cadre de la démarche clinique mais certaines des conclusions auxquelles il aboutit nous semblent transposables (avec les précautions que cela implique) dans le cadre de l'investigation historique. En clinique comme en histoire, celui qui regarde est à la fois différent et de même nature que celui qui s'expose. En sciences humaines, la relation est en miroir et ouvre sur tous les problèmes d'identification et de transfert. Sur qui se penche-t-on quand on cherche ? Vernant, historien hellénique, propose une première réponse : « le questionneur est aussi la réponse à la question. Œdipe est à la fois le découvreur et l'objet de la découverte, celui là même qui est découvert. Il est le médecin mais aussi le malade et la maladie ». Toute recherche comme celle d'Œdipe pose les 3 questions fondamentales qui concernent le chercheur au premier chef : question d'origine, question de nature, question de destin : d'où viens-je, qui suis-je, où vais-je ? Questions angoissantes, risquées, peut-être mortelles si bien que le chercheur dans un processus d'évitement, feint que son objet soit radicalement autre jusqu'au dérisoire, jusqu'aux antipodes, jusqu'aux confins de l'univers s'il est astrophysicien. Toute recherche est une clinique qui s'ignore, où l'objet le plus physique vient tenir la place de la mort, de soi, inquiétante étrangeté. Le chercheur tente de se trouver en faisant l'impasse de lui-même...scientifiquement. Le chercheur en sciences humaines devrait être plus averti de sa propre inclusion dans la recherche. Mais, le refoulement préside à la recherche en même temps que la curiosité passionnée qui en est le signe inversé. Le chercheur veut savoir sans se reconnaître.

C'est justement pour prévenir ces impasses que nous fîmes l'effort introspectif de reconscientiser ce que nous cherchons véritablement de nous-même dans cette recherche. Il est ainsi apparu, outre la priorité a priori évidente de renouer avec ses racines familiales, que le choix de cette thématique de recherche vise plus profondément à dépasser l'épisode tragique et déchirant du rapatriement forcé incorporé dans les générations consécutives sans qu'il ne parvienne à faire l'objet de discussion ouverte. L'objectif premier serait donc d'enrayer cette spirale du tiraillement en plongeant au plus près de ce qui suscita ces maux. Un second motif profond de l'implication dans la recherche reviendrait à exorciser le sentiment de culpabilité

également intériorisé lié cette fois à l'inégalité latente dans cette société coloniale. Pélégri¹¹ n'écrivait-il pas « tout n'était pas rose dans ce paysage. Il y avait les gourbis, la misère et cette injustice centenaire dont on ne se rendait même plus compte pour la raison même qu'elle était centenaire ». La troisième et dernière piste qui se dégage du choix du thème correspondrait au besoin intime de retrouver un certain allant passionnel dans un monde qui nous apparaît trop souvent aseptisé et brimé. L'Algérie de nos parents ne représente-t-elle pas comme a pu si souvent le noter Camus¹² l'incarnation d'une vie de passionné ? « N'allez pas là bas (ie en parlant de l'Algérie) si vous vous sentez le cœur tiède et si votre âme est une bête pauvre ! Mais pour ceux qui connaissent les déchirements du oui et du non, de midi et des minuits, de la révolte et de l'amour, pour ceux enfin qui aiment les bûchers devant la mère, il y a là-bas une flamme qui les attend ».

L'effort que nous venons de mener pour débusquer les motifs profonds de notre implication en tant qu'apprenti-chercheur répond au souci d'éloigner les impasses auxquelles conduit justement leur négation : « le scientifique n'atteindra de la différence dans sa recherche que s'il s'y reconnaît d'abord. On peut se demander si toute la rigueur de la recherche n'est pas garantie d'abord par un examen du refoulement, à savoir du chemin d'évitement qui a conduit le chercheur à énoncer son désir dans les termes de ses hypothèses et sous les espèces de son objet ». Le chercheur est d'autre part destiné au sacrifice. Il doit se reconnaître pour s'effacer et permettre aux autres d'advenir dans la reconnaissance. C'est à travers lui-même qu'il atteindra et restituera de l'autre à l'autre, en renonçant à son rêve, à sa formulation, à vérifier ses hypothèses, en acceptant la contradiction, l'inattendu, l'inacceptable. Sa rigueur se mesure dans sa capacité à accueillir sans se détourner l'indésirable irruption de l'étranger. Il doit apprendre à trouver malgré lui au lieu de se rabattre sur la redondance, la re-formulation, de ce qu'on savait bien, la mise en chiffre.

4) ...A la notion de « bonne distance ».

Samalin-Amboise¹³ s'interroge sur la façon d'atteindre la bonne distance : « comment savoir que la bonne distance a été trouvée ? ». La réponse qu'elle propose nous satisfait au

¹¹ Pélégri (1990). *Ma Mère, l'Algérie*.

¹² Camus (1947). *L'été : petit guide pour les villes sans passé*.

¹³ Samalin-Amboise (1986). *La prise de distance ou l'autre scène de l'implication*. Bulletin de psychologie n°337.

sens où « il s'agit moins de trouver la bonne distance qui figerait cette distance en un point fixe et défini que nous devrions atteindre que de trouver une bonne distance à ré-évaluer à chaque moment de la recherche en fonction de la ré-activation pulsionnelle, des référents théoriques et des critiques qu'elle suscite. Une distanciation trop hâtive fonctionne comme défense contre l'implication et contre l'angoisse qu'elle suscite. Une distance prise trop tard correspond à une impossibilité de se dégager de l'implication et induit la production d'un discours qui fait uniquement référence à l'expérience personnelle ».

Ce « retour réflexif à dimensions multiples » sur le choix de notre objet de recherche nous a permis d'avancer dans la « connaissance de soi » (tant au niveau sociologique que psychanalytique). Ceci s'avère déterminant lorsque l'on pose, avec Bourdieu, Bouveresse, Barus-Michel et beaucoup d'autres encore, celle-ci comme l'une des conditions de l'objectivité historique. Elle nous permettra entre autres de prendre en considération (sans pour autant s'y inscrire totalement) des dérives pointées par l'historiographie critique notamment celle qui se développe actuellement aux Etats-Unis conduisant au relativisme. Le relativisme en histoire revient à considérer que la vérité historique est relative à la perspective choisie au départ, aux préjugés, à la situation sociale de l'historien. Dans ces conditions, l'objectivité ne peut être atteinte que si l'historien prend le soin de clarifier et d'explicitier les opérations qui entrent dans sa recherche.

III) Quel positionnement dans le débat « histoire, mémoire, justice » ?

Nous venons d'explicitier l'implication qui sera nôtre tout au long de la présente étude. Un autre positionnement mérite à présent d'être précisé, celui à l'intérieur du triptyque « histoire, mémoire, justice ». Nous allons présenter notre cheminement qui correspond globalement au basculement d'une quête mémorielle à l'affirmation d'une ambition historienne. Pour opérer ce renversement, nous nous sommes appuyés sur des lectures synthétisant l'évolution de l'historiographie sur l'Algérie coloniale depuis les années 1960.

Notre position « naïve » initiale consistait à penser que nos travaux viendraient plus ou moins directement alimenter le patrimoine mémoriel tant au niveau individuel que collectif,

enrichissement dont pourraient bénéficier les deux communautés présentes en Algérie durant la période coloniale, les européens et les musulmans. Outre ce travail de souvenir intra-communautaire, nous souhaitons réaliser un « travail de mémoire commune à deux peuples, celui d'Algérie et celui de France, qui se sont trop déchirés au long des ans pour être aujourd'hui totalement étrangers ; qui se sont trop nourris de valeurs communes y compris aux heures les plus sombres pour que ne se soient pas noués entre eux des liens qui défient désormais le temps »¹⁴. Nous pensions alors que cette mémoire commune faisait défaut dans les déchirements actuels qui taraudent ces deux peuples. Notre volonté d'alors coïncidait avec le souci de combler certains vides historiographiques des deux côtés de la Méditerranée dans un but d'apaisement. Ainsi, avons-nous pu lire chez Roux¹⁵ : « l'histoire de la France coloniale fut longtemps laissée dans l'ombre. Cette amnésie n'a d'égal que la lecture univoque de sa propre histoire longtemps imposée au peuple algérien par un régime de parti unique. A ce jeu de l'oubli, l'Etat algérien n'est pas en reste. Il s'est approprié depuis quarante ans, au nom du seul FLN, un mouvement de libération nationale infiniment plus complexe et pluraliste dont le père fondateur Messali Hadj reste effacé de l'histoire officielle de la République d'Algérie. Cette histoire ignore aussi des crimes commis au nom de la lutte pour l'indépendance, contre des civils innocents, elle ignore la guerre civile qui opposa les différents courants du mouvement national algérien. Elle ignore enfin le massacre de milliers d'anciens harkis que la France après les avoir compromis, avait abandonnés ». Nous étions également convaincus avec Rivet¹⁶ que « l'historien du fait colonial d'aujourd'hui n'a plus à expier, à s'auto défendre, à accuser ou à s'excuser. Notre passé colonial s'est suffisamment éloigné pour que nous établissions enfin avec lui un rapport débarrassé du complexe d'arrogance ou du réflexe de culpabilité ». Position qui semble a priori confirmée par Bancel, Blanchard et Vergès¹⁷ lorsqu'ils indiquent : « si la mémoire des crimes coloniaux doit être encouragée, on ne peut se limiter à cela si l'on veut comprendre le processus colonial dans son ensemble ou certains mécanismes contemporains hérités de cette période ». Les auteurs veulent encourager un « travail qui ne se limiterait pas à l'indignation ou à l'expression de remords » : il faudrait « non plus simplement redistribuer les responsabilités et les blâmes, mesurer les montants d'une réparation, enfermer dans le vocabulaire de remords et du repentir toute référence à ce passé, mais être capable de montrer comment et combien la République et

¹⁴ Roux (2004). *Avant propos* In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Centre Henry Aigueperse. Paris : SUDEL.

¹⁵ Roux (2004). Ouverture de séance. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Op cit.

¹⁶ Rivet (1992). *Le fait colonial et nous, histoire d'un éloignement*. Vingtième siècle, revue d'histoire n°33.

¹⁷ Bancel, Blanchard, Vergès (2003). *La république coloniale*. Paris : Albin Michel.

la colonie se sont soutenues ; se sont confrontées l'une à l'autre et l'une contre l'autre; et surtout comment et combien la République est toujours marquée, modelée par le colonial dans sa politique nationale et internationale ». Stora¹⁸ tente d'identifier les facteurs à l'origine de ces « retards de mémoire » ainsi que les « seuils de franchissement mémoriel » : selon lui, « les causes de ces retards sont diverses : l'ouverture tardive des archives d'Etat (qui correspond à une mise à distance de l'événement voulue par l'Etat), la mise à distance de l'événement par la société elle-même comme l'atteste l'échec à certaines époques de publications « dérangeantes »... Après une « période de refoulement » par l'Etat et la société de 1962 aux années 1980, est venu le temps de la « levée du secret » sous l'effet de plusieurs paramètres, « le passage des générations, l'ouverture des archives, la crise de l'Etat, l'effervescence démocratique ». L'année 2001-2002 marque selon lui un seuil avec l'inauguration de monuments commémoratifs, véritables espaces mémoriels appelés à devenir des instruments de perpétuation de mémoire. Devant le silence étatique et familial, Stora démontre toute l'importance des médias comme véhicule essentiel de la mémoire et principalement du livre, vecteur à diffusion lente, s'enfonçant dans les profondeurs de la société, dans l'intimité des appartements. Il note depuis 1982 le démarrage d'un travail massif et multiforme de mémoire avec une accélération du travail scientifique s'écartant de plus en plus d'un discours d'auto-justification, de plaidoiries ou de « nostalgria ».

Jusque là, nous n'avions pas perçu la nécessité de différencier le travail mémoriel de l'exploration historique. Plusieurs auteurs vont alors nous être d'un grand secours. Tout d'abord, Boudic¹⁹ nous fait part du risque sous-jacent contenu « depuis plusieurs années dans le phénomène d'exacerbation des conflits et des mémoires à propos de la guerre d'Algérie dont les connexions avec certains faits d'actualité sont incontestables (de la montée de Le Pen à la seconde guerre d'Algérie en passant par le destin de la seconde génération de l'immigration algérienne) ». Il met l'accent sur « le risque de fossé, de hiatus entre les débats mémoriels et la recherche historique ». « Nous pensons que quelques succès d'édition et l'impact médiatique de plusieurs ouvrages à portée polémique ne sauraient occulter les progrès du travail des historiens sur la question. La torture semble par exemple concentrer l'attention des acteurs médiatiques et judiciaires. Loin que la torture soit un phénomène négligeable ou secondaire mais il serait souhaitable d'élargir les perspectives au-delà de ce strict prisme car il est également possible de la concevoir comme l'aboutissement de

¹⁸ Stora (2004). *Guerre d'Algérie : les instruments de la mémoire*. In Revue Historiens et Géographes n°338. *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

¹⁹ Boudic (2004). *Retour sur le rapport « les camps de regroupement » de Michel Rocard. 1959*. In revue esprit n°10.

phénomènes plus globaux (tels le passage du pouvoir des mains des civils aux militaires) ». Ainsi, prenons-nous conscience pour la première fois de la nécessité de dissocier explicitement travail mémoriel et investigation historique. Nous fûmes alors renforcés dans cette conviction par Pervillé²⁰: « cinquante ans après son déclenchement, la guerre d'Algérie est encore le plus souvent considérée comme relevant d'avantage d'un devoir de mémoire ou de justice que de la connaissance historique. Or, ces trois perspectives ne sont pas identiques. L'histoire, dont le but est la connaissance et l'explication des faits passés, ne se confond ni avec la mémoire ni avec la justice et les historiens doivent affirmer plus clairement leur rôle propre qui pourrait être celui de dépasser l'actuelle guerre des mémoires ». A première vue, l'éloignement temporel de tels événements nous porterait à croire qu'ils appartiennent de plein droit à l'historien. Que penser dès lors de la citation de l'historien Daniel Rivet²¹ selon laquelle « le temps des colonies et l'épreuve de la décolonisation s'éloignent de nous irréversiblement et que les passions refroidissent inéluctablement. Aux historiens d'aujourd'hui, il appartient d'en tirer la conclusion qu'on est enfin sorti de la dialectique de la célébration et de la condamnation du fait colonial qui a si longtemps et si profondément biaisé l'écriture de son histoire » ? Pour Pervillé²², « cette affirmation semble ne pas fonctionner dans le cas précis. Bien loin de faire l'objet de débats scientifiques sereins, la guerre d'Algérie a rejoint Vichy parmi les enjeux de mémoires les plus controversés, « ces passés qui ne passent pas » selon l'expression de Rousso. Depuis quelques années, cette guerre est de plus en plus souvent évoquée en termes de devoir de mémoire et fait l'objet de revendications de justice. Le devoir est d'honorer les victimes et de condamner les bourreaux mais il n'existe pas de consensus général sur les unes et les autres. Bien loin de consolider un recul historique propice au dépassionnement, l'approche morale et/ou politique prévalant aujourd'hui renforcent l'actualité des enjeux d'un passé non dépassé. Il faut dissocier ce qui appartient à la mémoire, à la justice et à l'histoire ». Aujourd'hui, l'histoire de la guerre d'Algérie ne manque plus de sources : à celles de l'histoire immédiate, se sont rajoutées celles des archives publiques françaises en voie d'ouverture. Désormais, les événements peuvent être situés dans la perspective de leurs causes plus ou moins lointaines et aussi dans celles de leurs conséquences. Le travail des historiens peut enfin jouer un rôle non négligeable dans le dépassionnement des mémoires, processus qui n'est pas automatiquement corrélé avec le

²⁰ Pervillé (2004). *La guerre d'Algérie cinquante ans après : le temps de la mémoire, de la justice ou de l'histoire ?* In Revue Historiens et Géographes n°338. *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

²¹ Rivet. Op cit..

²² Pervillé. Op cit.

temps écoulé depuis ». Bancel et al²³ souhaitent également cette revalorisation du travail historique : « force est d'avouer que le discours colonial a encore une vigueur considérable en France... tandis que l'histoire demeure très peu connue, cela entraînant des effets indésirables plus qu'inquiétants: «l'occultation de l'histoire coloniale ne permet pas de tourner une page comme le pense la plus grande partie des politiques et des intellectuels, elle autorise au contraire une nostalgie assumée pour ce « temps béni des colonies » et un révisionnisme bâti sur quelques formules simples: discours sur l'ingratitude des ex-colonisés, insistance sur les réalisations techniques de la colonisation comparées à un présent où les infrastructures sont pratiquement inexistantes, comparaison entre l'esprit de service public qui aurait animé les fonctionnaires coloniaux et la corruption des services des Etats post-coloniaux, rejet sur quelques individus des excès de la colonisation et déni de la responsabilité de la République dans les exactions depuis 1870. (...) D'un côté, le discours de la coopération et de l'aide, de l'autre, la préservation, quel qu'en soit le prix, des zones d'influence française dans ses ex-colonies, mais aussi les mesures discriminatoires (administratives, économiques), en France, contre les originaires des ex-colonies et l'impossible résolution d'une relation libérée du passé avec les Outre-mers». Et pourtant, les historiens sont là, nombreux à s'interroger sur l'histoire coloniale. Mais les institutions diffusant le savoir sont absentes et ne leur témoignent aucun soutien. Il n'y a pas de «socialisation» de la mémoire coloniale, non pas à cause des sources (qui sont accessibles), mais à cause d'un blocage culturel et d'une tendance à banaliser le fait colonial, ce qui explique ses résurgences contemporaines, sous de nombreuses formes allant de l'exotisme à la politique raciste et néo-coloniale... Or, c'est bien le rôle de la République que d'encourager l'historiographie et la socialisation des savoirs sur ce passé, et de réfléchir sur l'intrication intime entre fait colonial et histoire nationale, qui se poursuit aujourd'hui ».

Quelle attitude adopter dès lors pour l'historien soucieux de prendre de la distance par rapport au débat mémoriel et à l'explosion judiciaire ? Pervillé nous encourage tout d'abord, afin d'éviter l'exacerbation des conflits, à conduire des recherches combinant les versants français et algériens sous peine de continuer à alimenter la guerre des mémoires antagonistes en pleine recrudescence. En se situant dans une perspective dialectique et comparative, en mettant en évidence les interactions entre les comportements des deux camps, on peut parvenir à dépasser les vieux débats et les vieux combats : « nous souhaitons que les recherches historiques sur la guerre d'Algérie procèdent par des enquêtes parallèles dans les

²³ Bancel et al. Op cit.

deux pays sur des sujets analogues ou par des synthèses prenant en compte l'interdépendance entre les adversaires ». Delaplace²⁴ nous donne également quelques indications sur la posture juste à adopter : « l'historien n'a pas à juger mais à essayer de comprendre. Or, on constate que les partis-pris idéologiques continuent de dominer dans les productions des historiens de métier. Une des raisons n'est-elle pas que cette guerre des mémoires stigmatise les enjeux de la société actuelle et à venir ? Il ne s'agit pas d'entretenir le culte des souffrances passées mais bien au contraire de s'en libérer, de soulager les consciences, d'éviter l'isolement, l'enfermement, c'est à dire l'aggravation des traumatismes. Il est possible de soigner par la parole ». Distance indispensable qui est également rappelée par Stora²⁵ : « l'historien n'a pas pour but d'accomplir un devoir de mémoire. Son rôle est de dire la vérité, où tout au moins d'énoncer une parole vraie. Il est difficile à produire du récit historique pour l'Algérie car la parole d'histoire est entravée par toute une série de mémoires douloureuses ».

Selon Pervillé²⁶, « le rôle de l'histoire ne doit se confondre ni avec celui de la justice, ni avec celui de la mémoire même s'il ne peut en être rigoureusement séparés. Les historiens ne sont pas des juges ni des auxiliaires de justice. Ils ne sont en aucun cas des juges suprêmes dans le cadre d'un pseudo tribunal de l'histoire. Ils instruisent à charge et à décharge à l'instar des juges d'instruction mais ils n'ont pas à se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence d'un accusé. D'après Rousso, l'historien ne délivre aucun verdict, il est un universitaire dont le travail répond à des règles qui n'ont rien à voir avec celles d'un tribunal. Dans les travaux des historiens, aucune cause ne doit prévaloir sur la recherche de vérité. Il est plus difficile de dissocier le travail de l'historien de la notion de mémoire collective. En effet, l'histoire est fondée sur une lutte délibérée contre l'oubli et peut être considérée comme la forme la plus élaborée de la mémoire. Les historiens ont donc un rôle à jouer dans l'élaboration de la mémoire collective en concurrence ou en coopération avec d'autres acteurs. En France, il est heureux que la République ait renoncé à dicter aux historiens la vérité historique alors qu'en Algérie les grands traits sont fixés par les textes officiels. Aucune considération d'opportunité politique ne doit prévaloir sur la recherche et la diffusion de la vérité historique. Rien n'interdit cependant aux historiens de participer à l'élaboration de la nouvelle politique de mémoire que l'Etat souhaite mettre en place à propos de la guerre d'Algérie. Dans ce processus d'élaboration de la mémoire collective, les historiens se trouvent en concurrence avec des groupes porteurs de mémoire antagonistes dont la rivalité mérite le nom de guerre

²⁴ Delaplace (2004). *De la valeur des témoignages*. In *A l'épreuve de la guerre d'Algérie. Des profs d'EPS témoignent*. Paris : Syllepse.

²⁵ Stora (2004). *Synthèse des débats*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Op cit.

²⁶ Pervillé. Op cit.

des mémoires. Ces groupes sollicitent les historiens pour prendre leur parti ce qui risque de provoquer un éclatement de la communauté scientifique. Les historiens ont mieux à faire, à savoir jouer le rôle d'experts garants de l'objectivité des faits et de l'équité des arguments dans les débats entre porteurs de mémoires différentes voire celui de médiateurs susceptibles d'aider à la réconciliation. Les historiens se distinguent des autres porteurs de mémoire par une plus grande exigence critique, conscients de la complexité du réel. Ils sont conscients du fait que tout parti pris entraîne les partisans d'une cause à la simplifier à établir une hiérarchie entre les faits qui justifient leur engagement et ceux susceptibles de le remettre en question ».

Nous laissons la conclusion de ce chapitre à Pervillé²⁷ : « actuellement, nous assistons à un progrès des recherches historiques. Mais leurs apports sont peu pris en compte par le débat public la faute en partie aux médias et aux journalistes qui se sont chargés de l'orienter là où ils auraient simplement dû l'éclairer. Les historiens ne doivent pas se laisser entraîner dans la guerre des mémoires, doivent consacrer tous leurs efforts à la dépasser notamment en intensifiant leur collaboration scientifique à travers les frontières et en faisant mieux connaître leurs résultats dans leur société. S'ils réussissent à jouer ce rôle indépendamment des groupes de pression et des pouvoirs publics, peut-être verrons-nous enfin la mémoire de la guerre d'Algérie se transformer en histoire ».

Une fois posées ces quelques bases relatives à la position épistémologique et historiographique défendue dans nos travaux, nous souhaitons faire part à présent du cheminement ayant progressivement abouti à la délimitation définitive de l'objet retenu pour la présente étude.

IV) Affinement progressif de l'objet de recherche.

Les lectures réalisées, les entretiens menés auprès d'historiens plus ou moins spécialisés dans la question coloniale ainsi que notre parcours personnel nous ont conduit à affiner et à circonscrire progressivement notre projet de recherche tant au niveau des acteurs concernés, des champs étudiés que des bornes spatio-temporelles retenues. Au final, une étude délimitée de la sorte contraste fortement avec l'interrogation vague et floue caractéristique de

²⁷ Pervillé (2004). *L'historiographie de la guerre d'Algérie, en France, entre mémoire et histoire*. In *Revue Historiens et Géographes* n°338. *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

nos premières investigations (cf. l'idée initiale de recherche qui était « les pratiques corporelles dans les ex-colonies françaises »).

1) Evolution au niveau des acteurs concernés par la présente étude.

Originellement, nos « propensions généalogiques » nous ont naturellement conduit à nous pencher sur l'analyse des formes, conditions et fonctions de la pratique corporelle pour le colonat européen. Globalement, notre questionnement d'alors aurait pu se résumer de la façon suivante : « le sport comme support (serait-ce le dernier ?) de préservation et de renforcement de l'identité sociale des pieds noirs » ?

Puis, nos premières lectures ont mis l'accent sur l'appropriation du sport par les populations autochtones à des fins de revendications politiques. Après avoir initialement occulté la population indigène, nous en vîmes à en faire autant pour la communauté française d'Algérie puisque notre nouvelle interrogation était devenue : « le sport comme moyen et expression de l'émancipation des peuples colonisés ? Une illustration à travers l'instrumentalisation du football par le FLN comme outil d'exaltation à la rébellion » ou encore « le club sportif comme lieu d'éducation nationaliste voire indépendantiste ? ». Beaucoup d'auteurs Algériens comme Kaddache²⁸ utilisant le titre évocateur de *L'Algérie des Algériens* souhaitent contre-balancer « une période toujours présentée dans l'historiographie comme celle de l'Algérie française. L'idée sous-jacente est de mettre l'accent sur la situation, le sort, les réactions des algériens indigènes face à la conquête et l'occupation coloniale française ».

Sans remettre en question la pertinence argumentaire de Kaddache, le traitement isolé des deux communautés (que le chercheur se place du côté du colon ou du colonisé) nous est rapidement apparu comme artificiel, risquant par focalisation abusive d'amputer la richesse des interactions inter-communautaires qui fondent la réalité coloniale. Sans renier l'état de faits généralement admis selon lequel ces deux communautés auraient vécu le plus souvent « face à face » plutôt que « côte à côte » (pour reprendre les expressions de Stora²⁹) ou « se seraient croisées plutôt que côtoyées », nous sommes convaincus qu'elles ont néanmoins

²⁸ Kaddache (1998). *L'Algérie des Algériens. 1830-1954*. Alger : Rocher noir.

²⁹ Stora (1994). *Préface*. In Ferrandez. *Le centenaire*. Paris : Casterman.

noué, sur un mode alternativement effectif et symbolique, des interactions, des relations. Notre intérêt scientifique a ainsi progressivement glissé vers la mise à jour des richesses d'interactions entre ces deux communautés que nous considérions encore alors, à cet état d'avancement des travaux, comme deux entités homogènes. L'Algérie française était la colonie de peuplement par excellence et en corollaire un excellent analyseur des rapports entre population autochtone et colonat. Dans cette perspective d'analyse de la dialectique colon/colonisé, nous avons formulé plusieurs interrogations comme par exemple « étude de la dynamique des rapports entre la population autochtone et le colonat en Algérie française à travers un indicateur : le contrôle du mouvement sportif. Un exemple à travers la gestion des clubs de football » ou encore « le sport en Algérie française : élément de rapprochement ou de distanciation entre les peuples ? » et enfin « l'EP en Algérie française : un moyen d'homogénéisation ou de renforcement des disparités sociales ? ». Immédiatement et principalement pour des raisons de commodité et de visibilité, notre attention s'était portée sur les extrêmes des deux communautés.

Ce cheminement, séduisant sous certains aspects, ne nous convenait pas encore totalement : il pré-supposait en effet une cohérence interne aux deux communautés. Or, plusieurs lectures vinrent étayer l'impression ci-avant formulée de non-homogénéité intrinsèque. Le schème racial bien que particulièrement prégnant en contexte colonial ne pouvait suffire à lui-seul à une compréhension satisfaisante des clivages complexes traversant cette société. Des divisions sociales plus fines n'ont en réalité cessé de travailler les deux communautés de l'intérieur ce qui débouche sur la notion de schème socio-racial (pour reprendre la terminologie de Bancel). Il s'agira dès lors pour nous, dans cette optique, de mettre à jour des divisions, des tensions, des configurations d'ambiguïté, de dualité aussi bien au niveau individuel que collectif. Les limites de la posture ci-avant présentée ne se focalisant que sur les extrêmes sont apparues telles qu'un nouveau parti pris fut retenu, celui de conduire une réflexion en termes de continuum d'attitudes face à la colonisation et sa traduction sur les mouvements de jeunesse (les modérés, les indécis, les situations de porte-à-faux, les renversements). Les conséquences au niveau méthodologique sont considérables puisque la poursuite d'une telle exigence suppose de conduire des analyses plus microscopiques et qualitatives de trajectoires, de résistances, de réticences, de contradictions, de paradoxes...

2) Evolution au niveau des pratiques étudiées.

Initialement, notre regard s'est principalement porté sur la situation coloniale des pratiques sportives de type associatif, institutionnalisées, selon une modalité compétitive et performative. A l'intérieur de ce mouvement, le football, attira notre attention. Nous découvrîmes rapidement que cette focale avait déjà été retenue dans les quelques études traitant de l'Algérie au cours de la période coloniale.

Afin d'éviter les redondances par rapport aux travaux antérieurs, nous décidâmes d'élargir notre investigation (bibliographique essentiellement à ce moment précis de la recherche) aux autres disciplines du mouvement sportif olympique puis progressivement aux autres champs des pratiques corporelles.

Nous en vîmes alors à nous intéresser à un champ qui nous était jusqu'alors totalement inconnu (en partie car celui-ci est totalement éludé dans le cursus de formation STAPS), à savoir le scoutisme.

Notre investigation s'étendit ensuite à l'enseignement scolaire de l'Education physique, ce pan de l'historiographie en est encore à ses balbutiements comme le constatent deux des rares auteurs à y avoir consacré des travaux : selon Rage et Delaplace³⁰, « la plupart des travaux existants sur les ex-colonies ou protectorats français débordent largement le cas des modèles d'éducation physique et des mouvements affinitaires pour considérer davantage la greffe des pratiques physiques et sportives. Nous nous intéresserons à l'Algérie, ancien groupement de département français aujourd'hui pays indépendant. Sans doute la question de l'EP en Algérie comme d'autres thèmes d'ailleurs n'a-t-elle pas échappé au traumatisme douloureux et latent qui subsiste dans les mémoires collectives des deux pays ? Nous proposons d'investir ce vide historique en se focalisant sur l'un des aspects de l'EP algérienne, celui qui concerne la place et le rôle de l'USEP (union sportive de l'enseignement primaire) dans l'évolution de cette matière d'enseignement... ». Boularand³¹ semble corroborer cette tendance générale lorsqu'il déclare : « il ne faut pas évacuer l'histoire de l'ancien empire colonial sous prétexte qu'il n'y a plus de colonies. Peu de travaux ont été

³⁰ Rage et Delaplace (2004). *Place et rôle de l'USEP dans l'EP en Algérie (1950-1962). L'expérience de Constantine*. In *Sports, EP et mouvements affinitaires au 20^{ème} siècle. Tome 1*. Paris : l'harmattan.

³¹ Boularand (2004). *Passé colonial et présent de l'immigration : contribution à un nouveau regard sur l'EP*. In Gleyse. *L'EP au 20^{ème} siècle. Approches historiques et culturelles*. Paris : Vigot.

publiés sur l'EP coloniale. Ce désintérêt est d'autant plus injustifié que la plupart des établissements scolaires en France reçoivent aujourd'hui des élèves originaires des différentes parties du monde, et donc présentant les caractéristiques d'une grande diversité de cultures ». Les activités corporelles pratiquées dans le cadre scolaire n'ont fait l'objet d'aucune étude systématique (Fates les survole dans sa thèse³²). Un travail sur les rapports d'inspection d'établissements accueillant des élèves issus des deux communautés pourrait s'avérer riche d'enseignement notamment dans la perspective d'étayer la problématique de l'acculturation, de l'homogénéisation, de la ségrégation indigène-européen. Un examen minutieux du sport scolaire dans le cadre de l'association sportive de l'établissement pourrait également s'avérer riche d'enseignement. En effet, Léon³³ note que « la situation morale des lycées et collèges notamment du fait de la nature des rapports entre groupes ethniques inquiète dès 1950 les inspecteurs : « trois groupes coexistent plus qu'ils ne communient : français israélites, français musulmans et français européens. Pas d'animosité, ni d'hostilité mais on ne sent pas sauf dans les sports de réelles fusions ». Le lycée par l'intermédiaire du sport scolaire ne serait-il pas alors le seul lieu de fusion effective entre communautés, de rapprochement ?.

Pourtant, cette focalisation progressive sur la totalité des formes d'engagement physique occidentales ne nous satisfaisait guère. Nous éludions encore tout un pan de la culture somatique de l'Algérie coloniale, à savoir les jeux traditionnels autochtones que nous décidâmes donc d'incorporer dans notre prospection bibliographique. Bancel, Denis et Fates³⁴ partagent, avec nous, la nécessité de les prendre en considération : dans l'épilogue de leur ouvrage, ils soulignent en effet « les limites d'une centration exclusive sur les formes de mobilisation corporelle et de socialisation politique de type européenne qui ne constituent pas la panacée de la société algérienne ou indochinoise ». Les auteurs admettent que « l'une des limites de l'ouvrage est l'absence de connaissances précises et approfondies sur les formes culturelles de ceux qui ne sont pas rentrés dans les dispositifs européens. Ceux qui seraient a priori les plus à même d'être des passeurs c'est à dire les chercheurs issus des sociétés post-coloniales restent en grande majorité structurés par la langue et la culture scientifique française. On peut dès lors entrevoir le hiatus entre une élite qui pense dans les catégories de l'Occident et une société qui dans sa profondeur se réfère à d'autres sources. Ce constat

³² Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*. Thèse d'Etat en Sciences Politiques, Paris I Panthéon Sorbonne.

³³ Léon (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*. Paris : L'harmattan.

³⁴ Bancel, Denis, Fates (2004). *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : La découverte.

motive notre intention de poursuivre cette recherche en nous plaçant dans une situation de regards croisés plus exigeantes, c'est à dire passant par la traduction (de l'arabe ou du vietnamien) dispositif certes lourd mais sans doute indispensable pour approfondir ce qui nous échappe ».

Notre cheminement nous a donc conduit progressivement à prospecter dans un spectre d'activités à support physique en perpétuel élargissement. En prétendant conduire une étude articulée de ces différents champs à la fois autonomes et étroitement liés (plusieurs acteurs ont des casquettes multiples) constituant les pratiques corporelles, nous ne souhaitons en aucun cas figer ces différents modes d'engagement somatiques dans une entité générique unique et homogénéisante. L'idée sous-jacente est de repérer aussi bien des éléments de convergence que des particularismes, d'apprécier comment les mécanismes d'acculturation se spécifient en fonction des modalités de pratiques, comment ces différentes sphères contribuent à cliver le corps social ou à l'inverse à l'unifier ; donc, identifier des processus communs attestant de l'ambivalence politico-culturelle (radicalisation politique couplée à une assimilation culturelle pour reprendre la formule de Bancel³⁵) et montrer que cette pluralité d'offre somatique contribue à renforcer les fractures, tensions et divisions qui traversent le corps social de la communauté musulmane.

Les pratiques corporelles qui constituent le nœud de notre analyse ne constituent qu'un aspect de l'offre culturelle présente en Algérie durant la période coloniale (au même titre que l'art, la cuisine, la presse, l'habillement...). Nous avons choisi un itinéraire. Il en existe bien d'autres. En effet, selon Veyne³⁶, « les historiens racontent des intrigues qui sont comme autant d'itinéraires qu'ils tracent à leur guise à travers le très objectif champ évènementiel (lequel est divisible à l'infini et n'est pas composé d'atomes évènementiels) ; aucun historien ne décrit la totalité de ce champ, car un itinéraire doit choisir et ne peut passer partout ; aucun de ces itinéraires n'est le vrai, n'est l'histoire ». Notre étude ne peut donc à elle-seule prétendre rendre compte entièrement de la complexité culturelle de la période et de l'aire géographique étudiée. Seul un regroupement des travaux aussi divers que ceux s'intéressant à l'habitat, au cinéma, à la musique (etc.) permettra d'approcher le panorama culturel dans toute son épaisseur.

³⁵ Bancel (2004). *Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux. 1938-1960*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

³⁶ Veyne (1979). *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Le seuil.

3) Evolution au niveau des bornes temporelles retenues.

Notre réflexion de départ, conformément à l'hypothèse d'une récupération politique des mouvements sportifs à des fins de lutte pour l'émancipation, se voulait exclusivement centrée sur la période critique correspondant à l'épisode de la guerre d'Algérie s'étalant de 1954 à 1962.

Puis, la focalisation progressive d'une partie de notre problématique sur l'acculturation (c'est à dire la pénétration de schèmes culturels occidentaux dans l'économie psychique de certaines catégories de musulmans) a catalysé notre inscription dans une socio-histoire de longue durée, moins événementielle et d'avantage processuelle. Nous nous mîmes donc en quête d'une conjoncture-pivot, sorte de tournant matérialisant un renversement dans la situation des pratiques corporelles dans ce contexte colonial. Plusieurs indices porteraient à croire que celle-ci remonte aux décennies 1920-1930. Mais pour saisir la portée du basculement qui s'opère alors, force était pour nous de cerner la situation antérieure à cette conjoncture et donc de revenir encore en amont. Voilà donc pour la borne de départ de notre étude, laissée volontairement vague afin de cerner un retournement impliquant nécessairement une connaissance de ce qui se passe avant et après celui-ci.

Pour ce qui est de la détermination de la borne terminale, nous nous sommes longtemps cantonnés à l'idée de circonscrire l'étude à la période coloniale, c'est à dire en ne dépassant pas 1962. Or, le choix de notre problématique impliquant une histoire processuelle au long terme implique d'apprécier les implications, les conséquences, les prolongements dans la Nation algérienne nouvellement indépendante. Cette posture consistant à interroger « les prolongements dans la période post-coloniale de la configuration coloniale » est valorisée par Bancel et al³⁷ : « saisir les effets de l'acculturation dans la formation du sentiment national et la construction de l'Etat post-colonial. D'où l'intérêt d'entreprendre une histoire culturelle et sociale du rôle de ces mêmes mouvements dans les années qui suivent la décolonisation... C'est à cette condition qu'il sera possible de comprendre si les activités de ces mouvements participent aux formes d'acculturation initiées par les mouvements métropolitains implantés dans l'espace colonial... ». Se pose alors la question de savoir si

³⁷ Bancel et al. *Op cit.*

nous disposons du recul temporel nécessaire. Bédarida³⁸ s'interroge sur la possibilité pour l'historien du temps présent « face à des évènements aussi récents que la seconde guerre mondiale, l'occupation, la guerre d'Algérie, le démantèlement de l'ex-Yougoslavie qui suscitent encore leur lot de controverses de se démarquer de l'investigation journalistique ou judiciaire ». Pour lui, les objections relatives à « la sacro-sainte notion de recul qui apparaissait comme le signe et le garant indispensables de l'objectivité et l'implication trop grande et passionnelle de l'historien dans son objet d'étude » sont irrecevables ; selon lui, ces deux limites touchent aussi bien l'étude des périodes reculées que le présent.

Le cœur de notre étude sera donc la période 1920-1962 mais celle-ci s'autorisera des incursions à la fois en amont et en aval dans un souci de rendre compte de toute la complexité des processus d'acculturation.

Nous souhaiterions enfin formuler une dernière remarque relative au choix des temporalités dans notre étude : initialement, le choix des bornes étaient essentiellement calqué sur le découpage politique. Puis, nous fûmes interpellés par une remarque faite par Carlier³⁹: « dans le découpage chronologique, il faut porter attention à la pluralité des temps sociaux, à leur concordance comme à leur discordance. Il faut garder à l'esprit les limites d'un cadrage chronologique par le politique si puissant soit-il ». Suite à cette remarque, nous avons souhaité opérer un relatif affranchissement vis à vis d'un découpage strictement par le politique en faveur d'une reconnaissance de la spécificité chronologique de l'objet étudié, à savoir le champ hétérogène des pratiques corporelles.

4) Evolution au niveau des bornes spatiales sélectionnées.

Initialement et inconsciemment, notre objet d'étude s'est subrepticement porté sur la situation des pratiques corporelles dans les grandes villes côtières du Nord (Alger, Oran, Bône et Constantine notamment) sans doute car l'on y retrouvait les plus fortes concentrations de colons européens. Nous envisagions alors la présence de ces derniers comme la condition sine qua non de la diffusion des formes occidentales d'engagement physique. Progressivement, nous avons cerné la richesse d'étendre spatialement nos investigations aux territoires du sud,

³⁸ Bédarida (1997). *L'histoire du temps présent*. In Revue Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

³⁹ Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

la diversité géographique dissimulant bien souvent une pluralité culturelle. En procédant ainsi, nous nous donnons la possibilité de mettre à jour des processus différentiels d'appropriation de formes de pratiques occidentales, de survivance des jeux traditionnels et la multiplicité des vecteurs d'acculturation en particulier en fonction de la distinction zone rurale/espace urbain.

La valorisation d'une étude élargie à la totalité du territoire topographique algérien remet nullement en question la pertinence d'études monographiques localisées circonscrites à un club, à un quartier, à une ville ou à un département.

Enfin, en nous centrant dans le cadre de cette présente étude sur le cas isolé de l'Algérie durant la période coloniale, nous nous ménageons une opportunité pour des travaux ultérieurs de mener des études comparatives en fonction des empires concernés (français, britannique, hollandais, portugais, espagnol...) ou du statut des colonies pour un même Empire (département, protectorat, fédération...). Nous retrouvons une nouvelle fois dans l'épilogue *de l'Indochine à l'Algérie*⁴⁰ une invitation à suivre cette voie : les auteurs nous encouragent à combiner « études de chaque situation locale » et ambition de « dégager des principes de portée plus générale en initiant des comparaisons fines entre les évolutions survenues dans les territoires de l'ex-empire français. Comparaison à l'intérieur de l'Empire français et avec d'autres Empires ». En s'intéressant à la diversité des espaces coloniaux, force sera pour nous de reconnaître une hétérogénéité des phénomènes de décolonisations aussi bien en termes de moyens utilisés par les peuples pour se libérer (résistance passive non violente comme en Inde versus guerre en Indochine et en Algérie), de durée de la décolonisation (moins de 20 mois pour les Indes néerlandaises et guerres de plus de 10 ans pour le Mozambique et l'Angola) et des formes politiques de la période post-indépendance (de l'instauration d'un nouveau régime constitutionnel à l'imposition d'une dictature d'un parti unique),.

Afin de résumer globalement les grandes tendances qui ont marqué l'évolution de notre objet d'étude, nous parlerons d'un passage d'une vision dichotomique, manichéenne, binaire à la prise de conscience d'une réalité plus complexe, ambiguë, nuancée, avec des clivages, des tensions, des indéterminations, un continuum d'attitudes. Au terme de notre

⁴⁰ Bancel et al. Op cit.

cheminement, nous sommes donc parvenus à délimiter un objet précis (les pratiques corporelles étant définies comme un ensemble générique non homogène composé entre autres de l'Education physique et du sport scolaires, du scoutisme, du mouvement sportif associatif, des jeux traditionnels), des limites spatiales clairement identifiées (l'ensemble du territoire algérien avec les divisions ethniques, culturelles, langagières qu'il renferme) et des bornes temporelles plutôt flexibles (la période coloniale depuis 1920 jusqu'à 1962 avec des incursions en amont et en aval). L'étape suivante de la démarche historique consistera à préciser l'angle d'attaque théorique retenu, l'éclairage conceptuel, le cadre d'analyse dans lequel nous avons choisi d'inscrire la réflexion. La présentation de la problématique de nos travaux prend ainsi tout son sens.

Cadre problématique.

Avant de présenter en détail la trame théorique guidant nos investigations, nous souhaitons pointer en préalable deux précautions axiologiques et terminologiques que nous tenterons de respecter tout au long de la présente étude.

La première d'entre elles consistera à se prémunir des dérives ethno-centristes. Nous nous positionnerons avec Kadri¹ « contre le point de vue occidental-centriste postulant une évolution linéaire des sociétés et une opposition manichéenne entre progrès et retard » et préconiserons, dans une volonté de relativisme culturel, de se tenir à distance des interprétations qui tendraient à ériger la modernité occidentale comme étalon de toutes les formations sociales. Berque en 1974 ne poussait-il pas déjà un cri d'alarme ? « Incorrigibles occidentaux ! Faudra-t-il que vous considériez toujours l'histoire des autres comme centrifuge par rapport à vous ? ». Nous désirons mentionner ici, pour mieux nous prémunir de cet écueil, un exemple flagrant de déformation ethnocentrique extrait de l'article de Peyroulou et Grandguillaume²: « quant à la place des femmes, ces sociétés traditionnelles leur ont reconnu des droits mais pas encore ceux de nos sociétés occidentales ».

La seconde renvoie quant à elle aux choix des vocables utilisés pour caractériser les acteurs en présence. Nous nous efforcerons de concilier intelligibilité du propos et respect de la dignité de chacun. Les termes d'« indigènes », d'« autochtones » ne revêtiront sous notre plume aucune connotation péjorative (« qualifiant simplement ceux qui étaient là avant ») au même titre que ceux de « pieds-noirs », de « colons »... Pour lever toute ambiguïté lexicale, nous décidons, sur les conseils de Kadri³, de « conserver autant que possible, pour un meilleur repérage des différentes fractions de la population qui cohabitaient en Algérie, les termes employées par les différentes sources coloniales de l'époque ».

Sont désormais définis l'objet de la recherche, les délimitations spatiales et temporelles, les acteurs concernés ainsi que les précautions qui guideront notre analyse. Reste à présent à expliciter ce qui pour Prost⁴ constitue le noyau central de l'investigation historique, à savoir le choix de l'éclairage théorique retenu : « ce qui définit l'histoire n'est pas les objets qu'elle étudie mais le regard que l'historien porte sur eux. Le propre de

¹ Kadri (1999). *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*. Paris : Khartala.

² Grandguillaume, Peyroulou (2004). *Le Maghreb en mal de médiations*. Revue Esprit. *Immobilisme au Maghreb*.

³ Kadri op cit.

⁴ Prost (1997). *Les pratiques et les méthodes*. Antoine. In Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

l'histoire n'est donc pas de l'ordre de la méthode mais bien de l'interrogation : celle qui porte sur le changement dans le temps ».

I) Le point de départ de notre questionnement : les divers travaux de Fates.

Fates est l'auteur qui publie actuellement le plus sur le sujet que nous avons retenu comme cœur de cette présente recherche. En effet, sa thèse d'état soutenue récemment (2002) en sciences politiques à l'université de Paris I s'intitule « *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours* ». Ses travaux constitueront le point de départ de notre réflexion individuelle. Avant d'en présenter les limites et les voies de dépassement envisageables, nous présenterons l'éclairage théorique retenu, les fils conducteurs interprétatifs principaux, en un mot : la thèse défendue.

1) Angle d'attaque théorique retenu par Fates.

La formation universitaire reçue par Fates (ie. Il est politologue) l'a logiquement conduit à développer un argumentaire mettant en évidence la place des pratiques corporelles dans la lutte pour l'émancipation des populations colonisées. La thèse qu'il défend dans de nombreuses publications est celle d'une instrumentalisation délibérée par les musulmans du fait sportif dans sa forme occidentale que ceux-ci retournent contre le colon afin d'exprimer leurs revendications nationalistes. Nous retrouvons un aperçu satisfaisant de l'idée générale qu'il défend dans les quelques passages suivants.

Fates⁵ a interviewé cinquante responsables du sport dans l'Algérie coloniale : parmi eux, « quarante-cinq mettent en évidence l'instrumentalisation politique du sport. Au sein des clubs du nationalisme indépendantiste, le sport n'était en réalité qu'une vitrine derrière laquelle se déployait tout un travail politique et de sensibilisation. Le but recherché au delà des activités organisées périodiquement était en fait la formation politique des jeunes qui était proche d'une formation de militants nationalistes. Les programmes de formation comprenaient, outre les activités techniques et ludiques, des cours d'arabe et d'histoire qui étaient dispensés par des personnalités politiques et culturelles. Dans ces débats, une place

⁵ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In Kadri *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*. *Op cit*.

importante était consacrée à la question nationale. Cette formation incluait également l'apprentissage de chants patriotiques en arabe classique (lors des déplacements et des matchs, les chansons patriotiques faisaient partie de l'arsenal des formes d'expression des joueurs et des supporters). Le gouverneur général d'Algérie interdit plusieurs chants en 38 et en 45... ».

Dans une perspective analogue, nous pouvons lire ensuite : « contrairement à une certaine théorie marxiste de la sociologie qui affirme qu'il entraîne l'abrutissement et la crétinisation des masses, le sport joue un rôle positif pour le passage à l'acte et le sursaut de la société algérienne. Les rencontres inter-ethniques viennent renforcer les stratégies des nationalistes du « nous contre eux », du « race contre race ». Elles ont permis le passage de l'individu négatif à celui d'acteur de l'histoire. En Algérie, le sport se charge de politique intensément. L'apolitisme sportif n'existe pas. Le football, activité ludique de par son essence non politique devient politique a posteriori. Durant la période coloniale, les clubs musulmans ont joué un rôle très appréciable dans la construction et la reconstruction identitaire des Algériens opprimés. L'association sportive institution d'encadrement et de formation de la jeunesse fut un lieu efficace du politique »

Ou encore, « la politique nationale s'est donc renforcée et s'est nourrie grâce au système de signes sportifs qu'offrent, sur le long terme, les clubs de sport et leurs symboles matériels, accessoires forts, couleurs, insignes, sigles, appellations. Ce conglomérat de signes a été un des marqueurs de l'expression identitaire des Musulmans, registre pré-politique. Dans le décorum et dans le comportement des supporters que le match de football induit, égalant la religion et dépassant la politique, l'action politique trouve dans le champ sportif, lieu de l'affect et producteur d'émotion et de violence, de nouvelles formes d'action enrichissant l'agir politique classique des nationalistes. En effet substantiellement dans l'opposition et dans les différents conflits nés de la compétition sportive, le football, loin d'être un moyen de rapprochement vers la communauté européenne, a été un phénomène de différentialisme et de particularisme s'accroissant au fur et à mesure de l'émancipation de la jeunesse musulmane qui se sert de l'organisation des exemples français, de ses conceptions pour s'échapper du traditionalisme mais surtout pour s'orienter vers le nationalisme libérateur. Pendant la période de domination, l'activité de la jeunesse musulmane s'est moulée très facilement dans le cadre des formes occidentales introduites par la colonisation et la civilisation françaises, pratiquant un véritable « homomorphisme ». A l'instar de la langue française qui fut un excellent moyen naturel d'expression de sa lutte et des idées, le football, objet du dominateur en tant que technique corporelle et ludique est réemployé à des fins propres. Les premières associations sportives pluriethniques ont permis aux précurseurs de se doter d'une expérience qui fut mise

au service des associations sportives musulmanes orientées vers la lutte pour l'émancipation. Les jeunes sportifs musulmans s'appuient sur la civilisation occidentale pour récupérer l'identité arabe et musulmane, éléments fondamentaux de l'algérianité... Durant la colonisation, le sport apparaît comme un instrument de création d'une conscience nationale et d'une identité revendicatrice moderne. A travers les matchs de football producteurs d'une violence durant les compétitions sportives, il prélude à la lutte de libération nationale. Les matchs furent des mini guerres annonciatrices de la guerre généralisée. Le sport de compétition interethnique aiguillonne le patriotisme car il a maintenu les indigènes musulmans dans une atmosphère belliqueuse, et a entretenu leur combativité »⁶.

Avec Fates, le club sportif devient une véritable « structure d'encadrement et de formation nationalistes »⁷ : « on peut les placer à côté des « machines politiques » classiques comme les partis qui expriment de nouvelles radicalités en particulier la lutte pour la reconstruction identitaire et l'indépendance. C'est dans les institutions spécifiques de la jeunesse régies par la loi de 1901 appliquée en Algérie en 1904 et d'autre part dans les structures du mouvement sportif, les associations sportives, surtout masculines très rarement féminines que c'est forgé aussi le nationalisme libérateur à travers des pratiques et des idéologies ».

Selon cet auteur, le sport et en particulier le football, serait un puissant vecteur de mobilisation politique car il possède un réseau dense de signes qui vont devenir autant de marqueurs du nationalisme algérien⁸ : « pour les clubs musulmans, il existe une panoplie de signes constituant un instrument de marquage identitaire, fonctionnant comme de véritables stigmates dont le choix n'est nullement accidentel : le nom, le siège social, la composition du bureau, les règlements, le choix des couleurs, des emblèmes, des symboles. Les signes retenus sont simples, et ne nécessitent pas un appareil élaboré de perception et de décodage car ils sont exclusivement empruntés à l'imaginaire et au registre arabo-musulmans enracinés dans les souvenirs et l'inconscient collectif. Durant cette période, les clubs sportifs participent du marquage identitaire des indigènes dans leur volonté de signifier leur ancrage culturel et de marquer leur différence par rapport aux Européens... Noms, sigles, couleurs, symboles sont autant d'indicateurs de la capacité pour les musulmans de manifester au plan symbolique leur réalité d'existence et leur déni de reconnaissance. Ces divers éléments sont d'abord

⁶ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*. Thèse d'Etat en Sciences Politiques.

⁷ Fates (2004). *Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁸ Fates (1996). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. In *Revue Quasimodo* n°1. *Sport et nationalisme*.

l'expression d'un patriotisme authentique fait d'un amour de la terre des ancêtres et la volonté d'en chasser l'usurpateur étranger. Ils se rajoutent aux autres formes de résistance et de patriotisme qui s'expriment dans d'autres registres de la langue vivante, de la poésie populaire, les chants, le théâtre. Ces registres aiguisaient la conscience populaire pour faire contrepoids à l'idéologie dominante qui dévalorisait l'authentique culture musulmane. Le costume sportif du musulman est à la fois une expression et un message : sur le plan pédagogique, ce pilier symbolique de signes extérieurs est utilisé pour renforcer la conscience identitaire algérienne. Ils s'adressent à la fois aux indigènes jouant sur le double registre d'identification socioculturel et confessionnel et également à l'euro péen via une exagération de sa différence afin que celui-ci reconnaisse les valeurs propres et les croyances des indigènes. En ce sens, il participe du mouvement de renaissance du peuple algérien première étape vers le séparatisme. La politique va donc se renforcer et se nourrir grâce aux marqueurs identitaires, systèmes de signes et d'accessoires forts et aux symboles offerts par les clubs de sports. La politique n'est pas uniquement discours mais aussi théâtralité et étalage de signes. Avec le sport, les hommes politiques trouvent un nouveau créneau pour renforcer le sentiment nationaliste dans la confrontation inter-ethnique générant la violence. Le sport n'est donc pas uniquement pratique hygiénique et divertissement du corps ». Selon lui, c'est « le football qui se révèle condenser plusieurs modes d'expression symbolique, la première catégorie ayant pour support direct des objets matériels ; la seconde se situant dans l'ordre du langage et la troisième dans l'ordre du comportement et des pratiques dans laquelle la politique jouant beaucoup du symbolique trouve un champ idéal »⁹.

Moyen de lutte politique, le sport est également un « moyen d'affirmation identitaire »¹⁰ : « les clubs mouloudias dont le nom véhicule une forte charge symbolique sont le résultat d'une volonté politique et de prises de position volontaristes. Ils deviennent les moyens de défense de l'identité culturelle, de l'expression d'un rattachement aux traditions religieuses, d'un retour aux sources afin d'éviter la francisation et la dissolution dans l'autre. Ils se veulent une reconnaissance de leur différence et une manifestation d'altérité. Car rappelons le une fois encore, les noms de clubs musulmans indiquent une revendication identitaire et culturelle plus qu'une appartenance religieuse. La création d'un club de quartier renforce la séparation inter-communautaire. Certaines associations sportives sont ainsi l'émanation de groupes de quartiers dans lesquels on se reconnaît mieux que dans la ville elle-même. Les clubs rendent ainsi visibles un fort attachement à la communauté de quartier qui

⁹ Fates (2002). *La Jeunesse Sportive de Kabylie: entre sport et politique*. Revue Awal n°25.

¹⁰ Ibid.

peut se comprendre comme une opposition à la présence européenne. Car si les Européens et les indigènes se rencontrent temporairement, les frontières entre les communautés sont étanches. La perméabilité sociale est faible dans l'ensemble des espaces publics. Les humiliations aiguisent le sentiment de revanche des musulmans qui trouveront leurs expressions dans les matches de football. Le stade devient le lieu d'affrontement entre communautés et quartiers. La compétition sportive passe du stade géographique au plan inter-ethnique voire nationaliste. L'appartenance spatiale s'estompe au profit d'un conflit politico-idéologique. On porte les couleurs du club qui éveillent des idées et des sentiments patriotiques. Le football contribue à forger auprès des populations indigènes une conscience identitaire : le sport devient un acte de militantisme, politique, un mouvement de mobilisation contre le colonialisme. Capteur de nationalisme, le sport exprime dans un espace approprié le stade pendant un temps fort le match une expression réelle, le djihad par d'autres moyens ». Fates cite alors Flici Laadi : « le sport était une recherche de notre identité culturelle. Il nous a fait prendre conscience de notre dimension musulmane. Nous étions les vert et rouge. Ils étaient les bleu blanc rouge, les enfants de Vercingétorix ».

2) Quels sont les appuis théoriques de Fates ?

Après avoir rapporté plusieurs extraits étayant la thèse de la « récupération politique », nous cherchons désormais à identifier les auteurs qui ont pu servir de référence, de soutien, de levier au développement argumentaire proposé par Fates.

Le premier appui théorique de Fates pourrait être Balandier¹¹ lorsque celui-ci « identifie dans le rapport d'acculturation entre deux sociétés un certain nombre de processus constants. Si les différents moments sont caractéristiques, ils n'ont pas un déroulement uniforme pour l'ensemble des sociétés acculturées comme pour les classes sociales : tout d'abord, la société dominée commence par s'opposer à la culture conquérante par crainte de l'étranger et des comportements novateurs et révolutionnaires qui l'accompagnent. Puis, dans un second temps, celle-ci sélectionne certains éléments des conduites étrangères avant de prendre conscience dans une troisième étape de la possibilité d'utiliser la culture occidentale comme arme politique en vue de réclamer l'émancipation ». Il est relativement aisé de retrouver ces différentes étapes dans la démonstration proposée par Fates.

¹¹ Balandier (1963). *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris : PUF.

D'autres travaux, en particulier ceux menés sur le scoutisme musulman, ont pu renforcer Fates dans sa conviction d'un usage politique du sport. Nous citerons tout d'abord l'ouvrage de Derouiche¹² au titre révélateur : « *le scoutisme, école du patriotisme* ». L'essai de Derouich, ancien chef scout musulman, évoque le mouvement uniquement sur le pôle de la « participation à l'éveil du nationalisme dans le cœur d'une partie de la jeunesse ayant ainsi contribué à la préparation de la révolution ». Les travaux de Kaddache¹³ corroborent cette hypothèse : « la majorité des membres du quartier général des scouts musulmans algériens (SMA) étaient militants du PPA (parti du peuple algérien). Le mouvement SMA est devenu satellite du parti nationaliste. Des subventions de fonctionnement refusées par l'administration sont remplacées par celles émanant du parti. Leurs discours sont alors rédigés par les membres du PPA. Les scouts deviennent la voix du parti. La fidélité à la promesse scout conçue comme une double exigence (éducation religieuse et patriotique) a amené une grande partie des SMA à être des militants nationalistes et à participer à la guerre de libération ». Kaddache, en plus de Derouich, envisage la portée politique du mouvement scout au niveau international : « le mouvement scout accroît sa participation aux rencontres internationales où ils défilent derrière leur drapeau national et exposent leurs revendications d'indépendance et de souveraineté ».

Il est enfin possible de repérer un ultime support théorique pour Fates en la personne de Denis¹⁴ : « la xénophobie à l'œuvre dans la configuration de 1910-1914 se confirme dans les années 35-40 quand les dominés de l'Empire français inscrivent à leur tour leur désir de revanche dans l'appropriation d'un mode de socialisation qui signifiait leur adversaire. Ainsi, les jeux d'enfants sont-ils profondément insérés dans les rapports de puissance. Il faut noter que l'initiative de l'extension des pratiques n'appartient jamais à ceux qui jouissent de leurs privilèges symboliques mais est toujours initiée par ceux qui n'y ont pas accès. Le propre du sport et du scoutisme est d'offrir ainsi des formes ouvertes sur lesquelles des exclus peuvent à l'infini projeter les désirs de reconnaissance d'une légitimité qui est bafouée dans la réalité sociale. Chacun dans leur registre, les deux modes de symbolisation ouvrent un espace où le désir de revanche peut devenir un objet de spectacle, le spectacle du caractère indéfini des luttes pour exister. L'utilisation du sport et du scoutisme par les nationalistes en lutte contre le pouvoir colonial ne constitue qu'un cas parmi d'autres permettant d'illustrer la

¹² Derouiche (1985). *Le scoutisme, école du patriotisme*. Alger : Enal/Opu.

¹³ Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* » : *les scouts musulmans algériens. 1930-1962*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

¹⁴ Fates s'appuie uniquement sur une partie de sa thèse. Nous apprécierons plus loin toute la richesse de sa réflexion. *Le sport et le scoutisme, ruse de l'histoire*. Denis. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

souveraineté de ce procédé ». Ou encore du même auteur : « de Hanoi à Alger, le rôle non négligeable joué par le sport et le scoutisme dans la mobilisation de la jeunesse en lutte contre le pouvoir colonial a pu surprendre voire dérouter des lecteurs habitués à penser les conditions de possibilité des guerres de libération selon des catégories idéologiques plus conventionnelles. N'est-il pas en effet incongru d'imaginer que des jeux d'enfants considérés a priori comme anodins voire insignifiants aient pu prendre ainsi une place dans la formation d'une jeunesse acquise au combat anti-impérialiste ? Un paradoxe surgit alors entre le pouvoir mobilisateur de pratiques dont on sait qu'elles sont encadrées par des discours iréniques et lénifiants qui affirment avec ostentation leur caractère apolitique. De l'Indochine à l'Algérie, la jeunesse s'est mise en mouvement pour imposer une nation dans la guerre en se réclamant d'activités elles-mêmes gouvernées par des appareils (sportifs et scouts) fondés sur une conception supranationale présentée comme ardemment dévouée à l'avènement d'une paix mondiale permanente et durable ». Un premier paradoxe qui semble avoir échappé à Fates est ainsi mis en évidence. Cela nous amène donc logiquement à discuter des limites de l'interprétation proposée par Fates et des premières voies de dépassement possibles.

3) Analyse critique de la thèse de Fates : limites et premières voies de dépassement.

Une première critique concernera le choix de l'objet d'étude de Fates ; celui-ci choisit d'étudier le sport entendu dans son acception codifiée, institutionnalisée, compétitive et performative et sa cellule d'organisation de base, le club. A l'intérieur du mouvement olympique, le football retient particulièrement son attention car « celui-ci représente un condensé des potentialités d'expression symboliques par les signes extérieurs de reconnaissance, le langage et les comportements. La politique nationaliste, jouant beaucoup du symbolique, y a trouvé un champ idéal ». Se posent dès lors plusieurs questions : la thèse de l'instrumentalisation politique a-t-elle concerné uniformément toutes les disciplines du mouvement sportif et plus généralement toutes les modalités d'engagement corporel ? Si oui, ne peut-on pas repérer cependant des spécifications en fonction des champs, des nuances plus fines ? Toutes les activités possèdent-elles le même pouvoir symbolique et politique ? Pociello¹⁵ note par exemple « une division des communautés ethniques (autochtones et colons) sur les différentes disciplines athlétiques. En se concentrant exclusivement sur les

¹⁵ Pociello (1981). *Sports et sociétés*. Paris : Vigot.

pratiques sportives fédérales, il n'explore en outre qu'une infime partie des mouvements associatifs et/ou de jeunesse occultant par la même tout ce qui relèverait des mouvements scouts, des jeunesses des partis, des jeux traditionnels, des pratiques plus informelles libres spontanées. Notre critique ne porte bien évidemment pas sur l'exhaustivité des travaux de Fates mais évoque simplement une opportunité qui lui aurait sans doute permis de nuancer sa thèse de la captation politique ou tout du moins de la spécifier selon la nature des mouvements. Afin d'y remédier, nous nous proposerons d'envisager le champ des pratiques corporelles dans toute sa globalité et son hétérogénéité interne (pratiques informelles, jeux traditionnels autochtones, mouvement scout, EP scolaire, clubs civils). Ainsi, il nous sera possible de dégager des similitudes, des proximités entre les différents cadres de pratiques corporelles, des processus communs se déroulant éventuellement selon des temporalités propres. Ces temporalités autonomes se rejoindront peut-être dans des conjonctures-pivots, sortes de nœuds historiques où convergent les transformations de plusieurs champs a priori indépendants. Certains mécanismes toucheront tous les champs d'autres qu'une partie ou subiront des aménagements en fonction des disciplines... En aucun cas il ne s'agira de considérer les différentes pratiques corporelles étudiées comme un ensemble homogène : notre réflexion combinera mise à jour de la spécificité des processus à l'œuvre dans la diffusion des pratiques et tentative d'identification de tendances plus générales et communes. Une étude comparative des différentes activités sportives pourrait peut-être nuancer cette thèse de l'instrumentation ? La séparation en équipe mono-ethniques, nette en football sport populaire où cette structure d'opposition atteint son paroxysme, est sans doute plus subtile dans les autres disciplines où le nombre de pratiquants était plus faible.

Bancel¹⁶ étudiant la situation des pratiques corporelles en Afrique occidentale française (AOF) note ainsi : « l'institutionnalisation du sport est un phénomène différentiel selon les disciplines : certains sports individuels comme le tir, l'équitation, le tennis, la natation connaissent une faible progression voire une régression : cette singularité indique assez que ces sports demeurent par excellence des activités de distinction du colonat blanc. L'imperméabilité des clubs aux africains est marquante : non seulement pour des raisons d'impécuniosité mais aussi parce qu'il existe une volonté proprement socioculturelle de préserver des îlots de sociabilité exclusivement réservés au colonat européen et qui renvoie une nouvelle fois à la réaction conservatrice du colonat... A la fin des années 1950, quelques hauts fonctionnaires africains sont admis à Dakar dans les clubs de tennis. Ce phénomène

¹⁶ Bancel (2000). *Sport civil et politique sportive en AOF (1944-1958)*. Revue STAPS n°52.

tardif et marginal annonce l'agrégation des élites bureaucratiques africaines aux espaces de sociabilité de la diaspora blanche en Afrique de l'ouest. Certaines pratiques (comme l'équitation, le tir et l'escrime) restent totalement hermétiques à la pénétration africaine même élitaire. Il paraît vain d'adopter ici un angle d'analyse culturaliste pour expliquer une éventuelle réticence des africains aux sports individuels liée à l'atavisme communautariste de ces derniers. Les frontières socioraciales de la société urbaine coloniale se reproduisent en fait d'elles-mêmes dans les pratiques grâce aux artéfacts des obstacles financiers posés sur le chemin de l'accession à celles-ci mais surtout par l'acceptation informulée des acteurs de la fracture sociale entre africains et européens. Ces derniers se replient d'autant plus sur leurs prérogatives et ces espaces se ferment d'autant plus et deviennent de plus en plus ségrégués qu'ils s'inscrivent dans un contexte sociopolitique qui voit les élites africaines investir des positions sociales (notamment dans l'administration) jusqu'alors réservées au blanc ». Cet auteur étudie également la place centrale qu'aimerait faire jouer l'administration coloniale à l'athlétisme¹⁷ en tant que « discipline assimilatrice ». L'administration verrait dans cette activité « un moyen de façonner l'indigène à sa propre image » : « dans le cadre de la mission civilisatrice, l'athlétisme s'impose après la seconde guerre mondiale comme le vecteur sportif privilégié de la conversion des africains aux valeurs de la performance individuelle et de la rigueur corporelle. Cette lutte culturelle n'est pas seulement positive : elle doit contribuer à l'éradication de la mentalité primitive notamment des excès de solidarité lignager et communautaire. L'athlétisme s'enchaîne ainsi dans les préceptes de l'assimilation coloniale et sa pratique prolonge et durcit la compétition scolaire par la mesure exacte de la performance. A l'irrationalité supposée des fétiches et des croyances religieuses africaines (socle d'une émotivité fataliste), la pratique de l'athlétisme oppose la volonté positive et consciente de l'individu luttant pour son propre dépassement dans la rationalité de l'entraînement et de la mesure de sa progression. L'athlétisme est ainsi perçue comme une école d'auto-évaluation et d'individuation, comme la discipline par excellence de l'incorporation des valeurs occidentales ».

Une seconde objection renvoie ensuite à la possibilité d'affiner l'analyse politique proposée par Fates. Ce dernier note par exemple que de nombreux acteurs sont à la fois militants nationalistes et dirigeants sportifs. Mais, il serait intéressant de connaître, outre l'existence de ces casquettes multiples, la chronologie des adhésions : quel engagement est

¹⁷ Bancel (2003). *Une discipline assimilatrice ? La promotion scolaire et extrascolaire de l'athlétisme en AOF. 1950-1960*. In Simonet et Veray *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

antérieur à l'autre ? Les militants déjà aguerris dans les organisations de partis politiques infiltrèrent-ils dans un second temps seulement les mouvements scouts et sportifs pour conquérir une masse toujours plus grande de nationalistes potentiels ? N'est-ce pas plutôt la pédagogie mise en œuvre dans ces mouvements et l'axiologie qui y est véhiculée qui exalte le sentiment nationaliste et finit par faciliter, seulement après, l'émergence de nouveaux militants politiques ? Ces deux hypothèses sont-elles forcément antinomiques ? Ces deux casquettes ne se construiraient-elles pas consubstantiellement ? Sur ces diverses interrogations, les avis sont partagés : selon Kaddache¹⁸, « le PPA recrutait ses militants dans les groupements de jeunes qu'il finit par contrôler et orienter ». A l'inverse, pour Carlier, le processus d'affiliation est plutôt inverse : « le club est de par l'émulation, la solidarité, la conscience de groupe qu'il entretient la structure préparatoire au regroupement politique pour de nombreuses futures recrues de l'ENA (étoile nord-africaine) et du PPA ».

Toujours dans notre ambition d'affiner la lecture politique de la diffusion des pratiques corporelles, il nous semblerait pertinent de dévoiler la diversité des formes que revêt la participation de ces différents mouvements à l'éveil politique. Prenons comme illustration les origines de la scission du scoutisme musulman en 1948 étudiées par Bouamrane et Djidjelli¹⁹. Celle-ci donne naissance à deux fédérations qui mèneront sept ans durant des activités en parallèle, les SMA (scouts musulmans algériens) et les BSMA (boy-scouts musulmans algériens). Ces derniers défendent une politique d'éveil patriotique mais indépendante des partis politiques. Ils développent les idées d'un attachement au pays, les revendications nationalistes demeurent mais ils refusent l'affiliation unique à un parti. L'association s'affirme éducative et comme ne relevant d'aucun parti politique. Ils défendent l'apolitisme de l'association comme les statuts le stipulent d'ailleurs. Cette neutralité souhaitée par certains ne fait pas l'affaire des partis politiques. A l'inverse, les SMA sont entièrement dévoués au PPA-MTLD (mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). Cette scission affaiblit l'unité du scoutisme... Ces clivages politiques, dans certaines configurations historiques (notamment quand la survie du mouvement est menacée), sont tus. Après l'unification pendant la seconde guerre mondiale, la scission redevient d'actualité à partir de 1948 avant que les deux mouvances se rapprochent de nouveau en 1962. Ces va-et-vient incessants témoignent du caractère durable et profond des tensions que l'on ne peut réduire à des conflits de personnes. Les différends entre EMA/SMA en 39 puis SMA/BSMA en 48

¹⁸ Kaddache (1980). *Histoire du nationalisme algérien*. Alger : Rocher noir.

¹⁹ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger : Dar El Oumma.

sont, selon les auteurs, des oppositions de principes éthiques et idéologiques. Trois éléments principaux constituent le creuset de ces divergences : tout d'abord, le positionnement sur la question *mouvement de masse ou d'élite* ? Djidjelli, porte-parole des BSMA, indique : « beaucoup de jeunes musulmans vinrent au scoutisme mais combien furent vraiment pénétrés de son idéal ? Les BSMA optent pour mouvement éducatif d'élite : servir, perfectionner, éclairer pour les BSMA qui s'oppose aux conviction des chefs SMA d'après 48 chez qui on retrouve « se servir du scoutisme, l'instrumentaliser » ; second objet de discorde, *le respect des valeurs ou pragmatisme* ? Pour les BSMA, la promesse et la loi scoutes n'ont de sens que si elles sont tout le temps respectées, de façon générale et absolue. Ils se réclament des idéaux de Baden-Powell ; enfin, le point de vue adopté dans le débat *civisme ou militantisme* ? Les BSMA réclament une neutralité apolitique se situant au-dessus des conflits de partis, seule à même de préserver la vocation éducative. La rupture de 48 est résumée dans la phrase « le civisme n'est pas le militantisme ». La loi scoutie fait du patriotisme une obligation. Ainsi, servir son pays est-il essentiel. Le patriotisme est considéré par les BSMA comme le bien de tous, aucun parti ne saurait l'accaparer ni le monopoliser ce qui explique leur refus d'une subordination des jeunes à la doctrine d'un parti ». Deux exemples supplémentaires d'analyse politique à la fois fine, nuancée et complexe nous sont donnés respectivement par Blanchard²⁰ et Bancel²⁰. Le second s'intéresse au positionnement politique des mouvements scouts EDF (éclaireurs de France) et SDF (scouts de France) en AOF afin de rendre compte de leur développement différentiel. Il aboutit aux conclusions suivantes : « les éclaireurs défendent la position d'une formation de l'élite africaine qui accèdera à des postes à responsabilités sans que cette perspective ne débouche nécessairement sur l'indépendance. Selon eux, le meilleur moyen de conserver des liens avec cette élite est de lui faire incorporer des valeurs communes. L'africanisation des cadres est très précoce et répond au désir des jeunes urbains de se voir confier des responsabilités. Les EDF sont un mouvement composé d'une très forte majorité d'africains qui accompagnera l'évolution politique de la jeunesse urbaine scolarisée. Le positionnement politique des EDF et les spécificités de son recrutement social favorisent le développement du mouvement laïc face à son homologue catholique. A l'opposé, le positionnement politique plus conservateur des SDF tient en partie au recrutement de l'encadrement. Le mouvement est objectivement assis sur les fractions les plus conservatrices

²⁰ Blanchard (2004). *La vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 30*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

²⁰ Bancel (2004). *Les SDF et les EDF en AOF 1945-1960. Les conditions sociales et politiques du développement des deux mouvements de jeunesse en contexte colonial*. In Combeau-Mari. *Sports et loisirs dans les colonies. 19-20^{ème} siècles*. Paris : Le publieur.

du colonat blanc ce qui limite toute autonomisation des SDF et toute implication dans le vaste mouvement de politisation des jeunes scolarisés. Le renforcement du mouvement laïque vis à vis de son homologue catholique est dû à la mise en avant de la problématique de l'autonomisation. La logique socio-politique est alors sur-déterminante par rapport à la logique institutionnelle : le soutien sans faille de l'administration coloniale aux SDF n'empêche pas les EDF de prendre le dessus ayant su accompagner l'évolution politique de la jeunesse scolarisée ». Blanchard, quant à lui, discute de la pluralité des références politiques des leaders du nationalisme musulman algérien. Il montre ainsi qu'une fraction indigène dans les années 1930 adhère à l'ultra-droite nationaliste française : « beaucoup de cadres autochtones formés dans ces structures deviendront ultérieurement membres du FLN ce qui pose la question de la diversité des sources et références du nationalisme algérien. Celui-ci ne serait donc pas totalement issu d'une lignée arabo-musulmane mais puiserait bien certains fondements dans l'idéologie d'extrême-droite nationaliste française. Les structures, les modèles idéologiques, les modalités d'embrigadement de la jeunesse présent dans ces mouvements ont influencé les futurs dirigeants indépendantistes au moment d'organiser leur action. Le fait que l'ultra-droite européenne influence une minorité de la jeunesse algérienne (ce qui revient à poser l'existence d'une pluralité des sources du nationalisme algérien) témoigne d'une ambiguïté des références pour l'édification de la personnalité algérienne y compris chez les plus fervents défenseurs de l'indépendance ». L'ambiguïté serait ainsi non seulement culturelle mais aussi politique. « En 1936, les croix de feu comptent 27000 militants dont 10% de musulmans. Les indigènes concernés constituent l'élite de la communauté dominée. Les relations entre les élites nationalistes indigènes avec l'ultra-droite sont complexes. Beaucoup rejoindront plus tard les rangs du FLN. Le discours de propagande ultra s'adresse principalement aux élites indigènes rarement aux masses sauf à l'occasion de manipulations antisémites. L'engagement des élites indigènes qui s'engagent dans ce mouvement nationaliste et plus tard se rapprocheront de l'Allemagne nazie ne peut se résumer à un simple intérêt financier (les conférences organisées par des élites indigènes à destination des musulmans étaient très bien rémunérées notamment par le PPF). Leur engagement est aussi et surtout lié à une grille de priorité qui leur semble évidente : tout d'abord le problème juif, puis celui du communisme enfin le statut individuel et l'attachement à des principes d'autorité. Ensuite et enfin vient la question du nationalisme qu'il soit lié à la France ou à la future nation algérienne. Ainsi, la question de l'antisémitisme comme bases d'alliances ponctuelles entre la droite extrême et certaine fraction de la société musulmane mérite d'être posée et soulignée ».

Un dernier point de la thèse de Fates porte à critiques : étudiant le nationalisme algérien sous l'œil unique de l'analyse politique, il tend à éluder toutes les considérations qui relèveraient de l'axiologique, du culturel. Ces aspects sont, selon nous à l'origine, de clivages internes, de divisions au sein du mouvement de libération. Errais et Ben Larbi²¹ soulignent ces ambiguïtés, cette situation paradoxale lorsqu'ils indiquent : « le combat ne se réduit pas à repousser des forces mais consiste à admettre des valeurs. Or, certaines de celles-ci altèrent à la longue ce pourquoi on combat. Ce serait peu que de résister à l'agresseur si insidieux qu'il se fasse ou si brutal ; mais il y a chez l'adversaire ce qu'on absout, ce qu'on admire ou ce qu'on aime ». L'indépendance est elle finalement un acte de rupture totale avec la situation coloniale antérieure ? N'est-elle pas en fait une nouvelle forme de l'application du pouvoir qui garde au fond intactes les structures réelles de domination ? ». L'interférence des dimensions politiques, culturelles, axiologiques dans chaque situation sociale qui semble niée par Fates accordant le primat à la seule dimension politique constitue selon nous la faille la plus dommageable dans l'interprétation de Fates.

L'univocité de l'interprétation par le politique, présente dans la majorité des productions de Fates, en est sans doute l'aspect le plus discutable. La thèse défendue selon laquelle les musulmans se ré-approprieraient une pratique étrangère par homomorphisme (c'est à dire en se mouvant dans les cadres de la forme occidentale) et la retourneraient contre le colon à des fins revendicatives est solidement ancrée sur l'examen de rapports de police et de renseignements généraux. Ces deux structures ont développé un dispositif de surveillance particulièrement élaboré pour « canaliser » ces différents mouvements. Cependant, cette version ne rend compte que d'une partie de la réalité coloniale que nous décidons d'envisager en réaction comme un tableau beaucoup plus complexe. En ne retenant dans son interprétation que l'explication a priori la plus évidente, ne risque-t-on pas de commettre une simplification abusive (« cf. la règle du rasoir d'Occam ») ? Peut-on raisonnablement penser que des jeunes sportifs musulmans « s'appuyant sur la civilisation occidentale pour récupérer leur identité arabo-musulmane » puissent demeurer entièrement hermétiques à toute pénétration dans leur économie psychique de schèmes culturels inhérents à la civilisation européenne ? S'appuyer sur un support étranger même pour construire son autonomie et sa différence peut-il s'opérer sans une assimilation même inconsciente de normes exogènes qui en sont constitutives ? Le sport, s'il permet l'expression d'idées nationales, ne s'accompagne-t-il pas aussi de

²¹ Errais, Ben Larbi. (1986). *Analyse des mécanismes de la domination culturelle: l'exemple des pratiques corporelles dans le Maghreb*. In Les Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

l'intériorisation plus ou moins conscientes par les rebelles de valeurs véhiculées par la communauté-même contre laquelle ils engagent un combat révolutionnaire ? L'émancipation tant convoitée n'engendrerait-elle pas consubstantiellement une ré-actualisation des catégories de perception des musulmans qui tendrait à les rapprocher de la pensée occidentale ? « La théorie de l'acteur rationnel » qui sous-tend l'instrumentalisation du sport est-elle à elle-seule suffisante et heuristique dans ce contexte colonial ? La prégnance de mécanismes plus diffus d'acculturation ne mériterait-elle pas d'être prise en compte parallèlement rendant le positionnement de la communauté et de l'individu moins tranché, plus ambigu. A titre individuel, il serait possible de repérer des situations de porte-à-faux politico-culturelles voire de déchirement (cf. Léon²² qui retrace le parcours tiraillé d'anciens élèves de l'école normale de Bouzaréah ne sachant plus se situer entre leur culture d'origine et d'accueil). A titre collectif, la communauté musulmane ne serait-elle pas clivée par des fractions indigènes plus ou moins imprégnées d'idéologies occidentales ? Le corps social et individuel indigène serait-il aussi lisse et homogène que Fates le laisse entendre ? Ne doit-on pas chercher à élucider les influences plurielles qui le travaillent ?

Comment peut-on interpréter l'occultation de tout ce pan de l'acculturation dans les travaux de Fates conduisant à une vision « unilatérale » de la diffusion des pratiques corporelles ? Nous avancerons trois hypothèses principales. La première serait liée à sa formation de politologue qui l'encourage à développer prioritairement la thèse de la récupération « sous l'angle de la science politique » en minimisant les processus de transfert culturels et les clivages sociaux ? La seconde piste de compréhension de cette « scotomisation » serait liée à l'implication du chercheur dans son objet d'investigation : Fates (tout comme Derouich et Kaddache. Ces derniers sont en outre des anciens responsables du scoutisme musulman ayant participé activement et de l'intérieur à la diffusion des pratiques corporelles qu'ils étudient a posteriori une fois devenus historiens) est un chercheur algérien qui, faute d'avoir objectivé suffisamment son engagement dans ses travaux, risque de relayer une vision quelque peu tronquée de la réalité coloniale, que l'on pourrait qualifier de « mythologie de la résistance à la colonisation » dans les mouvements de jeunesse qui la plupart du temps ont établi eux-mêmes leur propre histoire. La troisième et dernière hypothèse renverrait à la nature des sources archivistiques dépouillées. Les documents dits de « surveillance » (rapports des renseignements généraux, circulaire d'interdiction de pratiquer ou d'activité sous conditions...) seraient plus facilement accessibles que ceux dits de

²² Léon (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*. Paris : L'harmattan.

« gestion » (concernant les pratiques effectivement mises en œuvre comme les rapports d'inspection) dont une grande partie est restée en Algérie et dont l'interprétation est moins évidente.

Afin de dépasser les quelques critiques émises à l'encontre des travaux de Fates, nous proposerons d'articuler dans notre réflexion les dimensions politiques, culturelles et sociales. Nous nous appuyons alors sur Carlier²³ analysant « le problème qui renvoie au statut de causalité historique ou plutôt à son modèle d'intelligibilité » : selon lui, « tout ne se ramène pas au politique (même pour les mouvements aussi engagés que les SMA) qui surdéterminerait les autres causes ». Lanfranchi²⁴ partage cette conviction selon laquelle une simple approche par le politique ne peut-être que limitative voire « mutilante » de la réalité sociale : « de nombreuses analyses sociologiques réduisent fréquemment les compétitions sportives aux enjeux générés dans le champ politique. Le stade ne représente alors que le lieu d'une théâtralisation des luttes qui opposent dominants et dominés ou colonisateurs et colonisés. Ainsi, la passion réelle des Algériens pour le football (en 1934, le nombre de licenciés Algériens dénombrés par la FFF (fédération française de football) est supérieur à celui de la région parisienne) apparaît uniquement comme l'une des conséquences de la mobilisation politique, ce qui revient à prendre à la lettre les discours des dirigeants du FLN (front de libération nationale) eux-mêmes. Pour ces derniers, le football, héritage de l'occupant, n'accède à la légitimité que dans la mesure où il devient un moyen de contester l'hégémonie culturelle du colonisateur sur le terrain de celui-ci. Prendre en compte cet enjeu doit se faire avec la précaution d'éviter toute interprétation réductrice. La constitution des identités nationales n'est qu'un aspect de cette appropriation. Mais la pratique sportive a également une prétention « universalisante » d'intégration qui questionne l'univocité d'une stricte interprétation par le politique ». Selon Fates, « le sport ne peut être, en Algérie, taxé de phénomène aliénant ». La libération vécue au plan politique (au sens d'éveil patriotique) ne mérite-t-elle pas d'être nuancée au niveau des structures sociales, mentales et culturelles ? Nous tenterons de démontrer que l'affirmation de l'idée nationale se combine, en Algérie, à un phénomène de brouillage identitaire plus souterrain. Durant la période coloniale, il est déjà possible de repérer des traces de conflits, les prémisses d'ambiguïté culturelle latentes mais, celles-ci seront en partie atténuées par la prépondérance d'une cause transcendante faisant

²³ Carlier. Op cit.

²⁴ Lanfranchi (1994). *Mekloufi, un footballeur dans la guerre*. Actes de la recherche en sciences sociales n°103.

taire (temporairement) les antagonismes. Ces situations de porte-à-faux resurgissent violemment après la libération.

Nous sommes donc amenés, dans un premier temps, à re-valoriser le pôle de l'acculturation, celui-ci correspondant globalement à un processus au long-terme d'incorporation de schèmes occidentaux.

II) Une première voie de dépassement : pour une re-valorisation de la dimension acculturante des pratiques corporelles occidentales.

Stora²⁵ corrobore notre volonté d'inscrire une partie de nos interprétations dans le temps long. Il étudie l'influence des instituteurs de l'école française sur le parcours de leaders nationalistes et déclare : « après la critique radicale des instituteurs comme diffuseurs de l'idéologie coloniale dans les années 70 en France, voici venu maintenant le temps de la complexité. Des restitutions sans anachronisme des influences réelles que ces hommes et ces femmes ont exercé dans l'histoire de l'Algérie contemporaine. Ce retour au temps long et aux imprégnations en profondeur est tout à fait décisif pour comprendre y compris l'Algérie d'aujourd'hui ».

1) Travail théorique autour de la notion d'acculturation.

Un premier impératif consistera à déterminer les frontières sémantiques entre les notions d'acculturation, d'assimilation, d'homogénéisation, de fusion, d'intégration, de socialisation, d'identité.

En recourant au concept d'acculturation, nous entendons montrer comment une culture imprègne l'individu et par assimilation forge sa personnalité ; comment réciproquement cette personnalité représente, reflète et transforme cette culture ; la culture en soi n'existe pas. Elle n'est pas un modèle figé, extérieur, qui s'impose sans susciter des résistances. La culture n'existe que par les groupes sociaux qui l'incarnent. Chaque groupe social ou ethnique est

²⁵ Stora (2004). *Synthèse des débats*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Paris : SUDEL.

représentatif d'une culture particulière. Il y a ainsi profusion de sous-systèmes culturels susceptibles de générer des conflits, des incompréhensions, des ruptures de personnalité d'autant plus grave que l'écart entre culture vécue et culture imposée est grand.

Plus précisément, le concept d'acculturation regroupera l'ensemble de phénomènes résultant du contact direct et continu entre des groupes d'individu de cultures différentes. Quatre processus distincts d'acculturation peuvent-être identifiés : l'intégration représentera le maintien partiel de l'identité originel associée à une participation aux modes de vie de la culture dominante. Diamétralement opposé, nous retrouverons la marginalisation, le plus souvent non choisie, subie, processus au cours duquel le groupe en transit perd son identité d'origine et n'a pas la possibilité d'intégrer celle de la culture dominante. La ségrégation revient à préserver sa culture originelle tout en choisissant ou en étant empêché de participer à la culture d'accueil. Enfin, l'assimilation correspondra à un abandon de son identité culturelle originelle au profit de celle de la communauté dominante.

Afin d'approfondir ce que recouvre le concept, Bourdieu²⁶ propose deux modèles d'acculturation. Il s'intéresse aux pratiques sociales et économiques kabyles. En opposition à un modèle de travail capitaliste, il présente les paysans kabyles comme participant à une économie du don ou de la bonne foi dans laquelle le travail individuel et collectif reste extérieur à l'esprit de calcul. Les mécanismes de reproduction sociétale y semblent puissants. Un tel système fermé peut-il subir des transformations ? Afin de répondre à cette interrogation, Bourdieu suggère deux modèles diachroniques dans lesquels le changement est conçu comme un processus essentiellement exogène par rapport à l'enracinement naturel de l'habitus : « d'après le premier modèle, la transformation sociale transparait progressivement par l'intermédiaire d'un ajustement dialectique de l'habitus aux modifications continues des conditions matérielles objectives de l'environnement naturel. La vie sociale kabyle bien qu'encline à une reproduction potentiellement infinie réagit donc en continu par rapport au monde dans lequel elle est enracinée et change subtilement pour s'adapter à ses exigences. Ce mode de transformation est progressif, imperceptible, méconnu des acteurs sociaux kabyles ». Le second modèle, à l'inverse, coïncide avec une transformation brusque spectaculaire génératrice d'une crise du sens commun établi. Les processus de contacts entre cultures ou de bouleversement politico-économiques rompent la correspondance entre structures subjectives et objectives et permettent aux individus de se libérer du poids de la méconnaissance, condition préalable à une remise en question de l'ordre quotidien et à une transformation des

²⁶ Cité par Silverstein (2003). *De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyles*. Actes de la recherche en sciences sociales n°150.

habitus. L'origine de la crise est exogène et provient ici de la modernité européenne ». Ainsi, tout processus d'acculturation contiendrait une part de déculturation comme ont pu l'étudier Sayad et Bourdieu en 1964 avançant l'idée d'une « désintégration sociétale en Kabylie ».

Dans tout processus d'acculturation, nous retrouverons donc la rencontre conflictuelle de deux systèmes différenciés d'appréhension du monde. Par le biais d'une crispation communautaire, chaque groupe craignant une dissolution identitaire, tentera de rester imperméable à l'influence étrangère. On parlera alors d'acculturation antagoniste. Mais, nous sommes convaincus que, subrepticement, le contact prolongé, sous l'effet d'assauts répétés, finira par heurter les schèmes perceptifs, organisateurs des pratiques, précocement incorporés. Nous en venons ainsi à questionner la force inertielle et la stabilité du concept d'habitus.

Entendu dans cette acception, les phénomènes d'acculturation sont partie prenantes du processus globalisant de construction identitaire qu'est la socialisation. Par socialisation, nous entendons spontanément « transformation d'un individu en un être social ». Nous envisagerons ces modifications comme un processus durable, évolutif, dynamique, non circonscrit dans le temps au cours duquel se développent la participation sociale et la personnalité dans sa dimension inter-humaine. Elle façonne, construit l'identité de chacun et la conscience de soi dans la société. Elle consiste en l'acquisition de connaissances, de valeurs, de symboles, de manière de faire, penser, sentir qui sont propres à des groupes, à la société et à la civilisation dans laquelle l'individu est amené à vivre. Cette adaptation à l'environnement social se subdivise habituellement en socialisation primaire (associée aux acquisitions précoces incorporées) et socialisation secondaire soulignant le dynamisme d'un processus s'enrichissant en permanence sous l'effet des interactions vécues tout au long de la vie.

On oppose généralement deux conceptions de la socialisation : la première défendue en premier par Durkheim avance que « la socialisation consiste en la transmission de valeurs et de savoirs par les agents et les institutions traditionnels : famille et école. Se socialiser reviendrait à intérioriser du social, des valeurs, des normes qui sont extérieures à l'individu et lui préexistent. La société préexiste à l'individu qui l'incorpore progressivement. Le social est incorporé sous formes de normes, de valeurs, d'habitudes corporelles, de schèmes de pensée de façon parfois inconsciente. On parle de socialisation verticale : transmission d'un adulte (le détenteur de l'autorité) vers l'enfant apprenant par transvasement. Dans le second modèle, l'individu et l'enfant deviennent les propres acteurs de leur socialisation : cette dernière est désormais pensée comme le produit des interactions sociales ; le social ne préexiste plus aux

individus mais ce sont les individus qui en deviennent les constructeurs-mêmes. Pour Dubar²⁷ et Galland²⁸, « la socialisation est de moins en moins une transmission et de plus en plus une expérimentation, c'est à dire le produit d'expérience vécue ». On parlera de socialisation horizontale en situation d'interaction. Selon Bodin, Héas et Robène²⁹, cette conception « relativise l'argumentaire bourdieusien développé dans *La distinction* en proposant une revalorisation de la rationalité complexe des aspirations ou sentiments des individus ». Elle s'inscrit d'avantage dans la perspective ébauchée par Lahire³⁰ de « l'acteur pluriel » : « l'acteur, au fil de sa socialisation, vit des expériences variées, rencontre d'autres individus, remplit simultanément et successivement des rôles différents et parfois inattendus au regard des habitudes de pensée et des schèmes possibles d'action qui lui étaient symboliquement attribués en raison de son origine sociale ». Or, pour Bourdieu³¹, ce cheminement structurant reste irrémédiablement lié aux expériences de classe : « l'habitus est le produit de toute l'histoire individuelle, mais aussi au travers des expériences formatrices de la prime enfance, de toute l'histoire collective de famille et de la classe ». « A l'inverse, l'observation d'une socialisation de l'acteur s'effectuant par paliers successifs, dans des sphères sensiblement différentes, laisse émerger non seulement l'idée que des apports successifs d'habitude de pensée ou de schèmes d'action constitueront autant de répertoires disponibles et utilisables selon les contextes, mais encore que ces dispositions parfois antagonistes pourront être réactivées en fonction des circonstances et du jeu qu'il s'agit de jouer. Ce qui au final donne une image des potentialités de l'acteur beaucoup moins restreintes que ne les distingue Bourdieu, dans la mesure où, selon cette perspective, les dispositions acquises sont traversées par des dynamiques moins déterministes et d'avantage tributaires des interactions et des logiques d'actions »³².

Fruit des processus de socialisation, nous appréhenderons le concept d'identité comme la définition qu'une personne peut donner d'elle-même aux autres et à elle-même de ce qu'elle est en tant que personne sociale et individuelle. Il s'agit là d'une nécessité vitale au plan social et psychologique car elle assure à l'individu une place dans la société et confère une unité entre l'être et l'agir. Les identités sociales et individuelles se construisent en

²⁷ Dubar (1991). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.

²⁸ Galland (1997). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.

²⁹ Bodin, Héas, Robène (2005). *Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée*. Revue Sociologie et sociétés volume XXXVI.1.

³⁰ Lahire (sous la dir). (2001). *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*. Paris : La découverte.

³¹ Bourdieu. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : les éditions de minuit.

³² Bodin et al. Op cit.

parallèle, consubstantiellement. Elles constituent un ensemble de propriétés et d'appartenances qui permettent de se désigner et d'être désigné (sous entendant jugement de valeurs et approbation sociale). L'identité est à facette multiple : nous appartenons à différents ensembles religieux, politiques, associatifs... L'identité n'est pas innée, elle résulte de la socialisation, des relations avec autrui, des interactions. La construction identitaire est un processus évolutif d'ajustement et de négociations permanentes. Dans le cadre de notre étude centrée autour de la situation coloniale algérienne, la pluralité des références culturelles qui cohabitent pourrait s'avérer exemplaire pour tenter d'articuler les deux conceptions de la socialisation et apprécier la manière dont elle suscite des tiraillements tant au niveau individuel qu'interpersonnel pouvant aller jusqu'au brouillage voire à la confusion identitaires.

Le travail théorique que nous proposons à propos des notions d'acculturation, de socialisation, d'identité n'a aucune prétention à l'exhaustivité surtout lorsque l'on connaît l'ampleur des controverses sociologiques qu'elles engendrent dans leur sillage. Il s'agissait ici, simplement et modestement, d'apporter quelques précisions terminologiques et conceptuelles permettant de développer sereinement notre argumentation historique sans risque de confusion avec le lecteur. Il convient à présent d'apprécier la façon dont s'articulent concrètement dans le contexte colonial algérien ces différents mécanismes afin de rendre compte de la complexité qui le caractérise et des ambiguïtés qui le traversent. Avant de spécifier ces différents processus au cas précis de la diffusion des pratiques corporelles, cœur de notre étude, nous montrerons que l'acculturation touche un spectre particulièrement large d'activités sociales, génératrices quasi systématiquement de situations d'entre-deux.

2) Manifestations, relais et impact du phénomène d'acculturation en dehors du champ des pratiques corporelles.

Les processus d'acculturation peuvent être supportés et se concrétiser dans des domaines aussi variés que sont l'habitat, les mode de sociabilité, l'habillement, le rapport au temps et à l'espace, les relations inter-générationnelles, ... Les vecteurs d'acculturation sont multiples. Léon³³ distingue deux grandes modalités d'acculturation: diffuse (par la vie en

³³ Léon. Op cit.

communauté avec les européens même si nous admettons avec Chaulet³⁴ la relative imperméabilité des deux communautés européennes et musulmanes y compris en 1945 : « bien que côtoyant quotidiennement les algériens dans la rue, au travail, dans les stades, les européens vivent en majorité dans une société fermée sur elle-même, étrangère à la langue, à la culture et à la vie de la société algérienne. Les frontières de l'apartheid pour n'être pas visibles ou légales n'en étaient pas moins réelles et vivantes et efficaces ») ou contrôlée (notamment par l'élévation du niveau d'étude). Des frontières apparemment étanches vont cependant être infiltrées par le biais de vecteurs multiples qui vont générer le plus souvent chez les indigènes des situations de porte-à-faux entre culture originelle traditionnelle arabo-musulmane et culture occidentalisée incarnée par le colonat. Cette inter-pénétration voulue par certains, fuie par d'autres, redoutée par beaucoup engendre de façon souterraine l'instauration de « brouillard culturel » voire de « dédoublement identitaire » débouchant parfois sur l'impression de « se perdre entre deux cultures » pour reprendre la savoureuse formule de El Houali El Houssaïne³⁵.

Bourdieu³⁶ étudie une des manifestations de l'acculturation à travers les modifications que connaît la maison kabyle durant la période coloniale. Les dépossession foncières engendrées par plus d'un siècle de colonisation et à leur suite les migrations des campagnes vers les villes ont entraîné des changements profonds du paysage social et géographique de la Kabylie. Pour Bourdieu, « la maison kabyle est un espace parfaitement structuré qui reflète et structure l'habitus. La maison joue le rôle de pièce centrale de l'organisation sociale. Elle est le centre naturel des configurations et des différenciations spatiales existant en Kabylie. Les opérations de regroupement motivées par le souci militaire d'empêcher les fellaghas du FLN d'utiliser les zones montagnardes des villages kabyles visaient à regrouper les populations déplacées et à les intégrer dans de nouvelles structures de socialité européenne. La nouvelle architecture des camps gouvernementaux ne prévoyait aucune distinction spatiale de partition sociale (cf. suppression de l'utilisation sexuée des espaces). De telles transformations de l'espace domestique ont eu un effet destructif indélébile sur l'habitus kabyle. L'habitat est la projection symbolique des structures les plus fondamentales de la culture. La transformation de ce premier entraîne une transformation généralisée du système culturel. Après l'indépendance, le même prisme du déracinement ressurgit : les gouvernements victorieux du

³⁴ Chaulet (2004). *Entretien avec... Un itinéraire algérien*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

³⁵ El Houali El Houssaïne (2001). *La planche du salut*. In *Bodin Sports et violences*. Paris : Chiron.

³⁶ Bourdieu (1970). *La maison kabyle ou le monde renversé*. Cité par Silverstein. Op cit.

FLN se sont empressés de forger une identité nationale unifiée qui transcenderait et surmonterait les distinctions et les divergences culturelles locales. En 64, la charte d'Alger déclare l'Algérie comme un pays arabo-musulman et condamne les identités régionales perçues comme des survivances féodales et des obstacles à l'intégration nationale. On modifie l'architecture des villages et des maisons : à travers cette transformation spatiale, s'opère un processus de déstructuration, de bouleversement de l'organisation sociale et familiale. Avec l'apparition de la maison moderne, les kabyles assistent à la désintégration de leur culture. Cette construction d'une nouvelle cité n'a pas entraîné de facto le remplacement de l'habitus kabyle par des modes européens d'organisation sociale. On parlera plutôt d'une structure sociale exposée à une multiplicité d'influences externes.

Carlier³⁷ étudie deux autres manifestations et support du processus d'acculturation contribuant à la création chez les musulmans, -le terme méritera d'être ultérieurement pondéré- d'une sorte de « schizophrénie culturelle ».

Dans un premier temps, il s'intéresse à la « signalétique du corps et à la présentation de soi » : selon lui, « la construction gestuelle et vestimentaire de la relation sociale et du paraître social connaît de fortes inflexions dans les années 1940. L'enveloppe physique des corps individuels et finalement du corps social est remaniée jusqu'au défi et à la rupture des normes jusqu'ici socialement acceptées. Des signes de rupture apparaissent dès les décennies 1920-1930 qui voient de jeunes citadins musulmans adopter la mode occidentale (le costume 3 pièces). Le changement des années 40 est à la fois quantitatif et qualitatif : de jeunes citadins algériens de couches moyennes ou populaires marchent dorénavant tête nue, trait nouveau qui marque l'avancée du processus d'acculturation vestimentaire. Les jeunes des années 1940 entraînent derrière eux l'europanisation généralisée du vêtement et du costume. Le port de la chéchia accuse dorénavant l'écart entre les générations et resserre le jeu de la distinction... Pour ce qui est des femmes, les années 40 sont celles d'avancées dans la scolarisation des filles qui au compte-goutte commencent à dépasser le cadre de l'école primaire supérieure. Une infime minorité de filles commencent à porter le vêtement européen, à quitter le voile, à marcher tête nue, à faire du sport, à aller au cinéma, chez le coiffeur. L'impulsion vient d'Alger ».

Dans un second temps, il étudie la reconfiguration, sous l'effet d'influences occidentales multiples, des rapports trans-générationnels et notamment l'apparition de

³⁷ Carlier. Op cit.

« nouvelles figures juvéniles d'autorité qui contrastent avec la gérontocratie traditionnelle ». Il parle de « crise et de renouvellement de la guidance » : « dans la décennie 45-55, certaines figures patriarcales de la guidance perdent de leur puissance. Il en est ainsi de la figure du grand Alem ou encore celle du Cheikh mystique qui d'une certaine manière fusionnent dans la même personne avec Ben Badis, un des hommes phares des 30's. Ni Ibrahimi ni Tebessi ne parviennent à égaler sinon à pérenniser ce modèle du père et du maître (...). Plus généralement, ce sont toutes les figures traditionnelles de guidance qui commencent à s'user surtout dans la jeunesse urbaine au profit de la généralisation de nouvelles figures d'autorité juvénile ». Le scoutisme et le mouvement sportif, en la personne du chef routier, du capitaine-entraîneur ou du joueur-dirigeant, promouvront de nouvelles figures d'autorités juvéniles ou jeunes adultes dont la force est grandissante à partir des années 40 bouleversant par la même les structures ancestrales de domination. Carlier ira jusqu'à employer l'expression de « révolution juvénile » : « dans chaque domaine (politique, culturel, littérature, engagement corporel), la jeunesse va constituer un élément moteur de l'innovation, du changement voire de la mutation avec des classes d'âges initiatrices qui diffèrent légèrement suivant les pratiques en cause. La jeunesse urbaine musulmane, en mettant sa marque et sa main sur la ville, en s'imposant socialement à ses aînés dans l'espace public laissé à sa propre communauté tout en portant le défi sur la frontière normative et pratique qui fonde l'ordre ethnique, social et spatial européen, exprime les promesses d'une utopie qui s'actualise dans les années 45-55 avant même d'être réalisée. Il serait pourtant abusif de dire que les jeunes après la seconde guerre mondiale prennent le pouvoir dans la famille, la cité, le pays et que les organisations de jeunesse sont l'instrument de cette prise de pouvoir. Mais, plusieurs facteurs convergent pour souligner la part croissante des jeunes dans l'espace social, politique, culturel musulman. Par exemple, en matière politique, on assiste à un rajeunissement spectaculaire des instances de représentations et des structures d'encadrement notamment au sein du PPA et dans une moindre mesure du PCA (parti communiste algérien) qui rajeunissent leurs cadres en même temps qu'ils arabisent leur composition. Les organisations de jeunesse ne prennent pas évidemment le pouvoir en tant que telles mais elles favorisent l'ajustement entre l'offre de pouvoir émanant du PPA et la demande de représentation de la jeunesse algérienne. Pour le reste, cette jeunesse n'a pas besoin de structure propre pour diffuser à l'échelle de la société toute entière une nouvelle culture populaire, celle du corps, du sport, de l'image et du son. La révolution juvénile est bien là. Elle est en phase avec la rupture politique symbolisée par le 8 mai 45. La transition démographique généralement datée de 1926 exerce largement ses effets (une classe d'âge plus nombreuse du fait de la diminution de la mortalité infantile frappent à

la porte des écoles et des collèges, réclament un emploi, exigent leur droit, envahissent les stades et les cinémas, se mettent à l'écoute radiophonique...). Ou plutôt, ne fait-elle pas que continuer ? En fait, cette révolution juvénile a commencé bien avant 45 en ville, moins sur le plan démographique que dans ses aspects culturels et anthropologiques. Elle est préparée par une poignée de scolaires sortis du rang et donnant le ton à cet esprit nouveau tourné vers le futur plus que vers le passé. Et pourtant, elle se renouvelle et refait corps à une autre échelle. A la veille de l'insurrection, elle a trouvé de nouveaux points d'appui, de nouveaux modes d'expression, une nouvelle masse critique. La révolution juvénile à l'œuvre dans l'Algérie musulmane des années 40 atteint sans doute son maximum d'efficacité historique en se portant en première ligne sur tous les fronts politique, social, culturel (y compris sur celui de l'avant-garde littéraire et picturale) ».

Un autre vecteur potentiellement puissant d'acculturation pourrait résulter de l'émigration algérienne en France et surtout du retour des anciens émigrants sur leur terre natale. Léon³⁸ se référant à Meynier tente d'apprécier « l'impact de l'émigration d'Algériens en Métropole » : « les rapports vécus avec la France ont permis à un certain nombre d'Algériens d'adhérer à des modèles typiquement français comme celui d'efficacité proposé par l'armée et celui d'organisation fourni par le mouvement ouvrier français ». Ce vecteur est à prendre d'autant plus en considération que son ampleur quantitative est colossale. Ageron³⁹ estime qu'en 1918 plus du tiers des musulmans algériens âgés de 20 à 40 ans sont en France soit en tant que militaire soit comme ouvriers volontaires ou requis. Cette influence est confirmée par Sayad⁴⁰ : « les retours successifs d'émigrants dont les expériences à l'étranger suscitent de nouvelles stratégies d'émigration pour les générations suivantes apportent un changement progressif à l'habitus des habitants du village kabyle qui finit par provoquer la transformation du paysan en homo economicus doté d'une intelligence calculatrice ».

Les manifestations de situations d'entre-deux culturel sont pléthoriques. La pluralité des références voire l'hybridisme de certaines pratiques touchent par exemple les modalités de célébration du deuil : « le deuil en noir » est réprouvé par la tradition populaire algérienne pour deux raisons essentielles : parce que, dans l'imaginaire collectif, le noir est une couleur néfaste attachée à un sentiment de mauvais augure et parce que c'est une *bid'a* (c'est à dire

³⁸ Léon. Op cit.

³⁹ Ageron (2002). « *L'Algérie est ma patrie* ». Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

⁴⁰ Bourdieu et Sayad. 1964. Op cit.

une coutume de provenance étrangère). Pourtant, le club de Guelma, à la suite des massacres de Sétif et Guelma en 1945, adopte cette couleur en guise d'hommage aux victimes du colonialisme français. Fates⁴¹ voit dans le choix de cette symbolique « un message au colonisateur ». Cette interprétation, aussi plausible qu'elle puisse en apparence paraître, nous semble toutefois incomplète. Serait-ce totalement erroné que d'y vouloir déceler une marque de l'intériorisation (inconsciente) de la forme occidentale d'honorer les morts ?

Une ambivalence similaire touche, de façon comparable, le problème de la langue en Algérie : derrière le choix de celle-ci, se cristallise toute une vision du monde, toute une structuration de la pensée. L'adoption du français, de l'arabe ou du berbère n'est pas anodine et les conséquences de cette orientation idiomatique sont considérables au moins autant que durables. Bancel et al⁴² soulignent l'ampleur de la fracture potentielle (y compris contemporaine) contenue dans cette question : « ceux qui seraient a priori les plus à même d'être des passeurs c'est à dire les chercheurs issus des sociétés post-coloniales restent en grande majorité structurés par la langue et la culture scientifique françaises. On peut dès lors entrevoir le hiatus entre une élite qui pense dans les catégories de l'Occident et une société qui dans sa profondeur se réfère à d'autres sources ». Un sondage commandité en 2002 par le quotidien *El Watan* (mentionné par Stora⁴³) souligne l'attachement du peuple algérien à la langue française. Seul 15% des interrogés seraient partisans d'une politique dure d'arabisation. 65% considèrent à l'inverse la langue française comme indispensable, nécessaire, comme un butin de guerre. Cette thématique, durant la période coloniale, a concentré de nombreux enjeux. Djidjelli et Bouamrane⁴⁴ voient par exemple un double intérêt dans les chants prononcés par les jeunes scouts musulmans algériens : « une exaltation patriotique tout d'abord mais aussi et surtout une invitation à l'amour de la langue arabe ». A cette fin, les auteurs précisent qu'« au début dans le mouvement, l'usage du français était majoritaire. Puis, ont été engagés des cadres dont la fonction principale consistait à initier les scouts à la langue arabe ». Il est vrai en effet que très rapidement, la langue française eut tendance à monopoliser l'espace public. Blanchard⁴⁵ recense à cet égard dans les années 1930 « dans les trois départements algériens, trois cent publications dont neuf seulement en langue

⁴¹ Fates (1997). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. In Revue Quasimodo n°1. Sport et nationalisme. Montpellier.

⁴² Bancel et al (2004). *Epilogue* In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

⁴³ Stora (2004). *Synthèse des débats*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*. Paris : SUDEL.

⁴⁴ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger : Dar el Oumma.

⁴⁵ Blanchard (2004). *La vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 30*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

arabe ». Derrière cette omniprésence de la langue française et la dévalorisation de l'arabe (en particulier dans le système éducatif), se dissimule la question de la possibilité réelle d'intégrer les autochtones à la communauté française : Stora⁴⁶ se demande ainsi comment il serait possible de faire participer les masses à un développement démocratique en dévalorisant ou en ignorant leurs langues. Kadri⁴⁷ démontre lui-aussi la place capitale de la langue dans l'accentuation des déséquilibres et l'influence déterminante dans ce processus de la différenciation des filières d'enseignement. Il emploie l'expression révélatrice de « clivage linguistique » : « la langue constitue un clivage central. L'introduction du système d'enseignement supérieur en Algérie sur le modèle métropolitain manifeste, au-delà du changement de forme et de contenus des enseignements, l'affirmation de la prééminence de la langue française. Le rapport à la hiérarchie formelle des disciplines apparaît comme surdéterminé par le rapport aux langues en cours dans la société globale. La hiérarchie des enseignements que dessine la rencontre du système d'enseignement autochtone et exogène est structurée toute entière sur une base linguistique, tout cela est logique dans une phase intense d'acculturation. La situation coloniale tend à segmenter le marché de l'emploi selon la langue : un secteur ouvert aux diplômés en langue française et donnant accès à des positions, certes peu nombreuses et longtemps fermées, sinon prestigieuses du moins lucratives ; un secteur à dominante linguistique ou exclusivement arabophone dont les débouchés vont des emplois subalternes de l'administration coloniale fortement contrôlés à ceux complètement marginalisés et instables de la société locale. Il existe un recrutement social des algériens étudiants différencié selon les filières. Cela traduit les aspirations de chaque classe. On pourrait voir dans la part élevée des enfants de la société dominée (ceux issus des milieux populaires principalement) recrutés par les filières arabophones un simple mécanisme de relégation. Nous postulons quant à nous que l'existence de ces filières (medersas libres, écoles coraniques) ne naît pas seulement pour proposer une alternative à l'échec dans l'école française mais repose surtout sur un projet cohérent de disputer à l'école française sa légitimité culturelle ».

⁴⁶ Stora. Op cit.

⁴⁷ Kadri (2004). *Les étudiants algériens dans l'enseignement supérieur colonial : les contradictions d'un mode de domination*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

Nous en arrivons ainsi logiquement à prêter attention à la place spécifique de l'école dans le processus d'acculturation et l'approfondissement de la « confusion identitaire »⁴⁸. Les instituteurs ont occupé à ce titre une fonction exemplaire. Stora⁴⁹, se référant à Rey-Goldzeiguer⁵⁰, étudie « l'émergence du rôle des instituteurs comme catégorie décisive dans la fabrication des élites culturelles de l'Algérie. Cela concerne bien évidemment la minorité européenne. Mais, les instituteurs ont joué aussi un très grand rôle dans la fabrication des élites du nationalisme algérien. Pour s'en persuader, il suffit de lire par exemple les mémoires d'un certain nombre d'acteurs politiques comme Aït Hamed, Ferhat Abbas ou Mohamed Harbi⁵¹. Celui-ci met en avant la place du système d'enseignement dans la mise en place d'une structure d'appréhension du monde fondamentalement duelle : « l'école m'a appris à m'interroger, à douter, à distinguer mémoire et religion, obéissance et soumission, faveur et droit, c'est à dire tout ce qui ne trouvait pas d'appui dans ma famille. En quelque sorte, elle faisait de nous des consciences structurellement duelles. On apprenait à l'école des choses dont il était interdit de parler à la maison (...). Jusqu'à mon entrée à l'école, je ne connaissais d'autre société que la famille. L'école allait me projeter en dehors (...). J'ai alors vécu alors des histoires exceptionnelles qui se croisaient et s'opposaient, celle de la France et celle de l'Algérie, distinctes et liées ». Les instituteurs sont des vecteurs d'acculturation capitaux. « Relais » transmetteurs de valeurs démocratiques et républicaines d'un côté, les enseignants ne furent-ils pas, par d'autres aspects, des agents de déculturation pour la jeunesse algérienne ? N'ont-ils pas été, d'une certaine façon, « les auxiliaires zélés de la politique d'assimilation de l'Etat colonial » ? Nous voyons ici comment les doubles problématiques de l'émancipation et de la conformisation se combinent et rendent la réalité coloniale complexe. Reconnaître le rôle à la fois émancipateur et conformateur de ces enseignants ne peut nous conduire pour autant à ignorer les contradictions et les déchirements qui les ont traversés. En effet, les instituteurs, d'un côté indéniablement responsables d'une partie du tiraillement identitaire qui craquelle la société musulmane, se sont eux-mêmes, de l'autre, souvent trouvés dans une situation difficile voire inconfortable. Selon Kadri⁵², « la place des instituteurs (musulmans surtout) est emblématique des interrelations et des interactions entre les deux sociétés. Les enseignants et particulièrement les instituteurs sont définis comme élite

⁴⁸ L'expression est empruntée à Héas, Bodin, Robène, Chavet et Aït Abdelmalek (2005). *Vietnamiens et sports en France : essai d'analyse du stigmate évité versus dévoilé par la pratique sportive ou martiale*. In revue Migrations et sociétés (numéro de Février).

⁴⁹ Stora. Op cit.

⁵⁰ Rey-Goldzeiguer (2002). *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945. De Mers El Kebir aux massacres du Constantinois*. Paris : La découverte.

⁵¹ Harbi (2001). *Une vie debout, mémoires politiques*. Paris : La découverte.

⁵² Kadri (2004). *Histoire de l'école française en Algérie*. In *L'école en Algérie coloniale*. Paris : SUDEL.

d'acculturation et sont opposés de fait aux élites de différenciation qui eux vont s'adresser à la société autochtone selon ses codes et son langage... ». Au sein même de la communauté musulmane, « l'opposition emblématique entre instituteurs et médersiens »⁵³ participe de l'exacerbation des divisions internes. Nous lisons plus loin : « force est de constater que la caractéristique fondamentale de l'élite autochtone et de manière plus large de la sphère culturelle algérienne est celle de l'opposition grandissante, du clivage entre intellectuels de formation francisée et lettrés en arabe ». Le système d'enseignement aussi bien que la réalité du marché du travail et même plus globalement le système colonial concourent tous à produire une élite scindée. Cette dualité n'est pas simplement l'effet d'une politique ségrégationniste non avouée mais traduit bien une volonté délibérée de formation différenciée de populations d'extraction sociale différente. Le système d'enseignement devient double, le critère semblant sur-déterminer cette dichotomisation semble être la condition sociale ». « Si l'on s'en tient aux principales filières qui produisaient l'essentiel de l'élite autochtone au moins jusqu'au premier quart du siècle, l'opposition des formations apparaît à cet égard assez nette : il y a en effet dans l'entreprise de formation des instituteurs une volonté d'assimilation que l'on ne retrouve pas dans celle qui prend en charge les médersiens. Le projet des medersas intègre les spécificités de la société dominée, tenant compte des besoins intellectuels et moraux de quatre millions d'indigènes, besoins qui découlent pour eux de leur langue, de leurs mœurs, de leur statut personnel et surtout de leur religion. Ce projet participe d'une stratégie d'influence indirecte qui prend acte de l'irréductibilité d'une société différente ». Il s'agit alors de transformer progressivement la société musulmane moins en reniant sa spécificité intrinsèque qu'en la reconnaissant et en agissant en amont sur ceux qui la renouvelleront. La formation dispensée à l'école normale d'Alger-Bouzaréah s'inscrit dans une stratégie antithétique puisqu'elle poursuit l'objectif de préparer « la fusion des cœurs ». Sont ainsi recherchés « un alignement des enseignements sur ceux en vigueur dans la métropole et une identification de plus en plus poussée des élèves algériens à leurs camarades européens. Ce qui est visé dans cette filière est une véritable conversion des âmes indigènes aux normes et valeurs de la culture dominante ». Selon Colonna⁵⁴, « ce qui est en vue, c'est la réalisation des conditions concrètes d'acquisition de la culture légitime qui soient aussi proches que possibles de la prime éducation ». Kadri corrobore cette tendance avançant que « la production des maîtres indigènes participe d'un processus d'acculturation totale où

⁵³ Kadri. Op cit.

⁵⁴ Colonna (1975). Instituteurs algériens. 1883-1939. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

l'identité culturelle de l'autre n'existe que par négation et en tant qu'elle est irréductible. Le recteur Jeanmaire ne disait-il pas « il faut faire intérioriser notre civilisation, la faire descendre dans l'âme indigène ». Les futurs maîtres indigènes sont livrés à une véritable socialisation méthodique au sens de Durkheim⁵⁵. Kadri récapitulant la dualisation de la formation de l'élite autochtone énonce : « il y a donc de fait une certaine opposition entre un enseignement où l'organisation des études et de la scolarité en général est moins orientée vers l'acquisition d'une compétence mais plutôt vers l'inculcation des schèmes de pensée, des habitudes culturelles, d'une conception de l'ordre et du monde, en un mot de tout ce qui représente les valeurs ultimes d'une société et un enseignement principalement tourné vers la gestion d'une organisation sociale spécifique, vers la réponse concrète à des demandes concrètes. Les différences entre les deux filières sont à peu près totales : il n'y a pas simplement que l'origine sociale des élèves qui ont accès à ces deux filières qui est différente, les programmes aussi sont tout à fait opposables. Dans les medersas, les programmes initiaux étaient globalement arabisés et avaient comme objet central des matières et des contenus spécifiques adaptés à l'organisation sociale de la société locale (théologie et droits musulmans, exégèse coranique, littérature arabe, rhétorique et logique). A l'école normale, l'enseignement délivré se veut complet et scientifique. L'entreprise d'acculturation a très vite exigé une copie conforme du modèle métropolitain. Outre le choix des disciplines censées « secouer le fond de leur conscience, atteindre les sources de leur vie mentale et leur révéler une nouvelle échelle de valeurs », l'un des autres aspects ayant rendu effective cette acculturation est l'unification des deux formations (celle des maîtres français d'une part et indigènes d'autre part) qui permet l'établissement d'une communauté de vie plus sûre garant de la communauté d'idées. Mais, il y a plus encore : dans le cas de l'école normale, tout concourt (la discipline, le mode d'hébergement, les pratiques ludiques) à accentuer l'effet de clôture, d'enfermement ; dans les medersas, à l'inverse l'ouverture sur la société est plus qu'encouragée. Les medersiens vivent et mangent en dehors de l'institution. Leurs lieux de retrouvailles se situent dans le cœur de la ville traditionnelle (dans les cafés maures, les gargotes de la Casbah). Ils sont fortement influencés par le dehors, tout ce qui n'est pas le milieu clos à l'école. Les instituteurs quant à eux sont tournés vers leurs affaires corporatives et très peu intéressés par les affaires politiques. Par l'intermédiaire de leur organe, *la voix des humbles* (journal des instituteurs musulmans), ils se donnaient comme mission de « représenter la France idéale, ses principes humanitaires que son génie et sa gloire ont mis à la tête de la civilisation et

⁵⁵ Durkheim (1922). *Education et sociologie*. Paris : Alcan.

d'amener à elle les esprits et les cœurs ». A l'opposé, les medersiens sont fortement attirés par les idées des réformistes ».

Le système d'enseignement occupe donc, en contexte colonial, une fonction décisive dans la production d'une élite autochtone clivée, écartelant par la même un corps social musulman mouvant, sensible à des références devenant multiples. Les autorités politiques et administratives perçurent très rapidement l'étendue des incidences du choix d'une politique éducative sur le maintien de l'ordre colonial. Elles se trouvèrent devant un paradoxe: « scolariser, c'est renforcer la colonisation tout en la mettant en péril »⁵⁶. Sensibiliser les autochtones aux principes démocratiques occidentaux afin de perpétuer l'ordre socio-racial d'une façon moins autoritaire, plus « impériale » que « coloniale »⁵⁷, revenait ipso facto à s'exposer au risque de voir certains nationalistes les retourner contre le système colonial au nom des valeurs-mêmes qu'il promouvait. La même contradiction est soulevée par Roux⁵⁸: « une médaille a un avers et un revers, les deux faces doivent être conjointement et sereinement mises en lumière (...). Cent trente-deux années de présence coloniale auront vu se succéder génération après génération et par dizaine de milliers des enseignants français ou algériens issus de l'école française et dont la mission civilisatrice était directement liée à la reproduction du système en place. Mais, dans le même temps, porteurs des valeurs de la République française, ils ont semé le grain de l'émancipation qui fit lever les moissons de la révolte. Contradiction ? En apparence sans doute mais qui mesurée à l'aune de l'histoire permit l'émergence des élites qui ont nourri la révolution algérienne aux sources mêmes de la révolution française et du siècle des lumières. Ce véritable péril que faisait courir l'école à l'ordre colonial, le congrès des maires d'Algérie, comme le rapporte Henry Alleg, ne l'avait-il pas déjà perçu en 1908 quand il demandait « que l'instruction primaire des indigènes soit supprimée » ? Ces considérations nous conduisent à complexifier le modèle problématique proposé dans la présente étude, soucieuse de rendre compte des interactions inter-communautaires: nous décidons de coupler à la double réflexion conjointement menée autour de la dialectique *instrumentation/acculturation* auprès des populations musulmanes, le positionnement des autorités coloniales sur la dialogique *émanciper ou conformer*. Ces deux « doublons paradoxaux » « instrumentation/ acculturation » pour les musulmans et

⁵⁶ Djeghloul (1977). « M'Hamed Ben Rahal et la question de l'instruction des Algériens 1886-1925 ». Majallat et-tarkh, Alger, centre des études historiques, n°4. Cité par Kadri. Op cit.

⁵⁷ Cette différenciation est proposée par Denis. *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire* (2004). In *De l'Indochine à l'Algérie*. Nous y reviendrons plus longuement ultérieurement. Notons simplement pour l'instant que « La conception impériale légitime une attention aux valeurs et à la culture des dominés non comme principe utopique mais comme condition d'un maintien de l'ordre ».

⁵⁸ Roux (2004). *Avant-propos*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*.

« émanciper/conformer » pour les autorités coloniales semblent entrer en résonance et se faire écho l'un l'autre. L'intérêt de l'étude sera de mettre à jour les conflits se nouant autour de ces différentes stratégies.

Comment évaluer le plus objectivement possible l'impact effectif de l'école française sur la production de divisions culturelles qui traverseront la communauté musulmane aussi bien durant la période coloniale que post-indépendance ? Selon Kadri⁵⁸, il s'agit moins de raisonner en terme « d'effectifs algériens qui ont transité par le système d'enseignement colonial qu'en terme de rapport de communication où ce qu'il importe de saisir, au delà du contenu de l'émission, est la manière dont le message, ici l'école, est capté, interprété et assimilé à partir des caractéristiques propres de la société réceptrice ». « C'est donc plutôt tout à la fois dans l'acceptation du fait scolaire dans sa version laïcisante et rationaliste (acceptation d'ailleurs jamais totale et toujours réinterprétée) et aussi dans le fait institutionnel que représente une organisation scolaire avec sa hiérarchie, la spécialisation des agents qui sont au fondement de son fonctionnement, les règles et les effets de sanction que constitue la certification moderne, qu'il faut rechercher la persistance pendant le décennies qui ont suivi l'indépendance, les effets de l'imposition du système adventice, caractéristiques qui se sont largement érodées ».

Les manifestations d'entre-deux culturels et économiques, aboutissements de phénomènes d'acculturation antagoniste, ne manquent pas. Leur énumération pourrait cependant vite devenir fastidieuse. Pour cela, nous nous limiterons à n'en présenter plus que deux autres.

Hussein⁵⁹ étudie « l'apparition de l'individu moderne » et la situation de « porte-à-faux » qu'il engendre chez les musulmans vis à vis de leur communauté traditionnelle : « dans la foulée de la colonisation, c'est en ville que s'affirme le processus d'individualisation moderne. La dislocation des cellules de vie communautaire y coïncide avec l'ouverture d'espaces sociaux modernes où un nombre croissant de personnes trouvent de nouvelles références intellectuelles et de nouveaux ancrages économiques axés sur la responsabilisation de soi. Cette transformation suppose un passage par une instance déterminante l'école. Introduite par le colonisateur dans un paysage où n'existaient jusque là que les écoles religieuses et les voies d'éducation traditionnelle, l'école moderne va peu à peu rabaisser leur prestige et dévaloriser leur enseignement. L'école occidentale est le système capillaire par où

⁵⁸ Kadri. Op cit.

⁵⁹ Hussein (2002). *L'émergence de l'individu dans les sociétés du Sud*. In *l'Individu dans la société d'aujourd'hui*. Paris : Odile Jacob (collection l'université de tous les savoirs volume 8).

s'insinue une nouvelle discipline de l'esprit, qui sépare graduellement les circuits de l'intelligence rationnelle de ceux de la foi, qui donne une première impulsion à l'approche expérimentale et critique et par là se dessine en creux l'espace d'une conscience individuelle. Chez celui qui entreprend cette démarche, une tempête éclate qui ne se calmera plus : séduit et effaré par un mode de pensée qui dérange toutes ses habitudes mais laisse entrevoir un étrange pouvoir de contrôle sur les choses ; attiré par les horizons lointains que ce mode de pensée offre soudain à son regard, il refuse pourtant de larguer les amarres, de quitter le rivage des certitudes de toujours. Il se trouve confronté à l'omnipotence du colonisateur, confrontation qui exacerbe son écartèlement : le colonisateur force secrètement son admiration en même temps qu'il l'humilie. Il lui ouvre des horizons nouveaux en même temps qu'il brise ses élans intimes. Il lui offre un accès à la rationalité moderne mais en le poussant à trahir des vérités qui pour lui restent vitales. Il introduit dans son univers des leviers de changements mais dans le cadre d'un statut d'aliénation indéfinie. Tout ce que le colonisateur apporté à l'individu du sud en cours de constitution est frappé d'ambiguïté parce qu'il porte le double sceau d'une libération de l'esprit et d'une humiliation de l'âme. Chacun sait bien au fond de lui que le colonisateur inaugure quelque chose d'irréversible. Il possède les clés pour déchiffrer les choses, de la nature, de la vie, de la société des clés sans lesquelles il n'est plus possible de se comparer à lui, encore moins de se libérer de son emprise. Le terrible dilemme est que pour se mesurer à lui il faut se mettre à son école. Le colonisateur est devenu inséparablement l'ennemi et le professeur (...). Ainsi, la colonisation a généré un embryon d'individu extrêmement instable, molécule sociale plus complexe, plus polymorphe que la cellule communautaire traditionnelle et dotée d'une capacité de changement, d'adaptation sans commune mesure avec cette dernière. Un réseau organique de communication va alors s'établir dans les villes reliant entre eux ces individus naissants qui sans renier leurs attaches communautaires commencent à jouer une part de leur existence en dehors d'elles. Les quartiers s'ouvrent les uns sur les autres, les cafés, les clubs, les associations se répandent ; des livres et des journaux se mettent à circuler, contacts et discussions peuvent désormais traverser les frontières tribales, familiales, corporatives : traversant de part en part des cellules sociales jusque là enroulées sur elles-mêmes, aux contacts plus ou moins intermittents ; se fait alors entendre un bourdonnement social continu. Un nouvel espace social est né ; celui de l'opinion publique appelé à peser de plus en plus fortement sur le cours ultérieur des événements. Un sujet collectif s'éveille une instance refuge où les individus désarmés qui voient simultanément vaciller leurs repères traditionnels vont chercher à tisser des références nouvelles pour à la fois se reconnaître entre eux et se faire reconnaître du colonisateur. Le

processus d'affirmation de l'individualité va alors suivre des voies paradoxales : la notion d'autodétermination individuelle se chargera moins vite de sens que celle d'autodétermination collective. L'individu en puissance doit s'efforcer de rassembler les composants éparses d'une personnalité encore virtuelle dans le mouvement même qui le fait se serrer contre ses semblables pour rejeter le mépris de l'autre. La dialectique individualité individuelle/individualité collective est porteuse de tensions qui exploseront plus tard mais est déjà à l'époque le premier palier d'une quête de soi où le moi balbutiant se perd parfois dans le jeu de miroirs du nous. Mais il existe une différence par rapport à la constitution du nous dans les espaces nationaux européens : en Europe, la cristallisation du nous a pu se poursuivre pendant des siècles selon une logique interne aiguillée par un capitalisme conquérant tandis que les espaces pré-nationaux en société coloniale doivent s'inventer de toute pièce en position dominée, le marché capitaliste ne jouant plus le rôle de levier mais de frein. La période qui s'ouvre sera celle d'une recherche aussi tâtonnante que fiévreuse : il s'agit de construire un lieu de rassemblement symbolique en y prolongeant les signes de reconnaissance du communautaire et du religieux mais en faisant une place croissante au langage séculier et au message politique. Interminable bricolage existentiel : celui d'un projet de nation par un projet d'individu, celui d'une nation en suspens entre une volonté d'être et une impossibilité de se définir ».

Une telle configuration de bricolage « multi-référencé » se retrouve dans l'analyse minutieuse des structures économiques kabyles proposée par Bourdieu⁶⁰ : ce dernier se préoccupe de « la déstructuration et de la dévalorisation d'une paysannerie traditionnelle et de l'émergence d'activités explicitement « économiques », en un mot de la dépaysannisation de l'Algérie. Les regroupements organisés par l'administration française pour lutter contre les combattants armés, l'expérience de l'émigration ou plus tard les débuts du socialisme algérien vont avoir pour effets conjugués de faire émerger des catégories jusque là sinon inconnues, du moins voilées (...). De façon générale, c'est l'expérience directe ou médiate du salariat, plutôt que l'estimation en argent du produit du travail (opération beaucoup plus complexe), qui a atteint l'activité traditionnelle en sa racine, en faisant éclater la disproportion entre le produit de l'effort et le temps dépensé. Ce sont donc des notions nouvelles, et bientôt des valeurs, telles que le travail, le revenu monétaire, le calcul, le temps de travail, etc.... qui, pour nous être familières, viennent s'imposer et détruire les modes de solidarité traditionnelle. Aux relations « enchantées », telles que l'échange et le don, se substitue la rigueur calculée du

⁶⁰ Cité par Silverstein (2003). *De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyle*. In Actes de la recherche en sciences sociales n°150.

donnant-donnant. Parallèlement, le sentiment communautaire perd en intensité : l'apparition de revenus monétaires affaiblit la dépendance de la grande famille à l'égard du clan et du village, et du ménage à l'égard de la grande famille ».

En guise de récapitulatif au travail théorique ci-avant mené visant à mieux saisir l'essence des processus d'acculturation, nous nous référerons à Connely⁶¹, historien américain dont les travaux rendent compte de toute l'ambiguïté culturelle qui anime la réalité coloniale algérienne. Celui-ci n'hésite pas à montrer qu'une véritable frontière Nord/Sud de développement et de civilisation passait par l'Algérie et à l'intérieur même du FLN et qu'à ce titre, la guerre d'Algérie annonçait l'après-guerre froide et les affrontements actuels ». Laissons-lui la parole : « c'est en Algérie que traversant les cœur des villes et les campagnes la faille socio-économique entre le Nord et le Sud était la plus étroite et la plus profonde. On peut considérer l'Algérie comme un des épicycles du conflit émergeant entre Nord et Sud. Le terme de faille convient parfaitement pour décrire la situation en Algérie où il est possible de repérer tout un éventail de positions : depuis Ferhat Abbas (chef du GPRA qui ne parlait pratiquement pas l'arabe) jusqu'à ces colons souvent d'origine italienne ou espagnole qui se disaient algériens. La guerre a catalysé la re-formation des frontières séparant les différents territoires et communautés qui s'entremêlaient en Algérie. L'Algérie se trouvait alors dans une position intermédiaire et indéterminée entre le Nord et le Sud. Les régions algériennes septentrionales les plus peuplées se trouvent tout juste à 170 km de l'Espagne et à 670 km de la France qui commença à étendre son influence sur elles dès 1830 alors que la Savoie et Nice n'étaient pas encore françaises. Ces régions furent considérées comme département français à partir de 1848 considérés théoriquement comme des départements similaires à ceux de la Métropole. L'Algérie fut intégrée dans l'OTAN en 1948 puis dans le traité de Rome. Après la découverte de réserves de gaz naturel et de pétrole, l'Algérie fit plus que jamais partie intégrante du système économique et industriel français. Un musulman sur sept travaillait en métropole. Les européens d'Algérie entretenaient quant à eux une culture méditerranéenne hybride : ceux qui visitaient Alger pouvaient très bien se croire à Marseille alors qu'Oran était plutôt qualifiée de ville espagnole. L'Algérie des villes était proche de l'autre rivage de la grande bleue. Mais, si l'on se dirigeait vers le sud et l'intérieur des terres, vers les villages ruraux où vivaient 70% des musulmans, c'est une toute autre scène qui s'offrait aux regards. Là, l'Algérie paraissait le reflet du Moyen-Orient ou de l'Afrique subsaharienne. S'il y eut la

⁶¹ Connely (2004). *L'indépendance algérienne, une révolution diplomatique*. Revue esprit n°10.

guerre, c'est parce que l'Algérie française reflétait le nord et le sud, leur attirance et leur polarisation. Les contacts entre Algériens et Français avaient autant de chance de susciter la résistance armée que l'identification mutuelle. En effet, le FLN lui-même est soumis à des influences à la fois occidentales et islamiques. Le moudjahid, journal officiel du FLN écrit en 1957 : « les Algériens sont en même temps les plus nationalistes et les plus cosmopolites, les plus fidèles à l'islam et les plus sensibles aux valeurs non islamiques. De tous les peuples musulmans, ils sont peut-être les plus attachés à la foi musulmane et les plus influencés par l'esprit de l'Occident moderne ». La thèse de la bipolarisation semble se complexifier en Algérie. Plus qu'une lutte pour faire entrer l'Algérie dans le monde moderne, la guerre devint un combat portant sur le sens et le but mêmes de la modernité. Se mêlent des questions religieuses, culturelles, raciales, de civilisations. L'Algérie offre ainsi une vue privilégiée sur le processus de décolonisation en général mais aussi un avant-goût de la façon dont le monde post-colonial affronterait ce qui pourrait bien être le paradoxe suprême de notre époque, à savoir l'intégration/fragmentation simultanées de la communauté mondiale dont l'Algérie est un reflet (globalisation des marchés mondiaux et parallèlement pluralisation croissante de la scène internationale ; prolifération des interactions entre cultures et crispation communautaires dans le même mouvement). Pour le conflit entre France et Algérie, la question ultime n'est-elle pas : « comment des cultures diverses mais intimement liées peuvent-elles coexister sans que n'éclatent des conflits à l'intérieur des deux pays et d'une rive à l'autre de la Méditerranée ? ». Cette dialectique de l'intégration et de la fragmentation nous semble particulièrement pertinente et mérite selon nous d'être opérationnalisée dans le cadre de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie durant la période coloniale.

Nous venons d'identifier un ensemble de pratiques sociales, de révélateurs, de relais participant du processus global d'acculturation. Nous n'en avons rapporté ici que les manifestations les plus visibles auxquelles il faudrait ajouter les mécanismes produits par les mode de consommation, le cinéma, le théâtre, les lectures en français, les divers mouvements de jeunesse... La conjonction, la convergence, l'accumulation de ces différents facteurs, véritables véhicules de civilisation occidentale, conditionneront l'intensité de la sédimentation européanisante, celles-ci variant en outre en fonction des fractions musulmanes concernées. Il s'agira ainsi ultérieurement d'identifier les couches musulmanes les plus concernées par l'incorporation de ces schèmes occidentaux. Vraisemblablement, toutes n'en sont pas imprégnées à l'identique. Une pratique isolée ne peut à elle seule catalyser la dissolution de la totalité de la culture originelle arabo-musulmane. Nous avancerons plus raisonnablement sa

capacité à introduire un brouillage des références culturelles, à placer « l'identité sous tensions ». C'est dans ce cadre interprétatif que nous envisagerons la contribution spécifique, originale et irremplaçable de la diffusion des pratiques corporelles au processus global d'acculturation.

3) Opérationnalisation de la problématique de l'acculturation dans le champ des pratiques corporelles.

L'hypothèse de la portée acculturante des pratiques physiques d'essence occidentale sur la communauté musulmane semble avoir été occultée par les auteurs algériens privilégiant systématiquement celle de l'instrumentation politique. Ainsi, chez Kaddache, Derouiche, Djidjelli et, dans une moindre mesure, Fates, ces mécanismes ne font pas l'objet d'une démonstration explicite. Pourtant, nous avons relevé dans leurs écrits des indices presque imperceptibles de l'influence européenne sur les pratiques effectives des mouvements scouts et sportifs qu'ils s'attachent à décrire. Ainsi, pouvons-nous lire chez Kaddache⁵⁹ : « les activités politiques amenèrent les SMA à entamer un sincère dialogue avec les chefs scouts français des EDF, des SDF, des EU (éclaireurs unionistes) » ou encore « ce qui n'a pas empêché les SMA de respecter l'idéal humanitaire du scoutisme, de rechercher des formules d'entente avec les associations scoutistes françaises et d'œuvrer en vue de la constitution d'un conseil du scoutisme algérien » et enfin « les cadres du scoutisme musulman algérien sont en partie formés en France (...). On puisait dans le livre de Baden-Powell et dans les manuels des associations françaises les principes de la pédagogie scoutiste et les techniques d'accrochage ; on confectionnait des fanions aux couleurs vert et rouge, ressemblant au futur drapeau national, on chantait des chants louant l'Islam et appelant au Djihad. Certaines paroles nationalistes étaient prononcées en chantant sur l'air d'une marche militaire française. Le nombre de jeunes acquis au nationalisme par ces chants n'est pas quantifiable mais vraisemblablement important ». Dans la même phrase, surgit une pluralité des influences référant tantôt à la revendication identitaire arabo-musulmane tantôt à la recherche d'une certaine continuité vis à vis des normes et valeurs occidentales. Cette pluralité des sources d'inspiration se retrouve chez Mohamed Bouras, fondateur du premier groupe musulman,

⁵⁹ Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* » : *les scouts musulmans algériens. 1930-1962*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

pour qui Djidjelli⁶⁰ identifie au minimum trois référentiels axiologiques bien distincts : son initiation au scoutisme est assurée au sein des éclaireurs unionistes de France (branche arabe) ; militant islahiste, Bouras reçoit l'encouragement du cheikh Ben Badis ; enfin, il noue des contacts réguliers avec les chefs scouts tunisiens. Ambivalence que l'on retrouve dans les modalités de constitution du premier groupe scout de Tizi-Ouzou : «les premiers chefs des troupes scoutistes sont des algériens ayant pratiqué chez les EUF. La fréquentation de telles troupes ne s'est faite qu'« à la seule fin de s'initier au scoutisme avec l'intention bien arrêtée de créer ensuite un scoutisme musulman à Tizi-Ouzou. Ils devaient alors participer au culte protestant ». L'aspect instrumental semble ici minimiser la part de l'inflexion culturelle probablement produite du fait de la confrontation régulière à une éthique et une idéologie étrangères.

Les travaux récents de Fates introduisent d'avantage de nuances dans l'interprétation proposée quant à la diffusion des pratiques corporelles chez les musulmans. Celui-ci⁶¹ reconnaît tout d'abord que « les premiers groupes scouts ont été fondés par des Algériens ayant fait du scoutisme ou l'ayant connu au contact d'unités européennes. Le scoutisme de Baden-Powell est né de conceptions occidentales et chrétiennes. En Algérie, cette formule d'éducation proprement européenne a été imitée par la jeunesse musulmane. Il s'agit avec le scoutisme musulman d'une véritable appropriation d'un élément étranger. Elle ne se fera pas sans problème. De nombreuses hésitations marquèrent cette appropriation du scoutisme par les musulmans. Importé de France et implanté en Algérie dès 1911 auprès des Européens au sein des EDF (tendance laïque) et par la suite au sein des EUF, des GDF, des SDF, il ne fut réellement adopté par les musulmans qu'à partir de 1935 avec la création du groupe *El Fallah* à Alger. Soit avec une vingtaine d'années de retard alors que les clubs sportifs n'ont pas accusé de si grandes hésitations. Le scoutisme posait d'abord le problème central de la tenue vestimentaire et par voie de conséquence du paraître du corps ». Un autre indicateur de l'infiltration idéologique occidentale au sein du scoutisme musulman correspond aux finalités organisatrices de la pratique, condensées dans la promesse : « l'idéal du scoutisme confessionnel est l'amour de Dieu et de la Patrie, l'aide et l'obéissance que l'on retrouve dans les dix points de la loi et de la promesse des SMA : « sur mon honneur et avec l'aide de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu et la Patrie, à aider mon prochain en toutes circonstances, à observer la loi scoutiste ». La teneur de cette loi et de cette promesse est

⁶⁰ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Op cit.

⁶¹ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In Kadri *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*. Paris : Khartala.

rigoureusement celle du scoutisme français. Les textes musulmans sont directement inspirés des textes français et n'ont subi aucune adaptation seulement quelques paraphrases dans l'expression. Les réformistes, s'en accommodent tant il leur apparaît avoir des aspects positifs pour la protection morale des jeunes. Le scoutisme musulman servait à renforcer leur œuvre culturelle et sociale en donnant aux jeunes une vive conscience de leur personnalité arabo-musulmane, afin de les éloigner de la francisation et de la civilisation européenne décadente et immoraliste ». Ainsi, Fates pondère-t-il l'argumentaire classique de la récupération nationaliste bien que ce pan explicatif demeure encore pour lui sur-déterminant. Cette relativisation s'opère également à travers la reconnaissance des mutations indéniables dans les modes de sociabilité que génèrent les formes d'organisation scoutées (la meute) et sportives (le club). Nous lisons ainsi : « avec la naissance de l'association d'une manière générale et du club sportif en particulier, on assiste à une véritable confrontation entre la vie sociale traditionnelle patriarcale gérontocratique avec ses chefs, ses saints, ses notables et la modernité avec ses exigences économiques et culturelles nouvelles, ses organisateurs, ses leaders ». En milieu urbain, la vieille société parce que statique va progressivement s'éteindre et va emporter avec elle les anciennes traditions d'organisation authentiquement algériennes. La société traditionnelle algérienne était fortement segmentarisée (avec un puissant esprit de clan selon Ibn Khaldun). La participation sociale d'antan passait principalement par la *djemaa* pour les Kabyles, les confréries religieuses, les *douars*, la famille élargie à un degré moindre. L'association sportive va produire de nouveaux schèmes culturels : les relations humaines dont certaines vont développer l'identité locale régionaliste sectaire se feront sur la base du sentiment d'appartenance au club sportif. On peut dire qu'on assiste au délitement du lien social ancien et à une véritable rupture d'une transmission. L'association sportive, nouveau modèle de sociabilité, est à inclure dans le changement social, la modernisation qui désorganise et même détruit les cadres de sociabilité ancienne des individus. Elle participe de la destruction de la culture coutumière et elle est une intrusion/imposition de la culture européenne. Pour les colonisés, l'association sportive va constituer une forme d'expression de la modernité⁶⁰. Ce mode de regroupement en club est socialement situé comme nous pouvons le constater dans le passage rapporté ci-après, ce qui concourt, au moins initialement, à une scission au sein de la communauté autochtone : « les mutations de sociabilité ont été décrites par Maurice Agulhon⁶¹. Pour cet auteur, le cercle équivalent usuel du terme anglais club correspond à une association d'hommes organisés pour pratiquer en commun une activité

⁶⁰ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. Op cit.

⁶¹ Agulhon (1977). *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Etude d'une mutation de sociabilité*.

désintéressée non lucrative. Cette institution est la forme typique qui caractérisait le mieux la vie et l'esprit des bourgeois en tant que tels. Nous appuyant sur ce postulat pour le cas des associations sportives musulmanes (surtout pour les premières créées), on peut dire qu'elle fut l'œuvre de la petite bourgeoisie (commerçants, possédants, professions libérales, avocats, médecins) auxquels s'agrègent quelques rares ouvriers et travailleurs. Cette sociabilité qui s'exerce dans le club sportif n'est initialement pas populaire (rapport au loisir...). A partir de 36, cette sociabilité se politise, s'étend aux autres couches de la société. La nouvelle sociabilité se popularise ».

Chez Fates, nous retrouvons, pour ce qui est des modes de sociabilité, une opposition tranchée entre tradition et modernité. Pour notre part, cette dichotomisation ne semble pas épuiser la complexité et la finesse des processus culturels à l'œuvre dans la période coloniale. Pour dépasser cette limite, nous choisirons d'inscrire nos réflexions dans la perspective proposée par Kadri⁶². Elle consiste notamment à appréhender la situation autochtone comme un monde de tradition vivant de façon complexe car travaillé par les effets de la modernisation liée à une colonisation, à « éviter les couples d'opposition tradition/modernité, retard/progrès, à repérer ce qu'il y a de nouveau dans l'ancien. On s'intéresse à la dialectique de l'ancien et du nouveau. On se penche sur ce que charrie la tradition, ce qui persiste d'ancien dans le nouveau, dans l'identification des ruptures du nouveau avec l'ancien... ». Le titre de l'un des articles de cet ouvrage est significatif d'une telle ambition : « trois tentatives d'intellectuels maghrébins pour articuler tradition et modernité ». Plusieurs expressions (« moderniser l'islam » ; « islamiser la modernité »...) témoignent de cette ambiguïté. Par la mise en lumière de celle-ci, nous ne souhaitons en aucun cas compromettre l'intelligibilité de notre démonstration mais tenons simplement à ré-affirmer la volonté permanente de coller au plus près du réel et de rendre compte modestement d'une partie de sa complexité qui passe en premier lieu par la reconnaissance de la pluralité des références constituantes de la communauté musulmane. Kadri démontre dans cette optique ambivalence des rapports de l'intelligentsia indigène aux cultures populaires : se mélangent chez ces derniers cultures locales, traditions arabes, superstitions, mystification, esprit maghrébin, influences occidentales...

En soulignant la rupture introduite dans les modes de sociabilité traditionnels par l'appropriation de formes inédites d'organisation propres au mouvement scout et sportif,

⁶² Kadri (1999). *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*.

Fates a pointé l'une des facettes du processus latent d'acculturation. Il nous incombe désormais d'en identifier d'autres, parfois moins visibles, plus souterraines mais tout autant efficaces dans leur capacité à engendrer la reconfiguration des schèmes traditionnels d'appréhension du monde. Quelles peuvent être, dans la pratique des activités physiques, les manifestations objectives de ce processus d'intériorisation des catégories de pensée européennes ? Nous pensons que des prospections sont à réaliser en matière de rapport à l'institution, à la performance, à la compétition, aux générations, à la prise de décision aux temps, à l'espace... Bourdieu a montré par exemple que la temporalité et la spatialité loin de se réduire à de simples catégories structurelles sont des éléments qui intervenant dans la vie quotidienne organisent la pratique sociale et sont organisés par elle. Cette indication nous encourage à prêter attention à la structuration originale spatiale et temporelle constitutive des pratiques corporelles d'origine occidentale. Dès lors, on voit clairement et plus généralement, que nos investigations devront revêtir entre autres la forme de comparaison systématique entre les différentes modalités d'engagement somatique. Une première possibilité pourrait consister à différencier, par une analyse pointue de leur logique interne respective, le fait sportif occidental à portée universalisante des jeux traditionnels.

Denis⁶³ conduit une enquête similaire en s'intéressant pour sa part aux deux formes contrastées d'implication corporelle que sont le scoutisme et le sport compétitif. L'objectif affiché est de « dégager la singularité des modes opératoires propres à ces formes de mobilisation de la jeunesse qui ont la mise en jeu du corps comme enjeu, leurs convergences et leurs divergences ». L'auteur prend la précaution de préciser : « il ne faut pas prendre au pied de la lettre la simplicité apparente des formes qui président en première analyse à la pratique du sport et du scoutisme. Si elles sont volontiers économes en concepts, les prescriptions (ordonnées en système de règles qu'institue chaque forme de pratique) organisant l'espace et le temps de la mise en jeu du corps des enfants n'en constituent pas moins un programme total et subtil d'incorporation de valeurs, travaillant le corps et le psychisme des pratiquants. Vue sous cet angle, l'implication soutenue des enfants dans le sport et le scoutisme les dote de dispositions civiques, morales et économiques beaucoup moins superficielles qu'on le croit. Une comparaison brève des deux formes, sportives et scoutistes, va nous éclairer sur ce point ». Denis s'attache tout d'abord à identifier « un certain nombre de principes fondamentaux communs qui rapprochent ces deux formes pédagogiques même si celles-ci se démarquent dans le contenu qu'elles mobilisent ». En premier lieu, « le

⁶³ Denis (2004). *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

sport et le scoutisme privilégient l'un et l'autre la constitution de groupes d'enfants du même âge placés sous l'autorité d'un pair tout juste plus âgé : l'équipe sportive et son capitaine ; la patrouille scoute et son chef. Le leadership reconnu d'un jeune n'exclut certainement pas l'autorité de l'adulte mais en nuance d'emblée considérablement la portée ». Il s'agit là d'un « principe d'autonomie des petits groupes engagés dans l'action ». « Le coach et le scout-master peuvent recommander, apporter des connaissances, sanctionner des débordements mais ils ne sont jamais au sens propre du terme dans le jeu lui-même. Les adultes sont mis à distance. Ces systèmes qui se rapprochent de l'enseignement mutuel sont à l'opposé des systèmes plaçant le maître au centre des dispositifs de formation ». Le second principe, à la fois fondamental et structurant, commun aux deux pratiques tient dans « la légitimité d'éduquer par la mise en jeu du corps. Il ne s'agit pas seulement d'un programme de formation physique. Il s'agit surtout dans l'esprit des britanniques réformateurs de mettre en jeu les enfants afin de les former moralement et civiquement. Cette conviction s'est formée pour le sport dans la première moitié du 19^{ème} siècle au moment des rébellions d'élèves en guerre contre l'autorité académique des fameuses public-schools. Face à cette situation chaotique et à l'inefficacité des sermons et autres discours moralisants, des éducateurs inventifs mettent progressivement en place un système fondé sur le jeu lequel s'emploie à concilier désir de l'affrontement (très prisé des élèves) et l'autorité de la loi (qui compte beaucoup pour les pasteurs). Il s'agit fondamentalement d'un programme de redressement moral fondé sur le jeu réglé institué soumis à un arbitrage, une sorte de philosophie politique en acte. Soulignons le génie de cette transposition ludique des enjeux sociaux dont témoignent les réformateurs en pleine crise sociale et pédagogique en confiant en guise de programme de redressement des valeurs morales à des situations concrètes que les enfants jugent eux-mêmes attrayantes et désirables. A partir de règles simples, le principe est de créer un ensemble de conditions psychiques et corporelles qui s'inscrivent dans le désir même de ceux qui se piquent au jeu. Se substitue ainsi aux discours moralisants qui leur sont imposés à leur corps défendant un programme tout aussi idéologique mais désormais économe de paroles. Le respect de la loi et l'inculcation des valeurs morales surgiront ingénument au cœur de l'action, au corps désirant des fidèles ». Une fois reconnue la prégnance partagée de ces deux principes de base, force est désormais d'admettre la démarcation sensible du scoutisme par rapport à la forme sportive, « en ceci qu'il propose un nouveau type de jeu : l'invention d'une pédagogie proprement impériale ». Elle se traduit tout d'abord par « l'abandon du terrain normé des joutes sportives : on assiste avec l'émergence du scoutisme à un basculement vers la pleine nature où il n'y aura ni spectateurs ni oisifs. Le sport, devenu populaire, est perçu comme le

lieu de tous les dangers en particulier parce que les stades britanniques du tournant du siècle sont embrassés par la rumeur, la passion, la corruption, les paris. Le spectre de la décadence de l'Empire romain que Baden-Powell associe à la description horrifiée des games-cult n'est pas fortuit ». « Malgré les déclarations enflammées des public schools sur la contribution majeure du sport dans la formation d'une élite conquérante, un autre programme de formation physique et morale de l'élite s'impose à tous ceux qui considèrent l'Empire britannique comme menacé. On délaisse les stades au profit des terrains accidentés et variés de la campagne anglaise. La volonté de former les enfants dans l'épreuve de l'action réelle, (grandeur nature en quelque sorte) est affirmée. Baden-Powell oppose à l'aspect jugé artificiel de l'exploit sportif (où la maîtrise technique du geste devient une fin en soi) la nécessité de triompher d'obstacles imprévus, de vaincre ses résistances, de dominer ses peurs en toutes circonstances, bref de diversifier à l'infini les compétences à mobiliser. Par un habile système d'émulations qui se déclinent aussi bien au niveau individuel (les brevets) que collectif (concours entre les patrouilles), le scoutisme va concilier apologie de la débrouillardise généralisée et institution de la division du travail. Second élément de différenciation, « le scoutisme oppose à l'implication limitée du sportif (circonscrite dans le temps et l'espace de la pratique effective) les exigences proprement infinies de l'engagement demandé au scout, lequel doit promettre, passé un temps de noviciat, de respecter devant Dieu et devant le roi, une loi scout. Les contraintes à accepter dans le sport et le scoutisme sont de nature différente. Les exigences propres au système scout sont si grandes que les promoteurs ont conscience qu'il ne pourra s'étendre considérablement au delà d'un groupe restreint afin de ne pas corrompre les principes moraux inflexibles qui doivent rester l'apanage d'une élite, une élite formée par les meilleurs de tous les milieux sociaux, l'élite de ceux qui savent promettre et tenir leurs engagements en temps de paix ou de guerre. En ce sens, la pédagogie de Baden-Powell n'usurpe pas sa vocation de programme d'instruction civique qui figure en sous-titre de son œuvre. Cet aspect est confirmé par Juès⁶⁴ lorsque celui-ci conclut : « au final, ce programme (ie. la pédagogie scout) semble offrir à ses membres un sort de mode d'emploi complet et intangible de l'existence ». Le dernier point de dissociation soulevé par Denis entre forme sportive et forme scout renvoie à « la fascinante dialectique de la réalité et de la fiction caractéristique du projet scout. On s'installe ainsi dans une configuration impériale en proposant des moyens pédagogiques absolument nouveaux : les anecdotes qui émaillent les bivouacs de 1908 qui scandent le livre programme de Baden-Powell projettent ses jeunes

⁶⁴ Juès (1996). *Le scoutisme*. Paris : PUF (collection Que sais-je ?).

auditeurs aux confins de l'Empire britannique faisant des bois et des prairies anglaises des métaphores puissamment évocatrices des conquêtes lointaines. Tous les éléments du programme technique scout deviennent autant de circonstances propres à transfigurer une simple sortie du dimanche en aventure inoubliable aux antipodes. La perspective va plus loin qu'un simple divertissement : elle légitime la transgression de certaines frontières notamment celles qui séparent le civilisé du sauvage ce qui déroge avec le discours univoque de l'époque : les qualités sensorielles, de résistance, d'observation, de concentration du primitif sont louées devenant autant de dispositions à acquérir grâce à un entraînement fondé sur le jeu destiné à contrecarrer les effets émoullissants du confort et les apathies provoquées par des modes livresques d'instruction qui sont en passe d'anéantir les Européens ». En guise de récapitulatif, nous pourrions dire avec Juès⁶⁵ que le scoutisme est « une méthode d'éducation en plein air comportant des principes rigoureux. C'est aussi une morale d'action et chez les branches confessionnelles une spiritualité exigeante. C'est également un ensemble de rites de passage qui se réfèrent plus ou moins explicitement suivant les périodes et les obédiences à la chevalerie d'antan ».

Outre l'examen des logiques internes spécifiques constitutives de ces différents modes d'investissement corporel, il nous semble impératif, dans la perspective de rendre compte le plus finement des processus d'acculturation, d'étudier dans un second temps les mécanismes de diffusion de ces pratiques originellement occidentales dans le contexte particulier de l'Algérie coloniale. Pour ce faire, Denis⁶⁶ suggère « de replacer dans une plus longue durée les effets significatifs survenus dans le champ des pratiques de la jeunesse entre 1940 et 1960 ». Il repère alors des analogies entre deux configurations historiques de diffusion des pratiques corporelles et montre que les processus mis en jeu dans la diffusion depuis la Grande-Bretagne jusqu'à la France à la fin du 19^{ème} siècle puis ultérieurement dans l'appropriation de ces pratiques par les indigènes possèdent des traits communs qu'il regroupe sous les concepts d'« amour des ennemis » et de « xénophilobie » : « le développement rapide du scouting en Grande Bretagne est à l'origine de son introduction en France en raison de la séduction que suscitent les modalités concrètes de cette pédagogie proprement impériale chez certains observateurs avisés de la société britannique aussi bien chez les civils que chez les militaires charmés par cet habile simulacre de la conquête des confins. Il s'agit alors d'importer les armes pédagogiques d'un adversaire dont les réussites impériales et maritimes

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Denis. Op cit.

suscitent chez les coloniaux et les marins des jalousies ». « Soulignons bien que ce ne sont pas les Britanniques qui ont cherché à exporter leur pédagogie mais bien certains Français convaincus de la supériorité putative de la Grande-Bretagne en matière de propagande et de politique impériale. L'objet est de rivaliser à armes égales avec la puissance impériale adverse. Il n'est pas question d'anglomanie. Pour battre un jour cet ennemi héréditaire favori sur le terrain de la conquête des territoires et de la maîtrise des marchés mondiaux, rien de plus urgent que d'en imiter les méthodes éducatives. Cette structure sur/contre la Grande-Bretagne soutient déjà la campagne menée par De Coubertin à partir de 1888 quand il cherche à introduire le sport dans les lycées français au nom de la supériorité des public-schools dans la formation d'une élite commerciale, politique et coloniale. Nous proposons d'appeler « xénophilobie » cette configuration où dominent des stratégies contournées visant à cultiver les qualités pédagogiques de l'adversaire pour les retourner politiquement contre lui. Cette démarche se retrouve dans le cercle des prosélytes de l'action impériale outremer obsédés par le match à jouer contre l'Angleterre mais aussi par les mieux obnubilés par la revanche contre l'Allemagne : les mouvements nationalistes populaires mobilisent la jeunesse par le moyen des sociétés de gymnastique dont les formes d'organisation sont explicitement présentés comme typiquement germaniques. On peut conclure que le choix d'un modèle de mobilisation de la jeunesse ne se distribue pas au petit bonheur et qu'il existe une adéquation entre orientation sociopolitique du réseau de promoteurs et la forme de pédagogie qu'il s'évertue à introduire en France ». Le schéma semble analogue pour ce qui est de la captation par les indigènes de ces formes de pratiques à genèse occidentale : « l'accès aux pratiques ludiques n'a jamais été offert ni même concédé initialement par les autorités coloniales locales ni par les notables du colonat. C'est dans une lutte contre cette attitude de rejet que s'est cristallisé l'enjeu de cette appropriation volontariste. La démonstration de force des éclaireurs à l'occasion de la célébration du centenaire a joué un rôle exemplaire de par son retentissement sur la population jeune arabe. Il peut être lu comme le moment fondateur du désir d'implication de la jeunesse indigène qui se concrétisera par la fondation des SMA en 1935 ». « La xénophilobie à l'œuvre dans la configuration de 1910-1914 (où les impérialistes français ont cru indispensable de ne pas laisser les britanniques profiter seuls de leur invention) se confirme dans les années 35-40 quand les dominés de l'Empire français inscrivent à leur tour leur désir de revanche dans l'appropriation d'un mode de socialisation qui signifiait leur adversaire. Ainsi, les jeux d'enfants sont-ils profondément insérés dans les rapports de puissance. Il faut noter que l'initiative de l'extension des pratiques n'appartient jamais à ceux qui jouissent de leurs privilèges symboliques mais est toujours initiée par ceux

qui n'y ont pas accès. Le propre du sport et du scoutisme est d'offrir ainsi des formes ouvertes sur lesquelles des exclus peuvent à l'infini projeter les désirs de reconnaissance d'une légitimité qui est bafouée dans la réalité sociale. Chacun dans leur registre, les deux modes de symbolisation ouvrent un espace où le désir de revanche peut devenir un objet de spectacle, le spectacle du caractère indéfini des luttes pour exister. L'utilisation du sport et du scoutisme par les nationalistes en lutte contre le pouvoir colonial ne constitue qu'un cas parmi d'autres permettant d'illustrer la souveraineté de ce procédé. Ainsi, ce phénomène permet-il de comprendre les mécanismes de diffusion d'une pratique (le sport) à l'origine réservé à une jeunesse britannique, bourgeoise, protestante, blanche, mâle suscitant au fil du temps les désires des ouvriers, des femmes, des étrangers, aujourd'hui aux homosexuels, aux handicaps, aux malades. Ces investissements se font contre les garants de la pratique qui multiplient les obstacles à l'accomplissement de cette extension. Le sport est devenu universel car il n'a cessé d'accueillir depuis 1880 des acteurs sociaux militant pour y faire triompher une cause tantôt religieuse, sexuelle, nationale mais dans tous les cas controversée ». Donc, les jeunes colonisés se seraient saisis d'une forme d'engagement à laquelle ils n'avaient pas été conviés. « Ils en profiteront pour chanter en arabe des hymnes à la libération, pour déployer des drapeaux aux couleurs de l'Islam ou coudre sur l'uniforme les emblèmes de la nation rêvée ». Nous en revenons ainsi à la thèse défendue par Fates évoquée dans ses grandes lignes en amont.

Cependant, la thèse de Denis ne peut s'y réduire et ce pour deux raisons essentielles : tout d'abord, car il étudie les conditions du retournement de la position de certaines fractions musulmanes passant d'un refus de reconnaissance de ces pratiques exogènes initialement contestées voire tournées en dérision à une volonté farouche de se les accaparer : « une telle détermination n'allait pas de soi quand on considère les efforts déployés plus tôt dans le siècle (ie. dans les années 1920) par des élites colonisées soucieuses d'affirmer leur culture nationale par la défense et l'illustration des valeurs traditionnelles propres à leur société. Il s'agissait alors de mobiliser par l'exaltation de ressources philosophiques, artistiques, scientifiques, poétiques (et aussi corporelles ne l'oublions pas) qui ne devaient rien à l'Occident. Que ces courants souvent puissants dans les années 1920 aient été conduits à adouber des formes qu'ils rejetaient à l'origine nous enseigne la force de l'attrait du sport et du scoutisme européens sur les jeunes générations, peut-être pour une bonne part comme une réaction de provocation contre les générations précédentes. Beaucoup reste à entreprendre pour connaître sur des bases empiriques les conditions sociales et psychiques précises dans lesquelles a pu s'opérer ce retournement qui a conduit à l'instrumentation, par les garants de

la culture et de la religion traditionnelles, de ces formes exogènes initialement discréditées. Mais, en tout état de cause, ce retournement s'est effectivement produit et ironie du sort, la formation des SMA et l'équipe de football du FLN ont pu apparaître comme des figures de proue d'une autonomie conquise de haute lutte et d'une dignité retrouvée, sorte d'indépendance avant la lettre ». Le second aspect différenciateur dans la thèse de Denis par rapport à celle de Fates est une attention portée à l'incidence sous-jacente au niveau culturel de cette appropriation à des fins politiques : « l'instrumentation supposée de la forme sportive ou scoutie dans ce type de lutte n'a-t-elle pas occulté dans la conscience des acteurs (et cela des deux côtés, colons et colonisés) le fait que c'est peut être la forme elle-même et les valeurs associées à sa pratique qui sont finalement conquérantes? Si ces formes sont bien ouvertes à des revendications extérieures, elles ne sont pas pour autant neutres au sens où les valeurs qui s'incorporent dans les pratiques restent contenues dans le respect strict d'un système de règles soumises à un contrôle strict. Ce fait s'établit d'autant mieux que le processus qui permet à la reconnaissance identitaire de s'opérer, de signifier sa souveraineté ne se réalise qu'à la condition de s'inscrire dans des appareils institutionnels très particuliers qui sont propres au sport et au scoutisme. L'institution, acceptant toute altérité dès lors que se manifeste un désir d'entrer dans la forme, en normalise sans coup férir les expressions les plus singulières pour les soumettre à l'Empire de la règle sportive ou de la méthode scoutie. Soulignons à cet effet l'imagination déployée par le mouvement scout et sportif pour construire des institutions mondiales qui sont sans précédent. De Coubertin en 1894 et Baden-Powell vers 1920 ont contribué à l'invention d'instance de gouvernement des corps à l'échelle mondiale selon une conception supra-nationale qui s'impose dans une époque où l'ordre international reste quasi exclusivement dominé par des conventions inter-étatiques ; invention d'un mode de gouvernement où les catégories de l'orthodoxie ludique imposent un ordre planétaire procédant de lui-même, auto-légitimant son Empire. Déterminés par l'allégeance à une forme de pratique (et non simples ambassadeurs de leur état respectif), les pratiquants et les administrateurs de la forme donnent corps à une authentique et surplombante vision du monde scandée par de grands rassemblements (Jeux olympiques et Jamborees) qui en crédibilisent la réalité. La prise de corps ne résulte pas de la contrainte par force mais se laisse au contraire porter par le désir mais il n'en reste qu'elle demeure tout de même une prise de corps. Celle-ci existe dans les situations coloniales où naquit une lutte sans merci contre le colon (Indochine et Algérie) mais aussi dans les configurations privilégiant des solutions plus négociées (Cf. Bancel qui montre que la formation des futures élites nationales de l'AOF se réalise par leur inscription dans des mouvements sportifs et scouts à l'origine destinés à

former les cadres de l'Empire). Ces modes de socialisation apparemment insignifiants ont donc constitué des vecteurs privilégiés de l'impérialisation des corps et des esprits : certes respectueux des différences culturelles (contrairement au vieux système colonial dont les coloniaux n'ont pas voulu s'affranchir) mais néanmoins conçus pour garantir la formation d'agents pérennisant des formes européennes de gouvernement et le maintien dans la durée d'un système de valeurs conformes aux intérêts de l'Occident. Les cadres de l'indépendance formés dans ces mouvements sportifs et scouts ne sont-ils pas (aussi provocatrice et iconoclaste que la proposition puisse paraître) devenus finalement les meilleurs relais de cette pensée impériale si mal comprise en son temps ? L'indépendance n'a-t-elle pas finalement constitué le moment du triomphe des formules les plus avancées d'une conception impériale du monde dont les projets scouts et sportifs peuvent constituer des analyseurs exemplaires surtout quand on sait que les effectifs scouts ont explosé dans les pays nouvellement indépendants »?

Denis tente de rendre compte des mécanismes d'incorporation de schèmes exogènes en s'intéressant aux processus de diffusion des pratiques. Un autre angle d'attaque à la fois différent et complémentaire aurait pu consister à donner de celle-ci un éclairage psychanalytique où se mêleraient des logiques faites de peur, de fascination, de transfert et de contre-transfert. Ramadhan⁶⁷ se questionnant introspectivement sur les motifs profonds de son adhésion au scoutisme musulman déclare « avoir admiré les défilés des troupes françaises en uniforme, leurs pas cadencés sous le commandement d'un chef, avoir été attiré par le travail manuel et les activités de loisirs tout en développant la crainte d'un prosélytisme chrétien, de se voir happé, de perdre l'islam, de se voir arracher à sa communauté originelle ». Le choix d'un tel paradigme permettrait d'élucider la part inconsciente présente dans tout phénomène d'acculturation. Celle-ci est d'ailleurs mise en évidence par Rage et Delaplace⁶⁸ : « cet aspect (ie. la nationalisation des masses) ne doit donc pas nous faire oublier que si les lendits participent d'une entreprise d'idéologisation des masses, pour de nombreux acteurs de cette pratique, il s'agit avant tout d'un phénomène inconscient. Le caractère politique et idéologique des Lendits n'est donc pas premier pour une grande majorité de participants, enfants, instituteurs et parents d'élèves. Il n'est même pas certain que tous les responsables institutionnels et politiques entendent délibérément faire jouer ce rôle aux lendits. Il agirait

⁶⁷ Ramadhan (2000). Témoignage In Bouamrane, Djidjelli *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*.

⁶⁸ Rage, Delaplace (2004). *Les Lendits du Sud Ouest en Algérie. Les contenus de l'Éducation Physique algérienne entre formation physique et « républicanisation » des masses*. Journal of colonialism and colonial history. Volume 5.

alors selon ce que Foucault⁶⁹ appelle une microphysique du pouvoir ». La mise en œuvre rigoureuse d'une telle approche nécessiterait des compétences spécifiques en matière de psychanalyse que nous ne maîtrisons malheureusement pas. Notre absence d'expertise dans ce domaine est la raison principale pour laquelle nous ne pourrions retenir cette approche dans la présente étude, ce qui ne remet en aucun cas en question la possibilité d'y revenir ultérieurement.

Après avoir présenté de façon très générale les mécanismes globaux de l'acculturation en contexte colonial, il nous semble désormais impérieux, sous peine de réifier le concept et d'en uniformiser la portée, d'y apporter les nuances nécessaires à une investigation à la fois fine et exhaustive. L'acculturation apparaîtra alors comme un processus éminemment hétérogène, différentiel, pluriel et dynamique à l'origine d'une partie des clivages travaillant l'ordre colonial socio-racial.

4) Vers la mise en évidence d'un processus fondamentalement hétérogène.

Il convient d'expliciter les différentes variables différenciatrices du phénomène d'acculturation, celui-ci ne revêtant pas des formes et des intensités similaires selon les époques, les groupes sociaux et sexués concernés, les aires géographiques considérées...

Le premier niveau de différenciation que nous identifions relève de l'extension géographique du phénomène. Ne peut-on pas dévoiler une variabilité topographique de la diffusion des formes de pratiques occidentales et corrélativement de l'imprégnation des schèmes qui leur sont culturellement associés ? La pénétration de l'influence occidentale est-elle également marquée lorsque l'on envisage la distinction zone urbaine/zone rurale ? A l'intérieur de ce second sous-ensemble, la proximité à la civilisation occidentale est-elle identique ? Les populations des territoires désertiques du sud, des espaces montagnards des Aurès, des régions agricoles côtières, des hauts-plateaux y sont-elles aussi exposées et sensibles ? Peut-on constater des distances fluctuantes à la culture du colonisateur en fonction des grandes villes côtières du nord du pays selon les départements envisagés (Constantinois, Oranie, Algérois) ? Les facteurs potentiellement responsables de cette hétérogénéité sont

⁶⁹ Foucault (1975). *Surveiller et Punir*. Paris : Gallimard.

multiples. Nous soulèverons tout d'abord la question de la représentativité différentielle des colons dans ces espaces. Ceux-ci sont très tôt majoritaires dans les villes d'Alger, d'Oran et de Bône mais ne le seront jamais à Constantine ni dans le reste du pays. Nous nous remémorons alors la stupéfaction et le dépaysement vécus par Colonna⁷⁰ au cours de son déménagement de Constantine à Alger. Elevée à Constantine, celle-ci se sent à Alger, en tant que provinciale d'origine villageoise, marginale : « tout me semblait bizarre à Alger ; et d'abord la langue que l'on parlait dans les rues presque exclusivement le français et la manière de faire le couscous aussi. Constantine et surtout le village où j'avais grandi était un autre monde. Je pense que c'est à Alger que j'ai entendu pour la première fois le mot Bougnoule. Il faut rappeler que le département de Constantine comptait en 1954 seulement 3% d'Européens et Constantine 30000 habitants. C'était alors une très petite ville très imprégnée de culture arabe. A Constantine, ce qui dominait en nombre et en présence physique au moins était une algérianisation manifeste, certes incontestablement dominée, mais bien là. Cette cohabitation plus ou moins aménagée selon les régions mais qui n'était déjà plus le quasi apartheid qu'on perçoit par exemple dans un texte comme le Premier homme de Camus (ça c'était l'Algérie de nos parents qui n'était d'ailleurs plus celle de leurs propres parents où les échanges devaient être sans doute plus nombreux) ne voulait pas dire qu'il existait une société algérienne où s'échangeaient des rapports symétriques et normaux ». Existe-t-il d'ailleurs une corrélation systématique entre proportion d'européens et degré d'européanisation des autochtones ? Un second facteur susceptible de rendre compte de la différenciation géographique du processus renvoie à la diversité des aires culturelle représentées. Les populations bédouines, kabyles, berbères acceptent-elles de la même façon la présence coloniale, développent-elles les mêmes stratégies de résistance ? S'est ainsi développé par exemple tout un imaginaire au sujet de la malléabilité supposée plus grande du peuple kabyle. Jules Ferry ne parle-t-il pas dès 1880 du « mythe kabyle » qui ferait de la grande Kabylie la région la mieux préparée à l'assimilation par le caractère, les mœurs et les coutumes de ses habitants ? On reconnaît à l'époque des qualités supérieures aux berbères notamment du fait qu'ils ne parlent souvent pas l'arabe, « langue des marabouts, du prosélytisme religieux, la langue anti-française ». Les bédouins des territoire du Sud feraient à l'inverse preuve d'une très grande imperméabilité comme en témoigne l'essor quasi nul des pratiques sportives et scouts. Fates⁷¹ va jusqu'à parler de « sous-développement sportif ».

⁷⁰ Colonna (2004). Témoignages *De la JEC à l'AJAAS*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

⁷¹ Fates (2004). Algérie coloniale: les patronages et le sport. In Combeau-Mari Sport et Loisir dans les colonies XIX-XXème siècle. Paris : Le publieur.

Nous ne pouvons cependant accepter son interprétation selon laquelle les facteurs climatiques et financiers seraient les principaux facteurs limitants. L'inertie liée au poids des traditions ne peut être passée selon nous sous silence. La survivance actuelle des jeux traditionnels (dont parle Kharchi⁷²) dans ces seules zones rurales n'en est-elle pas le révélateur le plus criant ? Un autre facteur pourrait être la variabilité des positionnements politiques dans ces différents espaces : selon Blanchard⁷³, dans les années 1930, « Oran devient la capitale politique de l'Algérie coloniale fasciste » ; Tlemcen dont est originaire Messali Hadj est le principal foyer islamique de l'ouest algérien ; Abd el Kader avait pour ville natale et siège de sa garnison Tagdmet ; Gauthé⁷⁴ note, quant à lui, le fait que « la superposition des cartes d'implantations du scoutisme en 1945 et de celle des mouvements réformistes en Algérie en 1935 présente des ressemblances manifestes, particulièrement dans le Constantinois zone des forces des réformistes et des scouts ». D'autres variables sont envisageables comme la proximité frontalière à la Tunisie ou au Maroc ainsi que la différence des statuts administratifs...

Une seconde voie d'affinement de notre réflexion sur l'acculturation pourrait consister à repérer des hétérogénéités au sein de chaque communauté en fonction des particularités ethniques, sociales et politiques des groupes envisagés. Ainsi, il serait possible de repérer des mécanismes d'incorporation des schèmes du colonisateur français au sein même de la communauté européenne : comment s'accommodent culturellement parlant les italiens, les maltais, les espagnols, les juifs officiellement citoyens français depuis le décret Crémieux de 1871 pour les juifs et la loi de 1889 pour les enfants nés en Algérie de parents étrangers ? Ces facilitations juridico-administratives suffisent-elles à rendre effective l'intégration de ces différents groupes à une communauté européenne virtuellement unifiée ou ne font-elles que l'accélérer ? Au sein de la communauté musulmane, il est également possible de repérer une multitude de situations singulières en fonction de l'appartenance sociale ou politique notamment. Fates⁷⁵ s'est par exemple intéressé à l'implication différentielle des chefs politiques nationalistes dans les pratiques corporelles. Ainsi, Messali Hadj aurait pratiqué la gymnastique dans sa jeunesse et participé à des compétitions sportives qui lui aurait permis d'améliorer son français. Fares (qui deviendra président de l'assemblée algérienne et premier

⁷² Kharchi (1986). *Jeux physiques traditionnels en Algérie: leur place et leur rôle dans le développement du sport de masse*. Les Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

⁷³ Blanchard (2004). *La vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 30*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁷⁴ Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignement français. 1945-1962*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁷⁵ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In *Parcours d'intellectuels maghrébins*. Op cit.

notaire musulman en Algérie) signe en 1932 une licence au Mouloudia Club Algérois et découvre l'existence du code de l'indigénat en jouant au football. Ferhat Abbas sera dans les années 1920 un footballeur passionné. En 1937, il devient président de l'union sportive franco-musulmane sétifienne. Selon Fates⁷⁶, l'appellation même de ce club traduit la volonté de synthèse culturelle franco-musulmane rejoignant les thèses assimilationnistes défendues par ce leader au début de sa carrière politique. A l'inverse, les ulémas n'ont jamais pratiqué ni connu le sport : Ibn Badis chef incontesté mort en 1940, El Okbi, Moubark El Mili, Ibrahim, Tewfik el Madani sont des lettrés de culture arabe issus de milieux traditionalistes considérés comme des puristes de la culture arabo-musulmane, des hommes de vertus, attachés à leurs racines. Ils ne s'intéressent pas à la pratique corporelle profane pur produit occidentale, inessentiel. Savants, soucieux de lutter contre l'ignorance et la dépravation, d'enrayer l'effondrement de la patrie, ils mènent une existence austère et studieuse et apparaissent sous plusieurs aspects comme les ennemis de la culture du corps. L'activité physique était, pour eux, superflue. Ils condamnent fréquemment l'abandon des saints articles de la foi due à une imitation aveugle de la civilisation européenne moderne. Afin de mieux cerner la portée du schème socio-racial, nous chercherons à éclairer les diverses incertitudes qui subsistent : qui sont les indigènes présents dans les clubs européens alors que dans la même ville il existe un club musulman dans la même activité ? Qui sont les européens licenciés dans les clubs musulmans ? Quelles sont leurs motivations respectives ?

Au sein de la communauté musulmane, le processus d'acculturation est également à différencier selon le genre. Selon Lalami-Fates⁷⁷, l'une des particularités de la femme musulmane est une inclinaison nettement moins prononcée que les hommes à l'ouverture sur l'espace public. Dès lors, « le rôle politique assigné aux femmes serait de préserver la personnalité algérienne. Elles sont un vecteur déterminant de la conservation et de la continuité de l'identité algérienne ». Moins présente à l'extérieur des foyers, en seraient-elles pour autant totalement insensibles à la pénétration des schèmes occidentaux ? La constatation de cet « accès limité et strictement codifié à l'espace public pour les femmes » est l'une des façons de rendre compte de leur faible présence numérique dans les mouvements sportifs et scouts : « si l'on considère que le premier pas à franchir vers l'extérieur pour les filles algériennes est celui qui mène à l'école, alors on remarque que les filles sont une infime

⁷⁶ Fates (1997). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. Revue Quasimodo n°1. *Sport et nationalisme*.

⁷⁷ Lalami-Fates (2004). *Témoignage En écho à un itinéraire : présence et absence des femmes*. In De l'Indochine à l'Algérie.

minorité à accéder à l'enseignement y compris à « l'enseignement spécial aux français musulmans d'Algérie » (supprimé par décret en 1949). On comprend dès lors plus facilement pourquoi les chemins vers les organisations de jeunesse ne peuvent être que dépeuplés. Les associations ont beaucoup de mal à s'implanter auprès des femmes. Pour exemple, la jeunesse de l'union démocratique du manifeste algérien (JUDMA) ne comptait, en 1952, que huit adhérentes sur tout le territoire. Même les associations de femmes ont du mal à se développer. Pour ce qui est du mouvement scout, la possibilité d'y associer les filles n'émerge que douze ans après la création des premières associations en 1934, c'est à dire en 1946. Celui-ci connaîtra du point de vue quantitatif tout du moins un essor limité : « malgré les précautions des chefs, le mouvement scout féminin n'a pas connu d'implantation significative et reste marginal. Comment réussir à propulser vers l'espace extérieur des filles chez qui on a réalisé un travail d'inculcation et d'incorporation visant à masquer leur présence physique ? Demander aux filles d'enlever leur haïk pour défiler et camper plusieurs jours dans la nature constitue une rupture avec la représentation que la société a de leur rôle⁷⁸ ». Les rares jeunes filles ayant adhéré au scoutisme (le plus souvent issues de fractions sociales constituant l'élite autochtone « elles sont de profession sage-femmes, institutrices, assistantes sociales, étudiantes ») seront exposées à l'influence occidentale notamment sous la forme de stages de formation organisés en France pour les cheftaines musulmanes. « Initialement, les responsables du scoutisme musulman féminin sont même obligées de faire appel du fait d'une pénurie d'encadrement à des responsables du mouvement français (d'où la réaction de surprise et de colère de cheikh Ibrahim lorsqu'il s'aperçoit que c'est Clémence Sugier qui forme les fillettes musulmanes). L'encadrement sera chez les BSMA assuré par des sœurs blanches, des institutrices mais aussi des professeurs algériens et des femmes de chefs scouts qui organiseront des voyages en France pour les lycéennes ».

La seconde piste interprétative de la faible représentation féminine dans ces mouvements a trait au statut du corps de la femme algérienne : Lalami-Fates étaye l'idée selon laquelle « la société musulmane aurait déifié la mère mais réifié la femme. Le statut social de la femme relève ainsi davantage de ses maternités que de ses autres qualités ». En outre, dans l'islam, la femme est *fitna*, ce qui signifie « tentation, séduction, diable et destruction ». Le corps de la femme mise en mouvement inspire le désir. Érogène, il convient de le masquer pour le désérotiser. La place de la femme musulmane et particulièrement de son corps dans la cité est symptomatique des profondes secousses contradictoires qui taraudent la

⁷⁸ Bouamrane. Op cit.

société coloniale : d'un côté les accélérations brutales d'un changement social que dicte la mondialisation des rapports sociaux ; de l'autre, les brusques coups de frein que provoque la charge séculaire des traditions. S'en suit un mélange complexe de métissage, de réadaptation, de ré-interprétation. Notons enfin qu'il est mal-aisé voire artificiel de chercher à scinder de façon catégorique ce qui relèverait du social et du sacré. L'islam est une pratique culturelle qui enserme la vie quotidienne. L'islam dépasse le simple cadre d'une religion pour devenir garante d'une culture.

La dernière considération à développer dans notre projet d'affinement des processus d'acculturation concerne la mise en évidence des capacités de résistance des autochtones, non plus seulement d'un point de vue politique mais culturel et identitaire. Cette entreprise a été initiée mais non systématisée pas Fates⁷⁹ : « dès qu'il y a un apport extérieur considéré comme *bida'a*, il y a eu des querelles et des réactions religieuses comme par exemple l'introduction du café maure en Orient au 17^{ème} siècle qui fut à l'origine de la proclamation de nombreuses fatwas (...). En Algérie, pays d'islam, au début du siècle, il y a eu aussi une vraie tentative de refus de la pratique du football. Sur cette importante question des pratiques ludo-corporelles, les réformistes ont adopté une position strictement traditionaliste : c'est ainsi que le jeu de ballon fut comparé symboliquement au jeu avec les têtes des compagnons du prophète Mahomet pratiqué par leurs ennemis impies. Il était donc blâmable de reproduire cette similitude. L'opposition religieuse traditionaliste fut très vite dépassée et ne constitua un frein que durant une très courte période. Cette tentative traduisant une méfiance vis à vis des produits culturels de l'occident conquérant et mécréant est plutôt à relier avec le rejet total du colonisateur et de tous ses apports qu'à une forme de prosélytisme. A noter enfin que ces groupes traditionalistes adoptant la position du refus n'ont pas élaboré une contre-culture sportive pouvant entraîner l'adhésion de leurs coreligionnaires et compenser ainsi le rejet ». Dans la même lignée, il souligne ailleurs⁸⁰ : « la colonisation subie par l'Algérie a entraîné un puissant choc entre deux civilisations judéo-chrétienne et arabo-musulmane. Cette colonisation visera ensuite à déposséder les Algériens non seulement de leur terre mais aussi de leur culture. Mais, ces destructions ne faibliront pas leur esprit de résistance comme l'indique Vatin⁸⁰ : « de 1830 et surtout de 1871 à 1919, la colonisation étend à l'univers algérien dans son ensemble les systèmes politiques, économiques, juridiques et culturels de la

⁷⁹ Fates. 1999. Op cit.

⁸⁰ Fates (1994). *Sport et tiers monde*. Paris : PUF.

⁸⁰ Vatin (1974). *L'Algérie politique : histoire et société*.

France. On aurait pu s'attendre à une destruction rapide. Or, la société algérienne n'a pas éclaté tout de suite. Elle a même maintenu son propre réseau et sous le jeu des critères et des références occidentales son propre jeu. Les structures mentales traditionnelles et sociales ont continué à survivre. Il n'y a pas eu d'effets immédiats sur les valeurs ». Cette résistance d'ordre culturel s'est poursuivie bien au-delà de 1910. Les Algériens, dépossédés, humiliés, appauvris n'étaient pas totalement asservis. Le corps malade restera accroché par exemple à la médecine traditionnelle magique. De quelle nature fut l'affrontement avec le colonisateur au moment de l'introduction de nouvelles techniques du corps et surtout du corps en liesse ? Une des formes de résistance de l'Algérien fut le vêtement qui s'explique par une peur de dissolution dans l'autre. Même la pratique du football subira plus tard une tentative de rejet via un recours à la religion qui allait le condamner. L'extinction des jeux traditionnels sera associée à l'éclatement de la société algérienne sous l'effet de facteurs endogènes et exogènes. Cet auteur poursuit son développement dans l'un des chapitres de sa thèse⁸¹ intitulé « *la résistance des vieux turbans* » : ceux-ci redoutent la francisation, l'éloignement voire la dépossession de sa culture originelle pour le jeune pratiquant le sport. Celui-ci est considéré comme futile. Conformément à cette hantise récurrente de la « dissolution identitaire » et de l'assimilation, ils prônent un rejet catégorique de toutes les activités nouvelles du colonisateur et mettent en œuvre des tentatives de conservation des pratiques ludiques rituelles et traditionnelles de la société indigène ancestrale. Concernant le scoutisme, Fates⁸¹ détaille les résistances initiales relatives à la tenue vestimentaire : « de nombreuses hésitations marquèrent cette appropriation du scoutisme par les musulmans. Le scoutisme posait d'abord le problème central de la tenue vestimentaire et par voie de conséquence du paraître du corps. La tenue internationale scoute était constituée de deux attributs qui bouleversaient les musulmans et étaient rejetés par les croyants : le port du chapeau et la culotte courte (alors que la mode était au sarouel plissé). Pour Derouiche⁸², « il fallait au début du courage aux pionniers du scoutisme musulman pour affronter la meute bavarde et turbulente de bandes de gosses qui faisaient des remarques désobligeantes envers les chefs et les grands éclaireurs ». En réalité, cette résistance est plus profonde qu'une question de mode. Les Garçons musulmans portaient le sarouel sur le pantalon long, leurs jambes n'étaient jamais nues. Se mettre en short ou en culotte courte en ville était blâmable pour un adulte ou un enfant, inconvenant pour un enfant. Quant au chapeau, il renvoyait au mécréant, au *m'tourni*, c'était

⁸¹ Fates (2002). Op cit.

⁸¹ Fates (1999). Op cit. .

⁸² Derouiche (1985). *Le scoutisme, école du patriotisme*. Alger : Enal/Opu.

aussi un pêché. Cette tenue continuera longtemps à faire l'objet de critiques et de rejets. Les ulémas rigoristes gardien de la tradition islamique n'étaient pas pour cette innovation qui permettait aux scouts de pénétrer dans cette tenue à l'intérieur de la mosquée à l'occasion des manifestations religieuses. Pourquoi la tenue sportive et gymnique a-t-elle posé moins de problème (moins de remous et d'oppositions d'ordre religieux) que celle des scoutesses concernant la semi-nudité ? La gymnastique se déroule dans des espaces clos, les salles d'entraînement avec des pantalons spéciaux longs cachant les jambes. Pour les matchs de football, les rencontres sont circonscrites dans des limites de temps et d'espace bien définies alors que le scoutisme nécessitait une tenue permanente, des défilés publics dans la rue exposant ainsi les jeunes à tous les regards ». Toujours à propos de la genèse du scoutisme musulman, Djidjelli⁸² propose des constatations analogues: « le premier groupe scout musulman, né en 1930 à Miliana, fut un mouvement ignoré. Pendant plusieurs années, l'opinion publique resta indifférente. L'association est au départ incomprise de la masse qui était hostile aux nouveautés. Elle est vite suspectée par une administration tracassière. Aussi, les chefs scouts cherchent-ils des protecteurs là où ils peuvent avec des tendances politiques différemment représentées. Cette diversité pose problème d'où l'idée d'une fédération qui se concrétisera en 1939 ». Que ce soit chez Djidjelli ou chez Fates, ces oppositions à l'hégémonie du sport et du scoutisme, formes occidentales d'investissement corporel, auraient été brèves, éphémères, rapidement dépassées par l'ampleur de l'appropriation. Celles-ci finissent irrémédiablement par s'imposer ce qui s'accompagne en outre d'une dévalorisation, d'un recul, d'un refoulement des pratiques culturelles locales jusqu'à leur évacuation complète. Nous pensons quant à nous que l'obsolescence de cette résistance n'est qu'apparente : si celle-ci fut en partie dépassée par l'ampleur rapide des mouvements sportif et scout, elle ne cesse pour autant de travailler le corps social et individuel musulmans introduisant en lui de façon plus ou moins consciente et observable des tiraillements durables assimilables à « une nébuleuse culturelle » dont certaines résurgences ostensibles émergent ponctuellement. Parmi celles-ci nous mentionnerons les tentatives de re-valorisation des jeux traditionnels disparus, de reconstruction d'une algérianité ethno-motrice caractéristiques de l'activité de nombreux chercheurs algériens⁸³ depuis le début des années 1980. Laroui cité par Meynier évoquant cette tendance au repli sur les valeurs et pratiques traditionnelles pour

⁸² Bouamrane, Djidjelli (2000). Op cit.

⁸³ Kharchi (1984). *Jeux physiques traditionnels en Algérie: leur place et leur rôle dans le développement du sport de masse*. In Anthropologie des techniques du corps. Paris : éditions STAPS; Fates (1987). *Des jeux presque oubliés, Algérie*. Revue EPS1 n°34 ; Errais, Ben Larbi (1986). *Ethnographie des pratiques corporelles dans la Tunisie pré-coloniale*. Errais, Ben Larbi. Les Cahiers de la Méditerranée n°32.

éviter de se dissoudre dans l'idéologie du colonisateur écrit à ce sujet : « le grand méfait de toute colonisation n'est pas seulement de stopper l'évolution historique mais d'obliger le colonisé à la refaire en sens inverse ». Pour asseoir empiriquement ce qui n'est encore qu'intuition, nous devons utiliser des indicateurs objectivables supplémentaires. Les travaux de Bancel⁸⁴ relatifs au rejet de la « greffe athlétique » par les autochtones en AOF peuvent nous aider dans cette quête d'analyseurs : « malgré tous les efforts de l'administration, les résultats furent peu concluants conduisant paradoxalement à la désaffection des jeunes africains scolarisés pour l'athlétisme (les sports collectifs dont le sport-roi le football restent dominants qui est le sport proportionnellement le moins aidé financièrement). Les capacités de résistance des autochtones et l'inadéquation de la pratique de l'athlétisme aux désirs des colonisés débouchent sur un naufrage ».

Le processus d'acculturation apparaît donc, dans le contexte colonial algérien, comme un phénomène particulièrement dynamique, hétérogène, différentiel, suscitant des luttes, cristallisant des enjeux, générant des résistances, voyant s'affronter des forces inertielles et innovantes. Aussi précieux puisse-t-il paraître pour l'élucidation des formes et incidences de la diffusion des formes occidentales d'engagement corporel, il ne peut à lui-seul rendre compte de la complexité et de l'épaisseur des rapports inter et intra communautaires. Après avoir dénoncé les dérives d'une lecture politique isolée, nous ne souhaitons pas tomber dans l'écueil inverse qui consisterait à ne prendre en considération que les pôles culturels. Valoriser la dimension culturelle ne peut revenir à nier l'influence du politique. Le problème ne saurait être que culturel. Nous l'admettons volontiers. Force est pour nous de continuer à reconnaître la prégnance du schème socio-racial en Algérie, l'autoritarisme des autorités et l'inertie du colonat, bloquant (partiellement tout du moins) les horizons de progrès pour les musulmans. Ainsi, toutes les réformes politiques qui seront tentées depuis les années 1920 (réformes pourtant modestes) seront unanimement rejetées par le colonat (la force sociale sur laquelle s'appuie l'administration). Cette impossibilité à faire évoluer l'Algérie (alors que d'autres colonies, réputées plus « arriérées » évoluent politiquement dès le début des années 50), les réponses très brutales du pouvoir aux soulèvements (Sétif en 45), expliquent aussi la radicalité du mouvement d'indépendance. La mise en évidence d'une interdépendance étroite des sphères politiques et culturelles ne peut se faire au détriment d'une lecture d'avantage sociale. Notre réflexion mérite désormais d'être complétée dans ce sens par un examen

⁸⁴ Bancel (2002). *L'AOF entre sport « indigène » et sport colonial. 1945-1960*. In Bancel, Gayman *Du guerrier à l'athlète*. Paris : PUF.

minutieux des tensions, des fractures voire des fossés qui segmentent cette société. La mise en œuvre d'une « sociologie du recrutement » devient alors impérative.

III) Pour une sociologie du recrutement.

Frémeaux ⁸⁵ parlant, des communautés musulmane et européenne durant la période coloniale, utilise l'expression forte « deux peuples déchirés ». Après avoir étudié les débats qui opposaient ces deux entités, nous souhaiterions à présent porter la focale plus spécifiquement sur les clivages internes traversant le corps social musulman, rendre compte finement des situations d'entre-deux tant au niveau collectif qu'individuel. La communauté musulmane en son sein-même apparaîtra comme craquelée, fissurée, fracturée voire sous certains aspects écartelée. Traditionnellement, les rapports coloniaux sont le plus souvent pensés sur un mode dichotomique exclusif et strict « indigène versus européen ». Nous pensons, de notre côté, qu'il est impératif de « déshomogénéiser » ces deux entités « virtuelles ». En outre, la plupart des travaux se concentrent sur les extrémistes des deux camps. Ne peut-on pas développer plutôt une réflexion sur les modérés de chaque communauté ou mieux encore sur le continuum des positionnements face à la colonisation et sa traduction au niveau de l'organisation des mouvements de jeunesse ? Il nous faudra identifier des indicateurs fiables de ces tiraillements inter-groupaux et individuels. Cette entreprise sera d'autant plus délicate qu'il est probable que certains des antagonismes révélés s'effacent, durant la période de domination coloniale, derrière une cause qui les transcenderait (à savoir la revendication de la souveraineté nationale) avant de rejaillir, parfois violemment, une fois l'indépendance acquise. Nous nous y attèlerons cependant et ce en appréciant dans un premier temps la façon dont ont procédé les chercheurs évoluant dans des domaines autres que les pratiques corporelles (en particulier les systèmes d'enseignement). Nous spécifierons dans un second temps les opérations à conduire dans le cadre de notre présente étude.

1) Etude des clivages sociaux supportés et générés par la dualité des systèmes d'enseignement.

⁸⁵ Frémeaux (2004). *Les Français d'Algérie en 1954 : un ensemble fragile*. In *Revue Historiens et géographes* n°338.

Le socle théorique ayant amené et supportant encore une grande partie de notre présente réflexion tient à la remarque suivante formulée par Kadri⁸⁶ : « la tendance des recherches jusqu'à présent est de mettre au centre des catégories abstraites (modernité, identité) qui ne traduisent que des systèmes d'opposition figés (modernité/tradition, universalisme/particularisme, aliénation/libération) occultant par la même la sociologie et l'histoire concrète de la rencontre entre systèmes sociaux et culturels qui ont configuré durablement dans l'instabilité et la mixité l'espace social maghrébin. Il s'agit en effet de situations de contacts culturels complexes. L'idée est de saisir le processus par lequel chaque protagoniste réel (les intellectuels pour Kadri, les pratiquants d'activité physique pour nous) investit l'un et/ou l'autre des systèmes de valeurs selon les contextes et les rapports de forces. On saisit l'ambivalence objective d'individus ou de groupes sociaux engagés dans des contextes socio-culturels et politiques porteurs de significations multiples et souvent irréductibles. On considérera les intellectuels maghrébins comme les produits de socialisations multiples et différentes qui portent en eux les traces des dilemmes et des contradictions de moments historiques privilégiés. On cherchera à rendre compte des modes d'imposition de l'une ou l'autre culture, des forces concrètes que revêt la domination culturelle, des situations de conflits culturels. Dans le positionnement pluriel des intellectuels, se trouve constamment posé le problème de l'identité dans ses dimensions individuelles et collectives. Il est le résultat d'un processus d'interrelations, apparaît comme une construction socio-historique procédant à la fois de conduites objectives, de représentations, de détermination et d'autonomisation par rapport à celles-ci ».

Intéressons-nous tout d'abord à l'un des facteurs déterminant dans l'exacerbation des antagonismes sociaux, à savoir le système d'enseignement.

Selon Léon⁸⁶, le projet colonial d'enseignement en Algérie se caractérise par la permanence d'une interrogation : « quelle doit être la vocation de la formation des élites ? Devenir des médiateurs politiques, des fonctionnaires de la justice du culte ou de l'enseignement musulmans, des cadres de la vie économique, administrative ou militaire ? ». Il pointe la place de l'école dans la mutation des structures sociales : une petite élite musulmane qui sort des universités ou des écoles militaires occupe des fonctions supérieures mais est très minoritaire. En outre, on assiste à la constitution d'une nouvelle classe moyenne (fonctionnaire, cadre, employé) avec les musulmans issus des écoles françaises et des

⁸⁶ Kadri (1999). Op cit.

⁸⁶ Léon (1991). Op cit.

medersas francisées. Il propose une grille d'analyse des réformes scolaires organisée autour d'une échelle bipolaire : le premier axe oppose la formation des élites à la scolarisation des enfants du peuple ; le second exprime la distinction entre un enseignement conçu spécialement pour les indigènes et une école commune aux différents groupes ethniques ou religieux. Nous nous souviendrons de ce modèle au moment d'étudier spécifiquement la façon dont la diffusion des pratiques corporelles scinde le corps social musulman.

Dans une optique comparable, Kadri⁸⁷ étudie les réactions différenciées des différentes strates composant la communauté musulmane face aux politiques éducatives coloniales : « les attitudes des populations autochtones face aux différentes stratégies scolaires développées par les autorités coloniales varient selon la conjoncture historique, économique, sociale, les rapports de force et surtout les intérêts des classes et groupes sociaux en présence. Ainsi, contre toute attente, les premières écoles françaises implantées en Algérie à l'intention de des algériens ne furent pas tout à fait désertées ». Il cite l'exemple en 1836 de cette école maure-française qui connaît un certain succès avec 60 élèves algériens ; d'autres indicateurs (en 1856, 1200 élèves musulmans fréquentant les écoles arabes-françaises) témoignent d'une adhésion non négligeable certes pas tout à fait franche de la société dominée au système d'enseignement français même si celle-ci reste encore attachée à ses propres institutions éducatives (...). « Les nuances dans l'appréciation de l'entreprise scolaire coloniale par les Algériens ne manquaient pas même parmi les notables proches du pouvoir colonial. Un conseiller général musulman de Constantine souhaitait par exemple voir se multiplier les écoles françaises avec en leur sein deux maîtres, l'un chargé de l'enseignement du français et des sciences, l'autre du coran et des principes de la religion ». Les Algériens restent massivement en dehors du système scolaire d'enseignement. Celui-ci touche en outre essentiellement les villes (ainsi que la Kabylie, zone rurale). Il ne concerne donc qu'une infime frange de la population algérienne et s'adresse ainsi à des privilégiés. Mais ce qui est remarquable, c'est hormis les périodes du début de la colonisation surtout celle de l'Empire où ce sont les fils de l'aristocratie foncière, des notables et des fonctionnaires qui ont été les élus du système scolaire, les « privilégiés » ne représentaient pas toujours les catégories économiquement et socialement favorisées. Les politiques scolaires ont touché au moins au temps sinon plus les couches sociales les plus démunies, en particulier celles des villes. L'envoi de ces « élus » à l'école française répondait dans la plupart des cas aussi bien pour les classes populaires que pour les classes supérieures autochtones à une logique de nécessité :

⁸⁷ Kadri (2004). *Histoire de l'école française en Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ? Op cit.*

pour les fractions les plus défavorisées de la population algérienne des villes comme des campagnes, laminées par les développement du capitalisme colonial, l'école représentait souvent le gage le plus sûr de l'obtention d'un travail aussi modeste et marginal soit-il. Outre de permettre l'acquisition du savoir-faire nécessaire, le passage par l'école représentait le signe de l'intégration à la société coloniale. Il existe une forte liaison entre la pratique du français et les chances d'être réellement employé moins que la connaissance du français soit exigée mais plutôt qu'elle est associée à une meilleure adaptation au monde moderne. De plus, l'acceptation de l'école française (une fois passées les périodes de domination des écoles congrégationnistes et la politique de conversion forcée des jeunes algériens par le cardinal Lavignerie) s'est probablement nourrie d'un désir des Algériens d'accéder à un patrimoine qu'ils considéraient comme universel, celui d'un savoir sans frontière (même chez les plus résolus à lutter contre l'occupant), un réel intérêt pour les techniques jusque là inconnues et la vie moderne envisagée sous l'angle universel. Cette logique d'universalité a davantage servi les desseins d'une aristocratie autochtone en décadence et d'une bourgeoisie citadine brisée comme bouée pour ces classes en vue de survivre en tant qu'intermédiaire du pouvoir colonial, attiré par les emplois subalternes de l'administration ». Cet auteur défend la thèse selon laquelle à des « incitations administratives contradictoires correspondent des réponses contradictoires ». « La réponse de la société algérienne à l'agression culturelle française est loin d'avoir été uniforme. Nous ne pouvons réduire les attitudes des Algériens à l'égard de l'école française voire plus largement au système culturel qu'elle supporte à des flux de fréquentation scolaire. Elles révèlent dans leur ambiguïté même le problème des situations de contact culturel. Dans sa transposition en Algérie, le système scolaire rencontre une société qui n'est pas pur réceptacle mais qui est organisée autour de normes et valeurs non moins efficaces que celles de la société dominatrice. Cette société algérienne est au contraire agissante et produit même des formes nouvelles d'adaptation : c'est au point de rencontre de deux systèmes culturels concurrents que peut être révélée le mieux la configuration que tend à prendre le système culturel algérien et plus particulièrement son sous-système constitué par le système d'enseignement. Il faut saisir la logique concrète de cette articulation, conduire une sociologie réelle de la rencontre : ainsi, nous pourrions montrer que se trouvent opposés et réunis dans chaque cas des systèmes culturels investis l'un et l'autre de valeurs positives et négatives par les protagonistes réels de la confrontation ».

Le même auteur⁸⁸ développe ailleurs l'idée selon laquelle les structures duelles d'enseignement présentes en Algérie participent de la constitution d'une élite autochtone fondamentalement divisée : selon lui, la caractéristique fondamentale de l'élite autochtone et de manière plus large de la sphère culturelle algérienne est celle de l'opposition grandissante, du clivage entre intellectuels de formation francisée et lettrés en arabe. Le système d'enseignement, ainsi que la réalité du marché du travail et plus globalement le système colonial concourent tous à produire une élite scindée. Le système d'enseignement devient double, le critère semblant sur-déterminer cette dichotomisation semble être la condition sociale. Les systèmes d'enseignement et la socialisation professionnelle sont considérés comme les deux facteurs prépondérants dans la production d'une intelligentsia divisée. « Le système d'enseignement apparaît comme le lieu nodal du conflit culturel. Il est le lieu de production de ce conflit par la formation des groupes sociaux qui y sont parties prenantes. Il est en retour au centre des enjeux et des rapports de forces socioculturelles qui se dessinent dans les deux grandes phases historiques coloniales et post-indépendance ». L'hypothèse défendue est la suivante : « les systèmes d'enseignement coloniaux aussi bien que nationaux tendent à produire des élites qui se différencient sur le triple plan de leur rapport aux langues d'enseignement, aux pouvoirs en place, aux sociétés locales. La complexité du système d'enseignement où prédomine un couplage des mécanismes de différenciation scolaire et sociale est à l'origine du morcellement du panorama de l'intelligentsia maghrébine. Les facteurs propres aux cursus qui interviennent concernent aussi bien les types de formation, les méthodes et les contenus enseignés. La division du champ des intellectuels est en partie due à une hiérarchie des filières éducatives. Les filières arabisées forment principalement des intellectuels traditionnels issus des couches populaires aussi bien dans la période coloniale que nationale. Les filières francisées sont à l'origine de la production des intellectuels organiques, technocrates qui se donnent la responsabilité de moderniser la société. Cette dualisation est source de contradictions allant jusqu'à des ruptures au sein de l'intelligentsia qui iront en s'exacerbant après les indépendances⁸⁹ ».

Durant la période coloniale, la dualisation des systèmes éducatifs a des répercussions indéniables sur la dichotomisation du marché de l'emploi : « la situation de l'enseignement coloniale tend à segmenter le marché de l'emploi selon la langue : un secteur ouvert aux diplômés en langue française et donnant accès à des positions, certes peu nombreuses et

⁸⁸ Kadri (2004). *Les étudiants algériens dans l'enseignement supérieur colonial : les contradictions d'un mode de domination*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

⁸⁹ Nous reviendrons ultérieurement sur ce dernier point Cf. chapitre intitulé « *Un nouveau pan problématique : racines coloniales et impasses nationales* ».

longtemps fermées, sinon prestigieuses du moins lucratives ; un secteur à dominante linguistique ou exclusivement arabophone dont les débouchés vont des emplois subalternes de l'administration coloniale fortement contrôlés à ceux complètement marginalisés et instables de la société locale. « Une pareille différenciation de l'élite participe d'une stratégie de domination qui vise à l'exercice du pouvoir selon la conjoncture historique et les rapports de force par l'intermédiaire d'une élite d'acculturation et d'une élite de différenciation. Les produits du système d'enseignement français développent globalement une démarche intégrationniste voire assimilationniste tandis que les lettrés arabisés formés à la mosquée ou dans les universités arabes traditionnelles s'inscrivent dans un projet de recentrage culturel principalement fondé sur les valeurs d'un Islam réformé, dégagé de sa gangue mystique. L'action réformatrice visait à disputer la légitimité culturelle à l'enseignement français. Les réformistes « étaient implacables à l'égard des francisés qui refusaient de s'intégrer socialement et culturellement à leur communauté d'origine et recherchaient passionnément l'assimilation à la nation française ». Les traditionalistes n'hésitaient pas à jeter l'anathème sur ces « jeunes mécréants occidentalisés, sur les *m'tournis* (qui veut dire dans un sens péjoratif les naturalisés, ceux qui ont viré). On observe ainsi une convergence de fait entre lettrés arabisés et traditionalistes qui s'accordent pour refuser l'acculturation et revendiquer des valeurs autochtones. Leurs compatriotes acculturés et francisés sont ostracisés. L'irrédentisme des élites arabisées fait écho à la volonté profonde d'intégration et d'assimilation aux normes et valeurs de la société dominante des élites francisées ».

Ainsi, la coexistence instable de deux systèmes d'enseignement produit deux types d'intellectuels qui ne s'opposent pas simplement par la langue usitée mais aussi et surtout par leur vision du monde ainsi que par l'ensemble de leurs pratiques sociales, économiques et politiques. Les fondements de ces clivages qui ne cesseront de faire valoir leurs effets y compris après l'indépendance sont à rechercher dans la situation coloniale. Ces phénomènes de coupure sociale, dans certaine configuration historique, auront tendance à s'estomper. Par une convergence d'intérêts, les deux catégories d'élite seront périodiquement amenées à faire taire les antagonismes qui les distancient. Kadri⁹⁰ identifie trois configurations symptomatiques au cours desquelles vont se nouer de véritables solidarités sociales : l'année 1919 où, suite à la promulgation de la loi Jonnart, l'élite francisée connaîtra un désenchantement et se tournera vers la société originelle ; en 1930, au lendemain du

⁹⁰ Kadri (1999). Op cit.

centenaire, le refus commun du colonialisme réalisera la soudure entre les deux ailes de l'avant-garde algérienne ; enfin, immédiatement après 1945, le développement du nationalisme secondariser les contradictions inter-élites. « Ces conjonctions d'intérêt ont pu être possibles car en dépit de ses positions assimilationniste l'élite francisée n'a jamais tout à fait rompu avec ses origines culturelles. C'est généralement ce que note Mérad⁹¹ « tout en se sentant coupée de la culture arabe, plus ou moins étrangère aux pratiques et croyances religieuses, l'élite moderniste se montrait parfois capable d'effusions sentimentales à l'évocation du folklore local et des traditions ancestrales ». Même chez ceux qui semblaient les plus assimilés des assimilés, les instituteurs, on peut retrouver cet enracinement culturel irréductible notamment aux pratiques religieuses. La convergence épisodique entre les deux ailes culturelles de l'intelligentsia algérienne n'est pas seulement le fait de tentatives de « ré-enculturation » de l'élite francisée mais est également due à un *aggiornamento* de l'élite arabisée. Celle-ci sous l'effet des influences de la vague réformatrice, de la *Nadha*, s'est débarrassée de ses scories passéistes. Oppositions et convergences traversent la formation de l'élite algérienne. Les convergences ne sont cependant jamais durables et restent dans tous les cas ambiguës. Il existe des conjonctures homogénéisantes mais l'Etat colonial joue toujours un rôle déstabilisateur et ce vis à vis des deux élites. Pour les élites francisées, le pouvoir métropolitain et ses représentants dans ses colonies ne les reconnaissent pas officiellement alors qu'ils n'ont pas hésité dans leur démarche assimilationniste à couper contact avec leur société originelle. Vatin⁹² dit d'eux que « placés entre les masses de la population et la colonie, ils étaient prisonniers d'un système bloqué ». Cela est aussi patent pour les élites arabisées qui avaient la volonté de régénération culturelle de leur société mais se sont heurtées aux limites posées par le pouvoir colonial. C'est après l'indépendance que le problème culturel se fera à nouveau vivement sentir : les antagonismes nés de la période colonial ressurgissent. Immédiatement après l'indépendance, la solidarité nationale prévaut encore et l'on considère une synergie, une conciliation possibles. Les tensions vont progressivement ressurgir, gagner en acuité jusqu'à dans ces dernières années surdéterminer tous les autres problèmes (notamment du fait de l'arabisation qui resta longtemps souterraine et dont les tenants sont les héritiers des leaders réformateurs d'hier). Il n'est pas peu paradoxal de remarquer qu'il y a dans les processus actuels comme une image symétrique de ce qui s'est passé pendant l'époque coloniale. L'équation culturelle reste la même : occidentalisation ou recouvrement par soi de la société. Les forces culturelles voire leur composante sociale qui

⁹¹ Mérad (1967). *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*.

⁹² Vatin (1974). *L'Algérie, histoire, politique et société*.

s'opposent sont similaires à celles du passé. Les présupposés qui leur sont associés sont les mêmes : à l'élite francisée son idéologie pro-occidentale ; à l'élite arabisée ses influences moyen-orientales. Si la répétition historique définit des clivages apparentés, les enjeux sont désormais tout autres, les conditions économiques, sociales et politiques qui les produisent tout à fait différentes ».

L'apport théorique de Kadri est considérable. Est-il possible de transposer son cadre interprétatif (ou plus modestement de s'en inspirer) et de le faire fonctionner pour le cas particulier des pratiquants engagés dans les différents mouvements à implication corporelle ? Peut-on retrouver des analogies entre les scissions linguistiques caractéristiques de l'intelligentsia indigène et les clivages sociaux générés par le sport, le scoutisme et l'Education physique ? Une telle ambition exige de notre part une mise en lumière de la base sociologique respective de recrutement des différents mouvements. Une fois réalisée cette opération, serons-nous en mesure, dans le prolongement des travaux de Kadri, d'extraire des configurations historiques où ces clivages tendent à s'estomper ? L'auteur envisage enfin le prolongement de ces tensions dans la période post-coloniale. Pourrons-nous enfin établir des analogies comparables entre situations coloniales et nationales en matière d'offre et de demande somatiques ?

2) Spécification de la sociologie du recrutement dans le cadre de l'étude des pratiques corporelles en contexte colonial.

En matière de diffusion des pratiques corporelles occidentales en contexte colonial, Bancel⁹³, est à notre connaissance, l'un des premiers à s'être attaché à démontrer l'importance de la spécification sociale de l'appropriation culturelle des formes de pratique exogènes. Ses travaux traitent du cas précis de la fédération d'Afrique occidentale française mais certaines des démarches sont transposables à notre présente étude : « à cette structure politique et économique fondamentalement inégalitaire répond une organisation sociale dont le trait marquant est la ségrégation entre colons et colonisés ce que nous pourrions appeler une organisation socio- raciale. A l'intérieur de ces deux groupes, des hiérarchies sociales fines distribuent les rôles de chacun créant des clivages sociaux internes qui ont leur importance dans le développement du champ sportif. Dans la société blanche, soulignons la coexistence

⁹³ Bancel (1999). *Entre acculturation et révolution ; mouvement de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF de 45 à 60*. Thèse de doctorat Paris I.

de l'administration et du milieu des petits blancs. Au sein des colonisés, notons la séparation entre une immense majorité paysanne très pauvre et la fraction urbaine lettrée émergente dans l'entre-deux guerres, véritable classe sociale intermédiaire entre colonisateurs et colonisés ». Chacun de ses groupes que nous qualifierons d'« acteurs collectifs » développera des stratégies propres. Ces dernières se heurteront mutuellement. Voyons concrètement comment il est possible de faire fonctionner un tel modèle.

« Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'essor des sports modernes en AOF correspond à de profonds bouleversements sociopolitiques dans les villes de la fédération. L'un des traits saillants de ces transformations est l'augmentation significative du nombre de scolaires parmi lesquels recrutent prioritairement les clubs ainsi que la mise en place d'une nouvelle politique coloniale favorisant l'association des élites africaines aux responsabilités politiques coloniales jusqu'alors assumées par les métropolitains. Dans ce schéma, la politique sportive coloniale encourage la pratique des sports modernes par la nouvelle génération de scolarisés. Le colonat européen qui dirige à la sortie de la guerre la quasi-totalité des clubs civils tente dans ce contexte de maintenir ses prérogatives sur le mouvement sportif en AOF. Refusant les évolutions sociopolitiques en cours, cette volonté hégémonique s'exprime nettement dès 44 mais sera bientôt battue en brèche par le dynamisme des africains qui dès le début des années 50 créent de nombreux clubs sportifs. L'administration encourage alors indistinctement les clubs civils dirigés par des africains et des européens opérant de facto un retournement d'alliance sociale avec les élites africaines passées par l'école français au détriment du colonat ». Les stratégies respectives du colonat blanc et de l'administration gubernatoriale se disjoignent rapidement : « la politique sportive coloniale de l'administration s'inscrit en continuité par rapport aux perspectives libérales tracées par la conférence de Brazzaville inaugurant une nouvelle ère de la politique coloniale. Celle-ci se construit sur la substitution de la tradition d'autoritarisme colonial par une politique d'association des élites visant explicitement à terme un partage des responsabilités de gestion des territoire coloniaux entre les français et la nouvelle génération de scolarisés sans que cette association ne puisse remettre en question l'hégémonie politique de la métropole sur son empire ; elle doit participer à la mission civilisatrice de la puissance tutélaire en inculquant à travers la pratique des sports modernes des valeurs spécifiquement occidentales facilitant l'europanisation des jeunes scolarisés ». Il en va tout autrement pour le colonat blanc : « contrôlant la majorité des clubs civils, l'enjeu est d'ordre social : sa prééminence dans la direction des clubs civils est l'une des marques de sa supériorité vis à vis des africains évolués. La volonté d'hégémonie du

colonat blanc sur le mouvement sportif africain résonne ainsi comme la métaphore de cette ambition. Or, celle-ci est progressivement battue en brèche par l'administration coloniale elle-même qui a choisi de privilégier une nouvelle élite autochtone dans la perspective associationniste ». Ainsi, dès 1946, les objectifs du colonat et de l'administration coloniale apparaissent inconciliables : « dès lors, si la conception du sport comme moyen de civiliser les africains est partagée par le colonat comme l'administration, les deux parties ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Le sport se présente comme un double enjeu : social tout d'abord permettant la préservation de l'ordre social colonial à travers la préservation et l'extension de la direction des clubs : la direction des mouvements sportifs est l'une des expressions de cette domination. La perspective d'une autonomisation des sociétés indigènes résonne comme un possible contournement par les autochtones (particulièrement la jeunesse urbaine) de l'un des domaines où l'autorité sociale de colonat demeure à peu près intacte, l'encadrement sportif. Cette volonté hégémonique renvoie aux stratifications socioraciales de la société coloniale et à la réaction conservatrice du colonat devant les perspectives d'évolution déclinées par le CFLN (comité français de libération nationale) après la conférence de Brazzaville. Le second enjeu est symbolique : le colonat, à travers la volonté de contrôler l'ensemble des clubs civils, indique à l'administration qu'il reste le partenaire privilégié de l'éducation des africains dans le cadre de la mission civilisatrice de la France d'outre-mer ».

Le cas de l'AOF illustre la complexité du développement des sports en contexte colonial. Son essor révèle des enjeux sociaux et politiques qui mettent aux prises colonisés et colons tout en faisant apparaître des divisions au sein de ces deux communautés et la spécificité des stratégies antagonistes mises en œuvres par chacun de ces groupes. Si l'analyse macroscopique et quantitative du recrutement social de ces différents mouvements s'avère indispensable, il nous apparaît néanmoins riche de la compléter par l'étude qualitative et microscopique de trajectoires individuelles. Celles-ci pourront dès lors devenir autant de révélateurs des clivages sociaux travaillant la collectivité musulmane.

3) L'étude des trajectoires individuelles comme révélateurs des clivages sociaux.

Nous partageons avec Kadri⁹⁴ un penchant certain pour les études sociologiques s'intéressant aux parcours individuels d'acteurs. L'auteur auquel nous faisons référence envisage les trajectoires en termes de scolarité, de formation, de socialisation. Il étudie les cheminements spécifiques et différenciés d'intellectuels qui lui permettent de mieux appréhender les divisions internes de l'intelligentsia autochtone. Nous sommes convaincus, avec lui, qu'une telle orientation méthodologique ne peut se réduire à une stricte focalisation sur les positionnements extrêmes. Tenter d'appréhender tout le panorama, toute l'étendue, tout l'éventail des attitudes et des itinéraires s'avère potentiellement plus instructif : « très vite, les débats se sont focalisés autour des positionnements intellectuels particulièrement tranchés alors que les cheminements individuels expriment la réalité d'histoires sociales fortement nuancées. Les positionnements à l'égard de la domination coloniale seront l'un des thèmes structurants pendant longtemps le panorama intellectuel maghrébin. Celui-ci s'étale sur un continuum dont les extrêmes sont d'une part la volonté profonde d'intégration aux normes et valeurs de la société dominante allant jusqu'à renier leurs valeurs originelles à un refus d'autre part de l'occidentalisation qui s'articule autour de la symbolique de l'appartenance à l'univers culturel islamique et de la revendication de la langue arabe. L'échelle va de l'intellectuel organique jusqu'à l'intellectuel traditionnel ou prolétaroïde ». L'idée sous-jacente dans ce type d'investigation du réel est la volonté de « rendre compte de la singularité du devenir d'un individu, de saisir le lien indissociable entre d'un côté l'effet d'une part de déterminisme social des structures et de l'autre des modes d'invention et/ou de distanciation (c'est à dire l'action sociale culturelle et politiques d'acteurs sociaux engagés dans les débats de leur société et de leur temps »). On veut donner du sens aux modalités de rencontres entre groupes sociaux particuliers dans des contextes singuliers ». Une entrée par la notion de parcours permet en outre de révéler des obstacles, des bifurcations, des impasses, des ambiguïtés par la saisie de socialisations multiples et contradictoires. On s'intéresse à la fragmentation des positionnements d'intellectuels. Ceux-ci fonctionnent le plus souvent dans l'ambiguïté et la contradiction, dans l'entre-deux culturels, dans l'entre-deux société-peuple/Etat, dans l'entre-deux religion-identité/politique ».

De plus, cette option interprétative rend possible la mise à jour de situations de déchirement individuel. Par ce biais, nous espérons approcher la manière dont certains acteurs musulmans s'accommodent de la dualité des expériences vécues ? La littérature

⁹⁴ Kadri. 1999. Op cit.

regorge d'exemples individuels de mal-aise, de tiraillements, d'errances, de confusion identitaire. Nous en rapporterons ici quelques uns.

Léon⁹⁵, tout d'abord, décrit des situations douloureuses de dédoublement socio-culturel trouvant leurs racines dans le mode de scolarisation suivie. Il relate un certain nombre de récits auto-biographiques d'anciens instituteurs stagiaires de l'école normale d'Alger-Bouzaréah : « les instituteurs d'origine indigène vivent différemment leur statut de musulmans occidentalisés : pour certains, cela est vécu dramatiquement avec le thème récurrent du déchirement, de la difficile réinsertion dans le milieu d'origine. A noter à cet égard le roman « *Ferhat instituteur indigène* » mettant en scène une situation de porte à faux, l'auteur ayant le sentiment d'avoir un statut d'étranger par rapport à sa communauté d'origine et d'accueil. Cette situation de déchirement est-elle le symbole de l'échec des politiques d'assimilation ? Les échecs de la politique d'assimilation entreprise pour les instituteurs d'origine indigène à l'école normale de Bouzaréah sont traduits dans des romans auto-biographiques. Les réactions à cet échec de l'assimilation sont diverses (suicide, résignation, révolte politique) et sont révélatrices d'une évolution des attitudes à l'égard de la domination coloniale. Cette évolution paraît encore plus sensible dans le milieu étudiant ».

Lanfranchi⁹⁶ dépeint également une situation individuelle de déchirement lorsqu'il étudie la carrière professionnelle du footballeur algérien Rachid Mekloufi : « en avril 1958, Mekloufi rejoint neuf autres joueurs professionnels originaires d'Algérie pour constituer une équipe du front de libération nationale. Il devient l'un des symboles du mouvement de libération nationale. Les leaders du FLN déclareront à leur sujet dans *Le monde* du 22 avril 1958 « en patriotes conséquents, plaçant l'indépendance de leur patrie au dessus de tout, nos footballeurs ont donné à la jeunesse d'Algérie une preuve de courage, de droiture et de désintéressement ». Quelques mois plus tôt, il remportait avec l'équipe de France le championnat du monde militaire en Argentine et était présenté comme l'exemple même d'une intégration fraternelle réussie dans le cadre d'une Algérie française dont les autorités politiques s'efforçaient de fonder la pleine légitimité. En 1968, il reçoit en tant que capitaine de l'association sportive de Saint-Étienne la coupe de France des mains du général De Gaulle qui lui dira : « la France c'est vous ». Idole des stades, sans cesse confronté tant en France qu'en Algérie aux utilisations symboliques de son image, Rachid Meklloufi le footballeur professionnel, le révolutionnaire, le dirigeant, l'entraîneur de l'équipe d'Algérie ne semble

⁹⁵ Léon (1991). Op cit.

⁹⁶ Lanfranchi (1994). *Mekloufi, un footballeur français dans la guerre*. Actes de la recherche en sciences sociales n° 103.

jamais faire corps avec le personnage qu'il est censé incarner. Il est tout à la fois symbole du football professionnel en France et de la révolution en Algérie. Il est en perpétuel décalage avec les discours qui cherchent à objectiver sa position, il semble toujours en porte-à-faux comme s'il était condamné à jouer sur le terrain de l'adversaire. En tant qu'Algérien, il construit sa propre notoriété dans le cadre du football sport du colonisateur qui bien que pratiqué par la communauté musulmane reste marqué par son appartenance au patrimoine de la culture européenne. Pour s'affirmer dans ce cadre, c'est en France, à Saint-Étienne, qu'il devient professionnel et que son talent est reconnu. Il devient à partir de 1958 héros symbolique de la lutte de libération et vit la guerre sur les terrains de football étrangers et dans les hôtels internationaux. En 1962, contrairement à nombre de ses coéquipiers de l'équipe du FLN, il retourne en France et reprend sa carrière de footballeur pro. En France, on ne lui pardonne pas son engagement politique et dans une Algérie en marche vers le socialisme, il est vivement critiqué pour son adhésion au sport professionnel. Rentré définitivement en Algérie en 70, il devient entraîneur national mais sa conception très professionnelle du sport de haute compétition et sa gestion très européanisée de l'équipe d'Algérie attire les critiques d'un pouvoir politique avec lequel il aura de nombreux conflits. La presse le présente comme un homme compétent et populaire mais incapable de s'adapter à la réalité du sport algérien et de prendre en compte toutes les composantes de la culture sportive propre à l'Algérie. Elitiste, très attaché aux performances de l'équipe d'Algérie, son souci majeur demeure l'obtention de résultats significatifs. Incapable de convaincre les dirigeants de son propre pays, il est démis de ses fonctions en 72 remplacé par un entraîneur roumain adepte d'un style de jeu qualifié de réalisme socialiste. En 86, il accède à la présidence de la Fédération algérienne de football, qu'il quitte désabusé deux ans plus tard : « vous savez au niveau de mon pays, j'ai une démarche qui ne plaît pas toujours aux décideurs », discordance qui tient dans l'impossibilité de la part des instances officielles du football algérien de reconnaître une compétence produite et consacrée sur ce qui est demeuré le terrain de l'adversaire. Le cas de Mekloufi pose le problème de la construction de symboles qui se trouvant à la croisée de deux cultures peuvent être codés selon des grilles de lecture parfois diamétralement opposées ».

Enfin, une analyse qualitative conduite de la sorte permettra de comprendre l'engagement de certaines élites musulmanes dans des parcours, des disciplines que leur appartenance socio-raciale ne prédisposait pas à embrasser. L'apport de Bodin, Héas et Robène⁹⁷ peut nous être,

⁹⁷ Bodin, Héas et Robène (2005). *Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée*. Revue Sociologie et sociétés. Volume XXXVI-1.

dans de tels cas de figures, salutaire : discutant la pertinence de l'argumentaire bourdieusien dans *La distinction*, ils proposent de revaloriser la rationalité complexe des aspirations ou sentiments des individus. Pour ce faire, ils analysent en particulier « l'instrumentalisation de la pratique du golf pour l'intégration sociale par des acteurs initialement exclus de la distribution sociale traditionnelle de ce type d'activité élective ». Ces auteurs s'interrogent sur les raisons profondes amenant des individus à pratiquer une APS (activité physique et sportive), en l'occurrence le golf, définie traditionnellement comme élitiste et distinctive alors que leur origine sociale (celle de leurs parents tout du moins) ne les y prédestinait pas. Ils soumettent alors l'hypothèse d'une pratique du golf comme « viatique susceptible de favoriser l'intégration et l'assimilation à un nouveau groupe social dont l'individu ne possède pas encore les usages et plus profondément les habitus. Le golf serait ainsi perçu par certains comme une composante des stratégies d'ascension sociale ». L'étude porte spécifiquement sur les golfeurs ayant « une mobilité sociale ascendante inter-générationnelle atypique chez qui l'on repère un décalage social et un mal-être personnel ». « Ce qui leur manque en dépit d'une insertion professionnelle réussie c'est cette aisance sociale, cette capacité à être, discuter et à se comporter comme ceux qui ont été élevés dans des milieux bourgeois ». Dans leur cas, « la trajectoire sociale s'accompagne de souffrances inter ou intra personnelles. Cette position sociale acquise récemment brouille les repères sociaux dont ils ont été imprégnés. Ils se sentent en porte-à-faux toute à la fois dans cette nouvelle vie mais également par rapport aux dispositions socialement et familialement inculquées depuis l'enfance ». De Gaulejac⁹⁸ parle de « névrose de classe » pour décrire « le tiraillement d'un individu entre son milieu d'origine et son nouveau groupe d'appartenance et rendre compte de cette dualisation de l'identité sociale. « Nos golfeurs possèdent d'une part une identité professionnelle valorisée et valorisante faite d'un statut, d'une fonction, de diplômes, de pouvoir, de revenus, de relations professionnelles mais d'autre part ils vivent une identité culturelle tiraillée entre leur milieu d'origine et ce qu'ils souhaitent devenir. Cette dissonance induit un désenchantement. Pour y remédier et accéder enfin à cette aisance et à ce relationnel qui leur font défaut, ils sont amenés à développer de nouvelles stratégies. Le sport et plus particulièrement le golf répondent à cette logique stratégique qui participe à adapter culturellement des dispositions en devenir aux dispositions acquises caractéristiques du milieu social nouvellement fréquenté. Le golf devient un moyen stratégique de construire une sociabilité située. Il s'agit là d'un calcul raisonné en vue d'accumuler du capital social. Le golf devient par la force de l'attraction

⁹⁸ De Gaulejac (1987). *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité*. Paris : Hommes et groupes.

sociale pour l'individu en forte ascension prétexte à des rencontres choisies, à une sociabilité mesurée et raisonnée. Il s'agit bien là d'une recherche de profits sociaux directement exploitables. Jouer au golf est devenu ainsi un calcul social. Dans ce cas, les individus ne sont plus strictement prisonniers de leur habitus. Il est évident à ce stade que nos golfeurs ne sont pas de simples agents mais bien des acteurs qui mettent en place un jeu complexe fait de stratégies interpersonnelles en recherchant l'intégration. En choisissant de pratiquer, ils cherchent par une distinction élective et professionnellement stratégique à être reconnus et acceptés par les membres de leur nouveau milieu social. La distinction n'est plus uniquement la propriété des classes dominantes mais peut se manifester aussi comme recherche parfois intéressée et personnelle. La distinction par les nouveaux promus via la pratique sportive répond ainsi à une logique d'un individu plus raisonneur et calculateur qui cherche à maximiser ses profits sociaux et acquérir un pouvoir symbolique ». Globalement, des réflexions analogues pourraient être développées en contexte colonial pour rendre compte de l'appropriation par certaines fractions de l'élite musulmane d'activités majoritairement prisées par les couches dominantes du colonat. Cependant, afin de se prémunir de transpositions hâtives de concept, il conviendra de ne jamais occulter la prégnance du schème socio-racial rendant la circulation des acteurs coloniaux moins aisée qu'elle ne l'est actuellement dans les sociétés occidentales, démocratiques et républicaines, objet qui constitue le support de la réflexion de Bodin et al.

Dans le cadre de notre étude, nous pourrions par exemple mettre en évidence le caractère socialement marqué du recrutement des mouvements scouts et sportifs. Une investigation exploratoire (c'est à dire non exhaustive et non systématique) menée à partir de l'ouvrage de Bouamrane et Djidjelli⁹⁹ dressant la biographie des principaux leaders boy-scouts musulmans nous apporte quelques indications préliminaires : plusieurs éléments de convergence se dégagent comme un passage par l'école française le plus souvent prolongé jusqu'à l'université, débouchant sur des postes à responsabilité dans la fonction publique : « Boubrit occupe un poste de haut responsable de la santé publique ; Remmalhad a fréquenté l'école primaire et le lycée français avant de devenir instituteur puis inspecteur dans le primaire après l'indépendance ; Bouamrane, après des passages successifs par l'école primaire, le cours complémentaire, le lycée, l'université d'Alger, obtient une licence de philosophie puis une doctorat d'état à Paris avant de revenir à l'université d'Alger pour

⁹⁹ Bouamrane, Djidjelli (2000). Op cit.

enseigner la philosophie ; Djidjelli fut normalien à l'école normale Alger-Bouzaréah, puis professeur en lycée. Il obtient ensuite une licence de lettres arabes à l'université d'Alger et devient après 1962 inspecteur académique ; Tedjini, licencié de lettre à l'université d'Alger, remplira dans le nouvel état algérien des fonctions de proviseur... Nous prenons une nouvelle fois la précaution de rappeler que ces quelques pistes empiriques ne sont le résultat que d'une prospection exploratoire, incomplète, ne satisfaisant pas aux normes rigoureuses de l'enquête sociologique. Son seul intérêt est d'ébaucher des tendances qu'il conviendra progressivement de confirmer, de nuancer ou d'infirmer.

Nous venons de mettre en évidence la profondeur des clivages sociaux présents, durant la période coloniale, et divisant de l'intérieur la communauté indigène. Certains des conflits évoqués ci-avant exploseront véritablement après les indépendances une fois parti l'« ennemi commun ». Nous souhaitons ainsi souligner leur caractère durable, inscrit dans la longue durée au même titre que les phénomènes d'acculturation. La prise en compte de la temporalité diffuse et du caractère processuel des fractures sociales et des mécanismes d'incorporation de normes et valeurs occidentales nous conduit à enrichir notre problématique d'un nouveau versant théorique consistant à évaluer, en complément de tout ce qui a été préalablement établi, l'incidence plurielle de la situation coloniale dans la conjoncture propre à l'ère nationale. Nous posons l'hypothèse selon laquelle la plupart des impasses que connaît l'Algérie depuis 1962 trouvent leurs fondements dans des conflits nodaux cristallisés dans la période antérieure au cours de laquelle la présence française avait tendance à en amortir les effets. En enrichissant nos travaux d'un tel questionnement, nous choisissons d'inscrire une partie de nos réflexions dans une perspective historique au long terme.

IV) Un nouveau pan problématique : racines coloniales et impasses nationales.

Kadri¹⁰⁰, lorsqu'il indique « les fondements de ces clivages qui ne cesseront de faire valoir leurs effets y compris après l'indépendances sont à rechercher dans la situation coloniale » ou encore « on retrouve dans la phase nationale des traces de la reproduction et de

¹⁰⁰ Se référer au chapitre : « c) pour une sociologie du recrutement section 1) étude des clivages sociaux supportés et générés par la dualité des systèmes d'enseignement ».

la reprise des termes et de l'équation des débats intellectuels qui ont prévalu dans la période coloniale » illustre parfaitement l'essence de notre présente démarche. Nous y avons également été encouragé par Bancel et al¹⁰¹ lorsque, dans l'épilogue de leur ouvrage, les auteurs déclarent souhaiter « lancer un programme de recueil systématique de témoignages qui permettrait de comprendre les conditions dans lesquelles l'engagement dans la mobilisation nationale s'est matérialisée dans des formes d'organisation sociale de type européen plutôt que d'adopter (comme de nombreux courants culturels et religieux le préconisaient) des ressourcements puisés dans la culture colonisée elle-même. L'élucidation de ce schème récurrent est une des conditions pour saisir les effets de l'acculturation dans la formation du sentiment national et la construction de l'Etat post-colonial. Il s'agit d'interroger les prolongements dans la période post-coloniale de la configuration étudiée ici (ie. 1940-1962) d'où l'intérêt d'entreprendre l'histoire culturelle et sociale du rôle de ces mêmes mouvements dans les années qui suivent la décolonisation afin de mieux comprendre la nature des contradictions souvent constatées qui ont pu surgir entre des acteurs investis dans des stratégies d'ascension sociale au sein des appareils bureaucratiques d'Etat et les forces vives restées inscrites dans des réseaux culturels et sociaux traditionnels. Après les indépendances, on assiste presque partout à une volonté d'embrigadement des mouvements de jeunesse soumis à un contrôle d'Etat serré ou sommés de s'intégrer au sein de nouvelles jeunessees uniques militarisées. Il faudra étudier les formes particulières de ces mobilisations étatiques ou para-étatiques de la jeunesse et cerner d'éventuels emprunts aux pratiques et à l'organisation des mouvements de jeunesse d'origine européenne. Les activités de ces mouvements participent-elles aux formes d'acculturation initiées par les mouvements métropolitains implantés dans l'espace colonial ? Ou constituent-ils des inventions propres diffusant par les pratiques corporelles d'autres normes et valeurs ? ». Nous retrouvons une ambition analogue dans l'une des questions posées par Seck¹⁰² : « la crise actuelle de l'enseignement en Afrique s'expliquerait-elle par un mauvais usage de l'héritage scolaire colonial »? Ainsi, de l'ambiguïté « politico-socio-culturelle » caractéristique de la période coloniale, jaillirait une partie des difficultés que connaissent les nations nouvellement indépendantes. L'idée générale est d'apporter la preuve que certaines tensions contemporaines trouvent leurs origines dans des problèmes inhérents à la situation coloniale. D'où l'intérêt d'une certaine flexibilité dans le choix des bornes temporelles retenues autorisant une

¹⁰¹ Bancel et al (2004). *Epilogue. In De l'Indochine à l'Algérie. Op cit.*

¹⁰² Seck (1993). *Stratégie culturelle de la France en Afrique: l'enseignement colonial 1817-1960.*

prolongation de l'étude au-delà de 1962. Nous reconnaissons à cet égard l'intérêt de la thèse de Fates¹⁰³ (dont le titre « de la période coloniale à nos jours ») en émettant cependant la réserve suivante : celui-ci n'a envisagé des liens entre périodes coloniale et post-coloniale qu'en ce qui concerne l'aspect des usages politiques du sport. Nous souhaiterions prendre appui sur sa réflexion pour la prolonger notamment en l'étendant et en la couplant à des interrogations sociales et culturelles.

Quels indicateurs objectifs et concrets serons-nous amenés à construire pour étayer cette hypothèse ? La littérature nous en suggère plusieurs. Zouabi¹⁰⁴ étudiant l'évolution du concept d'Education physique en Tunisie se base sur les textes officiels régissant cet enseignement. Il montre par cette voie à quel point ceux-ci, à partir de 1956 (date de l'indépendance de cet ancien protectorat), sont calqués (au mot près ou le plus souvent via l'utilisation de la paraphrase) sur ceux en vigueur en France, mimétisme expliquant la parution des instructions tunisiennes avec un an de retard par rapport à celles publiées dans l'hexagone. En est-il de même en Algérie ? Selon Fates¹⁰⁵, « le premier texte, né en 1962, est la Charte des Sports, qui ne serait qu'une plate copie de celle du régime de Vichy édictée le 20 décembre 1940 ». Un autre analyseur pertinent pourrait résider dans la persistance d'un réseau dense de coopérations entre la France et ses ex-colonies. Pour illustration, après les indépendances, des chercheurs et/ou des enseignants d'EPS algériens viennent faire leurs études en France (INSEP, ENSEP). Selon Errais et Ben Larbi¹⁰⁶, « leur trame idéologique commune est celle du rejet des valeurs d'une société occidentale en crise et la recherche d'une authenticité corporelle tiers-mondiste ». Il nous semble plutôt paradoxal d'entamer un processus de recherche d'identité (d'une « algériannité corporelle ») en poursuivant des études dans l'ancienne métropole. L'activité intense de ces mêmes-chercheurs en quête de revalorisation d'une ethno-motricité maghrébine spécifique est également révélatrice d'une volonté de rompre avec la situation coloniale sans pour autant parvenir à se détacher des schèmes fondamentaux qui l'organisaient.

V) Vers une mise en problématique plus heuristique.

¹⁰³ Fates (1999). Op cit.

¹⁰⁴ Zouabi (2003). *Evolution du concept d'EPS en Tunisie*. In Simonet et Veray *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

¹⁰⁵ Fates. Op cit.

¹⁰⁶ Errais, Ben Larbi (1984). *Pour une décolonisation de l'anthropologie des techniques du corps*. In *Anthropologie des techniques du corps*. Paris : éditions STAPS.

Après avoir envisagé successivement, isolément et analytiquement les pôles politiques, culturels et sociaux, le temps de la synthèse est venu. Force est désormais pour nous de proposer une grille interprétative plus élaborée et systémique articulant de façon complexe et dialogique différents mécanismes interactifs renvoyant respectivement aux dimensions politiques, culturelles et sociales des rapports coloniaux. Le modèle que nous suggérons permet a priori de se prémunir de « dérives herméneutiques » qui pourraient consister soit à étudier isolément les différentes variables soit à sur-déterminer un facteur par rapport aux autres. Léon¹⁰⁷ semble exemplariser cet écueil quand, étudiant les politiques éducatives coloniales, il en arrive à la conclusion suivante : « à noter entre autres les mesures prises entre 1945 et 1962 qui confirment nos thèses de l'influence de l'environnement politique sur le rythme des réformes scolaires. Bref, s'il fallait caractériser la nature profonde des conflits qui se sont noués autour de l'enseignement français en Algérie, on devrait souligner l'importance de leur dimension politique: « la question coloniale est bien une question nationale » selon l'expression de Galissot ». Nous préférons, du même auteur, les interprétations multi-référentielles et pluri-critériées, l'idéal demeurant l'étude des interactions entre les différents processus. Ainsi, nous retrouvons-nous plus dans les phrases ci-après rapportées : « Les institutions scolaires mises en place entre 1830 et 1962 répondent à des objectifs déterminés en grande partie par les événements d'origine interne ou externe qui affectent les rapports entre les individus ou les groupes au sein de la société coloniale. En liaison avec ces événements, l'évolution économique, sociale ou culturelle entraîne un renouvellement des rapports entre l'offre et la demande d'éducation. Elle conduit à infléchir la nature des missions confiées à l'école et le fonctionnement de l'appareil scolaire. Cependant, les changements envisagés sont toujours limités par un invariant, la persistance de l'assujettissement colonial ». Une possibilité nous permettant de coller au plus près des phénomènes du réel tiendrait enfin dans l'articulation des mises en perspective historiques internalistes et externalistes telles que les entend Rumelhard¹⁰⁸. Cette option nous est inspirée par la remarque de Stora¹⁰⁹ selon laquelle « il est impossible de comprendre l'école comme institution individuelle indépendamment de ce qu'a été le système colonial en Algérie ». Nous souhaitons faire nôtre cette recommandation et par transposition à l'objet de ce présent travail

¹⁰⁷ Léon (1991). Op cit.

¹⁰⁸ Rumelhard (1996). *Apports de l'épistémologie historique des sciences et techniques pour le didacticien*. In Goirand, Metzler *Une histoire culturelle du sport : techniques sportives et culture scolaire*. Paris : éditions revue EPS.

¹⁰⁹ Stora (2004). *Synthèse des débats*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*. Citant Djanina Messali-Benkelfat.

combiner l'analyse intrinsèque endogène du champ des activités corporelles sans cesse reliée, éclairée, mise en perspective, problématisée, au regard de la situation coloniale contemporaine macroscopique et globale.

Le but de ce paragraphe est de récapituler tout en les articulant les différents versants qui constitueront dès lors notre trame problématique définitive (en tout cas pour la présente étude). Celle-ci se veut tout d'abord complexe impliquant une mise en interaction des dimensions politiques, culturelles et sociales des rapports coloniaux. Elle consiste ensuite en la reconnaissance des incidences plurielles de l'appropriation par les musulmans des formes d'engagement corporel occidentales : l'hypothèse de l'instrumentation politique à des fins nationalistes sera systématiquement couplée à la mise en évidence du caractère acculturant de ces pratiques. Il s'agira de repérer et de distinguer ce qui dans l'implication physique effective relève d'une poursuite (inconsciente ?) des valeurs et normes occidentales et/ou révèle une volonté de prise de distance vis à vis de l'emprise du colon ? Les pratiques corporelles d'essence européenne auraient ainsi suscité chez les colonisés des réactions contradictoires, ambivalentes. Nous avons choisi de recourir au concept de « xénophobie » proposé par Denis. Le terme *fitna* emprunté de l'arabe et signifiant tentation, séduction, diable, destruction pourrait également restituer toute la dualité du processus résumé dans la formule suivante : « se construire contre en faisant comme tout en se distinguant socialement et en affirmant sa spécificité identitaire ». Ces deux mécanismes de l'acculturation et de la revendication révolutionnaire s'inscrivent dans des temporalités différenciées respectivement dans le long et le court-terme : l'appropriation à des fins de soulèvement patriotique serait circonscrite dans le temps et l'espace pour lutter contre le colonisateur dans l'ici-et-maintenant tandis que l'incorporation de schèmes culturels serait diffuse, souterraine mais plus durable. Cela nous invite donc à combiner des approches socio-historique processuelle d'une part et événementielle d'autre part. Un autre aspect de notre réflexion consistera à étudier la spécification sociologique de l'engagement dans ces formes occidentales d'organisation. Qui pratique ? Cette question est décisive, car elle permet de comprendre pourquoi certaines fractions et pas d'autres accèdent au sport. Elle permet de saisir les divisions sociologiques et culturelles fines qui travaillent la société coloniale : d'un côté une masse paysanne non scolarisée et de l'autre un univers urbain dans lequel se dessine de nouvelles habitudes somatiques. Il s'agit par ce questionnement d'éviter une homogénéisation abusive des communautés musulmanes et européennes. Des sous-ensembles groupaux développeront des stratégies spécifiques qui entrent en contradiction. Dans certaines périodes, nous observerons

des convergences d'intérêt qui loin d'estomper les antagonismes ne feront que les différer. L'explosion de clivages sociaux, culturels et politiques ainsi identifiés ne se rendra parfois visible qu'après le départ du colonisateur d'où l'intérêt de prolonger notre investigation après 1962 afin d'apprécier la robustesse de certains conflits cristallisés dans le contexte colonial à l'origine d'une partie des impasses auxquelles est confrontée la jeune nation algérienne. Le choix de notre éclairage problématique rend artificiel toute inscription catégorique dans un quelconque paradigme sociologique. La simple dialectique instrumentation/acculturation renvoie à elle-seule à deux méta-conceptions de l'homme en société traditionnellement présentées comme antinomiques : sont ainsi combinés chez nous le modèle de l'acteur rationnel stratégique (cf. l'individualisme méthodologique de Boudon, l'actionnalisme de Weber ou la théorie de l'homme pluriel de Lahire) et celui plus marxiste et structuraliste de domination, d'aliénation, de déterminisme. Fates¹¹⁰ écrit : « contrairement à une certaine théorie marxiste de la sociologie qui affirme qu'il entraîne l'abrutissement et la crétinisation des masses, le sport joue un rôle positif pour le passage à l'acte et le sursaut de la société algérienne » là où Bancel¹¹¹ s'interroge : « l'appropriation par les élites indigènes des pratiques relayant les modèles dominants du colonisateur ne pérennise-t-elle pas à leur insu le « projet colonial »? Il n'est nullement question de prendre position ou de trancher définitivement pour l'un ou l'autre. Notre positionnement historiographique valorisant la complexité et la multi-factorialité nous incite à ne pas valorsier a priori aucun modèle mais plutôt à coller au plus près du réel. Ainsi, notre aspiration première et continue est-elle de rendre compte de la diffusion des pratiques corporelles comme processus pluriel et multidimensionnel.

Afin d'explicitier une nouvelle fois la ligne directrice de notre investigation, nous avons rapporté quelques passages d'auteurs dont le fil conducteur hypothétique se rapprochera du notre.

Nous laisserons tout d'abord la parole à Bancel¹¹² qui étudiant un champ extérieur au nôtre (le syndicalisme étudiant) parvient néanmoins à opérationnaliser un cadre d'appréhension de la réalité coloniale que nous partageons dans ses grandes lignes : « Radicalisation politique, assimilation culturelle ? La guerre d'Algérie est le catalyseur de la

¹¹⁰ Fates (2002). *Op cit.*

¹¹¹ Bancel (1999). *Op cit.*

¹¹² Bancel (2004). *Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux. 1938-1960.* In *De l'Indochine à l'Algérie.* *Op cit.*

radicalisation politique de l'UGEMA et au-delà de l'ensemble des mouvements étudiants coloniaux. Une question reste cependant en suspens concernant l'UGEMA : la capacité du mouvement étudiant à se déprendre des modèles culturels de la métropole. On retrouve dans les revendications étudiantes coloniales un souci de modernisation économique et sociale. Les thèmes présents dans leur congrès réfèrent tous à la modernité européenne et à une conception également occidentale de la normalisation des comportements sociaux. On peut se demander si la radicalisation des polarisations politiques ne masque pas un phénomène plus profond et portant en germe des conséquences beaucoup plus vastes pour la période post-coloniale à savoir l'intériorisation de schèmes culturels proprement occidentaux à l'insu des acteurs. Le travail de déconstruction de ce processus est encore largement à faire pour l'Algérie. Il est entamé pour les pays d'Afrique noire francophone. Une telle étude implique une approche historique à plusieurs dimensions qui prenne en compte non plus seulement l'analyse des rapports de forces politiques et sociaux mais inclut également des processus culturels profonds qui façonnent les nouvelles élites notamment étudiantes amenées à prendre le pouvoir en tout cas à occuper les positions sociales hégémoniques sur la société toute entière dans le cadre de partis-états monolithiques qui s'imposent dans la quasi totalité des nations nouvellement indépendantes. Dans l'économie de l'incorporation des normes occidentales par les élites étudiantes, la participation à des mouvements de jeunesse d'origine européenne, la pratique des sports modernes, la transformation des inclinaisons culturelles (lecture, loisirs, cinéma) et des modes de pensée par l'immersion dans une culture individualiste dessinent une configuration nouvelle structurée par une coupure assez radicale de ces élites avec les sociétés dont elles sont issues. L'acculturation des nouvelles élites (même si l'on ne peut pas mettre sur un plan de stricte égalité des étudiants d'Afrique du Nord et d'Afrique noire) se révèle pleinement dès le milieu des années 50 dans les projections sociales et économiques établies par celles-ci pour leur pays respectif. Elles se révèlent aussi dans l'application de ces politiques économiques et sociales dans la presque totalité des pays nouvellement indépendants. Focalisés sur la lutte anti-colonialiste, les mouvements étudiants (comme d'ailleurs les partis politiques et les mouvements insurrectionnels) n'ont pas su construire un modèle alternatif à la volonté d'insertion dans la modernité dans la conjoncture décisive de la décolonisation. De ce fait, ils participent pleinement des impasses auxquelles se heurteront toutes les nouvelles nations dans les années 1960, impasses qu'il apparaît aujourd'hui difficile à analyser en faisant l'économie d'un retour critique sur les conditions culturelles d'élaboration des théories de l'indépendance ».

Bancel¹¹³ transpose ce modèle d'analyse à la sportivisation de l'AOF : « au lendemain de la seconde guerre mondiale, les colonisés investissent progressivement les pratiques puis les directions de clubs et d'association sportive. Ce faisant, ils vont se servir de ces instruments inédits de mobilisation dans le cadre de l'affirmation du nationalisme. Avant les indépendances, les équipes sportives autochtones deviennent en effet des drapeaux des mouvements politiques. Cependant, leur pratique des sports rejoint le projet colonial d'éducation du colonisé par l'incorporation de normes occidentales. En cela on peut dire que l'essor des sports modernes dans les pays colonisés contribue à l'acculturation souterraine des colonisés aux valeurs de l'occident prolongeant bien après les indépendances le projet colonial. Un instrument de lutte politique (le club de football) peut alors devenir un vecteur d'acculturation et partant d'aliénation. On fait l'hypothèse que ces pratiques occidentales participent au processus d'acculturation de cette nouvelle élite contribuant significativement à la formation de cette nouvelle classe intermédiaire à l'interface des sociétés colonisées et de la société blanche qui en s'appropriant des pratiques sociales directement issues de la Métropole se séparent progressivement du substrat paysan des sociétés traditionnelles ».

Cet angle d'attaque théorique est reformulé dans l'introduction de l'ouvrage de l'Indochine à l'Algérie¹¹⁴ : « il ne faut pas se laisser fasciner par cette ironie de l'histoire qui veut que des pratiques conçues pour affermir les positions impériales de la France aient été retournées contre elles. Car l'appropriation des pratiques (ie. mouvement de jeunesse et sports) pose des questions complexes qui méritent un examen très attentif : on constate tout d'abord que ces pratiques d'origine occidentale sont souvent choisies par des groupes sociaux autochtones proches des milieux dominants les sociétés coloniales européennes. Cette spécification sociale trace les contours d'une élite en formation, élite qui se distingue autant par ses positions sociales à l'interface des mondes coloniaux et colonisés que par les processus d'acculturation qui la travaillent. Les pratiques corporelles véhiculées par le scoutisme et le sport participent, et ce de manière d'autant plus remarquable qu'elles restent impensées par les acteurs, à ce processus d'incorporation de normes et valeurs d'origine occidentale qui vont permettre et le retournement contre le colonisateur et la poursuite sous d'autres formes de la pénétration de schèmes culturels occidentaux dans les sociétés coloniales et post-coloniales (transformant la culture des hommes qui les investissent, par le biais de ces dispositifs anodins, de nouvelles économies psychiques, de nouvelles relations au monde, à l'espace, aux autres prennent littéralement corps). Le travail d'acculturation des

¹¹³ Bancel (2000). *Sport civil et politique sportive en AOF (1944-1958)*. Revue STAPS n°52.

¹¹⁴ Bancel et al (2004) *De l'Indochine à l'Algérie*.

élites ex-colonisées se poursuivra bien au-delà des indépendances. Cette hypothèse permet d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire coloniale et post-coloniale (les élites formées seront appelées à prendre des positions socialement dominantes après les indépendances) notamment l'histoire des impasses auxquelles se heurteront la décolonisation achevée la plupart des ex-colonies. Ces impasses ne sont-elles pas la conséquence de la poursuite du projet impérial par les principaux acteurs de la décolonisation convaincus à raison qu'ils ont lutté contre le pouvoir colonial ? On chemine entre histoire politique et approche des processus d'acculturation ».

Citons enfin Denis¹¹⁵ lorsqu'il s'interroge : « dans quelles conditions précises la jeunesse colonisée s'est-elle trouvée en situation d'adopter des modes d'organisation et des processus de socialisation qui étaient ceux des adversaires dont elle refusait au même moment et avec la plus grande détermination le mode de domination ? S'agit-il d'un stratagème tactique consistant à retourner délibérément contre l'ennemi certaines de ses armes jugées efficaces ? Nous penchons plutôt vers l'hypothèse de l'accomplissement d'un processus inconscient, ambivalent, ambigu déterminé par un pouvoir d'attraction et de fascination de l'habitus des privilégiés de l'ordre colonial ».

Après avoir défini au plus près l'objet de la présente recherche, son extension spatiale et temporelle, les acteurs étudiés et l'angle d'approche théorique retenu, il nous incombe désormais de prêter attention à la dynamique historique concrète de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie durant la période coloniale. Cette investigation reposera principalement sur le dépouillement systématique et la mise en tensions de la littérature relative à la question. Nous souhaitons notamment mettre en évidence le caractère inédit de la conjoncture des décennies 1920-1930, véritable pivot, tournant marquant un renversement décisif vécu consubstantiellement (mais sous des formes qui leur sont spécifiques) et simultanément par les mouvements sportifs, scouts et l'Education physique scolaire. Avant d'étudier minutieusement cette période cruciale de basculement, il nous faut forger une idée (même globale) de ce que recouvrait la réalité de l'offre et de la demande somatiques au 19^{ème} siècle et au début 20^{ème} en Algérie, tant chez les européens que chez les musulmans.

¹¹⁵ Denis (2004). *Le sport et le scoutisme ruses de l'histoire*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

Dynamique de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie durant la période coloniale.

I) Bref retour historique sur les prodromes de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}.

Nous pouvons d'emblée noter la relative flexibilité des bornes temporelles retenues dans ce présent chapitre. Nous les avons voulues délibérément souples car l'objectif de celui-ci est moins la compréhension exhaustive de la période (s'étalant globalement de 1830 à 1914) que la mise en évidence d'un climat permettant une appréhension ultérieure, fine et contextualisée, du renversement capital des années 1920, noyau central de notre investigation.

Comme cela a pu être avancé précédemment, il nous semble impérieux, pour rendre compte de façon complexe et heuristique des mécanismes d'appropriation de formes nouvelles d'engagement physique, de conduire, à la façon de Stora¹, des prospections articulant continuellement analyse endogène du champ concerné et mises en perspectives contextuelles plus globales, approches internalistes et externalistes se répondant et s'alimentant réciproquement en permanence. Tout comme il est impossible de « comprendre l'école comme institution individuelle indépendamment de ce qu'a été le système colonial en Algérie », nous sommes convaincus qu'une élucidation rigoureuse des facteurs à l'origine des phénomènes d'extension géographique, sociale et ethnique des pratiques physiques européanisées ne peut faire l'économie d'un retour préalable sur le caractère fondamentalement inégalitaire, discriminatoire voire violent de la domination coloniale depuis 1830 jusqu'au déclenchement de la « Grande Guerre » et ce tout à la fois sur les plans économiques, politiques, sociaux et culturels.

Nous serons donc amenés, dans une première étape, à dresser le portrait global du système colonial algérien depuis la conquête. Puis, nous focaliserons notre attention sur ce que nous considérons comme un excellent révélateur des interactions contemporaines entre colonat, indigènes et administration et de la prégnance du schème socio-racial, à savoir la situation de l'enseignement scolaire. Une fois posés ces quelques jalons autorisant une approche historiquement située de l'objet spécifique de l'étude, nous pourrions dans un troisième et dernier temps, aspirer à la constitution d'une vision panoramique de

¹ Stora (2004). *Synthèse des débats*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*. Paris : SUDEL.

l'engagement corporel respectif des populations indigènes et européennes et des différentes fractions qui les composent.

1) La réalité de la domination coloniale en Algérie : un système fondamentalement inégalitaire et ségrégatif ?

a) Le temps de la conquête et la prise d'Alger.

Michelbach² explore les conditions politiques, diplomatiques, économiques et idéologiques qui sous-tendent l'entreprise coloniale initiée en Algérie à partir de 1830 : « le 14 juin 1830, la flotte française débarquait à Sidi Ferruch. Un mois plus tard, la citadelle d'Alger et son fabuleux trésor tombaient aux mains des français. La conquête de l'Algérie ne faisait que commencer (la pacification complète de l'Algérie s'étalera jusqu'à 1901 avec les territoires du Sud). Avant 1830, la régence d'Alger était, officiellement, une province de l'Empire ottoman (et ce depuis le 16^{ème} siècle). En fait, elle bénéficiait d'une large autonomie sous l'autorité d'un pouvoir militaire exercé par un Dey, contrôlé par la milice des janissaires, soldats d'élite de l'Empire turc. Depuis des siècles, la régence d'Alger se faisait craindre des puissances européennes par ses corsaires. De nombreux états pour en éviter les forfaits offraient au dey des cadeaux annuels. Cette entrave au commerce maritime en Méditerranée fut dénoncée comme l'une des raisons de l'expédition française. Le contentieux entre Paris et Alger a une autre origine : la France avait contractée des dettes à l'égard de deux maisons juives associées qui étaient elles-même liées au dey d'Alger envers lequel elles étaient aussi endettées. Les relations entre la France et le dey se gâtèrent. Il fallait apaiser le dey au sujet du règlement des dettes ce que fit Talleyrand devenu président du conseil sous la restauration en nommant en 1815 Deval consul d'Alger. Deval subit un outrage du dey. L'insulte faite par le dey à Deval devenait un prétexte plus que suffisant. Pendant deux ans, la déclaration de guerre resta sans suite ou presque. En 1829, le gouvernement constitué par Charles X est en proie à une impopularité dans le pays. L'affaire d'Alger quelque peu négligée jusqu'à là apparaît comme une occasion de redorer le blason et de préparer favorablement des élections. En 1830, Charles X lors de la séance d'ouverture à la chambre du 2 mars annonce officiellement sa décision d'expédition militaire sur Alger et ce à des fins de politique intérieure (ie. contrer la montée des libéraux). Alger n'était qu'un prétexte, le but ultime était

² Michelbach (2001). *La prise d'Alger*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonises*.

le renforcement du pouvoir intérieur. Le général chef de l'armée française arrivé à 1 km d'Alger fait signer au dey une convention où il est inscrit : « l'exercice de la religion mahométane restera libre. La liberté des habitants de toutes les classes, leur religion, leurs propriétés, leurs commerces et leurs industries ne recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées ; le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur ». Le dey signe, les soldats entrent à Alger. Bugeaud gouverneur général d'Algérie jusqu'en 1846 fut l'un des grands acteurs de cette conquête par étapes. Elle dut entre autres affronter la résistance de l'émir Abd El Kader : « guerrier et mystique », jeune marabout âgé de 24 ans en 1832, son but est la reconquête des terres tombées sous la coupe des infidèles. Il s'impose rapidement comme le chef de la guerre sainte et plus encore comme le chef d'une nation algérienne. Il pose les fondements d'un état algérien. Son ascendant sur les hommes se fait par les armes et aussi par son autorité religieuse ».

Cette expédition marque le vrai début de l'Empire français. Cette politique d'expansion, après avoir essuyé initialement quelques résistances à l'intérieur (des nationalistes notamment. La conquête de l'Indochine dans les années 1880 suscite encore bien des réticences provoquant la chute de Jules Ferry.), finit par s'imposer comme une évidence unanime dans les dernières années du 19^{ème} siècle avec le triomphe du « parti » colonial.

b) Le « parti colonial ».

Nous empruntons l'expression à Ageron³. Dans les dernières années du 19^{ème} siècle, les partisans de la France des « 5 parties du monde » se regroupent. « Formé de députés, de géographes, de militaires, d'hommes d'affaires, le parti colonial exerce une influence décisive et souvent occulte sur la politique française extérieure principalement entre 1890 et 1911. Ce groupe de pression fut l'une des forces agissantes de la 3^{ème} puis de la 4^{ème} république et le plus inlassable propagandiste du mythe impérial ».

Cet auteur étudie la constitution du parti colonial: « depuis que la France a renoué au 19^{ème} siècle avec sa tradition d'expansion coloniale, se sont affirmés des partisans de cette politique ceux qu'on appelait des colonistes dans les décennies 1830-40. Mais, mêmes renforcés par quelques coloniaux installés outre-mer et revenus en métropole ceux-ci ne suffirent pas à former un parti. Ce ne fut qu'en 1883 que la société française de colonisation forte de 800 adhérents imagina de demander l'appui moral et politique des parlementaires

³ Ageron (2001). *Le parti colonial*. Les collections de l'histoire n° 11. *Le temps des colonies*.

pro-coloniaux et offrit en 1886 à Jules Ferry (chassé du pouvoir en 1885) d'en devenir le président. Soutenue par une centaine de députés et de sénateurs, la société se révéla dans un premier temps impuissante à créer un parti colonial. Jules Ferry ne tenta même pas de se servir de la société comme moyen d'action sur l'opinion ou le parlement. Contrairement au mythe, il ne fut pas l'initiateur du renouveau de la politique d'expansion coloniale ce fut bien plus le metteur en œuvre de la direction imposée par le prestigieux chef du parti républicain Gambetta désireux de rendre à la noble vaincue en 1871 sa puissance et son rayonnement dans le monde via un projet d'ensemble patriotique. En 1889, un publiciste Mager écrit « il existe en France ni parti colonial ni parti anti-colonial ». Quelques années plus tard, les gambettistes et les coloniaux de Paris se désignaient eux-mêmes sous le nom de « parti colonial », leurs journaux dont « la quinzaine coloniale » utilisaient souvent l'abréviation PCF (parti colonial français). On appelle alors parti tout groupe de parlementaires ou de notables qui s'efforce d'exercer une influence politique au Parlement ou dans le pays. En tant que groupe parlementaire, le parti colonial naquit en 1892 avec la fondation d'un groupe avec 42 députés. Ils étaient 113 un an plus tard. Ils regroupent progressivement tous les élus coloniaux et métropolitains favorables à une politique d'expansion outre-mer. Au sénat, apparaît le groupe de politique extérieure et coloniale. En 1892, les députés membres appartenaient à toutes les tendances politiques (monarchistes, extrême-gauche, avec une majorité de républicains modérés, des radicaux). En 10 ans (1902), le groupe colonial était devenu après le groupe agricole le plus important de la Chambre. Son président était Eugène Etienne député de l'Oranie qui en est le fondateur et le leader incontesté. Même si son nom n'est pas dans les mémoires collectives associé à celui d'un homme d'Etat, son influence sur le cabinet fut forte et il fut jusqu'en 1921 un personnage clé de la République. Il fut le grand « décideur » en matière de politique coloniale et extérieure. Il entraîna la chambre à exiger la conquête de Madagascar, fit aboutir l'entente cordiale en 1904 ainsi que le protectorat sur le Maroc ».

Le fonctionnement de ce lobby est obscur : « le parti colonial, riche en personnalités (Félix Faure, Raymond Poincaré, Gaston Doumergue, Paul Doumer) apparaît aux contemporains comme une nébuleuse d'associations avec à la base les sociétés savantes et de géographie. Les sociétés de géographie depuis les 1860 répandent le goût de l'exploration, la volonté de découverte des régions inconnues et l'ambition des conquêtes coloniales. Le parti colonial apparaît le jour où certains géographes, quelques coloniaux de la chambre et quelques explorateurs décidèrent que l'Afrique occidentale devait être française en 1890. Le comité de l'Afrique française fut fondé la même année et se fit le zélateur de l'idée coloniale

auprès de l'élite politique française avec comme méthodes des conférences publiques, des dîners-débats, des lettres individuelles, des adhésions collectives ou personnelles... Dans ce groupe, on dénombra également de nombreux francs qui savent agir avec discrétion sur le ministère des colonies. Ils se constituèrent un réseau de petits groupes de pression travaillant auprès des centres de décision politique. Tous ces groupes avaient pour vocation commune d'étendre la puissance nationale par la conquête de nouveaux territoires coloniaux. Ils voulaient édifier à l'instar de la « Greater Britain », « la plus grande France », la « France des 5 parties du monde ». Les buts patriotiques expansionnistes rapprochaient alors des professeurs, officiers, publicistes, géographes qui peuplaient ces associations. A côté de ces comités d'action ou de propagande coloniale, prirent place très tôt d'autres associations qui étaient représentatives des intérêts économiques et commerciaux suscités par l'impérialisme colonial. Le parti colonial fut ainsi tiraillé souvent entre les deux grandes tendances, patriotique et affairiste. L'union coloniale française créée en 1893 se voulait une chambre syndicale du commerce colonial. Très vite, elle devient une sorte d'office colonial privé, une agence de renseignements pour les candidats à l'émigration ou les gens intéressés par le commerce outre-mer. Elle fut placée sous la direction de Chailley-Bert un influent publiciste du parti colonial. Elle était riche car les cotisations étaient élevées et proportionnelles au capital des adhérents. Grâce à ses moyens financiers, elle sut encore mieux que les associations politiques organiser la diffusion de l'idée coloniale. Elle aussi montait des dîners-débats, des conférences, des congrès coloniaux. Elle éditait des ouvrages spécialisés, des brochures de propagande et finançait des cours libres d'enseignement colonial. Elle apparaît comme un groupe de pression économique auprès des différents ministères.

Le parti colonial par l'intermédiaire de ses diverses associations s'assignait de plus une mission à portée pédagogique visant à sensibiliser l'opinion à l'idée coloniale. Cette propagande pro-colonialiste passe dans un premier temps par une influence croissante sur la presse. Cette action était d'autant plus déterminante que les « Français redoutaient cette boulimie de conquêtes qui risquait de disperser les forces nationales. Ils s'effrayaient des dépenses entraînées par la colonisation avec en ligne de mire la revanche contre l'ennemi prusse. Les libéraux et les bourgeois moins colonialistes qu'on ne le dit habituellement, refusaient d'investir des capitaux dans les colonies. Inlassablement, le parti colonial se donna pour tâche de faire l'éducation coloniale du pays en montrant que les colonies n'étaient pas seulement des territoires à scandales. Très tôt, il sut s'adapter aux nouveaux médias et utiliser le cinéma ou la radio. Pour convaincre les masses populaires, le parti colonial recourut d'abord aux expositions fixes ou ambulantes organisées à Paris ou dans les grands ports.

L'exposition coloniale de 1931 est la plus connue. Toutes cultivaient l'exotisme facile et les affirmations simplistes ». Parmi les autres manifestations pensées par le puissant institut colonial français (40000 adhérents en 1935), nous citerons le « jour » puis « la semaine coloniale » annuelle structurée autour de conférences, de films, d'expositions d'arts et de produits coloniaux, d'œuvres littéraires destinées aux scolaires. Ce dernier fit également campagne pour réformer les programmes scolaires et y introduire plus de géographie et d'histoire coloniales. Un million de brochures furent distribuées pour célébrer le centenaire de la conquête de l'Algérie. Il fallait sensibiliser les enfants à l'existence d'une France des 5 parties du monde pour créer un jour une opinion publique pro-coloniale.

c) Une forme inédite d'expansion coloniale.

La conquête outre-mer entamée au 19^{ème} siècle et poursuivie dans la première moitié du 20^{ème} fait suite à une longue tradition de conquêtes sous l'ancien régime. Ces deux formes conquérantes relèvent-elles cependant d'un même projet ? Ferro⁴ s'attache à différencier « l'expansion outre-mer du 19^{ème} siècle des conquêtes de l'ancien régime » : quelles ressemblances, continuités ou ruptures peut-on repérer entre l'épisode de la prise d'Alger en 1830 et l'expansion outre-mer du 16^{ème} siècle (Comptoirs de l'Inde, Canada, Antilles, Louisiane...) ? La rupture est le sentiment qui domine entre la colonisation de l'âge des découvertes du 16^{ème} siècle et celle de l'âge impérialiste dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle avec quatre différences majeures : l'expansion de la seconde moitié du 19^{ème} siècle répond pour la première fois à une volonté politique explicite. En outre, les intérêts du 19^{ème} siècle sont moins d'ordre économique (avant commerce d'esclaves, de sucre) et de prosélytisme chrétien et plus placés sous le signe de la civilisation et du progrès. La France se présente comme le pays qui apporte à des sociétés moins avancées le concours des Lumières, du développement scientifique et technique. Elle se présente aussi comme la Nation qui libère les peuples de l'oppression : la population égyptienne et plus tard algérienne est ainsi libérée de la domination ottomane. Certes, la civilisation continue de s'identifier au christianisme (cf. les pères blancs accompagnateurs de la colonisation en Afrique Noire et Mgr Lavignerie qui veut convertir les berbères en Algérie « pour porter son concours à la grande œuvre de civilisation chrétienne qui doit faire surgir des ténèbres et des désordres d'une antique barbarie une France nouvelle »). De plus, la colonisation du 19-20^{ème} est une colonisation de

⁴ Ferro (2001). *Entretien avec...* « La république a trahi ses valeurs ». Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

compensation : en 1830, il s'agit de compenser la faillite intérieure de la Restauration. La 3^{ème} république s'oriente quant à elle vers une politique impériale conquérante pour oublier la défaite de Sedan en 1871 et la perte de l'Alsace-Lorraine. « J'ai perdu deux enfants, vous m'offrez deux domestiques » s'exclament certains nationalistes contemporains à propos de la conquête de l'Indochine et de la Tunisie. Puis, au début du 20^{ème}, les colonies deviennent des soupapes aux difficultés économiques du moment. Enfin, la seconde colonisation dispose de moyens économiques, financiers, militaires, humains inédits dans l'histoire : la révolution industrielle a donné à l'Europe des moyens d'agir qui modifient du tout au tout les rapports entre Métropole et colonies ». Si le sentiment de rupture domine, il est toutefois possible d'identifier quelques éléments de continuité entre ces deux âges de l'expansion coloniale : Ferro met en évidence deux points de convergence : la course au sein des nations européennes pour s'assurer en Afrique le plus de territoires possibles (jusqu'au moment du partage de l'Afrique en 1885. On parle de « boulimie territoriale ») qui ressemble à celle du 16-17^{ème} siècle. La seconde ressemblance entre l'ère des découvertes et l'âge de l'impérialisme renvoie aux étapes du processus de domination : les pionniers portent le flambeau avant que les gouvernements ne prennent la relève (exemple : Brazza au 19^{ème} siècle et les marchands ou aventuriers au 16^{ème} précèdent les expéditions soutenues par les monarques).

Coquery-Vidrovitch⁵ corrobore la thèse de la discontinuité : « au 19^{ème} siècle, ce qui change dans l'expansion coloniale par rapport aux conquêtes antérieures, c'est l'apparition avec l'impérialisme colonial de la domination politique. Les Européens étaient installés depuis longtemps. A partir du 17^{ème}, les nations occidentales avaient installé des postes sur les côtes de l'Afrique en relation avec le commerce de l'or et des esclaves mais il s'agissait seulement de comptoirs économiques. En Afrique de l'ouest, les européens n'étaient intéressés que par les matières exportables. Au 19^{ème} siècle, la production fut laissée aux mains des Africains qui la réorganisèrent en utilisant le travail des esclaves qui ne se vendaient plus vers l'Atlantique. L'expansion de l'esclavage interne résulte en partie de la fin de la Traite. Cela permit aux expansionnistes coloniaux de justifier la conquête par la lutte contre l'esclavage. On passe du comptoir à la colonie. Sur tout le continent, des luttes d'influence et les rivalités naissent entre les différentes puissances occidentales. Elles provoquent la conférence internationale de 1884-1885 réunie à Berlin à l'initiative du Chancelier Bismarck. Les règles du partage sont fixées, l'Afrique est bel et bien devenue la propriété des Européens. L'initiative politique succède à la perte de l'initiative économique ».

⁵ Coquery-Vidrovitch (2001). *Entretien avec... Afrique : 2000 ans de colonisation*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

d) L'inégalité criante du système colonial.

La violence discriminatoire de la domination coloniale transparaît dans des aspects aussi divers que sont l'économie, le droit, la politique.

Evoquons tout d'abord les spoliations foncières dont furent victimes les paysans autochtones. Celle-ci traverse le 19^{ème} et le début du 20^{ème} revêtant des formes variables. Droz⁶ parle d'une « main-basse sur les terres » : « en moins d'un siècle, un quart de l'espace agricole algérien a été enlevé aux indigènes. Confiscations pures et simples ou transactions théoriquement libres, tous les moyens sont bons ». L'auteur retrace les étapes de cet inexorable processus de spoliation qui a servi de fondement à la colonisation. Pour permettre leur enracinement les colons devaient trouver des terres, patrimoine foncier qui ne pouvait se développer qu'au détriment de la population indigène, soit par appropriation étatique (colonisation officielle), soit par le jeu des transactions foncières (colonisation libre). Dans les deux cas, une législation de circonstances a favorisé ce qu'il faut bien appeler une entreprise de spoliation de la propriété indigène. Elle aboutit à la constitution d'un puissant colonat français qui s'est rendu maître en moins d'un siècle du quart de l'espace agricole algérien. Cette confiscation a une histoire et aussi des contreparties qui portent en elles le drame ultérieur de l'Algérie. En un siècle, on estime la déperdition foncière des terres indigènes à 40% qui s'accompagne d'un refoulement des populations locales vers les zones les moins fertiles. Ce refoulement, combiné au boom démographique de la population musulmane entre 1914 et 1954 rend impossible le maintien de l'équilibre population/ressources dans un espace foncier amputé en quantité, de moindre qualité et de plus en plus peuplé. La conséquence logique est une paupérisation croissante de la société algérienne qui vivait auparavant en économie agricole ou pastorale. La raréfaction des ressources déclenche des famines, souvent accompagnées d'épidémies meurtrières. Les effets sont atténués par une amélioration des médicaments et des réseaux de secours. Les indigènes sont en état de sous-nutrition chronique. Les algériens deviennent salariés agricoles saisonniers et connaissent le chômage rural suite à la mécanisation de l'agriculture européenne. S'en suit une migration vers les villes et la Métropole. A l'inverse, l'agriculture européenne objet de la sollicitude des pouvoirs publics est une réussite. De centaines de villages français sont édifiés. Jusqu'à 1900,

⁶ Droz (2001). *Algérie : main basse sur les terres*. Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

on peut parler de démocratie rurale de paysans propriétaires puis à partir de cette date, s'opère un mouvement de concentration engendrant un glissement vers une oligarchie foncière. Quelques milliers de familles détiennent 85% des terres colonisées et monopolisent les circuits de distribution... La masse des petits colons se replie dans les villes. La confiscation foncière porte ainsi le drame de l'Algérie française et algérienne ». En outre, une série de lois foncières comme celles de 1873 (loi Warnier), de 1881 (loi sur le régime forestier), de 1887 (loi complémentaire) achevèrent la dislocation de la propriété collective paysanne au profit de la propriété privée capitaliste.

Au niveau juridique, l'inégalité est également patente : comme le souligne Léon⁷, on enregistre en 1881 l'institution par le parlement sous la pression des députés d'Algérie du « code de l'indigénat », qui devait durer sept ans mais durera effectivement jusqu'en 1944. Ce régime d'exception renforce le contrôle de toutes les activités des musulmans en établissant une liste d'infractions spéciales (quarante et une) sanctionnées par des juridictions spéciales. Parmi ces infractions figurent l'ouverture d'un établissement scolaire et l'exercice du métier d'enseignant sans autorisation. La domination coloniale, l'injustice qu'elle génère, l'inégalité durable qu'elle légitime se retrouve en substance dans l'arsenal législatif. Kadri⁸ pointe particulièrement les incidences des lois assimilatrices de 1880 sur la réglementation du culte et de l'enseignement libre provoquant la fermeture de certaines zaouïas ainsi qu'une restriction des autorisations de pèlerinage. Il pointe également les conséquences discriminatoires de la loi de 1881 accordant aux administrateurs des communes mixtes et aux juges de paix le droit d'appliquer les peines de simple police aux infractions dites de l'indigénat et du décret de 1886 qui restreint la compétence des cadis.

Ces différentes considérations nous offrent une vision très globale et macroscopique de ce que recouvre entre 1830 et 1920 la réalité du contexte colonial algérien. Notre vision mérite désormais à être affinée. Pour ce faire, nous avons choisi de retenir un analyseur susceptible de rendre compte de l'évolution des rapports de forces en présence et d'éclairer les continuités et les reconfigurations périodiques des discriminations alors en vigueur : le système d'enseignement nous est ainsi apparu comme symptomatique de la prégnance du schème socio-racial.

⁷ Léon (1991). Op cit.

⁸ Kadri (2004). *Histoire de l'école française*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Op cit.

2) Le système colonial d'enseignement comme révélateur de la « violence » du schème socio-racial.

Dans la période antérieure à la conquête française, « les formes d'enseignement dispensé en Algérie s'inscrivent dans un système maraboutique relativement autonome par rapport au pouvoir de la caste militaire turque. Dans ce système, l'action des marabouts isolés (hommes pieux et saints savants) s'exerce à côté des confréries où les maisons-mères, les zaouïas, tiennent lieu à la fois d'école, de monastère, d'hôtellerie et de bases militaires. L'enseignement y est étroitement lié à la religion (enseignement de la lecture et de l'écriture à travers le coran). Il s'agit de former de bons musulmans. Une importance centrale est accordée à la répétition et à la mémorisation mécanique. Si le système maraboutique limite ses ambitions professionnelles au renouvellement du personnel de la justice, du culte et de l'enseignement, il joue toutefois un rôle politique considérable en maintenant l'unité morale et religieuse d'une société divisée. Il constitue de ce fait une force d'opposition à la domination turque puis française. Les chefs de la résistance militaire (Abd el Kader et Bou-Maza) s'appuient sur de puissantes confréries. En 1830, la proportion de personnes de sexe masculin sachant lire est de 30-40% soit un même pourcentage entre la Régence d'Alger et la France »⁹.

a) Evolution des politiques éducatives de l'administration coloniale de 1830 à 1914.

Conscient des germes potentiels de résistances contenus dans un tel système d'enseignement, les autorités coloniales, au cours des deux premières décennies de la conquête vont mettre un point d'honneur à démanteler le réseau d'établissements musulmans. Les écoles coraniques s'effondrent sous l'effet combiné de la confiscation des biens religieux, de la spoliation des terres et de la dispersion des *tolbas* et autres *mouderres* chargés de l'éducation. Des milliers de jeunes arabes ne trouvant plus dans leur pays des moyens d'instruction suffisant vont se résoudre à l'exode (notamment en Tunisie et en Egypte). Quelles étaient les intentions sous-jacentes des spoliateurs et autres auteurs de ces mesures ? S'agissait-il de détruire les bases religieuses et culturelles de la société autochtone ? Un siècle

⁹ Léon. *Op cit.*

plus tard, Ferhat Abbas songe plutôt aux visées politiques de l'administration coloniale lorsqu'il écrit : « la France s'employa à détruire les organismes que possédait l'Algérie musulmane qui maintenus et développés auraient conduit en droite ligne au nationalisme algérien ». La déculturation ne semblait donc pas être l'objectif prioritaire de l'administration coloniale en charge des militaires, pas plus que le prosélytisme religieux : bien que, d'un côté, ils compromettent par la ruine de l'enseignement traditionnel l'avenir du culte musulman, les militaires mènent une lutte incessante contre les tentatives des congrégations chrétiennes de conversion des populations autochtones. Ils redoutent les réactions d'hostilité que pourrait susciter le développement du prosélytisme auprès des masses musulmanes. Léon¹⁰ rapporte une lettre adressée par le ministère de la guerre à un évêque : « la politique peut craindre que le zèle évangélique n'aille plus vite et plus loin que la prudence ne l'exigerait et ne nuise au lieu de les servir aux intérêts de la religion en même temps qu'à ceux du pays ». L'administration militaire tente de ne pas heurter de front les notables indigènes, de les ménager. Exemplaires de cette intention, les officiers responsables des bureaux arabes se font volontiers les avocats des indigènes auprès des Européens, aussi deviennent-ils la bête noire des colons et seront directement visés lorsqu'en 1870 les civils remplaceront les militaires à la tête de l'administration coloniale. En participant à de grandes enquêtes sur le fonctionnement des sociétés indigènes, les bureaux arabes contribuent à la prise de conscience de l'Etat de délabrement dans lequel se trouve le système traditionnel d'enseignement. L'objectif ultime des militaires est de maintenir les populations indigènes sous leur tutelle. Cette sur-importance accordée au pôle « surveillance politique et maintien de l'ordre », qui prend avec les militaires une dimension vitale comparativement à la minimisation de l'impact d'un projet virtuel de déculturation de masse, devra être mobilisée au moment d'interpréter le développement des pratiques corporelles de genèse occidentale et les blocages auxquels se heurtent les musulmans.

Rapidement, les dirigeants coloniaux vont craindre que l'abandon de cette instruction ne se retourne politiquement contre l'administration. Une nouvelle politique éducative consistera à mettre l'enseignement musulman sous surveillance. En 1848, dans un rapport adressé au ministère de la guerre, le gouverneur général de l'Algérie, le Duc d'Aumale, proclame la nécessité et l'urgence d'avoir la haute main sur la direction de l'instruction publique des indigènes. Il déplore les conséquences funestes de l'abandon dans lequel sont

¹⁰ Ibid.

restées les écoles musulmanes alors que « la direction de l'Instruction publique a toujours été un puissant levier politique ». Selon lui, pour redresser une situation fortement compromise et asseoir la domination, on ne saurait compter ni sur la violence, ni sur la séduction des avantages matériels, ni sur le prosélytisme religieux. Ce qu'il faut, « c'est s'emparer des intelligences par la direction de l'Instruction publique et tout en conservant son caractère religieux (aspiration des musulmans) y introduire successivement la lumière des sciences naturelles qui dissipe les superstitions et fait reculer le fanatisme. Bref, il s'agit de substituer « la puissance de la Parole à celle du Sabre ». Pourtant, force est de constater, dans les faits, la faiblesse des taux de scolarisation indigène : de 1832 à 1840, les écoles françaises publiques accueillent 1628 élèves dont 5% de maures et 15% de juifs. Les écoles coraniques et hébraïques en totalisent près de 4 fois plus dans la même époque. Les années suivantes verront même une régression de la part d'indigènes dans les écoles françaises (0,9% pour les maures et 5% pour les juifs), que l'on peut imputer aux effets pervers du prosélytisme. Les écoles primaires de l'époque rassemblent donc principalement une population européenne qui est loin de constituer un tout homogène en matière de pays d'origine, de langue et de religion. La situation démographique en 1845 est 3 millions d'indigènes dont 30000 juifs et 130000 européens dont 60000 français. Sur le total de la population européenne, les français représentent 40%, les espagnols 33%, les Anglais 12%, les italiens 11% et les allemands 4%.

La période 1848-1880 marquera une première tentative de mixité arabe-française. En 1848, le duc D'Aumale précise les deux exigences complémentaires auxquelles devrait répondre la politique scolaire de l'Algérie : d'une part, avoir la haute main sur l'enseignement des indigènes en restaurant et contrôlant l'enseignement musulman et d'autre part, former une élite ou des interfaces susceptibles de participer à ce contrôle et de favoriser le rapprochement des races. L'idée sous-jacente dans le second objectif pour les autorités est « de nous assimiler par l'éducation un certain nombre de jeunes arabes afin de nous en servir comme intermédiaires entre nous et leurs coreligionnaires et de confier à ceux qui s'en rendent dignes quelques uns des postes du gouvernement de ce pays ». A partir de 1848, un arrêté entérine une distinction significative : la direction des écoles françaises et israélites relève du ministère de l'Instruction publique tandis que le contrôle des écoles musulmanes est réservé au ministère de la guerre. La restauration de l'enseignement musulman doit être scrupuleusement mise sous surveillance afin que cette arme que constitue l'action éducative ne se retourne pas contre le colon. Afin de maintenir le système dans la voie souhaitée, on prévoit de délivrer aux *tolbas* des autorisations spéciales pour enseigner dans les écoles coraniques. On envisage

de mobiliser les chefs de tribu au loyalisme pour surveiller ces écoles. Les mesures pour normaliser la situation sont l'obligation d'avoir une autorisation d'enseigner, la mise en place d'un système de primes (une prime accordée pour chaque élève que les *msids* (écoles coraniques) enverront vers l'école arabe-française ou prime pour tout instituteur indigène sachant parler le français ou ayant appris le système décimal), la fréquence des inspections de *msids* (ainsi, de nombreux *tolbas* « fanatiques et hostiles à notre cause seront écartés), la fermeture de certains *msids* ainsi que la mise à disposition du *tolba* d'adjoints français. Pour ce qui est du premier objectif, on assiste en 1850 à la création des écoles arabe-françaises et des medersas, puis en 1857 à l'ouverture du collège arabe-français et enfin en 1865 à l'institutionnalisation de l'école normale d'Alger-Bouzareah. Quel est le fonctionnement de l'école arabe-française ? Chaque élève fréquente deux classes : une d'arabe le matin et une de français l'après-midi. Même si l'on y retrouve quelques écoliers européens (en proportion toujours très faible), la population indigène constitue le noyau principal de cette structure. Les élèves sont le plus souvent d'origine modeste. Des allocations sont octroyées aux familles d'élèves assidus. La population indigène, malgré les appâts et les moyens de pression reste dans l'ensemble réticente voire hostile à l'égard de l'enseignement français. Toute intervention de l'administration coloniale est tenue en suspicion. On la suspecte de tentative de spoliation et d'obligation scolaire. Il est assez peu fréquent qu'une demande d'éducation française émane de la population indigène. En guise de récapitulatif pour la période 1850-1880, nous affirmerons que trois systèmes fonctionnent en parallèle et de façon relativement cloisonnée : un enseignement musulman avec le couple medersas/écoles coraniques, un enseignement arabe-français ; un enseignement européen auquel accède une très faible minorité d'indigènes et qui n'est qu'une simple réplique du système métropolitain avec toutefois une ambition affichée de contribuer à la francisation des populations issues des divers pays européens . L'enseignement arabe-français dont la vocation restera incertaine s'effrtera à partir de 1870 puis disparaîtra tandis que l'enseignement musulman sera maintenu durant toute la période coloniale. En effet, en 1883, sur décision des autorités civiles (qui ont depuis 1870 la charge de l'administration se substituant aux militaires), les écoles arabe-française sont officiellement remplacées par de nouvelles écoles spécialement conçues pour les indigènes. La période 1880-1919 est d'ailleurs marquée selon Léon¹¹ par le développement de ces écoles spéciales pour indigènes.

¹¹ Ibid.

En 1892, le recteur Jeanmaire estime que l'administration militaire aurait fait fausse route en privilégiant la tendance consistant à offrir l'enseignement secondaire à des fils de chefs ou d'employés indigènes. La nouvelle politique consiste au contraire à concentrer les efforts sur l'enseignement des masses, c'est à dire sur l'enseignement primaire. Cette politique fut inaugurée en 1881 avec la création d'écoles ministérielles en Kabylie. La même année est publiée un décret sur l'enseignement des indigènes symbolisant le basculement d'une politique assimilationniste vers une politique ségrégative qui culminera entre 1908 et 1914 avec la création d'écoles auxiliaires ou d'école gourbis pour accueillir les enfants indigènes. Sur le plan idéologique, les uns et les autres substituent à la perspective de l'assimilation un projet d'association. A ce sujet, Bernard indique en 1908 : « l'assimilation sera encore longtemps un idéal purement spéculatif et philosophique. Reste l'association qui est comme une assimilation de degré inférieur : une assimilation pratique. Il ne s'agit pas de transformer les arabes et les Kabyles en Français. Il suffit de les mettre en état de se rapprocher de nous pour que tout naturellement s'établisse des contacts économiques, intellectuels et moraux, tel est le fondement même de l'association ». Une série de mesures convergentes alimentent l'institutionnalisation d'un cursus spécial pour les indigènes : création d'un diplôme spécial, le certificat d'étude indigène ; création d'un corps spécial de maîtres indigènes ; formation des maîtres au sein des Ecoles Normales mais dans des cours distincts : la spécialisation des institutions intervient à tous les niveaux du secteur primaire. Les positions quant à l'ouverture d'écoles indigènes sont mitigées : certains évoquent les dangers politiques que représente la scolarisation des indigènes ; d'autres préconisent de transformer l'enseignement donné aux indigènes en une formation rudimentaire et professionnelle, orientation qui sera retenue dans le plan d'études de 1898 qui fixe les modalités pédagogiques de l'enseignement des indigènes. Celui-ci se concentre autour d'une formation pratique. Quels sont les facteurs à l'origine de l'inflexion de la politique coloniale gouvernementale en faveur de l'association et au détriment des perspectives assimilationnistes ? Selon Léon, la révolte de Margueritte en 1901 a eu un impact décisif : perçue comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, elle vît des insurgés musulmans, victimes de spoliation, occuper leur village et sommer les européens de choisir entre la conversion à l'islam et la mort. Selon Waldeck-Rousseau, alors président du conseil, il convient de « faire évoluer les indigènes non pas dans notre propre civilisation mais dans la leur ». Ce renversement de politique coloniale ne verra pas, dans les faits, naître de grands bouleversements dans la disproportion des efforts financiers consentis en faveur des européens et des autochtones. Par exemple, de 1901 à 1914, l'enseignement des Européens

reçoit des crédits quatre fois plus élevés que l'enseignement des indigènes pour une population six à sept fois moindre. En 1914, seuls 5% des enfants indigènes sont scolarisés dans l'enseignement du premier degré. Parmi ceux-ci, 86% sont scolarisés dans des écoles ou classes spéciales pour indigènes. Seulement 14% sont affectés dans des écoles destinées aux Européens. Les filles représentent 7% du total des indigènes scolarisés.

b) De l'assimilation à l'association.

De 1830 à 1914, l'administration coloniale (successivement militaire et civile) ainsi que les autorités académiques ont, non sans préoccupations politiques explicitement formulées, fait alterner différentes formes d'enseignement à destination des indigènes : école arabe-française puis enseignement spécial. Ces modalités incarnent respectivement des perspectives assimilationnistes et ségrégationnistes. Pareille « oscillation orientationnelle » est confirmée par Kadri¹² : « cette adaptation a toujours oscillé entre des velléités assimilationnistes et des convictions ségrégationnistes. Les politiques scolaires sont prises dans la gestion d'un compromis visant à concilier le contrôle de la société civile et la garantie de non remise en cause du rapport colonial. Les autorités sont prises dans cet éternel dilemme entre s'allier les esprits sans concéder l'essentiel. La crainte d'une formation effectivement émancipatrice est latente. Les formes recourues sont variables : écoles congrégationnistes, enseignement libre musulman revivifié, écoles arabes-françaises, écoles indigènes, écoles auxiliaires, centres ruraux d'éducation ». La tendance associationniste qui est associée à la politique ségrégationniste l'emportera à la fin du 19^{ème} siècle sous l'effet combiné du renforcement du pouvoir colonial et de l'essor du parti colonial.

c) Des sources multiples de résistances à la scolarisation des indigènes.

Tout d'abord, la puissance inhibitrice du colonat, véritable instance de blocage des progrès sociaux en faveur des indigènes est soulignée par Kadri¹³ : « à l'intérieur du grand mouvement d'achèvement de la domination coloniale¹⁴, est amorcée à partir de 1883 (date qui correspond à l'extension à l'Algérie des lois votées en Métropole en 1881 et 1882 sur la

¹² Kadri (2004). *Histoire de l'école française en Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Op cit.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Se référer à la sous-partie : « *l'inégalité criante du système colonial* ».

gratuité, l'obligation et la laïcité), une politique qui aurait pu s'avérer relativement favorable à la promotion des populations locales. Elle va de facto entraîner des réactions chez les colons : cette loi sera fortement attaquée au nom des intérêts catégoriels du colonat qu'elle heurte de front. Les mesures qui suivent 1883 seront largement entamées dans leurs dispositions fondamentales et freinées dans leurs applications. Au final, le principe d'obligation scolaire, théoriquement valable pour tous, ne sera en fait appliqué qu'aux européens. En 1954, seulement 12,75% des enfants musulmans sont scolarisés dans l'enseignement primaire public ». Nous pouvons lire dans la même optique plus loin : « après 1883, les politiques scolaires sont plus systématiques et cohérentes. Pourtant, les freins et résistances à l'élargissement de la scolarisation des Algériens restent forts ». Kadri évoque par la même le poids inertiel des lobbies que sont le colonat et le pouvoir métropolitain : « l'opposition la plus vive à la généralisation de l'enseignement primaire aux autochtones vint du colonat. Celui-ci s'oppose à toutes les tentatives d'augmenter le budget alloué à l'enseignement des indigènes. Les délégations financières quasi acquises aux intérêts des colons ne font qu'aggraver la faiblesse budgétaire de la scolarisation des Algériens et ce jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. De telles restrictions financières ont des répercussions sur les constructions scolaires ».

Ce piétinement de l'enseignement des algériens est non seulement le fait de l'opposition du colonat mais aussi des résistances métropolitaines qui « bloquent les budgets votés au parlement sous la pression du puissant lobby colonial devant lequel cèdent le plus souvent les tenants de l'école laïque ». « Le décret de 1892 entérine l'infléchissement de l'enseignement des Algériens dans un sens plus professionnel et agricole conformément aux demandes des agriculteurs coloniaux. Les colons recherchent l'adaptation de la main d'œuvre locale à leurs besoins spécifiques préconisant un enseignement pratique. En 1898, le plan d'étude confirme l'orientation des contenus dans un sens pratique satisfaisant à la fois les désirs des colons qui souhaitent la formation d'une force de travail productive et ceux des libéraux républicains qui voient dans l'enseignement utilitaire un moyen « de faire accepter aux indigènes nos idées et nos sentiments ». En effet, pour les Républicains, « l'école est le garant le plus sûr de l'ordre colonial. Elle a d'ailleurs fait ses preuves en France dans le contrôle des classes populaires, dans l'intégration de celles-ci ainsi que dans l'acculturation des populations des régions encore culturellement relativement autonomes (Bretagne, Auvergne, Béarn, Pays Basque). Kadri propose ainsi une analogie entre la situation

métropolitaine vis-à-vis des classes populaires et l'Algérie avec les indigènes¹⁵. « Pour les Républicains, l'école est un instrument pour leur faire accepter l'irréversibilité de la domination française. Après la conquête par les armes, après la période de l'organisation de l'administration et de la justice, il s'agit d'accomplir « la conquête des âmes par l'école » pour reprendre la formule de Rambaud en 1891. Les républicains craignent l'inculture des musulmans qui les rendrait vulnérables à des influences et des excitations intérieures et extérieures. L'intérêt des républicains pour l'instruction des indigènes ne se fait pas par pur altruisme mais bien du fait de préoccupations politiques mais aussi économique (force productive à former, faire des indigènes des producteurs et des consommateurs). La scolarisation des indigènes doit permettre cela mais doit être contrôlée et limitée, il ne faut pas dépasser un certain seuil d'éducation. L'objectif est loin d'être la promotion totale des populations dominées. Les républicains sont convaincus que la domination coloniale ne peut se pérenniser sans une acculturation contrôlée. Ils n'envisagent pas un élargissement de la scolarisation au-delà du primaire : celle-ci devra dans tous les cas se limiter à l'apprentissage de rudiments de la langue française et à l'inculcation de savoirs techniques. La devise des républicains pourrait être « civiliser sans déclasser » qui finalement n'est pas si éloignée des préoccupations des colons souhaitant développer un enseignement essentiellement pratique. Les intérêts des républicains et du colonat sont divergents mais finissent par se traduire dans des réalisations effectives proches comme le seront les écoles auxiliaires en 1908 (dites aussi écoles gourbis, modalité de scolarité au rabais qui échoua faute de crédits), les centres ruraux d'éducation en 1941 (projet qui échoue pour les mêmes raisons de pénurie de crédits).

Enfin, en dépit de la diversité des moyens successivement expérimentés, nous devons insister sur la faiblesse de la représentation indigène dans l'enfance et l'adolescence scolarisées. Doit-on pour autant parler avec Léon d'un « refus de l'école française », refus à peine atténué par les systèmes de gratifications et/ou les mesures contraignantes destinées à accroître le taux de recrutement ou l'assiduité des populations autochtones ? Pour expliquer ce refus, est généralement invoquée la méfiance ou l'hostilité qui découle de la solidité du lien traditionnellement établi entre l'enseignement et la religion. Cette méfiance aurait été accentuée par les tentatives de conversion religieuse. D'autres facteurs potentiels pourraient être la maladresse de certains enseignants européens ainsi que des considérations plus

¹⁵ Cette analogie sera reprise par Rage et Delaplace (2004) quand ces derniers proposent, à propos de la fonction des lendits scolaires, l'hypothèse de « républicanisation des masses ». Se référer au chapitre « *De la revendication nationaliste à la conquête indépendantiste* ».

économiques comme celles qui poussent les parents à faire participer les enfants à des tâches utilitaires. Kadri¹⁵ partage avec Léon le constat d'une faible incidence quantitative de ces mesures sur la scolarisation réelle des indigènes : « s'il a existé une différence dans l'émission par les autorités coloniales de l'offre scolaire, force est de reconnaître le peu de variabilité dans l'effet réel du point de vue de leurs retombées sur le développement de la scolarisation des algériens ».

En procédant à un examen approfondi des politiques éducatives coloniales depuis 1830 jusqu'à l'aube de la première guerre mondiale, nous avons pu révéler l'oscillation de l'administration entre des tendances assimilationniste et ségrégationniste avec un glissement au tournant du siècle de la première à la seconde. Nous avons également pris conscience des résistances à la scolarisation des indigènes émanant du colonat algérien, du parti colonial, des responsables républicains ainsi que des autochtones eux-mêmes. Enfin, nous avons mis en évidence la faiblesse numérique de l'implication des autochtones dans le système d'enseignement français. De telles considérations se retrouvent-elles dans le cas particulier de la diffusion des pratiques corporelles occidentales ?

3) Vers une appréhension panoramique de l'offre et de la demande somatiques.

Quelles orientations revêt la politique de l'administration en matière d'activité physique ? Peut-on repérer des tendances plutôt assimilationnistes ou plutôt associationnistes voire des basculements de l'une à l'autre ? Quelles sont les sources principales de résistances ? Quelle est, au niveau quantitatif et qualitatif (fractions concernées), la mobilisation de la communauté musulmane ?

¹⁵ Kadri. Op cit.

a) Des formes occidentales d'engagement corporel réservées au colonat :
l'ère des interdits et de la ségrégation.

Fates¹⁶ nous propose un premier retour historique sur la diffusion des pratiques corporelles en Algérie. « Au 18^{ème} siècle, à l'époque turque, sous la régence d'Alger, l'Algérie était une lointaine propriété de la « Sublime Porte ». Dans ces temps-là, au niveau des pratiques corporelles, on constate une dominance des spectacles rappelant le cirque romain. La Condamine raconte une visite faite au dey d'Alger pendant son séjour en Algérie et décrit un « spectacle de lutteurs ». Dans le monde arabe, la lutte était surtout pratiquée par les Persans et les Turcs avant de devenir populaire en Algérie ».

Le 19^{ème} siècle est marqué par l'omniprésence des jeux physiques traditionnels : « loin d'être un peuple d'incultes et d'illettrés, l'Algérie avait une véritable vie culturelle qui se manifestait sur de nombreux registres. Les techniques du corps qui se rapportent à cette culture sont nombreuses et fondent la conception du monde et de la société. Si on devait en faire l'inventaire, nous pourrions citer à titre d'exemples en Kabylie, la fantasia à pieds, les jeux de la fête du solstice d'été ; dans les Aurès, la fronde, la koura, ; dans le Sud saharien, les danses de nuit... Tous ces jeux folkloriques populaires pratiqués dans les régions rurales ont un caractère ludique. C'est le corps spectacle en liesse qui au cœur de ces pratiques. Pourtant, la plupart des ethnologues continuent d'y voir des rites magiques ou religieux (assurer des bonnes récoltes, guérir des maladies, faire tomber la pluie). Ces auteurs sont tout le temps à la recherche d'une valeur culturelle ou symbolique en fait connotée. Ces filiations magico-religieuses ne sont certes pas toutes à rejeter : certaines pratiques se déroulent avec dans une première partie un temps consacré à la prière. Cependant, à l'époque coloniale, on peut estimer que leur fonction sociale a changé avec le temps qui a pu les dégrader et n'est resté que le divertissement, la recherche du plaisir. Voilà ce qu'écrit Caillois¹⁷ avec qui nous serions plutôt d'accord : je me demande néanmoins si pareille doctrine qui consiste à tenir chaque jeu pour la métamorphose ultime et humiliée d'une activité sérieuse n'est pas fondamentalement erronée et pour dire simple une pure et simple illusion d'optique qui ne résout aucunement le problème ». Il faut donc tenter sans doute une explication plus générale des pratiques corporelles folkloriques et prendre en considération la recherche du plaisir en en

¹⁶ Fates (1994). *Quelques brefs rappels historiques. Des APS en Algérie : mémoire et appartenance*. In *Sport et tiers monde*. Paris : PUF.

¹⁷ Caillois (1958). *Des jeux et des hommes..* Paris : Gallimard.

particulier certaines sensations de force, de rapidité, ainsi que certaines sensations enivrantes comme l'ivresse, le vertige¹⁸».

Fates¹⁹ analyse ensuite les conséquences de la présence coloniale sur la modification du panorama somatique algérien. Son regard se porte sur l'introduction du sport moderne et de l'Education physique (EP) : « la natation semble être la première activité sportive qui fit son apparition en Algérie. Une lithographie de Victor Adam de 1844 montre l'école royale de natation à Alger avec comme légende : « il n'aura pas fallu longtemps pour que les français organisent leurs loisirs...Il n'y a pas de femme. ». La natation fut très appréciée par les colons. Le premier club nautique algérien, le sport nautique d'Alger, fut créé en 1867. Au départ, les femmes assistaient aux jeux des garçons qui seuls se baignaient. L'EP fit, quant à elle, son apparition en Algérie à l'école coloniale. Il reste vrai qu'avant la colonisation (1830) l'instruction publique était organisée autour de zaouïas où était surtout dispensé un enseignement théorique (lecture, écriture, coran). On comptait deux milles écoles sous la régence et l'EP n'y avait pas sa place. Le 3 Février 1869, la gym est rendue obligatoire dans les lycées et les collèges, les écoles primaires communales et les écoles normales primaires par le décret Duruy. En 1882, la circulaire du ministère de l'instruction publique rend obligatoire dans le prolongement du décret sur la gym dans les écoles, les cours spéciaux de gym pour les instituteurs. En 1888, il est fondé à Paris, dans les départements français et les colonies françaises une ligue nationale d'EP qui a pour objet de développer gratuitement dans les tests de tout ordre la force et l'adresse de ceux qui devront un jour faire le service militaire, d'introduire dans les établissements primaires, secondaires et supérieures à côté d'exercices méthodiques de la gymnastique classique les jeux de plein air ». L'auteur s'attarde enfin sur la genèse du mouvement sportif en Algérie : selon lui, « elle peut être située aux environs de 1890 soit quelques années après celle en Métropole. En Algérie, est reproduit le modèle métropolitain avec très peu de décalage (3-4 ans au maximum). La première société est créée en 1867 à Alger (société de tir d'Alger) ; la première association oranaise est créée en 1882. En 1873 est créée en France l'USGF (union des sociétés gymniques françaises) alors qu'une association régionale des sociétés de gym algérienne voit le jour à Alger en 1891. Les sociétés de gym européenne portaient alors des noms évocateurs ultra-nationalistes (« la Patriote d'Alger », « l'union patriotique d'Alger », « Pro Patria »,

¹⁸ Nous discuterons ultérieurement de la place spécifique des jeux traditionnels dans l'imaginaire musulman. Cf. chapitre « *vers une désaffection des jeux traditionnels* ».

¹⁹ Fates. *Op cit.*

« Honneur et Patrie »...). Plusieurs de ces associations étaient rattachées à des bataillons territoriaux militaires. C'est « l'âge militaire ». L'entreprise était tournée vers le patriotisme mais aussi l'hygiène. Les APS accessibles aux européens se diversifient progressivement. Notons enfin qu'il existe à l'intérieur de la communauté européenne des équipes mono-ethniques (israélites, italiennes, espagnoles). Fates étudie le cas du sport confessionnel juif : d'ampleur faible, il s'inscrit dans une perspective assimilationniste comme en atteste l'absence de nom spécifiquement hébraïque.

L'institutionnalisation du mouvement sportif se fait sans les Algériens. « A l'époque initiale, les Algériens sont totalement exclus. La première société ouverte et constituée majoritairement d'indigènes est l'Avant-garde vie au grand air d'Alger fondée en 1895. Son fondateur est un musulman officier médaillé de l'Armée française. Une véritable hostilité se manifestait de la part des colons quant à l'accès des indigènes aux sports. La pratique des APS était strictement réservée aux Européens. Les Algériens musulmans ne possédaient pas le statut de citoyen et donc n'avaient pas accès aux droits de presse, de réunion, d'association. La plupart des non-citoyens étaient soumis au régime de l'indigénat (abrogé officiellement en 1927) particulièrement sévère. Ils ne pouvaient ni s'associer, ni se réunir, ni accéder à l'association sportive. Même les Algériens pétris de culture française ne peuvent pas pratiquer librement ces sports à l'époque. La finalité de préparation à la défense de la patrie pour le parti colonial explique en partie la fermeture des sociétés aux musulmans. L'interdiction de pratiquer va renforcer la volonté d'appropriation chez les Algériens. Dans un premier temps, la tendance sera d'égaliser le modèle offert par le colonisateur. A cette revendication des activités, le colonisateur opposera un refus catégorique. On peut dire que le sport est un phénomène d'appropriation : il a été conquis et arraché au colonisateur qui ne lui a pas offert. Et ce sera une minorité d'Algériens qui pourra pratiquer seulement certains sports. La notion de double collègue ségrégationniste se retrouvait dans les APS ». Cette tendance semble confirmée par Belabed-Mouhoub²⁰ : « au 19^{ème} siècle, au moment où l'on réclamait en Europe, notamment en France, le droit à l'exercice physique systématique et libre, l'Algérien dans son pays subissait une répression et une négation corporelle violentes ».

²⁰ Belabed-Mouhoub (2003). *L'appropriation des APS en Algérie. Les pionniers et les supports de pénétration durant la période coloniale*. In Simonet et Veray. *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

Au niveau géographique, pour reprendre Fates²¹, il semblerait que « le sport soit apparu très tôt dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle avec la colonisation en l'Algérie du Nord dans les grandes villes des trois départements Alger, Oran et Constantine. Ce phénomène se serait ensuite progressivement propagé aux autres villes et centres de colonisation (...). Ainsi, le sport qui s'est à l'origine implanté en Algérie dans les espaces urbains parmi les populations citadines a fini pas s'étendre aux sahraouis grâce aux pères blancs et aux militaires. Une partie de la jeunesse de la population sédentarisée accède à la pratique sportive (surtout au football qui passionne). Seuls les bédouins (paysannerie de la tente ou transhumants) y resteront totalement indifférents. Les populations du sud du fait de leurs conditions de vie et du climat n'ont pas été fortement touchées par la pratique sportive occidentale et sont restées très attachées aux activités physiques traditionnelles (danse folklorique et ski sur branche de palmier dans les dunes pour les enfants). Les clubs y sont rares.

Quelles vont être, dès lors, les conditions initiales de l'appropriation par les musulmans des formes occidentales d'engagement corporel ? Fates²² identifie une première étape vers la constitution des clubs musulmans qu'il qualifie de période d'enfance et qu'il fait remonter aux années 1910 : « on assiste tout d'abord dans les trois départements d'Alger, de Constantine et d'Oran à la création des premiers clubs mixtes franco-arabes avec des élus et des notables cherchant à développer le melting-pot, l'amitié et la camaraderie entre les communautés ; les contacts restent cependant interpersonnels et non intercommunautaires. Durant cette période quelques très rares musulmans présentant des qualités athlétiques et techniques commencent à être recrutés dans les clubs européens. Ces premières manifestations d'intérêt pour le sport s'inscrivent dans la période du loyalisme. La conquête de la forme sportive par les musulmans est entamée. Dans les premiers clubs musulmans formés, la pratique sportive est neutre. Les motivations, conformément aux statuts juridiques, sont exclusivement d'ordre sportif : les buts sont hygiéniques, de loisir, de convivialité et de sociabilité. Le secrétaire général du Mouloudia club d'Alger de 1921 à 26 Rouane affirme à cet égard : « le souci d'éloigner de leurs rangs toute contrainte de financiers et de politiciens présidait aux choix des dirigeants ». Seules quelques activités vont être progressivement

²¹ Fates (2004). *Algérie coloniale: les patronages et le sport*. In Combeau-Mari *Sport et Loisir dans les colonies XIX-XXème siècle*.

²² Fates (2002). *Op cit*.

ouvertes aux musulmans : le football, la boxe, l'athlétisme et dans une moindre mesure le cyclisme.

b) Les principaux relais de la diffusion des activités physiques européennes.

Le même auteur²³ identifie au tournant du siècle trois supports principaux de pénétration vers la fin du 19^{ème} siècle des pratiques occidentales en Algérie.

L'armée tout d'abord dont l'ambition était de rétablir un lien entre le politique et le physique : « l'école de Joinville conçoit les bases didactiques pour l'instruction militaire et pour le système d'EP des écoles intégrant les courants allemands, britanniques et suédois. Elle régleme le mouvement gymnastique de 1852 à 1910, date à laquelle le terme est remplacé par l'EP. Il faut noter la présence des troupes indigènes intégrées dans cette école. La gym fait figure de tradition et de symbole disciplinaire face au sport qui symbolise la modernité. Quelle est la position des militaires indigènes dans l'armée coloniale ? Les militaires de carrières indigènes qui servent dans l'armée française sont au cœur du système répressif colonial : « ils ne sont pas des sujets passifs mais des instruments actifs de défense et d'extension de l'Empire français ». Les premiers promoteurs de la gym en Algérie sont des militaires indigènes en 1895 (l'Avant-garde d'Alger). A la fin du 19^{ème} siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, les militaires indigènes se placent en médiateurs entre les militaires français et les Algériens. Ces sociétés vouent allégeance aux autorités de tutelle de la métropole (USGF) ; les noms de ces sociétés européennes sont clairement patriotiques tels la « patriote algéroise ». Leur visée est clairement militariste et patriotique avec comme moyen la gym aux agrès (activité principale), les exercices paramilitaires (tir, escrime) et un peu de sport (athlétique). Les sociétés s'affrontent selon un calendrier élaboré sous la tutelle de l'USGF. Les éléments indigènes sont intégrés aux différentes manifestations. L'Algérien élu (c'est à dire intégré au vu de ses compétences techniques) est sujet à enjeu et de ce fait il est en dépendance totale vis à vis de la structure qui l'emploie. Pourtant, il va progressivement chercher à s'en détacher et aspirer à l'autonomie. Les lois sur le contrat d'association vont lui donner cette opportunité ».

En second lieu, le mouvement associatif : « la loi sur le contrat d'association du 1^{er} juillet 1901 constitue l'occasion d'une réelle émancipation pour les deux parties (avant au

²³ Belabed-Mouhoub. Op cit.

delà de 20 personnes, les associations relevaient du code pénal). La nouvelle juridiction va favoriser d'emblée les colons et apporter le soutien juridique émancipateur qui faisait défaut. Quant aux Algériens, il leur était quasiment interdit de s'associer du fait de leur statut particulier régi par les lois d'exception du code de l'indigénat. Jusqu'à la veille du premier conflit mondial, les Algériens qui pratiquent sont majoritairement intégrés au sein des clubs européens et il existait peu de clubs indépendants musulmans. Une grande date d'expansion du mouvement associatif est 1932 ».

Compris dans le mouvement associatif, le mouvement sportif constitue le troisième support : la gymnastique demeure la chasse gardée des militaires et ne concède de rares créneaux aux sports anglo-saxons qu'à partir de 1913. Les sports athlétiques vont se révéler être un domaine autrement favorable où la pluralité des disciplines et la neutralité des vocations accroissent les chances d'une valorisation certaine d'une partie de la population musulmane. Les familles de notables sont les premières à intégrer dans leur style de vie certaines valeurs occidentales dont les sports. A la veille de 1914, les clubs sont rarement uni-sport. Il faudra attendre 1930 pour que l'expansion du mouvement sportif soit effective pour les musulmans. La présence de ces derniers semble en outre se restreindre aux sports dits populaires ».

S'agissant des vecteurs de diffusion des pratiques occidentales à destination des musulmans, Fates²⁴ confirme la place centrale des militaires et insiste sur celle, souvent minimisée, des patronages dont l'action s'est entre autres concrétisée dans les territoires du sud saharien : « l'histoire du mouvement sportif colonial algérien a fait l'impasse sur l'action d'acteurs pourtant majeurs, les patronages. Leur politique est méconnue. Leur action a été notamment décisive dans les territoires du sud, au cœur du Sahara. Les territoires du sud ont un statut particulier. L'Algérie organisée en trois immenses départements correspondant aux trois anciennes provinces d'avant la colonisation, subit une nouvelle organisation qui va limiter les départements et créer les territoires du Sud. Ainsi, de 1902, on a l'Algérie du Nord divisée en trois départements (Alger, Oran, Constantine) et l'Algérie du Sud divisée en 4 territoires (décret de 1905 : Ghardaïa, Aïn Sera, Touggourt, Les Oasis). Ces territoires du Sud sont immenses, leur superficie est proche des deux millions de km². Ce n'est qu'avec le statut organique de 1947 que sont assimilés les territoires du Sud aux départements.

²⁴ Fates (2004). Op cit.

La diffusion du sport dans les territoires du Sud est liée à l'action de deux instances : les militaires et les patronages, d'où l'expression « l'alliance du sabre et du goupillon ».

Revenons tout d'abord à l'influence spécifique des militaires sur le développement des pratiques corporelles dans le sud désertique algérien : « les territoires du sud sont sous administration militaire. De ce fait, les militaires vont assumer des responsabilités très éloignées de leurs actions classiques de conquête et de défense. Ils sont ainsi responsables de la politique indigène d'une population évaluée de 546000 habitants dont 4500 européens soit 0,01%. C'est le régime du sabre. Ils vont surtout se préoccuper des sédentaires (résidant dans les *Ksars*, les villages fortifiés abritant tous les habitants de la communauté, noirs et blancs) plus nombreux que les nomades. Les militaires qui se trouvent à la tête de ces territoires vont jouer un rôle non négligeable dans la création de sociétés sportives car elles relèvent de leur compétence. Ils développent tout d'abord des activités de loisirs à leur usage propre (construction de court de tennis par les indigènes qui n'en bénéficient pas). Leur action rencontre des obstacles liés au climat (vents de sable, température torride ce qui oblige à des créneaux de pratique le matin dès 4h ou le soir). D'autre part, la diffusion du sport auprès des populations sahariennes est difficile, les autochtones étant au départ récalcitrants à cette nouveauté éloignée de leurs préoccupations et de leurs traditions. Les clubs sont peu nombreux au départ et ne totalisent que quelques dizaines de joueurs en majorité des européens. Pourtant, les militaires insistent car pour eux, l'activité sportive est un complément d'éducation de la jeunesse et des futures élites sahraouies en inculquant l'esprit d'équipe, la discipline. L'introduction du sport se fait ici sous l'impulsion des officiers. Malgré tout, le sud reste très faible en matière de structures sportives : les infrastructures sont rares, le nombre de club réduit, la taille des clubs faible avec une immense majorité d'Européens. Les indigènes demeurent en grande partie réfractaires... Malgré ces conditions historiques, géographiques et culturelles, les territoires du sud finissent à leur tour par être touchés par la pénétration du sport ».

Venons-en désormais à l'action spécifique des pères blancs : « ils sont membres de la Société des missionnaires d'Afrique fondée par l'Abbé Lavigerie (archevêque d'Alger en 1867) et sont chargés de l'évangélisation des autochtones en particulier au Sahara. Ce sont eux qui joueront le rôle le plus important dans le développement du sport dans le Sud. Leur programme avait pour mission de faire de la terre algérienne le berceau d'une autre France et de relier l'Afrique du Nord et centrale à la vie des peuples chrétiens. Lavigerie fixant les orientations de la méthode missionnaire propre à la société des pères blancs écrit : « il faut relever ce peuple (ie. à propos des musulmans), il faut renoncer aux erreurs du passé, il faut

cesser de le parquer dans le coran ». Il exhorte ses prêtres à se familiariser avec les coutumes indigènes (dans les usages extérieurs habits, logement, nourriture, langue arabe). Après s'être intéressés à la Kabylie, ils se penchent sur les territoires du Sud. La stratégie des pères blancs consiste à soigner les malades, faire l'école aux enfants, créer un climat de confiance. Le sport fut l'un des éléments pour gagner cette confiance auprès des jeunes. Ce fut une méthode pacifique d'apprivoisement. Fonder des associations sportives à côté des dispensaires et des écoles fut l'un des moyens pour multiplier les contacts quotidiens avec la jeunesse musulmane. « Pour ramener les jeunes vers l'autel, il suffit de les conduire au stade. Tu ne joueras pas si tu ne communies pas ». Sous la houlette de ces religieux français, des sociétés sportives sont créées. Les religieux occupent des postes de direction mais sont aussi entraîneurs et animateurs sportifs. Les Sahariens jouent en tenue traditionnelle, les pères en robe de bure. « Ce sport d'équipe (ie. le football) nouvelle religion révélée par le bon père allait faire de nombreux prosélytes ».

L'action des patronages catholiques dans les départements du Nord a été toute autre: les patronages y ont très peu conquis les jeunes musulmans plutôt attirés par les clubs communautaires. Ils ont, à l'instar des clubs européens très fermés, extrêmement peu associé les musulmans dans les structures de directions de leurs AS (association sportive) Moins tournés vers les autochtones, les patronages en Algérie du Nord vont axer leur action en direction de la jeunesse européenne (espagnole, italienne, maltaise) en créant des associations sportives dans les grandes villes d'Algérie. Les objectifs sont explicitement la conquête, la formation morale et la préparation militaire de la jeunesse européenne : « former une jeunesse fidèle à Dieu et à son pays ». Dans les villes côtières du nord, l'action des patronages, recentrée autour de la jeunesse européenne, rejoint celle des militaires : « la préparation militaire est la grande œuvre patriotique des patronages : préparer à l'Algérie coloniale et à la France des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats. Le modèle prôné est celui de la soumission et de l'obéissance aux ordres des chefs : « le passage du patronage au régiment peut s'opérer facilement. Courageux soldats, Français sans peur, Chrétiens sans reproche ». Ce programme se retrouve dans de nombreuses sociétés créées. La Fédération gymnastique et sportive des patronages de France s'implante à partir de 1913 avec la formation la même année de trois premières sociétés sportives à Alger. Les patronages influencent aussi la création de clubs qui leur sont proches. Le mouvement de création des clubs de patronage est entamé et leur nombre augmentera sensiblement dans les années 1920. Grâce aux religieux catholiques, le basket devient le sport du milieu catholique par excellence

et Oran la capitale du Basket Nord-africain. Certaines sociétés restent exclusivement réservées aux européens, les étrangers et les musulmans étant exclus (« les membres du bureau doivent être majeurs, français et jouir de leurs droits civils et politiques »).

Les patronages eurent enfin une influence (relative) sur le mouvement sportif féminin : « ce sont les catholiques qui impulsent un véritable mouvement de création d'associations sportives féminines en Algérie. Elles sont destinées à faire des françaises fortes, saines moralement et physiquement aptes à fonder des foyers et à se distinguer socialement dans les milieux qu'elles fréquentent suivant les destinées de chacune ». Les monitrices doivent être catholiques pratiquantes. Toutes ces sociétés d'EP et sportives féminines ne sont pas réservées exclusivement aux femmes européennes et ne sont pas ainsi fermées aux musulmanes. Celles-ci demeurent cependant absentes de la pratique de cette nouvelle culture du corps notamment du fait du statut des femmes en Islam. Rares furent celles qui pratiquèrent dans les clubs européens féminins ou mixtes. Encore plus rares furent les associations de musulmanes. La femme est perçue comme reproductrice aidant à la reconstitution de la race et ne participe pas aux préparations militaires. L'impact des patronages catholiques sur la sportivisation féminine est plus tardive que pour les garçons : « l'année 39 verra l'éclosion d'associations sportives aux noms toujours romantiques (de fleurs, d'oiseaux, d'insectes) ». Les obstacles à la participation des femmes musulmanes sont doubles : colonial et culturel : elles sont exclues sous l'effet combiné du poids de l'Islam, d'une faible scolarisation, d'une ouverture limitée à l'espace public. Pour les femmes européennes, on retrouve les mêmes résistances qu'en Métropole.

c) Vers une désaffection des jeux traditionnels.

Après avoir envisagé le positionnement (parfois voulu mais le plus souvent subi) de divers groupes constituant la communauté des musulmans face à l'importation de modèles occidentaux de pratiques corporelles, il nous reste à cerner l'attitude de ces mêmes acteurs face aux jeux physiques traditionnels. Ceux-ci, après une certaine période de résistances, finirent par céder devant l'assaut conjoint de la colonisation et de la sportivisation. A la veille de la première guerre mondiale, ceux-ci ne subsistent plus que dans quelques zones rurales, qui parviennent à rester (pour combien de temps encore) relativement hermétiques à la pénétration occidentale. Avec l'évacuation progressive de cette ethno-motricité algérienne, se

consomme consubstantiellement tout un versant de solidarités communautaires et de sociabilités ancestrales.

Belabed-Mouhoub²⁵ note à cet égard que le « système culturel pré-colonial subit un effondrement partiel avec l'arrivée des colons suivi d'une déculturation massive marquée cependant par une conservation partielle de certaines anciennes structures. Le sort des activités traditionnelles en général et des jeux physiques en particulier s'inscrit dans ce processus global de déculturation et de sauvegarde partielle. La déculturation prend son point de départ dans la négation de l'appareil symbolique des valeurs, des connaissances, des idéologies qui animent l'Algérien. La diffusion des APS issues d'un modèle étranger va consommer l'agonie du patrimoine gestuel traditionnel de l'Algérien ». Kharchi²⁶ propose, quant à elle, une interprétation à deux niveaux de la disparition des jeux traditionnels : l'érosion des pratiques ludiques traditionnelles serait dans un premier temps liée à la colonisation puis ensuite à la sportivisation : « la colonisation a joué un rôle décisif dans leur disparition avec tout ce qu'elle a véhiculé comme valeurs culturelles étrangères. Elle avait avant tout pour but de déposséder l'Algérien de sa propre culture et de sa personnalité. Leurs activités ludiques se sont donc trouvées reléguées en second plan sinon totalement étouffées. Ainsi, les Algériens se sont-ils trouvés dans l'obligation de rejeter leurs jeux et d'adopter ceux apportés de l'occident. Plus tard, un second phénomène apparaît : le sport. Il fait que les Algériens délaissent les quelques jeux traditionnels qui parvenaient encore à échapper à la colonisation. Les seuls jeux qui subsistent se pratiquent à l'heure actuelle en milieu rural ». Nous considérons, pour notre part, cette séquence causale temporelle comme quelque peu artificielle. Colonisation et sportivisation doivent selon nous être étudiées conjointement comme relevant d'une même idéologie occidentale, d'un même cadre imaginaire et représentationnel. Nous souhaiterions également soumettre à critique l'idée communément admise selon laquelle l'administration coloniale aurait eu une influence directe sur l'extinction des jeux traditionnels autochtones. Cette affirmation mérite selon nous d'être nuancée. Fates²⁷ montre par exemple que l'administration militaire dans les territoires du Sud encourageait la tenue de manifestations traditionnelles (courses de chevaux). La responsabilité des autorités coloniales doit être pondérée selon les périodes en fonction du type de politique mise en œuvre : dans le cadre d'une perspective associationniste, la richesse ethno-motrice

²⁵ Belabed-Mouhoub. Op cit.

²⁶ Kharchi (1984). *Jeux physiques traditionnels en Algérie: leur place et leur rôle dans le développement du sport de masse*. In *Anthropologie des techniques du corps*. Paris : éditions STAPS.

²⁷ Fates (2002). Op cit.

indigène aura tendance à être valorisée là où des orientations plus assimilationnistes conduiront plutôt à une dissolution. La politique ségrégationniste caractérisant l'attitude initiale des gouverneurs nous invite à penser que, si influence du colonat il y a eu, celle-ci fut avant tout majoritairement indirecte. La volonté de dépossession culturelle n'était pas alors l'objectif explicite. La ruine de ceux-ci aurait ainsi été incidente, fruit d'une lente pénétration des formes européennes d'investissement corporel, cristallisant un phénomène oscillant et ambivalent de fascination/répulsion/crispation ayant conduit à terme et de façon diffuse à l'éradication de l'originel.

Les conséquences de l'évaporation de telles pratiques coutumières, liées aux fonctions mêmes qu'assuraient celles-ci dans le passé, sont mises en évidence par Camy et Vincent²⁸. Ceux-ci n'étudient pas spécifiquement la situation coloniale mais leurs interprétations nous semblent pertinentes et transposables dans la présente étude. La disparition des jeux traditionnels entraînerait un délitement des liens communautaires ancestraux au profit de l'apparition de modalités de sociabilité inédites bouleversant ainsi l'unité du corps social dans sa totalité : « les jeux traditionnels sont une des formes par lesquelles s'exprime la culture d'un groupe. Ils sont intégrés à une manière d'être. L'appréciation portée sur les joueurs dépasse la simple efficience motrice pour célébrer les valeurs fondamentales du groupe. On évoque la figure du héros pour sa capacité à illustrer certaines des valeurs essentielles à la pérennisation du collectif. Le jeu évoque ces valeurs, un travail symbolique établit entre le jeu et le groupe des liens nécessaires. Une des formes de ce travail symbolique se trouve dans une pratique qui réactive le souvenir de ceux qui s'y sont illustrés (...). Nous nous positionnons en faux par rapport à l'hypothèse de continuité historique entre les jeux traditionnels et l'exhibition sportive. Ils correspondent à deux réseaux distincts de significations : nous penchons plutôt pour une revendication de la dualité des significations, chaque système ayant une cohérence interne et des configurations respectives spécifiques. L'un des traits distinctifs entre ces deux formes de pratiques est le fait que les pratiques traditionnelles se nouent dans la fête tandis que les pratiques sportives tentent de renouer avec la fête. Les pratiques traditionnelles sont inhérentes à la fête, elles accompagnent le rythme de la vie collective propre à un mode de production essentiellement rural. Les fêtes scandent les temps forts et mobilisent la communauté toute entière. La commémoration marque l'appartenance de ses participants à une même communauté ; l'espace de la fête n'est pas un lieu séparé, c'est celui

²⁸ Vincent, Camy (1984). *Jeux traditionnels et cultures corporelles populaires*. In *Anthropologie des techniques du corps*. *Op cit.*

des travaux et des échanges de tous les jours. La mémoire est collective. La fête concerne la totalité des membres de la communauté, elle se constitue d'emblée comme mémoire et rétrospective selon des rituels et des cérémonials. Dans la fête, il y a répétition immuable du même. Le spectacle sportif a quant à lui prétention à l'universalité. Il s'exerce dans un lieu séparé, il a vocation à être regardé dissociant acteurs et spectateurs. La mémoire est relative à l'enregistrement d'une abstraction, le record. Le spectacle sportif concerne des publics distincts : il est tourné vers l'avenir et instaure une mémoire anticipatrice. S'y opère un processus spatial de territorialisation matérielle, espace qui se coupe du quotidien, espaces séparés et réservés. On cherche à préserver l'égalité des chances, l'indécision, l'imprévisibilité du résultat. Dans le spectacle sportif, ce qui est essentiel, c'est la variabilité. La variabilité conditionne sa survie. La mise en scène doit être sans cesse renouvelé».

Une des solutions mises en œuvres par certaines fractions musulmanes afin de contrecarrer l'effritement patent de leurs schèmes culturels originels fut de se tourner vers le Moyen-Orient : cette tendance est souligné par Belabed-Mouhoub²⁹ : « l'une des voies de reprise où s'engage l'Algérien pour échapper au désarroi général dans lequel le plonge sa condition est le panislamisme. L'importance de ces résonances culturelles et politiques prendra sa juste valeur dans le mouvement réformiste algérien. Deux pays peuvent être cités pour ce qui est de l'impact sur la pratique physique : le Liban et l'Egypte. Les Algériens musulmans sont sensibilisés à ce qui se passe en Egypte, colonie britannique mais qui apparaît solidaire du monde musulman et de l'Afrique. On y pratique surtout l'haltérophilie et la lutte. Le Liban aura une influence notamment de par l'implantation qu'on y note dès 1910 du mouvement scout de Baden-Powell ».

Dans la période immédiatement consécutive à la conquête française, les formes occidentales d'engagement corporel furent importées en Algérie (avec une latence relativement courte) devenant parties prenantes de l'arsenal idéologico-culturel du colon. Celles-ci furent ainsi exclusivement réservées aux européens. Les indigènes initialement exclus de ces mouvements, purent progressivement intégrer à titre individuel, sur la base de compétences techniques et sociales (proximité au pouvoir et à l'axiologie coloniale), les sociétés sportives et d'éducation physique dirigées, en quasi totalité, par des européens. Les résistances de ceux-ci à l'intrusion d'éléments autochtones dans une pratique qu'ils

²⁹ Belabed-Mouhoub. Op cit.

considèrent comme leur étant réservée sont vivaces. Une telle politique subie par les musulmans pourrait être qualifiée d'un point de vue théorique d'assimilationniste (avec une visée d'association des élites musulmanes) mais se traduit dans les faits par une tendance plutôt ségrégationniste.

L'évolution politique des intelligentsia algériennes au lendemain du premier conflit mondial, l'émergence des premiers leaders nationalistes, les prémises d'une « révolution juvénile », le délitement progressif des modes de sociabilités traditionnelles et des solidarités communautaires tribales ancestrales ainsi que la familiarisation accrue des indigènes à la pratique et à la gestion des modes européens d'activité physique vont entraîner, à partir des années 1920, un renversement flagrant dans l'intensité et les modalités d'appropriation de cet objet culturel exogène. Ainsi, nous verrons s'opérer une bascule, sous l'effet combiné de la « constellation » de facteurs ci-avant évoqués, d'une tendance ségrégationniste subie à une politique séparatiste voulue. Rejetant les tentatives assimilationnistes de l'administration, les élites indigènes vont s'engouffrer progressivement dans l'institutionnalisation d'un mouvement sportif (puis scout) musulman algérien parallèle et autonome. Loyaliste dans une première période, celui-ci tendra progressivement à se charger d'une portée politique patriotique, se rapprochant d'un lieu de revendications nationalistes jusqu'à devenir dans certains cas de figures un véritable relais d'exaltation indépendantiste. Outre cette reconfiguration qualitative, des bouleversements quantitatifs vont se faire ressentir : d'un engagement ponctuel d'une élite incorporée aux rouages de la domination coloniale, la pratique des autochtones devient un mouvement de masse qui touchera dans une première étape les populations urbaines des villes côtières du Nord. Des résistances émaneront alors des courants les plus traditionalistes de la communauté musulmane craignant une dissolution identitaire, de l'administration gubernatoriale et du colonat, ces deux derniers acteurs craignant la remise en cause de l'ordre politique colonial et de la prégnance du schème socio-racial. Enfin, la période s'étalant de 1920 à la fin des années 1930, qui pourrait apparaître à première vue comme marquant une unification de la communauté musulmane, sera en réalité symptomatique de l'exacerbation de clivages sociaux traversant le corps collectif indigène (il conviendra à ce sujet d'étudier l'évolution des bases sociologiques respectives de recrutement des différents mouvements), de divergences politiques et d'incertitudes identitaires. Dans cette perspective, les pratiques corporelles deviendront à la fois support, creuset, manifestation et catalyseur de ces antagonismes.

II) Le renversement des années 1920. Vers l'identification d'une conjoncture-pivot : entre désir d'autonomisation et exacerbation effective des antagonismes.

Afin de cerner l'ampleur, la portée et l'incidence du retournement qui caractérise les décennies 1920 et 1930 en matière de diffusion des activités physiques, nous pensons qu'il est indispensable de le resituer dans l'évolution plus générale que connaît le système colonial algérien au lendemain de la Grande guerre dans ses dimensions économiques, politiques, sociales, démographiques et culturelles. Analyse macroscopique du contexte et examen plus circonscrit du champ des pratiques corporelles s'alimentent respectivement, la seconde pouvant servir d'analyseur à la première, la première permettant une mise en perspective de la seconde. En recourant à cette double prospection, il ne s'agit en aucun cas de renier l'autonomie du champ qui nous concerne mais simplement d'affirmer qu'il s'inscrit dans des tendances sociétales plus générales tout en conservant une temporalité propre et des formes d'expression spécifiques.

Ainsi, avant de spécifier notre étude à l'objet de la présente recherche, nous dresserons, dans un premier temps, le portrait panoramique macroscopique du système colonial. Il s'agira ensuite d'étudier les idéologies sous-jacentes des principaux mouvements occidentaux importés en Algérie. Enfin, nous étudierons les formes que revêt leur appropriation en Algérie par les musulmans. A cet égard, la bascule, initiée dans les années 1920, semble prendre des proportions inédites au lendemain de la célébration en 1930 du centenaire de la présence française en Algérie. Une attention toute particulière sera portée à la mise en lumière du hiatus distanciant objectifs poursuivis et incidences effectives de la pratique au niveau social, politique et culturel. Nous veillerons enfin à cerner les foyers de résistances à la généralisation de celle-ci.

1) Le système colonial au lendemain de la première guerre mondiale : état des lieux.

Nous défendons, avec conviction, une certaine conception systémique du réel au sein de laquelle interagissent de façon complexe les facteurs relevant respectivement des dimensions économiques, démographiques, sociales, politiques et culturelles. Les tentatives d'isolement

de chaque paramètre sont délicates au moins autant qu'artificielles. Pourtant, elles présentent l'avantage de favoriser l'intelligibilité du discours. L'élucidation, d'un point de vue macroscopique, du contexte colonial algérien ne constituant pas le nœud de notre étude mais bien un moyen de mise en perspective du champ investigué, nous choisirons de présenter séparément ces différentes variables sans jamais remettre en question les interférences qu'elles nouent.

a) Le creusement du déséquilibre économique et démographique : une paupérisation croissante de la communauté musulmane.

Nous ne reviendrons que très brièvement sur l'entreprise généralisée de dépossession foncière initiée dès le fin siècle et qui se poursuivra jusqu'au déclenchement de la seconde guerre mondiale. Celle-ci a notamment été mise en évidence par Droz¹ qui en récapitule les modalités et les conséquences : « la dépossession foncière a revêtu des formes variées : appropriation par la puissance publique ; transactions théoriquement libres fondées en fait sur une législation et une jurisprudence favorables aux intérêts coloniaux. En un siècle, on estime la déperdition foncière des terres indigènes à 40% qui s'accompagne d'un refoulement des populations locales vers les zones les moins fertiles ».

Une telle entreprise de spoliation des terres associée au boom démographique² que connaît la population musulmane entre 1914 et 1954 va entraîner une paupérisation galopante des populations musulmanes. Celles-ci ne pouvant plus assurer leur auto-subsistance dans les campagnes vont être contraintes à un exode rural massif se dirigeant soit vers les agglomérations du nord du pays soit vers les villes métropolitaines : « le maintien de l'équilibre population/ressources n'est plus possible dans un espace foncier amputé en quantité, de moindre qualité et de plus en plus peuplé. La conséquence est la paupérisation croissante de la société algérienne qui vivait auparavant en économie agricole ou pastorale. La raréfaction des ressources déclenche des famines, souvent accompagnées d'épidémies meurtrières. Les effets sont atténués par une amélioration des médicaments et des réseaux de secours mais la sous-nutrition reste chronique. Avec la mécanisation de l'agriculture européenne, les algériens deviennent salariés agricoles saisonniers et connaissent le chômage

¹ Droz (2001). *Main-basse sur les terres*. Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

² La population musulmane passera entre 1920 et 1940 de 4,5 à 6,5 millions ce qui contraste avec la faible croissance de la population européenne qui passera seulement de 1931 à 1954 de 881000 à 984000 soit un taux d'accroissement de 1% contre 2,9% pour les musulmans.

rural. S'en suit une migration vers les villes et la Métropole³ ». Celle-ci s'amplifie encore en 1934-35 avec la crise agricole qui touche les zones rurales.

Cette fuite des campagnes entraîne d'une part un déracinement et d'autre part une concentration urbaine inédite. Ces deux paramètres (associés à l'amélioration de la densité du réseau de transport, à la proximité accrue des infrastructures, à l'organisation nouvelle en quartiers) apparaissent comme des causes probables du regroupement des musulmans en structures sportives séparées et catalyseurs de la création des premières sociétés indigènes au lendemain de la première guerre mondiale. Les clubs sportifs deviennent a priori le moyen le plus évident pour compenser le délitement du lien social communautaire traditionnel largement consommé suite à l'exode rural et instaurer une nouvelle forme de solidarité.

Cette urbanisation rapide et précaire de la communauté musulmane accentue encore le fossé séparant les différents secteurs de l'économie algérienne : d'un côté le secteur moderne en presque totalité européen et de l'autre un secteur musulman traditionaliste marginalisé en déclin constant. L'économie dualiste écarte toujours plus deux sociétés en Algérie.

Cette fracture est confirmée au niveau social : de nombreux indicateurs convergent pour accréditer la thèse de la ségrégation inter-communautaire. Léon⁴ ne relève, par exemple, dans les manuels scolaires contemporains, que de rarissimes cas de solidarités européo-musulmanes. Une analyse iconographique des cartes postales (comme celle initiée par Fates⁵) témoigne d'espaces publics urbains largement ségrégués. Les humiliations perpétrées par des colons à l'égard des musulmans sont tacitement tolérées par les autorités policières⁶. Pour certains, « ce pays serait construit comme s'il y avait une volonté secrète d'en exclure ses propres habitants »⁷. Le colonat semble comme crispé sur ses prérogatives sociales et s'élève contre les mesures qui pourraient remettre en cause l'ordre colonial. Ferrandez⁸ relate la trajectoire d'un journaliste démissionnant des *Nouvelles illustrées*. Celui-ci dénonce une couverture médiatique des célébrations du centenaire focalisée sur le cortège officiel des manifestations et souhaite, en guise de contre-point, écrire « un livre sur la vie des gens, les oubliés du centenaire aussi bien les européens que les arabes, le peuple d'Algérie ». Il se heurte immédiatement à l'hostilité des européens : « ce livre, même si tu trouves un éditeur, n'aura aucun succès. Personne n'a envie de lire ça. Ce que les gens aiment, c'est un empire

³ Droz. Op cit.

⁴ Léon (1991). Op cit.

⁵ Fates (1996). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. Revue Quasimodo n°1.

⁶ Ferrandez (1994) rapporte un cas d'humiliation dans *Le centenaire*. Paris : Casterman.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

français en pleine santé avec des sujets dociles et obéissants, élevés dans l'amour de la Patrie et fiers de la France qui leur a tout apporté. C'est ça que les gens ici comme en Métropole veulent entendre. Ce que tu pourrais leur raconter ne les intéresse pas ». Un dernier indicateur de la non-intégration des populations musulmanes réside dans le peu de naturalisations officialisées : on n'en recense seulement 6000 de 1868 à 1935 dont 2000 entre 1919 et 1933.

Une telle appréhension du paysage social colonial algérien est insuffisante : au sein même des deux grandes communautés (indigènes et européennes), se retrouvent en effet bon nombre de micro-scissions. Parmi la population européenne, nous mentionnerons entre autres les importantes minorités italiennes, maltaises, espagnoles ainsi que les juifs. Naturalisés en 1871 par le décret Crémieux, ceux-ci se répartissent entre « évolués libres-penseurs d'Alger et Oran » et « traditionalistes présents surtout dans les villes de l'intérieur » sans parler de ceux du M'Zab ou de Constantine ». Les clivages sont tout aussi patents chez les autochtones. Le cheikh Ben Badis, président de l'association des oulémas musulmans algériens (AOMA) établit par exemple en 1938 une fatwa assimilant à l'apostasie le fait d'acquérir une nationalité autre que musulmane et ceux qui ont viré sont ostracisés. Les prises de position tranchées de ce réformiste à l'encontre des pratiques traditionnelles ancestrales de l'islam auront des conséquences inéluctables sur le plan social : « le peuple algérien a été scindé en deux avec d'un côté les urbains qui adhèrent au réformisme et de l'autre les ruraux qui forment les troupes des zaouïas. Modernité et tradition partagent les Algériens. Les Algériens auraient souhaité vivre leur spiritualité dans les zaouïas et leur rationalité dans les medersas⁹ ». Certains de ces antagonismes internes tendront à s'estomper (pour resurgir de façon parfois violente ultérieurement) sous l'effet de revendications politiques qui apparaîtront périodiquement comme des causes transcendantes et unificatrices. Les luttes politiques des indigènes vont dans les années 1920 revêtir des formes différenciées s'écartant progressivement d'une volonté de fusion à la communauté européenne pour glisser vers l'affirmation d'un désir d'« émancipation nationale ».

⁹ Kadri (1999). *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*. Paris : Khartala.

b) Un sursaut politique : de la revendication d'« égalité dans la différence » au désir de « souveraineté algérienne ».

Ageron¹⁰ nous rappelle tout d'abord la prépondérance, au début du 20^{ème} siècle, des revendications politiques centrées sur les perspectives de fusion dans la communauté européenne émanant des élites politiques indigènes : « au début du 20^{ème} commencèrent à s'exprimer quelques musulmans francisés et laïcisés (« les jeunes algériens ») qui aspiraient à l'application des principes républicains. Ils demandaient les libertés fondamentales, l'égalité avec les français d'Algérie, la suppression du régime de l'indigénat et des impôts arabes, enfin une plus large représentation dans les assemblées locales. Ils se voulaient les traits d'union avec la société française et souhaitaient faire comprendre à la masse des ignorants les bienfaits de la civilisation. Ces Républicains éclairés pensaient que l'émancipation de leurs frères viendrait de l'école française et des droits politiques que leur conférerait la France. Ils exigeaient le respect de l'islam tout en demandant l'entrée dans la cité française. Leurs souhaits allaient dans le sens de la constitution d'une alliance franco-arabe ». Les leaders développant ce type d'argumentaires furent très vite suspectés tant par les membres de leur communauté d'origine (les autochtones) que par les européens, communauté à laquelle ils aspiraient. Les français d'Algérie, chez qui l'insurrection de Kabylie en 1871 et la révolte de Marguerite en 1901 restent gravées dans la mémoire et l'imaginaire collectifs, ne tardèrent pas à s'inquiéter des revendications même très modérées (« le péril arabe ») de ceux qu'ils appelaient les jeunes turbans pan-islamistes ou nationalistes. Pourtant, ceux qui étaient dénoncés étaient loin d'être des pan-islamistes ou des nationalistes. Ils multipliaient les gages de loyalisme : certains se faisaient naturaliser renonçant ainsi au statut musulman ; d'autres faisaient campagne pour la conscription obligatoire des Algériens rejetée alors comme une apostasie par tous les musulmans. Ils furent ainsi dénoncés par leurs compatriotes les traitant de renégats, d'ambitieux.

A partir des années 1920, plusieurs facteurs vont être à l'origine de l'abandon progressif de ce mode de revendication.

Parmi ceux-ci, nous mentionnerons la participation des troupes coloniales au premier conflit mondial. Celle-ci est étudiée par Michel¹¹ : « un point commun à tous les indigènes qui

¹⁰ Ageron (2002). « *L'Algérie est ma patrie* ». Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

¹¹ Michel (2001). *Les troupes coloniales arrivent*. Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

participèrent à la guerre renvoie au fait qu'ils n'étaient pas citoyens mais bien sujets de la France. L'Algérie et l'Afrique Occidentale étaient les plus gros réservoirs désignés depuis l'avant-guerre. Le déséquilibre entre la France malthusienne et l'Allemagne dynamique avait fait germer l'idée du recours à l'Empire au début du siècle. La conscription fit l'objet de quelques troubles (notamment dans les Aurès en 1916) mais ceux-ci restèrent des événements isolés et ponctuels. Au total, la contribution des colonies se chiffre à plus de 600000 hommes ce qui représente un effort considérable pour des populations soumises ou étrangères aux motivations du colonisateur. L'Afrique du Nord donna 294000 soldats et l'Algérie près de 170000. Ces troupes ne furent pas ménagées et furent lancées dans toutes les offensives. 26000 soldats algériens trouvèrent la mort. Un des faits marquants de leur engagement est le loyalisme des soldats coloniaux. On recense en effet une seule mutinerie qui ressembla plus à une crise de confiance qu'à une prise de conscience anti-coloniale. Très peu de désertions furent enregistrées malgré l'appel de la Turquie au Djihad. Les soldats coloniaux sont conscients de la dette de reconnaissance que la France leur doit. Après la participation des troupes coloniales à la grande guerre où elles paient un lourd tribut du sang, la sujétion des peuples colonisés devient insupportable. Des mouvements intellectuels et politiques se structurent. Ils ne réclament pas encore tous l'indépendance. Mais, l'égalité, l'assimilation dans la république, la citoyenneté française. Un désir de changement semble malgré tout se manifester : une ambiguïté naît entre croissance des sentiments nouveaux de contestation d'une part et assimilation d'autre part. Des voix anti-colonialistes commencent à se faire entendre à partir de 1920 sous la plume d'écrivains francophones : un débat vit le jour sur la mobilisation des troupes noires, Senghor dans les années 30 incarnant une jeune élite noire revendique le droit de chanter le sacrifice des troupes noires ». L'impact de la participation coloniale au premier conflit mondial est confirmé par Léon¹². Celui-ci insiste néanmoins d'avantage sur la résistance des musulmans face au recrutement forcé: « peu avant 1914, le gouvernement généralise la conscription sur le territoire algérien en instituant le recrutement des indigènes par voie de tirage au sort pour une durée de 3 ans. Cette mesure décidée en 1912 provoque de vives réactions de la part des masses musulmanes. Elle entraînera une vague de migration vers l'orient (Tunis, Le Caire, Damas)... Le mouvement des jeunes Algériens, qui sera amené entre les deux-guerres à jouer un rôle important dans la contestation du régime colonial, consacre au début du siècle sa première action militante au refus de toute forme de conscription qui ne serait pas compensée par l'accès à de nouveaux droits politiques

¹² Léon (1991). Op cit.

(...) ». Une fois la paix revenue, « les conscrits ramèneront de Métropole des idées qui alimenteront le courant réformiste dont les principes pédagogiques s'affirmeront au cours des 1930. Un mouvement de revendications sociales et économiques se développe retentissant sur l'évolution du sentiment national et sur l'expression de la demande d'éducation ».

De 1914 à 1918, l'administration coloniale parvient à maintenir le calme au prix de ce que Meynier appelle « le laxisme généralisé (augmentation des soldes, versement de pensions aux familles, octroi de bourses d'enseignements). Celui-ci ne suffira plus aux autochtones à partir des années 1920 comme l'indique la contestation unanime de la loi Jonnart promulguée en 1919, par les élites musulmanes qu'elles soient francisées et arabisées. Celle-ci était pourtant d'inspiration libérale et assimilationniste. Elle visait à « étendre à tous les indigènes qui vivent à l'ombre de notre drapeau l'application progressive des principes du libéralisme et de justice qui sont l'honneur et la force de la France métropolitaine ». Elle devait dans les faits se traduire par une « augmentation du nombre d'électeurs musulmans et de représentants autochtones dans les assemblées locales » et faciliter l'accès des musulmans aux emplois publics à l'exception des fonctions d'autorité ».

Parmi les autres facteurs déclencheurs de ce retournement, nous pourrions citer en outre le retentissement chez les musulmans algériens de la « guerre du Rif » ainsi que l'action de l'un des premiers leaders nationalistes, l'Emir Khaled.

« La guerre du Rif » fut conduite dès 1925 au Maroc contre le protectorat français par Abd El Krim. Celui-ci avait proclamé en 1922 dans cette région du Maroc septentrional la République Rifaine. Il appellera les Algériens à le soutenir et à se soulever. Ses partisans poussent les indigènes à désertre les unités algériennes.

Selon Ageron¹³, l'émir Khaled, petit fils d'Abd El Kader (celui-là même qui avait mené un guerre sainte contre les conquérants français dans les années 1830), peut être considéré comme l'un des pères (sinon le père) de l'indépendance. Sa devise était : « je suis et je veux rester arabe ». « Il entre dans la vie politique en 1913 pour défendre le programme des jeunes algériens après avoir fait des études au lycée Louis Le Grand et à l'école de Saint-Cyr. Officier français pendant la seconde guerre mondiale, il fait appel en 1919 au président Wilson en invoquant devant la société des Nations « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». A ce titre, il peut être qualifié de premier nationaliste algérien. Il combattit de 1919 à 1923 et son combat annonce le réveil de l'islam. Les jeunes algériens continuaient à agir

¹³ Ageron (2001). *Op cit.*

avec leurs leaders le docteur Benthami, le docteur Bendjelloul, le pharmacien Ferhat Abbas qui revendiquaient la citoyenneté française pour l'élite et une représentation au parlement français. Appuyés par l'association des instituteurs indigènes et la fédération des élus indigènes ils étaient soutenus par le gouverneur Violette. Dix ans plus tard, ils crurent toucher au but en 1936 au moment du dépôt du projet Blum-Violette. Celui-ci s'inscrivait dans une politique de l'assimilation prudente mais loyale. La déception des Algériens sonna le glas de l'espérance assimilationniste : les jeunes Algériens cessèrent de rêver à une Patrie française comme l'avait prédit Violette. Ils allaient bientôt revendiquer derrière Ferhat Abbas la citoyenneté algérienne».

L'échec du projet Blum-Violette¹⁴ est considéré par beaucoup d'historiens comme l'événement clé du retournement des revendications indigènes. Il résume à lui seul « le temps des désillusions pour les plus fervents adeptes de la politique d'assimilation¹⁵ » consommé dès les années 1920 mais s'exacerbant dans la décennie suivante : « le maintien des mesures discriminatoires malgré la suppression officielle du code de l'indigénat (théoriquement abrogé en 1927 mais qui se maintiendra de fait jusqu'en 1944), l'humiliation provoquée par la célébration du centenaire, la fin de non-recevoir opposée en 1933 par le gouvernement français à une délégation d'élus musulmans et enfin l'échec du projet Blum-Violette (visant l'élargissement des droits électoraux à une fraction de la population algérienne). Le sabotage de celui-ci joue un rôle déterminant dans l'évolution des aspirations des élites musulmanes : la volonté d'accéder aux mêmes droits politiques que les citoyens français est de plus en plus concurrencée par l'expression d'une revendication nationale, tendance qui l'emportera au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'échec de la politique assimilationniste qui est symbolisé par le sabotage du projet Blum-Violette a favorisé l'essor des revendications nationales parmi les élites algériennes directement concernées par cet échec. Déçus, frustrés, désorientés, les membres de cette élite réagissent de deux manières différenciées face à la persistance de la domination coloniale : les uns se réfèrent aux valeurs morales, sociales ou politiques véhiculées par l'école pour dénoncer les abus du système colonial puis pour contester le maintien de la souveraineté française ; d'autres craignant de perdre leur personnalité originelle se mettent en position de défense et se tournent vers des valeurs traditionnelles ».

¹⁴ Celui-ci consistait à accorder les mêmes droits politiques que les Européens à 20000 indigènes soit 0,003% de la population d'Algérie. De telles mesures existaient déjà dans les quatre communes du Sénégal, dans les comptoirs des Indes ou aux Antilles françaises.

¹⁵ Léon. Op cit.

Ce glissement de l'assimilation à l'autonomie est repérable à l'échelle de trajectoires d'acteurs individuels. Par exemple, nous retrouvons une bascule analogue en retraçant l'itinéraire politique de Ferhat Abbas¹⁶ : il est né en Kabylie d'un père caïd qui, après avoir été ruiné par la colonisation, devient un propriétaire bien vu des autorités françaises. Il accomplit son service militaire et entreprend des études de pharmacie. Il est proche du mouvement des jeunes Algériens qui depuis sa fondation en 1908 plaide pour une assimilation des élites indigènes qui préserveraient leur identité algérienne. Il publie en 1930 un essai (intitulé *jeune algérien*) qui est représentatif des vues réformistes et modernistes de ce courant. Après s'être installé comme pharmacien à Sétif, il entame une carrière politique de notable algérien. Conseiller municipal, conseiller général puis délégué financier, il s'inscrit à la Fédération des élus indigènes créée en 1927 par le Dr Bendjelloul qui prône l'incorporation progressive des musulmans dans le corps électoral français. Au début de sa carrière, Abbas est fidèle à des convictions légalistes et assimilationnistes, position qui le placera en porte-à-faux entre les autres formations de l'opposition algérienne et les autorités françaises. L'échec du projet Blum-Violette dans lequel il avait placé de grands espoirs est pour lui une amère désillusion. Cela l'incite à fonder sans grande réussite un parti politique, l'union populaire algérienne. Engagé volontaire en 1939, il adresse à Pétain un respectueux mémoire intitulé *l'Algérie de demain* où la dénonciation du régime colonial se double d'une impressionnante série de propositions de réformes. En 1943, il rend public un *manifeste du peuple algérien* qui rompt définitivement avec l'assimilation et revendique sans encore appeler à une indépendance complète un Etat algérien autonome doté d'une constitution, d'un gouvernement allié de la France et protégé par elle. Il fonde l'année suivante un large mouvement, les amis du manifeste et de la liberté (AML), sorte de front élargi aux oulémas et au PPA de Messali Hadj. Il rejette en 1944 l'ordonnance accordant la citoyenneté française à l'élite algérienne doublée d'un maintien du statut personnel musulman. Arrêté après les troubles de 1945, il fonde l'UDMA (union démocratique du manifeste algérien). Il est le représentant d'un nationalisme modéré, il rallie le FLN fin 1955. Il préside le GPRA de 58 à 61. Après l'indépendance, il préside l'assemblée constituante puis est exclu du FLN en 63 et placé sous résidence surveillée »...

¹⁶ Nous nous référons ici aux réflexions de Droz (2001). *Ferhat Abbas et Messali Hadj : portraits croisés*. Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Aux désillusions des défenseurs de l'assimilation succéda (une fois consommé l'échec de la tentative communiste¹⁷) le succès des idées nationalistes amorcé par la création de l'étoile nord-africaine (ENA) en 1926 à Paris par des travailleurs émigrés proches du Parti communiste et dont le message commence progressivement à traverser la Méditerranée. Ce mouvement réclame l'indépendance et sa fondation peut être lue comme l'acte de naissance du nationalisme algérien révolutionnaire. Messali Hadj en prend la direction dès 1927. L'étoile nord-africaine créée en 1926 à l'instigation de l'exécutif de l'internationale communiste comme section de l'union inter-coloniale ne tarda pas à s'émanciper de la tutelle du PCF. En effet, dès 1928, l'ENA multipliait les références à l'arabisme culturel, affirmait la primauté de la langue arabe et tenait un discours plus nationaliste que communiste. Messali Hadj déclare en 1928 : « les Algériens désirent l'indépendance et non la tutelle communiste ». Le parti dissous en 1929 est contraint à la clandestinité. Il continue néanmoins sa propagande parmi les ouvriers algériens. Reconstitué en 1933 sous le nom de la glorieuse étoile nord-africaine, le parti doit être considéré comme purement nationaliste : les « étoilistes » se définissent eux-mêmes comme des islamo-nationalistes, leur devise est « ma tâche est de combattre l'impérialisme français, mon idéal est l'émancipation du Maghreb et son indépendance ». L'étoile réclame l'indépendance totale de l'Algérie, le retrait des troupes d'occupation et la construction d'une armée nationale. Elle dénonce la politique de rattachement à la France et d'assimilation réclamée par certains renégats qui « rêvent en français et aspirent ardemment à la francisation ». Elle se dote d'un drapeau vert et blanc frappé de l'étoile et du croissant islamique qui est devenu le drapeau national de la République algérienne. Demander la naturalisation ou même la représentation des Algériens au parlement français revenait pour eux à rompre avec Dieu, avec les ancêtres et la glorieuse histoire de l'Algérie. L'étoile condamna donc le projet Blum-Violette. « Nous préférons demeurer des Algériens opprimés que des Français libres. Pénétrez-vous de cette vérité immuable : l'Algérie ne fut jamais française, elle n'est pas française et elle ne sera jamais française de par la volonté de ses enfants ». En 1936, lors d'un discours à Alger, Messali Hadj pose publiquement pour la première fois la question de la revendication nationale. Le mouvement fut une nouvelle fois dissous. Messali Hadj constitua un nouveau mouvement, le

¹⁷ Les communistes français avaient proposé aux Algériens le modèle des révolutions soviétiques. En 1922, ils s'étaient prononcés pour l'Indépendance de l'Algérie mais firent marche arrière en 1934-35 suivant les nouvelles orientations de la politique soviétique imposée par l'internationale puis appuyèrent le front populaire et la politique assimilationniste des socialistes. Ces volte-face déconcertèrent les militants algériens séduits pourtant à l'origine par les perspectives anti-impérialistes et d'instauration d'une république socialiste indépendante ; les effectifs de militants communistes traduisent l'échec de ce grand dessein. Néanmoins, le modèle communiste (culte du chef) s'est imposé dans les partis nationalistes révolutionnaires. Les partis révolutionnaires rejetteront l'internationalisme et refuseront la dénonciation de la religion.

parti du peuple algérien avec pour devise : « ni assimilation, ni séparation mais émancipation ». Le PPA revendique l'émancipation totale, la création d'un parlement algérien, le respect de l'islam et la création d'écoles arabes. L'ENA avait été une organisation de l'émigration (elle s'adressait en priorité aux ouvriers et commerçants installés en France et en Belgique. Elle tenta en vain de mettre la main sur l'association des étudiants musulmans nord-africains en France). Le PPA se recentrera en Algérie (même si des sections françaises existent) comme en atteste le choix de son siège social à Alger. Le PPA constitua des jeunesses nationalistes algériennes, des cercles, des sociétés d'éducation avec des méthodes d'organisation empruntées aux communistes ou aux oulémas. Le petit peuple saluait en Messali le lieutenant successeur de l'Emir Khaled.

Le mouvement réformiste musulman fut également l'un des éléments moteurs du nationalisme algérien. L'AOMA est fondée en 1931. Cette mouvance s'inscrit contre les naturalisations et la fusion des communautés. Elle s'oppose également au maraboutisme religieux et développe un ardent sentiment national. Ben Badis devient l'icône du nationalisme réformiste et développe un projet de renouveau. Les paradoxes sont nombreux dans sa personnalité : issu du milieu bourgeois, il restera éloigné des pratiques de cette classe ; traditionnel dans sa vie sociale, il prône un islam modernisé et réformé ; il défend la charia sans repousser la laïcité ; combattant le maraboutisme des confréries, il est lui-même mystique... En effet, le cheikh entamera une lutte virulente contre le mouvement confrérique et développe l'idée d'une rénovation morale, spirituelle, culturelle. L'association des oulémas pourchassera ce qui relève des coutumes locales dans l'exercice du culte. Kadri¹⁸ ira même jusqu'à parler de « mépris de l'AOMA à l'encontre des cultures locales ». Ibn Badis considère qu'il est en train d'assister au dernier souffle de la société traditionnelle algérienne : « il est tragique de naître et de méditer parmi les ruines d'un monde anéanti qu'il faut reconstruire ». A la fin 19^{ème} -début 20, le corps social déclare lutter contre l'anéantissement. La solution principalement retenue consistera en l'émigration ou en la résignation à accepter la dissolution identitaire et à chercher une amélioration de sa condition en s'intégrant progressivement à la société coloniale. Ibn Badis naît dans ce contexte. Il était par naissance destiné à occuper l'un de ces postes réservés aux familles appréciées par le pouvoir colonial mais il refusera d'être un maillon de cette chaîne administrative qui fonctionne pour la satisfaction des autorités établies. Il va prendre position contre une tradition familiale et

¹⁸ Kadri. 1999. Op cit.

souhaite rompre avec un islam héritage qui se transmet de génération en génération sans prise de conscience. Il veut inculquer aux algériens un islam réfléchi. L'islam routinier ne peut selon lui provoquer le redressement de l'idée nationale. Il condamne l'islam statique de traditions et de superstitions. Il préconise un islam dynamique fondé sur les prescriptions coraniques et la vraie tradition du prophète. Pour lui, moderniser l'islam, c'est l'épurer de tous les éléments étrangers qui l'étouffent. Il dénonce la sclérose et le conformisme, déplore cette décadence culturelle, l'état pitoyable d'une culture passéiste. La prise de conscience doit provenir de l'éducation¹⁹. L'école devient un moyen de lutte contre les routines, le maraboutisme, la tradition ignorante qui aliènent les hommes et paralysent l'esprit. Selon lui, les désordres dans la pensée musulmane sont dus à l'action néfaste du confrérisme et à l'enseignement prodigué dans les zaouïas. Il prône un retour à l'islam originel, simple et rationnel. Politiquement, il déclare « travailler à la sauvegarde de notre individualité nationale, à la restauration de notre esprit national et à l'octroi par la France d'une gestion commune des affaires économiques et politiques de notre patrie algérienne. Nous disons que cette nation musulmane algérienne n'est pas la France. Bien au contraire, c'est une nation totalement éloignée de la France, par sa langue, ses mœurs, ses origines ethniques, sa religion. Elle ne veut point d'assimilation ». Les oulémas revendiquent l'unité linguistique, culturelle et religieuse de l'Algérie. Ils diffusèrent leur message porteur d'une doctrine politique nationaliste, d'une idéologie morale et sociale fondée sur le caractère arabo-musulman de l'Algérie et sur l'islam orthodoxe épuré des pratiques blâmables en utilisant la chaire des mosquées, en créant des cercles islahistes, en mettant sur pied une chaîne d'écoles libres réformées et quelques madrasas où l'on enseignait l'arabe moderne et la doctrine de l'islah, en utilisant différents journaux en langues française et arabe. Le réseau éducatif et culturel considérable doublé d'associations de bienfaisance, de clubs sportifs, de troupes théâtrales transforma peu à peu les esprits dans le sens d'une renaissance des valeurs arabo-islamiques. L'association est le principal instigateur de la *nadhâ*, « intense activité littéraire, artistique, religieuse voire politique qui marque la renaissance culturelle et politique de l'Algérie »²⁰. Les *nadis*, ces cercles politico-littéraires, auront notamment une influence dans l'émergence du scoutisme musulman. Dans tous ces cercles qui étaient à l'origine des centres d'éducation morale et religieuse avait lieu une formation de militants nationalistes. Les participants s'imprégnaient du fait que le colonialisme avait arrêté le peuple algérien dans son évolution

¹⁹ Le mouvement islahiste développera un réseau dense d'écoles réformistes. Cf. ci-après.

²⁰ Fates (2004). *Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

culturelle. On y apprenait l'arabe, des chants patriotiques, une histoire nationaliste et la nécessité de la lutte anti-colonialiste. Enfin, l'AOMA disposait de véritables missionnaires qui venaient prêcher dans les villes ou dans les régions rurales soumises à l'influence des grandes confréries et de leurs zawiyas. Ces prédicateurs firent cesser les fêtes et autres pratiques hétérodoxes agissant en gendarmes de la foi. Le credo de Ibn Badis : « l'islam est ma religion ; l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie » s'imposait dans toutes les régions de l'Algérie et auprès des travailleurs émigrés en Métropole.

Il est enfin possible avec Blanchard²¹ d'identifier une dernière source du nationalisme algérien qui pourrait à première vue paraître surprenante, à savoir l'ultra-droite nationaliste française : « les croix de feu sont la plus grande force ultra-nationaliste d'Algérie en 1936 avec 27000 militants dont 10% de musulmans. Il nous semble donc légitime de questionner l'influence des droites extrêmes sur la société indigène. Les indigènes concernés constituent l'élite de la communauté dominée. Beaucoup rejoindront plus tard les rangs du FLN. Se pose ainsi la question de la diversité des sources du nationalisme algérien. Il faut creuser les liens entre nationalisme de l'ultra-droite coloniale et le nationalisme autochtone. L'engagement de ces élites dans de tels mouvements fascisants est lié à une grille de priorités qui leur semble évidente : tout d'abord le problème juif, puis celui du communisme enfin le statut individuel et l'attachement à des principes d'autorité. Ensuite et enfin vient la question du nationalisme qu'il soit lié à la France ou à la future nation algérienne.

Au sein même du nationalisme musulman algérien, il est donc possible de repérer une pluralité de ancrages symboliques, idéologiques, religieux et culturels. Ceux-ci s'étalent sur un continuum où sont présentes les références au pan-arabisme, au pan-islamisme, au communisme révolutionnaire, à l'ultra-droite nationaliste métropolitaine, au réformisme religieux, aux coutumes traditionnelles, à l'universalisme républicain... Des clivages sociaux peuvent également être identifiés. Droz²² étudie une partie de ces fissures en dressant un portrait croisé de Ferhat Abbas et de Messali Hadj à propos desquels il écrit : « un modéré favorable à l'assimilation Un nationaliste partisan de l'indépendance. Deux voies de l'affirmation nationale dans l'Algérie des Français : l'une bourgeoise et démocratique, l'autre populaire et islamique. Ferhat Abbas et Messali Hadj sont deux contemporains, deux figures majeurs mais très dissemblables du nationalisme algérien. Le premier, notable aisé et francisé

²¹ Blanchard. Op cit. .

²² Droz. Op cit.

fut longtemps favorable aux vertus de l'assimilation. Le second autodidacte de modeste origine est gagné d'emblée par les idées du nationalisme intransigeant. Leur contribution à l'émancipation de l'Algérie est considérable (...). Ces leaders incarnent deux figures majeurs du nationalisme algérien dans la diversité même de ses orientations, l'une bourgeoise et démocratique, l'autre populaire et islamique». Messali Hadj restera également relativement éloigné de l'AOMA : en effet, né à Tlemcen, principal foyer islamique de l'ouest algérien, il développera des convictions religieuses fortes liées à la confrérie des Derkaouas, confréries féroce­ment combattues par les docteurs de la loi.

Nous venons de récapituler brièvement la dynamique d'ensemble des tendances politiques où sont représentés les musulmans. Dans les décennies 1920-1930, deux tendances majeures s'affrontent : une perspective assimilationniste et une revendication autonomiste. La seconde s'imposera progressivement pour devenir hégémonique au lendemain de la seconde guerre mondiale. Quelles sont les réactions de la classe politique pour ce qui est du colonat français en Algérie ? Les positionnements sont-ils les mêmes en Métropole ?

Il convient tout d'abord d'apprécier l'impact du parti colonial né dans les dernières années du 19^{ème} siècle. Quelles formes revêt son activité dans les années 1920-1930 ? En 1937, après l'éclatement de 1932, le parti colonial groupe 250 députés. Dans la décennie 30-39, jamais le nombre d'associations pro-coloniales ne fut aussi important. Le Front populaire fut la période la plus imprégnée du mythe de l'Empire. Conformément aux missions qu'il s'était assigné préalablement, le parti colonial poursuit son ambition pédagogique consistant à « faire l'éducation coloniale des Métropolitains. Pour convaincre les masses populaires, il sut s'adapter aux nouveaux médias et utiliser le cinéma ou la radio. Il recourut aussi aux expositions fixes ou ambulantes dont celle organisée à Paris en 1931 est la plus connue. Il fallait sensibiliser les enfants à l'existence d'une France des cinq parties du monde pour créer un jour une opinion publique pro-coloniale »²³.

Quelles sont ensuite les tendances politiques majoritaires auprès du colonat français en Algérie ? Blanchard²⁴ nous apporte un élément de réponse en soulignant « la vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 1930 ». Celui-ci montre la pénétration des droites françaises dans la société algérienne à la veille du conflit et énonce quelques hypothèses quant à son influence sur la jeunesse en Algérie : « à nos yeux, la période de Vichy puis les années

²³ Ageron (2001). *Le parti colonial*. In Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

²⁴ Blanchard. Op cit.

43-44 ne marquent pas une rupture profonde. La « divine surprise de Maurras » est pour l'Algérie l'aboutissement logique d'un contrôle quasi général de la société par des mouvements et des hommes politiques de l'ultra-droite. La vie politique algérienne des années 1930 préfigure la France de Vichy bien plus que la longue et bruyante émergence des ligues en métropole. L'idéologie de la droite extrême métropolitaine a trouvé dans l'Empire au cours des années 1930 de fervents zéloteurs et soutiens qui eux-mêmes dans une sorte d'effet de retour influenceront l'évolution doctrinale des nationalistes français sur l'Empire. L'implantation des droites est ancienne dans les colonies notamment au Maghreb mais l'Algérie occupe dans cet engouement une place d'exception. Cet attachement des français d'Algérie mais aussi d'une minorité d'Algériens musulmans atteint son paroxysme au milieu des années 30. Gabriel Péri qui parle au nom du PCF le signale dans *Ombres du fascisme sur l'Afrique du Nord* publié en 37 : la couverture représente une carte du bassin méditerranéen où l'Algérie est recouverte d'une croix gammée. L'Algérie du colonat d'alors est clairement fasciste. La création de cette société coloniale à part sera catalysée par la rencontre d'intérêts jusqu'alors divergents, la prise de conscience d'ennemis communs à abattre. Une idéologie du rejet permettra cette cristallisation représentée par la presse nationale comme *La libre parole* ou *Le national* sous des titres explicites : « barbares de Moscou », « agitateurs musulmans », « juiverie internationale », « des Blum et des Violette, des sans-abri et des maçons »... Etre contre, c'est alors être ensemble contre les autres : Moscou, la métropole, le front populaire, les juifs, les musulmans nationalistes, les franc-maçons... La droite ultra qui s'érige comme défenseur ultime des intérêts européens place parmi ses ennemis premiers les juifs qui depuis le décret Crémieux 1871 sont automatiquement naturalisés ». L'un des principaux relais de cette mouvance d'extrême-droite est « une presse qui prépare l'opinion »²⁵. Les élections de 32 en Algérie apportent une victoire morale à la droite la plus extrémiste et préparent l'échec d'une droite modérée et républicaine qui reste encore majoritaire. En 1936, alors que le rassemblement des gauches est victorieux en métropole, les mouvements nationalistes français dominent déjà partiellement la société algérienne sur le plan politique et idéologique. Preuve de la capacité de nuisance de cette mouvance politique en Algérie, l'échec cuisant à travers le projet Blum-Violette du Front populaire en matière coloniale. Oran devient la

²⁵ Les trois départements algériens comptent dans les années 1930 300 publications, avec plus d'1/3 à portée politique. Le quotidien le plus important (*La dépêche algérienne*) distille depuis les années 1930 une idéologie ouvertement réactionnaire qui tend à partir de 34 à être de plus en plus fascisante. Des relations étroites se nouent entre partis (parti populaire français ; parti social français ; parti national d'Afrique du Nord ; les croix de feu ; Action française) et journaux qui en deviennent les organes de propagande. *L'éclair algérien* se veut par exemple « l'organe national-socialiste français d'union contre la domination juive ». Ainsi, c'est entre 65 et 80% du lectorat d'Algérie composé essentiellement du colonat et très minoritairement de musulmans qui sont touchés par cette presse d'influence fascisante ou ultra-nationaliste.

capitale politique de cette Algérie coloniale fasciste tandis que l'Abbé Lambert en devient l'une des figures emblématiques: son rassemblement national groupe au sein de la fédération des maires d'Algérie plus de 90% des élus ». Blanchard s'interroge ensuite sur les facteurs contextuels à l'origine d'une telle montée en puissance : le premier d'entre eux est l'omniprésence de l'antisémitisme. Celui-ci devient un ciment idéologique qui fédère les contraires (nationaux, maurrassiens, anciens combattants, ultra nationaux, colons, militants agricoles, une partie des élites musulmanes et des nationalistes indigènes). Musulmans et ultra-nationalistes français s'allient contre l'ennemi juif commun. L'un des catalyseurs de cette haine antisémite du côté français est le décret Crémieux qui accorde aux juifs la qualité de citoyen français. Maurras, dans un éditorial de *L'action française* en Août 34 écrit à ce sujet: « les arabes qui s'étaient vaillamment battus à nos côtés en Alsace et à Sedan n'ont jamais pardonné à notre pays de les avoir mis en situation inférieure par rapport aux juifs ». Les autres déterminants d'une telle situation politique seraient selon cet auteur « la crise économique qui permettrait les alliances et les rapprochements les plus étonnants accentuant le brouillage des genres », l'influence concomitante des régimes italiens et espagnols et l'angoisse face à la pression des nationalistes algériens qui s'organisent ». L'accord avec les masses algériennes s'estompe à partir de 1943.

« La fascisation évidente de la société coloniale », « le repli sur soi de la société européenne » et « son rejet catégorique » de toute réforme (dont la plus essentielle demeure le projet Blum-Violette qui creuse définitivement un fossé entre deux mondes) nous semblent être des facteurs incontournables (bien que non suffisants) à prendre en considération afin d'appréhender toute la portée des différents obstacles que l'administration coloniale dressera contre les Algériens désireux d'appropriation des formes occidentales d'engagement corporel.

Nous venons de brosser à grands traits le portrait panoramique et macroscopique de la société coloniale dans les décennies directement consécutives au premier conflit mondial. Comme nous avons pu le faire précédemment²⁶, il nous semble pertinent d'affiner cette vision globale contextuelle en examinant dans le détail un analyseur fin symptomatique des reconfigurations des modes de domination coloniale.

²⁶ Se référer au chapitre « le système colonial d'enseignement comme révélateur de la « violence » du schème socio-racial » à l'intérieur de la partie « Bref retour historique sur les prodromes de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie à la fin du 19^{ème} siècle et au début 20^{ème} ».

c) L'évolution du système éducatif comme analyseur efficace des ruptures et des continuités de la domination coloniale.

Nous nous référerons essentiellement dans ce paragraphe à Léon qui étudie la situation scolaire en Algérie coloniale entre 1919 et 1940 en lui associant le titre révélateur « les limites de la politique d'assimilation ».

Le premier élément, nous semble-t-il intéressant, concerne l'assiduité accrue de la part des élèves indigènes. Cet accroissement de la demande sociale d'éducation est soulignée par Mirante, directeur des Affaires indigènes, qui, en 1930, fait part au gouverneur général des changements intervenus depuis 1920 chez les populations colonisées à l'égard de la scolarisation : « alors qu'avant il fallait exercer une pression sur les parents, aujourd'hui, ils amènent leurs enfants d'eux-mêmes dans nos classes ». Il attribue ce phénomène aux effets conjoints de la conscription et de l'émigration des travailleurs vers la Métropole. Durant les années 1914-1918, plus de 250000 Algériens, qu'ils soient ouvriers ou militaires, se retrouvent en Métropole. Pour ceux-là, la demande d'éducation s'inscrirait dans une revendication plus générale englobant les droits politiques et sociaux. Pour Léon, le fait que l'école française d'abord rejetée par la majorité des autochtones jouisse de la faveur des familles musulmanes surtout à partir des 1920 est à relier à l'avancée des conceptions assimilationnistes notamment chez les instituteurs musulmans. En 1937, 8,7% des élèves indigènes sont scolarisés (surtout des fils de notables et de caïds) et 28% d'entre eux le sont dans les écoles pour européens. Nous avons montré dans le précédent chapitre que, concernant la sphère politique plus générale, s'amorce dès les années 1920 une concurrence entre tendances assimilationnistes et perspectives d'autonomie avec un glissement progressif des premières vers les secondes. Ce léger décalage temporel entre situation politique globale et orientations dans le champ des pratiques éducatives confirme notre revendication d'une « pluralité des temps sociaux ». Des écarts temporels peuvent exister entre les différents champs étudiés. Celui des pratiques corporelles révélera probablement encore une nouvelle chronologie. L'intérêt historique réside dans la possibilité d'articuler ces différentes temporalités, de repérer des périodes de convergence, de questionner les latences...

Malgré cette assiduité accrue des musulmans, leur taux de scolarisation, rapporté à la forte poussée démographique qui affecte la population autochtone, progresse à un rythme lent.

Cet avis semble partager par Kadri²⁷ qui indique : « la scolarité connaît donc une évolution lente. Ainsi, jusqu'en 1945, il n'y a pas sur le plan des présupposés engagés véritablement de discontinuité dans l'œuvre scolaire coloniale en Algérie. On observe une stagnation numérique des effectifs scolarisés. En 1889, six ans après la fameuse loi de 1883 la part des enfants musulmans scolarisés est de 2% contre 84% chez les enfants européens. L'après première 14-18, malgré l'espoir des populations musulmanes de voir leur condition s'améliorer sur le plan social et culturel ne correspond pas à une modification considérable des taux de scolarisation. En 1943, le taux n'atteint que 10%. Le désenchantement est grand. La première moitié du siècle est marquée par la stagnation de la scolarisation musulmane. Les autorités annoncent des mesures de scolarisation de masse qu'elles s'empressent d'auto-freiner. Jusqu'en 46, les musulmans représentent moins du quart des effectifs des écoles européennes ».

D'après Léon, outre les grandes tendances d'« augmentation de l'assiduité témoin d'une demande accrue d'éducation » et d'« accroissement du nombre d'élèves indigènes scolarisés dans les écoles primaires pour enfants européens », nous mentionnerons l'élévation de la proportion de filles parmi les effectifs indigènes scolarisés. Celle-ci passe de 8% en 1920 à 18% en 1940. Une telle constatation se vérifie-t-elle dans le champ des pratiques corporelles ? Des résistances d'ordre culturel (en particulier liées au statut du corps) ne viennent-elles pas chez les filles musulmanes se combiner à celles de nature coloniale tendant ainsi à retarder leur appropriation massive du fait occidental sportif et scout ?

Les aspirations assimilationnistes des parents d'élèves se heurteront à la force inertielle que constitue le colonat : aucun projet de fusion des enseignements n'est en vue notamment du fait de la « répugnance des colons à voir leurs enfants partager leurs bancs d'écoles avec les indigènes ». Celle-ci n'interviendra qu'en 1949. L'enseignement des indigènes est toujours régi par le décret de 1892 qui institue l'enseignement spécial et le plan d'étude de 1898 l'orientant vers des voies pratiques et professionnelles. Il souffre d'handicaps permanents comme la faiblesse du budget qui lui est consacré. L'insuffisance des moyens se traduit notamment par l'absence des cantines scolaires, des bourses accordées exclusivement aux fils de notables.

²⁷ Kadri (2004). *Histoire de l'école française en Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale: conformer ou émanciper?* Paris : SUDEL.

Les seules évolutions véritablement assimilationnistes concernent la formation des maîtres dans le cadre des écoles normales (dont la plus importante, celle d'Alger-Bouzaréah) : « au cours des années 1920, une série de mesures assimilatrices concernant la formation des maîtres aboutit pratiquement à la fusion des deux instances, école normale et cours normal mises en place en 1883. La fusion des deux groupes est définitivement consacrée en 1926. Elle a pour conséquence un renforcement de l'acculturation « contrôlée » par l'élévation du niveau d'étude d'une part et de l'acculturation « diffuse » par la vie en communauté avec les européens. Se met en place une politique systématique d'assimilation dans le secteur de la formation des maîtres avec toutefois la subsistance de certaines mesures d'exception contre lesquelles se dresseront immédiatement l'association des instituteurs d'origine indigène ». Encouragés par ces perspectives assimilationnistes, les enseignants musulmans prennent plus de place dans les débats scolaires. L'association des instituteurs d'origine indigène d'Algérie s'exprime par le biais de leur organe, *La voix des humbles*, publié de 1922 à 1939. Ils y revendiquent une égalité de droits dans le cadre d'une souveraineté française. Selon Léon, l'analyse systématique du contenu de ce bulletin constitue un analyseur privilégié de l'évolution de la critique sociale et politique du système colonial. Avant 1914, les instituteurs musulmans participent en grand nombre au mouvement *Jeunes Algériens* qui rassemble des militants formés à l'école française et attachés au principe d'égalité des droits entre les communautés. Après 1918, deux orientations se font jour chez *les Jeunes algériens* : les uns proches de l'émir Khaled refusent la naturalisation ; les autres soucieux d'arracher l'égalité des droits dans le cadre de la souveraineté française constituent une élite francisée et modernisée. Les aspirations des membres de l'association des instituteurs d'origine indigène paraissent s'inscrire dans ce second courant. L'idéologie de l'association peut se résumer en trois formules : « loin des partis, loin des dogmes » ; « pour l'évolution des indigènes » ; « pour l'entente et la fusion des races dans le cadre de la souveraineté française ». Cette souveraineté n'implique pas la prépondérance du Français sur l'indigène mais bien l'intégration de tous les individus dans la collectivité nationale. Ils attendent que l'évolution des indigènes se fasse non pas dans la civilisation des indigènes (comme le prônent les défenseurs de l'association) mais bien dans le cadre de la civilisation française selon une logique assimilationniste. Les membres de l'association acceptent la souveraineté française mais ne sont pas dupes de l'idéologie coloniale.

Cette conception assimilationniste était initialement majoritaire dans le syndicalisme étudiant musulman avant de s'effacer au profit de l'émergence progressive des

revendications nationalistes. Léon²⁸ parlera de « la naissance d'une élite protestataire » : « à partir du milieu des années 1930, la revendication nationale va inspirer la lutte des étudiants algériens notamment parmi ceux qui suivent des enseignements dans les universités métropolitaines. *Une amicale des étudiants indigènes de l'université d'Alger* est créée en 1919 et Ferhat Abbas, étudiant en pharmacie, l'anime de 26 à 31. Il contribue à la transformer en *association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord*. Elle préconise au départ des thèses assimilationnistes avant de défendre dans l'entre-deux guerres l'idée d'une possible idéologie franco-musulmane puis finit par se politiser et se rallie au nationalisme après 45. En 1927, une autre organisation étudiante fondée à Paris sous l'influence de l'étoile nord-africaine portera le nom *d'association des étudiants nord-africains en France*. Elle regroupe des étudiants maghrébins dont une minorité d'Algériens. Elle affirme des positions de plus en plus orientées vers le nationalisme. Au cours d'un congrès qu'elle tient en 1933 à Paris, Messali Hadj évoque la perspective d'indépendance de l'Algérie. Foyer intellectuel et idéologique, cette seconde association fait profiter les Algériens de l'avance politique des nationalistes marocains et tunisiens. Elle radicalise ses positions notamment lorsqu'elle refuse d'accueillir des étudiants naturalisés qui créent une association dissidente celle *des étudiants musulmans algériens en France*. L'analyse du champ syndicaliste étudiant musulman met en évidence un glissement qui s'est opéré en deux temps : le premier consiste en un basculement de thèses entièrement assimilationnistes à l'affirmation d'une idéologie franco-musulmane ; le second correspond à l'effacement de cette doctrine au profit de la revendication nationaliste et du désir d'indépendance. Ce basculement par étapes successives se retrouve-t-il dans le champ des pratiques corporelles ? Les tendances générales d'évolution que l'on vient de repérer y sont-elles comparables ? Se manifestent-elles avec des chronologies distinctes ? Quelles sont, dans la gestion des mouvements sportifs, scouts et en EP, les traductions concrètes de ces trois orientations politiques contrastées ?

Un autre aspect crucial de la période 1920-1930 envisagée d'un point de vue des modifications structurelles du système d'enseignement colonial, concerne la rénovation de l'enseignement privé musulman. A partir de 1931, on assiste à la création par les ulémas d'un réseau d'écoles réformistes. En 1934, elles seront 70 regroupant au total 3000 élèves. Elles sont animées par les docteurs de la loi dans le but de faire contre-poids aux écoles coraniques

²⁸ Léon. Op cit.

traditionnelles²⁸. L'AOMA s'inscrit contre les naturalisations et l'intégration dans la communauté française. La volonté affichée est celle d'une affirmation de la personnalité nationale du peuple musulman d'Algérie. Le combat mené par ce mouvement est à la fois d'inspiration culturelle et politique. Au niveau pédagogique, cela se traduira par une diffusion de la langue arabe en vue de restaurer la culture nationale et de raffermir le sentiment d'appartenance arabo-islamique et l'enseignement d'une religion dépourvue des superstitions et archaïsmes des marabouts. En dehors du cadre scolaire, les réformistes organiseront les cercles culturels et encourageront le développement du scoutisme musulman afin d'extérioriser certaines aspirations du peuple algérien et de former une élite dans la légalité.

Le bilan proposé par Léon²⁹ quant à l'évolution de l'objet « système d'enseignement colonial » à travers la période 1920-1940 récapitule les principales dynamiques précédemment présentées: « bref, entre les deux guerres, les moyens scolaires et les taux de scolarisation progressent peu. Par contre, les débats qui s'organisent autour des questions d'enseignement et auxquels participent activement les étudiants et les instituteurs revêtent un caractère de plus en plus explicitement politique. Au nom des valeurs mêmes françaises transmises par l'école, les uns et les autres viennent mettre en cause la domination coloniale. Le sabotage du projet Blum-Violette joue un rôle déterminant dans l'évolution des aspirations des élites musulmanes. Ainsi, à la fin des 1930, le projet d'accéder aux mêmes droits politiques que les citoyens français est de plus en plus concurrencé par l'expression d'une revendication proprement nationale. Cette dernière tendance l'emportera au lendemain de la seconde guerre mondiale ». Du refus de la citoyenneté pleine à la déception de la francisation naîtront les premiers courants nationalistes algériens. Pendant la célébration du centenaire en 1930, Ben Badis, leader de l'AOMA demande à Gaston Doumergue : « Monsieur le président de la République, dites à la France nos aspirations d'égalité et faites qu'elle ne les déçoive pas ». Une telle déception fut consommée et celle-ci est indéniablement l'une des conditions du basculement.

Les différents points soulevés ici alimentent notre réflexion personnelle qui, rappelons-le, concerne la diffusion des pratiques corporelles de genèse occidentale. D'avantage que les conclusions avancées (qui sont en partie spécifiques au secteur étudié bien que révélatrices de tendances globales), nous apprécions le questionnement développé et

²⁸ Ces dernières demeurent toutefois prépondérantes avec 3000 établissements en 1938 réunissant plus de 50000 élèves.

²⁹ Léon. Op cit.

tenteront modestement de l'opérationnaliser dans le cadre de la présente étude. Il s'agira alors d'évaluer l'essor quantitatif des différents mouvements, de répertorier les moyens facilitant ou au contraire limitant cet essor, d'identifier synchroniquement les différentes positions politiques quant aux possibilités d'améliorer les conditions de vie des autochtones et enfin diachroniquement l'évolution de ces conceptions.

Avant de s'intéresser au développement qualitatif et quantitatif des différents mouvements composant le champ des pratiques corporelles occidentales (scoutisme, associations sportives, Education Physique scolaire), nous pensons judicieux de questionner en guise de préalable les idéologies sous-jacentes à chacun d'entre eux. En d'autres termes, il s'agira de mettre à jour les représentations et les imaginaires coloniaux véhiculés par ces derniers en interrogeant particulièrement l'idée que s'en faisaient leurs instigateurs respectifs. La focale est ainsi placée sur les significations que construisent les leaders et pratiquants métropolitains ou français d'Algérie à propos de ces différentes activités. Cette opération nous permettra de saisir d'éventuels paradoxes voire des détournements de sens opérés au moment de leur appropriation par les musulmans.

2) Idéologies et imaginaires coloniaux associés aux différents mouvements européens de pratique corporelle.

Afin de mieux cerner l'originalité des propositions coloniales émanant des différents mouvements métropolitains ayant pour « enjeu » la mise « en jeu » du corps, nous procéderons à une analyse comparative à deux niveaux. Le premier consistera en une mise en perspectives de celles-ci par rapport aux idéologies (dominantes et marginales) circulant dans la sphère politique globale contemporaine. Le second niveau d'examen supportera quant à lui une quête de convergences et de divergences entre les imaginaires véhiculés par les différents mouvements. Nous parviendrons, au terme de ces études menées parallèlement, à retrouver les traces des deux systèmes de perpétuation de la domination coloniale décrits par Denis³⁰. Les logiques coloniale et impériale entrent en concurrence dès 1920. Celle-ci traversera ensuite les débats jusqu'en 1962. Le premier modèle restera longtemps hégémonique avant de subir ponctuellement quelques assauts. Le second ne deviendra véritablement majoritaire pour ce qui est de l'Algérie que très tardivement.

³⁰ Denis (2004). *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

a) Vers l'identification d'un imaginaire colonial dominant en Métropole.

Il s'agit ici de cerner ce que recouvre, de 1920 à 1940, l'imaginaire colonial majoritaire parmi les personnalités politiques françaises.

Pour ce faire, nous procéderons tout d'abord par contraste en présentant les prises de positions de Maurice Violette. Celui-ci apparaît rapidement comme un personnage marginal sur l'échiquier politique contemporain. Selon Gaspard³¹, « son opinion sera très peu entendue à l'époque ; Violette occupe une place à part parmi le personnel politique du début du 20^{ème} siècle. Rares sont en effet les parlementaires qui s'intéressent réellement à la politique coloniale et plus précisément à la défense de la cause des indigènes ». Le projet de loi qu'il proposa en 1936 alors qu'il est ministre de Léon Blum suscita une contestation unanime : « accorder le droit de vote à 25000 des quelques six millions d'indigènes musulmans d'Algérie : le projet de Maurice Violette nous apparaît aujourd'hui comme bien timide mais en 1936 il souleva partout même à gauche de violentes oppositions ». Maurice Violette manifeste un intérêt précoce pour les questions coloniales. Il rédige dès 1898 un réquisitoire contre les méthodes de la colonisation dans *la Petite République*. Il dénonce les violences commises par les fonctionnaires et militaires français au Congo. Adversaire du colonialisme, il n'est pas pour autant favorable à l'abandon des territoires d'outre-mer. Il prône pour les conserver une politique humaine qui s'oppose à la « poignée de gros capitalistes qui exploitent les colonies de la façon la plus odieuse » : « si nous voulons garder les colonies que nous avons, faisons-nous aimer des indigènes, enseignons-les, construisons des routes. Elevons petit à petit ces peuples enfants non pas à coup sûr à la métaphysique de la déclaration des droits mais en leur donnant la notion claire de cette valeur souveraine qu'est la dignité humaine. ». Il dénonce, comme la majorité des socialistes les abus coloniaux (comme l'affairisme colonial), mais ne dispose pas d'une doctrine anti-colonialiste élaborée. Nous qualifierons avec Bancel, Denis et Fates³² cette position d'impériale. Elle correspond à une « politique d'accompagnement des processus d'émancipation politique en cours ». Cette attitude « postule implicitement que le travail d'assimilation des élites et l'imprégnation idéologique qui s'en suit constituent des bases suffisamment solides » pour garantir des relations durables entre la Métropole et ses colonies. Après avoir refusé plusieurs postes de

³¹ Gaspard (2001). « *Violette l'arabe* ». Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

³² Bancel et al (2004). *Introduction*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

gouverneur à Madagascar et en Indochine, il devient gouverneur général de l'Algérie en 1925 en pleine guerre du Rif. Violette est précédé d'une réputation qui suscite la méfiance des colons. Il s'assigne comme mission la modernisation de l'Algérie dans l'équité : « responsable de la paix publique, le gouverneur général est le défenseur naturel des peuples indigènes contre les convoitises ardentes autant que naïves qui l'entourent et qui l'assiègent ». Telle est la conception que Violette se fait de sa fonction. Il se rend vite compte qu'il « est difficile de faire entendre au colon européen qu'il existe d'autres droits que les siens en pays arabe et que l'indigène n'est pas une race taillable et corvéable à merci ». Le gouverneur développe une politique sociale en faveur des indigènes malgré la résistance des colons (construction de routes, de barrages, d'écoles). Il est qualifié par la droite de « Violette l'arabe ». Les colons ont raison de lui et il décide de rentrer en France en 1927 en prononçant en guise d'avertissement : « les indigènes d'Algérie par votre faute n'ont pas encore de Patrie. Ils en cherchent une. Ils vous demandent la Patrie française. Donnez la leur vite ou sans cela ils s'en feront une autre ». Son expérience le persuade que l'obstacle aux progrès est le colonat. Les français règnent en maîtres à Alger et disposent à Paris de la voix de parlementaires élus par un corps électoral dont les musulmans sont exclus. Il en conclut qu'il faut accorder peu à peu aux musulmans la citoyenneté française : « je voyais bien qu'il n'y avait plus qu'un moyen : associer à la cité française toutes les élites au fur et à mesure qu'elles se formaient et leur donner le droit de vote sans s'inquiéter du statut coranique ». L'obsession de Violette est désormais de donner le droit de vote à l'élite de la population musulmane. Sinon, selon lui, l'Algérie sera livrée au nationalisme qu'il identifie au communisme. Au lendemain du centenaire, devenu sénateur, il publie un livre (*l'Algérie vivra-t-elle ?*) qui dénonce l'aveuglement de la politique française : « dans 15 ou 20 ans, il y aura plus de 10 millions d'Algériens en Algérie, dont près d'un million d'hommes ou de femmes pénétrés par la culture française. Allons-nous en faire des révoltés ou des Français ? » En 1931, il dépose devant le sénat une proposition de loi sur le statut de l'Algérie. A l'époque, les musulmans doivent, pour accéder à la citoyenneté française, renoncer un par un à leur statut personnel. L'entrée dans la cité française équivaut ainsi pour eux à une apostasie. Rares sont de ce fait ceux qui franchissent le pas, qui serait synonyme de rupture avec leur communauté (de 1919 à 1936, 1700 indigènes seulement ont demandé la nationalité française : dans leur grande majorité, les musulmans demeurent des sujets, ils ne sont pas citoyens). A ce propos, Ferhat Abbas n'écrit-il pas en 1937 : « naturalisez-vous. Qu'est-ce qu'il vous en coûte ? Une formalité, une simple déclaration. Mais comment voulez-vous que nous le fassions ? Tous nos morts nous regardent au fond de leur cimetière. Pouvons-nous les

trahir ? Comprenez-nous : l'islam est déjà usé, envahi de toutes parts par les idées de l'Occident. Ne nous demandez pas de le répudier. Laissez-nous venir à vous tels que nous sommes, reprendre notre œuvre en commun avec vous ». Depuis les débuts de la 3^{ème} république, des voix se sont élevées en faveur du droit de vote et de l'éligibilité des musulmans. Pourquoi ne pas procéder à leur égard comme avec les juifs (ie. le décret Crémieux de 1871) ? Le débat sur le fait de donner aux Algériens la citoyenneté tout en maintenant le droit musulman fait l'objet d'incessantes controverses juridiques au début du 20^{ème} et resurgit dans les années 30. Pour les sénateurs d'Algérie, accorder le droit de vote même à une infime minorité d'indigènes, c'est mettre le doigt dans un engrenage qui conduit à reconnaître l'égalité de l'Européen et de l'Arabe. On craint les risques d'ébranlement de la société coloniale algérienne. C'est dans ce climat hostile que paraît en 1936 dans le journal officiel le projet « Blum-Violette ». Il vise à accorder à 25000 indigènes des trois départements (une élite composée de militaires, de diplômés, d'élus locaux, de médaillés du travail, de secrétaire des syndicats ouvriers) le droit de vote aux élections nationales alors qu'à l'époque les six millions de musulmans ne participaient pas à l'élection des députés et des sénateurs que l'Algérie envoyait au Parlement. Jusqu'ici, ceux-ci sont désignés par 200000 citoyens français (colons d'origine française, européens naturalisés en Algérie et indigènes juifs naturalisés. Les français sont alors 800000 mais seuls les hommes sont électeurs à l'époque). La proposition reprend de vieilles idées, les arguments contraires sont toujours les mêmes seul le contexte politique a changé avec l'arrivée au pouvoir du front populaire qui fait naître de grands espoirs dans les milieux progressistes algériens. Le projet Blum-Violette aborde seulement le statut politique d'une minorité d'indigènes jugés dignes d'exercer le droit de vote. Violette n'est soutenu par aucune administration. Il ira jusqu'à dénoncer le peu de hardiesse et d'empressement, l'attentisme du secrétaire d'Etat de l'intérieur qui officiellement gère le cas de l'Algérie (« Attendre, mais nous allons à la catastrophe »). Ce projet ne suscitera pas chez les musulmans un enthousiasme généralisé. Du côté européen, la réaction est à l'inverse unanime : il s'agit d'une résistance farouche opposée par les notables français d'Algérie, de l'extrême droite au parti radical. Au moment du vote, la majorité des radicaux s'y opposent ; le PCF et la SFIO ne l'ont soutenu que de manière contingente et ambiguë. En permettant aux indigènes d'accéder à la citoyenneté dans le respect de leur statut, Violette demande que soit reconnue l'égalité dans la différence juridique. L'incapacité du gouvernement à faire adopter les propositions de Violette contribua à rejeter les musulmans francisés jusque là tenants de l'assimilation dans le camp nationaliste. L'un des leaders du mouvement des jeunes Algériens le docteur Benadjelloul tirait en 38 la conclusion de l'échec

du projet Blum-Violette : « les musulmans Algériens se réserveront le droit de revendiquer autre chose ».

En présentant brièvement ce positionnement politique marginal, nous souhaitons mettre en évidence par contraste ce qui constitue à l'époque l'idéologie coloniale dominante européenne. Celle-ci transparaît significativement dans l'organisation des deux manifestations de glorification de l'œuvre coloniale française que sont les fêtes du centenaire de la conquête de l'Algérie en 1930 et l'exposition coloniale de Vincennes en 1931. Loin de n'être que des événements isolés et ponctuels, ces dispositifs apparaissent en fait comme autant de révélateurs précieux des imaginaires coloniaux dominants.

Stora³³ dresse un premier portrait général de ces manifestations : « en 1930, la France est présente sur la terre algérienne depuis cent ans. Une Algérie considérée comme un prolongement de la Métropole, une autre France. Ce siècle de présence française sera célébré avec éclat en 1930. Cette année là, l'opinion publique est fière de posséder un Empire. La dernière guerre coloniale s'est soldée par une victoire dans le Rif marocain en 1926. Les entreprises françaises s'installent en Afrique et en Indochine. Les fêtes grandioses du centenaire de la conquête de l'Algérie et l'exposition coloniale de 1931 à Paris au bois de Vincennes se préparent. Le faste dans lequel se déroulent les festivités glorifie la conquête militaire et plus encore l'œuvre coloniale. Par la même, les français de Métropole sont sensibilisés à l'entreprise coloniale en Algérie par une campagne sans précédent (affiches, articles de presse, cartes postales, médailles commémoratives, timbres, radio installée à Alger pour cette occasion, des films documentaires sur l'Algérie sont tournés). Pour le gouverneur général Bordes, « il s'agit de faire apparaître au regard du monde entier l'efficacité de nos méthodes de colonisation ». Huit ministres et des dizaines de députés débarquent à Alger. Le président Doumergue sera aussi présent et déclare « aller au nom de toute la France saluer l'Algérie et s'associer aux fêtes organisées pour célébrer l'œuvre admirable de la colonisation et de la civilisation réalisée entre ces deux dates. A Sidi Ferruch, il inaugurera un monument commémorant le débarquement des troupes françaises en 1830 et un autre monument sera édifié à Boufarik à la gloire de Bugeaud et Lamoricière grandes figures de l'armée d'Afrique. Les aspects sanglants, terribles de la conquête (enfumage de la population indigène en 1845) sont soigneusement gommés dans cette célébration au mieux minimisés. On préfère chanter

³³ Stora (1994). *Préface*. In Ferrandez *Le centenaire*. Paris : Casterman.

un passé embelli et masquer un avenir incertain ». Ferrandez³⁴ corrobore cette tendance lorsqu'il rapporte la façon dont le quotidien *Les nouvelles illustrée* par la voix de son rédacteur en chef entend couvrir les célébrations : « quelle tâche plus belle et plus instructive que de célébrer le centenaire de l'Algérie et d'évoquer avec émotion les souvenirs et les promesses de cent ans de présence française ? Nous allons dans ces colonnes contempler la grandeur des résultats obtenus sur cette terre aux visages multiples. Au lendemain de la conquête, nous avons trouvé d'un bout à l'autre de l'Algérie l'ignorance, la misère, l'anarchie dans un pays où les tribus étaient périodiquement décimées par les épidémies, les famines, les luttes intestines... ».

La majorité des évènements sont alors des commémorations officielles au cours desquelles la majorité des discours évoquent « la plus grande France » et tendent à légitimer la présence française: « Tipasa est le meilleur signe de notre légitime présence ici, ce que vous voyez est largement antérieur à l'Islam, les romains possédaient ce pays bien avant les arabes, ils en ont fait le grenier à blé de Rome pendant des siècles. La conquête arabo-islamique n'a été qu'une parenthèse sur cette terre qui borde la patrie sud du mare nostrum. C'est un juste retour des choses que nous soyons maintenant les maîtres. Nous sommes les héritiers de l'Empire romain »³⁵. Seules les personnalités officielles semblent conviées à ces représentations. Les musulmans sont quant à eux ignorés et leurs revendications ne sont pas entendues. Violette dénoncera à ce propos « certains projets touristiques qui risquent d'infliger à l'orgueil légitime des Arabes l'humiliation de les faire participer rétrospectivement à la défaite de leurs ancêtres ». « Les fêtes du centenaire sont une insulte aux indigènes, on commémore leur défaite, leur humiliation et on a l'arrogance ou l'inconscience de les associer aux cérémonies pour qu'ils célèbrent leur vainqueur » (Violette proposait de consacrer les sommes prévues pour célébrer l'événement à la création d'écoles, d'hôpitaux ou d'institutions d'aide sociale). Outre le faste consacré à cette auto-glorification, l'un des aspects marquants des fêtes du centenaire est l'absence systématique des indigènes. Celle-ci est particulièrement flagrante dans le cadre de l'organisation du camp scout par les éclaireurs de France (EDF) qui est selon Palluau³⁶ « l'un des points d'orgue de la spectaculaire mise en scène coloniale du centenaire » : « les musulmans sont les oubliés des manifestations qui se déroulent dans un grand faste. On compte 1200 campeurs dont 58% d'EDF de métropole, 35% d'EDF

³⁴ Ferrandez. Op cit.

³⁵ Ibid.

³⁶ Palluau (2000). « Gardez l'image de la vie rude des défricheurs ». *Les éclaireurs de France et le camp scout du Centenaire de l'Algérie française en 1930*. In Pociello, Denis (dir). *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

d'Algérie, 7% de scouts étrangers. Le camp scout s'adresse donc principalement aux jeunes venus de Métropole. Il n'est pas explicitement fait mention des musulmans. Le regard colonial, dans le propos éducatif des EDF, n'aborde pas la question des musulmans algériens. Dans le discours des EDF, les Algériens musulmans demeurent des spectateurs muets et passifs de la colonisation triomphante grâce aux vrais Algériens bâtisseurs, les européens. Conformés aux stéréotypes dominants, ces propos coloniaux ne disent mot de la population algérienne colonisée. L'Algérie coloniale existe sans les Algériens musulmans, collectif anonyme. L'indigène n'est jamais présenté de façon individuelle et l'on présente sa civilisation comme éteinte. L'œuvre coloniale française passe par la négation de la personne indigène et une réduction de la civilisation musulmane à l'état de vestiges. On parle d'une civilisation fossile, disparue ce qui met en relief le triomphe du monde occidental dont la France est le dépositaire. Tout se passe comme si cette Terre d'Algérie était peuplée des seuls Européens devenus dans un renversement culturel la source d'un imaginaire enthousiasmant perçu très positivement par les adolescents. Les indigènes sont laissés en dehors des débats. La personnalité algérienne musulmane est inexistante et son avenir dans le discours est repoussé à un futur indéterminé. Parfois la nécessité du respect est avancée mais cet impératif s'inscrit difficilement dans la marge étroite entre cette pesanteur coloniale omniprésente et le nationalisme algérien balbutiant. Ce mépris à l'encontre des populations colonisées expliquera le timide développement des EDF auprès des musulmans algériens ».

L'exposition coloniale internationale se déroulant en 1931 dans l'enceinte de Vincennes permet, elle aussi, de dresser un état des lieux de l'idée coloniale en France à l'époque. Ses préparatifs, son déroulement et les imaginaires qu'elle sous-tend sont décortiqués par Hodeir³⁷: « nos colonies sacrifiées dans le passé n'ont pas connu de nos jours la faveur qu'elles méritent. Le renouveau prodigieux de notre essor colonial a laissé la nation plutôt indifférente...A cet égard l'exposition de 1931 constitue une réparation. Mais, pour faire aboutir l'idée coloniale, il reste à créer chez nous l'esprit colonial ». En effet, les tenants du parti colonial misent sur l'exposition pour susciter une dynamique dans l'opinion publique et faire naître enfin à l'échelle de la nation un véritable attachement des Français pour leur Empire. Selon eux, le cruel enseignement de la guerre « a fait reculer le Sahara de l'indifférence et de l'apathie en matière de vulgarisation coloniale ». Nous voyons ainsi dans l'exposition de 1931 une vaste entreprise de vulgarisation coloniale. Il s'agirait d'un dispositif

³⁷ Nous renvoyons ici aux deux articles rédigés par Hodeir en 2000 et 2001 : *L'aventure sous les palmiers de Vincennes ? L'exposition coloniale de 1931 : propagande et pédagogies*. In Pociello, Denis. *A l'école de l'aventure. Et Une journée à l'exposition coloniale*. In Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

à grande échelle de propagande et de pédagogie mettant en œuvre une communication complexe au service de la promotion de l'idée coloniale. Elle est depuis la naissance des manifestations impériales l'opération la plus aboutie. L'objectif affiché de la manifestation est de faciliter la prise de conscience par l'opinion publique de la cohérence de la Métropole et de son Empire, unis et solidaires dans le concept de plus grande France nécessaire pour asseoir son rang sur la scène internationale dans un contexte de crise. Les organisateurs conçoivent un plan d'ensemble de propagande (ou « plan médias ») pour déclencher l'adhésion du plus grand nombre et faire de l'exposition le point de départ et le laboratoire d'actions de propagande en profondeur et à long terme. On voit sur toutes les affiches, les guides, les journaux fleurir l'expression « la Plus grande France ». Les cibles sont diverses : le public populaire, l'élite (souvent déjà acquise à l'idée coloniale et militante), la jeunesse pour laquelle l'exposition devrait être un enseignement voire une révélation. Une exposition réussie sera une manifestation sachant concilier les attentes de ces différents publics. 33 millions de visiteurs furent dénombrés. L'exposition a-t-elle réussi à faire éclore des vocations coloniales ? Six mois de fête coloniale assureront-ils l'éclosion d'un esprit colonial dans l'opinion publique ? « L'exposition coloniale aura atteint son but si grâce à elle beaucoup de jeunes visiteurs sentent naître en eux la vocation des colonies » écrit Paul Reynaud ministre des colonies. L'un des autres faits marquants de cette organisation est l'omniprésence d'un « exotisme hollywoodien » venant caricaturer les populations indigènes exposées. Sous prétexte d'authenticité, les us et coutumes autochtones se transforment vite en stéréotypes faciles. Qu'importe, « l'illusion fait recette ». Seuls quelques journalistes s'élèveront contre la mascarade de la mise en scène des « cannibales » ou encore contre cette « affriolante publicité ». Fait significatif, les natifs des colonies dansent, chantent, travaillent mais ne parlent pas. Leur esprit critique est minimisé. Ainsi, la position officielle des autorités métropolitaines et coloniales s'inscrit dans une perspective beaucoup plus coloniale de la colonisation (pour reprendre la typologie suggérée par Bancel et al³⁸) : celle-ci, en opposition à une conception impériale de la colonisation, correspond à un refus clair d'accepter le mouvement de décolonisation qui se dessine. Cette vision « privilégie la forme traditionnellement autoritaire et univoque » de la domination coloniale, « telle qu'elle s'est formée généalogiquement depuis la conquête ».

³⁸ Bancel, Denis, Fates (2004). *Introduction*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

Un tel imaginaire colonial entre en contradiction avec les valeurs démocratiques à prétention universalisantes défendues par la République. L'étude d'un tel paradoxe constitue le cœur de l'ouvrage proposé par Bancel, Blanchard et Vergès³⁹ : selon eux, l'originalité de l'entreprise coloniale française est qu'elle a lié deux « notions » apparemment contradictoires: la République et ses valeurs « universelles » d'égalité et de liberté d'un côté, le colonialisme et son lot d'horreurs de l'autre. Car la colonisation française a bien été un projet au moins en partie républicain, et de tristes déclarations d'esprits brillants de cette République le rappellent: «c'est la civilisation qui marche contre la barbarie», disait Victor Hugo, tandis que Jules Ferry évoquait des «races supérieures». Car on pouvait être républicain *et* colonial ». Les liens entre république et colonialisme ont été tels que dans l'entre-deux-guerres, le colonialisme est devenu une référence pour montrer les avancées concrètes de l'idéologie républicaine-coloniale (modernisation agricole, progrès de la protection sociale, progrès dans l'hygiène et l'éducation). Même, nous expliquent les auteurs, les colonies sont alors quasiment posées en exemple pour la métropole, avec pour point d'orgue l'exposition coloniale de 1931 à Paris; finalement, les colonies et leurs avancées sociales ou architecturales deviennent une «métaphore de la République en voie d'accomplissement». L'acte colonial s'inscrit alors pleinement dans les valeurs républicaines, et les critiques faites à l'époque demeurent très marginales. En réalité, le consensus ne commence réellement à se fissurer qu'en 1956-1957, au début de la guerre d'Algérie, qui devient la question centrale de la vie politique française.

Telle est donc, du côté des hommes politiques, l'idéologie coloniale dominante à l'époque. De telles catégories imaginaires se retrouvent-elles chez les fondateurs des principaux mouvements de pratique corporelle ? Il nous incombe donc à présent de mettre en lumière les représentations coloniales préconisées par les leaders respectifs du scoutisme et de l'olympisme : Lord Baden-Powell et le Baron Pierre de Coubertin. Leurs propositions pédagogiques s'inscrivent-elles dans des perspectives coloniales ou impériales ? Nous montrerons notamment que ces deux mouvements véhiculent des conceptions propres de l'idée coloniale. En dépit de leurs dissemblances, il nous sera possible de dégager des éléments de convergence. Le premier invariant traversant ces systèmes axiologiques est l'absence d'une remise en cause explicite de l'ordre politique. Le second est une volonté

³⁹ Bancel, Blanchard, Vergès (2003). *La République coloniale*. Paris : Albin Michel.

précoce de distanciation vis à vis des conceptions coloniales au profit d'approches plus impériales et éducatives entraînant par la même une relative reconfiguration des modes d'appréhension de la domination coloniale. Les formes d'organisation occidentale de pratiques corporelles semblent véhiculer un imaginaire avant-gardiste comparativement à la relative inertie qui caractérise la sphère politique globale. Présents dans les discours des leaders, ces basculements tarderont cependant à s'opérer dans des mises en œuvres pratiques effectives. Quelles seront enfin les répercussions de ce glissement quant à l'évolution des représentations collectives dans la société globale ?

b) Le scoutisme, une « école d'impérialisme »⁴⁰.

La première voie d'élucidation du contenu imaginaire colonial de la proposition scout faite par Baden-Powell (BP) est, selon Denis⁴¹, une comparaison avec l'essor contemporain de l'hébertisme avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. L'auteur note la simultanéité en France métropolitaine des deux modèles éducatifs. Ceux-ci se révèlent d'emblée inédits de par la centration et la valorisation d'un imaginaire des confins.

La mythification du corps du « sauvage » est omniprésente chez Hébert comme l'indique sa déclaration suivante : « il suffit de remarquer qu'à l'époque actuelle sur la surface entière du globe les plus remarquables spécimens de force, de beauté et de santé se rencontrent surtout parmi les individus de certaines peuplades sauvages ou de tribus à peine civilisées qui n'ont jamais pratiqué que les exercices utilitaires et naturels ». Le promoteur de la méthode naturelle dresse un tableau admiratif des prouesses des indigènes et vante leur supériorité en matière d'endurance et de résistance qu'ils doivent à leurs conditions de vie rustiques et frugales. « L'être civilisé est par rapport à l'être non civilisé dans des conditions très désavantageuses ». La figure de l'indigène devient le modèle pour la régénération du jeune blanc déclassé dans un contexte où les théories (l'anthropologie physique et les enquêtes bio-métriques se dotent de tous les signes extérieurs de respectabilité scientifique) sont globalement stigmatisantes à l'encontre des « races inférieures ». « Comment interpréter dans un contexte où les productions scientifiques tendent à inférioriser les sociétés primitives à des fins de légitimation de la domination coloniale l'idéalisation du corps sauvage par

⁴⁰ Nous empruntons ici la formule de Daniel Denis que l'on retrouve notamment dans l'article *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

⁴¹ Denis (2000). *L'école de la vie sauvage : un bain de jouvence du parti colonial ?* In *A l'école de l'aventure*. Op cit.

Hébert qui l'élève au rang de modèle pour les Européens ? Est-ce l'indice d'un retournement symbolique ? C'est tout du moins un signe d'ambivalence ».

Le statut imaginaire du sauvage diffère dans la pédagogie de BP. La référence au corps primitif disparaît rapidement des discours au profit de la référence conquérante à la frontière. Ainsi, les éclaireurs de France se positionnent-ils clairement en faveur de l'expansion coloniale et comme une organisation de formation d'une élite d'hommes de caractère au-delà des clivages sociaux. La propagande s'articule autour de récits illustrés d'aventures lointaines.

Denis défend l'hypothèse selon laquelle « les trajectoires très contrastées de ces projets éclairent de façon privilégiée une transformation symbolique de la relation entre la métropole et ses colonies ». Le scoutisme et la méthode naturelle partent tous deux de la séduction des confins chez les enfants et les adolescents pour inscrire en eux des principes de moralité physique mais dès leur genèse ils vont décliner le même thème de façon contrastée. Cela se traduira par des espaces investis de nature différente, des prescriptions concrètes divergentes, des degrés différentiels d'exigence morale et physique... Les deux mythes mobilisateurs sont respectivement celui du pionnier et du primitif. Cette dualité vient couronner symboliquement la différenciation sociale caractérisée des publics concernés à l'origine. Ces deux pédagogies que l'on peut assimiler à des politiques de formation de la jeunesse sont conçues pour l'espace métropolitain avec le mythe récurrent de la conquête. Le propre des inventions pédagogiques loin d'être le reflet passif des structurations existantes pourrait bien être de proposer sous les formes enjouées d'une contrebande symbolique des idées qui restent encore très confuses sur le plan politique : ne s'agit-il pas dans les années 1910 de coloniser la Métropole pour faire de la République un Empire ? »

Quelle est la conception coloniale sous-jacente dans la proposition d'Hébert ? On retrouve chez ce dernier deux modèles pour justifier de telles pratiques naturistes : l'athlète grec et le sauvage. Le premier est le stéréotype de l'harmonie virile dans un milieu pétri d'humanités classiques. Le second, habitué des régions colonisées, est l'archétype de la vie hors civilisation. Le projet de régénération sociale de la *Ligue* se construit en tension permanente entre deux modèles contradictoires : le civilisé et son anti-thèse. Cette contradiction n'est toutefois qu'apparente si l'on envisage le nudisme comme une tentative de régénérescence par le retour aux sources. Ainsi, à côté du Grec inventeur de la civilisation trône le sauvage, mythe vivant de l'état originel véritable barbare puisque vivant hors de la cité dans une nature non domestiquée propice à toutes les projections. Le sauvage télescopage de la réalité coloniale et du mythe rousseauiste des origines exerce une véritable fascination

chez les nudistes. Vivant à l'état de nature, il s'affirme dans l'imaginaire de la *Ligue* comme l'antithèse de la décadence occidentale et peut ainsi servir de modèle à la régénération individuelle et sociale. Ce modèle ne révèle-t-il pas l'émergence d'un nouveau rapport au fait colonial ? Selon Baubérot⁴², « le naturisme à sa façon participe de la profonde remise en cause de l'universalisme occidental, soubassement idéologique du projet colonial français. Ce relativisme culturel des ligueurs est accentué par la première guerre mondiale qui marque l'effritement d'un système cohérent de convictions, d'assurances, de préjugés et de comportements. On montre par une comparaison au mode de vie du sauvage garant d'une vie saine insouciant et heureuse par le contact à la nature le caractère vicié et naturel de la vie occidentale ». Il ne faut toutefois pas voir dans la valorisation du corps du sauvage une quelconque remise en cause de l'ordre colonial : certes sont défendus et valorisés les cultures et les modes de vie indigènes, mais à aucune reprise n'est évoquée la domination politique coloniale. La critique se porte essentiellement sur la dimension culturelle avec rejet de l'assimilationnisme. La ligue conteste la diffusion des modes de vie et des normes morales européennes dans les colonies. Elle rejette l'universalité de la civilisation occidentale et revendique le relativisme culturel. Certains des membres sont peut-être hostiles au colonialisme mais dans le cadre d'une association qui s'interdit toute discussion politique une telle opinion ne peut être ouvertement avancée. Avec la proposition naturiste, on assiste à « l'émergence d'un impérialisme de type nouveau essentiellement tourné vers le champ culturel. La crise de civilisation provoquée par la Grande guerre a rendu nécessaire la nécessité de trouver de nouveaux ressorts culturels à la domination européenne. L'existence de l'Empire loin d'être remise en cause est confortée par un nouvel impérialisme qui s'écarte des deux modèles idéologiques qui ont présidé à la constitution des Empires coloniaux : la domination culturelle par l'universalisme à la française d'une part et l'imperméabilité culturelle par l'indirect rules britannique. La nouvelle idéologie coloniale se fonde à l'inverse sur le relativisme et la perméabilité des cultures. Elle dessine les contours d'un Empire utopique qui s'enrichirait de la diversité des formes culturelles. Cet impérialisme intègre la culture des colonisés et en fait l'instrument du ressourcement de la Métropole qui peut ainsi continuer d'assouvir sa soif de conquête et de domination ».

⁴² Baubérot (2000). *Le corps du sauvage. L'imaginaire colonial des naturistes français*. In *A l'école de l'aventure*. Op cit.

L'originalité de l'imaginaire colonial naturaliste, outre l'intérêt intrinsèque qu'il représente indéniablement⁴³, permet de mieux faire ressortir en contre-point l'idéologie sous-tendue dans le scoutisme. « D'emblée, le ton est tout autre lorsqu'il s'agit de légitimer l'action du mouvement des éclaireurs de France, à l'instar du modèle anglais du scoutisme, et de fonder son organisation »⁴⁴. Denis étudie tout d'abord la composition de son comité de direction et note en apparence une recherche d'équilibre entre militaires, politiques, savants, explorateurs. En approfondissant sa recherche, il parvient à extraire un dénominateur commun à tous ses membres : leur action dans des contrées lointaines et leur implication dans l'expansion coloniale. Tous les dirigeants sont liés au lobby colonial, soucieux d'« une plus grande France ». Dans l'organisation du scoutisme, l'orientation politique et idéologique tournée vers la conquête du monde s'exprime de façon spectaculaire, à la fois par les grandes figures qui l'illustrent et par les forces économiques mobilisées. Le maréchal Lyautey, figure coloniale de par son action de pacification du Maroc, est par exemple membre du comité directeur des EDF. Il vante l'exemplaire continuité de projet entre le scoutisme et l'Empire lorsqu'il déclare : « le scoutisme est l'une des meilleures initiations à la vie coloniale ». Le scoutisme s'apparente alors à « un bain de jouvence pour le parti colonial », à une véritable « école d'impérialisme ». Les éclaireurs dans leurs publications pour adolescents valorisent l'œuvre impériale française. Le colon devient modèle d'abnégation, de force, de courage. L'imaginaire colonial tient une place incontestable dans le scoutisme EDF des années 1930. Les colonies investissent les publications ainsi que le champ des activités et de l'esthétique scouts. Les EDF cherchent dans l'Empire l'équivalent des mythes américains. L'éducation scoute lance les adolescents dans deux catégories d'aventures, réelle et imaginaire. L'aventure réelle procure aux garçons le frisson du risque calculé donnant le sel nécessaire aux camps et aux randonnées. L'aventure imaginaire relève du merveilleux, elle donne à l'activité ludique sa dimension fantastique et romantique. Le domaine colonial revendique le statut de Far West national dans l'imaginaire pédagogique. Les colonies prolongent naturellement la vie scoute, « autre rude école pour former le caractère et tremper les âmes ». L'Europe est dévalorisée au profit des colonies devenant lieu d'épanouissement, de conduite d'une vie intense. Le scoutisme EDF se présente ainsi comme un mouvement de formation d'élites. La catégorie sociale d'appartenance n'est pas théoriquement le critère discriminant. Le critère d'excellence renverrait plutôt à la possession de qualités morales, « à la force et à la noblesse du caractère,

⁴³ Consulter à ce sujet la conclusion de la présente étude où nous évoquons la valeur potentielle d'une extension de nos investigations à la diffusion des pratiques naturalistes chez les musulmans.

⁴⁴ Denis (2000). Op cit.

aux facultés de jugement, de décision, au sens pratique ». Les élites formées par le scoutisme doivent légitimement diriger le sort des colonies. La mission de l'éducation scout vise la formation de chefs appelés à prendre des responsabilités exceptionnelles dans l'Empire, seul lieu à la hauteur des aspirations de cette élite à venir. La métropole devient trop exiguë. Seul l'Empire aux vastes horizons où l'aventure réelle rejoint l'imaginaire peut convenir à cette élite trempée. Dans le projet EDF, impérialisme et idée nationale se rejoignent. Selon Bertier, président de la fédération des EDF, « la méthode scout assure l'avenir de l'Empire ». Scoutisme et vie coloniale sont liés par le culte commun de l'effort régénérateur. Forsant (secrétaire général des EDF en 1927) affirme dans la même lignée que le « scoutisme prépare si bien à embrasser les carrières coloniales ». Ainsi, selon Denis⁴⁵, « le scoutisme constituera dans les années 1930 parmi d'autres formes de propagande par la littérature ou les images l'une des conditions de possibilité de ce qu'Ageron qualifiera d'« apogée coloniale ». Ainsi, le camp scout d'Alger apparaît-il comme l'un des points d'orgue de la mise en scène coloniale spectaculaire. En effet, à cette époque, le mouvement scout s'engage dans de nombreuses initiatives d'envergure avec également une présence remarquée à l'exposition coloniale de 1931.

« En quoi et comment le camp EDF d'Alger sert-il à légitimer leur discours colonial éducatif ? » Palluau⁴⁶ nous offre des pistes prometteuses de réponse: « le camp scout est parrainé par le sommet du système colonial (gouverneur, élus, préfets, recteurs, officiers supérieurs). L'impression qui prédomine est le ton et la portée nationaux des manifestations ». Parmi les éléments susceptibles d'étayer cette thèse, nous pouvons citer l'organisation de cérémonies de souvenir des morts de la guerre 14-18. Le scoutisme communique dans la ferveur nationale. Il s'allie au culte impérial car il est d'abord œuvre nationale. Le colonial, l'impérial et le national fusionnent dans le scoutisme EDF. Selon Bertier, « le projet colonial est le ciment de la nation française ». La possession d'un empire colonial garantit l'unité nationale en proie à une virtuelle perte de vitesse. Les EDF servent cette unité nationale en métropole comme dans les colonies. Ils adhèrent au projet colonial comme authentique programme national destiné à unir tous les français sans barrière de classe dans un même élan régénérateur. L'Empire colonial est le bien commun de tous les français. Pour le scoutisme, ce projet colonial assure l'idée de grandeur nationale contre la crainte omniprésente du déclin. Un argument supplémentaire accréditant la thèse de la fusion du colonial et du national dans le projet scout nous est apporté dans l'épilogue de l'ouvrage collectif dirigé par Bancel, Denis

⁴⁵ Denis (2004). Op cit.

⁴⁶ Palluau (2000). Op cit.

et Fates⁴⁷ : « en métropole le déclin du scoutisme se fait prégnant dès 1960 et s'accroît à partir de 1963. Cette désaffection renforce l'idée selon laquelle l'invention de cette forme de mobilisation survient dans une conjoncture de défense de l'Empire. Cette page se tourne au moment où eux-ci sont voués à une disparition désormais irrémédiable. Les pratiques et formes de sociabilité scoutées se démilitarisent, les formes hiérarchiques s'estompent, la conformité à l'orthodoxie morale devient moins marquée pour se muer en simple pratique d'aventure et de plein nature. L'idéologie de la conquête du monde a-t-elle disparu pour autant ? Les formes d'organisation, à mi-chemin entre le sportif et l'humanitaire, sont reconfigurées. La conquête du monde se fait par des formes nouvelles (tourisme discret et raids spectaculaires)».

Nous venons d'apprécier la prégnance du désir colonial dans la proposition pédagogique de Baden-Powell et sa traduction française chez les éclaireurs. L'expansion coloniale y est centrale. Cependant, jusqu'ici, nous n'avons eu que très peu d'indication sur la manière mise en œuvre pour y parvenir. La colonisation est-elle pérennisée de façon coloniale ou impériale ? Ici, les prises de position divergent selon le type de mouvements scouts envisagés. Il semblerait que les Scouts de France (branche confessionnelle catholique) aient longtemps refusé de façon catégorique le mouvement de décolonisation qui se dessinait s'inscrivant ainsi dans une attitude que nous qualifierons avec Bancel et al⁴⁸ de « coloniale ». Les Eclaireurs (branche laïque) adopteront une posture « impériale » acceptant dès 1940 l'autonomisation des mouvements de jeunesse indigènes⁴⁹. Le livre de l'éclaireur en 1913 s'inscrit explicitement dans cette perspective quand il stipule : « le meilleur moyen de prendre de l'influence sur les indigènes est d'apprendre leur langage, d'étudier leurs coutumes et leurs superstitions... ». Dès 1913, le président des EDF tente en effet d'inciter le mouvement à la création de troupes indigènes en Algérie « dans l'absolue respect de leurs religions et mœurs ». « Ce serait la meilleure façon de faire aimer aux jeunes le drapeau pour lequel meurent leurs pères ». L'idéologie scoutée originelle de BP n'entend en aucun cas dénoncer la structure du système de domination. Il s'agit au contraire d'en perpétuer la direction par la Métropole mais sous des voies moins autoritaires et univoques. Denis⁵⁰ souligne à ce propos l'ambivalence de l'idéologie impériale scoutée : « le scout est invité à explorer des univers

⁴⁷ Bancel et al (2004). *Op cit.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Selon les auteurs, l'influence confessionnelle semble ici sur-déterminer de telles orientations différenciées.

⁵⁰ Denis (2004). *Op cit.*

ambivalents. C'est ce à quoi s'emploie Baden-Powell quand il érige Kim (pour les adolescents. Ni colon, ni colonisé, Kim est un rebelle, une personnalité inclassable) et Mowgli (pour les enfants. Partagé entre le monde des animaux et celui des hommes) en figure de proue du mouvement scout. Ces figures abandonnent la problématique univoque du colon d'une part et du colonisé d'autre part et mettent en scène la quête infinie et douloureuse d'une altérité qui est à inventer. Les deux figures sont plongées dans un vertige identitaire, dans un double jeu. Etre impérial, chez Kipling et la traduction pédagogique qu'en donne BP revient à cultiver une appartenance réversible jusqu'à devenir un autre à inventer, un homo imperialis. Le scout est amené à devenir cet agent double capable de passer du pionnier au sauvage, du civilisé au primitif et réciproquement. Nous pouvons y lire un symbole d'une alliance de la métropole et des confins de l'Empire au moment précis où celui-ci est directement menacé de l'Inde à l'Afrique du Sud. Cette proposition pédagogique singulière n'a pas pour objet de légitimer un projet colonial fondé sur la force mais bien d'inventer une forme nouvelle fondée sur une dialectique habile rendant désirables des relations différentes entre dominants et dominés. Ces stimulantes variations ritualisées sur le thème de la frontière sont singulières par rapport aux conceptions tranchées et univoques du racialisme qui domine alors les discours scientifiques et éducatifs. Le scoutisme offre un espace de liberté, de rêve où l'idéalisme des enfants trouve à s'investir loin de la réalité du colonial mais bien dans le rêve d'un autre monde possible. C'est en se basant sur le désir enfantin et sur le pouvoir d'attraction du jeu et de la liberté que BP favorise les conditions corporelles et psychiques d'un désir d'empire fondé sur des utopies puissamment mobilisatrices vécues par les enfants comme généreuses et désintéressées. Ce discours impérialiste équivoque se distingue de l'orthodoxie de la propagande coloniale en valorisant un jeu sur la frontière entre réalité et fiction sous l'autorité morale du chef scout ».

Ce discours loin d'être désintéressé ne fera pas dans un premier temps recettes aux colonies. Immédiatement après 1918, les rares créations de groupe EDF ne concernent que les seuls Européens, la question d'intégrer des natifs ne se pose pas et les groupes indigènes sont interdits. Le colonat serait réticent à toute doctrine « impériale » : « en fait, il semble que le colonat n'ait compris nulle part que la mise en œuvre des doctrines pédagogiques impériales était un moyen (peut-être le seul) de perpétuer un système de domination qui ne pourrait se maintenir indéfiniment sur un rapport de force à proprement parler physique, c'est à dire par les moyens de l'armée et de la police. Seule dominait parmi le colonat la hantise d'éventuelles victoires des races dominées sur la race dominatrice perçues comme autant d'encouragements

à la rébellion ce qui explique les obstacles mis par les milieux coloniaux face à l'introduction des prophéties de BP ou Coubertin.

Quelle était la position particulière de ce dernier, leader du mouvement sportif olympique ? Défendait-il, à l'instar de BP pour le scoutisme, une conception impériale des relations coloniales ? Est-il parvenu à concrétiser ses vues ou s'est-il comme les éclaireurs heurté aux colons ? Denis⁵¹ nous donne un premier élément de réponse : « l'échec de la doctrine coloniale de Pierre De Coubertin s'est manifesté dans l'impossibilité d'organiser les jeux africains en 1925 et 1927. Celui-ci leur conférait alors un rôle de médiation en vue d'assurer des rapprochements sociaux, condition de durée des Empires à ses yeux. Ses initiatives furent totalement incomprises des colons. Les milieux coloniaux n'ont donc été capables à l'origine que de réserver à leur seul profit le bénéfice de ces activités nouvelles de formation de la jeunesse en excluant de fait sinon de droit les indigènes. C'est un point évidemment capital pour interpréter les conditions dans lesquelles les formes de transposition ludique vont devenir des agents de la mobilisation nationaliste des colonisés ».

c) « L'idée coloniale chez Pierre de Coubertin » ou la nécessaire éducation des indigènes.

L'imaginaire colonial du rénovateur de l'olympisme est étudié de façon pointue par Auger⁵². De Coubertin a pu, lors de ses nombreux voyages en Angleterre, se forger la conviction selon laquelle « le sport est la pierre angulaire de l'Empire britannique ». Très rapidement, il va porter un intérêt certain à l'exportation des sports dans les colonies comme en atteste une production littéraire et journalistique intense. Il reconnaît pourtant en 1920 le peu d'impact du comité international olympique (CIO) sur le sport dans les colonies et s'attache à partir de cette date à la diffusion des sports en Afrique. Il entend diffuser le sport dans les colonies auprès des indigènes du fait des influences morales qu'il pourrait avoir sur les colonisés. Il déclare à ce sujet⁵³ : « le sport peut jouer en colonisation un rôle intelligent et efficace. Les races que l'on a coutume de regarder comme coloniales ne sont pas pour la plupart rebelles aux sports. L'instinct sportif naît de lui-même chez les peuples d'existence primitive ». Il regrette vivement le fait que « les envahisseurs représentant la civilisation

⁵¹ Ibid.

⁵² Auger (2000). *L'idée coloniale chez Pierre de Coubertin*. In *A l'école de l'aventure*. Op cit.

⁵³ De Coubertin *Les sports et la colonisation*. Revue Olympique n°12. Cité par Boularand (2004). *Passé colonial et présent de l'immigration : contribution à un nouveau regard sur l'EP*. In Gleyse. *L'EP au 20^{ème} siècle. Approches historiques et culturelles*. Paris : Vigot.

occidentale n'aient pas cherché ni même admis la comparaison de leurs exploits avec ceux des indigènes ».

Quelle est précisément la fonction qu'il attribue au sport en contexte colonial ? D'après lui, les sports peuvent être pour les colons aussi bien que pour les indigènes des instruments de disciplinarisation. Il suffit simplement de prendre des précautions pour qu'ils ne se transforment pas en préparation à des rébellions futures : « il faut éviter que les sports ne prennent des apparences trop militaires, ce qui pourrait aider à préparer quelques rébellions futures. Nous croyons que les sports jusque dans les rangs populaires doivent être encouragés conjointement chez l'indigène et le gouvernant. Ils sont en somme un instrument vigoureux de disciplinarisation ». Le promoteur du sport puise une partie de ses positionnements coloniaux des théoriciens de la paix sociale : « faut-il rappeler qu'il est l'un des disciples de Le Play, sociologue du second Empire, soucieux de neutraliser toute explosion sociale en Métropole comme dans les colonies ?

Une telle logique argumentaire incite De Coubertin à développer un projet d'éducation sportif dans les milieux indigènes des colonies. Il veut ériger un dispositif pédagogique susceptible de promouvoir un homme d'action capable de secourir les desseins de la patrie quelque soit sa condition sociale. Il tente de convaincre les autorités coloniales de la nécessité d'éduquer les autochtones des colonies de manière à les associer aux intérêts vitaux de la patrie. Il faut civiliser l'indigène tout en prenant la précaution de ne pas lui accorder le privilège de l'utilisation des armes blanches, du tir, et des techniques de combat. Dans cette optique, il s'attèle à partir des années 1920 à la création des jeux africains dont les objectifs sont les suivants : inciter les hommes politiques et les pouvoirs publics des grandes nations occidentales à reproduire les institutions britanniques en Afrique ; encourager la création de sociétés sportives dans le monde des autochtones pour asseoir l'entreprise africaine coloniale. En France, le maréchal Lyautey sur le point de pacifier le Maroc donne d'emblée son accord au projet. Le sport lui apparaît aussi comme un puissant instrument de moralisation qui vise en fin de compte une plus grande maniabilité des indigènes. « Le sport dans les colonies y compris pour les indigènes constituera un moyen de stabiliser les rapports sociaux et jouera le rôle de rempart contre la guerre des classes. Pourtant, les autorités coloniales et métropolitaines françaises refusent de vulgariser les sports dans les milieux indigènes et de se confronter à eux par crainte de la défaite. Celles-ci y voyaient chez les indigènes un argument supplétif d'une mise en cause de l'autorité politique. Les hommes du CIO à l'inverse avancent que cette confrontation ne devait pas être redoutée. Pour De Coubertin, cette pratique du self-government que constitue le sport moderne, est plus bénéfique que toutes les autres formes de

gymnastiques traditionnelles militaires. Il insiste sur la possibilité pour les autochtones d'adhérer par cette voie aux apports de la civilisation occidentale ce qui permettrait de forger un terreau culturel commun. Par ce phénomène d'acculturation, il se jouerait ainsi une confrontation symbolique entre colonisateur et colonisé de manière à éviter le vrai conflit, celui d'une déstabilisation de l'ordre colonial qu'alimenteraient les oppositions socio-raciales. Pour les membres du CIO, il ne fait aucun doute que la pédagogie sportive est parfaitement adaptée au monde indigène et s'oppose aux idées reçues des pouvoirs coloniaux qui « croient qu'une victoire de la race dominée sur la race dominatrice peut prendre une portée dangereuse et qui risquait d'être exploitée par l'opinion local comme un encouragement à la rébellion ». Les Anglais et les Allemands (plus tard les Italiens) encouragent très tôt la pratique des sports dans leur colonies en revanche les autorités français restent réticentes. Pour favoriser cette démarche, les hommes du CIO préconisent le football et les sports athlétiques si simples à organiser et capables d'occuper un grand nombre de participants. A une conception basée traditionnellement sur les rapports de force militaires il veut substituer une qui soit désormais éducative. Son objectif est de consolider les assises coloniales de la République sans renier totalement la nécessité d'un contrôle armé. Il ne sera pas suivi par l'administration coloniale et les différents gouvernements.

L'orientation claire du baron vers une conception impériale des rapports coloniaux ne fait pas pour autant de lui un « pur humaniste pédagogue désintéressé » qui se serait consacré à la réalisation d'une œuvre philanthropique. Il convient de replacer la pensée et l'action de celui-ci dans le contexte fratricide que se livrent les Grands Etats dans la période considérée et le combat d'une partie de la classe politique française pour devenir le deuxième Empire colonial. Nationalismes, guerres et conquêtes coloniales sont au centre du débat sportif et éducatif. Nous devons lire l'action de Coubertin comme une conception du sport outil éducatif d'une France forte sur la scène internationale avec des colonies prospères d'une part ; d'autre part, il faut y voir un moyen pour juguler la guerre des classes et asseoir les institutions républicaines. Militant pour la participation des autochtones aux jeux, il ne reconnaît en aucune occasion qu'ils sont libres et égaux. La race indigène est condamnée à l'infériorité aussi bien biologique que politique. Son ambition est simplement de prévenir toute explosion sociale. Il appelle les autorités publiques à se ressaisir face à la montée de l'anti-colonialisme. Mais, s'il pouvait coloniser l'Afrique sans la moindre effusion de sang, il s'en féliciterait. Adeptes d'une philosophie issue de christianisme social, à la manière de son ami Lyautey, il fait figure d'original parmi les gouvernants et sa stratégie coloniale ne trouvera pas d'appuis solides au sein des courants politiques dominants. L'éducation

religieuse, sportive et sanitaire constitue selon lui de puissants moyens pour imposer un nouvel ordre social durable dans les colonies. Auger⁵⁴ conclue par une interrogation qui demeure en suspens : « de 1887 à 1937, le point de vue de Pierre de Coubertin sur les questions coloniales demeure intact : il est un fervent défenseur de l'expansion coloniale comme en atteste sa volonté de promulguer au rang de jour de célébration les 3 et 4 juillet, qui marquent respectivement la fondation du Québec et la prise d'Alger pour promouvoir de nouvelles vocations coloniales chez les lycéens... Mais, encore une fois, il ne sera pas suivi. Au lendemain de la première guerre mondiale, l'Europe a perdu son crédit civilisateur et la décolonisation est en marche. En 1922, l'Égypte obtient son indépendance et la guerre du Rif est déclenchée au Maroc. On est en droit de se demander si la proposition éducative de Coubertin de formation de l'indigène n'arrive pas trop tard dans l'histoire de la colonisation et si ce n'est pas celle qu'il aurait fallu développer à la manière des britanniques dès 1870-1880 ».

Nous nous sommes ici concentrés sur l'étude des idéologies, des imaginaires, des discours d'intentions des leaders respectifs du scoutisme et de l'olympisme. Nous avons déjà pu prendre note d'une partie des obstacles dressés sur le chemin de leur concrétisation. Ceux-ci émanent, selon les intérêts menacés, du colonat, de l'administration et/ou des indigènes. Les projets théoriques subissent des distorsions, des remaniements, des re-configurations selon les groupes qui se les approprient. Ceux-ci déclarent, comme c'est le cas pour le scoutisme musulman, « les adapter aux réalités sociales et économiques des indigènes ». Nous pensons néanmoins qu'une partie de l'essence du projet originel impérial est contenue dans la forme même de pratique dont elle est constitutive. Ces activités représentent un ensemble de comportements, de modes, de pratiques, reliés à des habitus corporels particuliers qui sont importés et s'inscrivent dans une institution. Ainsi, nous pensons que la réminiscence expansionniste échapperait ainsi à toute tentative de verbalisation et d'ajustement et conduira au moment de leur appropriation par les autochtones à des situations paradoxales.

Après avoir évolué dans un registre relevant d'avantage de l'analyse des projections imaginaires des fondateurs, nous nous focaliserons désormais sur l'objectivation des mécanismes effectifs de diffusion des formes occidentales d'engagement du corps notamment chez les indigènes. Quelles sont les conditions sociales, politiques, culturelles de cette appropriation ? Celle-ci affecte-t-elle de façon uniforme toutes les fractions de la communauté

⁵⁴ Auger. Op cit.

musulmane ? Peut-on repérer des modalités différentielles de diffusion ? Quelles sont les principales sources de résistances ? Quelles seront les conséquences à plus ou moins long terme de cette incorporation ?

3) Conditions, modalités et incidences de l'appropriation par les musulmans de corps culturels étrangers.

Selon Belabed-Mouhoub⁵⁵, « l'appropriation consiste à faire sien un modèle étranger en le singularisant par des caractéristiques propres à sa culture ». Tous les processus de captation par un groupe spécifique d'un corps exogène et de ré-ajustement de celui-ci en fonction des particularités de ce premier sont cristallisés par des enjeux (rapports coûts/bénéfices, luttes d'influence, rapports de force), génèrent des résistances, donnent lieu à des latences, exacerbent des antagonismes... Nous tenterons d'identifier des mécanismes propres à la diffusion des différentes formes de pratique occidentales, des temporalités autonomes, des acteurs spécifiquement impliqués. Cependant, nous postulons que des tendances analogues peuvent être repérées, des « passages obligés » précisés, des conjonctures-pivots mises à jour. La revendication du caractère spécifique de chaque mouvement et la quête de ressemblances (ou plus exactement de convergences) doivent, selon nous, être menées de concert. Ces processus seront en outre mis en perspectives par des évolutions contextuelles plus générales. C'est ainsi que nous nous engageons dans une réflexion complexe à trois niveaux : le premier consiste en une étude isolée de la dynamique de chaque mouvement considéré ; le second réside dans la recherche d'éléments communs aux différentes formes d'engagement ; le troisième implique de rapporter ces changements aux bouleversements plus globaux du contexte colonial. Nous aspirons à démontrer l'opérationnalité de cet éclairage tri-nivélé en nous penchant successivement sur les foyers de résistances à la diffusion des pratiques chez les musulmans puis sur les étapes significatives de cette captation.

a) Les principaux foyers de résistances: entre multiplicité, spécificité et convergence des oppositions.

⁵⁵ Belabed-Mouhoub (2003). *L'appropriation des APS en Algérie. Les pionniers et les supports de pénétration durant la période coloniale*. In Simonet, Veray. *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

Il s'agit ici de prouver la pluralité des sources dont émanent les obstacles à la diffusion des pratiques corporelles auprès des musulmans. Une partie d'entre elles sont spécifiques à chaque mouvement là où d'autres leur sont communes et cohérentes par rapport au contexte contemporain.

Le premier foyer de réticences, évoqué dans le paragraphe précédent, renvoie aux obstacles dressés par l'administration coloniale et le colonat⁵⁶. La posture autoritaire du refus et de l'interdit catégoriques qualifiée par Denis de « conception coloniale », bien que progressivement tempérée, restera prédominante de 1920 à 1940 comme l'indique en premier lieu l'avortement des jeux africains en 1925 et en 1927. Alors que la colonisation était idéologiquement sous-tendue par « une mission civilisatrice », les pouvoirs publics multiplient les barrières, différant et limitant par la même l'extension de la pratique aux indigènes. Ils envisagent alors la pratique sportive et scoutie moins comme un possible vecteur éducatif d'intériorisation de la culture occidentale (« le refus de la doctrine impériale » dont parle Denis) que comme germes potentiels de révolte et de remise en cause de l'ordre colonial. La mission civilisatrice semble bien ici être sur-déterminée dans l'ordre des priorités par la hantise d'une évolution politique et de mutations socio- raciales. Une fois transgressée par les musulmans la période du refus absolu⁵⁷, l'administration n'aura de cesse de « contrôler le mouvement » par un arsenal juridique de mesures et une surveillance continue par les services spéciaux. En 1928, un arrêté du gouverneur général d'Algérie proscrit afin d'éviter des incidents fâcheux qui troublent l'ordre public les rencontres entre sociétés sportives les unes composées exclusivement d'indigènes musulmans et les autres d'européens. L'objectif explicite est la limitation des violences inter-ethniques qui opposent « fréquemment » les joueurs et supporters des équipes respectives. Le gouverneur général d'Algérie n'écrit-il pas en 1935 au préfet de Constantine : « des incidents entre équipes respectivement composées d'Européens et d'indigènes qui se sont produits sont le résultat de l'ardeur de la compétition qui a fait surgir des antagonismes de race ». En 1936, une circulaire⁵⁸ fixe à « 3 joueurs le nombre minimum d'européens à incorporer dans chaque équipe indigène de football qui souhaite rencontrer des équipes européennes ». Ces deux mesures principales constituent un

⁵⁶ Contrairement à la situation que l'on retrouve en AOF à partir de 1944, les intérêts des autorités officielles et du colonat en Algérie semblent se superposer, le second constituant notamment une force de pression considérable sur le premier.

⁵⁷ Les colons ne contribuent-ils pas finalement autant voire plus à la diffusion du sport chez les indigènes en l'interdisant qu'en l'imposant ?

⁵⁸ La circulaire de 1936 tombe en désuétude en 1945 et est officiellement abrogée en 1947 suite à la proclamation du statut organique de l'Algérie.

frein évident pour le développement des sociétés sportives musulmanes quand on connaît les difficultés rencontrées par ces dernières pour attirer les éléments européens. Les gouverneurs généraux d'Algérie qui se sont succédés n'ont accordé des dérogations à ces mesures que de façon exceptionnelle pour les équipes musulmanes sachant pertinemment qu'en agissant ainsi, ils occasionneraient la disqualification de toutes les sociétés ne remplissant pas ces conditions. Fates⁵⁹ corrobore cette traduction législative des hostilités administratives : « initialement, pour être membre des sociétés de tir françaises, il fallait être citoyen français. Puis, le code de l'indigénat institué en 1881⁶⁰ établira à une liste d'infractions spéciales parmi lesquelles sont proscrits la création par les musulmans de sociétés autonomes et le droit de groupement. La création des associations musulmanes sera à peine facilitée par la loi de 1901 étendue à l'Algérie (aux Européens surtout) en 1904 qui reste pondérée pour les autochtones par le régime spécial de l'indigénat. Les forces de l'ordre (armée et police) sont mobilisées pour encadrer de nombreuses rencontres. Enfin, des rapports de police des renseignements généraux sont fréquemment établis. L'un d'entre eux publié par la direction de la sûreté générale indique en 1937 : « le sporting club djidjellien (SCD) est dirigé par un membre du Parti social français. Ses membres sont en butte aux provocations de toutes sortes de part des équipiers de la Jeunesse sportive djidjélienne (JSD) nationalistes convaincus pour la plupart. On m'a même confirmé que cette société versait ses recettes à la caisse de la Medersa El Hayat dont le dévouement à Ben Badis, président des oulémas réformistes est connu » ou encore dans un courrier adressé en 1938 au sous-préfet : « les matches de football à Djidjelli ne sont que des réunions bruyantes où les indigènes cherchent à se livrer à des violences sur les Européens du SCD et sur les indigènes qui y ont adhéré ces derniers étant considérés par la population indigène comme des renégats, des traîtres parce qu'ils n'appartiennent pas à la JSD, l'équipe sportive musulmane à tendances nationalistes. Les allures de cette société sportive qui reflète exactement la tournure d'esprit des indigènes de la ville de Djidjelli méritent bien de retenir toute notre attention. Les préoccupations sont avant tout et par dessus tout d'ordre politique ». Ainsi, un grand nombre de clubs sont-ils catalogués politiquement en fonction de leur proximité au PCA, au PPA-MTLD, à l'AOMA ou à la Fédération des élus indigènes. Un rapport consacré à l'union sportive musulmane de Temouchent note à cet égard en 1947 : « ses membres sont tous de tendance PPA et s'intéressent beaucoup plus à la politique qu'au sport et ont tenté de provoquer à diverses reprises des désordres et des incidents à l'occasion de manifestations sportives ». Une telle vigilance touche aussi bien les

⁵⁹ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*. Op cit.

⁶⁰ Amendé en 1914, officiellement abrogé en 1927 mais continuant de fonctionner officieusement jusqu'en 1944.

sociétés sportives autochtones que les troupes scouts musulmanes. Gauthé⁶¹ ne nous propose-t-il pas une contribution intitulée « *les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignement français* » ? Une autre traduction de la pression des autorités coloniales sur les sociétés musulmanes se manifeste dans les tracasseries administratives qu'elles leur infligent : distributions iniques de subventions, mises à disposition quasi nulle de locaux, interdictions de déplacements chez les voisins tunisiens et marocains par crainte du pan-arabisme⁶¹...

Denis⁶² récapitule l'importance de ce premier foyer de résistances dans le paragraphe qui suit : « la chronologie de la prise de conscience de la potentialité subversive des mouvements sportifs et scouts varient suivant l'état de développement de ces deux formes de pratique (le sport précède de quelques années le scoutisme), la compréhension de leur rôle respectif (mouvement de masse pour le sport, milieu de formation d'une élite pour les scouts) et les conditions propres à chaque partie de l'Empire français. Mais un phénomène constant, structurel ne semble pas souffrir d'exception : l'accès aux pratiques ludiques n'a jamais été offert ni même concédé initialement par les autorités coloniales locales ni par les notables du colonat. C'est dans une lutte contre cette attitude de rejet que s'est cristallisé l'enjeu ». Fates⁶³ corrobore cette thèse lorsqu'il indique : « l'appropriation des pratiques corporelles occidentales par les populations autochtones ne doit rien à un quelconque volontarisme politique des autorités coloniales mais est bien dû à une conquête active, à une appropriation de la part des musulmans dans une lutte vis à vis de l'hostilité des européens réticents à leur accorder ce bénéfice ». Le sport pour les indigènes sera une véritable conquête. Une volonté de création d'association mono-ethnique se fait sentir au moment de la fin de la « Grande guerre ». Ce type d'association n'est pas suscité par l'autorité coloniale comme instrument de conformité aux valeurs de la société globale ». Il en va de même chez Boularand⁶⁴ qui résume cette réticence des autorités coloniales par « une crainte de renversement des rapports de force dominants/dominés ». On retrouve cette tendance dans d'autres territoires coloniaux comme nous le rapporte cet auteur : « un rapport du comité central d'instruction physique et de préparation militaire d'Indochine stipule en 1931 que « la préparation au concours du brevet militaire n'est pas ouvert aux annamites par peur que s'ils ne sont pas incorporés ils puissent

⁶¹ Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignement français*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

⁶¹ Fates (2002). Op cit.

⁶² Denis (2004). Op cit.

⁶³ Fates (2002). Op cit.

⁶⁴ Boularand (2004). Op cit.

se constituer en cadres dans des formations révolutionnaires ». Les stratégies d'apartheid plus ou moins fines adaptées à chaque territoire sont caractéristiques de la pensée coloniale ».

Le second foyer de résistances à la diffusion des formes occidentales de pratiques physiques n'est plus exogène mais bel et bien endogène à la société musulmane. Fates⁶⁵ souligne ce facteur (même s'il tend, d'après nous, à le minimiser un peu hâtivement) lorsqu'il parle de la « résistance éphémère des vieux turbans traditionalistes » qui craignent l'éloignement de sa propre culture pour le jeune du fait du sport. Redoutant la francisation, la dépossession de leur culture originelle (en un mot l'assimilation), ils prôneront un rejet total de toutes les activités nouvelles du colonisateur et mettront en œuvre des tentatives de conservation des pratiques ludiques rituelles de la société indigène traditionnelle». Les fondamentalistes dénoncèrent entre autres le football l'accusant de reproduire le jeu des païens se distrayant avec les têtes des compagnons du prophète. « Mais ces tentatives de rejet, ces réticences et ces freins, à la fois d'ordre culturel et religieux, n'altéreront pas «l'amour foot» de la jeunesse. L'option sport est irréversible ». Selon Fates, « l'opposition/résistance à l'hégémonie du sport occidental fut brève ». L'auteur voit en cette transgression des interdits préconisés par les garants de la société traditionnelle une façon pour la jeunesse musulmane d'affirmer son indépendance non plus seulement vis à vis du colonisateur mais aussi de la gérontocratie ancestrale.

La société traditionnelle musulmane est loin de constituer selon nous la panacée des résistances endogènes à la diffusion de la pratique physique de forme occidentale. Elles émanent également des mouvances réformistes comme le souligne Denis⁶⁶ : « l'appropriation par les colonisés des formes occidentales d'engagement corporel n'allait pas de soi lorsque l'on considère les efforts déployés plus tôt par les élites indigènes soucieuses de préserver et d'affirmer leur culture nationale et les valeurs traditionnelles propres à leur société. Elles exaltaient alors des ressources philosophiques, littéraires, scientifiques qui ne devaient rien à l'Occident ». L'association des oulémas algériens (officiellement créée en 1931) poursuivra ce projet dès les années 1920. Considérés comme des puristes de la culture arabo-musulmane, des hommes de vertus, attachés à leurs racines (comme le matérialise leur costume), ils ne s'intéresseront à la pratique corporelle considérée comme « profane, pur produit occidental, inessentiel » que sous certaines conditions très précises et toujours à des fins instrumentales de conquête de la jeunesse. L'association a pour but de combattre les fléaux sociaux

⁶⁵ Fates (2002). Op cit.

⁶⁶ Denis (2004). Op cit.

(alcoolisme, jeux de hasard, paresse, ignorance) et de défendre consubstantiellement l'identité culturelle en une formule restée célèbre : « l'islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie ». Selon Fates⁶⁷, « la présence des ulémas dans le mouvement sportif n'a rien de comparable à celle de l'Eglise catholique qui très tôt en Métropole puis en Algérie va renforcer sa politique d'encadrement de la jeunesse par le sport intégré comme nouvelles formes de moyens propagandistes en créant des clubs. Le curé assumera les responsabilités de président de clubs, d'arbitres, de cadres, parfois d'entraîneurs. En Algérie, les clubs fondés par les religieux catholiques se regroupent dans la fédération gymnastique et sportive des patronages de France fondée à Paris en 1898. Les sœurs s'impliquent également concrètement dans les associations sportives. Le marabout et le religieux musulmans ne s'intéresseront pas au sport ». Les ulémas seront présents dans les comités d'administration des cercles et des medersas mais nous ne retrouvons aucune personnalité influente de l'AOMA dans les associations sportives y compris comme membre d'honneur. Une exception est faite pour le mouvement associatif scout le groupe Essabah créé en 36 à Constantine sous la présidence d'honneur du cheikh Ibn Badis ». Peu après la naissance du mouvement scout musulman, les résistances étaient pourtant bien présentes. Fates⁶⁸ nous rappelle « Il s'agit avec le scoutisme musulman d'une véritable appropriation d'un élément étranger. Elle ne se fera pas sans problème. De nombreuses hésitations marquèrent cette appropriation du scoutisme par les musulmans. Le scoutisme posait d'abord le problème central de la tenue vestimentaire et par voie de conséquence du paraître du corps. La tenue internationale scoute était constituée de deux attributs qui bouleversaient les musulmans et étaient rejetés par les croyants : le port du chapeau et la culotte courte (alors que la mode était au sarouel plissé) ». Se mettre en short ou en culotte courte en ville était blâmable pour un adulte ou un enfant, inconvenant pour un enfant. Quant au chapeau, il renvoyait au mécréant, au *m'tourni*, c'était aussi un péché. Cette tenue continuera longtemps à faire l'objet de critiques et de rejets. Les ulémas rigoristes gardien de la tradition islamique n'étaient pas pour cette innovation qui permettait aux scouts de pénétrer dans cette tenue à l'intérieur de la mosquée à l'occasion des manifestations religieuses. Les oulémas, pour ces raisons, ne peuvent être considérés comme les initiateurs du scoutisme. Mais, ils vont l'accepter à leur corps défendant pour d'autres motifs : le scoutisme a entre autres buts de former des hommes propres, il s'occupe d'éducation morale et civique ce que l'islam approuve et encourage, détourne du vice et incite à la vertu,

⁶⁷ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In Kadri. *Parcours d'intellectuels maghrébins*. Op cit.

⁶⁸ Ibid.

exhortant au bien ». Ainsi, rapidement, les résistances des docteurs de la loi à l'encontre du scoutisme apparaîtront moins marquées que celles opposées au mouvement sportif. Les finalités énoncées du scoutisme ainsi que ses méthodes et contenus d'éducation diffèrent de celles du sport moderne. Selon Fates⁶⁹, « le laisser-faire prôné par les ulémas quant au scoutisme ne tient pas à une volonté d'option de la modernité mais répond plutôt à une tentative frauduleuse de séduction des jeunes pour les embrigader et moraliser leur comportement ». Nous pensons quant à nous que la mouvance réformiste trouvera dans le scoutisme une forme à la fois attrayante pour la jeunesse et se rapprochant de leurs préoccupations de rénovation morale. A partir des années 1920, est amorcée une évolution de la jeunesse musulmane d'Algérie sur le plan comportemental, vestimentaire, corporel (l'émergence du corps sportif s'accompagne d'une nouvelle corporéité où l'on libère le corps qui s'exprime dans une semi-nudité, une recherche de plaisir, une passion du jeu qui a choqué les ulémas) mais aussi sur le plan social avec de nouveaux vices parmi lesquels la « désintégration » qui accompagne la francisation et l'assimilation. Ces problèmes de la jeunesse sont décrits de la façon suivante par Ibn Badis dans son journal *Ech Chihab* en 1938 qui synthétise les maux et les fléaux dont souffrait la jeunesse : « des jeunes ignorants qui étaient la proie des bars, des cafés, et de la rue. En dehors de leur travail, ils ne portaient intérêt à rien pas même à leur propre personne ni à plus forte raison à la chose publique ». Selon Salah Omar Chérif en 1931, « notre jeunesse s'est plongée dans cette civilisation moderne qu'elle croit licite alors qu'elle est périssable, nos jeunes en sont arrivés à un degré d'immoralité détestable ». Le rôle des ulémas réformistes était d'éclairer leurs coreligionnaires, de leur montrer les voies islamiques du salut. La teneur confessionnelle du mouvement scout musulman coïncide avec leur conviction profonde selon laquelle l'« islam serait la solution ». L'idéal du scoutisme confessionnel est l'amour de Dieu et de la Patrie, l'aide et l'obéissance ce que l'on retrouve dans les dix points de la loi et de la promesse des SMA : « sur mon honneur et avec l'aide de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu et la Patrie, à aider mon prochain en toutes circonstances, à observer la loi scoute ». Leurs réticences furent beaucoup moins prononcées envers les associations de scoutisme qui synthétisaient formation religieuse, morale, civique, physique et paramilitaire.

Nous venons d'attirer l'attention du lecteur successivement sur les résistances exogènes et endogènes à la diffusion des pratiques sportives et scoutées auprès de la jeunesse musulmane.

⁶⁹ Ibid.

D'un mouvement à l'autre, celles-ci émanent globalement des mêmes foyers, s'inscrivent dans des temporalités proches avec un léger décalage et revêtent des intensités différenciées. Les oppositions émanant de la communauté musulmane seront principalement développées par les musulmans traditionalistes et les ulémas réformistes. Ces deux sphères adopteront une posture du refus (plus ou moins catégorique et négociable). Il convient de noter qu'à aucun moment (excepté quelques tentatives de re-valorisation des jeux physiques traditionnels), ces fractions n'ont tenté d'élaborer une contre-culture sportive pouvant entraîner l'adhésion de leurs coreligionnaires et permettant de compenser la désaffection vis à vis des pratiques ludiques ancestrales et communautaires.

Héas et al⁷⁰ étudient la réaction des individus face à la stigmatisation. S'inscrivant dans le paradigme interactionniste symbolique, les auteurs montrent que, face à une situation de « confusion identitaire », les acteurs ont le choix entre dissimuler ou à l'inverse dévoiler leur « stigmate »⁷¹. Dans leurs travaux, la dissimulation du stigmate passe par une inscription dans les formes de pratiques occidentales ou une non implication corporelle là où le dévoilement consiste à s'investir dans des activités martiales d'essence orientales (ie. il est question de l'intégration des vietnamiens). De telles alternatives ne se retrouvent pas dans nos travaux. En effet, « l'ethno-motricité » spécifiquement algérienne » est victime d'une précoce désaffection des jeunes générations jusqu'à extinction quasi totale. Pourtant, le contexte politique global les encourage à témoigner de leur particularité culturelle et religieuse. Ainsi, en Algérie coloniale, la situation examinée semble-t-elle totalement inédite : les colonisés, soucieux d'affirmer leur identité arabo-musulmane (donc de dévoiler leur stigmate), ne pourront la revendiquer qu'en répondant à l'offre somatique du colonisateur. Cette appropriation paradoxale⁷² ne s'imposa pas d'emblée. Nous pouvons à ce titre identifier plusieurs étapes caractéristiques de ce processus. Celles-ci s'inscrivent dans des temporalités propres aux différents mouvements (scouts et sportifs) mais présentent certaines tendances analogues étant notamment sensibles aux mêmes mutations du climat politique, social et économique symptomatique de l'évolution du système colonial.

⁷⁰ Héas, Bodin, Robène, Chavet, Aït Abdelmalek (2005). *Vietnamiens et sports en France : essai d'analyse du stigmate évité versus dévoilé par la pratique sportive ou martiale*. Revue migrations et sociétés (Février).

⁷¹ Dans le présent article, le stigmate concerné est « l'ethnicité asiatique » des vietnamiens en situation d'immigration. Dans la configuration coloniale étudiée, le stigmate dont il est question est l'appartenance arabo-musulmane associée au statut de « colonisé dominé ».

⁷² « Révéler son stigmate en s'appuyant sur la forme culturelle du dominant » : cette opération contribue, alors même qu'elle était censée résorber la confusion identitaire, à en exacerber les tensions.

b) Les étapes de la diffusion: temporalités propres, tendances générales analogues et conjoncture-pivot.

L'appropriation de la forme sportive occidentale par les musulmans est antérieure à la captation par ces derniers de l'engagement scout. Nous étudierons tout d'abord les prodromes de la diffusion sportive auprès des indigènes avant de mettre en évidence le tournant décisif des premières années de la décennie 1930 tant sur la genèse du scoutisme musulman que sur l'évolution des sociétés sportives indigènes. Enfin, nous examinerons la politisation progressive des deux mouvements.

Fates⁷³ explicite les premières étapes de la création des clubs musulmans. Nous avons préalablement analysé le « temps 0 » de la diffusion qualifiée de « période d'enfancement ». Celle-ci est caractérisée par l'institutionnalisation dans les trois départements par des élus et des notables cherchant à développer le melting-pot, l'amitié et la camaraderie entre les communautés de clubs mixtes franco-arabes au sein desquels évoluent quelques musulmans isolés recrutés selon leurs performances dans les sociétés européennes. Les contacts restent alors interpersonnels et non intercommunautaires. Sont alors exclusivement concernés les indigènes présentant des qualités athlétiques et techniques.

Le « temps 1 » de la captation sportive musulmane surviendra à partir de 1920 avec la création des premiers clubs mono-ethniques indigènes. En 1921, le *Mouloudia club algérois* est la première société entièrement composée de dirigeants et de pratiquants autochtones. La conquête de la forme sportive par les musulmans est entamée. Ces premières manifestations d'intérêt pour le sport s'inscrivent dans la période du loyalisme. Les clubs constitués s'inscrivent dans une perspective assimilationniste, d'entente, d'union. Fates⁷⁴ étudie à ce sujet l'appellation révélatrice de ces premiers groupements : certains se désignent par des noms explicitement français (exemple : le club sportif Constantinois). D'autres ont recours à l'association franco-musulmane. Cette dénomination combine marquage identitaire et mention de la partie française de l'association répondant aux attentes de l'administration coloniale soucieuse d'éviter la multiplication des clubs mono-ethniques. Ces clubs plaident la synthèse culturelle franco-musulmane ; ce sont des ententes ou des unions à l'image de l'entente franco-musulmane Burdénne, de l'union sportive franco-musulmane Blidéenne.

⁷³ Fates (2002). Op cit.

⁷⁴ Fates (1996). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. Revue Quasimodo n°1. *Sport et nationalisme*. Montpellier.

Ferhat Abbas, connu au début de sa carrière pour ses positions assimilationnistes, est en 1937-1938 président d'une société s'inscrivant dans cette catégorie, l'union sportive franco-musulmane sétifienne. Dans les premiers clubs musulmans formés, la pratique sportive est neutre. Les motivations, conformément aux statuts juridiques, sont exclusivement d'ordre sportif : les buts sont hygiéniques, de loisir, de convivialité et de sociabilité. La spécification sociale du recrutement indigène est alors particulièrement marquée : Fates⁷⁵ identifiant les facteurs de la naissance des clubs sportifs musulmans déclare à ce sujet : « les premiers clubs naissent de décisions individuelles ou de groupes d'évolués constituant l'élite algérienne ayant été mis en contact avec les activités durant leur passage dans l'armée française ». Originellement donc, la base de recrutement des clubs musulmans affecte les fractions aisées de l'élite francisée. Ceux-ci appartiennent au courant légaliste et conciliateur représentatif du sentiment des intellectuels algériens de la bourgeoisie libéral en voie de constitution dans la poursuite du courant *Jeunes Algériens*. Cette mouvance, incarnée par Abbas et le Dr Bendjelloul, est fortement exposée aux influences européennes. Fates⁷⁶ poursuit : « ce sont tout d'abord les membres de la fédération des élus qui vont être les premiers présents dans les clubs mixtes ou musulmans surtout dans le département de Constantine avec le Dr Bendjelloul⁷⁷. Ces notables joueront le rôle de médiateurs avec les autorités coloniales ».

Les années consécutives à la célébration du centenaire de la conquête française en Algérie eurent un impact décisif sur l'évolution du mouvement sportif indigène au même titre qu'elle contribua à la genèse du scoutisme musulman. Plusieurs auteurs⁷⁸ s'accordent pour ériger ces cérémonies en élément déclencheur d'une prise de conscience par les autochtones des échecs des politiques d'assimilation, en catalyseurs de l'affirmation de l'idée nationale algérienne et de la nécessité d'une auto-prise en charge. Les musulmans sont les oubliés des manifestations qui se déroulent dans un grand faste comme en atteste leur absence au sein du camp scout EDF. Néanmoins, les indigènes, exclus, observent et se fascinent en même temps que leur amour propre est vexé. Selon Palluau⁷⁹, « le spectacle des manifestations publiques du camp EDF provoque une réaction auprès des milieux musulmans urbains. Bouras après avoir assisté aux défilés des éclaireurs en 1930 se rend en Europe pour étudier le scoutisme. A son initiative, la première troupe SMA sera fondée en 1935. Leur projet éducatif associe islam

⁷⁵ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. Op cit.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Celui-ci qui revendiquait la citoyenneté française sans renoncer au statut personnel fut pendant longtemps le symbole du réformisme politique.

⁷⁸ Léon (1991). Op cit.

⁷⁹ Palluau (2000). Op cit.

et construction de l'identité nationale algérienne. Ce projet entre en concurrence avec l'ouverture des EDF vers les élites indigènes assimilées ». Denis⁸⁰ corrobore cette hypothèse : « la démonstration de force des éclaireurs à l'occasion de la célébration du centenaire a joué un rôle exemplaire de par son retentissement sur la population jeune arabe. Il peut être lu comme le moment fondateur du désir d'implication de la jeunesse indigène qui se concrétisera par la fondation des SMA en 1935. Entre 1930 et 1935, s'ouvre une concurrence entre ceux qui ont fait le choix d'inscrire l'engouement frustré de la jeunesse colonisée dans un mouvement national autonome et ceux (les Européens) qui adoptent une stratégie conforme à la doctrine impériale d'un scoutisme français ouvert aux indigènes⁸¹. Pour que les mouvements métropolitains s'émeuvent et passent à l'action, il fallut donc attendre que, se saisissant d'une forme scoutie à laquelle ils n'avaient pas été conviés, des jeunes colonisés en profitent pour chanter en arabe des hymnes à la libération, pour déployer des drapeaux aux couleurs de l'Islam ou coudre sur l'uniforme les emblèmes de la nation rêvée ». Deux autres auteurs algériens soulignent le caractère crucial de ces célébrations. Kaddache⁸² tout d'abord rappelle que « les fêtes du centenaire de l'occupation d'Alger en 1930 célèbrent dans un grand faste la victoire de 1830, le triomphe de la colonisation, la victoire de la croix sur le croissant. Tous les milieux européens viennent glorifier l'œuvre française mais on a ignoré les musulmans et point entendu leurs revendications. Ces derniers en tirèrent une leçon : ne compter que sur soi-même, s'instruire et s'appuyer sur l'Islam et les valeurs traditionnelles. C'est dans ce contexte que se créèrent de nombreux *nadis* (cercles politico-littéraires), plusieurs journaux et que fut fondée l'association des oulémas. Ce renouveau culturel et politique favorisa le développement du scoutisme. Diverses initiatives permirent de lancer des groupes scouts. A Alger, un des premiers groupes fut fondé par Mohamed Bouras, un sportif enthousiasmé par les méthodes éducatives scouts. A Constantine, c'est le cheikh Ben Badis qui encouragea la création du groupe *Erradja*. Quelques rares Algériens ayant pratiqué le scoutisme dans les associations françaises rêvaient de voir des groupes de jeunes scouts algériens dirigés par des Algériens ». Bouamrane et Djidjelli⁸³ confirment cette tendance notant « que la célébration du centenaire de l'occupation d'Alger qui s'est déroulée avec faste n'eut aucun égard pour la dignité des autochtones. En réaction, en 1935, en partenariat avec et

⁸⁰ Denis (2004). *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁸¹ L'association métropolitaine des EDF opère à ce titre un changement de statut significatif en 1933 : l'article initial « l'éclaireur est empli de l'amour de son pays natal » est remplacé par « l'amour de la France ». L'explication était qu'il ne fallait pas justifier d'un nationalisme quelconque chez les colonisés intégrés dans les groupements.

⁸² Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* » : *les scouts musulmans algériens. 1930-1962*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁸³ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger : Dar el Oumma.

sur les conseils de l'association des oulémas née en 1931 avec à sa tête le cheik Ben Badis, Bouras fonde le groupe *El Falal*. Le scoutisme musulman est né en s'inspirant du mouvement national ».

Les fêtes du centenaire eurent également des incidences sur la dynamique du mouvement sportif associatif musulman. Fates⁸⁴ constate à ce propos : « c'est donc quelques années après les fêtes du centenaire véritable rappel de la défaite des Algériens et vécues par eux comme une profonde humiliation que bon nombre de sociétés sportives musulmanes seront créées. A partir de là, avec les nationalistes radicaux, quelques groupements sportifs de quartier avec leur troupe musicale et leur groupe scout se développent ainsi que les plus grands clubs ».

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte macroscopique propice à l'émergence de mouvements autochtones autonomes. Carlier⁸⁵ pointe tout d'abord « le climat de dynamisme associatif généralisé » qui caractérise la décennie directement consécutive au premier conflit mondial : « en terme de jeunesse, d'association et de politique, les années 1920's semblent les plus inventives. Par exemple, les associations de jeunesse de la « société politique » remontent comme pour ceux de la « société civile » à l'entre-deux guerres aux années 20 même si elles s'affirment vraiment à la fin des années 30's ». La création de sociétés est facilitée par la loi de liberté d'association de 1901 appliquée à partir de 1904 en Algérie mais est pondérée par le code de l'Indigénat (celui-ci n'est plus officiel depuis 1927 et sa mise en application par les autorités devient moins systématique) et indirectement par le décret Régnier de 1935. Celui-ci indique en effet que « quiconque aura en quelque lieu et par quelque moyen que ce soit provoqué des indigènes algériens, ou des indigènes des colonies ou des indigènes des protectorats français ou des étrangers résidant en Algérie à des désordres ou des manifestations contre la souveraineté française ou à la résistance active ou passive contre l'application des lois, décrets, règlements ou ordres de l'autorité publique sera punie d'une peine de 3 mois à 2 ans de prison et de 500 à 5000 F d'amende ». Ces créations associatives s'inscrivent dans un contexte général de renouveau, la *Nadhâ*, qui coïncide selon Kaddache⁸⁶ à « une intense activité littéraire, artistique, religieuse voire politique qui marque la renaissance culturelle et politique algérienne ».

Ces différents éléments convergents plaident en faveur de l'érection des années 1930 au rang de « conjoncture-pivot ». Des mouvements jusque là relativement indépendants et

⁸⁴ Fates (2002). Op cit.

⁸⁵ Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁸⁶ Kaddache (2004). Op cit.

évoluant selon des temporalités distinctes enregistrent dans un laps de temps restreint commun un ensemble de re-configurations analogues. S'en suivra une autonomisation institutionnelle croissante des différents mouvements musulmans ainsi qu'une politisation quasi systématique.

Fates⁸⁷ étudie la multiplication des clubs musulmans associée à leur politisation croissante. Ainsi, le club deviendrait-il progressivement le lieu d'éveil politique et de lutte contre le pouvoir colonial. Ces deux tendances générales quantitatives (augmentation numériques) et qualitatives (accentuation de la teneur politique) sont étroitement liées et atteindront sous le front populaire des proportions jusque là jamais atteintes : « avec le front populaire, dans un contexte de grande mobilisation sociale et d'effervescence politique, de grands clubs mono-communautaires musulmans sont fondés. Ce sont la jeunesse sportive musulmane phillippevilloise en 36, l'union sportive musulmane de Blida, le vélo-sport musulmane d'Alger... On observe que presque tous les clubs se réfèrent à l'identité musulmane. Ces grands clubs musulmans qui voient alors le jour sont des lieux de renforcement de l'identité du « nous contre eux » et donc du communautarisme. C'est pour se mesurer au colonisateur sur le seul terrain permis au plan juridique et dans les faits que les musulmans vont s'approprier définitivement le sport et non l'emprunter. Avec l'idée d'appropriation du sport, il s'agit de se placer du côté de celui qui accède à l'activité et l'utilise, c'est à dire le colonisé. Les valeurs invariantes développées en leur sein sont surtout la fraternité et la solidarité ethniques arabo-musulmanes. Ce changement politique correspond à la période du commencement de l'usage du sport dans l'action politique. L'association politique coiffe l'association sportive ; les clubs vont progressivement perdre leur neutralité sportive et se transformer en relais des partis politiques parallèlement à la consolidation du nationalisme explicite. Les partis nationalistes investissent alors ces organisations mobilisatrices et éducatives (c'est le temps de la liaison sport et politique). Le modèle du club sportif à dominante football va conquérir les Algériens et dépasser l'objectif ludique et hygiénique pour devenir un cadre d'éducation pédagogique de subversion et de lutte contre le colonialisme ». Selon Fates, la première étape (celle du loyalisme) a constitué, pour les musulmans, une propédeutique, un préalable incontournable à la seconde phase, qui verra progressivement le mouvement sportif se charger d'une tonalité politique de plus en plus visible. Cette phase préliminaire aurait été réalisée de façon consciente et délibérée de la part

⁸⁷ Fates (2002). Op cit.

des dirigeants musulmans. Sans fondamentalement remettre en cause cette interprétation⁸⁸, nous souhaitons toutefois remarquer que cette étape préalable, à un niveau plus infra-conscient, a provoqué une incorporation des normes, des valeurs et des schèmes culturels inscrits dans le mode d'organisation en club d'origine occidentale. Ceux-ci se sont imprimés durablement dans l'économie psychique des premiers dirigeants, entraîneurs et joueurs qui à leur tour serviront d'agents transmetteurs de cette axiologie exogène. Ces processus de reproduction ou tout du moins de relais précipiteront le délitement du lien social ancestral communautaire et familial au profit de l'apparition de nouvelles formes de sociabilité basées sur le sentiment d'appartenance de quartiers et le renforcement des liens ethniques. Ils affaibliront de plus l'habituel fonctionnement patriarcal et gérontocratique de la société musulmane accélérant « la révolution juvénile » en puissance. Fates poursuit son argumentaire en démontrant que le stade va progressivement devenir le microcosme d'affrontements ethniques : « depuis la création de la première association sportive musulmane (le MCA) aux couleurs nationaliste, la plupart des rencontres sportives et des compétitions entre sociétés européennes et sociétés indigènes sont émaillées d'incidents ». Afin d'étayer sa thèse, il rapporte de nombreux commentaires des services de renseignements généraux du type : « pendant la partie, les éléments indigènes très nombreux parmi les spectateurs manifestent des sentiments peu favorables pour les Français. L'émulation sportive fait place chez les Arabes à une lutte de race ». Selon Fates, ces manifestations d'hostilité sont en réalité plutôt une expression politique, le rejet de l'oppression coloniale et la manifestation nationaliste. « De nombreux clubs en Algérie ont la même histoire, celle du combat nationaliste, de la lutte pour la dignité. La majorité de ces clubs ont sur leur tenue le croissant, l'étoile et leurs couleurs sont le vert, le blanc et le rouge. Tous sont presque avec une prétention nationale et ne deviendront régionalistes qu'après l'indépendance. Cette politisation du sport est passée par les cercles des clubs et les cafés maures. Ces derniers représentent en Algérie, dans la vie sociale musulmane, un élément tout fait essentiel car il est le lieu de réunion par excellence, lieu où l'on discutait de façon passionnée des matchs inter-ethniques avant et après leur déroulement.».

Il nous incombe désormais d'affiner cette vision quelque peu univoque de la diffusion du mouvement sportif auprès de la jeunesse musulmane. Plusieurs voies s'offrent alors à nous

⁸⁸ Qui contient tout de même selon nous quelques biais interprétatifs bien connus en histoire comme celui d'« évolutionnisme » ou encore d'« illusion rétrospective de rationalité ».

pour tenter de nuancer cette interprétation et de montrer que les processus d'appropriation sont beaucoup moins homogènes qu'il n'y paraît à première vue.

Une première orientation susceptible de pondérer de telles explications conflictuelles consisterait à relever des cas d'entente et de fraternité sportives entre joueurs et clubs issus de communautés différentes. Fates l'a amorcée, mais l'entreprise mériterait d'être systématisée.

La seconde piste, largement développée par Fates⁸⁹, reviendrait à repérer les niveaux différentiels d'investissement dans le sport des multiples mouvances présentes sur la scène politique de 1920 à 1940. L'auteur examine donc « cette liaison entre les associations sportives et les différents courants ou partis politiques qui se différencient de part leur positionnement « philosophico-théorique » et leur implication concrète dans le procès sportif ». Il constate tout d'abord que « pour l'ensemble des partis, la question du sport a été mineure au niveau discursif, cet objet n'apparaissant pas dans les textes doctrinaux respectifs des différents courants et partis politiques ». La question du sport est ainsi éludée, dans les programmes des nationalistes radicaux⁹⁰, des réformistes⁹¹, des élus musulmans d'Algérie⁹². Seul le Parti communiste algérien, fondé en 1936, prendra position doctrinalement sur la question du sport et l'insèrera dans son projet de société sous l'influence de l'union soviétique, la patrie du socialisme réel où le sport a une place réelle dans la construction de la société socialiste. Une telle absence du sport dans les textes fondamentaux des différentes tendances est selon Fates d'autant plus surprenante que les leaders politiques marquants du nationalisme algérien ont eu une pratique sportive dans la jeunesse. Il s'intéresse ensuite à leur engagement effectif : « nous nous pencherons plutôt sur leur degré d'implication concrète dans le champ sportif qui relève plutôt d'une réalité pratique. Malgré l'absence de positionnement doctrinal des partis nationalistes, nous avons noté que la plupart des clubs sportifs algériens deviennent rapidement des fiefs politiques ; des liens s'établissent rapidement entre les clubs d'une part et les différents mouvements de l'autre ». Ce sont tout d'abord les membres de la fédération des élus qui vont être les premiers présents dans les clubs mixtes ou musulmans. Puis, à partir de 1936, conformément à sa stratégie de maillage,

⁸⁹ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In Kadri *Parcours d'intellectuels maghrébins*.

⁹⁰ Celui-ci est incarné successivement, au fil des dissolutions et des recompositions, par l'ENA, le PPA puis le PPA-MTLD. Sa figure de proue est Messali Hadj qui en sera le leader jusqu'en 1954.

⁹¹ Ce courant est symbolisé par un homme-le cheikh Ben Badis- et une structure -l'Association des ulémas musulmans algériens-.

⁹² Structurée autour de la fédération des élus musulmans d'Algérie créée en 1927, cette tendance représente le courant légaliste, conciliateur, assimilationniste, moderniste francophone qui glisse progressivement vers un nationalisme modéré.

de points d'appui et de relais dans la société civile⁹³, le PPA commence à investir et contrôler les clubs sportifs. Il mène alors une véritable politique d'infiltration des institutions sportives comme moyen de légalité et de camouflage face aux conditions répressives de l'autorité administrative et crée des associations propres. Le PCA, quant à lui, mènera une action multiforme en faveur du sport : il fera campagne en faveur de l'ouverture d'un CREPS (Centre régional d'éducation physique et sportive) ; en liaison avec la CGT et la FSGT, le PCA contrôlera quelques clubs mixtes affiliés à la FSGT, principalement des clubs corporatifs. La FSGT accueillera les clubs musulmans dans l'impossibilité de participer aux compétitions officielles en raison d'obstacles insurmontables ». Après une énumération détaillée de l'implication des militants politiques dans les différentes structures associatives musulmanes, Fates conclut : « nous ne citerons que ces figures emblématiques mais de très nombreux militants de base, militants de l'ombre non médiatisés ni connus des services de police sont dans la même trajectoire : ils sont athlètes, responsables sportifs, scouts et militants nationalistes à la fois, donc acteurs engagés, militants révolutionnaires et héros martyrs de la révolution pour certains. Cette liaison association sportive-pratique sportive et association politique-pratique politique est réellement confirmée, les grands partis politiques sont représentés. Ainsi, les différents courants du nationalisme n'avaient pas intégré doctrinalement très tôt la dimension sportive dans leur action. Cependant, ils en ont saisi très rapidement l'importance. La plupart des clubs sportifs algériens deviennent alors des fiefs politiques. Les intellectuels assurent à partir des années 1930 le développement d'un maillage de la société à travers la création d'associations culturelles et sportives ».

La troisième voie envisageable dans la perspective de proposer un contre-point à cette interprétation politique unilatérale est le recours aux études monographiques. Celles-ci présentent l'avantage d'exposer de façon exhaustive la trajectoire d'une association. Fates⁹⁴ se livre à cet exercice à propos du doyen des clubs musulmans, le MCA, club de la Casbah d'Alger, le quartier arabe par excellence, en lequel les musulmans se reconnaissent souvent mieux qu'en une ville d'Alger dont le territoire leur est largement étranger. Les informations que l'auteur apporte tantôt confirmeront tantôt tempéreront fortement les grandes tendances générales préalablement décrites : « le Mouloudia est né d'une réaction de fierté offensée : place du gouvernement, des enfants musulmans jouent au football avec une pelote de papier et des chiffons. Un groupe de soldats coloniaux vient à passer et fait la réflexion suivante :

⁹³ Le PPA contrôle toute une série d'organisations parallèles : les syndicats de commerçants et d'artisans, l'association des femmes musulmanes algériennes, l'association des étudiants musulmans nord-africains...

⁹⁴ Fates (1999). *Le Mouloudia Club algérois 1921-1956*. Revue Autrement n°55.

« voici le parc des princes des Arabes ». Aouf Abderrhamane l'entend et décide de créer une association sportive animée par des musulmans pour des musulmans. Il est le fils d'une famille aisée de la Casbah, ancien élève de l'école franco-musulmane Sarrouy. En 1921, le 7 août, Aouf réunit dans un café maure un groupe d'ancien élève de cette école : le MCA est né. Le 7 août est la veille du mouloud, veille de l'anniversaire de la naissance du prophète. Plus qu'une fête religieuse, le mouloud, face à la présence française est la fête de l'islam, la fête de l'unité des musulmans, la fête de l'identité culturelle, de la résistance identitaire. Les couleurs du MCA sont le vert, couleur de l'islam et le rouge, une des couleurs préférées du prophète. Fin août 1921, les statuts du MCA sont déposés à la préfecture qui enregistre à Alger la naissance du premier club sportif musulman, mono-ethnique légalement constitué⁹⁵. Dans le conseil d'administration, on compte deux négociants, un propriétaire un artisan, cinq employés de commerce, trois étudiants. Les scores au début sont peu glorieux, rares étant en effet alors les musulmans ayant préalablement joué dans quelques clubs européens. Les difficultés matérielles sont nombreuses tout comme la réticence des commerçants à concéder des aides. Le club va trouver du travail aux adhérents les plus démunis. Il crée vite des sections de natation, de basket, de tennis. Dès 1928, des riches bourgeois musulmans d'Alger s'intéressent au Mouloudia dont la notoriété peut servir leurs ambitions politiques. Bensiam devient président et est issu de l'une des familles les plus influentes d'Alger. Conseiller municipal, il est l'un des premiers musulmans à pratiquer le tennis et l'athlétisme dans les clubs européens. Le MCA n'a guère le choix : il lui faut des mécènes puisque 99% des subventions sont attribuées aux clubs européens. En 1934, Bensiam cède la présidence à un autre riche notable Tiar, chevalier de la légion d'honneur et conseiller municipal. Ces notables facilitent de surcroît les rapports avec les autorités coloniales. Ceux-ci sont excellents. En 1934, le maire, le préfet et l'amiral commandant la marine française en Algérie acceptent d'être présidents d'honneur du cercle sportif du Mouloudia. En 35, le gouverneur général Cardes fait accorder une subvention au MCA et en devient président d'honneur⁹⁶. Une enquête de la sous-direction des affaires indigènes assure que le club s'est toujours abstenu de toute manifestation politique. En 35 et en 37, la préfecture d'Alger certifie que le loyalisme des dirigeants du MCA n'a jamais été pris en défaut. Dans ces conditions, l'affirmation d'un ancien secrétaire général du MCA trente ans plus tard selon laquelle le club aurait été une école pour la révolution déguisée en club sportif apparaît quelque peu péremptoire. Un autre

⁹⁵ Article 1 : « est constituée une société entre jeunes gens musulmans ».

⁹⁶ D'ordinaire, les gouverneurs généraux refusent ces responsabilités quelque soient les associations demandeuses.

indice étayant cette orientation loyaliste est le rejet en 43 de la candidature au conseil d'administration de deux candidats connus pour leur nationalisme et leur militantisme actifs au sein du PPA qui « risquait de porter préjudice à la bonne marche du club ». Le Mouloudia, aussi bien vu qu'il soit par les autorités, doit se plier aux circulaires du gouvernement général d'Algérie de 1928 puis de 1936 contraignant les clubs sportifs musulmans de football à aligner trois puis cinq européens au minimum pour limiter les violences ethniques qui opposent fréquemment les joueurs et supporters des équipes respectives. Le prestige du mouloudia attire les européens. En 54, le MCA, lors de l'ultimatum du FLN, comme tous les clubs sportifs musulmans, est contraint d'interrompre ses activités. Ses joueurs sont recrutés par des clubs européens, d'autres gagnent le maquis, d'autres rejoindront l'équipe du FLN à Tunis ».

Il existe des procédés supplémentaires susceptibles de mettre en lumière le caractère éminemment hétéroclite de la relation mouvement sportif musulman-instrumentation politique. Nous pourrions par exemple prêter attention aux éléments indigènes présents dans les structures européennes ou bien encore s'attarder aux militants à triple casquette : sympathisant nationaliste, dirigeant sportif et cadre scout. D'ailleurs, la portée politique conférée par les musulmans au mouvement inspiré des préceptes de Baden-Powell est-elle aussi marquée que dans le sport ? La greffe nationaliste dans le scoutisme est-elle contemporaine de la politisation du sport ? Revêt-elle les mêmes modalités ?

Quel chemin va suivre le scoutisme musulman consécutivement à la création des premières troupes en 1935 ? Il semblerait à première vue que le mouvement scout musulman ait suivi une trajectoire nationaliste proche de celle du sport. Ainsi Ageron⁹⁷ souligne-t-il « le patriotisme des scouts musulmans ». Celui-ci s'exprime très précocement: « à partir des années 1935-36 apparut un mouvement dont on ne saurait minimiser le rôle, celui des SMA. Il naquit du refus des chefs scouts européens d'accueillir dans leurs rangs des éléments arabes. Quand les pères blancs créèrent à partir de 1937 des unités scouts de France réservées aux musulmans, il était déjà presque trop tard. Une fédération des scouts musulmans d'inspiration ouléma fut acceptée par l'administration française en mars 1939. Le scoutisme algérien parce qu'il était à caractère confessionnel réformiste vibrat d'un nationalisme enflammé. Tous les

⁹⁷ Ageron (2002). « *L'Algérie est ma patrie* ». In. Les collections de l'histoire^o15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Ageron est l'un des plus éminents historiens spécialistes de l'Algérie coloniale. L'intérêt qu'il porte au scoutisme musulman, alors que celui-ci ne constitue en aucun cas son champ d'expertise, est un argument supplémentaire pour étayer la thèse du « scoutisme comme école de nationalisme ». Nous reprenons ici en la déformant la formule de Denis (« le scoutisme, une école d'impérialisme ») pour pointer le paradoxe latent de cette appropriation qui sera développé ultérieurement dans ce même chapitre.

chants scouts du répertoire arabe étaient des hymnes patriotiques composés par des auteurs proches des oulémas. Le président de la FSMA Mohamed Bouras pensant obtenir des armes des allemandes livra des documents secrets et fut fusillé en 41. Les scouts le célébrèrent comme un martyr de la cause nationale. Le mouvement scout algérien manifestait publiquement ses options nationalistes et participa aux troubles de Sétif et de Guelma. L'interdiction du mouvement fut prononcée puis rapportée en 46. Dès lors le scoutisme algérien fut totalement pris en main par des militants du PPA, expression du nationalisme révolutionnaire ». Ce premier témoignage, malgré les quelques imprécisions qu'il comporte, permet d'avoir une première vue globale de l'orientation donnée par les leaders au mouvement. Cette vision générale mérite d'être complétée et affinée.

Revenons tout d'abord avec Bouamrane et Djidjelli⁹⁸ à la genèse du scoutisme musulman : « suite aux célébrations du centenaire, les indigènes tirèrent une leçon : ne compter que sur soi-même, s'instruire et s'appuyer sur l'Islam et les valeurs traditionnelles. C'est dans ce contexte que se créèrent de nombreux nadis (cercles politico-littéraires), plusieurs journaux et que fut fondée l'association des oulémas. Ce renouveau culturel et politique favorisa le développement du scoutisme. Le scoutisme musulman est né en même temps que les mouvements de renaissance algérienne. La jeune association éducative qu'est le scoutisme musulman algérien est née dans le giron de l'Association des oulémas sur laquelle elle s'est appuyée recevant d'elle une aide matérielle et morale précieuse ainsi qu'une solide formation religieuse au point qu'une ouverture d'une medersa des oulémas était inéluctablement suivie par la création d'un groupe scout. L'appellation SMA est calquée sur celle de l'AOMA. Les deux derniers termes (musulmans algériens) sont distinctifs pour les associations nationalistes ». Les premiers groupes créés n'ayant pas relations entre eux, la nécessité de l'union se fit sentir : en juillet 1939, des représentants de plusieurs groupes se réunissent : ce fut le premier congrès scout musulman algérien. Mohamed Bouras en fut l'initiateur. Il comprit la nécessité de fédérer toutes les associations scout, la Fédération des SMA fut fondée, on uniformisa les règlements, les tenues, la loi, on adopta un chant national scout, et un drapeau semblable au drapeau algérien actuel. Le Cheikh Ben Badis vint clôturer le camp. Ce rassemblement fut décisif pour pérenniser le scoutisme musulman⁹⁹. En effet, celui-ci eut, dès son origine et jusqu'à 1945, à se positionner par rapport au scoutisme français. A l'époque, à Alger, fonctionnent différentes sections du scoutisme français, EDF

⁹⁸ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Op cit.*

⁹⁹ L'administration ne s'y trompa pas puisqu'elle mit en place, dès 1939, un maillage serré de surveillance. Elle redoutait par dessus tout les regroupements de jeunes « issus des quatre coins du pays » pouvant occasionner potentiellement des rébellions synchronisées sur tout le territoire.

(laïque), EUF (protestant), SDF (catholique), EIF (israélite). Jusqu'ici, des troupes des jeunes musulmans étaient sporadiquement intégrées dans des branches spéciales au sein de ces associations mais les dirigeants demeuraient essentiellement des chefs français. Ces différentes filières perçoivent la naissance des premières troupes SMA vers lesquelles se précipitent leurs rares éléments indigènes comme des rivaux potentiels. Ils tenteront de « phagocytter » le mouvement naissant en les intégrant dans des sections spéciales pour indigènes. Cette solution aurait faciliter les relations avec les autorités coloniales d'autant plus que celles-ci virent avec méfiance la création des premiers groupes (arrestation de chefs, fermeture de locaux, refus d'autorisation pour les fêtes, subventions quasi nulles...). Aussi avantageux pouvait-il paraître en termes de commodités administratives, les premiers chefs scouts musulmans rejeteront ce compromis et revendiqueront l'autonomie de leur mouvement ainsi qu'une reconnaissance de celle-ci par le grand collègue du scoutisme français. Ils avancent l'argumentaire selon lequel de nombreux paramètres les opposent et rendent impropre leur incorporation aux branches existantes : l'orientation islamique, la langue, la culture, le sentiment national. Par ce refus, on assiste à un rejet explicite des perspectives assimilationnistes : « par le scoutisme, les jeunes musulmans sont désormais initiés à leur histoire et à leur civilisation. Il n'est plus question de l'histoire des autres. Les héros et les modèles sont ceux de l'Islam et de l'Algérie »¹⁰⁰. Ainsi, le scoutisme musulman est-il ouvertement patriotique. « Outre les objectifs communs à tous les mouvements scouts (EP, morale, formation du caractère, sens de la responsabilité) qui ne posaient aucun problème, il y avait la fidélité à la patrie qui avait dans l'Algérie coloniale un caractère politique car la promesse scout impliquait l'observation des principes de l'Islam et la fidélité à la patrie donc au nationalisme et aux couleurs algériennes, le drapeau de l'étoile nord-africaine puis du parti du peuple algérien. On confectionnait des fanions aux couleurs vert et rouge, ressemblant au futur drapeau national, on chantait des chants louant l'Islam et appelant au Djihad. Le nombre de jeunes acquis au nationalisme par ces chants n'est pas quantifiable mais vraisemblablement important »¹⁰¹. Gauthé¹⁰² rapport une anecdote qui nous semble particulière évocatrice : « Le 27 décembre 1962, Ahmed Ben Bella, président de la République algérienne rend visite aux 900 chefs SMA qui participent à Zéralda au camp école préparatoire Omar Lagha. Après avoir rendu un hommage vibrant aux scouts « le spectacle

¹⁰⁰ Bouamrane, Djidjelli. Op cit.

¹⁰¹ Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* » : les scouts musulmans algériens. 1930-1962. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

¹⁰² Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignements français. 1945-1962*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

que je vois ici est le plus réconfortant que j'ai vue depuis la constitution de notre gouvernement, il déclara : « le mouvement scout a été le creuset du nationalisme algérien. Il doit devenir le creuset de la révolution socialiste ». Le président ne se doutait probablement pas qu'en tenant ces propos, il ne faisait que reprendre ceux que tenaient depuis plus de vingt ans tous les services français de renseignement ». La tonalité patriotique de ce mouvement transparaît dans la nature même des activités organisées. Tout un pan de la formation dispensée se rapprochait d'une instruction paramilitaire. « N'a-t-on pas appelé les scouts les soldats de l'avenir ? »¹⁰³. Gauthé¹⁰⁴ mentionne à ce sujet un rapport du 2^{ème} bureau de Constantine : « un officier qui circulait en voiture a remarqué une trentaine de scouts musulmans qui se livraient à des évolutions assez semblables à des exercices préparatoires au combat de groupe (progression en petites colonnes, arrêts avec placage au sol, bonds ».

La captation patriotique par les musulmans de la forme scoutie constitue un exemple quasi paradigmatique de détournement de sens profond attaché aux formes d'implications corporelles entre l'inventeur occidental et l'« appropriant indigène ». Cette discrédance des significations conduit inexorablement à une situation paradoxale participant d'un processus de confusion identitaire chez les autochtones. En effet, ceux-ci vont faire leur un mode de mise en jeu du corps conçu originellement par des Métropolitains britanniques puis français comme « une école d'impérialisme » et en se l'accaparant, ils vont en travestir le sens profond jusqu'à la convertir en « école de nationalisme ». Initialement pensé par les colonisateurs comme l'une des meilleures garanties d'expansion coloniale, le scoutisme devient chez les colonisés un instrument de lutte pour l'indépendance et contre cette même domination. Le paradoxe en termes d'idéologies sous-jacentes et de finalités est profond. Nous nous souvenons encore de Lyautey déclarant « le scoutisme est l'une des meilleures initiations à la vie coloniale. La mission de l'éducation scoutie vise la formation de chefs appelés à prendre des responsabilités exceptionnelles dans l'Empire, seul lieu à la hauteur des aspirations de cette élite à venir » ou de Bertier s'exclamant : « la méthode scoutie assure l'avenir de l'Empire. Scoutisme et vie coloniale sont liés par le culte commun de l'effort régénérateur ». Quelles sont les conséquences chez les musulmans d'une telle appropriation ? Nous suggérons l'hypothèse selon laquelle les leaders scouts musulmans, dans le processus d'institutionnalisation et d'autonomisation de leur mouvement, s'efforcent de se défaire de cette emprise imaginaire

¹⁰³ Kaddache. Op cit.

¹⁰⁴ Gauthé. Op cit.

impériale en accordant une importance accrue aux signes extérieurs d'appartenance arabo-musulmane et en infléchissant certaines finalités explicites (comme le « sens des responsabilités », « l'esprit d'initiative ») à la nature de leurs revendications. Une interrogation subsiste alors : suffit-il d'amender quelques objectifs explicites et de se parer de certains signes extérieurs de reconnaissance pour en modifier l'esprit profond et marquer sa distance au colon ? Nous pensons que malgré tous ces efforts de distanciation une partie de l'essence impériale reste subrepticement ancrée, incorporée dans les pratiques scoutées de plein air comme celles organisant un jeu avec la frontière. Nous sommes convaincus que l'essence même de cet engagement somatique échappe partiellement au discours et à la conscientisation et reste inscrite voire incarnée dans le type de mise en jeu de soi. La sur-exagération de sa différence (son « stigmaté » pour paraphraser Goffman) par rapport au colon ne peut suffire à compenser totalement le fait que l'on perpétue les modes de relations pédagogiques qu'il a lui-même instaurés. Celles-ci sont en elles-mêmes constituantes d'un système axiologique et réglementaire strict. Les enquêteurs français envoyés en Grande-Bretagne au début du 20^{ème} siècle n'avaient-ils déjà noté que le système de BP mettait « les enfants à l'école de la vie sauvage pour mieux les attirer ensuite dans un cercle d'obligations très strictes ? Selon eux, cette ruse obtiendrait des résultats bien supérieurs à ceux des programmes conventionnels d'éducation civique et morale ». Ainsi réside tout le paradoxe des mécanismes de captation de corps exogènes : malgré le surplus d'effort de singularisation des attributs externes consenti par les appropriants, ceux-ci ne peuvent se dépêtrer entièrement des cadres conceptuels et culturels contenus dans la forme même d'implication de soi. Il nous semble donc un peu précipité d'affirmer catégoriquement que « à partir des années 1930, la pratique physique des indigènes apparaît comme un ensemble de valeurs qui gravitent autour d'un idéal en contradiction avec l'idéologie coloniale dominante absolue »¹⁰⁵. L'auteur poursuit en déclarant que « l'entre-deux guerres va marquer pour le musulman le passage de l'état d'influence à celui d'action d'appropriation ». Nous pensons quant à nous que « l'état d'influence » est loin de disparaître de façon si abrupte : il perdure sous une forme reconfigurée perdant en visibilité mais pas en prégnance. Le processus devient souterrain, obscur, diffus, sournois et finit par être impensé tant par les colons et que par les colonisés. Mais, il n'en demeure pas moins réel. Ses incidences seront considérables¹⁰⁶.

Un autre élément complexifiant encore l'analyse des conditions d'appropriation par les musulmans d'un corps étranger réside dans les conceptions différentielles des leaders du

¹⁰⁵ Belabed-Mouhoub (2003). *Op cit.*

¹⁰⁶ Nous développerons cet aspect ultérieurement dans la partie : « *racines coloniales et impasses nationales* ».

patriotisme autorisé par la promesse scout. Cette opposition de principes conduira à la scission consommée dès 1939¹⁰⁷ entre les scouts musulmans algériens (SMA) dirigés par Bouras et les éclaireurs musulmans (EMA) présidés par Lagha et Kaddache. Les seconds sont favorables à un patriotisme partisan là où les premiers revendiquent farouchement le droit d'aimer et d'honorer leur patrie indépendamment d'une quelconque affiliation à un parti politique. Cette opposition traversera l'histoire du scoutisme algérien, les antagonismes étant alternativement tus et exacerbés selon les configurations considérées.

Nous venons de présenter les trajectoires autonomes bien que liées des mouvements scouts et sportifs. Celles-ci ne peuvent se superposer mais se rapprochent dans certaines configurations historiques que nous avons qualifiées de conjoncture-pivot. Le début des années 1930 en constitue une significative. Nous pensons également avoir montré que certaines tendances d'évolution étaient communes comme celles de la politisation croissante. De telles remarques seront-elles valables pour la période s'étalant de 1940 à 1945 ? Quelles inflexions subiront les dynamiques respectives de diffusion du scoutisme et du mouvement sportif ? Peut-on identifier de nouveaux nœuds historiques ?

La recherche de convergences ne doit en aucun cas se réaliser au détriment de la mise en évidence des divergences et des spécificités de chaque forme de pratiques. Nous pouvons d'ores et déjà souligner quelques différences remarquables. La première d'entre elles concerne les formes d'institutionnalisation différentielles des deux mouvements : les responsables du scoutisme musulman éprouveront dès 1939 le besoin de fédération (qui entraîna l'uniformisation des lois, des tenues, des chants, des drapeaux) alors que de telles initiatives n'existent à notre connaissance pas pour le mouvement sportif algérien. Nous émettrons trois hypothèses principales à ce constat : la première est liée au caractère compétitif du sport moderne. Les musulmans éprouvent le besoin de se confronter symboliquement au colonisateur au travers de rencontres inter-communautaires ce qui n'aurait pu être le cas s'ils s'étaient inscrits dans une fédération autonome. Cet aspect semble néanmoins peu plausible et ce d'autant plus qu'une expérience analogue a été réalisée chez le voisin tunisien. En effet, en 1946, les dirigeants destouriens de certains clubs créent l'union des sociétés sportives musulmanes, structure qui suscitera l'hostilité de l'administration y

¹⁰⁷ Ces dissensions, après une unité provisoire durant la seconde guerre mondiale, rejailliront après 1945 aboutissant en 1948 à la rupture entre FSMA et FBSMA.

voyant une menace politique et un défi contre son autorité. Une telle opposition de la part du colonisateur débouchera sur notre seconde hypothèse : le système de gestion algérien est, selon nous, parmi toutes les possessions françaises d'outre-mer, de loin le plus autoritaire se déployant sur un mode que nous qualifions après Bancel de « colonial ». Or, le regroupement de différentes associations sportives risque de conférer à la nouvelle structure fédérale une puissance et une représentativité accrues. Nous avançons donc l'idée selon laquelle en Algérie la hantise d'une remise en cause de l'ordre social, racial et politique est telle que de pareils projets furent peut-être envisagés par les dirigeants musulmans mais qu'à chaque fois ils furent immédiatement avortés sous la pression des autorités coloniales. La troisième explication, selon nous la plus plausible des trois, renvoie à l'impossibilité de réaliser dans le mouvement sportif musulman algérien une unité politique, sociale et culturelle suffisante au rassemblement : si celle-ci est manifeste au sein du mouvement scout, elle est beaucoup moins évidente au sein du mouvement sportif caractérisé par la diversité des références et des tendances représentées. L'emprise quasi hégémonique des ulémas sur le scoutisme semble lui servir de ciment idéologique et philosophique. Dans le champ sportif, les influences des différentes mouvances (AOMA, PCA, PPA, FEIA) sont beaucoup plus éparses compliquant de fait l'union sacrée.

La seconde différence remarquable entre ces deux mouvements correspond aux modalités variées qu'y revêt le patriotisme. Il n'est pas ici question d'intensité d'engagement nationaliste mais bien de modalités d'expression de celui-ci. La référence patriotique est explicite dans le cadre du scoutisme puisqu'elle est présente dans la promesse même qui évoque la « fidélité à sa patrie » tandis qu'elle est plus tacite et voilée dans le courant sportif. Les statuts qui régissent les diverses associations proscrivent d'ailleurs la politisation des finalités.

Il nous reste enfin à investiguer une dernière piste de divergences à savoir la spécification sociale spécifique de ces deux mouvements. Selon Kaddache¹⁰⁸, « les troupes scouts rassemblaient de nombreux jeunes issus généralement des milieux populaires ». Quelle est dans cette affirmation la part d'impression, d'intuition et de dépouillement rigoureux des sources disponibles ? Les études systématiques de « sociologie du recrutement » font actuellement défaut tant pour le scoutisme que pour le mouvement sportif.

¹⁰⁸ Kaddache. Op cit.

Un dernier élément a certainement dû attirer l'attention du lecteur attentif. Nous avons posé en introduction le projet de conduire une étude parallèle des différentes composantes de l'entité générique pratique corporelle, à savoir le scoutisme, le sport et l'Education physique scolaire. Or, jusqu'à présent, force est de constater que notre exposé n'a évoqué que les deux premiers versants. La mise à l'écart du troisième objet n'a rien d'intentionnelle. Nous la subissons. En effet, la littérature sur le sujet nous fait, à l'heure actuelle, cruellement défaut. De nombreuses publications détaillent l'évolution de la situation scolaire coloniale et la nature des rapports européens/indigènes qui y ont cours. Seulement, aucune d'entre elles n'aborde la question spécifique de l'enseignement de la « gymnastique ». A notre connaissance, une seule série de travaux, celle de Rage et Delaplace, ose défricher le terrain et encore ces-derniers n'étudient pas spécialement la période 1920-1940. Dans un souci de rigueur, nous présenterons brièvement leurs réflexions et tenterons de voir ce qu'elles peuvent apporter à notre propre questionnement.

Ces auteurs étudient la genèse et la fonction des lendits en Algérie qu'ils résument de la façon suivante : « longtemps interdite à la population scolaire « indigène » et confidentielle pour les élèves européens, l'Education Physique (EP) est progressivement intégrée dans les curricula scolaires algériens au cours de l'entre deux-guerres. Les Lendits en constituent alors l'une des formes privilégiées. Cette forme d'EP, développée par le docteur Tissié dans le bordelais, puis dans les basses Pyrénées à la fin du 19^e siècle, trouve ainsi une nouvelle vitalité outre-mer¹⁰⁹. On retrouve en effet l'existence de cette fête sportive scolaire en Algérie et plus particulièrement dans le département de Constantine durant l'entre-deux-guerres. Si la seconde guerre mondiale semble marquer un coup d'arrêt à leur développement algérien, les Lendits renaissent de plus belle dans les années 50 ».

Les auteurs tentent d'explicitier les conditions ayant permis le transfert des Lendits girondins sur le sol algérien : « cette diffusion naît vraisemblablement de la rencontre de deux dynamiques : d'une part celle des fêtes sportives initiées par le comité des sports scolaires de Constantine avec Sandral-Labordes et d'autre part celle de la Ligue Française d'EP créée par Tissié pour poursuivre l'œuvre de la Ligue Girondine ». Tout d'abord, la présence de fêtes sportives sur le sol algérien est grandement due à l'activité de Sandral-Labordes. Cet ancien militaire devenu enseignant d'EP au lycée d'Aumale de Constantine est « animé du désir de mettre un terme à l'abus du « sport » pratiqué sans contrôle médical et sans principe

¹⁰⁹ Bien que serviteurs de la République, les Lendits sont condamnés et interdits en Métropole par décision ministérielle à partir de 1903. Les raisons de cette disparition sont analysées par Lebecq. *Des jeux scolaires à la gymnastique suédoise*. Mémoire de DEA STAPS, Nanterre, 1990.

scientifique ». Il crée en 1924 le Comité des sports scolaires du département de Constantine. Le but de ce comité était de construire une éducation physique et un sport plus rationnels pour les scolaires et de lutter contre les « erreurs de l'empirisme et du mercantilisme sportif ». Il est évident que les idées du Comité se heurtent rapidement à l'intérêt de certains grands clubs Constantinois, ce qui conduit Sandral-Labordes à rechercher un soutien en France auprès de ceux qui défendent des idées similaires. Il se lie alors d'amitié avec le Commandant Laulhé et avec Philippe Tissié auprès duquel il découvre « le système gymnastique suédois ». Par le rapprochement qu'il opère auprès de la Ligue Nationale d'EP, Sandral-Labordes s'imprègne de la culture suédoise et c'est tout naturellement qu'il l'opérationnalise à travers ces fêtes sportives qui débutent toujours par des mouvements d'ensemble. L'éducation physique rationnelle comprend deux branches complémentaires : la gymnastique de formation et la gymnastique d'application. Le Lendit apparaît alors comme le meilleur moyen de contrôler ces deux types d'activité : le mouvement collectif pour la gymnastique de formation, la gymnastique d'application par les jeux athlétiques. La première partie est donc constituée d'un enchaînement de mouvement appris par cœur durant l'année et exécuté lors d'un spectacle de fin d'année. Les élèves sériés en rang effectuent de concert le même mouvement conférant à l'ensemble une impression d'ordre et de discipline quasi militaire. La motricité développée dans le mouvement d'ensemble est donc beaucoup plus abstraite comme en témoigne cette description journalistique : « la leçon débuta par le travail des chevilles avec demi-tour et, jusqu'à l'éducation respiratoire, tous les muscles des jambes, des cuisses, de la poitrine, des bras, travaillèrent avec les mouvements des cuisses fente et pas éducatif. L'assouplissement articulaire suivit ; puis l'équilibre avec planche horizontale terminée par appui avant et quelques flexions de bras. Enfin après un peu de courses pour la généralisation et la circulation, le saut correctif termina cette leçon modèle unanimement applaudie ». Quand à la partie jeux athlétiques ; « nous disons bien jeux et non compétitions athlético-sportives, puisque en aucun moment maîtres et participants n'y ont envisagé les idées de record ou de championnat, pour mieux garder à la manifestation sa dominante d'hygiène éducative joyeuse ». On voit ici que c'est bien la rationalisation suédoise et médicale de l'exercice physique qui l'emporte sur la simple pratique sportive. Les Lendits en Algérie accordent de plus en plus d'importance au mouvement d'ensemble de gymnastique construite. Il convient par ailleurs de constater que ces fêtes semblent réservées, au moins dans un premier temps, aux rares élèves du secondaire. De ce fait, elles concernent un faible nombre d'élèves puisque l'école algérienne est encore peu démocratique (tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. A cet égard très peu de musulmans ont accès au circuit du secondaire. Ils sont

environ 20000 avant 1945 selon notre recensement). C'est donc sur cette étroite base que renaissent les Lendits en Algérie et plus particulièrement dans le département de Constantine. Si la renaissance des Lendits est à mettre au crédit de Sandral-Labordes et du Comité Sportif de jeux scolaires, leur développement algérien va pouvoir s'appuyer sur une troisième institution : l'USEP. La liaison Lendits-USEP n'est pas nouvelle puisque dès les années 1890, Tissié avait milité auprès de la Ligue de l'Enseignement pour diffuser ses Lendits dans le primaire notamment dans les régions bordelaise et paloise. Entre cet héritage et les collusions inter-corporatives, c'est donc tout naturellement que certains instituteurs soucieux de développer l'éducation physique dans le primaire algérien s'orientent vers ce type de pratique. Ce mouvement naissant reçoit, avant guerre, le soutien de Rouet, futur directeur national de l'USEP. Voici ce qu'en dit Carbuccia : « 1937, c'est la visite d'André Rouet, l'apôtre de l'USEP et de l'UFOLEP, visite qui fit beaucoup de bien aux mordus que nous étions, tant sur le plan technique que sur le plan moral ». Dès lors les Lendits primaires se développent pour atteindre leur apogée, rassemblant plus de deux mille participants, en 1939, à Bône. Dans le primaire si les jeux athlétiques sont présents, l'importance du mouvement d'ensemble est réaffirmée. La préparation de la « Leçon des Lendits » occupe alors l'essentiel des contenus de l'EP. La guerre et ses séquelles mettent provisoirement un terme à cette première étape des Lendits algériens ».

Quelle est donc la fonction des lendits au sein de l'institution scolaire ? Rage et Delaplace avancent l'hypothèse d'une « républicanisation des masses » : « si d'une manière générale, l'idée unitaire n'est pas nouvelle puisque en 1936, les rapporteurs des premiers Lendits algériens écrivaient : « pour la première fois, notre Cité pourtant politiquement divisée, aura vu s'unir en lutte confraternelle, abstraction faite de toute dissensions religieuses ou sociales, autour d'un Drapeau commun, celui qui symbolise la régénération de la race, toute sa jeunesse studieuse » ; elle semble prendre un nouveau visage au lendemain de la guerre. Dans les années 1950, pour leurs promoteurs, les Lendits ne rassemblent plus seulement autour de la bannière de la régénération physique mais aussi et peut être surtout autour de celle de l'école républicaine et au-delà d'une Algérie qui doit rester française. A ce sujet, l'étude des sources iconographiques ne laisse planer aucun doute. Si avant 1940 les références unitaires et républicaines restent assez rares dans les articles ou photographies dont nous disposons, elles deviennent incontournables dans les années 50. A titre d'exemple, les nombreuses photographies de Lendits de l'entre-deux-guerres ne montrent jamais de drapeaux français alors que les mêmes supports après guerre affichent toujours la bannière tricolore en second plan ».

D'un micro-mouvement à portée restreinte, les lendits deviennent, en accédant à l'école primaire, un phénomène de masse touchant désormais un grand nombre de scolarisés non plus seulement européens (comme c'était le cas lorsqu'ils étaient exclusivement pratiqués dans le secondaire) mais également indigènes. La proportion des musulmans y est en effet beaucoup plus forte. L'implication de ces derniers dans de telles joutes ludiques semble participer d'un processus d'incorporation inconsciente d'une ethno-motricité et de cadres conceptuels typiquement occidentaux auxquels ils étaient jusque là étrangers. Parmi ces schèmes exogènes qui viennent heurter leur système culturel originel, nous mentionnerons l'existence d'une motricité abstraite, reposant sur des bases rationnelles voire scientifiques, sous-tendues par un eugénisme évident, donnant lieu à des représentations publiques évaluées sur la base de critères objectifs par un jury. Ces différentes dimensions caractéristiques des sociétés techno-industrielles européennes placent le jeune autochtone face à l'idéologie et l'axiologie dominantes en Métropole introduisant un conflit avec les outils d'analyse du réel qu'il retrouve une fois rentré dans la sphère familiale. La participation de ces écoliers aux lendits facilite en outre la création de nouveaux modes de sociabilité non plus uniquement liés à des appartenances socio-ethniques et familiales mais aussi instrumentales, reposant sur l'atteinte de buts à poursuivre collectivement. La pratique des lendits associée à l'ensemble des autres activités scolaires alimente ainsi un processus d'acculturation affectant une partie de la jeunesse scolarisée musulmane. La scolarisation primaire semble dès lors s'inscrire dans une perspective mesurée d'assimilation des élites, de « républicanisation des masses », de fusion inter-communautaire. L'union tant recherchée s'organise initialement autour de la notion de race forte, puis d'école républicaine et enfin d'Algérie française. Plus qu'une mise en commun du bagage culturel de chaque communauté, celle-ci s'effectuera sur la base d'un étalon exclusivement occidental dont les lendits constitueront l'une des facettes. La mise en contact des jeunes autochtones avec la corporéité et l'imaginaire occidentaux s'inscrit-elle dans une politique volontariste des autorités académiques ? Il semblerait, avec Rage et Delaplace, que cet aspect soit dans les années 1930 avant tout incident, la responsabilité des acteurs de terrain étant à l'époque déterminante avant de devenir dans les années d'après guerre l'un des versants d'une orientation institutionnelle délibérément assimilationniste dans la lignée des plans de scolarisation de 1944 et de 1958.

Quel(s) type(s) de politiques développeront les autorités vichyssoises à l'égard des indigènes ? S'inscrivent-elles dans des perspectives d'assimilation, d'association, de ségrégation ? Comment y réagiront les autochtones musulmans ? Et les juifs ? Quelles

inflexions subiront les dynamiques respectives de diffusion des pratiques corporelles de genèse occidentale auprès des différentes populations présentes sur le territoire algérien ? S'agit-il à nouveau d'une conjoncture-pivot ? Peut-on identifier de nouveaux relais d'acculturation ?

III) Dynamique de l'offre et de la demande corporelles sous Vichy : entre pratiques déségréguées, vigilance politique accrue et inégalités persistantes.

Il convient ici d'examiner l'idéologie coloniale développée par le régime du Maréchal, le renouvellement des contraintes imposées aux indigènes, la marge de manœuvre résiduelle au sein de ce dispositif de surveillance et de contrôle social accru et la façon dont les indigènes s'y accommoderont. Quelles furent les incidences de telles orientations coloniales sur la dynamique de diffusion des formes occidentales de mise en jeu du corps ?

Nous souhaitons tout d'abord noter, en guise de préalable, la densité faible des travaux relatifs à la période 1940-1945. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle la rareté des publications n'est pas fortuite : selon nous, l'objet d'étude « système colonial sous Vichy » contient à lui seul deux des plus gros traumatismes qui divisèrent la communauté française. En effet, l'épisode collaborationniste et l'expansion coloniale constituent tous deux, selon l'expression de Rousso, « des passés qui ne passent pas », des thématiques exposées à des guerres mémorielles antagonistes ayant aboutit à une sorte de scotomisation historique. Quand l'absence de publications est en elle-même révélatrice ! Ces lacunes historiographiques s'estompent progressivement mais la littérature associée demeure encore significativement moins abondante que celle ayant trait à la période d'entre-deux et à la phase cruciale de l'insurrection. Notre investigation théorique s'appuiera donc sur un nombre plus restreint de publications. Elle sera complétée en partie par la richesse des sources de première main émanant du cabinet civil du gouverneur général d'Algérie dépouillées et analysées ultérieurement dans le cadre de l'étude exploratoire¹.

¹ Consulter à ce sujet la partie : « *Etude exploratoire, premiers résultats et interprétations* ».

Avant de mettre en perspective les inflexions caractéristiques de l'évolution de l'offre et de la demande somatiques, il nous semble indispensable de préciser en premier lieu ce que recouvre l'idéologie coloniale vichyssoise. Nous démontrerons ainsi que l'Etat français confère à l'Empire un véritable rôle de ciment national et de catalyseur de la révolution qu'il projette. Les orientations politiques du régime s'exprimeront significativement dans une manifestation où s'entremêlent embrigadement de la jeunesse et propagande coloniale, la quinzaine impériale. L'examen détaillé de cet épisode constituera à nos yeux un analyseur privilégié de la conception pétainiste des rapports coloniaux ainsi qu'un révélateur essentiel de sa traduction en matière d'activité physique. Enfin, nous tenterons d'apprécier l'intensité du caractère prescriptif de cette doctrine, son impact effectif sur le développement objectif des pratiques corporelles. Quelle est l'autonomie respective des champs scouts et sportifs face aux orientations totalisantes du régime ? Nous montrerons que les acteurs européens et indigènes² développeront des stratégies instrumentales spécifiques et particulièrement fines en vue de s'adapter aux contraintes fixées par les autorités et éventuellement d'en exploiter les failles dans un but de promotion de leur mouvement.

1) l'idéologie coloniale vichyssoise : quand l'Empire devient ciment national.

a) « L'Empire pour Vichy représente un enjeu stratégique et politique central »³.

Selon Bancel, l'Empire, dans l'imaginaire des leaders du régime, constitue le dernier vestige de la puissance internationale de la France, l'ultime condition de la pérennisation de sa souveraineté. L'auteur rapporte à cet égard l'une des formules de propagande présentant la quinzaine impériale de 1942 : « la France seule en Europe n'est qu'une pièce démonétisée sur l'échiquier du vieux continent. Grâce à son Empire qui restaure en elle les notions de forces extériorisées et de permanente influence, elle est sur le plan mondial une pièce qui a encore

² Le décret Crémieux qui depuis 1871 accordait la naturalisation automatique aux juifs est abrogé en 1940. Les israélites qui appartenaient jusque là à la communauté des Européens basculent par la même dans celle des indigènes. Celle-ci devient ainsi plus hétérogène que jamais se subdivisant à un premier niveau entre hébraïques et musulmans, des clivages existant ensuite à un second niveau au sein même de ces sous-ensembles.

³ Bancel (2002). *La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la quinzaine impériale.* In Arnaud, Terret, Saint-Martin, Gros. *Le sport et les français pendant l'occupation. 1940-1944. Tome 1.* Paris : L'harmattan.

une valeur que nul ne peut négliger. Par l'Empire, elle conserve sa chance de rester parmi les grandes Nations ». Nous pensons, avec Bancel⁴, que « les colonies deviennent d'autant plus intégrées que, dans le contexte de défaite et de collaboration, elles apparaissent comme la condition du maintien de la puissance de la Métropole ». L'importance capitale accordée aux colonies justifie les efforts entrepris par Vichy pour conserver ce qui reste de l'Empire notamment en valorisant les échanges culturels, économiques, sportifs. C'est dans ce cadre que s'effectuera la tournée de Borotra du 17 avril au 3 mai 1941 et que seront organisées les compétitions sportives de la semaine coloniale puis de la quinzaine impériale. La traduction la plus prégnante en Métropole est l'intensification de la propagande coloniale et l'infléchissement significatif du discours dans le sens de l'inculcation d'une fibre impériale encore vacillante à leurs contemporains. A ce titre, la création d'une cellule coloniale au sein du ministère de l'information est révélatrice.

Sous Vichy, les possessions outre-mer sont d'autant plus décisives que s'opère un rapprochement entre le nationalisme hexagonal et sa version coloniale. Bancel parle d'une « rencontre sous Vichy de l'idéologie impériale et nationale ». Selon lui, « l'idée coloniale rejoint progressivement l'édifice idéologique du nationalisme. Le régime fait de l'Empire le prolongement naturel de la Nation ». Les leaders envisagent, de façon stratégique, l'empire comme un élément unificateur national : « Vichy cherche d'une part à unifier toutes les composantes de la droite conservatrice en actualisant un modèle national/colonial propre à transcender les clivages politiques en son sein. D'autre part, Vichy instrumentalise ce modèle pour répondre à son obsession de la communauté et sa crainte de la division du corps social ».

Nous venons de présenter brièvement les principes politiques, idéologiques, « philosophico-théoriques » présidant à la constitution de l'Etat français en matière de politique coloniale. A ce stade de la réflexion, nous ignorons encore la réception de ces orientations par le colonat, le lobby colonial et les populations indigènes.

b) Doctrine impériale et acceptation par le parti colonial et le colonat français.

⁴ *Ibid.*

Nous avons présenté préalablement, avec Blanchard⁵, « la vocation fasciste de l'Algérie coloniale des années 1930 ». Nous souhaitons désormais examiner l'héritage légué par cette configuration historique à la période qui lui est directement consécutive. Selon cet auteur, « la période de Vichy puis les années 1943-44 ne marquent pas une rupture profonde. La « divine surprise de Maurras » est pour l'Algérie l'aboutissement logique d'un contrôle quasi général de la société par des mouvements et des hommes politiques de l'ultra-droite. La vie politique algérienne des années 1930 préfigure la France de Vichy bien plus que la longue et bruyante émergence des ligues en Métropole ». Ainsi, les autorités coloniales et le colonat français présents en Algérie semblent-ils d'avantage préparés et sensibilisés idéologiquement que les Métropolitains à l'avènement du régime de Vichy. Ainsi, en 1936, alors que le rassemblement des gauches est victorieux en Métropole, les mouvements nationalistes français dominent déjà partiellement la société algérienne sur le plan politique et idéologique ». Ils président la quasi totalité des institutions locales et territoriales. L'une des preuves de la réceptivité du colonat à cette mouvance politique en Algérie est la capacité de nuisance qu'il développe. Celle-ci se concrétisera dans l'échec cuisant à travers le projet Blum-Violette du Front populaire en matière coloniale. Blanchard mentionne un indicateur supplémentaire, à savoir le succès des tournées politiques des leaders ultras qui se déroulent en Algérie, pays de leur plus forte fédération... « Figure emblématique de cette mouvance, l'abbé Lambert et son rassemblement national groupe au sein de la fédération des maires d'Algérie plus de 90% des élus. La droite est alors omniprésente autant dans la vie électorale que dans la rue ou dans la conduite des affaires ». La mouvance ultra conduit à l'établissement à partir de 36 d'une sorte de fascisme colonial en Algérie qui s'épanouira plus tard pleinement sous le régime de la révolution nationale de Pétain. Cette « propédeutique politique » est à l'origine d'une acceptation accrue de la part des colons, incitant (peut être un peu précipitamment) Archambault⁶ à parler du « consensus dont jouit le régime de Vichy dans l'Algérie coloniale ». « La révolution nationale rencontrera les aspirations latentes d'une partie des pieds noirs et entraîne la résurgence d'un antisémitisme diffus »⁷. Ainsi, « dans un tel contexte (ie. les années 1930), l'opinion algérienne est prête à recevoir la révolution nationale et sera dans sa grande majorité maréchaliste d'autant plus vigoureusement que celui-ci abroge le décret Crémieux en 1940. L'Algérie coloniale a été fasciste du moins

⁵ *La vocation fasciste de l'Algérie coloniale des années 1930*. Blanchard In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

⁶ Archambault (2004). *Alger Basket, une communauté sportive en guerres (1939-1962)*. In *L'aventure des grands hommes. Études sur l'histoire du Basket-Ball*. Limoges : PULIM.

⁷ Blanchard. Op cit.

irrésistiblement attirée par la symbolique, l'idéologie, la mystique fasciste et la réalité antisémite sans doute même plus qu'en métropole. Elle a porté au pouvoir, soutenu, milité, élu des représentants de l'ultra-droite comme nulle part en France. Cet épisode de l'histoire de l'Algérie coloniale et de l'histoire de la 3^{ème} république finissante est négligée par l'historiographie car elle dérange des deux côtés de la Méditerranée mais elle est d'une importance capitale pour comprendre les deux décennies qui suivront ».

Après avoir étudié les conditions facilitantes de l'acceptation par le colonat européen du régime vichyssois, il nous incombe désormais de mentionner la réception favorable qui en est faite par le parti colonial. Celui-ci, bien que subissant quelques restructurations notables, s'épanouira pleinement de 1940 à 1944 dans le climat explicitement impérial instauré. Sous Vichy, une loi prévoyant la dissolution des organisations défendant les intérêts économiques coloniaux provoqua le rattachement de l'union coloniale française à l'institut colonial français. Fusionnent ainsi en 1942 l'union coloniale française, l'Institut colonial français et le comité d'Indochine donnant naissance au plus puissant lobby de la 4^{ème} république et des premières années de la 5^{ème}.

Les fondements doctrinaux du régime semblent obtenir auprès du colonat européen et du parti colonial un écho favorable. Qu'en est-il auprès des populations indigènes ?

c) Dérives ségrégationnistes et réactions politiques des indigènes.

Nous avons pu constater, plus en amont dans l'argumentaire, que la quête d'unité était le maître-mot de la symbolique du régime. Mais, avec Vichy, le désir d'union ne rime pas nécessairement avec égalité. En effet, il s'agissait « d'unifier mais dans l'ordre et le respect des hiérarchies »⁸. Le régime demeure fondamentalement raciste, conduisant une politique discriminatoire et ségrégationniste qui affecte principalement les juifs et à un degré légèrement moindre les musulmans. Bancel⁹ précise cette situation foncièrement inégalitaire : « sur le plan juridique et politique, les droits des indigènes restent marqués par l'apartheid de fait de la société coloniale sans changement voire pire avec un enfoncement dans une dérive ségrégationniste qui caractérise le régime particulièrement en AOF, en Algérie et en

⁸ Bancel. Op cit.

⁹ Ibid.

Métropole. Le contexte idéologique est franchement xénophobe. Dès 1940¹⁰, des mesures contre les juifs donnent le ton. On ignore souvent par contre que les gens de couleur furent aussi victimes de discriminations, moins sévères certes, mais qui donnent toutefois la mesure de la pensée raciste encouragée par les allemands, les groupes collaborateurs et les ultras du régime ».

Malgré la proximité (voire la collusion) avérée d'une fraction (non négligeable) d'entre eux aux idéaux vichyssois, l'iniquité latente du système colonial va susciter une réaction ostensible de la part des leaders nationalistes musulmans unis pour l'occasion¹¹.

Kaddache¹² tente de nous éclairer sur la question : « les élus indigènes emmenés par Ferhat Abbas n'obtiennent aucune réforme politique et finissent par se rapprocher des nationalistes de Messali Hadj et des Islahistes religieux de Cheikh Brahim. C'est, en 1943, la rédaction du fameux manifeste du peuple algérien refusé par l'administration française. Celui-ci est repris par les trois organisations unies dans les Amis du manifeste et de la liberté (AML) ». Ageron¹³ étudie plus précisément les conditions de rédaction du manifeste, son contenu et ses incidences : « pendant la seconde guerre mondiale, l'idéologie nationaliste dont l'influence se limitait à des minorités en 39 s'étendit considérablement. Les Algériens furent confortés dans leurs espérances nationales par la défaite de la France et de l'idéal républicain, l'impuissance de l'Etat Vichyssois face à l'Allemagne nazie... Abbas rédige en 1943 un manifeste pour le peuple algérien où il signifie que l'heure de l'assimilation est passée. L'Algérie réclame au nom du droit des peuples à disposer d'eux mêmes la fin du régime colonial. Sont exigées l'autonomie politique de l'Algérie en tant que nation souveraine avec droit de regard de la France, la formation d'un état algérien démocratique et libéral ». A court terme, on revendique un gouvernement franco-algérien, la représentation paritaire des Français et des Algériens dans les diverses assemblées locales... Les nationalistes rejetèrent la version améliorée du projet Blum-Violette (65000 électeurs algériens votant avec les Français d'Algérie) et la promesse de la future citoyenneté pour tous. « Citoyens français ? Non,

¹⁰ Rappel : le décret Crémieux est abrogé en 1940.

¹¹ Cette unité nationaliste est significative de l'intensité des discriminations subies. Elle ne résistera pas à la répression et les modérés se séparent des extrémistes du PPA. Les uns et les autres continuèrent leurs activités politiques séparément. Les modérés constituent l'UDMA (l'union démocratique du manifeste algérien) ; les seconds continuent à mener une action clandestine et renforcent leur emprise sur le mouvement associatif jeune en particulier scout ».

¹² Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* ». *Les scouts musulmans algériens (1930-1962)*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

¹³ Ageron (2002). « *L'Algérie est ma patrie* ». In. Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Citoyens algériens, Oui. L'Algérie arabe dans la fédération française. Non, dans la fédération. Arabe Oui». La propagande des oulémas, du PPA et des amis du manifeste commencent à se rejoindre sur l'idée d'une Algérie libre et fédérée à la Nation arabe ». La re-configuration des revendications nationalistes se traduit ainsi dans la création en 1945 de la Ligue des Nations arabes et également dans le rejet en 1944 de la conférence de Brazzaville signifiant par la même leur démarcation définitive vis à vis des tendances assimilationnistes. Les leaders nationalistes algériens refusent « les perspectives libérales qu'elle trace ; celles-ci auguraient pourtant une nouvelle ère de la politique coloniale préconisant une substitution de la tradition d'autoritarisme colonial par une politique d'association des élites visant explicitement à terme un partage des responsabilités de gestion des territoire coloniaux entre les français et la nouvelle génération de scolarisés sans que cette association ne puisse remettre en question l'hégémonie politique de la métropole sur son empire. Par la même, l'administration coloniale a choisi de valoriser une nouvelle élite autochtone dans la perspective associationniste. Il s'agit de créer une nouvelle élite à l'interface du pouvoir colonial et des sociétés africaines afin de promouvoir un associationnisme colonial. L'administration opte clairement pour la création d'une élite intermédiaire destinée à intégrer ses rouages au détriment du rôle social jusqu'alors prépondérant du colonat»¹⁴. Les comptes-rendus de la conférence ne remettent à aucun moment en cause la souveraineté française, ce qui suscite l'hostilité des nationalistes. Ruscio cite entre autres l'une des recommandations de la conférence où il est indiqué : « les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire ; la constitution de self-governments dans les colonies est à éviter ». Les nationalistes rejettent également le principe de communauté française réclamant de plus en plus la création d'un état autonome, simplement reconnu et protégé par la France.

d) Un analyseur préférentiel : l'offre scolaire.

Comme nous y avons procédé d'ores et déjà à deux reprises dans la présente étude, nous allons recourir désormais à une analyse de l'offre et de la demande d'enseignement scolaire, celle-ci revêtant pour nous la fonction de révélateur pertinent de la situation coloniale contemporaine. L'état de « l'école algérienne à l'heure de Vichy » est brossé par Léon¹⁵. Il note tout d'abord la fonction primordiale accordée par le régime au système

¹⁴ Bancel (2000). *Sport civil et politique sportive en AOF (1944-1958)*. Revue STAPS n°52.

¹⁵ Léon (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*. Paris : L'harmattan.

d'enseignement : celui-ci se voit confier la lourde tâche d'« exaltation de l'Empire français censée compenser les traumatismes engendrés par la défaite en 1940 ». La politique scolaire mise en œuvre est ensuite révélatrice du maillage serré de surveillance social et politique préconisé par le régime : ainsi, « le gouverneur général dispose désormais du droit de révocation des instituteurs et exerce une surveillance sur ses activités péri-scolaires, ses attitudes politiques et ses manières de servir en général. Le recteur Hardy délégué par le gouverneur général en matière de nomination et de promotion va devenir l'agent de l'exécution des mesures répressives à l'encontre des juifs et des fonctionnaires franc-maçons, anarchistes et communistes ». Hardy exige en outre de tous les fonctionnaires de l'enseignement un serment écrit de fidélité au gouvernement du Maréchal. « Les places libérées dans l'enseignement primaire des Européens vont être occupées par les jeunes indigènes qui se tournent de plus en plus vers cet enseignement ». Les mesures discriminatoires touchent ainsi en premier lieu les juifs ce qui ne signifie en aucun cas que les musulmans accèdent à l'égalité de droit vis à vis des européens. Ils bénéficient provisoirement de la haine des autorités cristallisée autour des juifs mais leur statut scolaire reste précaire. L'éducation reçue demeure fortement orientée vers une instruction pratique, professionnelle et agricole¹⁶ : « l'enseignement des indigènes est l'objet de réformes partielles comme en 1941 la suppression du certificat d'études primaires spécial ou l'ouverture de centres ruraux éducatifs dispensant un enseignement rudimentaire, général et agricole ».

Le système éducatif mis en place en Algérie sous Vichy nous confirme plusieurs particularités évoquées antérieurement à savoir la surveillance généralisée des acteurs sociaux, les discriminations à l'égard des juifs qui n'épargnent que temporairement celles infligées aux musulmans... Nous pensons cependant qu'il est encore crucial d'affiner notre compréhension des convictions coloniales prônées par le maréchal. Nous retiendrons à cet effet un analyseur supplémentaire : celui-ci nous est proposé par Bancel¹⁷ qui analyse « la quinzaine impériale », illustration parfaite de la propagande expansionniste institutionnalisée par le régime et de l'omniprésence de la thématique de la régénération. Les travaux de Bancel sont d'autant plus à même d'alimenter notre réflexion personnelle qu'ils insistent sur le rôle spécifique assigné à la jeunesse ainsi que sur la place originale des manifestations sportives.

¹⁶ Le sens attribué à l'orientation agricole de l'enseignement est à nuancer sous Vichy : si celui-ci pouvait être le signe avant 1939 d'une relégation par les autorités, il revêt dans la continuité des principes défendus par Pétain, un caractère mélioratif, « le retour à la terre » constituant l'un des fondements du redressement national.

¹⁷ Bancel (20002). *La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la quinzaine impériale*. In *Le sport et les français pendant l'occupation. 1940-1944*. Op cit.

2) Une illustration de la propagande coloniale vichyssoise : la quinzaine impériale.

Selon Bancel, « la quinzaine impériale et particulièrement les manifestations sportives qui sont organisées à cette occasion, constitue un analyseur remarquable de la rencontre sous Vichy de l'idéologie impériale et nationale dans les manifestations destinées à la jeunesse ».

a) La quinzaine impériale ou la concrétisation de la fusion du national et du colonial.

« La quinzaine impériale constituerait-elle un second apogée colonial ? ». Elle se déploie dans un contexte où l'Empire est de plus en plus menacé sous la pression conjointe des forces françaises libres (FFL) et de la propagande anti-coloniale des forces de l'axe. L'objectif qui lui est assigné est double : « d'une part, renforcer concrètement les liens avec l'Empire et d'autre part démontrer symboliquement l'union territoriale et humaine réalisée par Vichy entre métropole et colonie ». Parce qu'elle matérialise enfin la rencontre jusque là exclusivement discursive et théorique entre le national et le colonial, la quinzaine impériale va focaliser toutes les attentions des autorités de l'Etat français. Bancel la qualifie de « manifestation majeure de la propagande impériale du régime de Vichy. Elle est organisée par la Ligue maritime coloniale¹⁸ ». Elle va mobiliser l'ensemble des moyens de la propagande d'Etat à savoir l'Agence des colonies, le ministère des colonies, la cellule coloniale du ministère de l'information. Ces structures vont développer une campagne de presse systématique; les chambres de commerce seront mobilisées ainsi que les grandes compagnies coloniales en activité ; les enseignants sont invités à sensibiliser leurs élèves à cette quinzaine... Ce dernier aspect nous rappelle que cette manifestation est avant tout une « mobilisation de et par la jeunesse ». Les populations scolaires sont directement sollicitées ; les divers mouvements de jeunesse sont également conviés par les autorités pour servir de relais à la propagande de la quinzaine.

b) « La formation d'une jeunesse coloniale ? ».

¹⁸ La ligue maritime coloniale a une grande influence notamment au niveau du discours pédagogique tenu auprès des scolaires.

Quelle est la place spécifique accordée à la formation de la jeunesse sous Vichy ? Quelles formes particulières revêt-elle au cours de ces manifestations ? Quelles en sont les finalités sous-jacentes ?

Selon Bancel, « l'un des axes majeurs de la propagande impériale est la conquête de la jeunesse » : il mentionne à ce sujet l'augmentation du nombre de chapitres consacrés à l'Empire dans les manuels scolaires, les diverses circulaires qui enjoignent les enseignants à se montrer plus soucieux de diffuser le message impérial, la diffusion de brochures pédagogiques dans les foires et expositions coloniales, la recrudescence des feuillets et autres récits d'aventures coloniales publiés dans la presse destinée aux jeunes. Les objectifs idéologiques associés à ce genre littéraire sont au moins au nombre de deux : « faire aimer l'Empire aux jeunes en magnifiant l'œuvre civilisatrice de la France d'une part et proposer l'Empire comme le terrain idéal de la formation de la jeunesse à l'aventure et aux valeurs morales prônées par le régime : responsabilité, action collective au service de la Patrie, goût du devoir mais aussi du commandement ». Les figures de Lyautey, de Brazza, de Gallieni sont érigées en modèles identificatoires pour la jeunesse ; « la quinzaine impériale sera d'ailleurs placée sous leur patronage d'outre-tombe ». ... Ces éléments constituent autant d'indicateurs de l'intérêt porté par le régime de Vichy à la propagande d'Empire en direction de la jeunesse. L'Empire apparaît ainsi comme l'un des thèmes essentiels de mobilisation de la jeunesse, « un terrain de sa régénération ».

Bancel avance l'idée selon laquelle « la quinzaine impériale illustre une autre facette de la propagande d'Empire en direction de la jeunesse, à savoir l'utilisation des colonies comme moyen d'endurcir et de revitaliser les nouvelles générations. Il semble que Vichy réactualise une structure imaginaire formée lors de la phase d'expansion rapide du domaine colonial (1880-1890) et qui s'atténue dans les années 30 avec la stabilisation de l'Empire. L'imaginaire de la conquête re-devient ainsi sous Vichy une occasion de créer un homme nouveau par l'affrontement aux rudesses coloniales. Denis¹⁹ tente de rendre compte de cette reconfiguration imaginaire en dégagant des circonstances analogues entre les deux contextes, 1880 et 1940 : même déferlement xénophobe particulièrement tourné vers le concurrent en impérialisme britannique, angoisse de la dégénération, poussée des extrêmes en politique... Dans ces deux périodes, l'Empire apparaît comme un mythe compensateur mais aussi comme

¹⁹ Denis cité par Bancel (2004). Op cit.

l'espace où les nouvelles générations puiseront l'énergie de la renaissance. Ainsi, cette structure imaginaire fait de l'Empire un terrain de découvertes, de croisades permanentes à même de potentialiser les ressources morales mises à l'honneur par le régime. Cette dimension justifierait une telle attention portée par Vichy aux mouvements de jeunesse en général et un soutien actif accordé à ceux qui glorifient l'Empire et le thème de la revitalisation par l'impérial en particulier. Selon Bancel, la quinzaine impériale de 1942 exemplarise la réactivation de ce thème notamment par le biais des nombreuses brochures vantant les avantages de la mise à l'épreuve par la vie aux colonies et incitant au départ.

L'inculcation auprès de la jeunesse de l'idée impériale passera entre autres par une utilisation originale des rencontres sportives.

c) Le statut spécifique des manifestations sportives.

Quel est donc le statut spécifique des manifestations sportives sous Vichy en général et lors de la quinzaine impériale en particulier ? Nous considérons qu'une analyse fine du second aspect, au delà de son intérêt intrinsèque, permet d'éclairer le premier. Bancel note qu'« elles constituent l'un des budgets les plus importants de la quinzaine ». Les compétitions sportives serviront, selon lui, en quelque sorte de « colonne vertébrale à tout l'édifice de la quinzaine impériale »²⁰.

La quinzaine propose un ensemble de manifestations parmi lesquelles nous mentionnerons des diffusions de films de propagandes, des expositions coloniales, des cycles de conférences. L'une des nouveautés de la quinzaine impériale réside dans l'organisation de rencontres sportives *Métropole contre colonies*. En effet, des rencontres opposent des athlètes coloniaux et métropolitains, ces derniers étant regroupés en sélection régionale.

Quelle est la position des autorités quant à la participation des indigènes ? Deville-Danthu rappelle que, dans les années 30, du côté de la majorité des administrateurs, on percevait les dangers de ces rencontres déségrégées, danger d'ordre politique, l'ordre socio-racial de la société coloniale pouvant être renversé par la victoire d'un indigène sur un blanc. Or, sous vichy, c'est à dire dans le cadre d'un régime profondément conservateur, sont promues pour la première fois à ce niveau des compétitions déségrégées. Cette innovation concrétise le projet formulé dès le tournant du siècle par De Coubertin de faire jouer ensemble

²⁰ Selon cet auteur, « l'historiographie sur Vichy ne rend pas compte de l'importance idéologique et politique de ces rencontres sportives ».

colons et colonisés dans l'Empire afin de favoriser l'union (inégalitaire) des races autour du projet colonial. Attardons-nous avec Bancel sur l'affiche mettant en scène trois compétiteurs, un blanc et deux noirs franchissant de concert la ligne d'arrivée d'une course : « cette affiche est le résultat d'un processus de cristallisation de l'idée coloniale critiquée avec virulence avant le conflit mondial. L'idée coloniale rejoint progressivement l'édifice idéologique du nationalisme. Les colonies deviennent d'autant plus intégrées que dans le contexte de défaite et de collaboration elles apparaissent comme la condition du maintien de la puissance de la Métropole. Il n'est jamais question en effet d'égalité culturelle, biologique et politique entre la Métropole et ses colonies ni entre colons et colonisés. Il ne faut pas interpréter ces compétitions sportives comme le signe d'un égalitarisme soudain du régime : celui-ci fait de l'Empire le prolongement naturel de la Nation... Le désir d'union ne rime pas nécessairement avec égalité. Unifier est le maître-mot de la symbolique du régime²¹, mais unifier dans l'ordre et le respect des hiérarchies. Unifier dans un même but les sportifs métropolitains et coloniaux, la régénération. Cela suppose de la part des athlètes une soumission aux objectifs socio-idéologiques du régime qui passe par un embrigadement. L'égalitarisme apparent dans les rencontres sportifs ne constitue en aucun cas une remise en cause des inégalités de la société coloniale. « Chacun doit rester à sa place ». Avec ces rencontres, les parties de l'Empire accèdent à la dignité nationale. Chaque terre d'outre-mer est considérée comme une province de France qui, lorsque l'on connaît l'importance conférée par Vichy à la Province, est un signe révélateur d'une reconnaissance qui voit la fusion du colonial et du national. Les territoires coloniaux sont inclus dans l'édifice national. L'idée de Nation s'étend aux colonies. Il s'agit là d'une transformation idéologique majeure incarnée par la quinzaine impériale. Les colonisés méritent donc désormais une reconnaissance égale à celle du métropolitain qu'il doit en partie au sacrifice consenti lors de la première guerre mondiale. Il devient légitime d'enseigner aux colonisés l'histoire de France. On insiste sur la nécessité de traiter les colonisés non plus en sujet mais en allié. Ces signes d'une dignité nouvelle pour le colonisé métaphorisés dans les compétitions de la quinzaine reflètent-ils un processus politique réel ? De toute évidence, il n'en est rien ».

Nous ne pouvons fermer les yeux sur la « réalité des dérives ségrégationnistes » : « sur le plan juridique et politique, les droits des indigènes restent marqués par l'apartheid de fait de la société coloniale sans changement voire pire avec un enfoncement dans une dérive

²¹ Bancel cite à cet égard le protocole des serments d'obéissance prêtés par les athlètes à l'ouverture de la quinzaine non seulement métropolitains mais aussi par les délégations coloniales.

ségrégationniste qui caractérise le régime particulièrement en AOF, en Algérie et en Métropole. Le contexte idéologique est franchement xénophobe. Dès 1940, des mesures contre les juifs donnent le ton. On ignore souvent par contre que les gens de couleur furent aussi victimes de discriminations moins sévères certes mais qui donnent toutefois la mesure de la pensée raciste encouragée par les allemands, les groupes collaborateurs et les ultras du régime. Ainsi, en 1940, les gens de couleur furent interdits de 1^{ère} classe dans le Métro, puis interdiction pour eux de franchir la zone de démarcation, des affiches « interdits aux juifs et hommes bronzés » se multiplient. A ces vexations en métropole, se surajoutent des discriminations sur les territoires coloniaux : séparation des files d'attente... Cette dérive ségrégationniste du Régime met véritablement en abyme la symbolique proposée par les compétitions sportives durant la quinzaine impériale. En définitive, le régime vis à vis des populations coloniales suit une ligne inégalitariste certes mais pas nazie. Les épreuves sportives de la quinzaine s'inscrivent dans ce schéma dans la mesure où les colonisés peuvent être dotés de qualités physiques leur permettant de dépasser les métropolitains dans ce domaine sans pour autant espérer pouvoir prétendre à des fonctions de direction dans l'édifice impérial. On reconnaît les qualités physiques de l'indigène certes mais avant tout pour le maintenir dans son statut d'inférieur.

Ainsi, la quinzaine impériale s'affirme-t-elle comme une machine d'édification de la jeunesse par le sport et par la nécessité de la régénération coloniale et ce de façon d'autant plus remarquable dans un contexte où l'Empire subit de multiples amputations. De telles bases idéologiques, au-delà de ce micro-événement ponctuel, se retrouvent-elles concrètement dans les mécanismes de diffusion des pratiques corporelles. L'invocation d'une pédagogie de la régénération par l'affrontement aux rudesses coloniales correspond-elle, au-delà d'une structure imaginaire, à une réalité pratique et tangible ? Les thèmes de la régénération et de l'unité via la production d'une foi coloniale transcendante utilisés par le Régime comme instruments de mobilisation de la jeunesse autour du maréchal sont-ils repérables dans la tournure que revêtent le scoutisme musulman et le mouvement sportif associatif ?

3) Sport et scoutisme : entre embrigadement forcé et désir d'autonomie.

Les tendances lourdes exposées par Bancel à propos du statut des rencontres sportives au cours de la quinzaine impériale se confirment-elles dans le développement plus global des mouvements scouts et sportifs et en particulier dans les processus de diffusion auprès des

populations indigènes ? Deux indices accèdent tout d'abord la thèse de l'omniprésence du thème de la régénération et de la fusion du national et du colonial : l'activité intense de propagande mise en œuvre par un relais inédit de la diffusion sportive, la Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale ainsi que la collusion de nombreux responsables sportifs (notamment de la ligue de Basket-Ball) avec les autorités vichyssoises. La volonté de redressement et d'unité voulue par le maréchal semble toutefois se heurter au désir d'autonomie de la part des responsables autochtones comme l'atteste la lutte pour la reconnaissance du scoutisme musulman.

a) Un relais inédit de la diffusion sportive : la Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale.

Fates²², dressant le panorama des pratiques physiques sous Vichy, développe l'idée d'une sur-politisation du sport au cours de cette période : « les colonies sont incluses dans la révolution nationale ». Après avoir corroboré la place centrale du sport dans la rénovation morale et physique de la jeunesse, il évoque, sans en systématiser l'étude, « le rôle de la Légion des combattants et de la révolution nationale qui encourage la pratique même si elle ne peut se constituer en club ». Cette structure a pour but d'approfondir chez les citoyens et les sujets de l'Etat français la doctrine nationale. Léon²³ rend compte de son action dans le domaine de la formation des maîtres lorsqu'il indique : « le recteur Hardy est le président du comité de propagande de la Légion française des combattants pour l'Afrique du nord. Il organise des conférences en faveur du régime de Vichy obligatoires pour les normaliens et les enseignants des différents degrés afin de les sensibiliser à leur rôle social et à leur mission immédiate dans le redressement de la France ». Blanchard²⁴ souligne l'influence considérable de cette organisation en Algérie : « c'est en Algérie que l'on trouve les plus fortes fédérations de la Légion des volontaires de la révolution nationale sous Vichy comptant en leur sein un tiers de musulmans²⁵ ». Quelles formes et quelle intensité revêt l'activité de cette structure inédite en matière de pratiques physiques ?

²² Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours.*

²³ Léon. Op cit.

²⁴ Blanchard Op cit..

²⁵ La présence massive de musulmans dans cette structure est l'un des indices de la proximité de certaines factions autochtones à l'idéologie pétainiste. En matière de pratiques physiques, cet élément aura certainement une incidence sur les formes d'appropriation mises en œuvre par les indigènes.

Afin d'éclaircir les missions assignées par l'Etat français à cette structure, nous nous référerons à la circulaire du commissariat à l'éducation générale et aux sports de 42 relative au rôle de la *Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale dans le domaine de l'EP et des sports*. Cette circulaire est co-signée par le commissaire général au sport Pascot et le directeur général de la Légion Lachal : « le maréchal a attiré maintes fois l'attention sur l'importance que présente la pratique méthodique de l'EP et des sports pour la rénovation du pays. Il a confié au commissariat général aux sports le soin d'organiser et d'orienter les pratiques corporelles. Toutes les forces saines du pays ont le devoir d'aider le commissariat général dans sa tâche. Au premier de ses forces, la Légion a compris le rôle important d'animatrice qu'elle avait à jouer dans le relèvement physique de la Nation. Ce rôle doit prendre de jour en jour plus d'ampleur. Mais, pour que les efforts de chacun soient bien orientés dans le sens de l'effort de toute la communauté française, les légionnaires doivent agir dans le domaine du sport comme dans tous les autres domaines en se plaçant non pas en marge des organismes officiels mais au contraire en appuyant l'effort de ces organismes sans jamais substituer l'action de la légion à celle du service public compétente. En conséquence, l'action de la Légion dans toutes les questions relatives à l'EP et aux sports doit s'exercer de la façon suivante : la Légion agit toujours en collaboration à l'échelon national avec le commissariat général aux sports, à l'échelon régional avec le directeur de l'éducation générale et des sports, à l'échelon départemental avec le directeur départemental de l'éducation générale et des sports ; la pratique à l'intérieur des formations de la Légion des exercices physiques et des jeux de plein air se fera dans le sens de la doctrine nationale sans besoin de formalité préalable si elle se déroule en dehors de tout esprit de compétition ; dès l'instant que les légionnaires veulent pratiquer en compétition, ils doivent entrer dans les associations relevant de la Loi de 1901. La Légion n'est pas autorisée à constituer des associations sportives (AS) légionnaires au même titre qu'elle n'a pas qualité pour organiser des manifestations sportives. Le devoir de la Légion est de favoriser le développement des associations sportives, de prendre l'initiative de la création d'une association sportive ouverte à tous dans les localités où il n'en existe pas, d'encourager l'aménagement des terrains scolaires. Ainsi, la légion sans risquer d'affaiblir l'unité française par le développement d'un particularisme sportif favorisera puissamment par son action la renaissance de la vigueur physique et morale de notre pays ».

A ce stade de la réflexion, il nous est difficile d'aller plus en profondeur dans l'impact effectif de cette structure sur le développement de l'activité physique notamment auprès des

communautés indigènes. A notre connaissance, seul Archambault²⁶ tente d'éclaircir ce point : « créée à la fin de l'été 1940 afin de regrouper les anciens combattants européens et musulmans des deux guerres, la Légion devient rapidement à Alger un mouvement de masse. Autorisée à créer des cellules au sein des principales administrations et des grandes entreprises, elle aspire à imposer sa tutelle à toute la société algéroise sur laquelle son emprise est forte. Le basket algérois profite des politiques sportives du régime de Vichy dont le succès fut renforcé en Algérie par l'importance du phénomène légionnaire ». Cela manque toutefois de précision et d'assise empirique. Cette dimension mériterait de faire l'objet d'une enquête systématisée s'appuyant sur un bilan des opérations effectivement menées.

De quels analyseurs concrets et objectifs disposons-nous alors pour cerner au plus près la réalité de la diffusion des pratiques corporelles sous Vichy ? Une première voie de réponse nous est proposée par ce même Archambault²⁷. Celui-ci présente une étude monographique du développement de l'activité basket-ball durant cette période.

b) Trajectoire d'une activité sous Vichy : monographie du basket-ball.

Archambault dresse tout d'abord l'état des lieux de la pratique du basket-ball en 1940 : « à la veille de la seconde guerre mondiale, le comité d'Alger de basket-ball est l'un des plus dynamiques que compte la fédération française. A la différence de la métropole, les effectifs y sont exclusivement masculins. Au cours des années 1930, la pratique du Basket s'est répandue au sein des anciennes sociétés de gym fondées par les colons européens de la fin du 19^{ème} siècle qui s'étaient ouvertes au début du 20^{ème} à d'autres sports. La pratique du basket s'étend progressivement : alors qu'elle est à l'origine pratiquée exclusivement par les pieds-noirs dans les quartiers européens centraux, elle gagne la périphérie algéroise. Entrent alors en scène à partir de la fin des années 30 des acteurs jusque là absents, un patronage catholique, deux clubs composés majoritairement d'arabes, et des licenciés musulmans dans les clubs européens déjà existants ».

Il poursuit en soulignant l'incidence de la guerre et du changement de régime sur l'essor de la discipline : « après une légère baisse des effectifs due à la mobilisation en 39-40,

²⁶ Archambault (2004). *Alger Basket, une communauté sportive en guerre (1939-1962)*. In *L'aventure des grands hommes. Etudes sur l'histoire du Basket-Ball*. Op cit.

²⁷ Ibid.

on note à partir de 1940 une augmentation forte du nombre de clubs : loin de porter un coup d'arrêt à l'expansion du basket-ball, l'année 40-41 celle de l'arrivée au gouvernement général de l'Amiral Abrial puis de général Weygand représentants du régime de Vichy en Algérie, voit l'implantation de nouvelles structures dans des administrations, des Entreprises ou auprès de la Légion ».

Afin de rendre compte de cet essor quantitatif, il questionne la nature des relations existant entre le comité algérois de Basket et le régime de Vichy. Utilisant la typologie de Cantier, l'auteur classe le comité dans la catégorie des mouvements pratiquant un « accommodement de circonstances » : il bénéficie des générosités du régime tout en conservant son autonomie. A cet égard, il mentionne deux exemples de fidélité au pouvoir : « la participation aux rites de la révolution nationale²⁸ » et « l'antisémitisme ». En effet, la législation discriminante à l'égard des juifs sera appliquée scrupuleusement. Pour illustration, à partir de 1941, suite à une décision du commissaire général des questions juives, nul juif ne pourra plus faire partie d'un comité, d'un conseil d'administration ou d'un organisme dirigeant d'un groupement sportif ». Ainsi, avec la révolution nationale de 40 à 43, le basket-ball connaît un développement sans précédent. Il profite de l'attention et du soutien prodigués aux sports par les hommes du régime de Vichy. Plus loin, nous pouvons lire en guise de récapitulatif : « si le degré d'engagement et d'adhésion des dirigeants du comité algérois de basket-ball au régime de Vichy est inconnu, il reste que le développement de celui-ci à Alger de 40 à 43 s'inscrit dans le projet de redressement national et d'encadrement social par le sport promu par Borotra. Au point que la discipline derrière le football, devient le sport collectif le plus pratiqué dans le département d'Alger. Mais, cet essor du nombre de pratiquants remarquable à partir de 40-41 fut aussi le fait de la participation inédite des Algériens musulmans. Il franchit les murs d'Alger et de sa communauté originelle des pieds noirs des quartiers européens et s'installe dans tout le département d'Alger. Il accueille de plus en plus de musulmans, ceux ci se regroupent dans des équipes musulmanes ou adhèrent à des équipes à majorité européenne ».

Ce mode d'approche monographique nous semble particulièrement pertinent pour révéler la façon dont un mouvement en général (ou plus exactement ici) une discipline particulière, du fait de sa proximité à l'idéologie préconisée par l'Etat français, va connaître

²⁸ Dont le cérémonial du serment.

sous Vichy un développement sans précédent non seulement auprès des Européens mais également des musulmans. Les difficultés seront à l'inverse beaucoup plus marquées pour les organisations qui tentent de s'en éloigner : « par le biais des agréments, le commissariat à l'éducation générale et aux sports contrôle si ce n'est muselle la liberté d'association. Ainsi, des mesures discriminatoires seront prises à l'encontre des juifs, des luttes farouches menées contre les associations d'italiens et d'espagnols, le sport-spectacle sera interdit »²⁹. Sous Vichy, le sport fut considéré comme un moyen efficace de contrôle social. Les représentants de ce régime ont vu dans les formes de sociabilité associative un instrument de médiation pour la promotion de leur idéologie politique. Seulement, cette tentative d'embrigadement heurte parfois de front le désir d'autonomie de certains mouvements, désir significativement illustré par les positionnements des leaders scouts musulmans algériens.

c) Scoutisme musulman algérien : l'unité comme garante d'autonomie.

La revendication d'autonomie passera chez les scouts musulmans par une nécessaire recherche d'unité. Celle-ci consistera entre autres à effacer la scission consommée en 1939 entre EMA et SMA et à favoriser le rapprochement jusqu'à la fusion de ces deux branches. Uni, le scoutisme musulman est plus à même de faire entendre sa voix auprès des mouvements métropolitains. Celle-ci consiste alors à obtenir de leur part la reconnaissance de la légitimité de l'organisation indigène combinée à une intégration dans le collège du scoutisme français.

Kaddache³⁰ explore cette configuration historique originale au cours de laquelle les antagonismes internes s'effacent derrière un objectif transcendant unificateur et une action de plus en plus ouvertement nationaliste. L'évolution de la situation politique globale constitue alors un facteur crucial : « l'administration voit d'un mauvais œil le développement de la FSMA et surtout les tendances nationalistes de ses cadres. Bouras tente de faire reconnaître la fédération par le scoutisme français. Les SDF (catholiques) et les EDF (laïques) proposent à la fédération d'adhérer à leur groupement, solution que la FSMA refuse. On chercha alors à leur faire préciser ce qu'ils entendaient par patrie et les SMA donnant la définition du dictionnaire

²⁹ Fates (2002). Op cit.

³⁰ Kaddache (2004). Op cit.

firent comprendre qu'il s'agissait du pays de leur naissance donc de l'Algérie. L'administration fit organiser des stages de formation pour les cadres de FSMA par les chefs EDF et SDF afin de faire ressortir les aspects éducatifs du scoutisme, d'éloigner les cadres musulmans d'un scoutisme paramilitaire dangereux pour l'ordre français et de les rapprocher des chefs français. Les manifestations scoutistes deviennent de plus en plus nombreuses ; des groupes SMA naissent dans les villages éloignés, dans le sud ou les montagnes Kabyles. Les chants sont de plus en plus révolutionnaires. Avec la rédaction du manifeste en 1943 et le rapprochement des différentes tendances nationalistes autour des AML, « le scoutisme connut un grand essor avec une apogée en 1944 où plus de 450 chefs sont réunis dans un camp. Les trois leaders qui représentaient à l'époque l'unité du nationalisme (Abbas, Brahim et Messali) honorent le camp de leur visite. Le caractère nationaliste des SMA s'affirmait de manière grandiose. La plupart des chefs et routiers des groupes scouts et des membres des amis des scouts étaient à l'époque membres ou sympathisants du PPA ».

Une lecture historique analogue est proposée par Bouamrane³¹. Une telle convergence interprétative est en elle-même significative puisque, rappelons-le, Kaddache et Bouamrane sont deux historiens, anciens leaders actifs du scoutisme musulmans durant la période coloniale incarnant respectivement l'une et l'autre des tendances qui s'opposent avant et après la période d'unité de 1940 à 1944 (EMA/SMA puis SMA/BSMA). Leur vision partagée des faits témoigne de la solidarité présente à l'époque : « le scoutisme français refuse dans un premier temps de reconnaître le scoutisme musulman autonome. On propose aux SMA de choisir entre les EDF et les SDF ce qui est lu par les chefs musulmans comme une tentative d'annexion et qui est par conséquent rejetée en bloc. Dans une perspective d'intégration du scoutisme musulman dans ses rangs, le scoutisme français organise des camps-écoles de formation à Alger à destination des EMA et des SMA. Ces formations sont selon Bouamrane et Djidjelli des occasions de rencontre entre les chefs musulmans qui font connaissance et prennent conscience de la nécessité de pratiquer un scoutisme vraiment national en dehors de tout paternalisme et autre tutelle française. Ils persistent dans leur refus d'incorporer les troupes du scoutisme français et essuient de fait en 44 des menaces de dissolution ou d'annexion forcée. La même année, EMA et SMA se rapprochent. Lors d'un camp commun organisé en 44 à Tlemcen, les organisateurs accueillent Abbas, le Cheik Ibrahim et Messali. Le 8 mai 45, le scoutisme français reconnaît l'autonomie du scoutisme musulman et lui accorde l'agrément. Les événements de mai 45 ont failli tout compromettre ».

³¹ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger : Dar el Oumma.

Par l'exemple des stratégies et des orientations politiques mises en œuvre par le scoutisme musulman, nous avons voulu souligner la relative marge de manœuvre et d'autonomie dont disposent certains mouvements y compris dans un contexte où les autorités coloniales redoublent de vigilance et développent un maillage serré de contrôle social et politique. En s'unissant, les scouts musulmans ont réussi à conquérir leur autonomie institutionnelle, s'affranchissant ainsi de l'organisation métropolitaine et défiant par la même l'administration coloniale. Cette conquête, permise par la solidarité inter-branches et accompagnée d'un approfondissement de la portée patriotique des revendications, a été facilitée par un contexte politique global marqué par le rapprochement des différentes tendances autour des amis du manifeste et de la liberté.

Cette unité politique éclatera au lendemain de la répression de 1945 comme le note Kaddache³² « l'unité nationaliste ne résistera à la répression et les modérés se séparèrent des extrémistes du PPA mais les uns et les autres continuèrent leurs activités politiques ». La dispersion des leaders nationalistes aura-t-elle à partir de 1945 le même impact sur le développement du scoutisme musulman que leur rapprochement occasionna au cours de la période précédente ?

IV) 1945-1962. De la revendication nationaliste à la conquête indépendantiste : vers une émancipation acculturante.

La période étudiée dans le présent chapitre pourrait paraître au lecteur, à première vue, comme démesurément vaste. Cette impression s'explique, d'après nous, par une tendance historiographique à la sur-valorisation du pôle politique au détriment des autres dimensions de la réalité sociale. En effet, un découpage chronologique habituel sur-déterminé par le politique aurait dû nous inciter à subdiviser l'investigation en deux sous-périodes, l'événement charnière devant alors être l'année 1954, date du déclenchement de ce qui sera appelé a posteriori la guerre d'Algérie. Il n'en sera rien dans la présente étude. Nous tenterons de montrer qu', en matière de diffusion des formes occidentales d'exercice du corps, cette borne ne présente que très peu de significations heuristiques. Les situations respectives de la pratique physique avant et après 1954 nous apparaissent comme relativement homogènes, les

³² Kaddache. Op cit.

grandes tendances d'évolution demeurant liées par une sorte de continuité de finalités. Nous ne cherchons en aucun cas à démontrer l'indépendance complète du champ de l'offre et de la demande somatiques mais simplement à affirmer que la mise en perspective politique ne peut suffire à rendre compte de sa dynamique. Est ici réaffirmé l'intérêt de la recherche de réseaux causaux complexes et de l'articulation permanente des analyses internes et externes au champ considéré.

Nécessaire à l'appréhension complète de l'objet étudié, la présentation de la situation coloniale globale contemporaine constituera le cœur de la première étape de réflexion. Par souci de clarté et d'intelligibilité, nous l'exposerons dans un premier temps indépendamment de l'évolution spécifique de l'objet envisagé ici avant d'y recourir comme moyen d'éclairage de cette dynamique particulière. Nous verrons alors qu'une tendance comparable vers la revendication indépendantiste y est repérable, suscitant l'inquiétude voire l'angoisse du colonat, crispé sur la défense de la pérennité de l'Empire.

1) Le système colonial algérien d'après seconde guerre mondiale ? **Etat des lieux d'un effritement annoncé.**

La connaissance du contexte global de l'Algérie coloniale post-1945 nous est essentielle afin d'extraire ultérieurement le sens que revêtiront les diverses reconfigurations de l'appropriation par les musulmans des formes européennes d'engagement physique. Nous tenterons alors de montrer que le système colonial contemporain se caractérise par l'approfondissement des inégalités sociales, économiques et démographiques (en dépit de certaines mesures de résorption de celles-ci proposées tardivement par l'administration en poste) ainsi que par l'intensification des revendications indépendantistes débouchant sur l'insurrection de 1954. Nous pensons, avec Droz¹, que le déclenchement de celle-ci est l'aboutissement de « certaines réalités qui auraient dû troubler la quiétude des autorités ». La première d'entre elles correspond à la dégradation des conditions de vie sociales et économique des populations musulmanes ; la seconde est l'exacerbation flagrante et continue des revendications nationalistes de la part des leaders politiques autochtones. L'intensification de l'affrontement armé qui durera de 1954 et 1962 obligera les différentes organisations et groupes d'influences à se positionner sur le conflit. Nous mettrons alors en évidence l'antagonisme des prises de positions des différents sphères constituant l'opinion publique.

¹ Droz (2002). *1^{er} Novembre 1954 : la Toussaint rouge*. In. Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Enfin, nous étudierons en détail l'évolution de l'offre et de la demande scolaires, excellent révélateur des différentes tendances énoncées ci-avant.

a) Conditions de vie des autochtones : la réalité d'une dépravation sociale et économique.

Malgré les quelques avancées juridiques promulguées au lendemain du second conflit mondial², le climat colonial demeure foncièrement inégalitaire et duel. La première manifestation du fossé inter-communautaire relève des pôles économiques, sociales et démographiques. Camus n'évoque-t-il « la misère et le déracinement des arabes »³ ? Tillon⁴ ne dénonce-t-elle pas en 1957 « la clochardisation du pays » ? Nous montrerons que celle-ci trouve en réalité ses racines bien en amont et qu'elle affecte particulièrement les franges autochtones de la population vivant sur le territoire algérien.

L'analyse de la structure des emplois en 1954 est à ce titre révélatrice⁵ : « en 1954, 95% de la population européenne vit en ville⁶ occupant des postes de salariés, d'artisans, de commerçants, de fonctionnaires, des professions libérales. A cette date, en effet, sur 100 cadres supérieurs, 7 seulement sont musulmans ; en outre, ces derniers ne représentent que 14% des agents de la fonction publique et 17% des techniciens diplômés. A l'inverse, ils sont sur-représentés dans les emplois de manœuvre (95% des manœuvres sont musulmans) et d'ouvriers spécialisés (68% de musulmans).

L'un des facteurs déterminants de cette paupérisation des populations musulmanes fut « la politique volontariste de colonisation agricole » : « par diverses mesures de spoliation, entre 1830 et 1954, les musulmans ont perdu 7,7 millions d'hectares de terres (soit 40% de leur possession originelle) partagées entre l'Etat, les particuliers et les sociétés capitalistes. La politique du cantonnement qui consiste à concentrer les tribus sur des espaces réduits a ainsi abouti à la confiscation de vastes territoires ouverts à la colonisation agricole. Les populations

² L'ordonnance de 1944 supprime les mesures d'exception instituées par le code de l'indigénat en 1881 et théoriquement abrogé en 1928. Une nouvelle ordonnance de 1945 fixe la représentation parlementaire du collège musulman à parité avec celle du collège européen. En 1946, la constitution a stipulé que tous les ressortissants des territoires d'Outre-Mer ont la qualité de citoyen au même titre que les nationaux de la Métropole. En 1947, la loi fixe le nouveau statut organique de l'Algérie.

³ Camus (1958). *Actuelles chroniques algériennes 1939-1958*.

⁴ Tillon (1957). *L'Algérie en 57*.

⁵ *L'Algérie en 1954*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

⁶ Alger, Oran, Constantine et Bône regroupent plus de la moitié de la population européenne qui y reste cependant minoritaire sauf à Alger.

musulmanes ont été repoussées sur les terres les moins favorables à l'agriculture et à l'élevage alors même que la croissance démographique augmentait les besoins alimentaires. Ainsi, entre 1880 et 1950, leur production céréalière baisse de 20% alors que leur population est multipliée par trois. Dans le même temps, le cheptel est réduit de moitié, les terres de parcours étant désormais interdites. On peut comparer le revenu moyen d'un agriculteur musulman en 1954 (22000 F anciens) à celui d'un Européen (780000 F anciens). En 1954, la grande colonisation capitaliste a triomphé : quelques 6385 propriétaires détiennent les quatre cinquièmes des terres possédées par les Européens et le huitième de la surface cultivable ». Droz⁷ tente de nuancer, sans la nier, l'ampleur cette inégalité économique lorsqu'il indique : « l'imagerie d'Epinal dichotomisant la richesse prodigieuse du colon et la pauvreté famélique de l'indigène n'a plus cours. Deux millions d'indigènes ont un emploi stable ou un mandat providentiel venu de Métropole. Malgré tout, l'essor réel de l'économie algérienne depuis 1945 a essentiellement profité à la minorité européenne et la disparité reste flagrante : misère dans les campagnes, chômage endémique (le taux de 25% est atteint en 54 chez les indigènes), développement de bidonvilles, emplois précaires... Cette paupérisation générale entraîne via la comparaison avec l'opulence de certains quartiers européens un sentiment de frustration ».

Un facteur supplémentaire de l'approfondissement du fossé entre les communautés tient dans les disparités démographiques séparant colons et autochtones. Droz⁸ parle d'une « hausse vertigineuse de la population musulmane depuis 1930 alors que la population européenne avec l'arrêt de l'immigration stagne ». Quelle est de façon plus précisément la situation démographique de l'Algérie coloniale après 1945 ? L'Algérie de 1954 voit cohabiter 9 millions de Musulmans et 1 million d'Européens. Plus que ce constat qui tend à figer le décalage numérique entre les deux communautés, le facteur décisif semble être la dynamique qui vît l'approfondissement de ce déséquilibre : « colonie de peuplement, l'Algérie voit s'installer à partir de 1870 des centaines de milliers d'émigrants : français⁹, italiens, espagnols et maltais. Le nombre d'Européens passe de 245000 en 1872 à 750000 en 1914 et seulement 984000 en 54. L'arrêt de l'immigration européenne¹⁰ entraîne la stagnation quantitative de cette population. Pour ce qui est de la population autochtone, après une régression de 1830 à

⁷ Droz. Op cit.

⁸ Ibid.

⁹ Déportés politiques de 1848 et du Second Empire, Alsaciens-Lorrains de 1871 ; paysans pauvres de la partie méridionale du sud du massif central ou des départements viticoles de la Corse ou du midi chassés par la crise du phylloxera...

¹⁰ En 54, 79% des Européens d'Algérie sont nés sur place.

1872¹¹, elle connaît une forte croissance grâce à l'œuvre sanitaire de la colonisation : la mortalité est réduite sans que ne baisse la natalité. En 1914, les indigènes sont 5 millions puis 9 en 54 »¹².

Malgré les diverses entreprises étatiques et privées de spoliation foncière ayant conduit à un exode rural massif, la population musulmane reste en majorité paysanne. Les familles ayant choisi l'implantation urbaine doivent le plus souvent se contenter d'un habitat précaire : « l'appauvrissement de la population rurale s'est traduite par une migration vers les villes et l'émigration en Métropole. Pourtant, en 1954, seulement 19% des Algériens musulmans vivent en ville. Les musulmans vivant en majorité dans les campagnes sont ouvriers agricoles permanents ou saisonniers, manœuvres, ouvriers spécialisés ou chômeurs ».

Bourdieu et Sayad¹³ ont étudié spécifiquement « les crises de la vie économique et sociale traditionnelle », « ces situations sociales de désagrégation complète et de forte instabilité ». La confrontation des paysans traditionnels avec les modes de productions européens rationalisés et hyper-technologisés a provoqué chez ceux-ci « un désenchantement vis à vis du monde naturel qui s'est accompagné de la destruction des cycles agraires. Ont ainsi été introduites de nouvelles structures mentales fondées sur la pénurie, la valeur monétaire et l'esprit de calcul ayant à terme entériné la transformation du paysan en homo economicus doté d'une intelligence calculatrice. La modernité capitaliste européenne déracine la structure sociale traditionnelle kabyle ». Les auteurs parlent de « dépayssation de l'Algérie », formule signifiant la déstructuration et la dévalorisation d'une paysannerie traditionnelle et l'émergence d'activités explicitement économiques. Ce sont donc des notions nouvelles, et bientôt des valeurs, telles que le travail, le revenu monétaire, le calcul, le temps de travail qui, pour nous être familières, viennent s'imposer et détruire les modes de solidarité traditionnelle. Aux relations « enchantées », telles que l'échange de dons, se substitue la rigueur calculée du donnant-donnant. Parallèlement, le sentiment communautaire perd en intensité : l'apparition de revenus monétaires affaiblit la dépendance de la grande famille à l'égard du clan et du village, et du ménage à l'égard de la grande famille ».

¹¹ Elle passe de 3 millions à 2,1, effondrement qui doit être lu comme l'une des conséquences de la guerre de conquête, des famines, des épidémies et de la déstructuration de la société rurale).

¹² *L'Algérie en 1954*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit. pp 20-21.

¹³ Bourdieu et Sayad (1964). *Le déracinement*. Cité par Silverstein. *De l'enracinement et du déracinement*. Actes de la recherche en sciences sociales n°150.

Pour certains, la persistance de ces inégalités sociales et économiques est l'une des conditions déterminantes, par la frustration qu'elles génèrent, de l'insurrection manquée en 1945 puis du déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954. Sans renier cette interprétation, nous pensons que ces événements résultent également d'un long processus de maturation politique des chefs nationalistes qui, après avoir délaissé dans les années 1930 les perspectives assimilationnistes, revendiquent de plus en plus farouchement la création d'un Etat autonome algérien.

b) De l'escalade nationaliste au déclenchement insurrectionnel armé.

Ageron¹⁴ étudie l'émergence de l'idée nationale chez les populations indigènes depuis 1830 jusqu'au déclenchement des différentes insurrections : selon lui, « les bases du nationalisme algérien ont été jetées dès le début du 20^{ème} siècle par les réformistes musulmans et les militants révolutionnaires. Leur credo ? « L'islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie ». A la veille de l'insurrection, le pays est déjà une nation en puissance... N'imposons pas de nouveaux clichés qui pourraient constituer une mémoire collective des rapatriés du type : « la guerre d'Algérie a éclaté au moment où l'union entre français et musulmans étaient en train de s'établir » ; « les Français de France ont fait la guerre aux français d'Algérie ». L'affirmation de la nation algérienne est un phénomène qui relève d'une explication historique rationnelle dans le 20^{ème} siècle, grand siècle des nationalités et non de mythologies religieuses ou politiques ». Il retrace, en présentant divergences, convergences, continuités et ruptures, les différentes étapes du nationalisme algérien des *Jeunes Algériens* aux idées réformistes des oulémas en passant par la rédaction du manifeste du peuple algérien et la mouvance révolutionnaire de l'ENA puis du PPA. Ce long cheminement éclaire le constat fait par Ageron selon lequel « en 1954, le pays (serait) gagné par le nationalisme révolutionnaire ».

Des troubles éclatent dans le Constantinois le 1^{er} puis le 8 mai (jour de la célébration de la victoire alliée) : une manifestation à Sétif dégénère en émeute meurtrière où une vingtaine d'Européens furent massacrés. Le mouvement insurrectionnel s'étend les jours suivants aux campagnes, avec des attaques de fermes isolées, ainsi qu'à d'autres villes comme Bône, Guelma, Batna. Une centaine de victimes européennes sont à déplorer dont certaines

¹⁴ Ageron (2002). Op cit.

sauvagement mutilées. La répression se montrera impitoyable souvent aveugle. A l'engagement militaire des trois corps d'armée s'ajoutent des expéditions punitives menées par des milices européennes. A quoi sont dues ces émeutes ? Provocations policières, complot nationaliste, émeute de la faim, déchaînement de la guerre sainte ? Nous plaidons, avec Droz¹⁵, en faveur de la thèse de la conjugaison d'une explosion de violence spontanée attisée par des cadres locaux du PPA qui auraient donné puis repris l'ordre d'une insurrection. Cet auteur voit surtout dans ce mouvement insurrectionnel à la fois la concrétisation d'une longue maturation politique et le signe annonciateur de la lutte armée pour l'indépendance qui éclatera en 1954 : « ces événements s'inscrivent dans une amplification et une radicalisation du nationalisme algérien, perceptible dès 1943. Depuis la défaite de 1940, la France pâtit d'un discrédit amplifié par l'occupation américaine de l'Afrique du Nord et par les promesses émancipatrices des Nations Unies et de la Ligue arabe. L'ordonnance de 1944 qui promet la citoyenneté à quelques milliers de musulmans s'inscrivant dans une voie d'assimilation des élites algériennes est rejetée par Ferhat Abbas et Messali Hadj au nom de l'indivisibilité de la nation »... « La répression de 1945 par les autorités françaises et les milices européennes d'une extrême rigueur¹⁶ a assuré dix années de paix française en Algérie. Une paix toutefois provisoire ». Le mouvement indépendantiste semble dès lors inexorablement amorcé : « l'insurrection marquera toute une génération de nationalistes algériens. Il ne faut pas voir catégoriquement dans cet épisode une répétition générale du 1^{er} Novembre 1954. Toutefois, force est pour nous de remarquer que la rébellion de 54 a été déclenchée dans les Aurès, c'est à dire dans le quadrilatère Bougie-Sétif-Guelma-Bône. En ce sens la guerre d'Algérie a bien commencé en mai 45 »... « La direction du PPA en l'absence de Messali Hadj s'est montrée incohérente et divisée dans l'organisation des opérations. Cet échec cinglant convainquit les nationalistes révolutionnaires de la nécessité de mieux préparer un plus vaste djihad. Le PPA devient clandestin et se dote d'une branche militaire, l'organisation spéciale (OS). Un nouveau parti, le MTLD est créé, voie légale du PPA clandestin. En 1946, les nationalistes modérés qui avaient désapprouvé l'usage de la violence pour résoudre le problème algérien créèrent l'UDMA et revendiquent la formation d'une république algérienne associée à la France sous la direction de Ferhat Abbas. Ce parti de notables tente de faire reconnaître par l'Etat français le bien-fondé de la démarche des patriotes ». L'unité nationaliste réalisée en

¹⁵ Droz.(2002). *1945 : l'insurrection manquée*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

¹⁶ Les nationalistes qualifièrent d'ailleurs ces représailles sanglantes (qui n'atteignent toutefois pas le chiffre de 45000 avancé par le PPA ou la propagande de l'Etat algérien) de « génocide ».

1944 avec les amis du manifeste ne parvient pas à résister à ces représailles¹⁷. Cela n'empêchera pas l'escalade nationaliste achevant en 1954 à la naissance du Front de libération nationale (FLN). Celle-ci est étudiée en profondeur par Droz¹⁸.

« Dans la nuit du 31 octobre 1954, une série d'attentats éclate en Algérie à Alger ; la surprise est totale. La France semblait ici chez elle et pour toujours. Avec des moyens dérisoires et quelques centaines d'hommes, le FLN vient de déclarer la guerre » à ce qu'il considère déjà comme son ex-Métropole. Le caractère inédit de cette insurrection tient à la coordination des actions sur l'ensemble du territoire algérien avec des attaques de fermes dans le département d'Oran, des récoltes brûlées, des poteaux télégraphiques abattus. Les dégâts les plus conséquents émanent du massif des Aurès dans le Constantinois avec une attaque contre la gendarmerie de caserne... Au total, les autorités déplorent la synchronisation des opérations sur une trentaine de points du territoire. Outre les dégâts matériels considérables, cette insurrection fait neuf morts et quatre blessés. On apprend ainsi la création d'un FLN déterminé à conquérir l'indépendance de l'Algérie par la lutte armée. La surprise est totale chez les colons. Jusqu'à 1954, l'Algérie, comparativement à l'agitation des protectorats marocains et tunisiens donnait une impression générale de calme. L'insurrection de mai 45 est dans les mémoires mais l'ampleur de la répression semblait avoir assuré pour longtemps la paix française. Elle est moindre chez les responsables de l'ordre public en Algérie qui avait le pressentiment de l'imminence d'une action d'envergure. Les renseignements généraux (RG) ont connaissance d'un comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) plus ou moins scissionniste du MTLD de Messali Hadj. Droz défend une nouvelle fois la thèse selon laquelle « des réalités politiques latentes auraient dû troubler la quiétude des autorités » : « les élites algériennes ont longtemps demandé l'assimilation. Ce loyalisme fut mal payé en retour. Après l'échec du projet Blum-Violette, l'ordonnance de 1944 confère (enfin) la citoyenneté française à une partie de musulmans. En 47, la promulgation du nouveau statut de l'Algérie s'accompagne de la création de deux collèges électoraux : le premier regroupant la totalité des européens et les musulmans évolués ; le second regroupant la quasi totalité de l'électorat musulman. Les deux collèges étaient appelés à élire le même nombre de représentants à l'Assemblée nationale et de délégués à l'assemblée algérienne. Mais compte-tenu de leur poids respectif la voix d'un européen comptait dix fois plus que celle d'un musulman. Cette

¹⁷ Le PPA-MTLD se divise à son tour en 54. Les centralistes recherchaient un large consensus national tandis que les messalistes entendraient forger un parti islamique et égalitariste.

¹⁸ Droz (2002). Op cit.

injustice choquante se surajoute au trucage systématique des élections du second collège. Une telle politique des autorités conduira Ferhat Abbas et ses amis de l'UDMA animés à l'origine d'un sincère désir de dialogue à rallier la voie du nationalisme et à terme le FLN. Entre temps un authentique nationalisme s'était forgé dans la double mouvance de l'intégrisme religieux et du populisme révolutionnaire. Le mouvement des oulémas insufflera à la jeunesse les valeurs supérieures de l'islam et la profondeur des racines culturelles de leur pays. Ibn Badis fut dans les années 30 le véritable fondateur du nationalisme algérien. Encore fallait-il un parti structuré. Ce fut l'œuvre de Messali qui après l'ENA et le PPA fonda le MTLD. Il inspire à son parti une idéologie rudimentaire faite d'un populisme prophétique lié à un islamisme volontiers moralisateur. Il étend initialement l'audience du parti auprès de la jeunesse scolaire, du scoutisme algérien et les syndicats puis ce parti traditionnellement populaire et prolétarien a su progressivement attirer à lui les membres de la classe moyenne et des intellectuels que rebutaient le légalisme impénitent de l'UDMA et les ambiguïtés tactiques du Parti communiste algérien ». Au sein du MTLD, des conflits vont se nouer autour du choix de la modalité de lutte contre l'oppression coloniale : conflit légal/luttes armées ? « Après l'insurrection de 45, Messali avait vu le caractère prématuré de la lutte armée d'où la création l'année suivante d'un parti légalement reconnu le MTLD se superposant aux restes des structures désormais clandestines du PPA. Mais, ce revirement n'avait pas fait l'unanimité parmi les partisans de l'action directe qui imposèrent en 47 la création d'une organisation secrète (OS) chargée de préparer secrètement l'insurrection. Le trucage des élections de 48 privant le MTLD d'une victoire prévisible dans le second collège renforce cette priorité à la lutte armée. L'OS s'attache à réunir des fonds, à se procurer des armes à recruter et à instruire de véritables commandos. Elle sera démantelée en 1950 mais marque une génération de militants et nourrit une nostalgie de l'action clandestine qui a pesé lourd dans la création du FLN. En 1950, le MTLD refuse la direction à vie du parti par Messali Hadj et son traditionnel droit de veto. Pour comprendre cela il faut se pencher sur les transformations de la structure sociologique du recrutement du parti. Si les couches populaires restent sensibles au prestige de Messali, les bourgeois et les intellectuels qui grossissent les rangs du parti se montrent plus réservés. Ils commencent à dénoncer le culte de la personnalité. Le conflit devient ouvert entre messalistes et centralistes (partisans du comité central dont les fidèles lieutenants de Messali sont exclus). L'influence de Messali continue de baisser avec son assignement à résidence à Niort. Certains militants qui trouvent cette scission insupportable excédés par les querelles intestines et les rivalités de personnes vont tenter de refaire l'unité du parti en préférant à une médiation politique trop aléatoire une préparation immédiate d'une

insurrection qui obligerait chacun à prendre ses responsabilités. Ainsi, naît en 54 le CRUA comité révolutionnaire pour l'unité et l'action qui bénéficie d'emblée du soutien des centralistes qui y trouvent une façon d'affaiblir le courant messaliste. Cette alliance des centralistes au CRUA est strictement tactique car s'ils ne sont pas entièrement hostiles à l'action directe, leur formation les pousse instinctivement à repousser une insurrection qu'ils jugent prématurée voire suicidaire. Les activistes du CRUA s'emploient à étoffer leur organisation en battant le rappel dans diverses régions de l'Algérie. La réunion des 22 qui se déroule fin juin 54 prend acte de la scission du MTLD, reconnaît l'impuissance du légalisme et décide de passer à la lutte armée pour arracher l'indépendance de l'Algérie. L'insurrection est définitivement décidée suite à la réunion des « neuf chefs historiques »¹⁹. Y sont arrêtées la suppression du CRUA, la création du FLN et de son armée l'ALN. Une proclamation politique est rédigée et la date de l'insurrection est fixée de symbolique au 1^{er} novembre²⁰ ». Ainsi, des conflits générationnels, des querelles de stratégies et des heurts de personnalités vont être à l'origine du basculement vers l'action directe. Des militants partisans décident la formation d'un front de libération nationale qui devait aboutir s grâce à l'insurrection immédiate à la « restauration d'un Etat algérien démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ». La révolution algérienne allait devenir la guerre d'Algérie.

Le côté irréversible de la guerre d'indépendance est corroboré par Rigaud lorsqu'il rapporte les propos d'anciens camarades musulmans de promotion à l'école normale d'Alger-Bouzaréah au début des années 1940 : Rahal (qui deviendra le 1^{er} ambassadeur d'Algérie en France) se plaint du manque de dignité dont il souffre et du mépris dont les européens font preuve à son égard. Le seul remède était pour lui une reprise en main des rênes de l'Algérie par les Algériens eux-mêmes. Khalfa (qui deviendra responsable du PCA) démontre quant à lui qu', en dépit de toutes les lois, il n'est pas citoyen mais bien sujet français et que s'il est l'égal des européens à l'école normale, dès qu'il en, sort redevient « une gueule de raton ». Enfin, Kaddache (membre actif du PPA de Messali) ne croit plus à l'aboutissement des revendications des Algériens par la voie légale démocratique notamment du fait des élections truquées ».

¹⁹ Droz brosse le portrait sociologique détaillé des principaux responsables de l'insurrection armée : « les fondateurs du FLN sont jeunes (la moyenne d'âge est de 33 ans), de souche rurale et viennent pour la plupart de l'est du pays. Tous avaient rompu dès 45 avec l'ordre établi et connu la clandestinité (la plupart d'entre eux sont des anciens membres de l'OS et/ou du PPA). Leurs origines sociales sont diverses : descendants de grandes familles déclassées, petits notables locaux en voie d'ascension, ouvriers. On retrouve des arabophones et des berbérophones ; des musulmans pratiquants, d'autres plus laïques. Tous ont en commun le fait d'avoir reçu une instruction primaire française. Plusieurs avaient servi dans l'armée ou l'administration françaises ».

²⁰ On parlera de la « Toussaint rouge ».

Les moyens du front dans cette insurrection sont dérisoires avec tout au plus mille combattants dispersés. Les belligérants algériens bénéficieront toutefois de l'appui matériel de l'Égypte²¹». Quelle est la réaction des autorités coloniales ? Les principaux chefs du MTLD sont arrêtés, le parti dissous. Deux mille suspects innocents sont internés, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le nombre de ralliement au FLN. Au niveau gouvernemental, le ministre de l'intérieur François Mitterrand affirme qu'il ne saurait être question de négocier avec des rebelles qui de par l'ampleur de leurs méfaits ne peuvent que s'exposer à la rigueur de la répression. Les implications concrètes du langage musclé du gouvernement se retrouveront dans l'appel des renforts militaires, des bataillons de tirailleurs sénégalais, des unités parachutistes, de la gendarmerie mobile, des CRS. Le dispositif est en place le 8 novembre pour procéder au ratissage des Aurès. La fermeté domine face à cette insurrection qualifiée de terroriste. En effet, l'affirmation de l'identité française de l'Algérie en 54 était presque unanimement admise. Même le parti communiste qui reconnaissait la légitimité du fait national algérien n'allait pas jusqu'à lui reconnaître le droit à l'indépendance ».

Nous n'entrerons pas ici dans le récit détaillé des combats et des actions entreprises en Algérie de 1954 à 1962. Tout au plus nous contenterons-nous d'en rapporter les événements marquants, les tendances générales, les grandes respirations, les points de rupture et de non retour...

Le premier aspect notoire est selon nous la disproportion des moyens à la disposition des deux camps : « dès l'été 56, la République dispose de 400000 soldats français sur le terrain suite à l'envoi du contingent en Algérie et à l'allongement de la durée du service militaire. Le vote de pouvoirs spéciaux accorde bientôt à l'armée une marge de manœuvre quasi illimitée. En face, les rebelles du FLN : quelques 30000 hommes qui s'efforcent de mobiliser l'ensemble de la population et pratiquent le terrorisme »²². Pervillé²³ étudie la place centrale du terrorisme dans la stratégie des bientôt ex-colonisés. Celui-ci devient selon lui « l'arme du FLN »²⁴ : « à partir de la fin 56, le terrorisme fut l'arme essentielle du FLN. Beaucoup voient dans son succès la preuve de l'efficacité et de la légitimité de la violence.

²¹ La capitale égyptienne est aussi celle du nationalisme arabe. Elle abrite notamment les services d'un comité de libération du Maghreb.

²² *Combats et combattants*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

²³ Pervillé (2002). *Terrorisme : l'arme du FLN*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

²⁴ Le terrorisme ne fut pas toutefois le seul moyen d'action de la révolution algérienne : nous citerons entre autres : la force armée de l'ALN dans les maquis ; la propagande et la diplomatie du FLN à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Tous les terroristes croient justifier par la juste cause qu'ils poursuivent les moyens injustes qu'ils emploient. Le terrorisme est l'arme des faibles qui ont sacrifié l'honneur à l'efficacité parce qu'ils préfèrent la victoire à la gloire. Mais, est-il vraiment efficace ? Nous montrerons que, loin d'accélérer l'indépendance de l'Algérie, la terreur exercée par le FLN a au contraire prolongé inutilement la guerre ». Pervillé distingue deux catégories principales de terrorisme en fonction des cibles visées par les attentats: le premier est un terrorisme interne à la population algérienne. Il repose sur le principe implicitement posé dans l'appel de l'ALN à chaque algérien le 31 octobre 1954 : « ton devoir impérieux est de soutenir tes frères combattants par tous les moyens. En les servant, tu sers ta cause. Se désintéresser de la lutte est un crime. Contrecarrer l'action est une trahison ». Châtier les réfractaires et les traîtres était une action vitale pour un mouvement clandestin et minoritaire qui affirmait sa légitimité en niant celle du pouvoir établi. C'était aussi un devoir religieux : les moudjahidin (soldats de la guerre sainte) convaincus que « Dieu est avec les combattants des justes causes » entendaient suivre l'exemple du prophète châtiant les douteurs et les apostats au même titre que l'émir Abd el Kader punissant de mort les déserteurs de son armée et les alliés des Français pendant la conquête du pays dans les années 1830-1840. La plupart des militants du PPA étaient ainsi partisans de « faire disparaître les méchants et les traîtres » dès 1958. Le terrorisme devient rapidement une arme offensive pour imposer la représentativité exclusive du FLN. Au cours de l'année 55, le terrorisme frappant les Algériens réfractaires ou hostiles à l'insurrection fut renforcé par un terrorisme dirigé vers les Européens ». Nous repérons ici le second type de terrorisme du FLN, cette fois externe visant l'ennemi colonialiste : « le terrorisme aveugle provoquait délibérément des représailles aveugles qui contribuaient à cimenter l'unité nationale des Algériens contre les Français ». Pour beaucoup, « le terrorisme du FLN a gagné la guerre d'Algérie en visant l'adversaire à son point faible, le moral de peuple de France assoiffé de paix ». Mais Pervillé tente de déconstruire cet a priori et s'interdit d'interpréter l'indépendance de l'Algérie comme une victoire du terrorisme: « plusieurs faits suggèrent que le terrorisme a plutôt retardé la paix. L'excès de la violence a retardé l'aboutissement des négociations. Le FLN avait progressivement écarté tous les prétendants tentant de mettre fin au terrorisme : tel Messali Hadj, père fondateur du nationalisme algérien qui avait créé le PPA en 37 et fut assigné à résidence en Métropole de 52 à 59. En réalité, le FLN a gagné parce qu'il attachait une importance vitale à l'enjeu algérien alors que la France Métropolitaine avait cessé de croire à la possibilité d'une Algérie française et ne lui accordait plus qu'une importance marginale. Des conflits encore inachevés (comme en Palestine) montrent bien qu'à égalité de résolution, le terrorisme ne peut pas

donner la victoire au plus faible. Au contraire, en menaçant de mort toute la population ennemie, il renforce son hostilité et son intransigeance. Il n'aboutit qu'à une spirale infernale de meurtres et de vengeances sans issues prévisible. Ainsi, le terrorisme sacrifie l'honneur à une efficacité supposée, moins réelle que mythique ».

Selon ce même Pervillé²⁵, la France n'avait pas militairement perdu la guerre : « si les militaires n'ont pas pardonné à De Gaulle les négociations avec le FLN, c'est qu'ils pensaient avoir gagné la guerre sur le terrain. Il est vrai que l'armée française après des mois difficiles a repris l'avantage à partir de 1957 à la faveur de la bataille d'Alger²⁶. Depuis la fin sans gloire de la guerre d'Indochine, l'armée française vivait dans la hantise de subir une nouvelle humiliation ». Cette hantise constitue l'un des facteurs déclencheurs du « putsch des généraux en 1961 : « dans la nuit du 21 au 22 Avril 1961, des unités de parachutistes et de légionnaires dirigés par les généraux Challe, Salan, Jouhaux et Zeller s'emparent des centres stratégiques d'Alger et arrêtent les principaux représentants de l'Etat. Par ce coup de force, ils entendent tenir le serment fait par l'armée de garder l'Algérie à la France. En Métropole, c'est le désarroi. Le régime issu du 13 mai va-t-il être chassé par un coup d'état militaire ? De Gaulle proclame l'état d'urgence. Il intervient en uniforme à la TV le soir du 22 et stigmatise un quarteron de généraux en retraite qu'il rend par avance responsables d'un drame national. Il délie les soldats de leur serment d'obéissance. Le mouvement putschiste s'effrite progressivement. Le contingent s'y oppose. La révolte d'Avril 61 est bien un putsch : à la fois coup de force et entreprise militaire. Elle est une manifestation de la rupture entre une armée coupée de plus en plus des réalités de la France en raison de son engagement dans les guerres de décolonisation et la nation en pleine évolution »²⁷.

Deux des quatre généraux (Jouhaux et Salan) ayant choisi la clandestinité s'engageront dans l'organisation de l'armée secrète et alimenteront « la stratégie de la terreur »²⁸ mise en place par cette structure : « soutenue par la majorité des pieds-noirs, l'organisation de l'armée secrète multipliera jusqu'en Métropole (cf. attentat en Février 62 contre le domicile de Malraux ministre de la culture et fidèle de longue date du général) les actions spectaculaires et les attentats. Dès sa création, l'organisation possède deux branches : une métropolitaine qui s'appuie sur une tradition activiste et poujadiste mais ne trouvera jamais le soutien d'une

²⁵ Pervillé (2002). *La France n'avait pas perdu la guerre....* In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

²⁶ Au début de l'année 57, Alger est l'épicentre de la guerre. Depuis l'automne précédent, les attentats du FLN s'y sont multipliés. Pour y mettre fin, le général Massu disposera de tous les pouvoirs de police.

²⁷ Vaïsse (2002). *Avril 1961 : le putsch des généraux*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

²⁸ Dumont (2002). *OAS, la stratégie de la terreur*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

population qui attend la fin de la guerre avec impatience ; une seconde en Algérie, plus passionnelle et qui se confond avec la communauté européenne d'Algérie ». Selon Dumont, « en Algérie tout bascule avec l'annonce par le général De Gaulle de la solution de l'autodétermination. Après la semaine des barricades en 1960, l'OAS est fondée en 1961 par Susini et Lagailarde. Militaires et civils se joignent. Cette organisation paramilitaire durcira ses actions afin de compromettre les négociations du FLN avec Paris. Ils avaient pour but d'entraîner le FLN dans des représailles réprimées par l'armée française et de provoquer par la même la rupture des accords d'Evian. Dans un communiqué datant du 1^{er} janvier 1962, nous pouvons ainsi lire : « au vieillard de Colombey, à son ministre des affaires algériennes « résidant » en métropole, à son délégué général assigné à résidence au Rocher-noir, nous disons : « vous voulez livrer l'Algérie au FLN ? Venez l'arracher ». A ces messieurs du GPRA siégeant dans les palaces de Tunis, nous disons « vous voulez gouverner l'Algérie ? Venez la prendre ». L'OAS tente en Algérie de paralyser les grands centres urbains et de créer un climat de terreur²⁹. En Métropole, l'OAS tente de créer un même climat en dirigeant les attentats contre les communistes et les associations de soutien au FLN mais elle ne parvient pas à mobiliser l'opinion. Des manifestations anti-OAS furent organisées à Paris³⁰ dont l'une s'achèvera en tragédie du métro Charonne». En guise de dernier recours, « l'OAS pratiqua la politique de la terre brûlée : puisqu'il est désormais impossible de rester en Algérie, certains préfèrent désormais tout détruire. En Métropole, des tentatives d'attentat contre De Gaulle se multiplièrent jusqu'à celui du Petit-Clamart le 22 août 62. L'organisation ne survivra pas à son échec ».

Nous en arrivons ainsi à l'examen des conditions de règlement du conflit. Quelle était la position défendue par le général De Gaulle à partir de 1958. Selon Pervillé³¹, en matière de politique algérienne, le général a mené trois politiques successives : « de 1940 à 1953, il défend l'idée d'un maintien absolu de la souveraineté de la France afin de lui permettre de préserver son rang de grande puissance. Il développera ensuite de 1955 à 1960 des perspectives d'association entre la France et l'Algérie dans le cadre de la communauté. Dans cette optique, les colonies seraient organisées en un ensemble fédéral au sein duquel l'Algérie serait la pièce maîtresse. Enfin, à partir de 1961, il cherchera un accord à tout prix pour dégager la France du guépier algérien et lui rendre sa liberté d'action dans le monde. Dans ses

²⁹ Les barbouzes, polices parallèles gaullistes intensifient également leur action de brigades anti-OAS.

³⁰ Où l'on pouvait entendre des slogans du type : « OAS=fascistes, racistes, assassins ».

³¹ Pervillé (2002). *Le jour où De Gaulle a décidé l'indépendance de l'Algérie*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

propos privés, le général était convaincu de longue date que l'Algérie finirait par être indépendante. Il n'a pas décidé l'indépendance de l'Algérie mais s'y est résigné et a accompagné un processus qu'il jugeait de longue date inéluctable. Il consent progressivement des concessions qu'il refusait initialement. Le 19 septembre 1959, soit un an après le succès massif au référendum sur la constitution de la 5^{ème} république, le général juge venu le moment de dévoiler une solution politique, l'autodétermination. Les Algériens pourraient librement choisir entre trois options, une fois la paix revenue : la sécession où certains croient trouver l'indépendance ; la francisation complète telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits ; le gouvernement des Algériens par les Algériens appuyés sur l'aide de la France et en union étroite avec elle pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures au sein de la communauté. Il préférerait la troisième option. Il impose le préalable de la remise des armes aux négociations ce qu'il n'obtiendra pas. Il refuse encore de reconnaître le GPRA. Le référendum du 8 janvier 1961 entérine le principe de l'autodétermination ».

Vaïsse³² s'intéresse à l'« histoire secrète des accords d'Evian » : « le 18 mars 1962, les accords d'Evian mettent fin à la guerre. 18 mois de conversations officieuses où dans le plus grand secret émissaires et membres du gouvernement ont négocié avec le FLN et cédé progressivement à la plupart de leurs exigences. La publication des documents diplomatiques français nous livre le contenu des conversations franco-algériennes au cours de cette interminable négociation. Après l'échec des rencontres de Melun en juin 60 avec le GPRA, le FLN devient l'interlocuteur privilégié des Français. Dans les négociations, les Français souhaitent une trêve des combats avant de poursuivre les discussions ce que les Algériens rejettent. Les Français refusent également de considérer le Sahara comme appartenant au territoire algérien³³. En 61, les négociations officielles d'Evian sont décidées avant toute trêve armée mais les français préviennent qu'aucune décision politique ne sera prise avant que les combats aient cessé. La délégation du GPRA conduite par Krim redevient l'interlocuteur privilégié. A l'intérieur du GPRA, il existait des oppositions intestines entre les partisans d'une rupture radicale avec l'ancienne métropole et ceux qui veulent aboutir à l'indépendance dans la coopération avec la France. Le GPRA n'a plus l'entière faveur du CNRA (conseil national de la révolution algérienne) et de l'ALN. De Gaulle veut faire vite surtout après le putsch des généraux en Avril 61. Les algériens imposent l'intégrité du territoire national (refusant par la même d'exclure le Sahara de leur territoire) et rejettent l'idée d'un régime à

³² Vaïsse (2002). *Histoire secrète des accords d'Evian*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

³³ Nous rappelons à ce sujet la découverte dans la seconde moitié des années 1950 des hydrocarbures dans l'Atlas Saharien (gaz en 54 et pétrole en 57).

part pour les minorités européennes restées sur place³⁴. Paris n'a toujours pas reconnu le GPRA. Le désaccord sur le Sahara fait durer les négociations. L'OAS accentue son action. Le 19 mars 62, au terme de plusieurs mois de négociations secrètes, le cessez-le-feu est enfin signé à Evian. Pourtant, la guerre n'est pas encore finie. L'OAS multiplie les attentats meurtriers afin de provoquer les représailles du FLN. Des Européens sont enlevés, des musulmans qui avaient servi sous les drapeaux français sont massacrés, l'exode des pieds-noirs s'accélère. Le 3 juillet 1962, l'Algérie devient indépendante ».

Après cet exposé quelque peu descriptif et fastidieux des temps forts du conflit armé, vient le temps des interprétations quant au déclenchement, au déroulement et au dénouement du conflit armé.

Slama³⁵ s'interroge sur les possibilités de mise en œuvre d'une « troisième voie » entre les indépendantistes du FLN et les extrémistes de l'OAS. « Les libéraux des deux camps ont voulu croire longtemps à cette solution. En vain. Il impute les difficultés et les longueurs dans le règlement du conflit algérien aux « impasses du jacobinisme » : « l'explication profonde de l'échec de la conquête comme de la décolonisation de l'Algérie tient en un mot, le jacobinisme. Il n'est pas de troisième voie dans un Etat centralisé. L'Algérie était la France ou elle n'était rien. Conduite par un pouvoir qui y a toujours vu un moyen de se consolider ou de faire oublier ses échecs, la politique algérienne n'a jamais été qu'une retombée ou un des enjeux de la politique française. Quand la guerre d'indépendance est survenue, elle n'a été vécue que comme l'un des éléments de la guerre franco-française. Y compris par les pieds-noirs qui attendaient tout de la mère patrie et qui avec ou sans l'OAS ont fini par s'y replier ».

Connely³⁶ propose une interprétation toute autre du règlement du conflit. Selon lui, celui-ci est d'avantage dû à la diplomatie mise en œuvre par les dirigeants algériens et à l'internationalisation du conflit qu'aux victoires militaires sur le terrain : Peyroulou, présentant les travaux de cet historien américain, note qu'habituellement, « malgré tous les efforts de mise à distance de cette période (ie. La guerre d'Algérie), les historiens français et algériens restent le nez sur l'événement. Si aujourd'hui ils osent regarder franchement ce que l'on ne voulait pas voir des deux côtés de la Méditerranée (la terrible guerre de reconquête

³⁴ Les dirigeants du GPRA offrent deux possibilités aux européens qui restent en Algérie : obtenir soit la naturalisation algérienne soit le statut d'étranger. De son côté, Paris exigeait pour eux le droit à la double nationalité.

³⁵ Slama (2002). *L'indépendance de l'Algérie était-elle inévitable ?* In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

³⁶ Connely (2004). *Introduction L'indépendance algérienne : une révolution diplomatique*. In *Revue esprit* n° 10.

coloniale menée par la France d'un côté et le caractère autoritaire et coercitif du FLN de guerre qui s'est servi de la population algérienne contre la France), en revanche, ils continuent à voir cette guerre comme une histoire franco-algérienne. Le premier à avoir replacé la guerre d'Algérie dans son contexte international est Harmut Esenhans. 30 ans plus tard, le mérite de Connely est de faire du contexte international l'objet même de son livre. Il montre avec force deux idées : l'indépendance de l'Algérie fut davantage le résultat d'une part de l'internationalisation de la guerre par le FLN et d'autre part de l'isolement croissant de la France que de la lutte armée. Selon ce dernier, « l'armée française au moment des négociations d'Evian était en ballottement favorable sur le plan des armes : elle avait remporté la bataille d'Alger en 57, bouclé les frontières en 58, et avait réduit les moudjahidin demeurés en Algérie à des petits groupes dispersés et pourtant, les Français ne cessaient de céder du terrain sur la question du statut futur de l'Algérie et finirent par accepter le caractère inéluctable de la sécession au moment où l'insurrection était à son niveau le plus faible. Lacouture parle de « paradoxe extrême » pour qualifier cette relation inversée entre la domination militaire de la France en Algérie et la détérioration progressive de sa position dans les négociations avec les nationalistes. Pour comprendre ce paradoxe, il faut certes tenir compte de la ténacité des rebelles qui s'organisèrent pendant plus de sept ans pour combattre une répression atroce. Mais c'est surtout bien au-delà des frontières de l'Algérie que réside la réponse à cette question. Nous voulons montrer que ce que les Algériens appelaient la « Révolution » fut de nature typiquement diplomatique et que ses combats les plus décisifs se livrèrent sur la scène internationale. Les armes des Algériens pour mettre de leur côté l'opinion mondiale et la Loi internationale étaient les conférences de presse, les rapports sur les droits de l'homme, les rassemblements de jeunes... Le GPRA alors qu'il piétinait à l'intérieur de ses frontières avait réussi à rallier contre la France la majorité des voix aux Nations Unies, avait obtenu l'approbation des conférences internationales et a été acclamé dans la plupart des capitales visitées. Ces succès extérieurs encouragèrent les combattants à poursuivre leurs luttes à l'intérieur. Soutenus par les armées rebelles et leurs chefs réfugiés au Maroc ou en Tunisie, et aidés par des pays aussi différents que l'Arabie Saoudite et la Chine, ils eurent raison d'un gouvernement pour qui l'impact de la guerre sur sa réputation à l'étranger était devenu une obsession. Avant tout, les Algériens gagnèrent en contournant les forces françaises et leurs barrages sur les frontières et en surmontant les barrières invisibles de la censure et de la souveraineté en Algérie. Ces défenses physiques (barrages aux frontières) et intellectuelles (censure) employées par la France sont devenues obsolètes face au pouvoir des médias internationaux et de l'AG des Nations Unies même s'il fallut pour les abattre un

siège de sept ans et au moins 500000 victimes. Des années avant la formation du FLN en 54, les futurs dirigeants de ce front commencèrent à élaborer une stratégie politique visant à faire porter la pression de l'opinion internationale sur Paris. Même si les autorités françaises n'eurent de cesse d'affirmer que ce conflit était interne, elles savaient après avoir tiré les conclusions de l'Indochine que des agents extérieurs pouvaient jouer un rôle décisif dans ce genre de conflit de type colonial. Les rebelles annonçaient très vite leur intention « d'internationaliser la question algérienne ». Des deux côtés (Français et Algériens), les acteurs sont persuadés de l'aspect décisif de la dimension internationale du conflit. Pour une grande part, l'effort de la diplomatie française pour s'assurer la sympathie des gouvernements étrangers tournait autour de l'idée que « l'Algérie, c'est la France ». Le FLN avait quant à lui pour but de restaurer l'existence de l'Algérie en tant que Nation indépendante. Le GPRA tenta à partir de 1958, date de sa constitution, à faire reconnaître sa légitimité notamment à travers sa participation à des conférences internationales sur le travail ou à la convention de Genève. La lutte algérienne est un point de rassemblement et une source d'inspiration pour ceux qui avaient récemment acquis leur indépendance ou y aspiraient encore. Des leaders charismatiques épousèrent la cause Algérienne comme Nasser, Sukarno, Castro, Nkrumah. Les Algériens étaient présents à la conférence de Bandung en 55. Ainsi, l'idée d'une Algérie libre triompha de l'Algérie française en partie à cause du pouvoir des mouvements non-alignés ; la guerre fut à la fois l'une des raisons et l'une des conséquences de l'émergence de ce mouvement ».

Nous avons tenté de retracer ici brièvement, en nous appuyant sur des indicateurs évènementiels concrets, les étapes de la maturation politique des revendications nationalistes combinées dialectiquement aux réactions des autorités coloniales et gouvernementales. La connaissance du contexte colonial global algérien de 1945 à 1962 nous semble indispensable pour mettre en perspective de façon complexe et fine le développement contemporain des pratiques physiques occidentales sur le territoire et notamment auprès des populations musulmanes. Toutefois, un aspect primordial nous fait encore défaut à ce niveau d'avancement dans la réflexion, à savoir l'impact de cette escalade sur l'opinion publique en général et plus spécifiquement sur les différents groupements politiques, corporatifs et associatifs métropolitains.

c) Face à la guerre d'Algérie : des prises de positions antagonistes.

Selon Bancel et al³⁷, « toutes les organisations politiques, syndicales, confessionnelles (y compris les mouvements de jeunesse) sont affectées par l'urgence au milieu des années 50 d'une prise de position sur le processus de décolonisation ». Les auteurs identifient à partir de 1949 deux types de réactions des mouvements de jeunesse: « la première se caractérise par un refus clair ou implicite du mouvement de décolonisation qui se dessine (ce sera entre autres la position du scoutisme catholique et de l'UNEF qui se prononcent tardivement). Nous qualifierons cette attitude de coloniale privilégiant la forme traditionnellement autoritaire et univoque de la pratique coloniale telle qu'elle s'est formée généalogiquement depuis la conquête. Le second type de réaction, que nous qualifierons d'impériale peut se définir comme une politique d'accompagnement des processus d'émancipation politique en cours. Ce sera la position dominante des EDF qui se prononcent ainsi dès la fin des 40 pour l'autonomisation des mouvements de jeunesse indigènes : cette attitude postule implicitement que le travail d'assimilation des élites par la pratique et l'imprégnation idéologique au sein du mouvement constituent des bases suffisamment solides pour que perdurent des relations entre la direction métropolitaine et la direction autochtone autonomisée sur la base d'une identité de vues et d'objectifs ». La guerre d'Algérie cristallisera les antagonismes. Elle apparaît, outre comme l'acte de naissance de la nouvelle nation algérienne comme l'une des fractures les plus importantes de la conscience nationale française contemporaine après l'affaire Dreyfus et juin 1940 comme en atteste la reconnaissance officielle tardive (1999) de l'appellation « guerre d'Algérie ». Quelles postures adopteront les quelques groupements les plus significatifs dans le cadre de notre étude ?

Attardons-nous tout d'abord sur l'évolution de l'opinion publique en France métropolitaine quant à la « question » algérienne. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les travaux d'Ageron³⁸ et de Sirinelli. Ce dernier explore l'orientation politique de la société française en utilisant comme indicateur le nombre de pétitions en faveur de l'Algérie françaises. En 1954, « la France reste cramponnée une fiction : l'Algérie est française. La guerre d'indépendance qui commence le 1^{er} Novembre 1954 est pour l'opinion une surprise totale. Elle est pourtant l'aboutissement d'un long processus de maturation du nationalisme algérien »³⁹. Selon Ageron⁴⁰, « les Français de Métropole plus encore que ceux d'Algérie ne comprenaient pas les raisons de cette guerre de libération dans un pays qu'ils considéraient

³⁷ Bancel, Denis, Fates (2004). *Introduction*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

³⁸ Ageron (1977). *L'opinion française devant la guerre d'Algérie*. Revue française d'histoire d'outre-mer n°231.

³⁹ *Naissance d'une Nation*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

⁴⁰ Ageron (2002). « *L'Algérie est ma patrie* ». In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

comme un ensemble de trois départements français. Ils ignoraient que l'Algérie musulmane transformée par l'explosion démographique et le bouleversement de ses structures sociales avait été largement gagnée par le nationalisme révolutionnaire. Elle est alors une nation en puissance. Aucune promesse d'égalité sociale et politique, aucune annonce d'intégration de l'Algérie ne pouvaient les satisfaire. Depuis les massacres de 45, la cohabitation des communautés se révélait impossible. La classe politique et l'opinion française mirent longtemps à la comprendre. Une fois entendu le message des oulémas et de l'ensemble des leaders politiques algériens, les Français d'Algérie et l'armée ne pouvaient se résoudre à la solution d'une Algérie autonome à l'intérieur d'une union française devenue communauté en 1958. Les violences de la guerre, l'intransigeance du GPRA, le soutien de l'opinion mondiale achevèrent de convaincre le peuple algérien qu'il devait lutter jusqu'à ce que lui soit reconnue son indépendance totale. Le choc du conflit franco-algérien vécu par plusieurs générations de Français comme un drame national s'explique surtout par la surprise et l'ignorance. L'opinion longtemps indifférente et manipulée ne prit pas immédiatement en compte le caractère colonial désuet de la domination française, les transformations du peuple algérien, la vague de décolonisation qui déferlait sur le monde depuis l'affaiblissement de l'Europe. Les slogans politiques dissimulateurs et mensongers ont longtemps obscurci les réalités coloniales (« l'Algérie française fraternelle », « la nation algérienne en formation dans le mélange de vingt races »...). Ainsi, avant 1958, une grande majorité de l'intelligentsia française est proche de la Fédération de l'Education nationale et de la Section française de l'internationale ouvrière qui défendent la thèse de la mission civilisatrice. L'électorat de gauche est donc pour l'Algérie française. Par exemple, l'UNEF rompt avec l'UGEMA en 1956. La paysannerie française classée à droite est par contre très tôt favorable à la négociation. Après 1958, l'intelligentsia française bascule en faveur de l'indépendance. Le basculement des intellectuels français est principalement dus « au fardeau du sud » et à l'augmentation du nombre de soldats français en Algérie ». Ensuite, selon Dumont⁴¹, « l'épisode de l'attentat contre Malraux en 1961 achève la rupture entre la population métropolitaine et la grande majorité des pieds-noirs. Selon cette première, les seconds ne font qu'un avec l'OAS ».

Winock⁴² étudie de façon pointue « la campagne des intellectuels » face à la guerre d'Algérie: « au cours de l'année 1957, le scandale de la torture éclate au grand jour. Les témoignages se multiplient dans la presse et dans l'édition. Les intellectuels se mobilisent et la

⁴¹ Dumont (2002). *L'OAS : la stratégie de la terreur*. Op cit.

⁴² Winock (2002). *1957 : la campagne des intellectuels*. In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

censure se déchaîne. Beaucoup ont découvert la réalité historique de la torture pendant la guerre d'Algérie en 2001 à la suite du plaidoyer pro domo du général Aussaresses, *services spéciaux* et le procès qui s'en suivit. Pourtant, la question était connue dès l'envoi des rappelés du contingent en Algérie. Le scandale courrait en 56. L'historien Marrou dénonce en premier la torture, « parle de moyen infects de méthodes de la gestapo, de laboratoires de torture... ». Il eut des démêlés avec la DST. Les scandales éclatèrent réellement en 57 qui vit une suite de témoignages et de commentaires attester l'usage de la torture en Algérie. Dans l'humanité, « nous sommes désespérés de voir des Français employer des procédés qui relèvent de la barbarie nazie ». En France, le gouvernement livra une guerre incessante contre les journaux qui osaient douter de la vérité officielle selon laquelle ces histoires de tortures n'étaient que des mensonges issus d'un complot. Les saisies de journaux comme *Esprit*, *les temps modernes*, *l'humanité* devenaient monnaie courante. Des enlèvements d'intellectuels communistes eurent lieu en Algérie comme celui de Michel Audin.

De son côté, Rigaud⁴³ décrypte l'évolution des positionnements du syndicat national des instituteurs (SNI), de la fédération de l'éducation nationale (FEN) et de leurs sections algériennes tout au long de la guerre d'Algérie : « le congrès de Bordeaux en 1955 élabore une motion signalant le refus du cycle infernal attentats/répressions. Celle-ci préconise en outre des réformes économiques, sociales, politiques. Cette motion fondamentale sera reprise chaque année par les congrès successifs qui la préciseront, la compléteront, l'adapteront ». Le bureau central du SNI de l'époque manifeste une volonté de conserver un cap démocratique refusant les inégalités et la ségrégation coloniale tout en tentant de privilégier les voies du dialogue. En 1961, le congrès affirme sa préférence pour la solution institutionnelle d'une Algérie indépendante associée à la France, cette association n'est pas un préalable à l'indépendance mais une garantie». Il précise ensuite la position spécifique des sections algériennes : « celle-ci est concordante avec les motions du congrès auquel elles ont participé. Nous soutenons les revendications pour plus de dignité, réclamons la fin du statut quo ante, via l'instauration du collège unique, le passage du statut de sujet à celui de citoyen, préconisons une discussion entre Européens et Algériens pour arriver à une solution équitable et démocratique faute de quoi ils seraient contraints de quitter le pays. Nous attirons aussi l'attention des Algériens sur les nécessaires garanties à accorder à ceux des Européens qui souhaiteraient rester en Algérie. La guerre d'Algérie avait fait éclater les clivages politiques

⁴³ Rigaud (2004). *Le SNI et la guerre d'Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale. Conformer ou émanciper ?* Paris : SUDEL.

traditionnels. Le déchaînement des passions déboucha sur une difficulté à s'asseoir à une même table pour discuter sans exclusive ni préalable. En 1956, des instituteurs démissionnent du SNI et fondent le SII de tendance Algérie française. Le SNI perd également ensuite des collègues algériens passant à l'UTA. Pas mal d'entre eux restèrent fidèles au SNI. Le SNI fut taxé d'anti-français et fut la cible de l'OAS. Son local fut plastiqué à deux reprises. Le SNI perçut très vite les incidences néfastes de la politique de la terre brûlée menée par l'OAS détruisant tout avenir possible pour la communauté européenne en Algérie. Pourtant, le SNI, dès la période de la fin de guerre oeuvrait pour une future coopération culturelle entre la France et l'Algérie ».

Nous disposons dans cette même optique d'un recueil de témoignages réunis par Couturier⁴⁴ concernant les prises de positions d'une fraction de la corporation des enseignants d'EPS métropolitains face au conflit algérien. Pendant la guerre, professeurs et étudiants en EPS appelés en Algérie et demeurés en Métropole se mobiliseront contre une guerre qu'ils jugent alors injuste. Nous pouvons lire en introduction : « nous proposons dans cet ouvrage des témoignages écrits soit à chaud soit avec plus de recul. Les auteurs sont des professeurs d'EPS appelés du contingent ou rappelés à partir de 1954 ou ayant effectué leur service militaire à l'époque de la guerre d'Algérie. L'objectif est de mieux faire connaître le vrai visage de cette guerre, les souffrances que le peuple algérien a endurées durant cette triste période de notre histoire nationale. Ils évoquent les tourments, les refus, la honte de ceux qui ont été contraints d'y participer alors qu'ils avaient à peine plus de vingt ans et que tout en eux le refusait. Mais les textes que nous publions, avec les limites mais aussi l'intérêt que les historiens accordent aujourd'hui à tout témoignage, portent la trace des profondes déchirures qu'ont connues plus particulièrement ceux qui, au sortir de leurs études, avaient choisi d'enseigner. C'est-à-dire de transmettre des valeurs, à commencer par celles de justice et de fraternité, que cette guerre qui ne voulait pas dire son nom allait conduire à fouler aux pieds d'une manière particulièrement cynique et cruelle. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes communistes aient été nombreux parmi ceux qui refusaient la politique gouvernementale en Algérie. Ce refus, comme on le lira dans ce livre, pouvait aller du soutien aux actions des soldats rappelés en Algérie, de l'action au sein même des unités combattantes jusqu'à l'insoumission ou à la désertion. Ce phénomène, c'est un constat, était particulièrement visible chez les enseignants d'éducation physique et sportive et dans leurs établissements de

⁴⁴ Couturier (2005). *A l'épreuve de la guerre d'Algérie. Des profs d'EPS témoignent*. Paris : Syllepse.

formation. Devant le relatif insuccès de ces mouvements collectifs, seules les solutions individuelles restèrent pour les militants les plus déterminés. Certains, les plus nombreux y compris parmi les rédacteurs des témoignages de ce livre, pensant qu'il y avait une action à mener dans l'armée, acceptèrent de partir. Beaucoup d'entre eux revinrent avec le sentiment de ne pas avoir vraiment réussi à influencer le cours dominant des choses. D'autres estimaient d'emblée que, sur le plan des résultats, l'aspect positif de leur rôle en Algérie était de beaucoup inférieur à son aspect négatif, à cause de l'engrenage dans lequel ils se trouveraient irrémédiablement jetés. Alban Liechti ou Claude Despretz et d'autres soldats du refus préférèrent l'emprisonnement volontaire. Mais les plus nombreux, voulant utiliser la liberté d'action laissée par l'insoumission et la désertion, choisirent cette solution afin de mener une lutte plus concrète contre la guerre. Beaucoup d'entre eux s'intégrèrent à des réseaux d'aide au FLN, à partir de l'idée que le combat du peuple algérien et celui du peuple français se rejoignaient : leur ennemi était commun et les mêmes obstacles empêchaient l'aboutissement de leurs revendications respectives. Ils en tirèrent comme conclusion pratique de soutenir la Révolution algérienne en aidant la lutte quotidienne des militants du FLN en France et à l'étranger; d'inciter et d'aider les jeunes Français à refuser collectivement de partir combattre en Algérie, de renseigner l'opinion française et internationale pour lui faire prendre parti dans le sens de leur engagement et de susciter des prises de position, notamment chez les intellectuels. Leur action devait être relayée notamment par le « Manifeste des 121 ». Ce texte est sans doute l'un des premiers incarnant l'idée de désobéissance civique. Il affirme en effet le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, acte sévèrement réprimé même si, paradoxalement, le refus des autorités politiques d'admettre que le pays était en guerre et non pas engagé dans une opération de police rendait les sanctions moins sévères ». De tels positionnements se retrouvaient chez les étudiants en EPS au sein de leur structure de formation. Rouyer⁴⁵ précise : « dans les années 56, 57 58, l'ENSEP garçon était un lieu de vie politique et syndicale assez intense et la guerre d'Algérie était l'un des principaux sujets de préoccupations. Il existe alors au sein de l'ENSEP un cercle communiste. Le syndicat des enseignants d'EPS, le SNEP, est lui même à l'époque proche des thèses communistes et est favorable à la table ronde. Il défend enfin le droit à l'autodétermination du peuple algérien.

⁴⁵ Rouyer (2005). *En Métropole, du côté des étudiants et des professeurs d'EPS* In *A l'épreuve de la guerre d'Algérie. Des profs d'EPS témoignent*. Op cit.

Etudions ensuite avec Bancel⁴⁶ plus en profondeur le positionnement du syndicalisme étudiant métropolitain face au mouvement algérien de décolonisation en cours. Cet auteur étudie en particulier la radicalisation du conflit entre l'UNEF (union nationale des étudiants de France) et l'UGEMA (union générale des étudiants musulmans algériens) qui atteint son stade critique en 1956 : « pour comprendre la crise entre l'UNEF et l'UGEMA qui oppose les mouvements étudiants français et algériens en France en 1956 lorsque la guerre d'Algérie polarise les positions politiques et les engagements des deux organisations, il est nécessaire de remonter un peu dans le temps pour saisir la nature des relations du principal mouvement étudiant français vis à vis des mouvements étudiants coloniaux implantés en France dès avant la seconde guerre mondiale. Avant cette guerre, l'effectif des mouvements étudiants coloniaux est réduit pour la raison principale que la scolarisation des indigènes de l'Empire est extrêmement faible... Jusqu'en 1937, l'UNEF défend une position assimilationniste. A partir de cette date, elle commence à prendre en considération la spécificité des difficultés des étudiants issus de l'Empire. Elle crée en son sein une commission chargée des questions coloniales en charge de Jean David. L'UNEF développe alors une sorte de paternalisme envers les étudiants coloniaux. L'organisation refuse en 1941 la dispersion des associations des étudiants coloniaux car cela pourrait remettre en jeu la position hégémonique de l'UNEF sur le syndicalisme étudiant. Les relations entre l'UNEF et les associations d'étudiants coloniaux balanceront ainsi constamment entre 1937 et 1957 sur une tension entre d'une part la volonté hégémonique de l'UNEF s'appuyant sur la légitimation de la construction coloniale pour faire valoir son ascendant sur les mouvements étudiants coloniaux et d'autre part la progressive aspiration de ces derniers à se dégager de toute tutelle métropolitaine. C'est cette ligne de fracture qui se manifeste en 1941. Suite au coup de force de l'UNEF en 1941, plusieurs amicales d'étudiants coloniaux vont se créer à partir de 1943 sans distinction d'origine qui pré-figurent l'organisation des mouvements étudiants maghrébins regroupés par pays dès le début des années 50. En juin 43, a lieu le premier congrès des étudiants coloniaux à Aix. L'organisation étudiante coloniale embryonnaire témoigne déjà d'un fort désir d'autonomie. L'esprit contestataire n'est pas encore explicite du fait du contrôle de Vichy. Le syndicalisme étudiant colonial se fera beaucoup plus engagé après 1945 qu'il soit d'origine algérienne, indochinoise ou d'Afrique noir. Dès 43-44, un conflit larvé est donc en germe entre l'UNEF et les associations d'étudiants coloniaux, conflit qui prend son origine dans la volonté hégémonique de l'UNEF alors que se manifeste déjà un désir d'émancipation des

⁴⁶ Bancel (2004). *Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux (1938-1960)*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

mouvements étudiants coloniaux... Les sources du conflit entre UNEF et UGEMA qui amènera la rupture en 1956 sont donc lointaines et auront pour conséquence d'amener l'ensemble des mouvements étudiants coloniaux dans un conflit avec la fédération française. La question algérienne sera le catalyseur d'une crise qui couve sans disparaître entre 49 et 55. L'UGEMA soutient dès 55 les maquisards de l'ALN, l'UNEF restant sur une position pro-Algérie française. La traduction du conflit se fera sentir dans le climat ambiant des universités de la Métropole avec notamment la désertion des coloniaux de la cité universitaire de Paris en 1955 ». Bancel étudie enfin les incidences de ce conflit ouvert : « le conflit algérien entraîne une polarisation politique qui crée les conditions de rupture entre étudiants français et algériens. Ce conflit a des répercussions plus larges puisqu'il va contribuer à la radicalisation des autres mouvements étudiants coloniaux et va susciter un débat au sein de l'UNEF qui aboutira en 58 au mot d'ordre de négociations avec les combattants algériens ». En guise de bilan, nous mentionnerons : « la continuité de l'attitude de l'UNEF en matière de relations avec les associations étudiantes coloniales est notoire entre 41 et 56 : est prédominante la volonté d'hégémonie sur les mouvements coloniaux qui renvoie à la nature des relations entre France et ses colonies en utilisant dans cet objectif tout l'argumentaire de la légitimité coloniale. A partir de 56, des tensions internes à l'UNEF apparaissent entre la mouvance favorable au maintien de l'Empire et celle encline à prôner sinon l'indépendance immédiate au moins l'arrêt négocié des hostilités, seconde tendance qui va prendre le dessus entre 56 et 58 et qui opte à cette date pour l'arrêt négocié des hostilités notamment du fait d'une hostilité à De Gaulle. A partir de 58, on notera la présence de l'UNEF dans des manifestations pour la fin des combats en Algérie ainsi que le début de renouement des contacts avec quelques mouvements coloniaux ».

L'exemple des positionnements évolutifs du syndicalisme étudiantin a mis en évidence l'existence de conflits internes à l'organisation. De tels antagonismes intestins se retrouvent également au sein des partis politiques. Le cas de la SFIO est à ce titre exemplaire : il est étudié par Boudic⁴⁷ : celui-ci s'appuie sur divers rapports rédigés par Michel Rocard en pleine guerre d'Algérie et fait notamment référence à une lettre collective adressée à plusieurs des animateurs de la minorité socialiste. « Elle constitue ni plus ni moins un chantage à la démission et la révélation de la rébellion lucide et mûrie de plusieurs jeunes responsables socialistes appelant leurs aînés à plus de fermeté et d'efficacité dans leur opposition aux

⁴⁷ Boudic (2004). *Retour sur le Rapport sur les camps de regroupement de Michel Rocard 1959*. In revue esprit n°10.

orientations prises par Guy Mollet (membre de la SFIO à la tête du gouvernement) sur la question algérienne et ses rebondissements ». Les co-signataires (dont Rocard) posent implicitement des questions qui fâchent : « jusqu'où croire en un parti? Quand interrompre la loyauté en son parti ? Avec le conflit algérien, pour Rocard, « le socialisme passe avant le parti socialiste ». Certains iront jusqu'à parler de « trahison molléiste »⁴⁸.

Si les clivages internes semblent diviser les militants de la SFIO, l'unité de vues semble être de rigueur au sein du parti colonial. Dans les chapitres antérieurs, nous avons longuement étudié, avec Ageron⁴⁹, la genèse et le développement de ce puissant lobby jusqu'en 1945. Légèrement ostracisé après la libération, il revient sur le devant de la scène politique et idéologique après l'insurrection de Madagascar en 1947. Sous la 4^{ème} république, l'association se montra conservatrice et ne sut s'adapter aux temps nouveaux. Elle refusa d'adhérer à l'idée fédérale et à la communauté préconisées par le général De Gaulle. Elle continua de tenter de fonctionner comme sous la 3^{ème} république mais elle n'était plus assez puissante pour exercer un droit de veto définitif sur la politique coloniale française. Un exemple de l'affaiblissement du poids du lobby d'affaires colonial réside dans l'impossibilité de faire obstacle au vote de la loi cadre Defferre en 1956 visant à préparer l'autonomie de l'Afrique noire et de Madagascar. Au lendemain de Dien Bien Phu duquel il est rendu responsable, le parti semble avoir l'opinion contre entier derrière lui.

Notre vision panoramique du contexte colonial global⁵⁰ s'étoffe progressivement. Après avoir élucidé la réalité patente d'une situation inégalitaire sur les plans sociaux, économiques et démographiques, nous avons exposé les grandes tendances de la dynamique dialectique unissant revendications politiques nationalistes et réactions des autorités coloniales et gouvernementales. Nous avons ensuite étudié l'impact de la guerre d'Algérie sur le positionnement colonial de différents groupements métropolitains de natures variables. Afin d'appréhender de façon satisfaisante le système colonial de 1945 à 1962, il nous incombe désormais d'exploiter l'un des analyseur préférentiels que nous avons retenu, à savoir l'évolution des systèmes d'enseignement présents sur le territoire algérien.

⁴⁸ Cette opinion semble partagée par les travaillistes anglais qui stigmatisent les prises de position de Mollet dans leur organe officiel : « des lèvres des soldats de la France en Algérie sortent les plus terribles récits de crime et d'atrocités. Guy Mollet déshonore le nom du socialisme ».

⁴⁹ Ageron (2001). *Le parti colonial*. In Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies*.

⁵⁰ Connaissance globale que nous avons posée, rappelons-le, comme pré-requis incontournable à la compréhension ultérieure du sens à accorder au développement des pratiques corporelles occidentales.

d) La scolarisation des indigènes : « le temps des plans et des réformes »⁵¹.

Quelles orientations revêt la politique scolaire coloniale de 1945 à 1962 ? S'inscrit-elle dans des perspectives ségrégationnistes, différenciatrices ou au contraire assimilationnistes ? Peut-on y repérer des efforts significatifs dans l'amélioration des conditions de scolarisation des indigènes ? Ou au contraire des inégalités flagrantes persistent-elles toujours ? L'école est-elle un lieu privilégié de rapprochement inter-communautaire ou contribue-t-elle à l'inverse à l'exacerbation des clivages ?

Afin de répondre à cette ultime interrogation, nous nous baserons tout d'abord sur le témoignage proposé par Aïm⁵², lycéen à Mostaganem de 1950 à 1956 : « au sein du lycée et de l'internat, des groupes étaient organisés sur une base ethnique et ce de façon spontanée sans cérémonie d'initiation : on appartenait à un groupe avant même de s'être posé soi-même la question. Chez les européens, les accointances étaient plus complexes que chez les musulmans où arabes et Kabyles formaient un même groupe. Il y avait les colons d'origine alsacienne, les « français de France » qui constituaient les élites urbaines qui ne se confondaient pas avec les espagnols qui formaient le vrai peuple de l'Algérie de l'ouest. Quelle était la fonction de ces groupements principalement ethniques dans le pensionnat ? La protection, la garantie de l'intégrité physique. Toujours selon Aïm, « le lycée demeure toutefois un lieu plus propice que la société civile à l'instauration de relations interethniques ». Il affirme ne pas se souvenir d'événement politiques qui occasionnèrent des bagarres d'internat entre groupes ethniques ». Aïm souligne alors la place unique du sport scolaire dans les rapprochements inter-ethniques. Ces différentes tendances - hermétisme inter-communautaire qui s'accompagne paradoxalement d'une rareté des affrontements ethniques, fonction de rapprochement du sport scolaire- semblent confirmées par Léon⁵³ lorsque celui-ci mentionne un rapport d'inspection concernant la situation morale des lycées dans les années 1950 : « trois groupes coexistent plus qu'ils ne communient : Français israélites, Français musulmans et Français européens. Pas d'animosité, ni d'hostilité mais on ne sent pas, sauf dans les sports⁵⁴, de réelles fusions ».

⁵¹ Léon (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*. Paris : L'harmattan.

⁵² Aïm (2004). *Ce soir, terreur noire. Entretien avec... Réalisé par Daniel Denis*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁵³ Léon. Op cit.

⁵⁴ Nous examinerons ultérieurement la place spécifique du sport scolaire dans les rapprochements entre populations de souches différentes.

L'évolution structurelle de l'offre d'enseignement corrobore-t-elle ces quelques remarques ? Comment se traduit concrètement la volonté des autorités de « fusion des races » ? Selon Léon⁵⁵, la situation scolaire de 1944 à 1962 correspond au « temps des plans et des réformes ». D'après l'auteur, ce volontarisme politique fait suite à la montée des aspirations nationalistes notamment incarnées par la rédaction du manifeste du peuple algérien en 1943 et peut être lu comme un instrument d'apaisement des tensions et de construction d'une cohésion républicaine. En 1954, François Mitterrand alors ministre de l'intérieur ne projette-t-il pas d'enseigner la Marseillaise aux jeunes écoliers ? « En 1943, à travers le manifeste du peuple algérien, les notables musulmans expriment leur déception et leurs revendications : ils déplorent que devant cette agitation chacun semble ignorer jusqu'à l'existence même des 8,5 millions d'indigènes maintenus à l'état de vaincus et d'assujettis. Les rédacteurs du manifeste affirment que la politique d'assimilation est une réalité inaccessible et demandent l'abolition du régime colonial, l'élaboration d'une constitution propre à l'Algérie, la participation immédiate des musulmans au gouvernement de leur pays et l'application à toutes les religions du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les délégués arabes et kabyles, sans rejeter la culture française, présentent un projet de réformes comportant au niveau pédagogique la suppression de l'enseignement spécial, la scolarisation de tous les enfants indigènes et la liberté de l'enseignement de la langue arabe en attendant la reconnaissance de cette langue comme officielle au même titre que le français. Après l'intermède vichyssois au cours duquel l'administration algérienne de l'éducation applique avec zèle les principes de la révolution nationale, un programme de réformes politiques et scolaires mis en œuvre dès 1944 se développe selon un rythme accéléré durant la guerre d'indépendance. Les mesures suivantes auraient sans doute comblé les vœux des assimilationnistes les plus exigeants de l'entre-deux guerres : suppression des lois d'exception, élargissement progressif du collège électoral musulman, fusion des enseignements européens et musulmans en 1949, lancement des plans de scolarisation de 1944 et 1958. Ces mesures ne parviennent cependant pas à freiner la montée des revendications nationales ni à affaiblir la résistance armée des Algériens. Les déséquilibres sociaux, politiques et démographiques sont désormais tels que les remèdes envisagés ou effectivement appliqués deviennent impropres à combler le fossé qui sépare désormais les deux communautés ».

⁵⁵ Léon. Op cit.

Les différentes mesures structurelles s'inscrivent également dans un mouvement plus global d'amélioration des conditions de vie des indigènes amorcé par la conférence de Brazzaville en 1944 : « un certain nombre d'idées réformatrices sont exprimées au cours de la conférence de Brazzaville et se concrétisent dans des mesures de protection des populations indigènes. Une ordonnance de 1944 consacre l'attribution à plusieurs dizaines de milliers de musulmans des droits entiers avec maintien du statut personnel réalisant implicitement en l'amplifiant le projet Blum-Violette (60000 indigènes votent dans le 1^{er} collège électoral tandis qu'un second rassemble tous les musulmans en âge de voter). L'ordonnance de 1944 supprime les mesures d'exception instituées par le code de l'indigénat en 1881 et théoriquement abrogé en 1928. Une nouvelle ordonnance de 1945 fixe la représentation parlementaire du collège musulman à parité avec celle du collège européen. En 1947, la loi fixe le nouveau statut de l'Algérie. En 1946, la constitution a stipulé que tous les ressortissants des territoires d'Outre-Mer ont la qualité de citoyen au même titre que les nationaux de la Métropole. Tous ces changements sont pris en compte dans les contenus de l'éducation nationale, dans l'image que l'on veut donner de la nature et des fonctions de la colonisation : soucieux de revisiter la terminologie des manuels et de la rendre cohérente avec le contenu de la constitution de 1946. Conformément aux propositions de Charles Julien alors professeur d'histoire à la Sorbonne, les programmes scolaires de géographie et d'instruction civique doivent être adaptés à l'esprit de la constitution de 1946 et faire une large part à l'étude des populations indigènes, de leurs caractères ethniques, de leur civilisation... ».

Les diverses réformes, si elles améliorent indubitablement le niveau de scolarisation des éléments indigènes, ne parviennent pas à annuler complètement l'ampleur des inégalités accumulées. Des projets généreux sont élaborés, des réalisations effectives se concrétisent (avec un décalage qui reste parfois considérable par rapports aux discours d'intentions), mais elles restent insuffisantes et incomplètes. Pour illustration, en 1954, le taux de scolarisation de la population musulmane est de 15%. Il atteint 30% au moment de l'indépendance. Progression indéniable certes mais partielle : les écarts se creusent avec la population européenne au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. En dépit de tous les efforts de l'administration, le milieu scolaire reste à l'image de la société coloniale globale, un milieu essentiellement inégalitaire même si les discriminations tendent à s'estomper au sein de l'institution scolaire.

Le plan de scolarisation de 1944 prévoyait ainsi de donner corps à l'obligation scolaire en Algérie grâce à la création en 20 ans de 20000 classes susceptibles d'accueillir 1 million

d'élèves d'ici 1965. L'application du plan de scolarisation se heurte à de sérieuses difficultés parmi lesquelles les restrictions budgétaires, la croissance démographique sous-estimée des populations indigènes, la protestation de certaines organisations syndicales d'enseignants... L'éclatement de la guerre d'indépendance accélérera encore le processus de scolarisation des autochtones et l'engagement complet des autorités dans une politique d'assimilation totale : « si ce que l'on appelait alors les événements d'Algérie commencent en novembre 1954, ce n'est qu'à partir de 1956 que la France s'engage résolument pour combattre la résistance algérienne dans une politique d'assimilation totale. Parmi les premières mesures, on notera : la dissolution des institutions élues au double collège en 56, la suppression des communes mixtes... Le rythme des réformes s'accélère avec le passage de la quatrième à la cinquième république : institution du collège électoral unique, accession des femmes musulmanes au droit de vote, représentation proportionnelle des deux populations au sein des conseils généraux et municipaux.

Le plan de Constantine présenté en 1958 prévoit la scolarisation totale des musulmans (terme qui avec celui de français musulmans remplacent l'appellation « indigène » dans les documents officiels). Ce plan prolonge, accélère et complète celui de 1944. L'objectif principal est d'offrir à tous les enfants d'Algérie des moyens comparables aux métropolitains mais devant l'insuffisance du nombre de maître, l'administration est contrainte de mettre en place des structures qui rappellent les écoles auxiliaires du début du siècle ou les centres ruraux éducatifs de la période vichyssoise. Il s'agit cette fois de centres sociaux éducatifs conçus dès 1955 dans lesquels les enfants suivent pendant deux années un enseignement hebdomadaire de douze heures. La fonction de ces centres est de dispenser une instruction rudimentaire et d'orienter les plus doués d'entre eux vers les écoles primaires. Elle est aussi d'assurer l'alphabétisation et la pré-formation professionnelle des adolescents et des adultes⁵⁶. L'armée participe à l'effort d'alphabétisation en ouvrant des classes de pacification qui accueillent en 59 70000 élèves. En dehors de ces formes transitoires que constituent les classes de pacification et les centres sociaux éducatifs, les écoles primaires publiques jouent un rôle prépondérant dans l'accroissement sensible des effectifs musulmans au cours des années qui précèdent l'indépendance. De 54 à 61, les effectifs scolarisables musulmans croissent de 13% et dans la même période, les effectifs de l'école primaire croissent de 123%, de 87% dans l'enseignement secondaire et de 123% à l'université d'Alger. D'une manière générale, l'augmentation des taux de scolarisation est plus sensible chez les filles que chez les

⁵⁶ Nous reviendrons ultérieurement plus en détail sur les missions assignées aux centres sociaux-éducatifs.

garçons. Les taux globaux de scolarisation dans le primaire pour les musulmans passent de 15% en 54 à plus de 30% en 60. Dans le secondaire, les taux de scolarisation passent de 18 à 25% entre 55 et 61. Pour l'université d'Alger, les effectifs musulmans représentent 11% en 54 et 18% en 61. Ces différents chiffres témoignent d'une augmentation sensible durant la guerre d'indépendance des effectifs et des taux de scolarisation de la population musulmane à tous les niveaux de l'édifice scolaire et universitaire. Mais une tendance persiste : la proportion des musulmans scolarisés par rapport aux effectifs européens décroît lorsque l'on s'élève de la base au sommet de cet édifice ». Kadri⁵⁷ corrobore la thèse défendue par Léon lorsqu'il indique : « sous la pression des revendications nationalistes, le gouvernement provisoire de la république française propose un plan qui officiellement doit marquer une rupture avec le passé en matière de scolarisation des musulmans. En 44, est ainsi réaffirmée l'obligation scolaire primaire et élaboré un plan général de scolarisation qui couvre sur 20 ans. La 5^{ème} république aura conscience de cette inefficacité et dans sa volonté de constitution d'une classe moyenne nombreuse et acculturée tend à infléchir la tendance en proposant par le plan de 58 une scolarisation accélérée des musulmans ».

Parmi les autres mesures significatives de cette volonté d'« assimilation totale », Léon étudie la relance des études arabo-islamiques : « le plan de 1944 transforme les medersas en de véritables établissements du second degré, un décret fixant la durée de la formation à six années sanctionnées par un diplôme d'études secondaires des medersas. La division supérieure de la medersa d'Alger accède même au titre d'établissement supérieur délivrant un diplôme d'études supérieures islamiques et portant le nom d'écoles supérieures d'études islamiques. Cet établissement est rattaché en 1946 à l'université d'Alger prenant le nom d'institut d'études supérieures islamiques. Les medersas sont transformées en 1951 en lycées d'enseignement franco-musulmans dont l'organisation se rapproche de celle des établissements français du second degré. L'intérêt porté par les autorités françaises au développement des études arabo-islamiques est d'abord politique : l'un des objectifs est de concurrencer l'université d'El-Azhar au Caire. Il s'agit en Algérie d'instituer une université au moins égale en qualité à celle du Caire dans laquelle les maîtres incorporeraient en plus des connaissances solides la sagesse et la sérénité voulues pour ne pas transformer leur cours en une entreprise de désorganisation politique ».

⁵⁷ Kadri (2004). *Histoire de l'école française en Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?*

En outre, l'enseignement de l'arabe continue de susciter des controverses : « la loi de 47 portant sur le statut de l'Algérie reconnaît cette langue comme l'une des langues de la communauté et son enseignement sera organisé à tous les niveaux de la scolarité. Faure, président du conseil déclare en 1955 « souhaiter que l'enseignement de l'arabe soit rendu obligatoire dans les écoles primaires d'Algérie » mais apparaissent des réticences des parents européens qui imposent à leurs enfants l'apprentissage d'autres langues comme l'anglais ou l'espagnol. Les inspecteurs aussi sont réticents : « ni l'arabe dialectal qui a la valeur d'un patois ; ni l'arabe classique qui est une langue morte, ni l'arabe moderne qui est une langue étrangère ne peuvent constituer une matière obligatoire d'enseignement primaire ». D'autres craignent la fonction politique de l'arabe, suspectée d'être la langue de libération et de la résistance. L'attitude récalcitrante des européens quant à l'apprentissage de la langue arabe est sans doute influencée par les tensions qui à partir des émeutes et de la répression dans le Constantinois de mai 45 accentuent les clivages entre les communautés et affectent les relations scolaires et universitaires ».

Globalement, l'accélération des réformes entraîne une progression de la scolarisation des indigènes qui s'inscrit dans une perspective d'assimilation totale et vise à affaiblir les aspirations nationalistes de la jeunesse autochtone. Mais, celles-ci ont déjà atteint des proportions considérables. Les efforts tardifs de l'administration ne parviendront pas à compenser des décennies de creusement des inégalités. Un tel constat est partagé par Mouloud Féraoun : « l'œuvre de la France en Algérie depuis dix ans est gigantesque mais ces dix ans condamnent le siècle qui les a précédés ». Jugement qui est analogue chez Rigaud⁵⁸ : « les différentes mesures suscitent une relative satisfaction et redonnent aux Algériens une dignité retrouvée tout en les libérant d'un complexe d'infériorité. Mais entre temps que de frustrations, d'humiliations, de rancœurs accumulées. Les européens semblaient avoir fait preuve de surdité et de cécité. Leur mentalité était une horloge en retard ». Pour ce qui est du rapprochement voulu par les autorités entre les différents groupes ethniques, nous serons une nouvelle fois nuancés. Une distance qui semble irréductible ne cesse de séparer intentions généreuses et réalité plus mitigées.

⁵⁸ Rigaud (2004). *L'école en Algérie de 1945 à 1962*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*.

La dégradation des rapports entre communautés revêt son caractère le plus dramatique à l'université : le décret de 56 facilitant l'accès des citoyens français musulmans à la fonction publique provoque un mouvement de grève chez les européens. Les étudiants de l'UGEMA suite à un appel du FLN s'engagent en 56 dans une grève illimitée. Cette grève laisse les étudiants à la disposition de la révolution algérienne. Certains rejoignent le FLN quand d'autres reprennent leurs études en 57. L'UGEMA est dissoute en 57 et transfère ses bases vers les universités étrangères. Bancel⁵⁹ nous éclaire sur les prémices du nationalisme étudiant : « en 1946, dans le contexte de guerre froide, on assiste à la création de l'union internationale des étudiants (UIE) tournée vers le bloc de l'est. Dès cette année, les organisations estudiantines du bloc soviétique s'emparent des postes stratégiques de l'UIE et engagent de violentes campagnes anti-colonialistes en faveur de l'indépendance des peuples colonisés relayées en France par les étudiants communistes. Les associations d'étudiants musulmans nord-africains, indochinois et malgaches s'affilient de concert à l'UIE. Devant l'autonomisation de ces mouvements, l'UNEF se désaffilie de l'UIE en 49 et refuse de participer à la journée nationale anti-colonialiste. Durant la période 50-55, l'AEMNA qui devient UGEMA en 1955 poursuit la mobilisation des étudiants nord-africains. A partir de 53, l'association devient la courroie de transmission des partis nationalistes. Harbi accède à la tête du mouvement représentant les nationalistes. Les mots d'ordre de l'association changent : les revendications d'indépendance et d'autonomie occupent désormais le cœur des préoccupations. Jusqu'en 1955, l'hégémonie des nationalistes nord-africains à la tête du syndicalisme étudiant indigène est contestée par différentes luttes avec les modérés, les communistes... L'année 1955 voit la radicalisation nationaliste de l'ensemble des associations étudiantes coloniales et leur unification. Des liens se nouent entre les différents mouvements étudiants coloniaux sur la base des mouvements algériens et camerounais combattants ».

A travers l'analyseur « système colonial d'enseignement », nous avons mis en évidence les interactions qui se nouent entre volontarisme politique d'assimilation totale de la part des autorités et aspirations séparatistes musulmanes. En dépit des efforts manifestes de l'administration qui semble enfin avoir opéré le passage d'un mode de gestion autoritaire « colonial » à un autre plus éducatif et « impérial », les inégalités accumulées depuis des décennies subsistent, l'imperméabilité inter-communautaire persiste. En outre, des hiatus

⁵⁹ Bancel (2004). *Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux. 1938-1960*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

flagrants existent entre la générosité des discours d'intentions prononcés et la réalité concrète des mises en œuvre sur le terrain sous l'effet combiné d'une pénurie de moyens débloqués et de résistances émanant à la fois du colonat et des autochtones. Ces derniers, insérés dans un mouvement plus global de lutte pour l'indépendance, ne revendiquent plus l'égalité dans la différence mais bien le droit à l'autonomie et l'accession à la souveraineté nationale. Les diverses mesures sous-tendues par le projet d'accélérer l'incorporation des populations musulmanes dans la communauté des européens ne parviennent à combler leurs espérances qui sont désormais d'une toute autre nature. Perspectives de fusion et ambitions séparatistes se heurtent de front.

Peut-on repérer de tels conflits de stratégies dans le champ des pratiques corporelles d'essence occidentale ? Les autorités gouvernementales développent-elles dans le domaine du sport, de l'EP et du scoutisme une politique analogue d'assimilation totale relayant ainsi le passage du colonial à l'impérial ? Le retournement de la politique coloniale en matière d'activité physique devance-t-il celui qui caractérise les mutations du système scolaire ou ceux-ci sont-ils simultanés et parties prenantes de transformations politiques plus globales ? Quelles en sont les traductions effectives ? Parviennent-elles à susciter un rapprochement substantiel des deux communautés ? Celles-ci ne sont-elles pas définitivement condamnées à se confronter sur le champ symbolique de l'activité physique ? Quel est le degré respectif de pénétration des idéaux indépendantistes et nationalistes dans ces différents mouvements ? Peut-on repérer des décalages de sens attribués à l'exercice corporel selon les communautés et à l'intérieur même de ces communautés ?

Nous avons exposé en amont notre projet d'analyse dialectique des modalités différentielles d'appropriation des formes occidentales de mise en jeu du corps chez les européens et les musulmans ainsi qu'à l'intérieur de ces deux communautés. Nous sommes convaincus de l'intérêt d'un examen attentif aux interactions qui s'installent entre les stratégies des différents acteurs engagés dans un rapport de forces qui tend d'ailleurs à se radicaliser politiquement. Avant d'espérer mettre à jour ces interférences, nous pensons qu'il est indispensable en préalable d'envisager isolément les significations que revêtent ces diverses modalités d'engagement de soi pour les musulmans puis pour les européens. Le temps de l'analyse ne précède-t-il pas celui de la synthèse ? Nous serons ainsi amenés à rendre compte, dans un premier temps, du sens conféré par les indigènes au sport et au scoutisme. Nous montrerons alors que celui-ci glisse progressivement d'un champ capté par les nationalistes à une incarnation de la lutte pour l'indépendance. Nous nous pencherons

ensuite sur les réactions des européens (autorités coloniales, Français d'Algérie et Métropolitains) face au renouvellement des enjeux coloniaux afin d'explicitier les tensions persistantes entre modes de gestion colonial et impérial.

2) Sport et scoutisme par les musulmans : de la captation nationaliste à l'incarnation de la lutte indépendantiste.

La politisation des mouvements sportifs et scouts musulmans de 1945 à 1962 a été jusqu'ici abondamment explorée. De nombreux historiens (pour la plupart des Algériens ayant participé comme acteurs à la période étudiée) ont en effet déjà étoffé la thèse de l'instrumentation des activités physiques à des fins revendicatives patriotiques, autonomistes et progressivement indépendantistes. Nous rapporterons ici les principaux arguments avancés tout en aspirant à nous distancier d'une vision strictement univoque qui consisterait à ne voir dans l'appropriation par les musulmans du fait sportif et scout occidental qu'une façon de retourner contre le colonisateur ses propres armes. Afin de restituer une partie de la complexité du réel dans l'interprétation de cette diffusion, nous montrerons que les modalités de récupération à des fins de soulèvement contre le système de domination coloniale sont multiples et différenciées selon les groupements. Les tentatives de récupération politique se heurtent parfois à des obstacles de nature culturelle et sociale. Il est en outre possible de repérer des convergences entre les différents mouvements, élément accréditant l'identification probable d'une conjoncture-pivot.

a) « Le sportif, combattant révolutionnaire »⁶⁰.

L'approfondissement de la teneur nationaliste du mouvement sportif musulman de 1945 à 1962 s'inscrit tout d'abord dans un contexte favorable de dynamisme associatif généralisé chez les indigènes et de prise de pouvoir juvénile. Ces aspects sont soulignés par Carlier⁶¹. Celui-ci évoquant les mouvements de jeunes de 1943 à 1954 parle de « changement de masse critique et de nouvelle ligne de front » : « de l'enthousiasme du manifeste en 1943 aux prémices de l'insurrection de novembre en 1954, le développement de la vie associative chez les Algériens franchit un nouveau seuil. Son extension est certes discontinue, inégale,

⁶⁰ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours.*

⁶¹ Carlier (2002). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50.* In *De l'Indochine à l'Algérie.*

variable selon les régions et les secteurs d'activité, chaotique, mais son poids spécifique dans la société musulmane ne cesse d'augmenter ». La force nouvelle de l'association de jeunes doit tout d'abord être rapportée à l'aune des forces sociales qui la nourrit. Ce mouvement est en effet rendu possible par les mutations socio-démographiques qui traversent la société musulmane : « les enfants nés entre 1925-30 passant le cap de la mortalité liée au sevrage arrivent en nombre beaucoup plus nombreux au moment de la seconde guerre mondiale Le scoutisme de la fin des années 1930 commence déjà à en accueillir la vague. C'est une Algérie musulmane à la fois plus nombreuse et plus jeune qui fait corps et masse dans le mouvement des amis du manifeste et de la liberté. C'est une Algérie de jeunes ; et des jeunes dont l'effervescence participe à la fin du conflit mondial à la montée du climat insurrectionnel conduisant au 8 mai 1945⁶². Le dynamisme associatif musulman des années d'après guerre doit ensuite être relié aux jalons posés par les générations antérieures : « le changement social qui conduit à la naissance des jeunes comme force sociale relativement autonome et consciente d'elle-même est certes stimulé par la vigueur du nombre mais bien aussi et surtout par l'équation culturelle propre à la ville, lieuse et frondeuse, dont l'avènement remonte à la fin du siècle précédent. Les *Jeunes Algériens* contemporains de la « Belle Epoque » et ceux de leurs successeurs qui se disent *Jeunes Turcs* au moment du centenaire de l'Algérie coloniale anticipent de beaucoup la transition démographique. En ce sens, les jeunes de l'Algérie précédent et préparent l'Algérie des jeunes. Ce sont les hommes nés entre 1895 et 1900 pour les uns, 1910-1915 pour les autres qui donnent sa base juvénile à l'essor de l'idée nationale organisée à Paris avec l'Etoile nord-africaine, à l'élite francophone et arabophone qui la fait vivre et à travers cette nouvelle élite urbaine à la nouvelle culture citadine. Les uns et les autres forment ensemble la grande génération innovante ». L'effet combiné de ces deux facteurs détermine l'influence grandissante de la sphère associative sur la société civile qui atteint son paroxysme au début des années 1950 : « une correspondance créatrice se dessine entre 42 et 52 après celle qui avait pris corps entre 1925 et 35. Il ne s'agit pas simplement de continuer la poussée antérieure avec ses multiples avancées dans le domaine sportif et éducatif mais bien d'accroître la masse critique, c'est à dire la capacité des pratiques sociales nouvelles à peser sur l'ensemble de la société et à l'entraîner derrière elles. L'avancée est celle d'un nombre des adhérents, de la densité du réseau associatif, de la diversité des activités, du niveau des pratiques sociales. On a le sentiment que la société civile et la vie

⁶² Carlier prend toutefois la précaution de préciser que le changement social et mental induit par la montée d'une Algérie juvénile est bien plus complexe. Tout d'abord, la transition démographique est très inégale suivant les régions et les milieux : elle commence plus tôt en ville et dans tel réseau régional plutôt que d'autres.

associative, dans lesquelles la jeunesse prend une large part depuis dix ans atteint vers 1950 un apogée dont on peut se demander si elle a depuis été dépassée ».

Carlier s'intéresse à l'influence spécifique de la jeunesse en matière de mutations sociétales et de radicalisation des prises de positions politiques : « quelle part revient au jeune (qui s'exprime à travers le dynamisme associatif) dans l'érosion du lien social, dans l'inflexion des mentalités, dans l'implosion du monde colonial, dans l'imaginaire de sa critique, la préparation matérielle de sa destruction et l'appel idéal à un autre monde (qui est déjà dans l'ordre du langage) ? Qu'en est-il des organisations de jeunesse au regard d'une présence redoublée de la jeunesse (faudrait-il peut-être dire des jeunesses ?) numériquement plus nombreuse, subjectivement plus agressive saisie par l'utopie d'un monde social à renverser et refonder, libératrice d'énergie et déjà capable de ses rêves ? Qu'est-ce qui dans cette période passe par ces organisations de jeunes ? Que doit cette période à l'affirmation de ces nouvelles générations de jeunes ? » Il s'agira pour nous d'associer aux interrogations suggérées par Carlier à propos de la jeunesse une réflexion portant sur la fonction particulière des pratiques corporelles. La conduite articulée d'investigation sur la jeunesse et le champ des activités physiques nous permettra de souligner à quel point dynamisme juvénile et appropriation sportive se font écho et apparaissent comme inextricablement liés.

Les années post-45 voient-elles en matière d'appropriation de la forme sportive par les musulmans de profondes re-configurations ? S'agit-il comme l'avance Carlier⁶³ d'une « relance plus que d'une invention » ? En effet, il est indéniable qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, un bon nombre d'associations portant symboliquement dans leur sigle la dénomination « M » pour musulman(s) existaient déjà⁶⁴. Nous démontrerons toutefois qu'un seuil tant quantitatif que qualitatif est franchi à partir de 1945 et que la nouvelle orientation ira en s'approfondissant jusqu'à 1962, thèse confirmée par Carlier : « certes, déjà dans les années 20-30, la symbolique des noms et des couleurs portait déjà en elle l'idée de personnalité algérienne mais pas encore un projet d'indépendance ni même d'autonomie. Là encore un seuil est franchi dans les années 40 en termes de densité associative, du nombre de pratiquants, d'ancrage géographique et d'ouverture sociale. C'est le moment où le football vient au village très loin à l'intérieur. Le sport plus que jamais devient un mode de réalisation de soi individuel et collectif qui déborde un processus de notabilisation plus ancien mais toujours opératoire. Le sport n'est pas un repli compensatoire et prudent sur un monde festif

⁶³ Carlier (2004). Op cit.

⁶⁴ Le club de sport « M » remonte aux années 1920, le scoutisme « M » à 1935.

et ludique, pas un lieu d'attente face aux réactions de l'ordre colonial mais il procède bien d'un investissement conscient d'une partie de la jeunesse pour elle-même mais aussi d'un investissement plus stratégique et réfléchi des différents sensibilités politiques mais aussi des pédagogues sans parti, des notables en quête de clientèle ».

Nous ferons tout d'abord appel à Fates⁶⁵ qui identifie une nouvelle étape dans la création des clubs sportifs musulmans à partir de la saison 1944-45, celle de « la naissance d'autres grands clubs musulmans du séparatisme ». Selon cet auteur, « la diffusion et la création de clubs est accélérée par l'effet de la concurrence entre les acteurs, les colonisateurs et les colonisés, chacun ayant intérêt à être supérieur à l'autre ». Il souligne l'approfondissement de la politisation nationaliste de ces structures, qui bien que présentes, dans les étapes antérieures, gagnent encore en intensité, se systématisent : « ce mouvement d'association en clubs sportifs délaisse l'objet social déclaré qui est le désir de partager la même passion pour la pratique sportive, la recherche de la santé, de l'hygiène, de la force et les considérations civiques comme l'exigent les statuts pour se focaliser sur les usages socio-politiques. Cette création des clubs sportifs musulmans correspond au temps de l'émergence du politique et de la prise de conscience de la possibilité de l'utilisation de certaines armes du colonialisme tel le système scolaire et la forme associative comme moyen d'émancipation. Alors, on crée les clubs sportifs musulmans et la politique les investit en particulier le nationalisme radical. Les préoccupations politiques priment dorénavant. Les matches opposant les équipes des deux communautés européennes et musulmanes systématisent la présence du politique notamment dans le football alors que celui-ci n'émergeait auparavant que de façon ponctuelle épisodique. Ces matches génèrent une violence qui prend des significations politiques et qui loin de rapprocher les communautés creusent davantage le fossé entre elles ». Ainsi, le sport deviendrait-il un « véritable terrain de résistance nationale pour le colonisé ». Celui-ci en adhérant au mouvement magnifierait son implication dans la lutte pour la libération. Le sportif devient « un combattant révolutionnaire », le ballon (ie. de football), « l'arme du colonisé ». De 1945 à 1954, l'investissement sportif musulman exemplarise la dichotomisation du « nous contre eux ». Jusqu'en 1945, l'irruption du politique dans le mouvement sportif affectait principalement les dirigeants d'associations sportives (AS). Les joueurs, quant à eux, y restaient relativement étrangers, étant le plus souvent animés de préoccupations d'affiliation et engagés dans une quête hédoniste.

⁶⁵ Fates (2002). *Op cit.*

Fates⁶⁶ envisage à ce sujet le statut irremplaçable du club sportif, véritable « structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale ». Cette dimension militante n'apparaît pas explicitement dans les statuts des clubs, dans les textes de création, dans leur objet social ni dans leurs rapports moraux, l'évocation politique étant officiellement proscrite par les autorités. Le but ultime avoué est la compétition sportive ; ce discours est la version institutionnelle officielle et aucune association ne peut y déroger. Les finalités explicites des sociétés musulmanes résident aussi dans l'acquisition d'une santé. Il y est enfin question d'éducation « physique, civique et morale d'une jeunesse en déperdition » ainsi que d'une lutte contre les fléaux sociaux contemporains. Loin d'être un strict instrument hédonique, elle joue la fonction d'une véritable institution pédagogique destinée à l'éducation et à la protection morale des jeunes musulmans. De telles aspirations hygiéniques et utilitaristes ont concerné aussi bien les clubs dirigés par des élus et les notables que ceux des nationalistes influencés par les idées des oulémas. Ces objectifs transparaissent dans la discipline, l'ordre, la civilité auxquels sont soumis les licenciés. Chaque club possède sa commission de discipline. Plusieurs articles extraits des règlements intérieurs mentionnent à ce sujet les devoirs très contraignants imposés aux sociétaires : ceux-ci doivent « vouer une obéissance aveugle aux dirigeants ; toute sanction sera exécutée sans pitié ; aucune discussion ni critique ne sera tolérée ; l'exclusion en cas de propos diffamants tenus à l'égard du club est automatique ; le calme est de rigueur à l'entraînement comme en compétition. Les fauteurs de troubles sont sévèrement réprimés ». Les infractions passibles de radiation sont nombreuses avec une intransigeance déconcertante dans l'application de la sanction. Le contrevenant est traité de « délinquant ». La société sportive est sacralisée comme en atteste l'interdiction de porter les insignes du club en dehors des réunions de la société. Le discours est clairement répressif, punitif, coercitif. Fates ira jusqu'à dire que le mode de fonctionnement de certaines sociétés se rapproche de « l'embrigadement stalinien. Nous sommes en présence d'une véritable dictature et d'une discipline de fer ». La pratique sportive est également fortement imprégnée de la morale islamique, qui bien que non explicitement avouée, est dans les fait omniprésente. Quelles sont les diverses manifestations de ces intentions volontiers moralistes ? « Tous les licenciés de l'union sportive musulmane de Maison-Carré sont conviés (si ce n'est contraints) à assister à des conférences comparables aux prêches des associations musulmanes religieuses dans les

⁶⁶ Fates (2004). *Le club sportif, structure d'encadrement e de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

medersas et les mosquées. Les jeux de hasard, et plus généralement, tout ce qui pourrait choquer la morale sont bannis. Ce faisant, les clubs sportifs se chargent d'objectifs traditionnellement réservés aux associations de tempérance dont le but essentiel est de combattre l'usage de l'alcool. Il est vrai en effet que l'un des thèmes central de la campagne moralisante menée par les clubs sportifs est la prohibition de l'alcool. « Cette thématique semble moins utilisée du fait des ravages qu'elle provoque sur la morbidité mais bien comme moralisme et politique⁶⁷. Le refus de boire (au même titre que celui de fumer), plus qu'une éthique civique, devient à la fois un acte de foi en la révolution, un critère de la citoyenneté algérienne et de soumission à une morale religieuse se fondant sur la logique manichéenne du bien et du mal. L'alcool est un thème moraliste récurrent qui pose les bases d'une lutte politique. Le sport comme la politique ont puisé dans le registre religieux pour construire leur idéologie. « L'éducation est autoritaire et il n'est pas laissé de place à l'activité autonome de chacun ». Selon cet auteur, deux éléments étroitement liés déterminent le prestige des cadres de l'association sportive : le rapport à l'alcool et la position vis à vis de la lutte de libération nationale. Absente des statuts, la politique n'en est pas moins omniprésente dans le quotidien de l'association sportive. A l'objectif de formation sanitaire et morale s'ajoute une dimension patriotique et nationaliste. La formation politique dispensée dans les clubs vise moins l'acquisition de compétences discursives et de connaissances doctrinales que l'intériorisation d'attitudes et d'implications politiques. Les témoignages des dirigeants musulmans corroborent l'hypothèse de la sur-charge politique associée aux activités de l'association sportive : « à leurs yeux, la formation nationaliste occupe une place importante. « Au sein des clubs du nationalisme indépendantiste, le sport n'est en réalité qu'une vitrine derrière laquelle se déploie tout un travail politique et de sensibilisation » déclare un responsable. Leur motivation profonde pour la création de ces clubs était l'institutionnalisation progressive de l'affirmation identitaire arabo-musulmane et la concrétisation politico-idéologique de l'idée nationale. L'AS devient le lieu de construction de l'identité du nous par l'exercice de formes complexes d'initiation moderne à une nouvelle vie de la communauté, au développement de sa conscience, de ses signes d'appartenance contribuant ainsi à la constitution d'une force nationale solidaire et offensive face à la puissance coloniale. Le match de football renforce l'instinct d'attaque, de combativité, l'intériorisation du désir de vaincre l'européen colonisateur préparant ainsi à la similitude de situation avec la voie insurrectionnelle. Au delà

⁶⁷ La lutte contre le fléau de l'alcoolisme apparaît également comme un leitmotif chez les militants du PPA et les réformistes de l'AOMA qui organisent des expéditions punitives contre les consommateurs musulmans d'alcool. Dans les années 1980, le Front islamique du salut (FIS) récidivera en lançant des milices contre les débits de boisson alcoolisée, imité en 1992 par le Groupe islamiste armé (GIA).

des activités organisées périodiquement, l'objectif est bien la formation idéologique et politique des jeunes, c'est à dire la formation de militants nationalistes. Le programme de formation des clubs comprend des cours d'arabe et d'histoire, des conférences dispensées par des personnalités politiques et culturelles. Dans tous les débats, une place importante est consacrée à la « question nationale ». Cette formation inclut aussi l'apprentissage de chants patriotiques en arabe classique servant à l'exaltation pour doper et émouvoir l'amour de la patrie. Elle est complétée par l'incorporation de la soumission, du respect des hiérarchies. « Ce système propose de former dans le jeune Algérien le sujet du nationalisme ». Récapitulant l'originalité de l'action développée au sein de l'entité « club », Fates écrit : « les Algériens colonisés qui créent des associations sportives musulmanes inscrivent officiellement leur action et leur objet social dans le cadre des fonctions édictées par le droit associatif en vigueur à travers la loi de 1901. Cependant, par-delà ces fonctions manifestes, l'association sportive a eu des fonctions sociales de formation et d'éducation politique réelles en proposant un nouvel imaginaire, un sentiment d'appartenance et une nouvelle croyance dans sa capacité propre à vaincre le colonisateur. Les premières associations sportives pluricommunautaires ont permis aux précurseurs musulmans de se doter d'une expérience. Celle-ci fut mise ultérieurement au service des associations sportives musulmanes engagées dans la lutte pour l'émancipation. Après les événements de 1945, ces clubs sportifs deviennent des lieux du politique, des structures d'armement idéologique (certes à des degrés divers), des nouvelles structures du redéploiement de l'activité identitaire et nationaliste permettant une participation politique non conventionnelle de la jeunesse algérienne. Bien qu'organisation de l'échelon local, ils permettent de dire le national. L'action politique trouve dans le champ sportif lieu de l'affect et de la production d'émotions et de violences de nouvelles formes d'actions faisant l'économie d'un discours politique élaboré. Cet investissement a permis d'une manière intense et efficace le rassemblement, l'encadrement et la formation de futurs dirigeants et combattants de la révolution algérienne. Le sport loin d'être un moyen de rapprochement vers la communauté européenne a déclenché un phénomène de différenciation, de particularisme et d'éloignement des deux communautés. La compétition sportive est une métaphore de l'affrontement inter-ethnique et a conforté la stratégie des nationalistes de l'affrontement communauté contre communauté. Il est également intéressant de porter son attention sur les symboles de l'ensemble des clubs musulmans : l'étoile et le croissant, les couleurs (vert, blanc, rouge) des tenues sportives qui sont les symboles de l'identité arabo-musulmane ont joué le rôle de succédané de l'emblème

national. Ce conglomérat de signes a été l'un des marqueurs de l'expression identitaire des musulmans ».

Fates⁶⁸ consacre un article entier à cette « panoplie de signes » qui constitue pour les clubs musulmans un « instrument de marquage identitaire, fonctionnant comme de véritables stigmates dont le choix n'est nullement accidentel » : le nom, le siège social, la composition du bureau, le choix des couleurs, des emblèmes... Les signes retenus sont simples et ne nécessitent pas un appareil élaboré de perception et de décodage puisqu'ils sont exclusivement empruntés à l'imaginaire et au registre arabo-musulmans enracinés dans les souvenirs et l'inconscient collectif. Durant cette période, les clubs sportifs participent du marquage identitaire des indigènes dans leur volonté de signifier leur ancrage culturel et de marquer leur différence par rapport aux Européens». Le déchiffrement de ces divers signifiants nous permettra de saisir les différents niveaux de visibilité du nationalisme au sein des clubs musulmans. Le premier indicateur exploité est le nom des AS. « L'attribution du nom au club est un acte culturel important » : certains clubs musulmans se désignent par des noms explicitement français (exemple : le club sportif Constantinois) ; d'autres plaçant la synthèse culturelle ont recours à l'association franco-musulmane; les dirigeants soucieux de mettre l'accent sur l'appartenance ethnico-culturelle opteront pour l'appellation « musulmans »⁶⁹ ; enfin, plusieurs clubs ont des noms explicitement arabes. Il s'agit alors soit d'une traduction littérale des noms français d'entente ou d'union et dans ce cas l'appellation ne semble pas avoir de significations secondes soit de nom reprenant des mots à forte connotation symbolique tels *Hillal* (le croissant symbolisant une obligation religieuse, l'un des cinq piliers de l'islam⁷⁰), *Nasr* (évoque la victoire du prophète sur les infidèles), *Mouloudia* (le mouloud qui renvoie à la célébration de la fête de la nativité du prophète Mohamed est un symbole d'appartenance culturelle⁷¹), *Hamidia* (en référence au passé

⁶⁸ Fates (1996). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. Revue Quasimodo n°1. *Sport et nationalisme*. Montpellier.

⁶⁹ Fates rappelle que, durant la période coloniale, l'appellation « musulman » renvoie pour les indigènes moins à une appartenance religieuse que culturelle et identitaire. Cette remarque confirme l'extrême confusion voire l'impossibilité de différencier dans la société algérienne ce qui relève du social, du profane d'une part et du sacré de l'autre.

⁷⁰ Les clubs faisant référence à *Hillal* veulent le « réveil de l'islam avec, pour et par la France : tout en faisant référence à l'islam, ils restent des clubs de l'assimilation et loyalistes

⁷¹ Les clubs *mouloudias* deviennent les moyens de défendre l'identité culturelle, l'expression d'un rattachement aux traditions religieuses, d'un retour aux sources afin d'éviter la francisation et la dissolution dans l'autre. Ils se veulent une reconnaissance de leur différence et une manifestation d'altérité.

ottoman de l'Algérie incarné par le sultan turc Abdel Hamid II 1842-1918⁷²). « Les clubs de la résistance sont les *Nasr* et les *Mouloudia*. L'appellation de ces deux derniers clubs est une expression identitaire dont l'islam et l'unité arabe en constituent le socle. Elle atteste à la fois d'un geste de déférence envers le prophète et d'une revendication identitaire vis à vis des européens chrétiens. Le second marqueur de la revendication d'une identité nationale est la territorialité : en effet, « le territoire est le déterminant majeur de l'attachement à un club surtout lorsqu'une ville en possède plusieurs. Sa signification se trouve exacerbée puisqu'il recouvre largement la répartition des différentes communautés⁷³. La création d'un club de quartier renforce la séparation inter-communautaire. Certaines AS sont ainsi l'émanation de groupes de quartiers dans lesquels on se reconnaît mieux que dans la ville elle-même. Les clubs rendent ainsi visible un fort attachement à la communauté de quartier qui peut se comprendre comme une opposition à la présence européenne. Le stade devient le lieu d'affrontement entre communautés et quartiers. La compétition sportive passe du stade géographique au plan inter-ethnique voire nationaliste ». L'appartenance spatiale cristallise un conflit politico-idéologique. La tenue sportive constitue un support supplémentaire et privilégié entre équipes sportives indigènes et européo-françaises. Le système vestimentaire sportif va remplir une fonction fortement emblématique pour les musulmans puisqu'il construit la visibilité de l'opposition. Il se traduit par l'usage de symbole comme le croissant⁷⁴, l'étoile à cinq branches. Le renoncement au costume oriental est compensé par des signes ornementaux traduisant plus qu'une signification religieuse un signe culturel, une appartenance arabo-musulmane. Ces symboles marquent avec force la transgression de l'ordre social coloniale. Ils instaurent un système différentiel. Le choix des couleurs est également au centre du processus de différenciation et de construction identitaires. Elles en sont les marques les plus ostentatoires et sont liées systématiquement à une mythologie musulmane. Les couleurs dominantes des AS musulmanes sont le vert, le rouge et le blanc. La première, couleur du paradis musulman, est le symbole par excellence de l'islam. Elle a un

⁷² Cette appellation de club est la seule référence explicite au paradigme ottoman. Ainsi, les Algériens colonisés par la France n'éprouvent plus les haines de jadis vis à vis des turcs dont certaines sont tombées dans le folklore. Les musulmans font abstraction des divisions maures et turques pour désormais faire bloc contre les étrangers chrétiens.

⁷³ « En Algérie, les communautés ethniques avaient leur quartiers, bien individualisés même si les indigènes allaient dans les quartiers européens sans s'y installer. La casbah avant l'urbanisation était le quartier arabe par excellence. Si les Européens et les indigènes se rencontrent temporairement, les frontières topographiques entre leurs communautés respectives sont étanches. La perméabilité sociale est faible dans l'ensemble des espaces publics. Dans les espaces européens sont tolérés parmi les musulmans les cireurs, les porteurs et les marchands ambulants ».

⁷⁴ Le croissant est un motif décoratif ornemental oriental ancien puis devient à l'époque ottomane l'emblème de l'état islamique. Lorsqu'il se retrouve sur des éléments profanes comme des maillots de football, on ne peut l'associer à une signification religieuse majeure mais plutôt à un signe culturel fort.

caractère sacré fort puisqu'elle est aussi la couleur privilégiée du prophète et de ses compagnons. La seconde représente la vie quand la troisième correspond à la couleur aimée et portée par le prophète. Le dernier marqueur détaillé par Fates est la composition des comités directeurs de club : il existe selon lui une certaine homogénéité d'affiliation politico-idéologique au sein du bureau. Il mentionne dans un autre article⁷⁵ le niveau de pénétration des différentes tendances nationalistes dans la gestion des sociétés sportives : « à Philippeville, les nationalistes dominent la JSMP (jeunesse sportive musulmane philippevilloise) ; Mohamed Harbi dans un témoignage accordé à Stora déclare : « n'arrivant pas à prendre le contrôle direct du club car les joueurs refusent, le PPA crée à Philippeville son propre club, le Widad Athletic Philippevillois tout en demandant à ses militants de passer dans la nouvelle équipe » ; l'USMA (union sportive musulmane algéroise) et la JSMA (jeunesse sportive musulmane algéroise) compte au sein de leur comité directeur de membres du bureau politique du PPA-MTLD ; l'Olympique musulman de Saint-Eugène présidé par El Medhahoui fait l'objet du rapport suivant de police des renseignements : « il a tenu des propos anti-français au cours de la campagne électorale. La société qu'il dirige est un foyer nationaliste. Elle entre dans le cadre de l'activité économique destinée à procurer des fonds au MTLD-PPA dont il est un membre influent »... Concluant sur la place centrale de ce réseau dense de signes, Fates déclare : « tous ces marqueurs de l'identité des clubs ne furent pas interdits par la colonisation, les dirigeants musulmans prenant le soin d'en atténuer la portée subversive auprès de l'administration coloniale. Ces signes, qui cohabitaient avec ceux de la puissance colonisatrice dont les couleurs dominantes étaient le bleu et le rouge, sont annonciateurs du drapeau officiel de l'Algérie adopté en 1962. Le stade est l'espace d'apparition des prémisses de l'emblème de l'Etat algérien. La sociologie du costume sportif indique que celui-ci n'est pas neutre. On porte les couleurs du club qui éveillent des idées et des sentiments patriotiques. Noms, sigles, couleurs, symboles sont autant d'indicateurs de la capacité pour les musulmans à manifester au plan symbolique leur réalité d'existence et leur déni de reconnaissance. Ces divers éléments sont d'abord l'expression d'un patriotisme authentique fait d'un amour de la terre des ancêtres et la volonté d'en chasser l'usurpateur étranger. Ils se rajoutent aux autres formes de résistance et de patriotisme qui s'expriment dans d'autres registres de la langue vivante, de la poésie populaire, les chants, le théâtre. Ces registres aiguisaient la conscience populaire pour faire contrepoids à l'idéologie dominante qui dévalorisait l'authentique culture musulmane. Le costume sportif du musulman est à la

⁷⁵ Fates (1999). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In Kadri *Parcours d'intellectuels maghrébins*. Paris : Khartala.

fois une expression et un message : sur le plan pédagogique, ce pilier symbolique de signes extérieurs est utilisé pour renforcer la conscience identitaire algérienne. Il s'adresse à la fois aux indigènes jouant sur le double registre d'identification socioculturelle et confessionnelle et à l'européen via une exagération de sa différence afin que celui-ci reconnaisse les valeurs propres et les croyances arabo-musulmanes. Il participe du mouvement de renaissance du peuple algérien première étape vers le séparatisme. Les clubs avec leurs chants, leurs couleurs, leurs insignes sont devenus des endroits où se forgeaient la conscience nationale et le sentiment identitaire. La politique va donc se renforcer et se nourrir grâce aux marqueurs identitaires, systèmes de signes et d'accessoires forts et aux symboles offerts par les clubs de sports. La politique n'est pas uniquement discours mais aussi théâtralité et étalage de signes. Le sport devient un acte de militantisme, politique, un mouvement de mobilisation contre le nationalisme. Capteur de nationalisme, le sport exprime dans un espace approprié le stade pendant un temps fort le match une expression réelle, le djihad par d'autres moyens ». Fates conclut en citant Flici Laadi : « le sport était une recherche de notre identité culturelle. Il nous a fait prendre conscience de notre dimension musulmane. Nous étions les vert et rouge. Ils étaient les bleu-blanc-rouge, les enfants de Vercingétorix ».

De 1945 à 1954, l'association sportive musulmane est à la fois une structure de formation et une expression de la lutte nationaliste. Jouant sur le double registre de l'affirmation identitaire arabo-musulmane et de la différenciation à l'encontre du colonisateur, elle exacerbe les antagonismes et tend à manifester l'inéluctabilité du fossé inter-communautaire. Adhérer au mouvement sportif musulman devient l'un des signes ostensibles de la fidélité à la « Nation algérienne en puissance »⁷⁶. Parfois récupéré par les militants nationalistes, le mouvement sportif conserve tout de même une certaine autonomie d'existence : plus qu'un instrument d'embrigadement, nous y voyons l'incarnation des revendications indépendantistes. Celui-ci se met par contre, à partir de 1956, totalement au service de la guerre de libération : en effet, à cette date, le FLN donne l'ordre aux clubs musulmans de mettre en sommeil toutes leurs activités. Les dirigeants se soumièrent à cet appel : après avoir manifesté leur patriotisme par la pratique sportive jusqu'en 1956, ceux-ci vont à partir de cette date continuer de poursuivre ce même objectif mais désormais en cessant de s'y adonner. Le peuple en armes renonça à toute activité sportive car la dynamique de rupture vis à vis de la société coloniale devait constituer un tout.

⁷⁶ Nous paraphrasons ici la formule d'Ageron (2002). « *L'Algérie est ma Patrie* ». In *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*. Op cit.

Les responsables du FLN n'étaient pas pour autant résignés à se priver d'un tel instrument symbolique et de concrétisation nationaliste. Conscients des perturbations considérables causées par les conflits armés sur le déroulement des rencontres sur le territoire algérien, ils décidèrent de l'utiliser à des fins de propagande internationale. Ainsi, en 1958, plusieurs membres du FLN décident-ils la création d'une équipe « nationale » de football de l'Algérie combattante. Ils enjoignent alors l'ordre à tous les professionnels algériens évoluant en France de rejoindre la Tunisie. Cette équipe évolua successivement dans les pays de l'est, en union soviétique, en Chine, au Vietnam du Nord, dans les pays arabes, au Maghreb⁷⁷ malgré la multiplication des interdictions émanant de la FIFA (Fédération internationale de Football association). L'histoire de cette épopée est retracée dans l'ouvrage de Saadallah et Benfars⁷⁸ au titre révélateur de *La glorieuse équipe du FLN*. Tout en nous préservant des mythifications abusives, nous ne pouvons minimiser l'impact diplomatique de cette tournée sportive mondiale dans la reconnaissance par la communauté internationale de l'idée nationale algérienne. Aouimeur⁷⁹ décortique la propagande du FLN durant la guerre de Libération nationale et montre comment les médias et la culture furent mis au service de la révolution algérienne : « la propagande joua un rôle croissant dans la guerre de Libération nationale. Le journal, la radio, le tract, l'affiche, la chanson patriotique, le sport engagé, le cinéma et le théâtre de combat ont constitué les autres armes du FLN. Celui-ci renforça son action militaire engagée contre la puissance coloniale par une propagande intense menée à l'intérieur du territoire algérien et à l'échelle internationale ». Il souligne la place non négligeable que tînt la constitution par le FLN de sa propre équipe. Celle-ci allait le représenter sur les cinq continents devenant l'un des porte-voix de la révolution, un vecteur privilégié de la transmission des idéaux de la lutte armée : « après le déclenchement de la guerre et les multiples appels du front de libération nationale, de nombreux footballeurs rejoignent l'équipe du FLN installée à Tunis. L'Equipe nationale algérienne est composée, entre autres, de Abdallah, Bentifour, Bouchouk, Bouchache, Brahimi, Doudou, Mekhloufi, Roua, Soukane Mohamed, Zitouni. Elle a pour entraîneur Haddad. Elle effectue une tournée dans les pays d'Europe de l'Est, en Chine, au Vietnam, en URSS. Elle était souvent reçue par les hauts responsables de ces pays. Au Vietnam où l'équipe algérienne a joué plusieurs matchs, les sportifs algériens sont reçus par le président Hô Chi Minh. Avant chaque rencontre, le drapeau algérien fut hissé à côté de celui du pays hôte. Les joueurs algériens

⁷⁷ Ils se produiront au total dans quatorze pays dont la carte géopolitique préfigure déjà les alliances de la future république algérienne.

⁷⁸ Saadallah, Benfars (1985). *La glorieuse équipe du FLN. Alger : Enalgam.*

⁷⁹ Consulté sur le site *Pour ! Solidarité Algérie à l'adresse: <http://pourinfo.ouvaton.org/histoire/guerred'algerie/propagandeFLN.htm>*

offrent à leurs coéquipiers des signes, des photos et des brochures sur la Révolution algérienne. Le lendemain, les journaux locaux consacrent des pages à ces rencontres sportives et à la Révolution algérienne. Les radios et les télévisions locales réservent également un programme spécial à ces événements ». Maouch⁸⁰ corrobore cette interprétation lorsqu'il écrit : « au-delà des résultats sportifs, au demeurant flatteurs, l'équipe a sillonné le monde et a eu les faveurs des publics rencontrés. Raconter l'équipe FLN, c'est retracer l'épopée glorieuse d'une page de l'Algérie combattante. Il y a eu les 22 qui ont été à l'origine du déclenchement de la Révolution et il y a eu les 32 footballeurs qui ont sillonné le monde pour porter haut la voix de l'Algérie. La presse de l'époque s'empara de la question en lui accordant une grande importance (grosses manchettes à la une, photos à l'appui) d'autant plus que cela intervenait à quelques semaines seulement de la Coupe du monde en Suède, avec l'engagement des Tricolores qui renfermaient deux joueurs algériens considérés comme des titulaires potentiels, à savoir Mustapha Zitouni et Rachid Mekhloufi. Mise sur les rails, l'équipe, du moins une bonne partie, se retrouva à Tunis en avril 1958 pour commencer ce qui allait être une véritable épopée. Les résultats techniques sur le terrain furent brillants, mais ce qui l'était davantage, c'était l'impact politique et médiatique que cette équipe a su capitaliser au bénéfice de l'Algérie combattante. Là où l'équipe algérienne passait, elle laissait son empreinte et était saluée comme il se doit. Le salut et l'hommage s'adressaient plutôt au combat mené et à la juste cause pour laquelle se sacrifiaient des milliers d'Algériens. Cinquante ans plus tard, la mission pour laquelle nous avons été investis a été accomplie puisque le FLN a réussi à arracher l'indépendance ». Les membres du FLN reconnaissent eux-mêmes l'intérêt crucial d'une telle initiative: « le FLN salue dans les Footballeurs qui ont abandonné la Métropole des patriotes conséquents. Ceux-ci ont su répondre à l'appel de l'Algérie combattante »⁸¹ ou encore « Plaçant l'indépendance de leur patrie au dessus de tout, nos footballeurs ont donné à la jeunesse d'Algérie une preuve de courage, de droiture et de désintéressement »⁸². Le retentissement international de l'équipe du FLN est renforcé par la thèse de Connely⁸³. Celui-ci défend l'idée selon laquelle l'indépendance algérienne serait avant tout l'aboutissement d'une révolution diplomatique : « l'indépendance de l'Algérie fut le résultat de l'internationalisation de la guerre par le FLN. Nous voulons montrer que ce que les Algériens appelaient la « Révolution » fut de nature typiquement diplomatique et que ses combats les

⁸⁰ Maouch (2004). *Des footballeurs talentueux répondent à l'appel : la glorieuse épopée de l'équipe du FLN*. In Quotidien El Watan. Edition du 1^{er} Novembre.

⁸¹ *Le monde*. 4 Avril 1958.

⁸² *Le monde*. 22 Avril 1958.

⁸³ Connely (2004). *L'indépendance algérienne, une révolution diplomatique*. In revue esprit n°10.

plus décisifs se livrèrent sur la scène internationale. Avant tout, les Algériens gagnèrent en contournant les forces françaises et leurs barrages sur les frontières et en surmontant les barrières invisibles de la censure et de la souveraineté en Algérie. Les armes des Algériens pour mettre de leur côté l'opinion mondiale et la Loi internationale étaient les conférences de presse, les rapports sur les droits de l'homme, les rassemblements de jeunes... ». Nous nous permettons d'ajouter à cette tentative de recensement des relais d'internationalisation du conflit la tournée mondiale de l'équipe du FLN ainsi que le projet de fédération algérienne de football envisagé très tôt par le FLN. Celui-ci envisage d'obtenir une reconnaissance par la FIFA en vue de participer à des compétitions internationales et à la prochaine coupe du monde. De 58 à 62, les instances sportives internationales ne reconnaissent pas cette équipe et radient les joueurs qui se situent dès lors en dehors de la légalité du champ sportif. Qu'importe : « véritables ambassadeurs de la cause algérienne, ils seront avec leurs nombreuses victoires le symbole de la victoire inéluctable de la révolution ».

b) Le scout musulman : un fidèle patriote partisan versus indépendant.

Le scoutisme musulman connaît-il à partir de 1945 des évolutions significatives tant au niveau de son extension numérique que des finalités poursuivies ? Peut-on repérer des tendances analogues à la diffusion du mouvement sportif autochtone ?

Le premier aspect marquant de la période directement consécutive au second conflit mondial est l'approfondissement de la tonalité explicitement nationaliste de l'organisation. Celle-ci se développe de façon d'autant plus visible et légitime que le scoutisme musulman a été reconnu en 1945 par le grand collège du scoutisme français. Fédéré et autonome, celui-ci devient un puissant relais idéologique. L'impact de son message sera quelque peu amoindri par l'existence de tensions intestines.

En effet, l'originalité du patriotisme scout musulman est la cohabitation de deux conceptions antagonistes de l'amour et de la fidélité à la patrie dans le cadre de la promesse de BP : certains leaders sont convaincus que celui-ci passe par l'affiliation à un parti là où d'autres sont farouchement attachés à leur indépendance. Cette divergence doctrinale, déjà à l'origine de la scission entre EMA et SMA en 1939, conduira à la rupture de 1948 entre SMA et BSMA, l'unité proclamée en 1944 n'a pas su résister aux répressions de mai 1945 et à

l'éclatement du rassemblement des AML. Bouamrane et Djidjelli⁸⁴ élucident les conditions et les implications de la crise ayant conduit à ce schisme : « en 44, devant l'hostilité des autorités et du colonat, le refus de concessions côté français et les menaces de dissolution et d'annexion et afin de préserver l'unité du mouvement national, les EMA et les SMA s'étaient rapprochés. Après 1945, on assiste à une emprise grandissante du PPA-MTLD qui provoquera indirectement l'explosion de la coalition des Amis du manifeste. Harbi parle d'une « entrée dans un cycle de divergences sur le plan politique. » Cette division aura des répercussions sur la division du mouvement scout musulman. Les BSMA, refusant la soumission unique à un parti et, défendant avec vigueur une politique d'autonomie vis à vis des partis politiques, se constitueront en branche indépendantes puis recevront leur nouvel agrément en 1950. Idéologiquement proches de l'AOMA, ils refuseront cependant d'en devenir la courroie de transmission. Cette volonté de se soustraire aux influences partisans ne remet en aucun cas la portée nationaliste des revendications et de l'éducation dispensée en son sein. L'attachement au pays demeure la pierre-angulaire de toutes leurs actions qu'il s'agisse des camps annuels de formation, des colonies de vacances organisées, de l'émergence du scoutisme féminin. Pour illustration, les BSMA refuseront d'intégrer le scoutisme français et de porter un foulard tricolore. Quant aux SMA, jusqu'à 1954, ils appuieront leurs interventions auprès de la jeunesse musulmane sur une fidélité sans faille à la mouvance nationaliste révolutionnaire comme nous pouvons le constater à la lecture de Kaddache⁸⁵ : « le PPA-MTLD avec ses multiples organisations satellites domine la scène politique algérienne et affirme aussi sa présence à l'extérieur du pays. La répression coloniale fait échec à la politique légale et aux actions clandestines paramilitaires ce qui conduit les activistes nationalistes à déclencher en novembre 1954 la guerre de libération. Les SMA entre 49 et 54 sont le premier et le plus important mouvement de jeunesse. La majorité des membres du QG des SMA étaient militants du PPA. Le mouvement SMA est devenu satellite du parti nationaliste. Des subventions de fonctionnement refusées par l'administration sont remplacées par celles émanant du parti. Leurs discours sont alors rédigés par les membres du PPA. Les scouts deviennent la voix du parti. Les SMA lancent un journal à caractère politique et culturel fort, *la voix des jeunes*. L'hostilité de l'administrateur colonial et les mesures répressives n'ont point affaibli le mouvement dont le nationalisme s'est pratiquement identifié à celui du parti radical PPA-MTLD. Le premier novembre 1954, la guerre de libération est déclenchée suite à

⁸⁴ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger : Dar el Oumma.

⁸⁵ Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* ». *Les scouts musulmans algériens (1930-1962)*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

la réunion des 22. Parmi ces chefs nationalistes, on dénombre six anciens scouts». Saïd Amrani qui entre au comité central du PPA en 1946 ne déclare-t-il pas dans une ligne argumentaire proche de celle de Kaddache : « le scoutisme était non seulement une couverture légale mais surtout une école du militantisme algérien » ? Carlier va dans le même sens au moment d'affirmer : « le nationalisme radical doit beaucoup aux SMA. L'expression « pépinière de cadres » formulée souvent par les anciens militants du PPA n'est pas forcée tant sont nombreux les dirigeants de l'OS puis de l'ALN-FLN à venir de leur rang souvent même au plus haut niveau ».

Certains cadres des deux branches, conscients que ces clivages affaiblissent l'unité du scoutisme, tenteront des réconciliations. En vain⁸⁶ ! Ainsi, de 1948 à 1955, les deux fédérations mèneront des activités parallèles. Suite à l'appel du FLN en 1954, BSMA et SMA mettront de concert un terme à leurs activités. Autres gages de patriotisme, les Boy-scouts autoriseront l'engagement à titre individuel de chacun de ses membres et mettront à la disposition des insurgés matériels et locaux.

Comment caractériser l'activité du scoutisme musulman encore divisé au cours de la guerre de libération nationale ? « Tout d'abord, de nombreux responsables scouts sont immédiatement arrêtés. D'autres gagnèrent le maquis. La fidélité à la promesse scoutie conçue comme une double exigence (éducation religieuse et patriotique) a amené une grande partie des SMA à être des militants nationalistes et à participer à la guerre de libération. Les SMA payèrent un lourd tribut à la guerre de libération : morts, blessés au maquis, détenus dans les prisons et les camps d'hébergement, exil. Omar Lagha fut arrêté et porté disparu, torturé ; Mohamed Draréni mourut au maquis... En outre, des cadres SMA réfugiés en Tunisie ou au Maroc y lancèrent des groupes scouts. Ils organisèrent des sessions de formation politique et militaire pour des jeunes réfugiés destinés à intégrer l'ALN (armée de libération nationale). Quelques groupes scouts continuaient leurs activités dans les grandes villes comme à Alger⁸⁷. L'une des façons de contourner les manipulations de l'administration coloniale et de l'armée française et de s'opposer au recrutement des jeunes dans l'organisation de Mme Massu fut l'expérience des patrouilles libres : « l'auto-organisation des jeunes en patrouilles autonomes leur permettait de se former tout en échappant à la surveillance militaire (notamment à l'emprise des mouvements de jeunes de l'armée française) et policière. Au cours de la bataille d'Alger en 1957, certains groupes se constituèrent en équipe de secours et

⁸⁶ Les deux tendances ne se réuniront à nouveau qu'en 1962 sous l'appellation FSMA.

⁸⁷ Kaddache. Op cit.

d'aide aux victimes. A la suite de celle-ci, les activités de tous les groupes cessèrent et reprirent une année plus tard, en 58 puis surtout en 1960. La volonté d'échapper à l'organisation de la jeunesse par l'armée française qui tente d'éloigner les jeunes du FLN en leur offrant des activités sportives par exemple reste intacte ». Kaddache souligne ainsi un des invariants organisateurs qui traverse, outre la permanence des préoccupations nationalistes l'activité scout de 1945 à 1962 : le désir d'autonomie vis à vis des autorités coloniales, des militaires et des mouvements scouts métropolitains.

Un autre élément de convergence caractéristique du mouvement sportif musulman se retrouve chez les SMA : la présence remarquée dans les grandes rencontres internationales. Celle-ci se manifeste dès 1947 avec une représentation dans deux rassemblements se déroulant hors du territoire algérien. La première, dans le contexte de guerre froide, affecte principalement le bloc de l'est, à savoir le festival mondial des jeunesses communistes. Les SMA y défilent derrière le drapeau algérien. La seconde concernant majoritairement le bloc de l'ouest constitue le rassemblement mondial du scoutisme. Il s'agit du Jamboree de la paix de Moissons. En plus de signifier une rupture diplomatique avec la France⁸⁸, d'affirmer leurs revendications d'indépendance et de souveraineté, cette présence internationale permet aux leaders musulmans de nouer des relations avec les scouts du monde arabe et musulman uni autour d'une valeur commune, l'Islam (exemple : les BSMA lieront de fructueux contacts avec les éclaireurs musulmans tunisiens) et avec les émigrés algériens résidant en France. Kaddache précise : « les SMA profitant de leur voyage à Paris firent, en compagnie des militants du PPA, une tournée de propagande nationaliste dans les cafés et bars gérés par des émigrés algériens. Leurs tenues souvent perçues comme des uniformes militaires, leurs déclarations patriotiques, leurs chants nationalistes eurent un grand succès ».

Il nous a été possible jusqu'à présent d'identifier quelques éléments de convergences rapprochant les trajectoires respectives des mouvements sportifs et scouts. Cela suffit-il pour qualifier la période 1945-1954 de conjoncture-pivot ?

⁸⁸ Le jamboree sera le siège de plusieurs incidents qui n'échapperont pas aux services de renseignement : refus des SMA d'assister au lever de drapeau tricolore, remplacement sur les insignes des uniformes de « France » par « Algérie », drapeau vert déployé lors du retour à Alger...

c) « A l'apogée du football correspond celle du scoutisme »⁸⁹ : vers l'identification d'une conjoncture-pivot ?

Selon Carlier⁹⁰, à partir de 1945, « plusieurs associations donnent le ton. Deux d'entre elles déjà bien connues quant à leur type -le sport et le scoutisme- revêtent une ampleur nouvelle et prennent une autre couleur ». Il note ensuite la contemporanéité flagrante du développement des deux tendances. « A l'apogée du scoutisme correspond aussi l'apogée du mouvement sportif » : « cette correspondance chronologique, ce même timing n'est pas fortuit. Scoutisme et mouvement sportif ont en commun d'être des pratiques sociales associées de manière intrinsèque à la jeunesse et à la culture du corps. Ils remplissent une même fonction d'entrée dans la vie adulte et assurent un liant entre générations. Parallèles et homologues en certains points, ils n'en demeurent pas moins différents. Les sportifs, souvent plus francophiles et moins influencés par l'idéologie « arabo-islamiste » des oulémas et du PPA sont plus sécularistes et plus hédonistes. Il reste que le parti nationaliste radical n'arrive pas à imposer son hégémonie au monde sportif que ce soit à Alger ou dans l'ensemble du pays. Le sport, tout en exprimant toujours plus fortement des valeurs et des références patriotiques, garde une certaine autonomie. Au début des années 50, le sport renforce sa dimension identitaire sans pour autant se rendre aux politiques. Certes, pour un nombre sans cesse croissant de supporters, le foot devient une pratique sociale et une distraction populaire offensive, construisant ou consolidant une ligne de front communautaire à la fois dialogique et agonistique entre « eux » et « nous » en phase avec la généralisation et la banalisation de l'idée nationale. Il est une façon de faire de la politique par d'autres moyens. Toutefois, cette pratique et les représentations qui lui sont associées ne se laissent pas lire aisément : le sport entretient des relations ambiguës ambivalentes et complexes dans la relation franco-algériennes. Celle-ci s'étale sur un continuum d'attitudes allant d'une part de l'adhésion pleine et entière à la citoyenneté française (jusque dans son expression de fierté cocardière incarnée par Mimoun médaille d'or du marathon en 56) jusqu'à l'autre extrême, à savoir le soutien complet au séparatisme PPA concrétisé et symbolisé au plus haut point par la célèbre équipe du FLN, héros collectif national deux ans plus tard. Les sportifs constituent un enjeu social et politique et sont l'objet des sollicitations, pressions et injonctions de tous les protagonistes du moment. L'horizon culturel et politique du sport chez les Algériens à la fois

⁸⁹ Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁹⁰ Ibid.

prégnant et distancié est plus difficile à cerner que celui du scoutisme ». La situation du scoutisme musulman semble moins équivoque : « le mouvement scout va quadriller tout le pays, développer son réseau à l'intérieur, élargir sa base « louveteaux » et s'étendre aux fillettes et jeunes filles. L'image des SMA (dont la percée en ville remonte à 36-37 à la faveur du congrès musulman) s'impose à présent aux vieilles générations et à leurs éléments les plus conservateurs jusque dans les petits centres du monde rural. Les milliers de jeunes ainsi encadrés sont désormais la fierté du pays tout entier surtout lorsqu'ils défilent à l'occasion de fêtes dans un ordre irréprochable en chantant haut et fort et dans un arabe impeccable les hymnes nationalistes. Les louveteaux institutionnalisent le lien entre aînés et cadets et franchissent le hiatus entre sortie de l'école et entrée dans la vie tant personnelle que professionnelle et militante ».

Pourtant, force est d'admettre que sport et scoutisme sont plus interactifs qu'exclusifs l'un de l'autre. Mieux, ils sont souvent parallèles et complémentaires en tant que modes d'engagements civiques partagés entre vie associative et engagement partisan. Les doubles ou triples appartenances ne se comptent pas. Saïd Amrani, qui entre au comité central du PPA en 1946, est à la fois chef scout et footballeur à l'espérance sportive franco-musulmane de Guelma ; Salah Louanchi cumule les fonctions de commissaire national route SMA et de vice-président de Espérance sportive musulmane d'Alger ; Larbi Ben M'Hidi est chef du mouvement scout SMA et joueur à Biskra ; Ali Abda est chef scout SMA et membre fondateur de l'espérance sportive musulmane de Guelma ; Djamel Derdour combine des engagements au bureau des AML du Constantinois à majorité PPA, des activités de dirigeant SMA et une pratique au Club sportif Constantinois ; « dans le Constantinois, nombre d'acteurs ont triple casquette : dans le monde sportif, scout et politique »⁹¹... Le listing pourrait vite devenir fastidieux, l'important étant de pointer la signification profonde de ce « cumul des mandats ». Selon Stora⁹², « dès 1939, les militants du PPA, le parti nationaliste algérien le plus important vont s'investir dans une série d'organisations sportives qui jaillissent un peu partout. Cet engagement s'effectua concomitamment dans les SMA autres organisations d'entraînement physique et de formation paramilitaire, véritables anti-chambres du nationalisme algérien ».

⁹¹ Fates. (199). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. Op cit.

⁹² Stora (1991). *Algérie, mobilisation politique*. In *Jeux et sports en Méditerranée*.

Un second élément décisif de convergence unissant sport et scoutisme et plaidant en faveur de l'érection de la période 1945-1954 au rang de conjoncture-pivot est l'interférence des dimensions culturelles dans l'engagement politique nationaliste des mouvements. La force inertielle du poids culturel traditionnel freine dans certains cas l'engagement dans une organisation pourtant connue pour incarner les revendications indépendantistes : l'échec relatif voire l'avortement précoce des différentes tentatives de scoutisme féminin en est l'illustration parfaite : selon Lalami-Fates⁹³, « si l'on considère que le premier pas à franchir vers l'extérieur pour les filles algériennes est celui qui mène à l'école, alors on remarque que les filles sont une infime minorité à accéder à l'enseignement y compris à « l'enseignement spécial aux français musulmans d'Algérie. On comprend dès lors plus facilement pourquoi les chemins vers les organisations de jeunesse ne peuvent être que dépeuplés. Les associations telles la JUDMA ont beaucoup de mal à s'implanter auprès des femmes. Même les associations de femmes ont du mal à se développer. Pour ce qui est du mouvement scout, la possibilité d'y associer les filles n'émerge que douze ans après la création des premières associations en 1934, c'est à dire en 1946 ». Malgré les précautions des chefs et l'adaptation des programmes de formation scout aux réalités sociales et culturelles des femmes indigènes⁹⁴, le mouvement ne connaîtra pas l'essor de son homologue masculin. Il n'enregistrera pas d'implantation significative auprès des populations indigènes et reste marginal. A Tlemcen, les SMA sont profondément implantés et pourtant il n'y a pas eu de section féminine. A Alger et Constantine, des camps furent organisés mais avec un nombre de participantes très limité. Les responsables du scoutisme musulman sont même obligés de faire appel, du fait d'une pénurie d'encadrement, à des responsables du scoutisme féminin français (d'où la réaction courroucée du cheikh Ibrahim lorsqu'il s'aperçoit que c'est Clémence Sugier qui forme les fillettes musulmanes). L'encadrement sera chez les BSMA assuré par des sœurs blanches, des institutrices mais aussi des professeurs algériens et des femmes de chefs scouts qui organiseront des voyages en France pour les lycéennes. Les parents semblent avoir moins de réticence à confier leurs filles à des religieuses garantes de moralité... Les faibles chiffres de participation aux camps montrent le peu de succès de ses opérations. Une autre marque du faible impact du scoutisme auprès des femmes musulmanes est l'inexistence de

⁹³ Lalami-Fates (2004). *En écho à un itinéraire : présence et absence des femmes. Témoignage*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁹⁴ Djidjelli qui soumet la proposition du scoutisme féminin affirme qu'il est « urgent de préparer nos jeunes sœurs à leur futur rôle d'épouse et de mère, rôle très important et qui ne s'improvise pas ». Les SMA envisagent aussi du fait des conditions sanitaires précaires, dans une finalité hygiéniste des cours de cuisine, de puériculture, d'alphabétisation et de rééducation religieuse. L'objectif des SMA pour les filles est d'orienter « nos sœurs vers la fille de foyer à laquelle elles sont destinées. Avant de prétendre jouer un rôle social, nos femmes ont une tâche plus urgente qui consiste à apprendre leur métier d'épouse et de mère. Procédons par étapes ».

fédération du scoutisme musulman algérien féminin. L'absence des femmes dans les mouvements de jeunesse qui pour les hommes ont été des lieux privilégiés de formation et des viviers indéniables de militants n'empêche pas leur conscience patriotique. Comment réussir à propulser vers l'espace extérieur des filles chez qui on a réalisé un travail d'inculcation et d'incorporation visant à masquer leur présence physique ? Demander aux filles d'enlever leur haïk pour défiler et camper plusieurs jours dans la nature constitue une rupture par rapport à la représentation que la société a de leur rôle. L'interférence des traditions culturelles et des aspirations politiques des musulmans transparaît également dans les quelques remarques suivantes prélevées des travaux de Kaddache et Carlier : « les vivantes techniques de la méthode scout adaptées aux réalités économiques, culturelles et sociales algériennes ont fait leur succès. Ce qui n'a pas empêché les SMA de respecter l'idéal humanitaire du scoutisme, de rechercher des formules d'entente avec les associations scoutistes françaises et d'œuvrer en vue de la constitution d'un conseil du scoutisme algérien »⁹⁵ ou encore « sont combinées dans le scoutisme des techniques européennes et l'éthique réactualisée de l'Islam »⁹⁶. Celles-ci nous semblent particulièrement significatives d'une ambivalence latente et récurrente des processus d'instrumentation patriotique et d'acculturation. De telles ambiguïtés se retrouvent aussi bien dans le mouvement sportif à travers les diverses productions de Fates : « en faisant l'expérience de la solidarité de la vie unioniste, on assiste à de nouveaux comportements sociaux, à une mutation de sociabilité. L'AS produit de nouveaux schèmes culturels. Les relations humaines se construisent sur la base du sentiment d'appartenance au club sportif. On assiste à une fabrique nouvelle d'identité de la communauté nationale qui entraîne un délitement du lien social ancien. Le sport apparaît aussi comme un élément de rupture avec la société traditionnelle. La création de l'AS entraîne une véritable confrontation entre d'une part la vie sociale de la société algérienne traditionnelle (qui dicte des comportements socioculturels et des relations humaines) fortement segmentarisée, patriarcale et gérontocratique avec ses cheikhs, ses notables et d'autre part la modernisation avec sa rationalité, ses exigences économiques et culturelles nouvelles, ses structures, ses organisateurs, ses leaders. Mais, contrairement aux européens, l'autonomisation des Algériens par rapport au colonisateur ne promeut pas la sphère intime et l'attention à soi mais génère une nouvelle forme d'association grégaire, un collectif psychique d'un genre nouveau qui naît de l'agrégation, de la pénétration, de la fusion des âmes individuelles. Le club arrime solidement l'individu au collectif. Il structure des sentiments d'appartenance, d'existence, des

⁹⁵ Kaddache. Op cit.

⁹⁶ Carlier. Op cit.

croyances, des représentations et des pratiques qui associent l'ensemble des joueurs, des dirigeants et des fans imposant une réalité inédite nécessitant une conscience collective et transcendante. Il assure le triomphe de l'esprit de fraternité, de clan, de solidarité. Ainsi, le club sportif musulman contribue à la naissance de nouveaux liens sociaux mais aussi au renforcement des liens ethniques. Il faut noter dans le club un télescopage des formes démocratiques (ce nouveau modèle de sociabilité s'inclut dans le changement social et dans la modernisation car il familiarise à l'expérience de la démocratie à l'intérieur du club avec les votes à bulletin secret, les élections du conseil d'administration...) avec quelques survivances de la société traditionnelle »⁹⁷ ou encore, « certes, le football n'est pas ancré dans les mœurs de populations indigènes mais il contribue cependant à forger auprès d'elles une conscience identitaire »⁹⁸.

Ces divers éléments de convergences accréditent l'idée d'une probable conjoncture-pivot entre 1945 et 1954. Sport et scoutisme musulmans évoluent, tout en étant autonomes, selon des tendances globalement analogues. Pourtant, il nous est, à ce niveau d'investigation, impossible de conclure catégoriquement. En effet, la connaissance des stratégies, des imaginaires et des réactions européens nous est indispensable pour forger une vision panoramique des mécanismes de diffusion des pratiques corporelles. Comment se positionnent les européens face à la tournure que revêt l'appropriation de leurs formes de pratique par les indigènes ? Quelles postures adoptent-ils face aux évolutions contextuelles plus générales de montée des revendications indépendantistes, dans lesquelles les dirigeants indigènes puisent une bonne partie de leurs ressources ?

3) Les « Européens » dans le champ des pratiques corporelles. Un mot d'ordre : la défense de l'Empire.

Nous envisagerons ici une subdivision de l'entité générique « Européens » en trois sous-ensembles explorés successivement : les autorités coloniales, les Français d'Algérie, les Métropolitains. Une pareille catégorisation ne prétend nullement rendre compte à elle-seule des clivages fins et complexes qui travaillent le corps social des Européens. Elle masque en effet de fortes disparités internes, des antagonismes intestins qu'il s'agira expressément de

⁹⁷ Fates (2004). *Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁹⁸ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*.

dévoiler. Loin d'être parfaite, cette typologie présente néanmoins quelques avantages : elle permet d'envisager les mécanismes de réaction à l'appropriation des pratiques corporelles occidentales par les musulmans en termes d'« acteurs collectifs » développant des stratégies spécifiques qui tantôt se heurtent et s'annulent, tantôt se renforcent mutuellement, tantôt introduisent des tensions irréductibles. Elle permet ainsi l'examen précis des interactions qui se nouent entre ces différents groupements d'intérêt. Ceux-ci ont en résumé la particularité de présenter une cohérence interne tout en conservant une hétérogénéité endogène indéniable et de développer un réseau dense de relations (symboliques ou effectives) avec les autres instances. Celles-ci sont indéfectiblement liées au sein d'un système ternaire insécable qu'il conviendra ultérieurement de mettre en rapport dialectiquement avec les positions défendues par les différentes strates constituant les « populations indigènes ».

a) Réactions des autorités: entre crispations coloniales et concessions impériales.

Les institutions relevant de ce premier sous-ensemble sont à la fois nombreuses et variées. Parmi elles, nous citerons les gouvernements métropolitains (avec en tête les ministères de l'intérieur, des colonies ou des « affaires algériennes »), les autorités gubernatoriales algériennes, les rectorats et autres directions académiques, les services de police et de renseignement (préfecture, direction sécurité générale), les commandements militaires... Chaque structure dispose d'une marge relative d'autonomie à l'égard des « affaires algériennes ». Elles adoptent vis à vis des indigènes des postures respectives propres à leur champ de compétences, à la personnalité des acteurs qui sont à leur tête et à leur tradition idéologique. Des relations de concurrences se nouent parfois même entre elles en vue d'étendre leurs prérogatives, leur domaine d'autorité, d'accroître leur légitimité. Spécifiques certes, ces différents pôles présentent toutefois des similitudes et des convergences. Ils s'inscrivent dans une orientation politique plus globale leur conférant une cohérence extrinsèque. Nous situerons les modes de gestion des pouvoirs publics sur un continuum d'attitudes face à la colonisation s'étalant « du colonial à l'impérial ». Il s'agit dans tous les cas de pérenniser les formes européennes de gouvernement, de reproduire l'ordre social, racial et politique établi, de maintenir dans la durée le système idéologique conforme aux intérêts de l'Occident. Nous montrerons que, de 1945 à 1962, coexistent continuellement ces deux modalités d'appréhension des rapports coloniaux. Toutefois, il nous sera possible d'identifier un glissement significatif qui s'opère d'une vision traditionnelle,

ségrégationniste, autoritaire fondée sur un rapport de force physique (principalement par les moyens de l'armée et de la police) vers un type d'administration plus subtil, non plus souple mais plus idéologique et acculturant. Il repose sur une incorporation par les colonisés des normes et valeurs du colonisateur et leur participation systématique aux pratiques sociales occidentales. Denis⁹⁹ caractérise cette seconde orientation en termes d'« impérialisation des corps et des esprits ». Il s'agit de former, au sein même des indigènes, des futurs agents relais de la domination française. Un tel basculement nous semble repérable dans différentes sphères. Juridiques tout d'abord avec les différentes mesures conférant progressivement aux autochtones des droits civiques proches des Européens¹⁰⁰. Educatif ensuite : Léon¹⁰¹, quant il évoque « la politique scolaire d'assimilation totale », n'illustre-t-il pas magnifiquement ce basculement ? Ne peut-on pas retrouver un renversement analogue à l'échelon plus microscopique de l'enseignement de l'Education Physique ? Qu'en est-il pour le mouvement associatif et plus particulièrement l'organisation des pratiques corporelles scoutées et sportives ? Les retournements affectant ces différents champs se sont-ils manifestés avec des intensités et sous des formes similaires ? Sont-ils contemporains les uns des autres ? Nous montrerons qu'il existe des tentatives précoces de passage du colonial à l'impérial mais que celles-ci se heurtent le plus souvent à un refus catégorique de la part du colonat. La force inertielle que constitue celui-ci rend compte d'une mise en pratique particulièrement tardive de cette ré-orientation politique. Elle survient alors dans un contexte où la montée des revendications séparatistes apparaît déjà pour beaucoup irréversible. Entre crispations coloniales et concessions impériales !

Il convient dans un premier temps de présenter, dans le cadre de la diffusion des exercices du corps, la permanence des stratégies autoritaires et coloniales de contrôle politique élaborées par les pouvoirs publics. Celles-ci iront cependant en s'estompant, relayées progressivement par une gestion plus impériale des différents mouvements. Une gestion fondée sur l'exacerbation des rapports de forces physiques transparaît tout d'abord dans la survivance de certaines ségrégations et discriminations. Ainsi, des cas de refus d'accès

⁹⁹ Denis (2004). *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

¹⁰⁰ L'ordonnance abrogée en 1928. Une nouvelle ordonnance de 1945 fixe la représentation parlementaire du collègue musulman à parité avec celle du collègue européen. En 1946, la constitution a stipulé que tous les ressortissants des territoires d'Outre-Mer ont la qualité de citoyen au même titre que les nationaux de la Métropole. En 1947, la loi fixe le nouveau statut organique de l'Algérie.

¹⁰¹ Léon (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*. Paris : L'harmattan.

à certaines piscines à l'encontre des musulmans sont signalés jusqu'en 1953 au gouverneur général. Elle se concrétise ensuite dans les interdictions prononcées par les autorités coloniales à l'encontre de certaines manifestations sportives, dans l'arrestation des responsables associatifs et dans la dissolution de plusieurs groupements scouts. Pour illustration, en mai 1945, les troupes du Constantinois et des Aurès sont contraintes, par circulaire, de cesser leurs activités. En 1948, les autorités coloniales demandent aux responsables SMA d'exclure les chefs scouts qui étaient membres du PPA. Une manifestation supplémentaire et particulièrement significative de cette orientation politique est l'intensité de l'activité de surveillance exercée par les divers services de renseignements. Gauthé¹⁰² explicite la portée de ce réseau dense de contrôle et s'interroge sur la nature des préoccupations des autorités coloniales face à l'émergence et à l'évolution du mouvement autochtone des SMA. « La surveillance du scoutisme musulman remonte quasiment à ses origines ». Leurs inquiétudes semblent majoritairement relatives aux risques potentiels de remise en cause de l'ordre politique : « déjà en 1945, les services de Constantine notent : « les musulmans voient surtout dans le scoutisme une possibilité de grouper la jeunesse dans un but politique. On constate de plus en plus une tendance à la collusion marquée de la FSMA avec les oulémas et les amis du manifeste en vue de provoquer chez les jeunes l'éveil du sentiment national algérien. D'où les tendances nationalistes accusées de nombreux groupes du département ». En 1945, un rapport résume l'historique du mouvement depuis 1935 : « au cours des derniers mois, cette tendance nationaliste n'a fait que s'accroître et la part prise par la FSMA aux différentes manifestations et activités nationalistes est chaque jour plus grande. Les enquêtes menées sur le PPA et les AML ont à maintes reprises montré que les chefs scouts se confondaient souvent avec les chefs nationalistes locaux. Des mesures ont été prises : arrestations de certains chefs scouts, dissolution de certains groupes ». Dans une note sur les principaux mouvements politiques en Algérie, on lit : « les scouts-musulmans et les Boy-scouts musulmans d'Algérie sont orientés vers le nationalisme. Ils sont des foyers de propagande séparatiste et anti-française notamment les SMA où sans aucun doute se prépare et s'entraîne l'armée secrète nationaliste ». La surveillance attentive de ce mouvement concerne à la fois les autorités civiles et militaires : « les scouts sont le seul mouvement de jeunesse auquel le 2^{ème} bureau s'intéresse. Selon eux, les SMA organisent l'armée clandestine par l'éducation militaire de la jeunesse et préparent les cadres militaires de la rébellion. Ceux-ci se livrent lors de leurs sorties à des exercices semblables à une préparation au combat. De

¹⁰² Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignements français. 1945 à 1962*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

nombreuses notes sont consacrées aux activités paramilitaires des SMA ». Gauthé souligne ensuite les hésitations de l'administration quant à la stratégie à adopter face à la politisation croissante des activités : « durant des années, l'administration hésite sur l'attitude à adopter face à des scouts rebelles à l'autorité française : prise de contrôle directe ou non de l'association, dissolution ? La première stratégie sera essayée dès 1941 lorsque l'administration française fait nommer à la tête des SMA deux notables musulmans proches du gouvernement de Vichy. Cette stratégie sera encore utilisée localement des années après. Les autorités tentent également de convaincre les responsables locaux de groupes scouts de s'affilier au BSMA, organisation moins politisée. L'autre stratégie celle de la dissolution est régulièrement envisagée dans les rapports des différents services mais le risque est de les faire basculer dans la clandestinité et donc de les rendre moins contrôlable : « un mouvement officiellement reconnu se prête plus facilement à notre surveillance ». Sont ainsi le plus souvent maintenus les groupes mais les surveillances s'en trouvent renforcées. En Tunisie, l'administration française n'eut pas la même attitude et n'hésita pas à dissoudre des mouvements scouts nationalistes de 38 à 52. La surveillance des SMA se traduit par le fichage systématique des troupes scoutistes. De multiples manifestations locales font l'objet de comptes-rendus. La surveillance des camps d'été est pointilleuse. On est également vigilant à la fondation des premières guides musulmanes algériennes à Constantine en 47 dont une note souligne que le but est « l'évolution de la femme musulmane et la disparition du foulard ». La reconnaissance des SMA par le scoutisme français en 45 va être vivement regrettée par les services français de renseignement : « il est regrettable que le collège d'empire du scoutisme français ait sous prétexte de conciliation adopté cette position sans avoir pris l'attache du gouvernement général. La question du scoutisme musulman en Algérie est d'abord une question d'ordre politique qui ne sera nullement résolue par cet accord. Le développement du scoutisme musulman reste à surveiller de très près ». La surveillance continue après le déclenchement de l'insurrection en 1954 tout comme les arrestations : « le 7 janvier 1961, la direction de surveillance du territoire arrête à Alger Mahfoud Kaddache, commissaire général des SMA et Mohamed Derrouiche, commissaire SMA d'Alger et dix autres leaders des SMA en raison du rôle joué par cette association dans l'organisation du service d'ordre des grandes manifestations de décembre 1960. Omar Lagha disparaîtra durant la bataille d'Alger. Le premier condamné à mort du FLN en 1956 est un ancien SMA. ». Est également surveillée l'activité des SMA à l'extérieur, dans les manifestations internationales ou chez les voisins maghrébins. Avant de conclure, « d'une manière générale, les services français se sont très tôt méfiés du scoutisme musulman dans les colonies françaises. Un rapport du ministère des

affaires étrangères note dès 1934 : « le scoutisme musulman est trop souvent détourné au profit d'influences hostiles à la France dans les protectorats et les Etats sous mandat. S'il n'était ni dirigé ni contenu dans les limites d'une réglementation conforme à l'esprit du scoutisme international, il risquerait de troubler l'ordre public et d'offrir aux nationalistes arabes une plate-forme internationale ». Le système de surveillance déployé vers les SMA est unique dans l'histoire des mouvements de scoutisme et de jeunesse française. Les services secrets ne se sont évidemment pas intéressés aux SMA par intérêt pour la pédagogie de Baden-Powell. Il est significatif de remarquer que les autres associations de scoutisme en Algérie (les associations européennes) ne firent jamais l'objet d'une telle surveillance. Ne faut-il pas voir dans cette surveillance systématique d'un mouvement de jeunesse une spécificité du système colonial ? ». Afin de minimiser les germes potentiels de révolte politique contenus dans ces mouvements, les autorités ont, de plus, recours à l'injonction aux chefs scouts et lors des camps, de prouver leur allégeance à la Nation française. En cas d'insoumission, les autorités usent de chantage, menaçant de réduire voire de supprimer toutes les subventions et autres aides matérielles. Ces deux stratégies inter-dépendantes sont soulignées par Kaddache¹⁰³ : « on exigea que les couleurs françaises soient levées lors des camps ce qui fut refusé. L'administration finit par réduire les subventions des SMA et multiplia les difficultés aux groupes du Constantinois et de Kabylie qui voulaient après leur interdiction reprendre leurs activités ».

Les différentes stratégies mises en évidence ci-avant renvoient toutes à une conception coloniale de la pérennisation de l'ordre politique. Celle-ci encore dominante au lendemain de la seconde guerre mondiale est progressivement discréditée au profit d'une valorisation de manœuvres plus impériales. En matière de diffusion des pratiques corporelles auprès des musulmans, il s'agit de plus en plus, non seulement de soustraire la jeunesse musulmane de l'influence du FLN par diverses initiatives, mais aussi de faciliter chez elle l'incorporation des schèmes culturels occidentaux. L'armée chargée de 1954 à 1962 de pacification du territoire procédera ainsi au moyen d'une action combinée « par les armes et par les âmes »¹⁰⁴. Les militaires français envisagent le sport comme un excellent élément d'attraction des adolescents indigènes. C'est en partie dans cette intention que sont instaurés à partir de 1957

¹⁰³ Kaddache (2004). Op cit.

¹⁰⁴ Fates (2002). Op cit.

les foyers sportifs. Kaddache¹⁰⁵ souligne alors les résistances mises en œuvre par les mouvements musulmans qui perçoivent ces entreprises militaires et civiles comme autant de tentatives d'embrigadement : « une façon de contourner les manipulations de l'administration coloniale et de l'armée française et de s'opposer au recrutement des jeunes dans l'organisation de Mme Massu fut l'expérience des patrouilles libres » ou encore « la volonté d'échapper à l'organisation de la jeunesse par l'armée française qui tente d'éloigner les jeunes du FLN en leur offrant des activités sportives par exemple reste intacte ». Les autorités coloniales tentent également d'améliorer significativement les conditions de vie des populations autochtones comme en atteste l'expérience à partir de 1955, dans le cadre des services des mouvements de jeunesse puis de l'Education nationale, des Centres sociaux éducatifs (CSE). Sigala¹⁰⁶ y voit l'une des conséquences des événements de 1954. « Ni une école, ni un dispensaire, ni un centre d'apprentissage, ni un atelier de couture mais une structure nouvelle aux objectifs précis. Germaine Tillon met en place entre novembre 54 et octobre 55 un diagnostic et conçoit un service »¹⁰⁷. Le principe fondamental retenu est celui d'« une équipe mise à la disposition d'une collectivité. L'équipe est mixte par les spécialités professionnelles, le sexe et l'origine¹⁰⁸. Cette mixité permettait une connaissance pointue des traditions et du milieu d'implantation du centre. Le centre social constitue un chaînon pour faire accéder les membres de la collectivité visée aux institutions existantes mais auxquelles ils n'avaient pas encore accès ». Plus précisément, « la mission de pré-scolarisation n'est pas la panacée de l'activité des Centres : au-delà de cette activité d'enseignement, il s'agit de participer à la lutte contre le sous-développement économique, social et culturel. Le but est d'assurer le progrès économique, social et culturel des populations. La caractéristique de l'action des CSE est d'être globale, de s'adresser à toutes les catégories de public, d'embrasser des problèmes qui se posent aux individus et aux collectivités. Aider les populations à dépasser des difficultés liées à l'inadaptation au monde moderne suppose une action menée en accord avec les aspirations profondes des communautés et en liaison étroite avec les institutions et les pouvoirs publics. Il ne s'agit pas avec les CSE de constituer un groupement hétérogène d'activités séparées mais bien de constituer un tout dynamique et cohérent qui traitera simultanément de tous les aspects de la vie de l'individu et de la collectivité. L'organisation

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Sigala (1985). *Tout un passé*. Frontignan : Africa Nostra.

¹⁰⁷ Raymonde-Deblé (2004). *Une exception éducative : les centres sociaux en Algérie. 1955-1959*. In revue esprit n° 10.

¹⁰⁸ Le personnel du centre social de Lavarande se composait d'un directeur-coordonateur, d'une infirmière, d'un moniteur agricole, de deux monitrices polyvalentes, d'un moniteur d'atelier polyvalent, de deux moniteurs d'enseignement général avec un personnel mi européen mi musulman. Le directeur choisit son équipe en recherchant des affinités. Les moniteurs sont âgés en moyenne de 20 ans.

pédagogique du centre doit avoir une certaine souplesse pour permettre de s'adapter aux conditions particulières du milieu d'implantation »¹⁰⁹. Ainsi, les activités sont-elles fortement diversifiées : alphabétisation¹¹⁰, infirmerie et éducation sanitaire, formation professionnelle, cours pour adultes, ateliers divers¹¹¹, projets économiques¹¹², etc¹¹³... « Les implantations de centres sont décidées après études diagnostiques des besoins et après avis d'une équipe de sociologues ». Cette enquête préliminaire (portant sur la natalité, la morbidité, la pyramide des âges, la nutrition, la situation sanitaire, la pratique religieuse, les niveaux de scolarisation) permet de cerner les besoins et d'ajuster par la même les orientations à donner à l'action. Aucun centre ne ressemble à un autre, chacun a son originalité propre. Le directeur jouit d'une grande autonomie. Seule leur fonction était commune. Les principaux bénéficiaires en seront les femmes. Ouari¹¹⁴, ancien directeur du centre social éducatif de Lavarande de 57 à 61, nous retrace la vie quotidienne au sein de ces structures. Ce dernier se sent investi d'une « mission d'éducation et de formation au service d'une population laissée pour compte en marge du développement ». Il précise qu'en 1959, 65 centres fonctionnent puis insiste sur la vigueur des obstacles entravant le fonctionnement des CSE. Ceux-ci sont multiples et émanent de sources variées. Des insurgés nationalistes musulmans tout d'abord : « le FLN vit d'un mauvais œil l'installation d'un CSE. Ainsi, la vie quotidienne des CSE est-elle entachée par des actions d'intimidation ou de nuisance du FLN »¹¹⁵. De l'administration et de l'armée ensuite qui « suspectent les animateurs des CSE d'entretenir des contacts avec le FLN ». Après avoir été pillé par le FLN, le centre de Lavarande fut occupé par les militaires. L'hostilité de certaines administrations conduit les directeurs de CSE à s'adresser pour les financements non pas aux hommes politiques de la région mais bien exclusivement au service central des mouvements de jeunesse. Du colonat enfin : « la presse coloniale les accuse

¹⁰⁹ Ouari (2004). *La vie quotidienne au centre social éducatif de Lavarande*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*. Op cit.

¹¹⁰ A partir de 1944, l'administration manifeste la volonté d'accélérer la scolarisation des musulmans d'où le besoin de structures auxiliaires comme les centres sociaux. Cela nous amène à préciser une première mission des CSE : alphabétisation et rôle de passerelle vers l'école primaire. Mais, le CSE est à la fois différent et complémentaire de l'école primaire. Il ne faut pas réduire sa mission à l'alphabétisation, ce qui légitimerait un enseignement au rabais.

¹¹¹ Tricot, couture, cuisine, puériculture, entretien du linge, séances de cinéma, ouverture culturelle pour les femmes ; ferronnerie, mécanique, atelier agricole pour les hommes.

¹¹² Fut ainsi instauré au CSE de Lavarande un système coopératif : son but est d'élever le niveau de vie de tous tout en préservant l'indépendance de chacun. Les activités retenues (aviculture et apiculture) sont déterminées en fonction des préoccupations et des traditions des bénéficiaires.

¹¹³ Il pourrait s'avérer très riche de questionner la nature des activités corporelles pratiquées dans le cadre des CSE.

¹¹⁴ Ouari. Op cit.

¹¹⁵ Ibid.

d'alimenter les opérations du FLN, de détourner des médicaments à son profit »¹¹⁶ puis vint le tragique épisode des assassinats perpétrés à l'encontre de six animateurs des CSE (dont l'instituteur Mouloud Feraoun et l'inspecteur Max Marchand). Les Centres sociaux sont nés par arrêtés en 1955 et sont morts le 15 mars 1962, date de l'assassinat des inspecteurs. Sous l'effet combiné des différentes résistances évoquées ci-avant, le service des centres sociaux avait commencé à se désagréger dès 1960. Dépit, Ouari déplore : « les animateurs des CSE ont fait montre d'une grande inventivité, mais, en essayant de faire leur travail, ils étaient souvent suspectés d'être d'un côté et/ou de l'autre ». Aguesse¹¹⁷, directeur des services de la jeunesse, n'aura de cesse de nier les affiliations partisans prêtées aux moniteurs. Tentant de comprendre ce déferlement de haines journalistiques, administratives et communautaires, il déclare : « le problème de fond est de savoir si en Algérie on peut prendre le risque d'essayer de construire avec les musulmans, je ne dis pas travailler pour eux mais avec eux. Nous nous y sommes essayés depuis quatre ans ; ce ne sont pas les calomnies d'aujourd'hui qui m'empêcheront de croire qu'il n'y a pas d'autres solutions aux problèmes algériens. M.Herzog, haut commissaire à la jeunesse et aux sports, qui avait compris l'intérêt des centres sociaux dira d'eux : « c'est le seul endroit où j'ai vu un sourire des musulmans ». Le destin des centres sociaux éducatifs nous semble particulièrement éclairant du climat colonial contemporain et antérieur : « la création des CSE peut être lue comme un échec des politiques scolaires¹¹⁸. Les moniteurs des CSE ne sont que les fils spirituels, venus sur le tard, de tous les pionniers de la première heure fervents défenseurs de l'enseignement public des indigènes en Algérie. Il existait un « esprit centre sociaux » cristallisé autour de l'action en faveur d'une population déshéritée, sous-évoluée mais si avide d'apprendre. L'expérience fut courte mais le fort dynamisme et l'esprit de créativité et d'initiative ne firent jamais défaut. C'est tout cela que l'OAS a voulu assassiner en s'en prenant aux inspecteurs. Elle a voulu décapiter l'institution des centres sociaux et anéantir les efforts et les progrès réalisés par des générations d'enseignants et d'éducateurs ». La disparition des centres sociaux nous renseigne sur l'existence de conflits idéologiques au sein des communautés européennes et indigènes : viennent ainsi se télescoper le volontarisme assimilationniste total des moniteurs, les crispations suspicieuses du colonat, les ambiguïtés récurrentes des autorités, l'attirance des masses paysannes autochtones, l'hostilité virulente des insurgés. Nous y voyons également le

¹¹⁶ Raymonde-Deblé. Op cit.

¹¹⁷ Cité par Raymonde-Deblé. Op cit.

¹¹⁸ Rappelons simplement à cet égard la non application effective du décret de 1883 et la position des maires d'Algérie considérant en 1908 l'instruction des indigènes comme un péril pour l'Algérie tant au niveau économique que du peuplement français. Ils émettent le vœu que l'instruction primaire des indigènes soit supprimée.

caractère tardif de la bascule vers un mode de gestion plus impérial et l'irréversibilité des fossés inter-communautaires. Raymonde-Deblé ne dira-t-elle pas des CSE qu'ils ont représenté « une formule originale mais qui arrive un peu tard » ?¹¹⁹ Ces structures ne sont pas parvenues, malgré toute la bonne volonté, de leurs initiateurs, à opérer de rapprochements entre musulmans et européens. Ouari regrette pour illustration le fait qu'en quatre ans il ne soit parvenu qu'à « une reprise à organiser une fête réunissant les deux populations ». Les CSE ont en outre contribué à introduire un conflit culturel durable chez les bénéficiaires musulmans des activités. L'exemple de la coopérative agricole du centre de Lavarande est paradigmatique de la multiplication des références dans l'économie psychique des autochtones : l'objectif de la coopérative avicole était d'améliorer les conditions de vie des populations, amélioration qui ne pouvait passer que par une transformation des formes de production traditionnelles. « Il fallait quelque chose qui élève le niveau de revenu et soit mobilisateur : c'est pour cela que fut proposée la construction d'un enclos alors que traditionnellement les poules évoluaient en liberté ». En cherchant à élever le niveau de vie des populations, cette opération conduit en réalité au bouleversement des cadres économiques ancestraux des paysans et à l'abandon des modes séculaires de production. En introduisant également le concept de productivité, elle place les musulmans en porte-à-faux par rapport à leurs façons de faire habituelles. Alors qu'ils poursuivaient des objectifs d'émancipation et d'autonomisation pour les populations indigènes¹²⁰, les moniteurs participèrent d'une dévalorisation des cultures originelles indigènes. En effet, toutes les actions menées dans le cadre des CSE érigent implicitement la civilisation occidentale en étalon de modernité comme en atteste l'utilisation fréquente par Ouari de l'expression ethnocentrique « non-évolué ». Emancipation et conformisation sont-elles indissociables ?

L'amélioration des conditions de vie des autochtones passerait-elle systématiquement par la négation de leur système culturel ? Ne peut-on pas identifier, de 1945 à 1962, des exemples de rapprochement intercommunautaire respectueux des particularités de chacun ? A notre connaissance, une seule initiative d'association mixte a vu le jour au cours de cette période : l'association de la jeunesse algérienne pour l'action sociale (l'AJAAS). Les conditions de création de celle-ci sont décrites par Colonna¹²¹ : « à l'époque, ni l'école ni

¹¹⁹ Raymonde-Deblé. Op cit.

¹²⁰ « Le chef de centre et son équipe doivent lancer toutes les formes d'associations, de coopératives, de mutuelles ayant pour but ultime le fonctionnement autonome de ces groupements conscient de leur responsabilité, de leur droit et de leur devoir. Il aide au lancement des associations, à la formation des futurs cadres de l'association, suit de près leur fonctionnement jusqu'au moment où elles s'émanciperont et se dirigeront elles-mêmes ».

¹²¹ Colonna (2004). *De la JEC à la AJAAS*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

aucune autre organisation civique ne permettaient, ouvertement en tous cas, autre chose que des relations privées comme accidentelles, improbables même si souvent très réelles. Il faut ainsi noter l'importance de la création en 1951 d'un mouvement mixte dès l'origine¹²², l'AJAAS créée par Pierre Chaulet, Pierre Roche et une équipe de scouts chrétiens en collaboration avec des scouts musulmans principalement Omar Lagha ». Elle détaille ensuite l'activité quotidienne de l'association et la portée de celle-ci : « en organisant des sorties prolongées de jeunes, des opérations d'alphabétisation, en créant des dispensaires (très modestes) dans des quartiers mal équipés, en publiant une revue artisanale (*consciences maghrébines* lancée en 1953), qu'a fait l'AJAAS ? Modestement, ouvrir un canal de communication égalitaire et confiant entre des mouvements déjà existants à travers des personnes qui appartenaient aux deux sociétés. Autrement dit, non pas briser mais ouvrir une faille dans le mur qui était là, dressé. Elle souligne également la méfiance si ce n'est l'hostilité des deux populations : elle est en effet rétrospectivement « marquée par la circonspection et l'attitude défensive des jeunes aussi bien chrétiens que musulmans. Cette méfiance était le produit de la méconnaissance réciproque et d'un « ordre » qui s'est consolidé avec le temps. Cette méfiance montrait qu'il fallait plus qu'un élan personnel pour parler ensemble des vrais sujets séparateurs, qu'il fallait des médiations et des médiateurs parlant en quelque sorte non pas au nom mais de la part de chaque communauté. Ce fut le génie de quelques uns de comprendre qu'il fallait aller au-delà des contacts individuels en engageant collectivement quelque chose de la créativité des deux partenaires ». Fates¹²³ confirme le caractère inédit et unique de l'AJASS dans la lutte contre le cloisonnement de cette (ces ?) société(s ?) : « ce n'est qu'à partir de 1951 qu'est ouverte une faille dans la muraille intercommunautaire, une expérience de melting-pot... L'AJAAS est créée, « lieu d'échanges et de libres discussions sur les sujets sociaux et politiques, organisation d'activités sociales menés en commun par des jeunes venus d'horizon différents ». Mais cette association reste unique en Algérie, se cantonne à Alger et arrive très tardivement ».

Nous venons d'apprécier les difficultés rencontrées au sein du mouvement associatif par les diverses tentatives de rapprochement intercommunautaire et d'amélioration des conditions de vie des musulmans. Celles-ci, clairement assimilationnistes, se heurtent aux réticences qui proviennent à la fois des colons crispés sur leurs prérogatives, des autochtones

¹²² Le premier comité directeur constitué est composé de responsables des mouvements de jeunesse dont les étudiants catholiques, les SDF, les EDF, les SMA, l'UJDA (union de la jeunesse démocratique algérienne), les jeunes du MTLD.

¹²³ Fates (2004). *Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale*. In *De l'Indochine à l'Algérie*

de plus en plus sensibilisés aux idéaux nationalistes et des autorités coloniales qui bien qu'encourageant ces démarches craignent toujours une éventuelle remise en cause du système politique de domination.

De telles remarques sont-elles valables pour l'enseignement scolaire de l'Education physique ? Celui-ci, s'inscrivant dans le cadre de l'institution éducative, poursuit-il des objectifs similaires de « fusion des races », d'« unification des communautés » ? Rencontre-t-il les mêmes difficultés ?

Nous rapporterons tout d'abord une série d'indicateurs attestant des efforts fournis par les instances académiques en Algérie à partir de 1945. Sigala¹²⁴, directeur régional des sports et de l'EP en Algérie de 1946 à 1960, dresse un bilan élogieux de la situation matérielle de l'EP au cours de son mandat. En premier lieu, il se félicite des progrès réalisés en matière d'équipements sportifs et cite, à ce propos, un rapport de l'inspecteur général de la jeunesse et des sports (Berthoumieu) édité en 1952 : « en matière d'équipement sportif, l'Algérie est en passe de largement dépasser la métropole. Partout naissent stades, piscines, et installations scolaires. Dans beaucoup de collèges et de lycées nous avons vu de remarquables installations modernes et de luxe que beaucoup d'établissements de la métropole envieraient ». En 1956, des centres de rééducation physique (dont le but est de traiter les élèves signalés par les médecins inspecteurs du service de l'hygiène scolaire) sont créés dans les trois départements. Les réalisations s'accélérent encore à partir de 58-59 surtout en faveur des écoles primaires¹²⁵. L'amélioration des conditions d'exercice de la discipline se manifeste enfin à travers la création de structure de formation des maîtres, notamment celle du CREPS (Centre régional d'Education physique et sportive) d'Alger en 1958. Eludant la question des véritables bénéficiaires de ces infrastructures, l'auteur avance deux hypothèses quant aux objectifs sous-tendant ces efforts de la part des administrations : le premier est orienté vers la conservation des colonies et consiste à calmer le jeu des revendications en y répondant (en partie seulement) ; le second renvoie au désir de préservation de relations privilégiées avec l'Algérie après la décolonisation.

Nous considérerons ensuite l'une des manifestations les plus prégnantes des politiques assimilatrices en EPS en étudiant la place originale des lendits scolaires. Celle-ci est explorée

¹²⁴ Sigala (1986). *Histoire illustrée des sports et de l'EP en Algérie de 46 à 62*. Frontignan : Africa Nostra.

¹²⁵ Cette vision optimiste est largement relativisée par Boubekeur (*Contribution à l'étude des causes de la déperdition des enseignants d'EPS en Algérie*. 1978. Mémoire de l'INSEP) qui insiste sur le déficit d'encadrement en EPS au moment de l'indépendance en 1962.

en profondeur par Rage et Delaplace¹²⁶. « Après l'intermède vichyssois qui semble marquer un coup d'arrêt à leur développement algérien, les Lendits renaissent de plus belle dans les années 1950. Comment expliquer le succès de cette pratique qui peut désormais apparaître rétrograde au moment où l'EP métropolitaine s'oriente de plus en plus vers les pratiques sportives ? » Les auteurs avancent l'hypothèse suivante : « les Lendits et l'EP, fondamentalement insérés dans l'école républicaine, pourraient être un outil destiné à intégrer les populations musulmanes dans l'espace républicain. Le choix et la promotion de ces formes d'exercice du corps s'inscrit donc dans un processus de « républicanisation » des masses franco-algériennes. Nous pouvons définir ce terme comme un processus visant la construction d'une unité entre différentes parties composantes de l'Algérie (colons/ « indigènes », chrétien/arabes, ...). Dans ce sens, ce que nous qualifions de « républicanisation » est un processus idéologique visant l'inscription communautaire du peuple Algérien, en proie à la tentation indépendantiste, dans la République française. Les Lendits, et au-delà l'EP algérienne, les savoirs et pratiques qu'ils véhiculent s'inscrivent dans une tentative de nationalisation des esprits et des corps de la jeunesse franco-algérienne. Pour les responsables institutionnels, ils sont une sorte de vitrine de l'école primaire laïque destinée à montrer les bienfaits de la présence coloniale française. Ainsi, les Lendits semblent s'inscrire dans le dispositif de l'appareil idéologique d'Etat, au service d'une volonté d'acculturation. Nous pouvons alors penser que l'implantation, la transformation et la pérennité des Lendits s'inscrivent dans une économie du pouvoir spécifique à la situation algérienne. Pour certains responsables politiques, il s'agit de convertir les masses algériennes à l'idée d'une Algérie qui resterait Française au moment même où le nationalisme algérien accroît son audience populaire. Les Lendits servent aussi à convaincre la jeunesse algérienne des valeurs positives de la colonisation et de la République française. Avec les lendits, l'EP en Algérie semble renouer avec les mécanismes idéologiques de la III^{ème} République française qui par le développement et la mise en scène de certaines pratiques physiques (la gymnastique notamment) tentait de rassembler et convertir les disparités provinciale à l'unité républicaine ». Nous présenterons rapidement les arguments avancés pour étoffer cette thèse. Le premier d'entre eux concerne les publics touchés par ces rencontres festives et la nature des activités valorisées : les auteurs notent ainsi le passage de la configuration des années 1930 où les lendits touchaient principalement les élèves du secondaire avec comme point

¹²⁶ Rage, Delaplace (2005). *Les Lendits du Sud Ouest en Algérie Les contenus de l'Education Physique algérienne entre formation physique et « républicanisation » des masses*. Journal of colonialism and colonial history. Volume 5.

d'orgue l'initiation sportive à une situation où, dans les années 1950, ceux-ci rassemblent davantage les primaires et privilégient le mouvement gymnique d'ensemble. Nous avons vu précédemment avec Léon¹²⁷ que la part des élèves musulmans dans le primaire excédait celle du secondaire. Ainsi, les lendits affecteront-ils une proportion supérieure d'écoliers indigènes. La valorisation du mouvement d'ensemble aboutissant à l'attribution d'une note collective permet en outre de mettre l'accent sur l'harmonie, l'équilibre et la cohésion qui se dégagent du collectif invitant tacitement les participants à l'accord intercommunautaire. Tous les élèves, colons ou arabes sont donc solidaires dans la quête de la victoire : « plus que jamais la philosophie éducative des Lendits privilégie l'équipe et la discipline collective plus que l'individu et l'exploit individuel. En outre la note concerne tout autant l'exécution gymnique que l'état d'esprit de l'équipe (esprit de camaraderie, tenue, respect...). Les cérémonies des récompenses qui sont l'occasion de faire défiler toutes les équipes en rangs serrés glorifient le groupe ». D'autre part, « les propos enthousiastes de Carbuccia¹²⁷ expriment bien cette fonction intégrative attribuée aux Lendits, qu'elle soit délibérément recherchée ou fortuite : « c'étaient des fêtes partout, à l'école, autour de l'école, faisant de l'école le point de rassemblement unique de tous les gens de toutes races, de tous bords, de toutes religions, des fêtes de laïcité, de la compréhension, de la fraternité ». Autre faits étayant la présente thèse, l'idéalisation voire la théâtralisation de la fraternité unissant la jeunesse franco-algérienne. Cet aspect transparait dans l'apparition systématique des appareils républicains. En effet, partout, défilés, drapeaux tricolores et Marseillaise agrémentent les Lendits. Les autorités civiles, politiques, militaires et académiques s'y font représenter. Les Lendits ne rassemblent plus seulement européens et musulmans autour de la bannière de la régénération physique mais aussi et peut être surtout autour de celle de l'école républicaine et au-delà d'une Algérie qui doit rester française, comme en témoignent à nouveau les éloges de Carbuccia : « spectacle de grande qualité, communion ardente de milliers de gens autour de la grande école française d'Algérie, hommage unanime ! ». Un nouvel aspect accrédite la thèse de « républicanisation des masses », l'existence d'un jury itinérant permettant d'évaluer des écoliers jusque dans les territoires isolés du sud Saharien. Ces populations sont a priori les moins proches de l'idéologie occidentale et républicaine d'où l'intérêt de les intégrer dans les manifestations¹²⁸. Bien que présentant des arguments puissants plaidant sa cause, nous

¹²⁷ Léon. (1991). Op cit.

¹²⁷ L'amicale des anciens instituteurs et instructeurs d'Algérie et le Cercle Algérieniste (1981). *1830-1962 des enseignants d'Algérie se souviennent de ce qu'y fut l'enseignement primaire*. Toulouse : Privat.

¹²⁸ Toutefois, si les Lendits sont enseignés et évalués jusqu'au fond du Sahara, c'est surtout dans les grandes villes qu'ils prennent toute leur ampleur pour devenir de véritables fêtes de la jeunesse.

pensons que cette hypothèse mérite d'être pondérée. La première critique que nous émettrons concerne l'impossibilité pour les auteurs évoquant l'idée d'une « récupération politique et idéologique » d'identifier les autorités coloniales ayant encouragé cette pratique. Les auteurs avancent alors l'idée d'un processus en grande partie infra-conscient : « (...) ne doit pas nous faire oublier que si les Lendits participent à une entreprise d'idéologisation des masses, pour de nombreux acteurs de cette pratique, il s'agit avant tout d'un phénomène inconscient. Le caractère politique et idéologique des Lendits n'est donc pas premier pour une grande majorité de participants, enfants, instituteurs et parents d'élèves. Il n'est même pas certain que tous les responsables institutionnels et politiques entendent délibérément faire jouer ce rôle aux Lendits. Il agirait alors selon ce que Foucault appelle une microphysique du pouvoir ». Leur développement ne doit-il pas simplement à la « pugnacité des acteurs de terrain » tels Rouet¹²⁹? D'ailleurs, leurs promoteurs n'avaient pas eux-mêmes envisagé la portée « républicanisante » de telles activités. Rouet, lorsqu'il explique son choix de centrer la pratique « lendiste » sur les écoles primaires, semble ignorer le fait qu'en procédant de la sorte, il pourrait toucher un nombre plus conséquent de jeunes musulmans. Selon lui, la réorientation fut uniquement présidée par des considérations pragmatiques : « nous n'avons pas voulu les organiser dans les établissements du second degré car ceux-ci disposent désormais du personnel d'éducation physique nécessaire ». L'importance décisive des hommes de terrain et la minimisation de celle des autorités publiques est confirmée par le développement très localisé de ces manifestations : « de ce point de vue, l'Académie de Constantine semble bien être le foyer d'où émerge une nouvelle dynamique des Lendits en Algérie. Nulle part ailleurs sur le sol algérien ou en métropole, elle ne trouvera d'ailleurs un tel élan aussi bien quantitatif que qualitatif ». Cette dimension nous amène logiquement à douter de l'existence d'un projet politique global de la part de l'administration coloniale. « La républicanisation des masses » échappe ainsi d'après nous à la volonté explicite des autorités. Cela ne contredit nullement l'hypothèse de ces auteurs ; tout au plus cherchons-nous à souligner le caractère impensé et souterrain de cette « acculturation politique » tant chez les européens que chez les indigènes. Des investigations supplémentaires mériteraient enfin d'être conduites afin de préciser l'impact effectif tant quantitatif que qualitatif sur les jeunes indigènes. Rage et Delaplace reconnaissent eux-mêmes la nécessité d'approfondissement : « il est difficile, à

¹²⁹ « La renaissance des Lendits doit beaucoup à la nomination de Rouet en tant qu'Inspecteur d'EPS dans le département de Constantine. Ancien directeur national de l'UFOLEP-USEP, c'est tout naturellement en s'appuyant sur son expérience usépienne, en particulier concernant les Lendits, que Rouet entend entreprendre le redressement de l'EP. Son parcours personnel et son état d'esprit expliquent en majeure partie la popularité des Lendits dans le Constantinois et l'exemplarité de ce département en la matière ».

l'heure actuelle, d'identifier l'origine ethnique des participants aux Lendits et la proportion de français et de musulmans. Néanmoins, la présence de ces derniers n'est pas contestable dans l'iconographie étudiée et dans les premiers témoignages d'élèves musulmans recueillis. D'une manière générale la question doit être relativisée au regard de la scolarisation en Algérie. Ainsi en 1958, les effectifs constantinois recensent 15102 participants aux Lendits. Sachant que le total des licences USEP algériennes est de 70000 et qu'elle est nécessaire pour participer aux Lendits, on peut affirmer que les effectifs totaux de participation aux Lendits en Algérie ne dépassent pas ce chiffre. Si l'on compare ce chiffre aux effectifs scolarisés dans le primaire algérien, on s'aperçoit que les Lendits n'ont pas touché plus de dix pour cent des enfants dans une approximation maximaliste ». L'élucidation de l'incidence réelle de cette pratique au niveau individuel demeure toute autant incertaine : « peut-on évaluer l'impact de ces pratiques sur les individus ? Cet aspect de la recherche est bien entendu beaucoup plus difficile à aborder, s'agissant de rendre compte, qui plus est a posteriori, de sentiments personnels d'acteurs pour la plupart profondément affectés par le drame algérien ». Toutefois, des premiers jalons sont avancés : « l'analyse des quelques témoignages recueillis auprès d'élèves ayant participé aux manifestations « lendistes » permet de dégager quelques pistes quand il s'agit de sonder la réalité de la fraternité idéalement postulée à travers le rassemblement des Lendits. Toutes les rencontres semblent effectivement s'être déroulées sans heurt et sans manifestation ostentatoire d'antagonismes entre les différentes confessions religieuses ou nationalités. On peut cependant s'interroger sur la validité de ces déclarations si l'on considère d'une part que le traitement s'appuie sur des récits journalistiques forcément aseptisés et sur ceux de personnes qui enfants à l'époque, n'avaient pas forcément conscience de la radicalisation des positions et qui ont donc plus ou moins reconstruit la réalité. Toutefois on peut y porter un certain crédit si on considère comparativement les récits des rencontres sportives dominicales parues dans la presse qui ne relatent pas la même ambiance, que ce soit sur le terrain ou dans les gradins. Alors peut-être que les Lendits constituent-ils une exception en ces temps troublés et qu'il y règne, le temps de la fête, comme une trêve favorable à la concorde entre les participants. Plus significativement ce qui émerge des interviews, c'est la joie pour ces enfants de s'adonner à des pratiques physiques et de se mettre en spectacle devant leurs parents. Au-delà, on peut penser que pour nombre d'enseignants, les Lendits sont bien une fête de la fraternité et de la tolérance, la profession ayant toujours manifesté une forte appétence pour l'idéalisme ». Nous pensons qu'il serait enfin pertinent, dans l'optique d'analyse des mécanismes d'acculturation, d'évaluer les répercussions de la motricité abstraite valorisée dans les enchaînements d'ensemble (cette activité « sémaphorique » qui

privilège toujours une gymnastique de formation d'inspiration suédoise) sur la culture somatique des jeunes musulmans.

Ainsi, si elle mérite d'être encore affinée, la « républicanisation des masses » sous-jacente dans la pratique des lendits apparaît comme l'une des manifestations prégnantes du basculement global vers les conceptions impériales des rapports coloniaux. Pouvons-nous identifier en EP d'autres marques étayant la thèse d'une recherche d'amélioration assimilatrice des conditions de vie des Indigènes? Selon nous, les efforts préconisés par l'administration transparaissent également dans la volonté de faire profiter les jeunes scolarisés des méthodes les plus avant-gardistes de la discipline. Nous constatons en effet à partir de 1945 la multiplication des expérimentations pédagogiques mises en œuvre sur le territoire algérien comme si l'Algérie devenait le lieu privilégié de création didactique, le laboratoire de rénovation des contenus et des démarches. Ces diverses innovations n'auraient-elles pas pour but implicite d'accélérer l'adhésion des éléments autochtones à l'idéologie occidentale du progrès infini et de l'inventivité incessante? Quel meilleur moyen d'incorporer dans la communauté européenne des jeunes musulmans qu'en les mettant en contact avec ce qu'il y a de plus récent dans la culture somatique occidentale? Les diverses expérimentations valorisent unanimement la formation sportive. De nombreux théoriciens critiques du sport moderne ont suffisamment montré avant nous, dans le sillage de Brohm¹³⁰ et de Denis¹³¹, à quel point il incarnait et magnifiait la civilisation occidentale dans ses dimensions capitaliste, compétitive, performative, rationaliste, normalisante, technico-industrielle. Dès lors, la sportivisation de l'EP sur le territoire algérien apparaît comme l'une des voies évidentes de conversion de la jeunesse indigène aux idéaux et à l'axiologie européens. Nous poserons donc en guise d'hypothèse provisoire le fait que les diverses expérimentations présentées ci-après s'inscrivent dans le prolongement du plan de 1944 de rénovation de l'enseignement et d'accélération de la scolarisation notamment destiné améliorer la participation des indigènes et à favoriser leur assimilation. Le premier programme de ce type est lancé par Maurice Baquet en 1946 qui testera en Algérie la fonctionnalité de son « initiation sportive »¹³¹. De nombreuses questions restent en suspens comme les motifs profonds du choix de l'Algérie, le bilan et l'impact de ces actions, les

¹³⁰ Brohm (1976). *Sociologie politique du sport*. Paris : Edition universitaire (collection « corps et culture »).

¹³¹ Denis (1978). *Aux chiottes l'arbitre. A l'heure du mondial, ces footballeurs qui nous gouvernent*. Supplément à *Politique* aujourd'hui n°5.

¹³¹ Cette expérimentation est soulignée par Martin (2002). *Approche historique des stratégies du syndicat des professeurs d'EPS*. In *Revue EPS* n°298) en ces termes : « les tenants de la méthode sportive obtiennent la possibilité d'expérimenter cette méthode pendant l'année scolaire 1946 en Algérie. Il y aura pas de suite à cette expérimentation (mise aux archives nationales) ».

bénéficiaires réels, les raisons de leur non-généralisation. La seconde vague d'expérimentations qui date de 1952-1953 est qualifiée par Sigala¹³² d'« expérience OSSU » et par Néaumet¹³³ d'« expérience d'Alger ». Elle avait pour objectif de « transformer le sport scolaire tel qu'il est pratiqué pour essayer de promouvoir un sport véritablement scolaire débarrassé de tous les liens, de toutes les entraves qui le rattachent actuellement au sport civil dont historiquement il est une émanation. L'expérience fut limitée au football, au basket-ball, au volley-ball et au hand-ball. L'idée sous-jacente est de créer « un sport à Nous » (professeur d'EPS). Le projet répondait enfin à des préoccupations locales telles la faiblesse de développement du sport civil autant que scolaire et la fréquence des tricheries. Même limitée, l'expérience d'Alger souleva de nombreux problèmes : il imposait en effet aux pratiquants le choix de l'un ou l'autre des mouvements, scolaire ou civil. Le choix fait au premier octobre devait rester valable jusqu'à l'élimination du championnat de l'équipe participante. Cette expérience qui visait globalement à clarifier la séparation du sport civil et du sport universitaire occasionna l'hostilité des présidents de comités, de ligues et fédérations olympiques qui craignaient de perdre leurs prérogatives. Le bilan officiel établi par l'OSSU établit qu'au « 1^{er} octobre 1952, sur 7000 licenciés, il existait 1500 licenciés doubles. Le choix imposé donna 1200 joueurs qui quittent l'OSSU, 300 qui quittent le sport civil, 1200 nouveaux adhérents à l'OSSU. S'en suit également une fin des tricheries et une amélioration considérable de l'esprit de la compétition ». Officiellement, l'expérience d'Alger fut stoppée à la rentrée 53 mais elle continua officieusement sous une forme larvée durant la saison 53-54. L'entrée en rébellion des Algériens en novembre 54 relégua à l'arrière-plan les problèmes sportifs locaux ». Parmi toutes les expérimentations pédagogiques ayant eu lieu sur le territoire algérien de 1945 à 1962, celle qui fut mise en œuvre par l'USEP (union sportive de l'enseignement primaire) dans le Constantinois eut de loin la plus grande ampleur. « L'expérience USEP de Constantine »¹³⁴ est largement étudiée par Rage et Delaplace¹³⁵ : « habituellement, le rôle de l'USEP, mouvement affinitaire, est celui de complément aux programmes et horaires de l'EP en particulier pour ce qui est de l'organisation de la pratique sportive. En Algérie, il semble qu'elle ait débordé ce rôle pour pallier aux difficultés d'opérationnalisation de l'EP à l'école primaire. Le cas de l'Algérie, plus particulièrement celui de Constantine et des territoires du Sud est exemplaire sur ce point. En effet, l'USEP en

¹³² Sigala (1986). *Histoire illustrée des sports et de l'EP en Algérie de 46 à 62*. Op cit.

¹³³ Néaumet (1992). *L'EP et ses enseignants au 20^{ème} siècle*. Paris : Amphora.

¹³⁴ En effet, selon Sigala (1986), « L'expérience de Constantine » et « l'expérience USEP » sont presque confondues.

¹³⁵ Rage, Delaplace (2004). *Place et rôle de l'USEP dans l'EP en Algérie (1950-1962). L'expérience de Constantine*. In Lebecq. *Sports, EP et mouvements affinitaires au 20^{ème} siècle*. Tome 1. Paris : L'harmattan.

Algérie devient à partir de 1953 l'élément dynamogène de l'EP en opérant une synthèse entre les nouvelles directives officielles de la Libération et ses propres conceptions. Des actions de formation à la diffusion d'une documentation pédagogique en passant par le développement de la pratique physique et sportive chez les enseignants et les élèves, l'USEP se présente comme le principal système de promotion et d'organisation de l'EP du premier degré en Algérie ». L'action de l'USEP repose sur un constat initial : « l'enseignement effectif de l'EP en primaire reste discret voire déconsidéré comme le prouvent les propos de Verel, ancien inspecteur de l'académie de Bône : « parmi les matières du programme d'enseignement dans les écoles primaires, l'EP est certainement la plus négligée. Certes, elle est toujours mentionnée dans les emplois du temps, et les horaires sont apparemment respectés mais toutes les occasions semblent bonnes pour en frustrer les élèves. Et nul n'ignore qu'il est même des classes primaires où l'EP est pratiquement inexistante sinon supprimée purement et simplement ». Pour justifier de cette situation, les enseignants évoquent le plus souvent le manque de temps, d'installation et de formation. Au tournant des années 1950, la situation évolue considérablement avec la nomination d'André Rouet comme directeur des sports et de l'EP de l'Académie de Constantine et des territoires du Sud. Rouet est un ancien directeur de l'UFOLEP-USEP et il tend naturellement développer l'EP en s'appuyant sur son expérience usépienne. L'équipe USEP de l'est algérien et du sud Constantinois propose un ensemble de solutions qui vont améliorer la condition de l'EP. L'action du bureau algérien de l'USEP s'oriente premièrement vers la formation des enseignants en organisant des stages à destination des instituteurs : « certes, des stages centralisés à Alger et s'adressant aux instituteurs des trois départements avaient déjà été organisés dès 1948 mais il apparut vite que très peu d'enseignants Constantinois ou oranais pouvaient suivre ces stage en raison de la distance. Pour pallier ce défaut, en 56, fut décidé la création d'une équipe itinérante qui irait de secteur en secteur pour diffuser la « bonne parole et la doctrine de l'USEP ». Ainsi, lors de l'année 58-59, 22 stages furent organisés pour 1839 stagiaires représentant 362 écoles au terme d'un périple de plus de 5000 km. De 1953 à 1959, l'USEP constituera en Algérie la seule structure de formation en EP pour les enseignants du 1^{er} degré si l'on excepte la formation initiale dispensée dans le cadre des Ecoles normales d'instituteurs variables selon les lieux de formation. « La formation des enseignants constitue un premier analyseur de l'action menée par l'USEP en Algérie. Mais, au-delà de la diffusion de l'idée même de la pratique, il fallait construire et proposer un enseignement rationnel pour convaincre les enseignants. De ce point de vue là, l'USEP semble avoir fait preuve d'originalité dans le contexte d'après-guerre en proposant un éclectisme pro-sportif avant l'heure ». L'originalité

du programme de l'USEP est de laisser une large place aux activités sportives (initiation à l'athlétisme, aux sports collectifs, à la natation). Le programme de formation opère une synthèse entre d'une part des activités valorisées par le programme officiel (avec les leçons d'EP, la gym de maintien, la rythmique, le folklore) et d'autre part des activités faisant plus spécifiquement partie du programme de l'USEP (avec les lendits, les triathlons, le cross des écoliers, les sports collectifs) : « l'USEP est beaucoup plus sensible à la pratique sportive que ne l'étaient les textes officiels de l'époque : elle s'engage très concrètement dans l'initiation sportive y compris avec les enfants du premier degré alors que la conception qui domine alors est la nécessité d'une éducation physique de base raisonnée et méthodique en guise de préalable et de propédeutique ». L'expérience USEP se traduit enfin dans le « renforcement de la littérature pédagogique » notamment au travers de la publication régulière de la revue *Instruire et Construire* à partir de 1955 : « l'esprit de cette revue est clair : constituer une interface ou un complément aux différents écrits ou ouvrages traitant déjà de l'enseignement de l'EP au primaire. La littérature existante est alors trop complexe pour des instituteurs dont la formation initiale en matière d'activité physique est restreinte ». Pour récapituler l'action décisive de l'USEP quant à l'amélioration de la situation de l'enseignement physique et l'assimilation des écoliers indigènes, les auteurs précisent : « l'USEP a largement contribué à l'implantation, à la diffusion et à la structuration de l'EP dans le primaire surtout mais aussi dans le secondaire. Agissant dans le champ de la formation des enseignants, dans celui de la réflexion sur les contenus à enseigner, l'USEP constantinoise semble en outre avoir accéléré la sportivisation de l'EP dans les 50's ».

Un dernier facteur pouvant valider la thèse d'une ré-orientation politique globale vers l'assimilation totale et la prégnance de sa traduction serait relatif à la multiplication des collaborations instaurées entre la Métropole et les départements algériens. Celles-ci consistent principalement en des voyages d'élèves et d'enseignants. Couturier¹³⁶ mentionne par exemple en 1954 un échange de normaliens de quatrième année, d'une durée d'un mois, entre les écoles normales d'instituteurs d'Alger-Bouzaréah et de Versailles. Des investigations systématiques méritent d'être conduites afin de cerner la nature précise de ces coopérations, leur fréquence, les principaux bénéficiaires, les objectifs explicites... Nous pensons qu'elles constituent dans tous les cas un relais potentiel d'acculturation pour les jeunes étudiants ou enseignants musulmans, qui, en dépit de la montée des revendications indépendantistes,

¹³⁶ Couturier (2004). 1961, *Défendre la République*. In. *A l'épreuve de la guerre d'Algérie. Des professeurs d'EPS témoignent*. Paris : Syllepse.

continuent de vouer une fascination ou tout au moins une curiosité, le plus souvent inavouées, envers les Métropolitains.

Les différents éléments développés ci-avant convergent pour affirmer, sans trop s'aventurer dans des spéculations interprétatives hâtives, un basculement, certes tardif, mais tout de même effectif et apparemment généralisé¹³⁷ de la part des autorités coloniales d'une politique de gestion « coloniale » des « questions indigènes » à un mode d'administration plus « impérial ». Celui-ci, plus diffus, éducatif, idéologique, reste toutefois fortement concurrencé par les réminiscences d'un autoritarisme colonialiste entretenu par la hantise permanente du soulèvement nationaliste. L'un des obstacles puissants et récurrents à ce basculement semble être les réticences du colonat. Celui-ci conçoit avec réticences l'idée de partager une partie de leurs responsabilités (de leurs privilèges ?) avec les masses indigènes et sont surtout terrifiés à l'évocation d'une perte éventuelle de ce qu'ils considèrent comme leur terre natale. Comment se traduisent ces doutes, ces crispations et autres angoisses au niveau de leur engagement dans l'activité sportive ?

b) Du côté des Français d'Algérie : « jouer, coûte que coûte ».

Archambault¹³⁸, dans une étude monographique sur le basket-ball de 1939 à 1962, s'intéresse spécifiquement à la re-configuration des modes d'investissements des joueurs et dirigeants européens à mesure de l'avancée de la menace séparatiste. Son analyse repose alors sur l'analyse de contenu d'articles parus dans l'organe officiel du district d'Alger, l'hebdomadaire *Alger Basket* : « celui-ci renseigne sur la vie d'une communauté sportive profondément attachée à sa spécialité sportive. Il s'agit d'une communauté particulière, celle des pieds-noirs algérois du début de la seconde guerre mondiale à l'indépendance. *L'Alger Basket* constitue l'un des reflets de la perception de la guerre d'Algérie au miroir de la communauté des pieds-noirs ». Il reparait à la bibliothèque nationale en 57 dans le contexte de la Bataille d'Alger. Le respect du dépôt légal s'inscrirait ainsi dans la chronologie algéroise de

¹³⁷ Nous en avons identifié certains signes ostensibles dans les domaines des politiques scolaires d'éducation, de l'enseignement de l'EP, du monde associatif, du mouvement sportif... Les traductions de ce renversement apparaissent selon nous dans bien d'autres secteurs de l'activité sociale qu'il en aille de la participation à la vie de la cité, de l'initiative économique, du renouveau artistique...

¹³⁸ Archambault (2004). *Alger Basket, une communauté sportive en guerres (1939-1962)*. Archambault In *L'aventure des grands hommes. Etudes sur l'histoire du Basket-Ball*. Limoges : PULIM.

la guerre d'Algérie¹³⁹. L'auteur développe alors l'hypothèse selon laquelle « le respect systématique du dépôt légal à partir de 1957 peut être interprété comme un besoin d'affirmation de la présence des pieds-noirs par la légitimation graphique d'une de leurs activités sportives, de revendiquer le caractère normal et pérenne de la pratique du basket par-delà les difficultés et les événements que l'on espère transitoires. Alors que le second conflit mondial fut propice à l'essor du basket-ball, la guerre d'Algérie lui porta un coup fatal. Durant les hostilités, tous les efforts portèrent sur la continuation d'une pratique que l'on assimila rapidement à la manifestation de la permanence de la présence française. Malgré les terrorismes et les combats, on joua et tenta de maintenir l'apparence de la normalité dont le basket-ball (BB) devient au même titre que le football l'un des emblèmes ».

Afin d'étayer sa thèse, il retrace les étapes symptomatiques de l'évolution des relations entre européens et indigènes. Suite au couronnement de l'avant-garde de plein air, équipe composée exclusivement d'autochtones, des tensions apparaissent en 1942 : « des européens se plaignent d'un saccage des vestiaires par des joueurs issus d'une équipe indigène. Ces tensions étaient déjà présentes en mai 40. Des réserves officielles sont émises quant à la participation d'une équipe musulmane au championnat en 39. Celles-ci furent déboutées mais sont tout de même révélatrices de tensions. Le comité de direction du BB algérois répondit « qu'aucun arrêté du préfet d'Alger interdisant la participation des Indigènes dans les équipes de BB n'était paru ». En effet, les directives officielles relatives à la composition ethnique des équipes de football appliquées avant-guerre¹⁴⁰ n'avaient pas été étendues au basket-ball ce qui tendrait à indiquer que l'enjeu symbolique de cette discipline était moins forte que celle du « sport-roi ». Il est vrai qu'à l'époque, si les exemples de rencontres de football émaillées d'incidents abondent, on ne trouve pas trace dans la presse algéroise de tels faits à l'occasion de match de basket. Pour autant, faut-il conclure que l'appropriation culturelle du basket par les algériens n'avait aucun poids symbolique ? Cela devient d'autant moins évident que les clubs musulmans seront concernés par la décision du FLN de 55 ordonnant à toutes les associations sportives algériennes de se retirer des compétitions organisées par les français Ils

¹³⁹ La lutte armée du FLN s'étendit progressivement du Constantinois à l'Algérois et en dernier lieu à l'Oranie. A la question « quand avez-vous pris conscience qu'il y avait une guerre ? », les Algérois répondent généralement 1957, des attentats marquèrent les esprits comme celui du 14 Février au Stade municipal pendant un match de football. Cette chronologie semble confirmée, avec un léger décalage toutefois, par Paul Aïm qui déclare : « La guerre ne commence à arriver dans l'ouest du pays qu'aux alentours de 1956. La guerre a commencé fin 1954 à l'est et s'est déplacée d'est en ouest ».

¹⁴⁰ *Rappel* : la circulaire de 1928 du gouverneur général de l'Algérie entière, « pour éviter des incidents fâcheux qui troublent l'ordre public », « l'interdiction rigoureuse des rencontres entre sociétés sportives composées exclusivement d'indigènes musulmans et d'indigènes européens ». Celle de 1936 fixe à 5 joueurs européens minimum à intégrer dans chaque équipe indigène de football indigène qui désirait être autorisée à rencontrer des équipes européennes.

se retireront progressivement des championnats de 1955 à 1961. Cela entraînera une baisse significative des effectifs du comité d'Alger¹⁴¹.

Parallèlement à cette érosion des licenciements Algériens, un discours sur la cohabitation fraternelle et pacifique entre européens et musulmans commence à apparaître. A l'instar de certains témoignages produits par les pieds-noirs sur le sport comme lieu d'attache entre les deux communautés, les dirigeants du comité élaborent un discours consensuel sur le rôle du basket-ball. Dans son dernier discours en 1957, le président Tourtaud la Ferté rappelle que « le sport est l'école de l'Union. Puisse-t-il apporter dans la période trouble que nous traversons une amitié durable et salutaire pour tous ». La rhétorique classique et pacifique de l'apolitisme du sport participe ici à l'idéalisation d'un âge d'or où les conflits et le terrorisme n'existent pas ».

L'année 1957 marque une rupture cruciale, la bataille d'Alger entraînant une baisse brutale du nombre de clubs et de licenciés : seuls 36 des 68 clubs recensés en 1956 sont en activité au cours de la saison 56-57. Le terrorisme constitue le premier obstacle à la pratique habituelle, notamment après les attentats dans les stades d'Alger et El-Biar. Diverses mesures sont alors prises pour assurer la sécurité des rencontres : contrôle strict à l'entrée des salles, horaires avancées par exemple. Plusieurs points du règlement sont également assouplis visant à adapter le fonctionnement du comité aux contraintes de la guerre (suspension de l'obligation d'envoyer des arbitres pour des rencontres lointaines). Les rencontres lorsque les conditions de sécurité ne sont pas remplies sont annulées ou reportées...Mais, toutes ces décisions sont prises à contre-cœur, les dirigeants voulant au maximum limiter les entraves au déroulement régulier des championnats. C'est ainsi que les cadres du district s'attacheront à rétablir le plus rapidement possible les modalités habituelles de fonctionnement des rencontres : en 59, le système d'affectation des arbitres est rétabli dans toute sa rigueur. A l'indulgence qui prévalait depuis 1955 succède une sévérité accrue punissant les abus. Plusieurs arbitres sont ainsi radiés et leurs clubs mis à l'amende. Un appel aux clubs en sommeil est même prononcé en 58 au nom d'un travail pour la France de demain. Le maintien d'une pratique sportive ordinaire ne tendrait-il pas à devenir l'une des formes du combat politique de défense de l'Algérie française ? Il semblerait avec Archambault que « pour la communauté du basket algérois, jouer devienne la manifestation concrète de la présence des pieds-noirs ». En continuant « coûte que coûte » à pratiquer leur discipline de prédilection, les Européens d'Algérie chercheraient à se donner des preuves tangibles de la pérennité et de la réalité de

¹⁴¹ Les musulmans représentaient au début des années 1950 20% des basketteurs du département d'Alger et plus que 6 à 10% entre 57 et 62.

leur existence sociale. La pratique corporelle contribue ainsi à l'enracinement et à l'appropriation du territoire. En outre, des actions visant à renforcer le lien entre Français métropolitain et d'Algérie à travers des tournées réalisées en Métropole ou en Algérie se multiplient comme pour souligner la fraternité sportive entre Français des deux rives de la grande bleue. Une rencontre entre l'équipe de France B et la sélection d'Alger a lieu en 58 alors qu'elle n'avait pas existé depuis 1941 ». Ces tentatives de « sauvegarde des apparences » finiront par perdre en efficacité : « la pratique du basket-ball décline à partir de 1960. Les clubs des environs d'Alger ont alors quasiment tous disparus. Les derniers joueurs se concentrent à Alger. Il devient de plus en plus difficile d'assurer le déroulement prévu des compétitions ».

A travers les positionnements évolutifs des européens impliqués dans le mouvement sportif, nous avons pu apprécier à quel point la poursuite des activités selon leur cours normal (ie. en temps de paix) pouvait constituer une voie (la dernière ?) de « survie identitaire » et d'auto-persuasion existentielle. Plus qu'une énième manifestation de récupération politique, nous lisons plutôt en cet acharnement tout à la fois la preuve d'une crainte de dissolution et d'un attachement organique à la terre. Ce repli communautaire effectif semble contraster avec les généreux discours d'intention préconisant officiellement la « fusion des races », l'unité entre occidentaux et indigènes. Certains y verront un « double jeu », une manipulation partisane. Nous préférons, quant à nous, envisager cet apparent paradoxe comme l'illustration des incertitudes d'une communauté conduisant à des oscillations de stratégies. Selon nous, viennent s'entrechoquer, dans l'imaginaire des Européens, la prise de conscience rationnelle et lucide de l'irréversibilité des processus en cours et de l'impossibilité du maintien en l'état d'un tel système de domination coloniale et les craintes plus pulsionnelles voire viscérales de « perte de soi », annonciatrices des déchirements profonds et durables, vécus ultérieurement par la grande majorité des rapatriés. S'accrocher à la pratique du Basket-ball devient un moyen d'auto-réassurance au même titre que la recherche de contacts chaleureux avec les Français de Métropole. Ceux-ci ont-ils conscience du désarroi dans lequel sont plongés leurs compatriotes d'Algérie ? Comment envisagent-ils, de leur côté, la montée des revendications nationalistes et la mise à jour critique de processus de colonisation jusque là principalement invisibles ? Peut-on repérer dans le champ des pratiques corporelles hexagonales (principalement dans le scoutisme) une prise en compte de ces bouleversements historiques ?

c) Les Métropolitains face au processus de décolonisation. L'exemple du raiderisme ou « la défense des marches de l'Empire ».

Selon Bancel et al¹⁴², « durant la période 1945-1962, la question de la fin de l'Empire devient le thème central de la vie politique en France. Alors que la guerre d'Indochine ne semble pas avoir de répercussions significatives sur l'opinion métropolitaine, l'intensification de la guerre d'Algérie (qui véhicule d'autres enjeux dont la présence d'un colonat blanc de près d'un million de personnes et la mobilisation des appelés) oblige chacun à se positionner par rapport au conflit... Le surgissement de la question algérienne confronte en effet les acteurs à une situation nouvelle qui n'a pas été envisagée jusqu'alors : faut-il se séparer de l'Empire ? Toutes les organisations qu'elles soient politiques, syndicales ou confessionnelles sont affectées par l'urgence au milieu des années 1950 d'une prise de position sur le processus de décolonisation et les mouvements de jeunesse ne vont pas échapper à cette nécessité... ». De 1949 à 1960, deux types de réaction des mouvements de jeunesse métropolitains sont discernables. Le premier se caractérise par un refus clair ou implicite d'accepter le mouvement de décolonisation. Le cas est assez net pour le scoutisme catholique qui ne se positionnera que très tardivement (1959) sur la question coloniale acceptant du bout des lèvres pour les pays d'Afrique Noire une décolonisation pacifique alors que la question reste encore en suspens, en tout cas, discutée pour l'Algérie... Le second type de réaction peut se définir comme une politique d'accompagnement des processus d'émancipation politique en cours. L'exemple des éclaireurs de France s'inscrit dans ce schéma. Dans les colonies comme en France, les EDF se prononcent dès la fin des années 1940 pour l'autonomisation des mouvements de jeunesse indigène ».

Nous nous pencherons tout particulièrement ici sur le caractère inédit de la proposition pédagogique *raider*. Celle-ci se développera au sein de la branche éclaireur du scoutisme catholique à partir de 1948. L'étude de cette expérience originale nous permettra tout d'abord de mettre en lumière l'existence de clivages internes secouant les mouvements métropolitains. Elle nous conduira ensuite à apprécier les manières dont les imaginaires coloniaux imprègnent et se concrétisent dans les pratiques effectives du scoutisme. Elle nous autorisera enfin à questionner la périodisation proposée ci-avant par Bancel : selon cet auteur, les mouvements métropolitains ont à se positionner à partir de 1949 mais ces prises de positions ne deviennent

¹⁴² Bancel, Denis, Fates (2004). *Introduction In De l'Indochine à l'Algérie*. Op ci.

impératives qu'au milieu des années 1950. Or, dans le cas précis des raiders, les re-configurations symboliques, idéologiques et pratiques sont bien antérieures au déclenchement officiel de guerre de libération en 1954. Selon Guérin¹⁴³, « la recomposition du projet éducatif des SDF » remonte même à 1944 : à partir de cette date, « une partie des membres du mouvement veut se muer en défenseurs d'une ambition coloniale et s'assigner une vocation de bâtisseurs d'outre-mer ».

L'auteur étudie tout d'abord la genèse de la proposition, les conditions historiques qui ont présidé à son élaboration : « la proposition pédagogique ambitieuse de Michel Menu, commissaire national éclaireur (CNE) en 1947, ne doit rien directement à la guerre d'Indochine. Si à l'origine la proposition raider n'est pas directement liée au conflit colonial, elle va cependant rapidement apparaître comme une entreprise pour former de jeunes centurions destinés à défendre, quoi qu'il en coûte, l'intégrité de l'Empire colonial français. Menu, qui prend ses fonctions en 1947, est rapidement confronté à une double réalité : celle d'un scoutisme catholique en difficulté qui peine à se dégager de sa culture d'opposition à la modernité libérale, individualiste et urbaine traditionnelle et celle de la guerre récente contre l'Allemagne nazie. Les responsables des mouvements louveteaux et éclaireurs s'interrogent au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que leurs effectifs connaissent des chutes considérables, sur les façons de rendre le jeu scout à nouveau attractif. Contraints à une réflexion urgente sur la rénovation pédagogique des mouvements catholiques scouts, les cadres élaboreront entre autres la proposition raider qui sera à l'origine d'une mutation de fond ». La proposition raider initialement ne doit donc rien à la guerre d'Indochine, première guerre de décolonisation dans l'Empire français qui débute d'ailleurs dans l'indifférence quasi générale en Métropole mais bien aux éléments de contexte endogène que nous venons d'évoquer. Par contre, cette guerre d'Indochine aura un effet sur la proposition raider par feed-back. Les guerres de décolonisation engagées en Indochine puis en Algérie donneront à la pédagogie de Menu sa signification pleine et manifeste amplifiant tout en déformant les intentions premières de Menu et bientôt l'associeront à un engagement politique qui n'était pas si marqué au départ. Des interférences naissent entre les processus politiques en cours et l'essence même de nouveau mouvement. Il est vrai que cette proposition pensée par Menu dès 1945 expérimentée dès 1947, actée en 48 et lancée en 49 est une vraie pédagogie de l'aventure dont l'imaginaire est entièrement façonné par une représentation militarisée d'un certain type de service social (soldat, parachutisme, commandos, close-combat, soldats du

¹⁴³ Guérin (2004). *Pédagogies de l'aventure, décolonisation et recomposition du projet éducatif des scouts de France : 1944-1964. Le raiderisme, entre succès et échec*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

feu, secouristes). Qui en effet ne voit-pas au moment où le pays est impliqué dans de sanglantes aventures coloniales le fait de proposer à des adolescents tout un parcours d'épreuves très typées des valeurs, des images, un style, bref des comportements et des symboles empreints d'exaltation martiale comme teinté d'épaisseur politique et idéologique ? La tournure que prendra la pédagogie Raider n'est pas forcément en accord avec les intentions premières de Menu mais il ne s'en désolidariserait pas pour autant. La proposition raider dépasser et échappera aux intentions premières de Menu et deviendra une marque d'engagement en faveur de l'Empire colonial et donc contre les indépendantismes.

Ce nouvel imaginaire marque à première vue une rupture flagrante par rapport à la « tradition imaginaire » de l'association des SDF : « pour la première fois, le mouvement est confronté à une pédagogie dont la clé de voûte, le mythe directeur, l'idéal-type, le modèle est d'essence profane et désacralisé à savoir le commando à la Wingate qui est selon Menu la traduction moderne du scout-chevalier d'antan. Toujours selon Menu, Wingate est l'incarnation héroïsée par la guerre de l'aventure lointaine, dangereuse et libératrice. Le modèle est le para, l'homme du raid n'est pas défini par sa dimension spirituelle ni par son ancrage dans un univers chrétien ». Les scouts de France unanimement représentés avant la guerre par une pédagogie de l'aventure au service d'une croisade pour la restauration d'une chrétienté connaissent avec le raiderisme (au sein d'une seule de ses branches seulement) l'adoption de l'aventure exaltant un certain type d'homme et de monde dont le contexte des guerres de décolonisation fera un centurion voué au service d'une grandeur coloniale n'ayant pas été jusqu'alors la préoccupation première du mouvement ».

Cette proposition n'ira pas sans susciter de résistances et de conflits ouverts au sein du mouvement : cohabitent en fait de 1948 à 1956 « deux projets pour une association » : « le raiderisme consacre une laïcisation du contenu de la pédagogie d'aventure et d'imaginaire de la branche éclaireur et consacre l'éclatement de l'unanimité identitaire et de l'unité pédagogique de l'association d'avant-guerre. Dans l'après-guerre, l'équipe éclaireur et l'équipe route vont progressivement se retrouver face à face. Menu est à la tête des éclaireurs depuis 47 et Rigal des routes depuis 1945. Chez Rigal, CNR, la réflexion, la méditation, la prière précèdent de plus en plus l'action. Son ambition était de former d'abord des chrétiens responsables s'engageant essentiellement en raison de cela tandis que pour Menu l'intention première était de former des hommes forts capables d'engagement total d'abord à charge pour eux de choisir ultérieurement leur camp. La guerre d'Algérie exacerbera les divergences, les clivages entre les deux branches éclaireurs et routes dès 1954 tandis que la guerre d'Indochine sera finalement restée très peu mobilisatrice. « L'année 1956-1957 va marquer une nouvelle

rupture : avec le départ de Menu, Rigal devient seul maître à bord des SDF. La pédagogie de l'aventure va changer de visage, de signification, d'orientation ». Rétrospectivement, l'impact de la pédagogie raider, son image de 1948 à 1956 semble avoir largement dépassé son poids effectif sur les pratiquants : en effet, les troupes raiders ne seront toujours qu'une minorité au sein de la branche éclaireur (10 à 20% des effectifs éclaireurs).

La compréhension complexe de la portée du raiderisme suppose donc à la fois de la rapporter au contexte des guerres de décolonisation qui lui donne toute sa signification impérialiste et militariste et aux luttes endogènes au mouvement SDF. Bancel et Callen¹⁴⁴ partagent globalement la logique argumentaire développée par Guérin. Selon eux, les raiders, troupes d'élite, corps de secours spécialisés, préparés par un entraînement sévère aux missions les plus périlleuses et les plus variées, assurent parallèlement deux fonctions : revitaliser le scoutisme catholique et former une nouvelle génération de jeunes hommes à même de régénérer une société perçue comme décadente à l'intérieur (relâchement des mœurs, des liens de solidarité, foi catholique vacillante) et menacée à l'extérieure par les périls de l'heure (mouvement mondial de décolonisation et émergence de la guerre froide). Pour atteindre ces ambitieux objectifs, les raiders recevront une formation fondée sur l'entraînement des commandos parachutistes ». Les auteurs formulent, à l'instar de Guérin, une double hypothèse : le première versant de celle-ci concerne l'existence d'un lien structurant entre la mise en œuvre de la proposition raider et les événements coloniaux particulièrement dès 1947, date à laquelle s'étend le conflit en Indochine. La nouvelle approche de la question coloniale après 1945 est ainsi précipitée par la menace de remise en cause de l'ordre colonial qui se fait plus pressante et imminente¹⁴⁵ ; le second envisage l'émergence du raiderisme comme un analyseur préférentiel des crises identitaires et des transformations dans le mouvement scout catholique. La richesse première de leurs travaux réside dans l'exploration fine de l'imaginaire raider. Pour cela, ils vont se centrer sur les articles publiés dans la revue scoute de 1946 à 1956 et mettre en évidence l'articulation entre le raiderisme, la crainte de la perte de l'Empire, l'anxiété d'une décadence de la civilisation occidentale et de la foi catholique. Au terme d'une analyse de contenu systématique, ils concluent au rôle nodal de l'imaginaire de l'inquiétude et de la décadence : « la proposition raider est une proposition pédagogique qui doit permettre par le jeu conjugué des récits d'édification et des pratiques originales de faire éclore une nouvelle jeunesse propre à réaliser une régénération de la jeunesse en général

¹⁴⁴ Bancel, Callen. *Face au désastre. L'imaginaire colonial des raiders. 1945-1956*. In *De l'Indochine à l'Algérie*.

¹⁴⁵ A noter à ce sujet les émeutes du sud-oranais féroce­ment réprimées, le début de la guerre d'Indochine et les émeutes de Madagascar en 47.

et du scoutisme en particulier. L'objectif est de construire chez les raiders une économie psychique inédite centrée sur des vertus physiques (endurance, cran), sensorielles (qualités d'observation, de perception) et morales (acceptation du sacrifice, abnégation...). Les motivations sous-jacentes des promoteurs du raiderisme renvoient à l'inquiétude généralisée qu'ils manifestent devant une pluralité de menaces affectant aussi bien la vie quotidienne, l'évolution de la société française et du catholicisme. L'inquiétude, l'angoisse de la catastrophe est ainsi la trame sur laquelle se dessinent les propositions. « La branche éclaireur et plus particulièrement la mouvance raider va se focaliser sur les événements menaçant l'Empire. La régénération de la jeunesse apparaît comme le préalable à son nécessaire sacrifice aux marches du domaine colonial ». Les jeunes raiders sont ainsi appelés à devenir les plus fervents défenseurs des « marches de l'Empire ». La revue scout se fait l'écho dès 46 de l'incorporation du thème colonial dans la branche éclaireur : « celui-ci s'impose sous différentes formes : sacralisation des héros bâtisseurs de l'Empire comme Lyautey et Brazza ; récits d'aventures lointaines puis de re-conquête en milieu colonial... ». Par le récit d'aventure et le récit colonial, mais aussi par les pratiques (raids de survie, parcours du cran, simulations de saut en parachute), la revue témoigne de la volonté de construire chez les jeunes raiders de nouveaux schèmes idéologiques fondés sur la projection au loin, la défense des frontières nationales, l'angoisse du démantèlement de l'Empire. Le modèle central d'édification des raiders est la figure du héros des para-commandos. Quels sont les modes d'identification aux soldats de l'Empire ? Les insignes largement inspirés des commandos parachutistes opérant en Indochine ; le béret ensuite ; les tenues de raid, les devises (« Raiders, go »). Les vertus morales et physiques demandées aux raiders se calquent sur celles exigées des commandos para : discipline, audace, ordre, virilité... Ainsi, après le second conflit mondial, on assiste au sein de la branche éclaireur, à une fusion du colonial et du national, de la chrétienté et de la civilisation occidentale. Se manifeste une logique de l'anxiété soucieuse de rétablir un ordre à la fois social et colonial, de préserver les hiérarchies qui fondent la puissance de la métropole ».

En focalisant notre attention sur l'imaginaire véhiculé par la proposition raider et sa traduction pédagogique sur le terrain, il ne s'agissait en aucun cas de dépeindre la totalité des positionnements adoptés par les divers mouvements métropolitains centrés sur la mise en jeu du corps, mais simplement d'apprécier la façon dont le thème colonial algérien pouvait générer un re-ajustement symbolique et praxique de l'autre côté de la Méditerranée.

L'indépendance de l'Algérie officialisée en 1962 annulera-t-elle l'imprégnation du schème colonial ? Nous sommes convaincus que la pénétration de la thématique impériale (dans le discours et les mises en œuvre concrètes) opérée tout au long de la période coloniale survivra, de par sa profondeur imaginaire et ses ressorts affectifs, dans la période post-coloniale et continuera à polariser les positions, à générer des conflits, à exacerber les antagonismes. Loin de disparaître, nous avançons avec Bancel et Callen¹⁴⁶ l'idée d'une reconfiguration du leitmotiv colonial. La dimension « maintien de l'hégémonie colonialiste » s'estompe certes, mais au profit de l'avènement progressif de formes relationnelles renouvelées à l'égard des ex-territoires d'outre-mer, indubitablement moins militarisées. « Peut-on, après 1956 et l'interruption de l'expérience raider, arguer que le scoutisme catholique en termine avec le colonial » ? Avec le colonialisme version policière probablement. Mais le fait que le scoutisme catholique (plus tardivement que les autres mouvements) finisse par reconnaître l'inéluctabilité de la décolonisation n'est pas en soi une preuve que la dimension coloniale est désormais évacuée. On peut à l'inverse émettre l'hypothèse que cette dimension traverse tout le mouvement dont les raiders seraient en quelque sorte (quoique de manière caricaturale) l'analyseur. A l'actif de cette hypothèse, on peut penser que le tardif tiers-mondisme des Scouts de France - il serait d'ailleurs plus juste de parler d'une anticipation de l'humanitaire - tel qu'il se déploiera au cours des années 1960 remodèle la dimension proprement coloniale du mouvement. Par les réseaux de coopération avec les antennes désormais nationales catholique dans les ex-colonies (et dans certains cas, comme en Afrique sub-saharienne, leur discret contrôle), par les nombreuses actions de développement initiées ou auxquelles les SDF participent, le mouvement reconfigure le schème colonial que les raiders avaient manifesté explicitement ».

Les réminiscences de la situation coloniale après 1962 tant dans l'ex-Métropole que dans l'ex-colonie est particulièrement patente dans les processus d'acculturation ayant affecté, au cours des 132 années de présence française, les populations autochtones. Nous défendons l'hypothèse selon laquelle la majorité des contradictions voire des impasses affectant la sphère des pratiques corporelles¹⁴⁷ dans la Nation nouvellement instituée puisent leurs fondements dans des antagonismes sédimentés au cours de la période coloniale et qui exploseront bien souvent longtemps après le départ du colonisateur. Hussein¹⁴⁸ semble confirmer notre position lorsqu'il indique : « le colonisateur est parti mais en laissant derrière

¹⁴⁶ Bancel et Callen. Op cit.

¹⁴⁷ Des processus analogues affectent probablement aussi les domaines politiques, économiques, artistiques...

¹⁴⁸ Hussein (2002). *L'émergence de l'individu dans les sociétés du Sud*. In *L'individu dans la société d'aujourd'hui*. L'université de tous les savoirs. Volume 8. Paris : Odile Jacob.

lui un terrain semé d'énigmes, en emportant avec lui certaines des clés sans lesquelles ces énigmes ne peuvent être déchiffrées. La société n'a plus à supporter l'humiliation de son mépris ou de sa condescendance mais elle doit désormais assumer la responsabilité d'elle-même alors qu'elle ne sait encore ni qui elle est ni ce qu'elle veut ».

V) Racines coloniales et impasses nationales.

Il nous semble d'emblée primordial de souligner « l'esprit » qui préside à ce présent chapitre tant dans notre façon de le concevoir que dans la réception qu'en fera le lecteur.

Nous commencerons par anticiper une critique qui pourrait nous être formulée par Chartier¹ : celui-ci, à la question « Pensez-vous que l'on puisse prétendre, à partir des études historiques, à une intelligibilité du présent ? » répond qu'« il s'agit d'un tour rhétorique des historiens pour justifier leur position que de dire que le passé peut éclairer le présent ». D'après lui, « cette idée est sans fondement » puisque l'histoire est fondée sur des discontinuités. « Les événements ne se répètent pas, il n'y a pas de retour en arrière, il n'y a pas d'exemplarité historique. Certains travaux historiques comme l'étude des Carolingiens et des Templiers ont un rapport avec le présent non pas par une homologie des situations mais parce qu'ils peuvent amener le lecteur à s'approprier des instruments critiques qui peuvent être utiles pour l'étude de sa propre société. Le rapport de l'histoire au présent est donc décalé : il n'est pas rapport d'homologie mais rapport critique. Le travail historique quand il est bien fait propose ces instruments critiques permettant un rapport plus lâche entre passé et présent contemporain. C'est cette démarche critique qui me paraît être pour le présent la leçon de l'histoire ». Par la rédaction de ce chapitre, il ne s'agit aucunement pour nous, par une pseudo manœuvre stratégique intéressée consistant à identifier « coûte que coûte » des homologies, de tenter de justifier et de légitimer la pertinence de notre objet dont le cœur demeure, rappelons-le encore, en l'examen des conditions, des modalités et des incidences de la diffusion des pratiques corporelles durant la période coloniale en Algérie.

Prolonger notre prospection au-delà de la date critique de 1962 revêt, pour nous, de multiples intérêts.

Cela permet tout d'abord de réaffirmer la relative autonomie du champ des exercices du corps possédant une temporalité propre, certes liée à la chronologie politique, mais n'étant

¹ Chartier (1997). *Les représentations du passé*. In Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

en aucun cas sur-déterminée par elle ni soumise dans un rapport descendant et mécanique. La stratégie des acteurs, la spécificité des enjeux cristallisés dans la pratique du sport, du scoutisme, de l'Education physique scolaire, la prégnance des processus d'acculturation, nous invitent à reconnaître les particularités sociales, spatiales et temporelles de ce champ. Nous avançons l'idée selon laquelle les mécanismes d'appropriation des formes occidentales de mise en jeu du corps par les ex-populations indigènes (constituant à partir de 1962 le peuple Algérien) s'inscrivent dans une socio-histoire au long terme : loin de se réduire aux ruptures fixées par le politique, les processus d'acculturation en cours sont le plus souvent diffus, souterrains (voire inconscients), durables et à effets différés. Leurs manifestations les plus ostensibles surgiront parfois très tardivement, une fois les haines politiques envers l'ex-Métropole euphémisées, en tout cas longtemps après le départ du colonisateur. En ce sens, « regarder le présent de la situation nationale algérienne » nous autorisera à mieux cerner « le passé colonial » dont l'élucidation nous anime au plus haut point. Etendre notre étude au-delà de l'indépendance diplomatique permettrait donc dans un premier temps de renforcer notre thèse d'une acculturation par la pratique, position largement partagée par Bancel et al : « quelle que soit la tournure post-coloniale des relations entre les mouvements de jeunesse métropolitains avec leurs homologues des ex-territoires coloniaux, les premiers lèguent aux seconds le corps des pratiques qui poursuivent bien au-delà des Indépendances le travail d'acculturation des élites ex-colonisées »² ou encore lorsqu'ils déclarent : « il faudra étudier les formes particulières des mobilisations étatiques ou para-étatiques de la jeunesse (ie. à partir de 1962) et notamment cerner les emprunts à l'organisation et aux pratiques des mouvements de jeunesse d'origine européenne. C'est à cette condition qu'il sera possible de comprendre si les activités de ces mouvements participent aux formes d'acculturation initiées par les mouvements métropolitains implantés dans l'espace colonial... »³. L'incorporation des schèmes culturels européens dans l'économie psychique des ex-indigènes musulmans ne se poursuit-elle pas après la création de la Nation algérienne, relayant ainsi sous des formes renouvelées le projet colonial ? L'intériorisation de l'axiologie, de la symbolique et de l'imaginaire européens par la pratique, si elle s'est indéniablement affranchie d'un mode de domination politique autoritaire, n'en demeure pas moins vivace et tenace au niveau culturel, philosophique et idéologique. La politique d'assimilation totale mise en œuvre à partir de 1945 ne connaîtrait-elle pas, paradoxalement, son apogée après la reconnaissance de la Nation algérienne sous des formes en apparence démilitarisées et pacifiques mais en réalité tout aussi

² Bancel, Denis, Fates (2004). *Introduction In De l'Indochine à l'Algérie.*

³ Bancel et al (2004). *Epilogue In De l'Indochine à l'Algérie.*

violentes? Une nouvelle fois, le projet colonial semble reconfiguré, l'agression symbolique se substituant à l'assaut physique mais le résultat demeure identique, à savoir la dissolution identitaire de l'ethno-spécificité algérienne.

Dès lors, la permanence de la référence culturelle occidentale dans l'univers mental de l'Algérien contribuerait à prolonger le « brouillard identitaire » initié durant la phase effective de colonisation entretenant ainsi les craquellements, les fissures, les fractures voire les écartèlements caractéristiques de la société algérienne contemporaine. Le degré (souvent implicite) d'adhésion à l'imaginaire occidental semble cristalliser les déchirements qui la minent de l'intérieur. Il s'agit bien ici de saisir les effets de l'acculturation dans la formation du sentiment national, la construction de l'Etat post-colonial et l'exacerbation des contradictions entre élites acculturées et/ou « investies dans des stratégies d'ascension sociale au sein des appareils bureaucratiques d'Etat d'une part et les forces vives restées inscrites dans des réseaux culturels et sociaux traditionnels d'autre part »⁴. Ces clivages ne sont-ils pas à l'origine des « impasses auxquelles se heurteront toutes les nouvelles Nations dans les années 1960, impasses qu'il apparaît aujourd'hui difficile d'analyser en faisant l'économie d'un retour critique sur les conditions culturelles d'élaboration des théories de l'Indépendance »⁵. Les auteurs précisent dans le même sens : « cette dimension nous semble essentielle dans la mesure où elle peut éclairer d'un jour nouveau non seulement l'histoire sociale coloniale et post-coloniale mais aussi l'histoire des impasses auxquelles se heurteront, la décolonisation achevée, la plupart des ex-colonies. Ces impasses ne sont-elles pas, pour partie, la conséquence de la poursuite du projet impérial par les principaux acteurs de la décolonisation convaincus -à raison- qu'ils ont lutté souvent implacablement contre le pouvoir colonial ? Ces hypothèses doivent nécessairement être posées, quitte à complexifier l'analyse »⁶. En ce sens, la connaissance de la situation coloniale devient un éclairage privilégié des difficultés qui traversent actuellement la Nation algérienne. Celles-ci sont évoquées poétiquement, mais non moins valablement, par Hussein⁷ : « les sociétés du tiers-monde semblent prises de vertige elles n'en finissent pas de se chercher et pour la plupart d'entre elles se trouvent de moins en moins. Au-delà de leur différences et de leurs disparités, elles éprouvent aujourd'hui une sorte de mal de vivre, le sentiment général d'aller de fausse route en impasse, d'illusions en mirage, d'un extrême à l'autre sans jamais pouvoir trouver

⁴ Ibid.

⁵ Bancel (2004). *Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux (1938-1960)*. In *De l'Indochine à l'Algérie..*

⁶ Bancel et al (2004). *Introduction* In *De l'Indochine à l'Algérie*.

⁷ Hussein (2002). *L'émergence de l'individu dans les sociétés du sud*. *Op cit*.

enfin leur centre de gravité. De fait, ces sociétés auront tout essayé depuis qu'elles se sont trouvées confrontées au défi de la société industrielle occidentale et bon gré mal gré traînées dans son sillage tour à tour fascinées et révoltées mais peu à peu irrémédiablement décomposées et recomposées en fonction de ses valeurs, conformément à ses intérêts. L'histoire de ces quelques 150 dernières années est au fond celle de cette lente métamorphose durant laquelle génération après génération de longue patience en révolution brûlante, au travers d'une incessante fermentation d'idées et d'états d'âme, les peuples de ces sociétés ont cherché à exprimer l'évolution tâtonnante de leur vision des choses, leurs certitudes ébranlées et leurs timides espérances, leur être en transition. Ils ont tout essayé disions nous : le refus et l'acceptation de la servitude, la collaboration et la révolution, le culte du passé et le pari de l'avenir, puis une fois le colonisateur parti l'ouverture au marché mondial ou la fermeture des frontières, les thèses libérales et les thèses socialistes, le parlementarisme et la dictature. Enchevêtrement d'impuissances sur fond d'extraversion économique, télescopage d'univers mentaux et matériels largement inconciliables et cependant vécus ensemble en une interminable déchirure. Comprendre ces sociétés c'est les surprendre en train de se transformer dans un épais réseau de liens politiques, économiques, culturels défini en dehors d'elles mais où elles continuent à frayer dans le noir comme par une sorte d'instinct de survie collective les pistes souterraines d'un territoire propre, d'une histoire qui soit la leur. Comment saisir au plus près la réalité concrète de cette quête ? Comment détecter la blessure secrète le lieu où s'entend le plus distinctement la pulsation désordonnée, le chaotique mariage des contraires qui se poursuit au cœur de ces sociétés à l'heure actuelle ? ». Nous prenons une nouvelle fois la précaution de préciser qu'il ne s'agit nullement ici d'une manœuvre de légitimation de nos travaux par les implications qu'ils présentent dans le présent. Nous souhaitons simplement affirmer qu'une compréhension complexe des situations contemporaines algériennes ne peut se soustraire d'une prise en compte de ses fondements coloniaux.

Nous initierons une telle démarche dans le champ des pratiques physiques en questionnant les façons dont les racines coloniales posent les jalons du visage actuel des différents mouvements (scouts, sports, EP scolaire) et en tentant d'identifier d'éventuelles reconfigurations des conflits sociaux, culturels et politiques. De tels orientations problématiques, déjà mises en œuvre dans plusieurs secteurs économiques, culturels et politiques, méritent selon nous d'être étendues à tous les domaines de la réalité sociale algérienne afin de saisir au plus près les réseaux causaux interférant dans la genèse des

conflits algériens d'aujourd'hui. Nous ne prétendons en aucun cas apporter de façon mécanique des voies de dépassement mais manifestons simplement, à l'instar d'Arlette Farge⁸, une responsabilité d'une part vis à vis du passé et de ses incidences dans le présent et d'autre part vis à vis du présent pour qu'il se modifie : elle propose à cet égard d'inventer de nouveaux modèles théoriques producteurs de sens et d'investir de nouveaux thèmes permettant d'articuler voire de favoriser le passage entre réflexion sur le passé et interrogation sur le présent, projet auquel nous adhérons et nous proposons de contribuer.

Nous souhaiterions, enfin, faire part au lecteur de la ligne directrice déontologique retenue dans la rédaction de ce présent chapitre : celle-ci veille en permanence à se tenir à l'écart des positions extrêmes quant à l'appréhension du fait colonial et de ses conséquences. Nous nous auto-proscrivons tout d'abord de tenir un discours néo-colonialiste consistant à magnifier l'œuvre accomplie par l'ex-Métropole auprès de ses territoires d'outre-mer et à rejeter systématiquement toute responsabilité dans l'état actuel du monde post-colonial. Ainsi, selon Bancel et al⁹, « Alexandre Adler et Jean-Pierre Chevènement sont explicitement visés comme « promoteurs de la pensée coloniale républicaine », car tous deux reconnaissent non sans une certaine admiration les grandes œuvres accomplies ou le grand projet de départ, déployant une « approche de comptable » : regardez tous ces hôpitaux, ces écoles, ces routes construites... et comparez à aujourd'hui ! Pire, des députés de l'UMP sous la conduite de Philippe Douste-Blazy ont récemment demandé à l'assemblée qu'on rende officiellement hommage à l'« œuvre française en Algérie »... L'occultation de l'histoire coloniale ne permet pas de tourner une page comme le pense la plus grande partie des politiques et des intellectuels, elle autorise au contraire une nostalgie assumée pour ce « temps béni des colonies » et un révisionnisme bâti sur quelques formules simples : discours sur l'ingratitude des ex-colonisés, insistance sur les réalisations techniques de la colonisation comparées à un présent où les infrastructures sont pratiquement inexistantes, comparaison entre l'esprit de service public qui aurait animé les fonctionnaires coloniaux et la corruption des services des Etats post-coloniaux, rejet sur quelques individus des excès de la colonisation et déni de la responsabilité de la République dans les exactions depuis 1870 ». Force est donc d'avouer que le discours colonial a encore une vigueur considérable en France et notre propos s'attachera, si ce n'est à le déconstruire, au minimum à ne pas l'alimenter. Le second extrême duquel nous

⁸ Farge (1997). *La parole des gens ordinaires*. Entretien avec... In Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

⁹ Bancel, Blanchard, Vergès (2003). *La République coloniale*. Paris : Albin Michel.

chercherons aussi à nous tenir éloignés, tend quant à lui à ne justifier les impasses rencontrées par les Etats nouvellement indépendants que par une culpabilisation univoque de l'ex-colonisateur. Cette dérive se retrouve par exemple dans les propos de Ménara¹⁰ quand celui-ci déclare : « le sport durant la période coloniale fut le reflet de la politique coloniale d'exploitation et d'oppression. Les équipements scolaires furent édifiés dans les quartiers à forte concentration urbaine, de nombreuses disciplines ne furent pratiquées que par des européens, ceux-ci étaient d'ailleurs sur-représentés dans les comités directeurs des organismes sportifs. Cela est à l'origine des difficultés du système sportif marocain après l'indépendance incapable de répondre aux besoins massifs d'un pays jeune ».

Une fois prises ces quelques précautions axiologiques, épistémologiques et historiques, il nous incombe désormais d'opérationnaliser de telles perspectives hypothétiques. Nous rapporterons, tout d'abord, quelques exemples de démarches analogues conduites dans des champs autres que celui des pratiques corporelles. Puis, nous dresserons l'état des lieux des pratiques physiques contemporaines en Algérie en pointant l'omniprésence des volontés d'embrigadement de la jeunesse, partagée à la fois par l'Etat, les militants régionalistes et les islamistes. Les concurrences récurrentes opposant ces différentes instances nous conduiront à étudier ensuite les conditions de perpétuation de la « confusion identitaire » avant de présenter, dans un quatrième et dernier temps, les (rares) voies de dépassements actuellement envisagées.

1) Contradictions contemporaines et réminiscences du schème impérial : illustrations dans les secteurs politiques et culturels.

La démarche consistant à identifier les prolongements de la situation coloniale dans l'Algérie indépendante et la permanence des tensions du fait de la pluralité des systèmes référentiels a d'ores et déjà été mise en œuvre dans de nombreux secteurs sociaux, politiques et culturels. Animés par le projet de nous en inspirer dans le cadre précis de notre étude, nous rapporterons ici quelques exemples paradigmatiques de conflits contemporains noués antérieurement, de poids persistants du modèle colonial.

¹⁰ *La politique de la jeunesse et des sports au Maroc*. Ménara. 1978. Mémoire de l'INSEP.

a) Racines coloniales et impasses socio-politiques.

La tradition politique occidentale, jacobine, centraliste, bureaucratique et républicaine, sert indéniablement d'étalon à l'institutionnalisation des Etats nouvellement indépendants. Ces modes spécifiques d'administration du pouvoir furent le plus souvent captés et transposés tels quels par les anciennes élites autochtones engagées dans une stratégie d'ascension sociale. Ceux-ci n'avaient pas encore eu l'occasion de les concrétiser en pratique. En outre, ces modalités exogènes de gestion étatique entrèrent en concurrence avec des régimes politiques plus tribaux et ancestraux.

Deville-Danthu¹¹ confirme l'existence de situations de porte-à-faux politiques quand elle indique : « cet aspect est d'autant plus nécessaire en Afrique que l'établissement d'un Etat centralisé et unitaire sur le modèle occidental s'opposait à la conception traditionnelle des rapports sociaux qui reposait sur une pluralité des pouvoirs et la prédominance de la communauté familiale, conception restée très vivace malgré la présence française ». Cette idée d'une survivance de la tradition tribale et des résistances que cela amène dans la consolidation étatique algérienne est corroborée par Peyroulou et Grand-Guillaume¹² : « le fonctionnement tribal est encore aujourd'hui le mode d'organisation traditionnelle dans les régions de l'Atlas, de la Kabylie ou des Aurès : une tribu rassemble des lignages qui se réfèrent toutes à un ancêtre commun, réel ou mythique. Ces tribus se gouvernaient elles-mêmes au moyen de *djemaa*, c'est à dire des assemblées villageoises composées exclusivement d'hommes et dominées par les chefs des grandes familles. Leur logique était de maintenir l'équilibre des segments tribaux de façon à empêcher la concentration d'un pouvoir en un point central. On parle de société sans Etat. Les médiations entre tribus sont le plus souvent assurées par des personnages ayant une aura de nature religieuse. De telles structures ne semblent rester vivantes qu'en Kabylie, la colonisation puis les gouvernements de l'indépendance s'étant attachés à diffuser la notion d'Etat jacobin centralisé et autoritaire qui aurait contribué à éroder ces structures tribales. C'est ainsi que la Kabylie dernier fief de ce mode de fonctionnement sociétal entre en dissidence par rapport au pouvoir centralisateur. La notion de nation est encore loin de s'être imposée en Algérie ». Les sociétés déstructurées puis

¹¹ Deville-Danthu (1996). *Le sport, support de l'idée de nation : une volonté politique, un échec sportif. Le cas du Sénégal. 1960-1965*. Revue Quasimodo n°1.

¹² Grandguillaume, Peyroulou (2004). *Le Maghreb en mal de médiations*. Revue Esprit n°10.

remodelées par la colonisation puis par les régimes autoritaires n'ont plus les instruments de médiation que conféraient les marabouts sans encore avoir ceux que confère la démocratie.

Hussein¹³ atteste également de la complexité, des ambiguïtés et des conflits qui ont présidé à la mise en place de l'Etat dans son acception occidentale : « au lendemain de la seconde guerre mondiale, les indépendances vont surtout reposer sur la notion d'un Etat moderne, dépositaire de cette chose nationale. Il y aura rupture partielle avec l'univers sacré et traditionnel du passé combinée à une ouverture partielle aux notions de modernité et d'universalité mais tout d'abord au profit exclusif de l'Etat. C'est au regard de cette question sans réponse qu'apparaît l'ampleur du besoin social de l'Etat. Ce dernier va focaliser toutes les attentes du secteur moderne de la société car il est l'unique instance par où le projet national jusque là balbutié va tenter de s'exprimer en actes. Mais, pour ce faire, l'Etat doit asseoir son autorité sur la société. Il lui faut à la fois dompter les forces chaotiques qui le parcourent et exprimer au moins certaines de ses vérités multiples : tenir compte des forces d'inertie et du conservatisme qui perdurent au sein des communautés religieuses et traditionnelles sans cesser de développer une classe moyenne susceptible de s'ouvrir au monde moderne. Les nouvelles équipes dirigeantes ne peuvent alors qu'inventer à chaud des équations idéologiques hybrides, des formules politiques bâtardes des dosages instables de nationalisme séculier et de références religieuses, un enchevêtrement de modes de décisions rationnels et des modes de consentement traditionnels, de combiner des composés de droit public civil et commercial moderne et de droit personnel coutumier. Dans la plupart des cas s'impose alors la figure d'un père qui habite l'espace politique, personnalise le rapport entre base et sommet et confère à l'Etat nouveau un visage humain. Il est chargé de permettre à chacun de se retrouver en communion avec tous les autres au-delà des fraternités perdues et des impuissances personnelles. L'Etat devient le repère de l'incantation nationale : celle-ci est un rejet du passé dont l'écho se répercute encore au fond de chaque conscience, un effort de récupération du sens de l'existence par où chaque individu exorcise la période d'humiliation coloniale ».

Une première contradiction semble donc apparaître, dans l'Algérie post-coloniale, au niveau politique, entre modes de gestion étatique et tribale. Un conflit à la fois social et politique semble également se constituer autour des notions d'individu, de communauté et

¹³ Hussein (2002). *L'émergence de l'individu dans les sociétés du sud*. Op cit.

d'Etat. Hussein¹⁴ étudie à ce sujet « l'émergence de l'individu dans les sociétés du Sud », « notion qui commence à peine d'exister ce qui pose un immense problème » puisqu'elle est en partie à l'origine d'une incapacité chronique pour ces sociétés à se définir clairement. Cherchant à saisir la palpitation intérieure du corps social, il affirme l'insuffisance des macro-catégories habituelles pour penser ces sociétés (Etat, classe, structure sociale). Selon lui, « pour cerner le degré d'homogénéité ou de cohérence du tissu social, rendre compte de sa solidité ou de sa souplesse, de sa friabilité ou sa rigidité, faire entendre ce tremblement souterrain qui dans les sociétés bouleversées traduit la simultanéité des tous les déséquilibres, il paraît indispensable d'observer les interstices de la réalité sociale, son maillage cellulaire, sa micro-organisation. C'est à partir de la molécule de base de la société qu'il faut tenter de suivre les processus de changement : communauté traditionnelle, village, quartier, tribu, clan ? Individu moderne ? Ou entre les deux, phase de transition, formation de l'individu moderne à partir de la communauté traditionnelle ? Nous touchons ici un point névralgique où le corps social écorché vif montre sa plus grande vulnérabilité, le lieu d'une alchimie intensément révélatrice des contradictions qui caractérisent l'évolution des sociétés du sud. Nous éluderions l'émergence de l'individu dans les sociétés du sud ». L'auteur tente ensuite d'apprécier les implications d'une telle mutation : « quel rapport y a-t-il entre un individu citoyen de l'Egypte actuel et son arrière grand père inséré dans une communauté villageoise à la fin du siècle dernier ? De la communauté d'avant-hier à l'autonomie d'aujourd'hui, il faut interroger la transformation de l'intégrité psychique, la cohérence de son rapport au temps, sa capacité de recul face à l'événement, sa marge de responsabilité personnelle face à Dieu, au pouvoir, à la société, mettre en évidence dans ce parcours les incohérences et les déchirements, une conscience torturée, écartelée entre plusieurs systèmes de repères ». L'objectif que l'auteur s'assigne est d'explorer les cheminements par lesquels l'individu du Sud est devenu ce qu'il est : dans quel mesure est-il parvenu à affirmer une personnalité cohérente à partir de multiples fragments d'être qu'il n'a bien souvent ni voulus ni maîtrisés et qu'il a intégrés pas à pas dans la douleur d'un interminable accouchement ? Au bout de cette traversée, qu'a-t-il pu assumer, développer, organiser de toutes les vertus possibles de son individualité ? Au prix de quels reniements et de quelles reconquêtes ? En y gagnant quelle marge de liberté, quel espace de créativité ? Quelle texture particulière lui a-t-il conférée ? Il se penche entre autres sur la relation délicate et tumultueuse qui va s'instaurer entre l'individu et l'Etat. Celle-ci jaillira de façon critique après le départ du colonisateur, l'hostilité qui s'était

¹⁴ Ibid.

noyée à son égard permettant de tenir en sommeil, temporairement, des antagonismes pourtant déjà vivaces : « trois ou quatre générations après leur première apparition, les individus autonomes ne forment plus dans la société des îlots minoritaires. Leur nombre et leur poids spécifique n'ont cessé de croître. Ils constituent désormais un conglomérat social à vocation majoritaire appelé à exercer des activités économiques et administratives déterminantes. Alors que le discours du Père proclame une patrie de plus en plus unie, il voit apparaître autour de lui des antagonismes insoupçonnés : demeurés latents ou épisodiques tant que les classes modernes étaient embryonnaires et plus ou moins soudées dans la lutte contre le colonisateur, ces antagonismes vont tendre à s'exprimer ouvertement à mesure que prévaut la logique du secteur moderne de la société. La conscience sociale de chacun va devoir assumer tant bien que mal la découverte de toutes les aspérités de toutes les fractures de l'environnement qui devient le sien. Elle subit en particulier de plein fouet la découverte des grandes différenciations économique-culturelles qui labourent le champ social. Tant que le père continue de s'identifier au besoin d'unité nationale et tant que cette unité est éprouvée comme vitale pour faire face à un défi extérieur, l'individu ne peut donner à ses prérogatives de citoyen qu'une portée encore tremblante, il ne peut poser la question de ses libertés fondamentales qu'avec une sorte de gêne. Mais, au cours du dernier quart du 20^{ème} siècle, le processus d'affirmation de l'autonomie individuelle entre dans une phase d'accélération à mesure que les modèles et normes du marché mondial pénètrent de part en part le marché national, que l'ascendant du Père ou de ses héritiers faiblit, que l'Etat perd ses moyens de mobilisation idéologique. La société commence alors à se scinder entre ceux qui trouvent leur compte dans la voie de l'intégration au nouvel environnement économique international, qui s'y adaptent sur les plans économiques et culturels et ceux qui sont victimes de cette intégration et vont peu à peu la contester ». L'auteur propose enfin une voie d'interprétation des difficultés associées à l'émergence de l'individu dans les ex-sociétés colonisées ainsi que les voies envisageables d'euphémisation des tensions : « en occident, l'homme moderne aura mis plus d'un demi-millénaire pour se constituer un système de significations valorisantes, une vision de la liberté et de la responsabilité appelée peu à peu à rayonner dans tous les replis de conscience, à inspirer une esthétique magnifiant la vie ici-bas, une littérature glorifiant la subjectivité, une éthique du travail où le profit devient un accomplissement, une conception juridique où l'intérêt de l'individu est à la source du droit. Dans les sociétés du sud au contraire, le territoire des repères profanes valorisants pour l'individu reste en friche. Dans ce contexte, on puise pour construire un comportement personnel dans sa propre culture (héros mythifiés du passé ou écrivains contemporains) mais surtout on puise des modèles plus

achevés dans la production occidentale là où l'on trouve tous les ingrédients de l'aventure individuelle. La production culturelle occidentale offre à voir des modes de pensée qui s'organisent autour de l'expression d'une conscience centrée sur elle-même. Dans ce contexte, les formules idéologiques bâtarde sur lesquelles repose l'Etat nation vont commencer à perdre leur légitimité. Se présente alors une alternative fondamentale d'évolution reposant sur le choix entre deux principes de cohérence possible ». Le premier consiste en le rétablissement de l'ordre fondé sur les valeurs pré-nationales de la religion et de la coutume communautaire : l'exemple le plus frappant est l'intégrisme en pays d'Islam qui vise à utiliser le système de valeurs religieuses, ethniques ou tribales comme sources de toute légitimité, ramenant les discours politiques à des professions de foi. Selon Hussein, cette orientation « s'adresse à tous les frustrés de l'étape nationale moderniste en leur redonnant le sens d'une fraternité perdue et en leur restituant une éthique aux fondements sacrés et qui les déleste par la même du fardeau devenu trop lourd à porter du doute, du risque, de la responsabilité et de la solitude individuelles ». La seconde voie possible d'évolution est la recherche d'une modernité plus radicale, d'une démocratie laïque. L'individu citoyen apprend à assumer les risques de son destin personnel en même temps que sa responsabilité à l'égard du bien public. Penchant nettement en faveur de cette voie démocratique, il en reconnaît toutefois les difficultés considérables du fait des graves déséquilibres internes et des inégalités croissantes à l'échelle internationale.

Prost¹⁵ propose une interprétation moins philosophique des errements politiques auxquels est confrontée la jeune nation algérienne. Selon lui, ceux-ci sont dus à la sous-scolarisation des musulmans durant la période coloniale : « 18% des enfants algériens reçoivent une instruction primaire quand éclate l'insurrection de 1954. Il est clair que cet analphabétisme massif a pesé lourdement sur les conditions dans lesquelles s'est réalisée l'indépendance de l'Algérie et sur les formes qu'a prises la vie politique dans le nouvel Etat ».

Les incidences de la situation coloniale en matière d'impasses politiques se manifestent également au niveau de la gestion des affaires extérieures. Les actuelles ambiguïtés diplomatiques algériennes remontent, selon Peyroulou et Grandguillaume¹⁶, à l'isolement imposé par les autorités coloniales françaises sur le plan international au peuple algérien : « L'Europe en signant les accords de Barcelone en 1995 semble vouloir entreprendre

¹⁵ Prost (2002). *L'Algérie l'échec éducatif de la France ?* Le monde de l'éducation (Juin).

¹⁶ Peyroulou et Grand-Guillaume. *Op cit.*

l'intégration du Maghreb dans un espace euro-méditerranéen de libre échange en 2010 mais pas dans un espace de libre circulation des personnes. Toutes ces préoccupations posent la question des rapports du Maghreb au reste du monde : la colonisation fut-elle la première entrée de cette région dans le système-monde ? Pendant, un siècle la France coloniale a joué entre les maghrébins et le monde le rôle de barrière. Elle les empêchait d'accéder pleinement au monde tout en les dispensant d'un examen auto-critique. Une fois les indépendances acquises, le panarabisme à la façon maghrébine, le socialisme méditerranéen puis l'islamisme ont repoussé l'échéance de cet examen ».

Nous avons pu constater, au cours de ce bref tour d'horizon de la situation socio-politique contemporaine de l'Algérie indépendante, à quel point celle-ci était traversée de contradictions tant au niveau intérieur qu'extérieur. Celles-ci remontent en partie à l'ère coloniale au cours de laquelle les autorités ont implicitement présenté un modèle de gouvernement et introduit par la même auprès des populations indigènes une pluralité de références que nous jugeons responsables des incertitudes politiques ultérieures. De telles continuités entre origines impériales et impasses nationales se retrouvent également au niveau culturel, contribuant alors à l'instauration durable d'une sorte de « schizophrénie identitaire ».

b) Racines coloniales et impasses culturelles.

Selon Grandguillaume¹⁷, la conduite d'une réflexion sur la vie culturelle au Maghreb aujourd'hui peut s'effectuer par trois points d'entrée : la religion, la condition de la femme et la vie des langues. Nous orienterons principalement nos investigations sur ce dernier point en montrant tout d'abord qu'il est indissociable de l'activité des intelligentsias algériennes.

Kadri¹⁸ est, à notre connaissance, l'un des premiers à avoir mis en évidence les conséquences culturelles au long terme d'une dualisation de l'élite autochtone, clivée entre intellectuels francisés et arabisés. Cette scission intestine, initiée au cours de la période coloniale en particulier à travers le dédoublement persistant des filières d'enseignement, se perpétue bien au-delà des indépendances, dans ce qu'il qualifie de « période nationale », concourant à accentuer la fracture interne à la communauté musulmane : « c'est tout à la fois

¹⁷ Grandguillaume (2004). *Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix*. Revue esprit n°10.

¹⁸ Kadri (2004). *Histoire de l'école française en Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Paris : SUDEL.

dans l'acceptation par une partie des intelligentsias du fait scolaire dans sa version laïcisante et rationaliste et dans le refus du système adventice par une autre partie de ces intelligentsia (dont le sort sera pendant longtemps l'exil dans d'autres pays arabes ou l'entrée dans des institutions supérieures d'enseignement libre musulman qui disparaissent aussitôt qu'elles sont créées) qu'il faut rechercher les fondements des fractures intellectuelles qui ne cesseront de travailler le champ intellectuel algérien ». Après avoir repéré des analogies flagrantes dans les institutions éducatives avant et après 1962, il indique : « on retrouve dans la phase nationale des traces de la reproduction et de la reprise des termes et de l'équation des débats intellectuels qui ont prévalu dans la période coloniale. La prise en charge par le mouvement national de ces catégories d'intelligentsia s'est faite dans l'approfondissement des divisions et d'une sujétion à la direction plébéienne. L'indépendance n'a pas été à cet égard une transformation de la nature de cette opposition mais plutôt un approfondissement mené jusqu'à la rupture des contradictions qui ont travaillé leur formation et leur développement.»¹⁹. La question des langues constitue alors le cœur des divisions : « la division francophones/arabophones au fondement de cette équation traverse ainsi, depuis l'imposition du système scolaire français à l'Algérie, toute l'histoire intellectuelle, contemporaine et politique de l'Algérie contemporaine ».

La confusion socioculturelle entretenue par la dualité des langues semble, de nos jours, toujours aussi décisive, conformément à ce que montre Grandguillaume²⁰. « La vie des langues » semble d'autant plus capitale dans l'exacerbation des tensions qu'elles véhiculent un imaginaire, une symbolique, une vision du monde : « c'est par la langue que surgit la conscience profonde d'une société, c'est par elle que s'exprime son inconscient et transparaît son discours sur la réalité ». Réfléchir de la sorte sur la langue, c'est la considérer non plus seulement comme un outil de communication mais aussi comme un moyen d'expression renvoyant à une symbolique et à une mythologie. La langue constitue en outre un enjeu de pouvoir : « elle représente la première figure de la loi ; elle est également saisie voire manipulée par les pouvoirs politiques qui savent qu'elle donne accès aux imaginaires collectifs ».

La situation linguistique algérienne apparaît actuellement comme extrêmement complexe: de nombreuses langues, orales et/ou écrites cohabitent, accentuant par la même les

¹⁹ Kadri (1999). *Intellectuels algériens : aux fondements de la division*. In *Parcours d'intellectuels maghrébins*. Paris : *Khatala*.

²⁰ Grandguillaume (2004). *Op cit*.

clivages : « l'arabe littéraire ou classique est une langue essentiellement écrite réservée traditionnellement à la prière et à l'enseignement. Elle n'est la langue maternelle d'aucune population et n'a donc pas d'usage quotidien même si la pratique moderne l'a réintroduite dans des fonctions profanes glissant vers l'arabe moderne parlé dans les médias et l'enseignement. Elle a fait l'objet de la politique d'arabisation. L'arabe dialectal est quant à lui une langue essentiellement parlée qui varie selon les pays et autrefois les appartenances ethniques. Ces langues parlées sont les véritables langues maternelles. On repère également le berbère, langue orale. Il a fait l'objet de fixations écrites en caractères arabes, latins ou autres. Il est également multiple faisant l'objet de variation en Algérie (kabyle, mozabite ; chaoui) ou au Maroc (rifain, tamazight). Les parlers berbères sont la langue des populations fixées au Maghreb avant la conquête arabe. Ils ont été progressivement remplacés par des parlers arabes dans les zones urbaines et dans certaines zones rurales. Leur maintien s'est fait en fonction d'une certaine marginalité géographique et ethnique souvent dans des massifs montagneux. Par le passé, les parlers servaient de carte d'identité ethnique ou régionale. Enfin, le Français, introduit au Maghreb avec la colonisation, y fut la langue officielle tendant à monopoliser face à l'arabe la fonction de l'écrit principalement en Algérie. Elle y fut utilisée comme langue écrite et langue parlée. La généralisation de son emploi s'est prolongée après les indépendances. En résumé, au Maghreb, il y a deux langues écrites, l'arabe et le français et des langues parlées, arabes, berbères et dans une certaine mesure le français ».

Cette situation d'éclatement est génératrice d'ambivalences imaginaires, de distanciations identitaires et de conflits idéologiques : « la particularité de la langue est de sceller un lien entre l'individuel et le social de sorte qu'il est possible de dessiner globalement des imaginaires attachés à chaque langue. L'arabe classique apparaît alors comme la langue sacrée dans laquelle le coran a été révélé et dont il est dépositaire. Il évoque l'islam. Cette référence religieuse s'est accentuée durant la colonisation quand langue arabe et islam servaient de valeur-refuges identitaires. Elle connote aussi une solidarité avec le monde arabe humilié dans le conflit israélo-palestinien et dans les expéditions occidentales en Afghanistan et en Irak, une opposition au colonialisme autrefois à l'impérialisme aujourd'hui. Même méconnue, la langue arabe est porteuse d'un lien profond avec l'islam et avec une conscience arabe. Sur le plan de la réussite sociale, le parler arabe est moins valorisant que le français. A l'inverse, les langues parlées (arabes ou berbères) représentent des lieux de l'intimité, du chez soi. Elles renvoient à la diversité des appartenances ethniques ou régionales ce qui suscite l'attachement des populations à leur égard. Par elles, passent l'attachement aux traditions, l'enracinement dans le terroir. Elles ont été dévalorisées dans le cadre des politiques

d'arabisation voire combattues (surtout dans leur version berbère). Elles sont ainsi devenues langues de résistance, organes de refus de pouvoirs jugés arbitraires ou abusifs. Enfin le français remplit une fonction d'ouverture, est un témoin de réussite sociale. La langue française au Maghreb est au cœur des ambivalences. Elle fut la langue du colonialisme, introduite par lui ; langue des chrétiens, oppresseurs de l'islam et négateurs de l'identité algérienne. Ceci est l'argumentaire développé par la propagande officielle et les partisans d'une arabisation unilingue tous habiles à culpabiliser les francophones, partis de la France. Mais, dès la colonisation, la langue française a été perçue comme une langue d'ouverture et de promotion sociale et à ce titre elle a représenté un grand attachement et ce jusqu'à nos jours. Elle est vécue comme langue d'émancipation par rapport aux contraintes et tabous de la société traditionnelle. Elle représente ce que l'arabe appelle une *fitna* à la fois la séduction, le trouble et le désordre. Du fait de cette forte ambivalence, si elle est largement utilisée, elle est plus difficilement assumée. La Tunisie et le Maroc que la colonisation n'avait pas dépouillés de leur identité propre ont pu prendre de la distance et s'engager sur une politique linguistique fondée sur le bilinguisme français-arabe. En Algérie, cette distanciation est plus difficile. Principal pays francophone, l'Algérie ne fait pas partie de la francophonie. Afin de résorber ces ambivalences, l'Etat nouvellement indépendant s'est engagé dans une politique volontariste d'arabisation. Elle visait à faire tenir à l'arabe la place jusque là occupée par le français dans l'enseignement, l'administration et l'environnement. En Tunisie et au Maroc, cette opération se fit dans une politique de bilinguisme assumé tandis qu'en Algérie elle se réalisa dans un cadre plus conflictuel visant à éliminer le français au profit d'un monolinguisme arabe. Ainsi, en 1968, Boumediene déclare par ordonnance l'arabisation totale pour 1971. L'objectif sous-jacent était d'imposer une langue qui incarne l'opposition au colonisateur et de détourner au profit de l'Etat la légitimité dont elle jouit historiquement du fait de son attache religieuse et pan-arabique. L'arabe fut utilisé politiquement pour contrer le français et contrer par la même les opposants francophones au pouvoir centralisateur. Elle projetait également d'accélérer la conscience nationale des populations comme en atteste le rejet brutal des langues parlées arabes et berbères²¹. Ces politiques d'arabisation conduirent à des apories suscitant de vives controverses : « en Algérie, la question de la langue est

²¹ L'arabisation s'est accompagnée d'une attitude hostile aux parlers arabes et berbères. Les promoteurs de la politique d'arabisation ont combattu l'utilisation de l'arabe parlé dans l'école et les médias pour conserver la pureté de l'arabe classique et pour créer dans le pays une seule langue nationale. Le berbère, envisagé comme une survivance de la période antéislamique et comme le signe d'une islamisation inachevée, fut l'objet d'une hostilité radicale. Sont venues s'ajouter dans le cas de l'Algérie des luttes de clans présentes dès les années 40's. Les Kabyles ont vu par exemple dans l'arabisation une menace pour la survivance de leur langue et de leur identité propre et se sont mobilisés en 1980.

révélatrice de fractures profondes de la société. Le français depuis ses origines au Maghreb a été la langue du pouvoir et il continue de le rester. Une non-maîtrise de la langue est un facteur limitant de réussite sociale et scolaire. Les études prestigieuses à l'université se font en français. Les masses délaissées systématisent quant à elle l'association entre maîtrise du français et élites peu soucieuses des intérêts du pays et donc détestées comme telles. Les enseignants d'arabes devinrent des prédicateurs d'un islam conservateur au lieu de valoriser un arabe modernisé. La langue arabe devrait constituer la base d'un renouveau de la pensée arabe et d'une redécouverte d'un patrimoine culturel largement ignoré. Pour l'heure, elle risque de rester la langue du ressentiment face à l'échec de l'arabisation et à l'immense détresse ressentie par la nation arabe. Certaines franges de populations maîtrisent un nombre conséquent de parler. Le multilinguisme n'aurait-il pas tendance, en plus des oppositions intergroupes, à semer la confusion à titre individuelle ?

Nous venons d'étudier, au niveau politique, social et culturel²², la consistance encore intacte d'ambiguïtés nouées dans la période coloniale et mues en conflits endogènes à la société algérienne à partir de 1962. Ceux-ci participent d'une sorte de labyrinthe généralisé tant la question de la cohabitation des différents systèmes d'appréhension du monde semble insoluble. Une telle prégnance de schèmes et modèles occidentaux (quarante ans après le départ du colonisateur) dans l'économie psychique individuelle et collective de certaines franges de la société algérienne doit nous questionner. Il nous faut identifier les vecteurs communicationnels ayant permis d'entretenir la diffusion de cette influence.

c) Les relais de la survivance européanisante.

Nous rappellerons tout d'abord la place de la langue française, du système d'enseignement et des intelligentsias francisées dans le renouvellement de l'emprise occidentale sur les anciens territoires colonisés.

Un agent relayeur, nous semble-t-il également essentiel, concerne les actions de coopération franco-algériennes mises sur pieds entre les institutions hexagonales et leurs homologues d'outre-mer. Ce partenariat débouche fréquemment sur des échanges de personnels et/ou des voyages d'étude concourant à entretenir la fascination pour le modèle

²² Nous aurions pu également considérer le lien entre situations coloniale et nationale sur le pôle économique notamment à travers l'entretien de Brunel (2001): *la colonisation est-elle responsable du sous-développement ?* In. Les collections de l'histoire n°11. *Le temps des colonies.*

occidental ou tout du moins la sensibilisation aux normes, valeurs, pratiques et modalités de fonctionnement qui en sont constitutives.

Ces collaborations se manifestent entre autres et très précocement dans le domaine éducatif. Selon Rigaud²³, avant même le départ des colons en 1962, le SNI (syndicat national des instituteurs) oeuvrait déjà pour une future coopération culturelle entre la France et l'Algérie. Cet aspect est confirmé par Harbi qui affirme : « confrontés à des situations caractéristiques des temps de troubles, les animateurs du SNI tentent d'éviter la rupture définitive entre les différentes composantes ethniques, et, l'échec consommé, oeuvrent avec beaucoup de convictions à la sauvegarde de relations culturelles entre la France et l'Algérie. Sans leurs efforts, la rentrée scolaire de l'année 62-63 n'aurait sans doute pas connu le même succès ». L'un des trois objectifs de l'exécutif provisoire en Algérie²⁴ ne résidait-il pas d'ailleurs dans la préparation des protocoles de coopération ? Koenig²⁵, qui fut membre de l'exécutif provisoire, déclare être parvenu, au terme d'un accouchement difficile, à faire admettre un protocole de collaboration pour l'enseignement et aussi pour la justice.

La présence de personnels français sur le territoire algérien constitue également un relais privilégié de la survivance européenne. Cette dimension est une nouvelle fois particulièrement marquée en matière d'éducation. Caratini²⁶ est l'un de ceux qui se « lance, après l'indépendance, dans l'aventure de la coopération. Ce choix, nous sommes des milliers à l'avoir vécu ». On dénombrerait ainsi en Algérie, dans le second semestre 62, près de 30.000 coopérants culturels et techniques. A la rentrée 1962, 40% des instituteurs sont revenus en Algérie, 10% des enseignants du secondaire et pratiquement aucun de l'enseignement supérieur. « Parmi ces coopérants, on retrouve des enseignants européens qui avaient été expulsés pendant la guerre d'Algérie en 56 en particulier des camarades communistes²⁷ ». L'association professionnelle des instituteurs français en Algérie (APIFA) fut fondée en 1963. Le but avoué des enseignants de la coopération était d'« apporter sans réserve notre coopération loyale aux efforts d'organisation de la jeune république algérienne et au désir d'émancipation et de démocratisation de son peuple ». Sans douter de leur bonne foi, nous ne pouvons nous empêcher d'émettre une réserve quant à la portée effective de leur action auprès

²³ Rigaud (2004). *Le SNI et la guerre d'Algérie*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*.

²⁴ Instance mise en place suite à la signature des accords d'Evian à partir de mars 1962, composée d'Européens et d'Algériens. Elle avait pour mission de préparer le scrutin d'autodétermination et de mettre en place la force locale.

²⁵ Koenig (2004). *Témoignage*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*.

²⁶ Caratini (2004). *Témoignage*. In *L'école dans l'Algérie coloniale*.

²⁷ La situation n'est pas peu paradoxale : des militants communistes idéologiquement hostiles à la colonisation devenant à leur insu les agents de poursuite du projet impérial sous une forme moins autoritaire certes, plus éducative indubitablement mais tout autant efficace.

de la jeunesse algérienne : l'émancipation explicitement affichée ne s'est-elle pas accompagnée de l'approfondissement du processus d'acculturation (initié durant la période coloniale) souvent minimisé au nom de l'universalisme supposé des idéaux républicains ? Les phrases suivantes prononcées par Caratini sont révélatrices d'un décalage voire d'une oscillation entre l'intention d'émancipation et la réalité d'une mise en conformité : « se consacrer au bien commun du pays qui se construit, se vouer à l'éducation et à l'instruction de sa jeunesse, animer avec conviction la lutte pour l'alphabétisation de l'immense masse rurale, c'est affirmer la pérennité des vraies valeurs de la culture française, valeurs dont nous n'avons nullement à rougir car elles transcendent l'universalité et demeurent une garantie de liberté, de fraternité et partant, dans ce pays, de concorde et de progrès ». Emanciper sur la base de valeurs prétendues universelles dont est niée l'essence purement occidentale : l'ambivalence du processus atteint son paroxysme ! Ou encore « je suis convaincu que notre action en coopération n'a pas été vaine et que nous avons des raisons d'espérer : la langue française en Algérie est loin, bien loin de disparaître en dépit de certaines volontés politiques. C'est le plus bel hommage qui puisse être rendu à tous ces enseignants français et algériens qui ont servi sa diffusion avant comme après l'indépendance ». Cette dualité est également présente dans le constat suivant : Caratini note « une algériannisation progressive des directions d'école ». La prise de contrôle par les Algériens des centres névralgique du pouvoir est indéniable. Pour autant, nous ne devons conclure hâtivement à une émancipation. En effet, cette responsabilisation accrue s'inscrit dans des institutions typiquement calquées sur les modes d'organisation métropolitaine (« Après l'indépendance, l'administration algérienne a repris les structures françaises existantes en les adaptant, le rectorat devient par exemple le ministère de l'éducation »).

Fates²⁸ confirme ce « mimétisme institutionnel aveugle » : « le premier acte de l'état algérien indépendant, outre de singer toutes les structures françaises (gendarmerie nationale, douanes, ministère), fut de refouler toutes les pratiques traditionnelles, rituelles symboliques culturelles et religieuses des algériens notamment des berbères au profit d'une méthode sportive d'état. Toutes les danses féminines pourtant d'une grande complexité et richesse culturelle et symbolique ont été éliminées. L'EP des filles a été calquée sur le modèle masculin visant à produire des champions ». Le mimétisme développé à l'égard de l'ancienne Métropole se retrouverait ainsi également dans les orientations retenues pour la politique

²⁸ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*.

sportive. Le choix de celle-ci est une nouvelle fois symptomatique d'ambivalences : les responsables des pouvoirs publics vont s'appuyer sur les formes d'engagement moteur occidentales pour construire le sentiment national algérien et consolider l'adhésion des populations à l'Etat. S'en suit alors une tentative continuelle d'embrigadement de la jeunesse à des fins de renforcement du pouvoir centralisé. Ces projets seront concurrencés par d'autres sphères d'influence, également soucieuses d'accroître la portée de leur discours auprès des forces vives de la Nation (l'Algérie est un pays jeune avec une proportion des moins de 18 ans qui atteint 55%) : les militants régionalistes et les islamistes.

2) état des lieux d'un embrigadement totalisant : entre étatisation, régionalisation et islamisation.

La jeunesse dans l'Algérie post-coloniale apparaît comme l'un des enjeux crucial et constant des luttes politique qui s'instaurent à partir de 1962. Les divers partis en présence, tentant d'accroître la légitimité de leurs revendications, s'intéresseront immédiatement aux pratiques physiques, champ mobilisateur et attrayant permettant une mainmise supplémentaire sur cette force sociale juvénile. Les différents mouvements subissent ainsi des assauts multiples et des tentatives permanentes de récupération de la part des représentants de l'Etat, des militants régionalistes et des islamistes contribuant à ce que Fates²⁹ appelle une « sur-politisation du fait sportif algérien ». La violence opposant ces trois groupes d'intérêts dans la société globale³⁰ s'immiscera ainsi très tôt dans le sport, l'Education physique scolaire et le scoutisme. Le peuple algérien semble ainsi pris en otage entre l'Etat, les régionalistes et les islamistes armés. Au contrôle de la parole, semble s'ajouter celui tout aussi totalitaire des corps aboutissant à terme au désert social, politique et culturel dont parle Peyroulou³¹: contrôle absolu des associations et autres mouvements culturels, inexistence des partis

²⁹ Ibid.

³⁰ Nous nous référons ici à l'article de Peyroulou (2002). *L'Algérie malade de ses violences*. Revue esprit n°10. Il y évoque les déchirements provoqués par la guerre civile de 1992 à 2002. 1 à 1,5 millions de personnes furent déplacées ; entre 7000 et 18000 disparus furent recensés ainsi que 100.000 à 200.000 victimes. Ces bilans considérables sont dus au cycle infernal crimes commis par les groupes armés islamistes↔représailles perpétrées par les services de l'Etat. Les disparitions participent d'un plan d'ensemble que l'on peut qualifier a minima de stratégie de la tension mais est plus réellement une stratégie de la terreur. La responsabilité de l'Etat et de l'armée est totale. La volonté sous-jacente est de terroriser la jeunesse potentiellement en première ligne dans la contestation du pouvoir en place. La priorité était de toucher les populations censées soutenir les groupes armés. Les disparitions devinrent un moyen de sauvegarder l'ordre politique en place d'où la systématisation du terrorisme d'état. Au négationnisme total de l'état quant à la reconnaissance de sa culpabilité s'ajoute la passivité complice d'une partie de la société.

³¹ Peyroulou. Op cit.

véritablement autonomes... Selon lui, le désespoir social et culturel finit par systématiser l'autisme social et les replis communautaires.

a) Vers « un sport monopolistique d'Etat ».

La tentative de prise de contrôle des corps par l'Etat à des fins de renforcement de son pouvoir affecte la totalité des sphères de mise en jeu somatique.

Belaza³², chorégraphe évoluant principalement en France, souligne tout d'abord les traductions concrètes de cet embrigadement en ce qui concerne la danse : « danser en Algérie ? La danse y revêt une fonction essentiellement de divertissement avec des opérettes tape-à-l'œil, des productions superficielles donnant une image lisse de l'Algérie. Il n'y a aucun travail approfondi sur le corps. Les danseurs travaillent à la commande pour l'Etat. Les danseurs étrangers représentent pour les gouvernants en place des menaces. En 1991, les municipalités islamistes fermaient les salles de danse. Les danseurs s'enferment dans un conservatisme ». Elle note en outre une certaine rigidité des corps qui se traduit chez les femmes par une difficulté à s'affirmer comme individu et chez les hommes un problème inverse, une sorte d'exagération.

De telles orientations politiques se retrouvent, criantes, au niveau du mouvement sportif. Ainsi, Fates³³ constate-t-il une récupération systématique par les autorités publiques à partir de 1962 à des fins de constitution de l'Etat. Ce politologue qualifie ce processus de « confiscation du sport par l'Etat FLN » et tente d'élucider les enjeux d'une telle politique sportive monopolistique d'Etat : « à l'indépendance, l'Etat s'approprie le sport, l'organise l'utilise et élabore même une politique sportive. La densité politique dont il se charge en fait alors une expression politique. A l'issue de la semi-liberté dont elle bénéficiera les premières années de l'indépendance, la pratique du sport va relever exclusivement des institutions étatiques. C'est ainsi que trois ministères s'occupent du sport: le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, sans oublier certaines organisations syndicales: l'Union Nationale de la Jeunesse algérienne (UNJA), l'Union Générale des Travailleurs algériens (UGTA), et les collectivités locales (communes). N'étant pas autonome du pouvoir politique, le sport nationalisé, géré,

³² Bélaza (2004). *Danser, le dévoilement des corps*. Entretien avec. Revue esprit Octobre.

³³ Fates (1999). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*.

réglementé, organisé et financé par l'Etat est une activité interministérielle et sociale. Localisé institutionnellement, il devient une « constante nationale » dans les organisations de la société civile contrôlées par l'Etat. On a alors affaire à un « sport monopoliste d'Etat » sur le modèle des ex-pays socialistes qui n'échappe pas à la règle de la concentration du politique. Il fait l'objet de multiples modalités d'intervention de l'Etat: politiques, financières, législatives, administratives, policières, judiciaires. Le pouvoir politique régule tout l'appareil sportif; les organisations et les associations de la société civile ne sont que des simples courroies de transmission. Son interventionnisme est total ». Ce même auteur confirme ailleurs l'omniprésence étatique dans la gestion à tous les niveaux du phénomène : « en Algérie, avec l'abolition de la loi 1901 sur la liberté d'association, la question du corps relève totalement de l'Etat. Il n'existe donc aucun concurrent à l'Etat dans le domaine du sport. Ce champ devient alors un véritable service public se déclarant à caractère socioculturel. Il subsiste tout juste quelques salles privées de judo, de karaté, de boxe et de culturisme. La politique sportive joue un rôle capital dans la gestion de cette préoccupation. Les APS n'ont pas une place indépendante, elles ne sont pas autonomes du pouvoir. Socialisées au départ, elles furent nationalisées, réglementées, organisées et financées par l'Etat »³⁴ ou encore « Avant la rupture d'octobre 1988 au cours de laquelle la jeunesse ébranle le parti unique et libère la société algérienne, la politique avait tenté d'utiliser le sport à des fins politiques en vue d'embrigader et de tenir en respect cette véritable force explosive que représentent les jeunes de moins de 30 ans (70% de la population). Une place privilégiée a été accordée au sport dans la formation politique et l'encadrement de la jeunesse. Depuis l'indépendance, sport et politique sont liés au même titre que jeunesse et sport. Le sport doit jouer une fonction de maintien de l'ordre établi, de la cohésion totalitaire et de la stabilité du système du parti unique »³⁵.

L'auteur s'efforce ensuite d'identifier le statut spécifique du corps que comptent façonner les pouvoirs centraux à travers leur politique sportive³⁶. S'inscrivant (dans le cadre de cet article) dans une perspective clairement marxiste³⁷, il réalise une analyse de contenu

³⁴ Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie*. In Les cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

³⁵ Fates (1990). *Jeunesse, sport et politique en Algérie*. Revue Peuples méditerranéens n° 52/53.

³⁶ Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie*. Op cit.

³⁷ Il se réfère notamment à Fatna Aït Sabbah pour qui l'« un des apports des sciences humaines est l'émergence du corps comme support des stratégies de pouvoir, comme champ où le groupe dominant inscrit ses systèmes de domination, ses interdictions et ses châtements » ; puis indique : « pour les marxistes, le corps est le lieu privilégié de l'inscription des rapports de classe et est le médiateur de la prise de conscience des conflits sociaux ». Le corps est donc le produit d'une certaine politique, c'est à dire la résultante d'une série d'opérations des gouvernants d'un Etat parmi lesquelles le dispositif sportif. Le corps ne joue pas simplement le rôle de matière première du sport : au-delà de sa fonction de support de l'action, il représente le produit historique d'un

des textes fondamentaux produits par l'Etat (code de l'EPS, instructions officielles (IO) à l'usage des enseignants d'EPS, textes réglementaires du ministère de la jeunesse et des sports) afin d'extraire de ce champ discursif sportif les modèles somatiques identificatoires préconisés par les responsables Algériens: « les IO de 68 définissent une conception nationale patriotique de l'EPS. Le code de l'EPS (1976) précise des finalités comparables de renforcement du patriotisme, du nationalisme. Les cadres de l'EPS devaient alors être politisés et obéir aux principes fondamentaux de la révolution algérienne. Ce même texte, fait remarquable, ne fait pas explicitement référence au corps. Nous qualifierons celui-ci de « générique » au sens d'asexué, de mécanique, de discipliné et résistant à la fatigue. Le discours sportif s'adresse d'abord aux hommes. Il n'est pas fait mention de la spécificité du corps des femmes ». Selon Fatna Aït Sabbah³⁸, la place du corps de la femme est un problème brûlant : « la femme est très souvent conçue et définie comme un objet exclusivement sexuel. Son corps a été l'objet d'un énorme investissement érotique qui a obscurci toutes les autres dimensions. Ce gonflement exagéré de la dimension érotique de la femme a des conséquences directes notamment sur la pratique des APS ». Elle cite à cet égard un verset du coran qui stipule : « commande aux femmes qui croient de baisser les yeux, d'être chastes, de couvrir leur sein de voiles, de ne faire voir leur ornement qu'à leurs maris... Prescrits à tes épouses, à tes filles et aux femmes de croyants d'abaisser un voile sur leur visage. Il sera la marque de leur vertu et un frein contre les propos des hommes ». Au sein du système éducatif, le corps revêt un statut foncièrement performatif. Les instructions de 1981 accordent un quasi monopole à la pratique sportive au détriment de la gymnastique fonctionnelle, de la méthode naturelle, de la danse. Le modèle du champion est omniprésent. L'évaluation est centrée sur la performance physique et les prestations techniques. Le corps est ainsi modelé dans le sens d'une éviction des dimensions ludiques, pulsionnelles, sensorielles et hédoniques. Le corps du jeune scolarisé est sommé de devenir docile, perfectible, domesticable. Cette invasion sportive jaillit également dans les écoles de cadres où l'on s'éloigne de plus en plus de la formation d'enseignants polyvalents pour se rapprocher de celle d'entraîneurs spécialisés de haut-niveau. Le modèle compétitif est hégémonique et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, avec cette orientation, le corps se transforme en outil de production dans le cadre d'une économie socialiste. Ne lisait-on pas dans *le code de l'EPS* à cet égard « l'EPS, facteur de rentabilisation, a un effet sur l'accroissement de la productivité du travailleur » ? Ensuite,

travail sociopolitique, le résultat concret d'une organisation politique, l'actualisation de notre âme dans notre être physique ».

³⁸ Fatna Aït Sabbah (1982). *La femme dans l'inconscient musulman, désir et pouvoir*.

une telle incitation sportive étatique, expression d'un totalitarisme, répond à un souci de représentation nationale sur la scène sportive internationale. Nous comprenons mieux, dès lors, pourquoi le sport de performance accapare 4/5 du budget contre 1/5 seulement pour le sport de masse. « Toutes les APS relevant du sport de masse sont soumises au sport de performance et travaillent pour lui. Elles doivent permettre l'émergence de jeunes talents sportifs. Le corps algérien que veut construire le dispositif d'Etat est un corps sportif compétitif, un corps robot machine producteur de rendement et de spectacle sportif. Il ne présente aucune spécificité algérienne, puisqu'il est le pur produit des techniques du sport mondial. Les gouvernements algériens ont adopté des activités provenant de l'extérieur et introduites par le capitalisme. Le corps algérien dans son ethno-motricité ne se déploie pas sur des registres propres tels que le seraient les techniques du corps au sens de Mauss (« actes traditionnels efficaces »). Le patrimoine contemporain des APS en Algérie se trouve constitué exclusivement du seul emprunt et de l'appropriation totale du modèle sportif occidental ». En 1982, la direction politique du FLN fixe les grands axes du programme d'action et les stratégies de mise en œuvre d'une politique de la jeunesse : « le FLN est hanté par la préservation de l'avenir de la révolution algérienne. La jeunesse constitue un enjeu essentiel pour la continuité de la Révolution. Les mots clés de ce texte sont « relève et continuité ». On se penche sur la transmission du patrimoine historique et des valeurs patriotiques. Il faut soustraire la jeunesse à l'action de l'opposition (le parti de l'avant-garde socialiste et les islamistes). L'éducation dans la continuité de l'esprit de Novembre 1954, et les valeurs nationales qui lui sont associées, sont préconisées pour assurer la construction de la société socialiste et renouer avec ses traditions révolutionnaires. Le sport est alors envisagé comme un excellent catalyseur dans ce processus d'apprentissage idéologique et politique. L'enseignement de l'EPS est envisagé comme base du développement national, il faut lui accorder la priorité des priorités. Pour encadrer la jeunesse, on multiplie les structures scolaires, universitaires, extra-scolaires, communales. Afin de dépasser les problèmes liés au manque d'équipements, est mise en œuvre en 1983 l'opération « aires de jeux ». La police nationale est également engagée dans des opérations de séduction en direction des jeunes par des animations sportives»³⁹.

Malgré ces diverses tentatives étatiques, la domestication de la jeunesse est loin d'avoir été totale comme en témoigne les événements de Constantine et de Sétif⁴⁰ en 1986. Le

³⁹ Fates (1990). *Jeunesse, sport et politique en Algérie*. Op cit.

⁴⁰ Manifestations de lycéens et d'étudiants qui dégénèrent en affrontements avec les policiers pour protester contre l'apparition de deux nouvelles matières parmi les épreuves du bac (éducation islamique et politique) et

gouvernement renforce son dispositif pour verrouiller la jeunesse. Pour permettre le défoulement de cette jeunesse-poudrière, le gouvernement développe l'idée d'un sport-spectacle de masse pour la jeunesse. Mais, alors qu'ils étaient censés canaliser la violence, ces spectacles suscitent des dérapages qui glissent souvent vers la révolte. Le stade est devenu l'arène privilégiée de la jeunesse algérienne. Il devient l'école de la résistance, le sport-spectacle comme propédeutique de la révolte. En se plaçant du point de vue de l'action de la jeunesse, on rejette une certaine théorie marxiste de la sociologie militante qui entraîne l'abrutissement et la crétinisation des masses. En fait, le sport joue un rôle positif pour le passage à l'acte et le sursaut de la société ». Fates avance ainsi comme explication du soulèvement d'octobre 1988, l'échec de la « politique du containment de la jeunesse » et la faillite des trois systèmes d'éducation, de formation et de culture physique et sportive⁴¹.

L'utilisation étatique du sport à des fins de consolidation de l'idée de Nation n'est pas propre à la situation politique algérienne post-coloniale. Cette instrumentation-récupération apparaît même comme une constante commune à tous les pays nouvellement indépendants. Selon Deville-Danthu⁴², « dans tous les jeunes Etats, le sport fut alors mis au service de la Nation. Le sport répond au souci des responsables politiques de favoriser l'émergence d'un sentiment national et l'amour de la patrie. Ainsi, les politiques sportives menées dans les jeunes Etats indépendants s'attachèrent essentiellement à renforcer la cohésion de la nation nouvellement constituée en suscitant entre autres parmi les populations un véritable nationalisme sportif à forte charge symbolique et à usage pédagogique ».

Pareil embrigadement apparaît par exemple en Tunisie. Zouabi⁴³ rapporte à ce sujet un discours prononcé par le premier président de la République tunisienne en 1960 : « nous devons envisager le problème de l'EP et du sport comme un problème vital dont l'Etat porte la responsabilité vis à vis du peuple. Les questions sportives dépassent désormais le cadre individuel pour s'inscrire dans le cadre national au même titre que les questions économiques et sociales. Les Activités sportives représentent un secteur de l'enseignement et de la culture

contre les conditions de vie précaires dans les cités universitaires ; des attaques sont perpétrées contre des institutions symbolisant l'Etat (siège du FLN, d'Air Algérie).

⁴¹ Il relativise par là même les interprétations de ce soulèvement qui le relie au complot interne du FLN, à l'action des partis clandestins (dont le FIS) ou à la contestation des élites. Selon lui, les jeunes ont été les acteurs de l'accélération historique et le moteur de la transformation démocratique.

⁴² Deville-Danthu (1996). *Le sport, support de l'idée de nation : une volonté politique, un échec sportif. Le cas du Sénégal. 1960-1965*. Revue Quasimodo n°1.

⁴³ Zouabi (2003). *Evolution du concept d'EPS en Tunisie*. In Simonet, Veray *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

qui n'est pas moins important que celui reconnu aux lettres, aux sciences ou à la philosophie. Sans le sport, l'éducation de la jeunesse serait incomplète. Le relèvement du niveau de l'homme implique des efforts orientés vers tous les domaines y compris celui de la condition physique ».

Deville-Danthu⁴⁴ explore quant à elle le cas singulier du Sénégal. La construction sénégalaise de l'idée nationale est particulièrement originale puisqu'elle s'appuie sur une double procédure : la valorisation de l'élite sportive compétitive à l'échelle internationale dans les disciplines de type européen d'une part ; l'attention portée aux jeux traditionnels pratiqués avant l'installation du colonisateur d'autre part. Le second aspect de cette stratégie étatique ne se retrouve qu'au Sénégal et semble lié à la personnalité à part du président Senghor. Tout d'abord, le sport devient catalyseur du sentiment national : dans les discours officiels, les dirigeants multiplient les comparaisons, les analogies entre la gestuelle sportive et les actes nécessaires à l'édification du pays. Le ministre sénégalais de la jeunesse et des sports déclare en 1962 : « une parenté profonde existe entre l'esprit sportif et le patriotisme ; le record d'athlétisme comme l'indépendance d'une nation doit être conquis et sans cesse reconquis ». Les autorités s'attachent de plus à donner une connotation nationale aux diverses rencontres sportives insistant sur le fait que celles-ci participent à la reconnaissance internationale du jeune Etat. En 61, le président Senghor déclare : « dans la considération dont les peuples jouissent à l'étranger, les performances sportives entrent pour une proportion non négligeable. Dans la construction d'un jeune pays, aucun élément susceptible de faire résonner le nom de la Patrie ne doit être négligé ». Les sportifs de haut-niveau deviennent les porte-drapeaux de la Nation et indirectement eurent pour fonction de rassembler les populations autour de leur victoire et donc de cristalliser l'attachement des Sénégalais à leur Patrie. Les élites sportives furent élevées au rang de modèle de Patriotisme, de symboles vivants du pays. Les responsables politiques favorisèrent l'émergence d'un culte du héros sportif. Senghor déclare : « soyez honoré vous qui avez honoré la Nation ». La spécificité sénégalaise provient surtout d'une volonté supplémentaire explicite d'enracinement dans le passé : « pour toucher la jeunesse du moindre village et les populations des contrées les plus reculées, les dirigeants ne se bornèrent pas à faire appel aux champions pratiquant les sports modernes. Ils accordèrent aussi une place importante au développement des jeux dits traditionnels en particulier la lutte et la course de pirogues. Ces disciplines avaient continué à être pratiquées dans la période coloniale et à aucun moment les Français n'avaient cherché à

⁴⁴ Deville-Danthu (1996). Op cit.

les faire disparaître. A partir de 58, les arènes de lutte devinrent un lieu de rendez-vous très prisé, le dernier endroit à la mode où se retrouvaient les belles toilettes et les éminences politiques. Très rapidement, le gouvernement sénégalais érigea la lutte en sport national et provoqua la création de ligues sportives en 60 pour la Lutte et en 61 pour la course de pirogues ». L'auteur précise ensuite qu'une telle attitude à l'égard des jeux traditionnels ne se retrouve dans aucun autre Etat. Comment dès lors rendre compte de la spécificité sénégalaise ? Nous avons d'ores et déjà évoqué la personnalité à part du président Senghor, chantre de la négritude qui avait à cœur de rassembler les Sénégalais autour d'un passé commun et de conférer à la Nation des fondements historiques et culturels. Celui-ci eut indéniablement une influence considérable sur la re-valorisation de la culture autochtone et sa récupération à des buts de construction nationale. Ainsi, le ministre de la jeunesse et des sports estime-t-il que « la recherche constante de l'africanité, la protection du contenu de la négritude ne devraient jamais être perdues de vue ». Authentiquement sénégalaises, les pratiques traditionnelles affirmaient la personnalité et l'originalité du Sénégal et l'ancraient dans son passé pré-colonial car « un peuple qui évolue pour demeurer lui-même doit conserver et développer toutes ses traditions ». Un second facteur déterminant dans la reconnaissance de la portée unificatrice des jeux traditionnels au Sénégal renvoie au fait que ces derniers aient parvenu à survivre à la conquête puis à la domination coloniale. Dès lors, après le départ du colonisateur, ils purent être utilisés comme expression d'une résistance à la fois farouche et tacite à la dissolution identitaire qui guettait et donc comme ciment intercommunautaire. Ces différentes interprétations nous conduisent à proposer, en négatif, quelques jalons hypothétiques quant à la non-valorisation (voire à la dévalorisation) et la scotomisation par l'Etat algérien de ce type d'exercice du corps. La première différence notable qui existe entre la situation somatique sénégalaise et algérienne réside dans la désaffection, durant la période coloniale, des autochtones à l'égard de leur ethno-motricité spécifique. Ceux-ci, excepté dans quelques zones rurales isolées, subirent une extinction précoce et quasi totale en particulier face à la montée hégémonique du sport, à l'exode rural et au délitement des liens communautaires ancestraux. Les quelques pratiques qui parvinrent à résister devirent dès lors les signes les plus prégnants de particularismes communautaires et régionaux et donc furent, à partir de 1962, systématiquement rejetées par les cadres de l'Etat central algérien, hantés par l'idée d'une division potentielle intestine à la communauté nationale à laquelle ils aspiraient. Le choix exclusif du modèle sportif compétitif revêt ainsi pour eux une fonction homogénéisante voire uniformisante, véritable ciment national garant de l'indivisibilité de l'Etat et de l'unité des populations, quand les jeux physiques

traditionalistes devenaient l'incarnation insupportable des différentialismes jugés néfastes au renforcement de l'emprise étatique. Les leaders du FLN semblèrent ainsi significativement plus soucieux d'asseoir leur pouvoir politique et d'en assurer la reconduction, en gommant les aspérités culturelles qui entravaient la cohésion nationale que de redonner au peuple algérien son épaisseur historique et identitaire effritée partiellement par 132 années de présence française. Dans l'ordre des priorités des cadres du parti et de l'Etat (qui sont confondus), la conscience culturelle était largement minimisée au profit d'une ambition totalitaire de reproduction politique. L'orientation politique sénégalaise vers les jeux traditionnels eut-elle les effets escomptés quant à l'accélération de la solidarité nationale ? Tout comme la valorisation des élites sportives ne parvint pas à concrétiser l'ambition étatique de cohésion nationale⁴⁵, les jeux traditionnels ne purent atteindre l'objectif qui leur était assigné : censés magnifier le patrimoine séculaire et le passé commun sénégalais, ceux-ci s'en éloignèrent de plus en plus subissant une modernisation sportive : « la réhabilitation des jeux physiques traditionnels mit en exergue tout ce qu'un éventuel repli sur les valeurs coloniales pouvait avoir d'utopique. La lutte en est l'illustration la plus criante : au contact du colonisateur, elle avait progressivement perdu ses fondements culturels (qui était un combat uniquement pour la gloire du lutteur et de son village) pour devenir la proie du mercantilisme et de la spéculation qui ne firent que s'amplifier au cours du temps. Non plus organisée dans un espace ouvert, elle donnait lieu désormais à des affrontements spectaculairement mis en scène dans des arènes payantes. Les enjeux financiers explosèrent, ce qui fut à l'origine de nombreuses corruptions d'arbitres. Le caractère éducatif de ce jeu s'estompait progressivement et la lutte finit par retrouver son rang d'avant l'indépendance, rejoignant les sports secondaires, loin derrière le football ».

Ainsi, la plupart des politiques étatiques de récupération sportive à des fins de nationalisation des masses, en particulier en Algérie, ne parvinrent pas à atteindre les résultats escomptés. La construction du sentiment national fut entravée par l'influence lancinante du modèle occidental d'une part et par l'existence de tensions internes aux populations ex-colonisées. Les pratiques physiques ne subirent pas uniquement les assauts répétés des

⁴⁵ Selon Deville-Danthu, les élites sportives initièrent une mini-rébellion contre les autorités politiques en place et furent dès lors déçues par celles-ci de leur fonction pédagogique. Les sportifs sénégalais se révoltèrent contre leurs responsables qu'ils jugeaient incompétents et peu aux faits des affaires sportives. Seye tint en contexte post-colonial des propos particulièrement durs : « ça ne va pas mieux qu'au temps de la colonisation » en 1965. De lourdes sanctions furent prononcées par les autorités à l'encontre des sportifs rebelles, héros déçus (suspensions de 1 à 2 ans).

pouvoirs publics mais également les pressions des militants régionalistes berbéristes et des islamistes.

b) Vers un militantisme sportif régionaliste.

Les opérations d'embrigadement étatique de la jeunesse algérienne entreprises notamment à travers la mainmise quasi monopolistique des autorités publiques sur la gestion du mouvement sportif entrent rapidement en concurrence avec la vigueur des revendications différentialistes et régionalistes qui se manifestèrent dans certaines régions (notamment en Kabylie) et tentèrent également de rallier à leur cause, par la pratique physique, les populations. Volonté d'unité nationale et affirmation de particularismes ethno-régionaux se percutèrent de front. La traduction de ces heurts est flagrante en matière sportive. Nous nous appuyerons ici sur l'étude monographique proposée par Fates⁴⁶ à propos de la jeunesse sportive de Kabylie (JSK).

L'auteur revient dans un premier temps sur les conditions historiques de création du club : cette société fut fondée, en 1946, au sein du mouvement nationaliste indépendantiste PPA-MTLD. A l'instar de l'ensemble des clubs musulmans, la JSK a été créée dans un café. Elle utilise cet espace central de la sociabilité algérienne comme lieu de réunion avec les autres clubs à Alger. Dès sa fondation, le club se voulut représentant de toute la Kabylie. Mais, la portée régionaliste de ses activités fut, au cours de la période coloniale, reléguée, dans l'ordre des priorités, derrière la lutte contre le colonisateur. C'est ainsi qu'il adhéra implicitement au nationalisme, comme en atteste le choix symbolique des couleurs, verte et rouge. Selon Fates, « on peut classer la JSK dans la catégorie des clubs sportifs de la résistance au colonialisme par la symbolique qu'il véhicule et par ses actions en faveur du nationalisme. En 1956, en pleine guerre d'Algérie, comme l'ensemble des clubs musulmans, répondant aux ordres du FLN, la JSK met fin à ses activités ».

C'est dans l'Algérie indépendante, une fois l'ennemi commun (ie. le colonisateur) parti, que l'esprit particulariste de la JSK éclot au grand jour pour s'exprimer durablement dans la pratique du football notamment. Le club renaît avec la même appellation, le même sigle, résultat d'un attachement profond des dirigeants et des supporters, à ce qui constitue indéniablement un lieu de mémoire faisant partie du patrimoine historique de la Kabylie.

⁴⁶ Fates (2002). *JSK : La Jeunesse Sportive de Kabylie: entre sport et politique*. Revue Awal n°25. Paris.

Dans l'Algérie indépendante, le club JSK va jouer un rôle politique important malgré la neutralité politique a priori de l'activité sportive. Le conglomerat de signes charriés par le match de football devient, à partir d'octobre 1962, date de reprise des activités footballistiques, l'un des marqueurs de l'expression identitaire des Kabyles. L'analyse socio-anthropologique de la dénomination du club en révèle la portée régionaliste⁴⁷ et ethnique⁴⁸. Ce différentialisme local apparaît comme une réponse de résistance à l'inflexible volonté d'uniformisation du pouvoir du FLN. Celui-ci se méfie grandement de la Kabylie, entité berbère, dont il craint la capacité à dissoudre la cohésion nationale du peuple algérien. La JSK va permettre aux Kabyles d'exprimer la résistance au pouvoir central oppresseur de la culture berbère. Dans l'affrontement à l'autre, en mettant en exergue leurs particularismes et leur sentiment d'appartenance identitaire, ethnique et régional, mêmes les moins sportifs s'affirment en devenant les supporters du club sportif et en développant leur sentiment d'appartenance. Sur le terrain du sport, censé être neutre politiquement, surgit la politisation de la question berbère. La JSK va être porteuse de la lutte pour la reconnaissance du fait berbère. Nous sommes dans ce cas dans la même situation que celle des clubs musulmans combattant pour leur préservation identitaire durant la période coloniale. C'est un véritable remake. Une grande mobilisation de la jeunesse kabyle se fait à chaque victoire de la JSK. En 1972, avec l'arabisation imposée des sigles, la JSK devient la *Jamaï Serri Kawkabi* avec disparition dans la dénomination du groupe ethnique. Mais, cette arabisation forcée⁴⁹ n'efface pas et ne remplace pas l'histoire. Toutes les forces sociales kabyles, de la grande et petite Kabylie, d'Alger et même celles de l'émigration en France se sentent unies et solidaires derrière la JSK qui devient le médium des luttes sociales et identitaires. En 1977, avec le code de l'EPS, l'étatisation du sport et le rattachement des clubs aux unités économiques et administratives, la JSK est rattachée à une entreprise nationale des industries électroménagères de Tizi-Ouzou. Le changement de sigle est opéré, la JSK devient la Jeunesse électronique de Tizi-Ouzou, la JET. Cette appellation est la pâle copie des clubs de l'union soviétique dont se sont inspirés les responsables du ministère de la jeunesse et des sports. Pour les supporters, le sigle va prendre un autre sens : « Jugurtha⁵⁰ existe toujours ».

⁴⁷ Il y fait référence à la Kabylie dans son ensemble, non plus seulement à la capitale Tizi-Ouzou alors que les autres clubs algériens sont ceux d'un quartier ou d'une ville.

⁴⁸ Aucun club après l'indépendance ne fait, mise à part la JSK, référence à l'ethnie ou à l'origine de ses joueurs et de ses supporters.

⁴⁹ A noter aussi à partir de 1971 la suppression sur les chaînes Kabyles de radio et de TV des reportages en direct des stades, la retransmission se fait désormais exclusivement en arabe.

⁵⁰ Jugurtha est présenté dans la charte nationale de 1976 comme l'initiateur de la résistance à l'Empire romain. Mais, dans l'esprit kabyle, il est question de la résistance à l'Etat arabo-musulman boumédiéniste.

Le slogan des supportes de la JSK est *Imazighen*⁵¹ (hommes libres). Les matches de la JSK produisent une « logique de l'occasion pour le dire » et sont l'occasion de lancer des slogans du combat politique et culturel. Lors de rencontres de la JSK en finale de la coupe d'Algérie 1977, le président Boumediene est conspué, l'hymne nationale n'est pas respectée, des banderoles en tîfinagh (alphabet berbère pratiqué par les touaregs et repris par toute la jeunesse berbère, kabyle et marocaine) sont déployées. Des slogans contre l'arabisation sont scandés.

Cette manifestation est révélatrice de sursauts sporadiques de mécontentements étouffés par la répression policière. Elle montre que l'intégration fusion est loin d'être acquise. L'équipe change de couleurs se parant désormais de jaune et de vert. Des pancartes « nous ne sommes pas des Arabes, le berbère à l'école » sont brandies. Les joueurs deviennent les représentants des Kabyles. Jusqu'à octobre 1988, date à laquelle on assista à des événements qui ébranlèrent l'hégémonie du FLN et au commencement du processus de libéralisation et de démocratisation de la société algérienne sur le terrain berbère et plus particulièrement Kabyle, le mouvement associatif et d'expression était légalement inexistant : le fait berbère de masse va s'exprimer essentiellement à travers la JSK. Avant même que la question ne soit explicitement posée sur le plan politique (avec le printemps berbère de 1980), la compétition sportive permettant une confrontation de la Kabylie à l'Etat autoritaire central du FLN permet de contourner l'illégalité de toute référence à la langue et à la culture kabyles. La lutte de l'élite kabyle se fera sur le plan de la chanson quand la lutte populaire et de la jeunesse se fera à l'occasion des matchs de football. Les acteurs de cette lutte de masse ne sont pas de politiques mais des supporters de la JSK. Ainsi, le stade de football, champ de jeu et jeu de mots reste l'unique espace d'expression de l'identité régionale et ethnique où il est toléré de proclamer son choix régional et son sentiment d'appartenance ethnique dont l'expression est légalement et socialement interdite dans la vie quotidienne⁵². Le football est bien devenu une arme politique aux mains de la résistance kabyle, un support du nationalisme ethnolinguistique berbère.

⁵¹ Ce n'est qu'avec la charte nationale enrichie de 1986 qu'apparaît pour la première fois dans les textes le terme *amazigh* (homme libre). Cette concession du pouvoir central est le résultat des luttes des militants politiques non reconnus et du printemps berbère en 1980.

⁵² Dans les années 70, sous le régime autoritaire de Boumediene, le simple port d'un T-shirt portant des inscriptions en Berbère pouvait provoquer des arrestations par la redoutable sécurité militaire, qui avait un rôle de police politique. Le port d'insignes, de signes, d'objets, de symboles rappelant l'identité régionale kabyle était perçu comme une atteinte à l'intégrité nationale. Le match de football offre aux Kabyles une précieuse arme pour défendre et exprimer leurs particularismes, leurs signes identitaires et historiques.

Cette étude monographique nous a permis d'exemplifier la permanence de la sur-politisation du sport algérien et le retournement de la portée des revendications (non plus envers le colon mais à destination du pouvoir centralisateur qui cherche à gommer le particularisme culturel et ethnique berbère). « Les revendications ethno-régionalistes berbères et kabyles se heurtèrent », selon Fates, « à la police omniprésente et à certains fanatiques du FIS, le front islamique du salut ». Est ainsi soulignée, dans la même phrase, la concurrence forcenée dans laquelle s'engage en Algérie trois instances principales désireuses d'accroître à des fins partisans leur contrôle de la jeunesse : l'état, les régionalistes, les islamistes. Quelle est la position de ces derniers quant à l'exercice physique en général et à l'activité sportive en particulier ? Quelles formes revêtiront leurs tentatives de mobilisation de la jeunesse ?

c) Vers une islamisation du fait sportif profane : « entre rhétorique et action »⁵³.

Fates⁵⁴ a étudié en détail la nature des relations nouées entre l'islamisme algérien et le sport tant au niveau discursif qu'effectif. Il note alors les décalages (pouvant aller jusqu'à la contradiction) entre les convictions dogmatiques des islamistes et leurs implications concrètes dans le mouvement, signe d'une volonté politique forte d'enrôlement de la jeunesse. « Le sport cristallise un certain nombre de problèmes primordiaux de société qui n'ont pas échappé aux islamistes algériens post-indépendance, épiques des oulémas et successeurs de moindre niveau. En effet, le sport s'avère être aussi un terrain de lutte pour une société islamique. Il est à la fois terrain d'interdits religieux et champ d'embrigadement et de socialisation des jeunes. Comment les questions que soulève cette activité ludique corporelle, futile, proche du *laeb*, du jeu, non sérieuse, vont-elles être abordées par l'islamisme algérien ? Sur le plan dogmatique, le Coran considère le jeu «comme une expression particulièrement insidieuse de l'indifférence humaine à l'égard du véritable devoir de l'homme en ce monde qui est d'agir en vue de son salut dans l'autre monde». Et l'on n'hésite pas à dire que le dédain du jeu manifesté dans l'enfance est le signe prémonitoire, annonciateur d'une grandeur future. Cependant, devant la réalité sociale de cet « amour-foot », les islamistes post-indépendance ne reprennent pas la même tactique que leurs aînés. Ils vont avoir des positions très contradictoires. Tout d'abord, en ce qui concerne la jeunesse masculine, ils manifestent un réel intérêt pour le sport

⁵³ Fates (2004). *L'islamisme algérien et le sport : entre rhétorique et action*. Revue Confluences méditerranée n°50.

⁵⁴ Ibid.

spectacle, non pas parce qu'il est un moyen éducatif mais parce qu'il est un sérieux concurrent : en effet, faisant désormais partie intégrante de la culture juvénile, il peut détourner les jeunes de leurs sollicitations. Et le stade, en donnant l'occasion aux jeunes de «s'éclater» sans restriction et en drainant des foules immenses, peut faire diminuer le nombre des fidèles des mosquées. Cette question qui semble apparemment secondaire n'est pourtant pas absente des préoccupations des islamistes ». Les islamistes développent l'ambition d'étendre la diffusion de leurs idéaux auprès de la jeunesse et ainsi d'étendre leur représentativité politique. Cela les amènera à accepter certaines concessions auprès de l'audience masculine mais sans jamais perdre de vue la finalité de re-moralisation et de purification de la société algérienne considérée comme la proie de la dépravation occidentale, ce qui explique en partie la fermeté persistante et hostile à l'encontre de la pratique féminine.

« A partir de 1964, des condamnations émanant des chefs spirituels de l'islamisme vont concerner le sport algérien très fragile et renaissant. Les premières victimes sont surtout les femmes sportives encouragées par le premier pouvoir populiste ben belliste. Ainsi, à travers cet enjeu sportif, se déroule en toile de fond une véritable lutte entre deux projets de société distincts des deux tendances : celle moderniste, marxiste révolutionnaire construisant le socialisme, et celle des traditionalistes conservateurs et pro-capitalistes partisans de l'Etat théocratique islamique. Cette première crise qui pose à travers le problème de la femme celui de la religion, de la «personnalité algérienne» et de la culture algérienne mûrissait depuis le début de l'indépendance ». Un membre de la commission culturelle du FLN déclarera : «le langage des islamistes confine au fanatisme le plus rétrograde qui s'inspire aux sources les plus sectaires et les plus médiévales de la réaction féodalo-bourgeoise, la forme la plus chauvine et la plus arriérée de la réaction. Rêvant d'un Etat théocratique mis au service de certains intérêts de caste et de classe, leurs promoteurs ne visent en définitive qu'à stopper net la marche de l'Algérie nouvelle et à bloquer la dynamique révolutionnaire qui l'anime». Les femmes algériennes sont au cœur du combat des islamistes «pour la pudeur». Surtout lorsqu'elles accèdent à la pratique sportive, en dénudant en partie leur corps et en l'exposant au regard du public, elles font l'objet d'intimidations et de menaces. En 1965, quelques mois juste avant le coup d'Etat du colonel Boumediene, une désapprobation des islamistes s'exprime lors d'un événement : la première équipe nationale féminine de volley-ball joue sur un stade en février 1965, approuvée par M. Ben Bella qui déclare : «au-delà du développement de corps resplendissants de santé et d'optimisme, nous voulons, par la pratique sportive, former une femme nouvelle, à la fois vigoureuse, dévouée à la collectivité, intégrée à

la vie sociale algérienne». Le 14 février, pour le «Cross national du Parti», sur 3 500 athlètes présents à Alger, il y avait 1.200 jeunes filles. A la remise des prix par le président Ben Bella, des milliers de filles et de garçons scandent : «Algériennes, faites du sport! Des filles au stade!». Mais c'est lors de la célébration de l'anniversaire du premier novembre 1954, pour commémorer la lutte de libération, que les islamistes concentrent leurs critiques. L'exhibition de jeunes musulmanes en short ne peut être de leur goût. Au défilé officiel des jeunes filles à mobylette, les membres des «Algériades», montrent leurs genoux. Elles sont dénoncées au prêche du vendredi suivant par Abdellatif Soltani, prédicateur d'une mosquée d'Alger, qui lance l'anathème contre leur «indécence». Un événement similaire se reproduira, vingt-cinq ans plus tard, lors de la victoire historique au 1500 m féminin au championnat du monde d'athlétisme de Hassiba Boulmerka, en 1991 à Tokyo. L'imam de la mosquée de Kouba, dans un prêche incendiaire, le vendredi suivant, s'indigne de la «tenue scandaleuse» de la championne algérienne. Il la condamne sans appel au seul motif qu'elle a couru en maillot et en short verts et qu'elle n'aurait jamais dû montrer ses jambes. Pour stopper l'offensive des islamistes, un conseil supérieur islamique est créé en 1966, chargé de réaliser un certain nombre d'objectifs dont l'affirmation du véritable visage de l'islam, l'extirpation de toutes les falsifications et fictions introduites dans la foi islamique et l'élaboration de fatwas religieuses pour les institutions officielles et autres. Malgré cela, le harcèlement continu des islamistes va en s'accroissant. Une véritable offensive est menée contre la mixité en vertu du hadith : «il ne peut y avoir de tête-à-tête entre un homme et une femme sans que le diable soit le troisième», selon les dires des islamistes.

A cette étape de dénonciation discursive (pour le moins violente), succèdera « le passage à l'acte, la violence terroriste contre les femmes ». Les prémices du terrorisme anti-féminin apparaissent à partir de 1966-67 à Alger. Les premières attaques physiques sont l'œuvre des jeunes fréquentant assidûment la mosquée d'El-Harrach. Ce sont les premiers qui vitriolent aux jambes des lycéennes trop court vêtues à leur goût ou portant des jeans trop moulants. Le terrorisme de la vertu commence. Le thème de la tenue vestimentaire va là aussi trouver sa place dans la lutte idéologique des islamistes. Ceux-ci se comportent en véritable «police des mœurs». Ce n'est qu'en 1970 que le pouvoir algérien décide d'intervenir en proclamant la dissolution de plusieurs organisations intégristes. Cependant, ces mesures ne vont pas effacer les ferments de contestation de la place de la femme algérienne dans la société. Une décennie et demie plus tard, le pouvoir cède et fait une concession de taille aux islamistes. En 1984, le Code de la famille est adopté. Les femmes sont reléguées au rang de mineures à vie. A travers toute l'Algérie, de nombreuses femmes sont victimes d'agressions

physiques et morales dans les cités universitaires, dans la rue, sur leur lieu de travail. Les interdits islamistes ne touchent pas uniquement le local et le national mais aussi l'international. En 1990, lors des championnats d'Afrique de judo qui ont lieu à Alger, en présence de l'un des leaders du FIS, à l'époque maire d'Alger, Kamel Guemazi, la Fédération de judo annonce qu'elle va adresser une demande à la Fédération Internationale pour rendre obligatoire le port du foulard pour les musulmanes sur le tatami. Après les bouleversements d'octobre 1988, de nombreuses concessions sont faites aux courants islamistes à travers la loi n° 89-03 du 14 février 1989, relative à l'organisation et au développement du système national de culture physique et sportive. C'est le début de la régression irréparable et peut-être irréversible de la pratique sportive féminine. Tout terrain perdu semble difficile à reconquérir : « n'ayant plus de caractère obligatoire, puisqu'elle est une partie complémentaire des programmes au sein des établissements de formation, l'EPS féminine a subi un recul idéologique et politique par rapport au code de l'EPS, laïque. Enfin, avec cette nouvelle loi, une nouveauté idéologique apparaît. On opère un passage vers la liquidation du sport féminin ».

Au commencement, c'est donc le sport féminin qui va être l'une des cibles privilégiées et il n'y aura point de répit. Mais avec la réislamisation rampante de la société algérienne, c'est tout le sport, et même le sport masculin, qui subit leurs critiques et l'imposition de leurs propres normes et réglementations. La loi de 1989 stipule ainsi «le système national de culture physique et sportive est un ensemble de pratiques conformes aux valeurs islamiques». Pour la première fois, il y est fait référence au religieux, à l'islam. Le discours politico-juridique du sport laïc, est ainsi remplacé par le «sport arabo-islamique». « Le FIS ne se contente pas du sport féminin, il va s'intéresser au sport des jeunes gens, en exigeant le respect des prescriptions coraniques et des hadiths. Obtempérant à ces injonctions, la moitié des joueurs composant l'équipe nationale de football porte la barbe et le bermuda sur le terrain pour se conformer aux règles de l'islam concernant la nudité du corps. Lors d'un déplacement en Italie pour la préparation du match de Coupe du monde contre l'Egypte en novembre 1989, les joueurs écoutent ostensiblement des cassettes de prêches de l'imam du FIS, Ali Belhadj. Ils font la prière à l'aéroport de Venise. Certains joueurs de l'équipe de sport de combat et de celle de handball refusent les stages de préparation en France pendant le mois de Ramadan. En 1990, lors d'un match de football en présence du numéro deux du FIS, Ali Belhadj, ce dernier décrète que les applaudissements sont *haram* (illicites) et donc interdits, en s'appuyant sur les prêches du prophète et ses réunions, où il n'y avait pas d'applaudissements mais des

cris d'«Allah Akbar». C'est la première fois dans l'histoire du football algérien que les spectateurs terrorisés par les injonctions des islamistes sont pétrifiés et ne peuvent manifester leur joie pour les belles actions de jeu, ni soutenir leur équipe. Après l'arrêt du processus électoral en 1992 et le passage à la lutte armée avec la déclaration de guerre totale aux Algériens, les intégristes s'attaquent directement aux sportifs. Des attentats terroristes à la bombe sont commis dans les stades. Des athlètes ainsi que des responsables sont assassinés par le GIA. Le Conseil supérieur islamique, organe officiel du pouvoir en matière de religion, qui interprète, légifère à coups de fatwas, n'avait quant à lui jamais fait d'obstruction à la pratique sportive. Ses premières manifestations dans les années 80 se bornèrent à demander le changement du déroulement des matchs de football et à éviter le vendredi après-midi à cause de la prière. Il préfère que les matchs de football se déroulent le jeudi et à 16h au lieu de 14 h. Voici sa position, résumée dans le message de son président, membre suppléant du Comité central du FLN, le 15 avril 1985, à la Conférence nationale sur le mouvement sportif national à Alger : «l'islam encourage la pratique du sport. Compte tenu du mois sacré du Ramadan et de la prière du vendredi, il serait souhaitable de programmer les rencontres de sport le jeudi après-midi pour que les sportifs puissent profiter des joies du sport». Mais, avec l'instauration du multipartisme, à partir de 1988, la victoire du FIS aux élections communales de 1989 et son ascension sur la scène politique, la fonction du stade est détournée. La mosquée et ses abords, c'est-à-dire les rues et ruelles qui lui sont adjacentes devenant insuffisantes pour certaines prières, on envahit le stade pour la prière de l'Aïd, qui réunit des milliers de fidèles. Les autorités complaisantes laissent faire. On constate une baisse de l'intérêt manifesté au sport spectacle qui est délaissé pour les pratiques ostentatoires de l'islamisme radical à grande échelle dans l'enceinte même des stades. Un vaste mouvement d'intérêt pour les sports de combat est, dans une perspective analogue, amorcé dans les années 80. Pendant l'année 1983-1984, on dénombre plus de 25 000 pratiquants de karaté. Rares sont en effet les communes qui ne possèdent pas de section de karaté, sans compter les «salles sauvages» sans contrôle. Ces chiffres iront en augmentant sensiblement car ces sports sont préparatoires de miliciens et de futurs terroristes islamistes qui mèneront le combat contre les Algériens.

Ainsi, à travers les rapports évolutifs, et le plus souvent conflictuels et contradictoires avec le sport, les islamismes n'ont cessé de réaffirmer l'enjeu décisif que constituent le stade et plus généralement le contrôle du mouvement sportif. Dans la pratique sportive, le corps cristallise un faisceau d'interdits islamiques. Les islamistes, soucieux de s'attirer les faveurs de la jeunesse, accepteront dans un premier temps certaines concessions par rapport à leurs

principes doctrinaux, avant d'adopter avec la ré-islamisation de la société algérienne une stratégie beaucoup plus offensive. L'hostilité à l'égard de la pratique sportive féminine demeure quant à elle une constante.

Ainsi, dans l'Algérie post-coloniale, se cristallisent autour de la jeunesse et de son enrôlement sportif et corporel, des affrontements politiques durables entre responsables étatiques (soucieux de consolider le pouvoir en place et d'accélérer l'émergence d'une conscience nationale), les militants régionalistes (revendiquant le particularisme ethnique, régional, linguistique berbère) et les islamistes (désireux dans un même mouvement de diffuser leurs préceptes moraux et d'accroître leur puissance politique). Fates⁵⁵ parle alors d'une sur-politisation du sport algérien. Cet aspect constitue selon lui un trait commun essentiel aux situations coloniales et nationales. Moyen d'embrigadement pour les autorités, il fut aussi vecteur de libération pour les populations : « durant la période coloniale, le sport fut un puissant instrument de préservation identitaire et un médium politique privilégié au service du nationalisme radical ; aujourd'hui, il joue le même rôle pour la Kabylie. Selon lui, « que cela soit avant ou après 1962, les citoyens algériens ont trouvé dans le sport un lieu d'expression politique propre. Le sport a joué un rôle éminemment positif dans l'histoire de la nation algérienne : moyen d'affirmation identitaire durant la phase coloniale, ambassadeur pendant la lutte de libération nationale et organe de propagande dans la recherche de reconnaissance internationale, école de contestation après l'indépendance, il ne peut être taxé de phénomène aliénant et crétinisant. A ce titre, les usages politiques invariants historiques ont été les plus importants. Hier, espace de la parole nationaliste, le stade de football de l'Algérie indépendante devient l'arène privilégiée d'apprentissage de la contestation politique des pouvoirs en place. A ce titre, il est l'équivalent de l'Agora grecque et non du cirque romain qui voulait édifier le pouvoir politique, et seul espace toléré pour servir d'exutoire de rancœurs, de frustrations, de la mal vie. Contrairement à une certaine théorie marxiste de la sociologie qui affirme qu'il entraîne l'abrutissement et la crétinisation des masses, il joue un rôle positif pour le passage à l'acte et le sursaut de la société algérienne. Le stade devient pour la jeunesse algérienne un espace de la parole politique, une école de la résistance et le

⁵⁵ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*. Thèse doctorat sciences politiques. Paris I. La Sorbonne.

football/spectacle une authentique propédeutique de la révolte. L'apprentissage de la protestation par les réactions acquises pendant la période coloniale resurgissent face au nouveau pouvoir contre lequel, la plupart des cas, elles se cristallisent ». La période coloniale a été l'occasion pour les masses d'apprendre la contestation dans un espace restreint de liberté, acquis qui pourra être réinvesti dans un autre contexte (lutte contre le pouvoir centralisateur et autoritaire). Le sport fut utilisé comme outil pédagogique de prise de conscience politique et lieu d'apprentissage de la contestation politique dans un espace social où la liberté est restreinte. En 2002, sport et politique restent encore un couple fort comme en atteste la trajectoire de la JSK pour qui le stade de football est devenu un nouveau paradigme du redéploiement de l'expression politique de la jeunesse kabyle et une pédagogie de la contestation des pouvoirs en place ».

Fates insiste donc particulièrement sur la continuité politique (même si les acteurs en présence ne sont plus exactement les mêmes) qui caractérise l'instrumentation du sport de la période coloniale à nationale. Il semble toutefois oublier un aspect, qui vient selon nous complexifier, la situation sportive de l'Algérie indépendante : la présence récurrente des schèmes et modèles occidentaux d'exercice du corps continue de cohabiter avec les tentatives incessantes de captation partisane de la part des partis qui s'affrontent. Cet aspect participe selon nous grandement d'une reconduction voire d'un approfondissement des confusions identitaires, des tiraillements et des tensions inter et intracommunautaires. Celles-ci excèdent selon nous le strict cadre de querelles politiques et stratégiques strictement endogènes. L'occident demeure toujours un sujet de discorde et de clivages renouvelant sans cesse l'instabilité sociétale. Comment expliquer la robustesse de cette présence (symbolique, institutionnelle) européenne ? Quels sont les relais de cette survivance européanisante en matière d'activité physique plaçant continuellement le peuple algérien en situation d'instabilité, de porte-à-faux, d'entre-deux, d'oscillation voire de mal-être ?

3) Vecteurs de perpétuation de la confusion identitaires.

Quels facteurs interagissent dans le prolongement de l'influence française en Algérie, plus de quarante ans après le départ du colonat, des forces armées et des autorités administratives ? Cette présence re-configurée se vérifie-t-elle également en matière d'activité sportive et/ou d'Education physique scolaire ?

a) Les coopérations franco-algériennes : premier relais de l'emprise française en Algérie.

Le premier relais prolongeant l'acculturation somatique de la société algérienne après 1962 réside dans le nombre considérable de coopérations, d'échanges noués entre la France et l'Algérie. Ces initiatives sont particulièrement marquées en EPS. Zouabi⁵⁶ note par exemple pour la Tunisie, immédiatement après l'indépendance en 1956, « un recrutement massif d'enseignants étrangers surtout français dans le cadre de la coopération afin de pallier une pénurie temporaire en enseignants locaux ». Qu'en est-il pour l'Algérie ?

L'influence occidentale est tout d'abord manifeste en matière de formation des maîtres : de nombreux cadres sportifs Algériens à l'instar de Boubekour, Ménara, Kharchi suivent des cursus complémentaires dans le cadre de structures métropolitaines, avec en tête l'INSEP. De nombreux formateurs français interviennent également au sein des organismes algériens.

Ainsi, d'éminents théoriciens français, le plus souvent promoteurs d'une pédagogie sportive, participèrent à des actions de formation et à des projets de rénovations pédagogiques en Algérie.

« Maurice Baquet, le précurseur de l'éducation sportive, en 1964 (alors qu'il est âgé de 67 ans), étant à la retraite depuis 4 ans, prend lui-même l'initiative d'une nouvelle mission en Algérie. Il déclare en juin 1964 dans une interview accordée à un journal algérien : « après ma longue carrière, j'ai pris une retraite que je croyais bien méritée. Je viens de la quitter sur la demande de la direction algérienne de la jeunesse et des sports qui désire me consulter sur différents problèmes en particulier celui de la formation des cadres sportifs dont l'Algérie a grand besoin pour éduquer plusieurs millions de jeunes garçons et de jeunes filles ». Durant une année, Maurice Baquet va participer directement sur le terrain à une action en vue de l'élaboration d'un projet d'organisation de l'EP et du sport du futur citoyen de la république démocratique et populaire algérienne. Moins de deux ans après l'indépendance, après 8 années de guerre, l'Algérie est confrontée à de nombreux problèmes. Animé de son dévouement habituel et de son esprit militant désintéressé, Baquet va se lancer dans cette

⁵⁶ Zouabi (2003). *Evolution du concept d'EPS en Tunisie*. In Simonet, Veray *L'empreinte de Joinville*.

nouvelle expérience qui laissera des traces profondes dans les relations d'amitié et de solidarité avec les responsables sportifs algériens. Dans un texte rédigé en juillet 1964 et remis aux responsables algériens sur le thème *définition des objectifs à atteindre en EPS*, il écrit : « il s'agit de définir quel type d'homme et de femmes algériens nous voulons et au service de quel genre de société nous devons le former. L'apprentissage de la démocratie et de la pratique sociale commencera en Algérie dès l'enfance et l'adolescence. Pour sa réalisation, un moyen sera utilisé parmi d'autres : la passion de la jeunesse pour les exercices physiques et le sport ». Cette collaboration ne se fera pas sans difficultés : dans une lettre adressée à Chanon le 1^{er} juin 65, Baquet fait part des difficultés de mise en œuvre rencontrées: « je t'avoue que j'ai eu et je continue à avoir de très sérieuses difficultés de toute nature. La superstructure de la République algérienne démocratique et populaire est en train de se créer. En sports, elle avance à tâtons dans un monde en gestation. Côté matériel, je viens seulement de signer un contrat qui me permet juste de vivre»⁵⁷.

Jacques de Rette fut également à l'origine d'une collaboration franco-algérienne : « rappelons que De Rette collabora avec l'Algérie dans la formation des cadres et à la vente de matériel pédagogique »⁵⁸. Son partenariat consistait en une série d'expérimentations et de rénovations pédagogiques : « on tente en 1975 d'introduire l'EPS à l'école primaire sous l'impulsion de la Fédération des animateur des républiques éducatives (FARE) de France. La FARE développe des recherches pour adapter les contenus d'enseignement aux connaissances des enseignants et aux aptitudes des enfants de l'école élémentaire. Cette même FARE organisera en 73 et 74 des formations à Calais de jeunes enseignants algériens. Des expérimentations furent tentées à Annaba (stages pour enseignants) et à Alger (expérimentations dans les écoles primaires). Ces diverses démarches viennent compléter celles consistant en une formation accélérée des moniteurs d'EPS et une formation des instituteurs. Un livret du moniteur et des fiches pédagogiques furent rédigés ».

Les collaborations officielles entre France et Algérie constituent le premier relais, sans doute le plus visible, de la re-configuration du projet colonial sous des formes moins militarisées et plus diplomatiques. Elle transparait alors dans les cursus de formation de cadres et dans les expériences pédagogiques pro-sportives mises en œuvres. Le second vecteur acculturant que nous évoquerons sera relatif au « mimétisme institutionnel »

⁵⁷ Moustard (1999). *Préface*. In Baquet. *Education sportive initiation et entraînement*. Paris : L'harmattan (Collection espace et temps du sport).

⁵⁸ Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie*. In Les cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

développé par l'ex-colonie vis à vis de l'ex-Métropole. Le choix de calquer la gestion de la Nation nouvellement indépendante sur le modèle organisationnel occidental participe de l'intériorisation des conceptions bureaucratiques et centralistes typiquement hexagonales.

b) Un mimétisme institutionnel flagrant.

Le décalque institutionnel algérien se concrétise aussi bien dans la rédaction des instructions officielles (IO) que dans les structures mises en place et semble affecter dans des proportions proches le mouvement sportif associatif et l'Education physique scolaire.

Zouabi⁵⁹ a réalisé une étude comparative des textes officiels régissant l'enseignement de l'EPS en Tunisie et en France de 1956 à 1990. Il note alors une étroite similitude dans l'évolution des choix curriculaires. La parution d'instruction en Tunisie intervient, dans la seconde moitié du vingtième siècle, systématiquement après celle éditée par la France, avec une latence d'un ou deux ans mais toujours en respectant les orientations essentielles. Ainsi, la première réforme importante de l'EP tunisienne paraît-elle à la fin de l'année 1959, soit six mois après la France. Elle propose, dans la droite ligne du programme français, une EP éclectique répartie dans l'horaire obligatoire de trois heures hebdomadaires entre une leçon de gym suédoise dite de maintien, une leçon d'éducation physique généralisée, une leçon d'éducation sportive spécialisée. Zouabi dira d'eux : « il en ressort quelques caractéristiques qui nous rappellent le contenu de l'EPS enseignée en France ». Ne s'agit-il pas là d'un euphémisme complaisant voire malhonnête ? Le terme de calque ne nous semble pas forcément usurpé. La seconde réforme décisive entraînant des changements significatifs des contenus, des objectifs et des méthodes en Tunisie survient en 1968, soit un an après la parution des IO de 1967 en France. Doit-on y voir une étrange coïncidence ? Zouabi lui-même reconnaît : « il serait inutile de préciser que cette réforme succède tout à fait naturellement à celle réalisée en France en 1967 ». Dans les deux textes, la référence au sport d'élite est prédominante. Les critiques figurant à l'encontre des conceptions désormais passéistes de l'EP sont analogues⁶⁰. La réforme tunisienne de 1968 adopte officiellement, à l'instar de la France, la méthode active dans l'enseignement de l'EP, s'appuie sur une conception unitaire de la personne, accorde une attention aux besoins des enfants. Le support

⁵⁹ Zouabi (2003). *Evolution du concept d'EPS en Tunisie*. In Simonet et Veray. *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

⁶⁰ Critique de l'éclectisme, de la gym de maintien, du rapport unilatéral maître-élève...

fondamental devient les activités sportives érigées au rang de moyens. Le cycle compétition-entraînement est systématisé, les leçons reposent désormais sur les données de l'entraînement de haut-niveau, l'évaluation se concentre exclusivement sur la performance quantifiable et mesurable. La séance d'EP se transforme en une séance d'entraînement. L'EP cède sa place à l'instruction sportive ... Autant d'analogies, de similitudes voire de superpositions qui ne peuvent être dues au hasard.

Une évolution parallèle (avec toutefois un léger décalage temporel) se retrouve-t-elle en Algérie ? Peut-on repérer dans les textes fondamentaux de la République algérienne de telles proximités ? Il n'existe pas à notre connaissance d'étude systématique s'intéressant à l'identification des convergences entre instructions officielles françaises et métropolitaines. Tout au plus essaierons-nous ici d'apporter des premières pistes d'investigation. Paraissent en 1981 en Algérie des instructions officielles organisant et réglementant l'enseignement de l'EPS destinée à la jeunesse scolarisée. Ces instructions accordent aux pratiques sportives le quasi monopole par rapport à la gym fonctionnelle et la méthode naturelle consacrant ainsi l'invasion du sport dans le secteur scolaire. Fates⁶¹ tentant de rendre compte de cette orientation inédite déclare : « dans le chapitre ayant trait à l'organisation de l'enseignement de l'EPS, il n'est plus question d'EPS mais de sport à qui l'on reconnaît que des vertus (la danse, l'expression corporelle, le mime sont évoqués mais non développés ; ils ne sont pas prévus dans les tableaux des choix des APS, sont facultatifs en fonction de la compétence de l'enseignant). Le sport devient la panacée de l'éducation et de la formation. L'enseignement est conçu en cycle avec alternance de compétitions et d'entraînement selon un fonctionnement proche du club. L'explication se trouve dans la voie que le sport algérien a suivie parallèlement au sport français. Les IO algériennes sont grosso modo une copie remaniée des IO françaises de 1967 avec un vocabulaire propre ».

Le mimétisme institutionnel manifesté par les pays ex-colonisés ne se réduit pas à cette simple proximité de programmes officiels. Elle se traduit en outre dans la création d'organismes, de structures et de modèles de gestion typiquement occidentaux.

Zouabi⁶², au niveau des instances administratives, repère des liens de parenté entre la France et la Tunisie : est créée en 1960 en Tunisie une direction de la jeunesse et des sports,

⁶¹ Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie*. In *Les cahiers de la Méditerranée* n°32. *Le corps au Maghreb*.

⁶² Zouabi. Op cit.

qui se transformera en secrétariat d'Etat puis en ministère. Cette trajectoire est identique à celle que connaît la France à la même époque.

La ressemblance est particulière flagrante au niveau de l'organisation du mouvement sportif. Bouchet et Kaach⁶³ tentent à ce propos d'identifier un modèle sportif commun aux différents pays africains francophones (PAF) qui attesterait de la l'influence persistante occidentale sur le mode d'organisation sportive des ex-territoires coloniaux. « Nous souhaitons montrer les similitudes existant entre le niveau du développement du sport dans sept PAF⁶⁴, comparés à partir du concept de « configuration sportive ». Derrière ce concept, nous entendons les modes de régulation des systèmes sportifs présents dans chacun de ces pays à partir d'indicateurs culturels (type de culture sportive, part des jeux traditionnels), économiques (financement étatique/local, des ménages), et politico-juridiques (lois sur le sport, gestion publique, gestion associative) ». Ils formulent alors l'hypothèse suivante : « en tant qu'Etats africains et sociétés post-coloniales francophones, il apparaît que l'héritage du passé a profondément influencé leur fonctionnement politique avec un gestion publique très centralisée. Le sport n'échappe pas à ce legs et son administration actuelle dépendra principalement de la tutelle du ministère de la jeunesse et des comités nationaux olympiques. Ces entités gèrent le sport de manière très bureaucratique et légaliste et font de la structure fédérale la base du système organisationnel afin de faire émerger quelques champions sur le plan international ». Afin d'étayer la thèse de l'héritage du passé colonial sur le fonctionnement actuel du sport dans les PAF, les auteurs avancent : « les PAF ont découvert le sport moderne sous la domination coloniale. Et il semblerait que la plupart d'entre eux ne soient pas parvenus à échapper aux legs de la gestion légaliste et centralisée de la 5^{ème} république gaullienne. Après les indépendances, les institutions sportives qui se mettent en place conservent une organisation analogue et restent régies par des lois proches de celles du sport français d'alors. Ainsi, l'héritage structurel économique et politique a-t-il pesé lourdement sur le fonctionnement de ces pays y compris en matière d'institution sportive. L'héritage de la colonisation était si profond que toutes les sociétés anciennement colonisées avaient conservé pratiquement intactes les structures administratives et économiques introduites durant la période coloniale. Le legs colonial a dans certains cas était récupéré par l'Etat centralisateur (nationalisation qui correspond à cette récupération des leviers de commande des institutions du pays par les nationaux sans pour autant changer ou modifier

⁶³ Bouchet, Kaach (2005). *Existe-t-il un modèle sportif dans les pays africains francophones ?* Revue STAPS n°65.

⁶⁴ Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Bénin, Congo, Cameroun.

quoi que ce soit au legs colonial) mais l'organisation profonde n'a pas été remise en cause. Ainsi, l'organisation du sport dans les PAF est basée sur un fonctionnement centralisé, l'état y joue un rôle capital décidant des subventions, de la formation des cadres, de la construction des équipements ». Avant de conclure : « les répercussion du passé colonial dans ces nations nouvellement indépendantes constituent les racines d'un modèle sportif en Afrique francophone. Les modèles sportifs dans les PAF se sont constitués par analogie, sur la base de ce qui se faisait en France à l'époque. Mais, après les indépendances, ils n'ont pas suivi les évolutions du modèle français et n'ont donc pas pu instaurer les conditions de l'essor de ce secteur surtout en matière d'équipement sportifs, de sport scolaire et universitaire, de sport fédéral, de tourisme, de loisirs sportifs, de formation de cadres ce qui explique leur actuel sous-développement à peine masqué par quelques réussites internationales lors de grandes compétitions ». Selon les auteurs, les autorités sportives algériennes seraient restées cantonnées au mimétisme des structures françaises des années 1960. Celles-ci devinrent progressivement obsolètes dans un contexte de concurrence mondialisée. Les PAF ne réalisèrent pas les réformes de modernisation nécessaires ce qui expliquerait « leur sous-développement sportif actuel » : « l'organisation sportive des PAF reste figée dans une structure juridique héritée de la colonisation ce qui explique leur marginalisation actuelle dans un contexte de mondialisation et de part grandissante de la sphère marchande. La fracture avec la France est accentuée par l'inadaptation du système juridique et organisationnelle du sport public dans les PAF. En effet, en France, à la logique légaliste et bureaucratique qui continue de se perpétuer dans les PAF, s'est substituée une logique centrée sur le résultat, le but à atteindre, l'efficacité, l'efficience, la rentabilité ».

A ces retards accumulés par ces modes de gestion ayant peu évolué depuis les années 1960, s'ajoute un creusement des incertitudes identitaires : « les responsables africains n'ont pas perçu que le sport de performance né en occident au sein d'un système technico-scientifique et économique en pleine mutation contribuait à la disparition progressive de la plus grande partie des jeux traditionnels. Un développement via le seul sport de haut-niveau débouche sur des objectifs culturels erronés et une impasse sportive, économique et sociale. La transposition des modèles sportifs occidentalisés axés sur la performance est inadaptée aux caractéristiques économiques, culturelles, et sociales des pays en voie de développement (PVD). Elle a entraîné la mise en place de structures vides de moyens. Selon Redecker (2002), la mondialisation du sport va à l'encontre des valeurs et des cultures des peuples car le sport revendique l'universalité là où les jeux traditionnels s'enracinent et se spécifient dans les communautés singulières qui les promeuvent. Les enjeux de prestige et l'absence

d'environnement économique suffisant favorisent la stagnation de systèmes sportifs nationaux non compétitifs à l'échelon international et un sous-développement de nombreux secteurs du marché sportif ».

Ainsi, le mimétisme institutionnel des anciens territoires coloniaux serait-il à l'origine d'une partie des impasses constatées dans le mouvement sportif. Cet aspect semble commun aux différents PAF comme l'indiquent les auteurs : « un modèle sportif commun aux PAF apparaît donc, centré autour de quelques similitudes : sous-développement des marchés sportifs, modes de gestion archaïques, implication quasi monopolistique de l'Etat dans la définition et la mise en œuvre de la politique sportive nationale. Cette configuration est proche de celle de la France avant la décentralisation. Depuis, la France a su s'adapter. Le fossé se creuse et de nouvelles dépendances s'installent. Dans les PAF, la configuration bureaucratique sous-développée du secteur du sport marquée par l'anachronisme de sa dimension juridico-politique favorise le maintien des prérogatives des pouvoirs publics et des élites dominantes des PAF mais réduit leur compétitivité extérieure et le développement de pans entiers de secteurs à l'intérieur. La gestion reste donc sous tutelle occidentale ». Les auteurs prennent enfin la précaution de préciser que l'identification d'un ordre sportif francophone post-colonial n'est en aucun cas incompatible avec l'existence de singularités nationales.

Bien que n'adhérant pas totalement à certaines formules proposées par Bouchet et Kaach (« archaïque », « sous-développement »), nous souhaitons mettre en évidence la façon dont la « tutelle » occidentale avait survécu à la démilitarisation coloniale et à l'indépendance politique des Nations. Celle-ci revêt désormais des formes plus insidieuses étant relayée par un mimétisme des modes de gestion de l'ex-Métropole. De tels décalques sont à l'origine d'une partie des impasses essuyées par ces pays non seulement car ceux-ci n'ont pas su répondre à la modernisation accélérée dans laquelle ils avaient choisi de s'engager mais aussi parce qu'ils se sont progressivement coupés de la réalité sociale, culturelle et économique qui leur était historiquement spécifique. Une telle analyse corrobore nos orientations problématiques. Notre démonstration tendait à relativiser l'affirmation catégorique de Fates⁶⁵ selon laquelle « après son indépendance, l'Algérie, qui a eu de grands succès sportifs sur le plan international, (aurait) développé une véritable politique sportive dégagée de toute référence historique. Une fois entérinée la libération nationale et l'accès à la souveraineté nationale, ce pays a mis aux oubliettes ses acquis de la période coloniale ».

⁶⁵ Fates (2002). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*.

Les coopérations franco-algériennes et le mimétisme institutionnel constituent selon nous les deux relais principaux à l'origine de la continuation de l'ascendant occidental sur la société algérienne. Nous aurions pu explorer d'autres relais potentiels d'acculturation comme l'exposition médiatique⁶⁶, l'instauration d'une dépendance économique qui nuit à l'autonomie des ex-territoires coloniaux⁶⁷ ou encore les conséquences d'une politique scolaire coloniale minimisant les ambitions émancipatives⁶⁸. Ces différents relais concourent, lorsqu'ils se combinent, à la production d'une situation de porte-à-faux pour les autorités et la population algérienne.

Jusqu'ici, nous pensions que la dualité des référentiels se muait en sources de malaises et d'impasses. Sans remettre fondamentalement en cause cette vision des faits, nous souhaiterions montrer qu'elle est encore insuffisante pour rendre compte finement de la situation algérienne post-coloniale : plus qu'une véritable situation d'entre-deux (politique, économique, culturelle, artistique), nous avons été amenés au fil de nos lectures à concevoir la société algérienne comme étant soumise à une nébuleuse de cadres référentiels. Notre vision initiale relativement dichotomique (influence occidentale/poids de la tradition communautaire) s'est progressivement vue contestée par la découverte de sources supplémentaires d'attraction pour les dirigeants et les populations algériens : nous avons jusque là occulté le pan-islamisme, le pan-arabisme et le pan-maghrébisme qui re-surgissent de façon ponctuelle dans certaines configurations historiques ; la référence au modèle soviétique de révolution socialiste est en outre omniprésente. Nous en apporterons quelques illustrations : « en 1977, avec le code de l'EPS, l'étatisation du sport et le rattachement des clubs aux unités économiques et administratives », les clubs sportifs changent d'appellation⁶⁹. Cette appellation est la pâle copie des clubs de l'union soviétique dont se sont inspirés les

⁶⁶ Cf. La fascination de la jeunesse algérienne pour les « héros » sportifs occidentaux (le « star-système) dans un contexte de développement des NTIC (nouvelles techniques de l'information et de la communication).

⁶⁷ Pour rappel, la France a financé l'organisation des premiers jeux africains en 1963

⁶⁸ « Dans quels éléments doit-on rechercher la persistance pendant des décennies consécutives à l'indépendance des effets de l'imposition du système scolaire ? Pour les autorités, l'enjeu principal est la définition d'un appareil scolaire conforme aux intérêts de la colonisation. La scolarisation des Algériens ne pouvait être envisagée que dans un tel schéma. Un invariant à l'ensemble des politiques scolaires est qu'elles ont toujours tenté de ne pas impliquer trop massivement les Algériens et en tout cas jamais au-delà d'un seuil maximal d'éducation. Certes, il y a eu ici et là des intentions réelles d'élargissement de la scolarisation. Mais, elles se présentent toujours comme des alternatives pour conforter et pérenniser la domination coloniale et ne doit pas être lue comme une volonté réelle d'émancipation des populations dominées » Kadri (2004).

⁶⁹ C'est notamment le cas de la JSK qui devient la jeunesse électronique de Tizi-Ouzou. Le club est désormais rattaché à une entreprise nationale des industries électroménagères.

responsables du ministère de la jeunesse et des sports »⁷⁰ ou « dans le fonctionnement de la commune éducative, on constate une socialisation politique proche de celle des pays socialistes »⁷¹. Nous citerons ensuite : « l'Algérie socialiste condamne le professionnalisme donc Rachid Mekloufi regagnera l'association sportive de Saint-Etienne »⁷² ou bien « Abdelhamid Bouchouk est, à la veille de l'indépendance, envoyé en Tchécoslovaquie pour étudier la gestion du sport. Cet enseignement, il le mettra en pratique, en tant que directeur des sports, au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports, dirigé à l'époque par Abdelaziz Bouteflika »⁷³ et enfin « au sein de ces structures (ie. Le théâtre national algérien et l'office national de la culture et de l'information), on trouve des professeurs de danse classique et de danse russe de l'époque de Boumediene avec une certaine rigidité »⁷⁴. Dès lors, la compréhension complète de la donne actuelle algérienne ne peut faire l'économie d'une attention accrue à ces sources complémentaires de références, proposant d'autres modèles d'identification et d'édification. Une telle complexité, un tel brouillard rend malaisée la proposition de voies de dépassements aux diverses impasses préalablement exposées. Nous présenterons toutefois les quelques pistes d'améliorations formulées par des chercheurs aussi bien Algériens que Français.

4) Quelques tentatives de dépassements aporétiques.

Jusqu'ici, quels jalons ont été envisagés par les chercheurs afin de faire face aux difficultés ci-avant exposées, tant en Algérie qu'en Métropole, cette dernière étant confrontée à la question brûlante de l'immigration ?

a) En Algérie : vers une re-découverte des jeux physiques traditionnels.

Nous avons suffisamment montré précédemment que la pluralité des références était à l'origine d'une partie -non négligeable- des tensions économiques, politiques, sociales et culturelles tirillant l'Algérie contemporaine. Celle-ci semble troublée par une nébuleuse d'influences parfois antagonistes, empêtrée dans une sorte de brouillard, de confusion identitaire ne parvenant pas à combiner ces différentes visions du monde pour constituer enfin

⁷⁰ Fates (2002). *La JSK : entre sport et politique*. Revue Awal n°25. Paris.

⁷¹ Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie*. Op cit.

⁷² Lanfranchi (1994). *Mekloufi, un footballeur français dans la guerre*. Actes de la recherche en sciences sociales n° 103.

⁷³ Tahri (2004). *Bouchouk, un artiste s'en va*. Quotidien El Watan. Edition du 12 octobre.

⁷⁴ Bélaza (2004). *Danser, le dévoilement des corps*. Revue Esprit n°10.

une synthèse spécifiquement algérienne. Nous pensons que le multiculturalisme ne peut se convertir pour cet ex-territoire colonial en ressource de développement qu'à la condition d'affirmer en préalable son originalité historique et de revendiquer une épaisseur identitaire propre, en un mot une algérianité. Nous sommes convaincus que la re-valorisation de celle-ci ne peut faire l'économie d'une re-découverte de l'ethno-motricité algérienne, à la fois typique et singulière. Les dirigeants politiques ont cru, à partir de 1962, pouvoir consolider l'idée émergente d'Etat et de Nation auprès des populations fraîchement indépendantes en accordant une place quasi hégémonique au modèle sportif compétitif occidental jugé homogénéisant et en combattant farouchement les « particularismes moteurs » (s'exprimant à travers les jeux physiques traditionnels). Ceux-ci furent sévèrement condamnés par les pouvoirs publics qui voyaient en eux des germes de division et de différentialisme. Il ne s'agit en aucun cas d'affirmer ici que la re-valorisation des jeux traditionnels peut à elle seule assurer l'instauration d'un « modèle somatique algérien », mais tout au plus de reconnaître que cette opération ne peut totalement en faire abstraction. Un retour exclusif et univoque aux pratiques traditionnelles s'avèrerait de toute façon irréalisable. Ces formes d'exercice du corps étaient en effet associées à des conditions économiques, sociales et politiques qui ont largement disparu depuis. Porter attention à l'historicité ethno-motrice algérienne, c'est tout à la fois renouer avec des pratiques ancestrales et s'en inspirer pour s'adapter aux évolutions contextuelles sans trahir ni renier sa filiation. Partant de ces postulats, notre façon d'aborder la re-découverte des jeux traditionnels algériens ne peut être assimilée à ce que Herzfeld puis Bourdieu qualifièrent de « nostalgie structurelle »⁷⁵. Ce concept renvoie à une « forme moderne de souvenir social, cette nostalgie d'un temps avant le temps », révélatrice d'une inquiétude culturelle sur l'avenir de l'ethos algérien, d'un mal-être, d'une phobie de la dissolution. En se penchant sur les pratiques physiques communautaires, nous ne souhaitons en aucun cas participer d'une « présentation auto-magnifiée d'une image figée d'un passé pré-colonial perdu à jamais. Mais, la redécouverte de l'intégrité culturelle algérienne ne pourra s'opérer non plus par la négation des 132 années de présence française.

De nombreux théoriciens algériens de l'activité physique ont abordé cette question des « jeux physiques traditionnels », partant ainsi à la recherche d'une « algérianité ethno-motrice perdue ». L'ont-ils abordé avec des pré-requis comparables aux nôtres ? Quels étaient leurs projets sous-jacents ?

⁷⁵ Cités par Silverstein (2004). *De l'enracinement et du déracinement*. Actes de la recherche en sciences sociales n°150.

Fates⁷⁶ entend tout d'abord contester l'exclusivité du schème sportif performatif et euro-péo-centré dans les politiques sportives mises en œuvre par les autorités. Il revendique alors un « pluralisme moteur » proposant un modèle synthétique qui articule jeux traditionnels, sport d'essence nationale et prise en compte de la « globalisation corporelle ». Une telle démarche se rapproche des précautions que nous avons formulées préalablement : « en 1984, soit 22 ans après l'indépendance, il faut noter l'absence de régénération et de développement des jeux traditionnels et des sports d'essence nationale qui ont été totalement ignorés et étouffés conformément à la politique d'oppression multiforme qui touchait particulièrement la personnalité algérienne. Le corps est modelé par la forme sportive compétitive qui s'insère elle-même dans les rouages du capitalisme. Libérer le corps de l'emprise hégémonique compétitive ; lui ouvrir les portes de son émancipation par des pratiques pluralistes alternatives et reconstruire le patrimoine des activités corporelles nationales. Voilà deux des tâches démocratiques de la révolution nationale inachevée à accomplir et à compléter ».

D'autres auteurs, comme Kharchi⁷⁷, aspirent plutôt à un recensement exhaustif des jeux physiques traditionnels dans le but de proposer des aménagements pédagogiques : « en tant qu'enseignant d'EPS, nous souhaitons développer notre discipline en lui apportant un contenu nouveau spécifique tenant compte de nos réalités propres destiné aussi bien à l'enseignement scolaire qu'au sport de masse. Notre étude portant sur la région de Sétif a permis de recenser cinquante jeux, témoins de la richesse du patrimoine. La plupart d'entre eux ayant disparu, leur identification n'a pu être possible qu'à travers les témoignages de personnes âgées. Deux grands phénomènes sont à l'origine de leur disparition : la colonisation et le sport. Les jeux présentés ici pourraient enrichir la panoplie des sports de masse. Mais, pour cohabiter, sport de masse et jeux devraient subir l'un et l'autre des aménagements ». L'auteur souhaite donner une assise institutionnelle aux jeux en créant une fédération des jeux qui après les avoir répertoriés les regrouperait et les normaliserait ». Bien que doutant de la possibilité d'institutionnaliser de la sorte des pratiques traditionnelles sans les dénaturer (ceux-ci sont par essence informels, locaux, communautaires, contingentés), nous apprécions toutefois la démarche de l'auteur résumée dans la phrase suivante : « retourner en arrière n'est ni possible ni souhaitable ; nous résigner à l'oubli, non plus ; participer à notre déculturation, moins encore. Il faudrait réinventer activement les pratiques traditionnelles en multipliant les

⁷⁶ Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie*. Les cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

⁷⁷ Kharchi (1986). *Jeux physiques traditionnels en Algérie: leur place et leur rôle dans le développement du sport de masse*. Les cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

rencontres (en plus de la rencontre occasionnelle) et en organisant des démonstrations lors des grandes manifestations culturelles, religieuses et sportives ». Cette idée de créer du nouveau à partir d'une reconnaissance de l'ancien et d'un ajustement de celui-ci à l'inexorable modernisation sociétale nous semble prometteuse.

A l'inverse, Errais et Ben Larbi⁷⁸, réalisant une ethnographie des pratiques corporelles dans la Tunisie pré-coloniale, refusent de voir dans leurs travaux une voie de reconstruction de la spécificité ethno-motrice maghrébine : cette analyse « ne prétend pas révéler aux tunisiens leur passé proche ou lointain pour retrouver ni la spécificité nationale ni l'authenticité perdue. Notre intérêt pour les pratiques corporelles traditionnelles, parties prenantes du patrimoine culturel, n'est ni la revendication d'une authenticité culturelle ni un quelconque refus de la perte de personnalité arabo-musulmane. Il ne faut pas y voir non plus la volonté d'une ré-appropriation par le Tunisien de son moi collectif à travers une réhabilitation voire une restauration des pratiques corporelles perdues sous-tendues par un projet politique ou pédagogique. Notre démarche concourt plutôt à une reconstruction de l'histoire des pratiques sociales de la Tunisie pré-coloniale à travers l'analyse des pratiques corporelles spécifiques à cette entité géopolitique ». Une telle posture s'éloigne d'avantage de nos conceptions qui consisteraient plutôt à prendre appui sur l'épaisseur historique motrice des populations afin de construire un modèle synthétique d'activité physique dont elle constituerait une partie (non pas la seule) étant en outre ajusté aux transformations et à la modernisation contemporaines. Nous reconnaissons les limites d'un tel projet qui se voit contrarié d'emblée par la mondialisation de la culture corporelle façonnée sur la base d'une vision et d'une organisation occidentales de la pratique physique. Selon nous, la question essentielle est moins « faut-il restaurer les activités physiques traditionnelles dans le système national de culture physique et sportive? »⁷⁹ que comment les intégrer et les articuler avec les autres formes d'exercice du corps afin d'aboutir à l'élaboration d'un modèle d'activité physique respectueux de l'épaisseur historique motrice algérienne, de la pluralité des références introduites par la période coloniale et ajusté aux mutations contextuelles contemporaines ? ». La situation est tout aussi complexe dans l'ex-Métropole qui accueille plusieurs générations de migrants algériens. Ceux-ci ne semblent pas constituer un ensemble homogène. Ils se différencient notamment de par leur proximité à la culture métropolitaine, leur niveau d'attache au sol algérien, leur lieu d'habitat...

⁷⁸ Errais, Ben Larbi (1986). *Ethnographie des pratiques corporelles dans la Tunisie pré-coloniale*. Les cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

⁷⁹ Fates (1997). *Des jeux presque oubliés*. Revue EPS 1 n°34.

b) En Métropole : « passé colonial et présent de l'immigration ».

Nous nous référerons tout d'abord à l'article de Héas et al⁸⁰. Les auteurs étudient les modalités différenciées d'intégration de populations issues de l'immigration vietnamienne. Leur réflexion repose sur un constat initial selon lequel « il existe, chez les Vietnamiens de la seconde génération de l'immigration, un sentiment de confusion identitaire, résultant d'une dualité de logiques ou plus exactement du vécu personnel de chacun face à l'identité collective et à la culture première d'une part et à celle qu'il leur a fallu progressivement intégrer d'autre part ». S'inscrivant dans le paradigme interactionniste symbolique, ils définissent l'identité de l'individu comme le produit de la relation entre l'image qu'il a de lui (identité pour soi) et l'identité attribuée par les autres. Des tensions jaillissent entre une identité pour soi « plutôt française » ou pas totalement vietnamienne d'un côté et de l'autre une identité sociale virtuelle vietnamienne par le stigmatisme que constitue l'ethnicité asiatique (cf. visibilité des caractéristiques morphologiques) ». C'est cette rencontre qui engendre cette confusion identitaire. L'intégration met en permanence l'identité sous tensions. Partant de ces postulats, ils vont étudier les stratégies variées de minimisation de la confusion identitaire mises en œuvre par les individus. Celles-ci visent à réduire l'écart entre identité pour soi et identité virtuelle et peuvent revêtir avec Goffman deux formes associées à deux modes différenciés de réaction au stigmatisme. Un individu stigmatisé, afin de manager son identité discréditée, va s'orienter soit vers la meilleure façon de dévoiler ce stigmatisme soit vers sa dissimulation : les pratiques orientales connotées vietnamiennes seraient une marque de dévoilement quand l'adhésion aux pratiques sportives occidentales ou la non pratique seraient plutôt un masque culturel participant d'une invisibilisation du stigmatisme. Pareille dissimulation du stigmatisme par mimétisme occidental revient à l'assimilation. Selon les auteurs, le passage de la dissimulation du stigmatisme à son dévoilement, pourrait être, plus que la marque d'un repli communautaire un indicateur de l'intégration des vietnamiens en France. Ceux qui cherchent à s'intégrer sont condamnés à la dualité sociale du moins tant qu'ils n'arrivent pas à opérer un renversement du stigmatisme consistant selon Sartre à mettre fin à la honte comme conscience de soi sous le regard d'autrui.

Un tel passage est-il seulement envisageable dans le cas de l'immigration maghrébine ? Quelles formes pourrait revêtir le dévoilement du stigmatisme chez les descendants

⁸⁰ Héas, Bodin, Robène, Chavet, Abdelmalek (2005). *Vietnamiens et sports en France : essai d'analyse du stigmatisme évité versus dévoilé par la pratique sportive ou martiale*. Revue migration et sociétés (Février).

de l'immigration algérienne qui, à la différence des asiatiques (à travers les pratiques martiales et de relaxation), n'ont pas l'opportunité de s'appuyer sur une ethno-motricité typique, sur des pratiques qui leur sont historiquement liées ? Les deux seules solutions qui s'offriraient aux migrants algériens seraient-elle dès lors soit la dissimulation du stigmate (par la non-pratique ou l'adhésion aux formes de pratiques occidentales-typées) soit le dévoilement de stigmate au moyen d'un engagement dans des équipes sportives mono-ethniques sur des activités non spécifiquement connotées maghrébines ? Ne peut-on pas envisager un dévoilement du stigmate maghrébin par la pratique d'activités qui leur serait historiquement associées ? Cette dernière interrogation pose le problème des disciplines susceptibles de supporter une telle intégration. Nous avons vu précédemment que plusieurs auteurs, à l'instar de Kharchi et Fates avaient proposé, pour l'Algérie, une re-découverte des jeux physiques traditionnels. Pareille entreprise ne pourrait-elle pas être menée en France ? L'école (institution incontestable de légitimation culturelle) en général, et l'Education physique en particulier auraient alors un rôle non négligeable à jouer.

Boularand⁸¹ semble assumer cette responsabilité lorsqu'il s'interroge sur les manières de prendre en compte, dans « le présent de l'immigration », l'héritage du « passé colonial », contribuant ainsi à un « nouveau regard sur l'EP ». Il suggère de « mettre en relation des faits coloniaux passés et certains regards présents sur l'immigration dans la quête d'une identité pour l'EP et le sport ». Il nous invite à « porter un regard sur l'étendue des cultures des immigrés vivant en France non pas comme une tare grevant ce qui serait « une culture spécifique et traditionnelle française » mais comme une opportunité pour élargir le champ des expériences, des sensibilités et des intelligences de tous. Le professeur d'EPS en tant qu'éducateur peut se sentir concerné au premier chef par notre invitation à se questionner sur ses représentations de la trajectoire de notre civilisation et sur sa conception du polymorphisme culturel. Il ne faut pas évacuer l'histoire de l'ancien empire colonial sous prétexte qu'il n'y a plus de colonies ». Constatant le peu de travaux publiés sur l'EP coloniale, il trouve ce désintérêt d'autant moins justifié que la plupart des établissements scolaires en France reçoivent aujourd'hui des élèves originaires des différentes parties du monde, et donc présentant les caractéristiques d'une grande diversité de cultures. La plupart d'entre elles relèvent des pays anciennement colonisés. De Certeau (1986) montre la voie à suivre en titrant un de ses articles « l'école de la diversité » et en proposant des solutions qui prennent

⁸¹ Boularand (2004). *Passé colonial et présent de l'immigration : contribution à un nouveau regard sur l'EP*. In Gleyse. *L'EP au 20^{ème} siècle. Approches historiques et culturelles*. Paris : Vigot.

en compte les spécificités des immigrés ». Des démarches analogues méritent d'être mises sur pieds en EP. Certains embryons de projets ont toutefois d'ores et déjà vu le jour: « une partie de la journée disciplinaire EPS en 1998 a porté sur la question de la diversité culturelle dans les lycées. Des propos évoquent les rapports entre l'immigration et le passé colonial : « l'école n'est pas seulement confrontée aux crises du présent ; elle assume aussi celles du passé. Un certain nombre de jeunes élèves sont ainsi porteurs du passé colonial de la France et des traces qu'il a laissées dans la mémoire des parents ou de leurs proches ». Et si l'EP ouvrait les yeux sur les différentes cultures et l'étendue de leurs spécificités ! La prise en compte de la culture des immigrés est un enjeu d'enrichissement culturel. Elles pourraient devenir un capital supplémentaire de ressources pour l'enseignant. Plusieurs travaux comme ceux de Delaplace et Bui-Xan⁸² augurent de la faisabilité de telles ambitions, véritables plaidoyers pour un polymorphisme culturel. Là est formé le vœu d'être à l'écoute de l'autre et de sonner le glas des ostracismes. « L'attitude coloniale n'a pas lésiné sur l'effacement des identités et des cultures des êtres humains formant les sociétés des terres conquises. Ne sommes-nous pas inconsciemment en train de poursuivre dans cette voie de la cécité à la culture autre ?

Par la rédaction de ce chapitre « racines coloniales et impasses nationales », nous souhaitons manifester d'une certaine responsabilité déontologique et d'une honnêteté historiographique en démontrant tout à la fois que la compréhension fine du projet colonial ne pouvait faire l'économie de l'examen minutieux de ses prolongements après l'Indépendance et que l'élucidation des situations conflictuelles contemporaines puisait une partie de ses fondements dans le projet colonial, relayé sous des formes moins directement accessibles. Ainsi, connaissance du passé et du présent se nourrissent-elles mutuellement.

Jusqu'à présent, nous avons mis en évidence la dynamique générale de diffusion des pratiques corporelles de forme occidentale en Algérie durant la période coloniale et quelques uns de ses prolongements après 1962 à partir d'investigations bibliographiques. Celle-ci consiste en une mise en tensions des différentes lectures de « seconde main » réalisées. La prospection empirique, sans laquelle nos orientations problématiques demeureraient purement spéculatives, doit désormais venir compléter et enrichir notre réflexion. Les quelques jalons

⁸² Ces auteurs ont émis des propositions didactiques en faveur la réhabilitation des jeux traditionnels d'origine caraïbe et leur incorporation dans les programmes scolaires en Guyane.

hypothétiques posés jusqu'ici méritent ainsi d'être concrétisés par une mise à l'épreuve du réel. Celle-ci ne pourra être mise en œuvre de façon systématique dans le cadre de ce présent travail. Il nous incombe toutefois d'ébaucher d'ores et déjà les grandes lignes méthodologiques de nos recherches ultérieures et de nous assurer une première fois de leur faisabilité et de leur fonctionnalité. Cette opération préalable de vérification s'accomplira au travers de la conduite d'une première étude exploratoire.

Cadre méthodologique effectif et prospectif.

Nous pourrions définir l'histoire comme la connaissance scientifiquement élaborée des évènements du passé humain ordonnés selon un ordre chronologique, associée à une réflexion qui s'efforce de rendre intelligibles les successions, les apparitions, les continuités ou les ruptures. Ainsi, niveaux descriptifs et interprétatifs apparaissent d'emblée indissociables et inextricablement liés. Au carrefour des sciences sociales, l'histoire, science des transformations, s'appuie sur une méthodologie rationnelle afin d'approcher du réel et ce en dépit des servitudes qui pèsent sur elles. Cette méthodologie se caractérise par une exigence empirique sans cesse renouvelée. En d'autres termes, la mise à l'épreuve du tangible constitue le noyau central, le cœur de l'investigation historique en même temps que sa garantie essentielle de rigueur. A la différence des sciences nomothétiques qui se réfèrent à un corpus de lois établies à partir de la régularité des phénomènes, l'histoire travaille sur un corpus de faits, d'évènements à degré faible de régularité et de reproductibilité. Valéry ne qualifiait-il pas l'histoire de « science des choses qui ne se répètent pas »? Adoptant une position compréhensive, herméneutique, la production de l'historien atteindra sa consistance épistémologique moins par une capacité à formuler des lois que par une vigilance méthodologique continue. C'est au prix d'une attention réflexive aux modalités de construction des questionnements, d'une utilisation explicite de concepts clairement définis, d'une critique systématique des documents, d'un croisement incessant des sources que la science historique s'extirpera de l'opinion de sens commun, du jugement de valeur, des jugements péremptifs sur le réel. Nous sommes alors convaincus avec Veyne¹: « en histoire, il n'y a pas de méthode. Parce qu'il n'y a pas de méthode pour comprendre. Pourtant, c'est la rigueur méthodologique de l'historien qui fait la scientificité de l'histoire ».

Nous approfondirons, tout d'abord, la pluralité des méthodes et des sources documentaires à la disposition de l'historien en discutant à chaque fois leur pertinence et leurs limites. Puis, ce faisant, nous envisagerons les démarches méthodiques les plus appropriées à notre objet d'étude et à notre questionnement problématique avant de répertorier enfin les sources potentiellement exploitables.

D) L'historien : ses sources et ses méthodes.

¹ Veyne (1979). *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Le Seuil.

L'exploration historique se heurte d'emblée à un certain nombre d'obstacles récurrents que seule la rigueur méthodologique permettra de surmonter.

La première entrave à l'écriture du passé des hommes réside dans la quête de sources : « existe-t-il des archives ? ». Se pose ensuite la question de la sélection des sources : « lesquelles retenir ? » puis celle de l'exploitation des traces, de leur objectivation. La critique de l'authenticité et de la fiabilité documentaire est à ce stade impérative au même titre qu'un croisement méthodique des informations². Ces recoupements et autres confrontations critiques, en multipliant les éclairages sur un même objet, préviennent les interprétations trop hâtives, univoques et partielles. Il est également possible d'anticiper ce dernier écueil par une recherche continue de la « juste » distance. Il s'agit à mesure de l'avancée de la réflexion d'ajuster sa focale pour accéder au compromis le plus heureux entre d'une part la sympathie, l'empathie, la curiosité pour l'objet d'étude et d'autre part l'indispensable prise de recul. La gestion de cette tension permanente entre « se rapprocher » et « se distancier » du passé devient une quête dynamique d'équilibre non fixée a priori mais nécessitant une vigilance de tous les instants.

Cette rigueur méthodologique est selon Ricoeur³ la voie d'accès privilégiée à l'objectivité historique : « au sens épistémologique strict, est objectif ce que la pensée méthodique a élaboré, mis en ordre, compris et ce qu'elle peut ainsi faire comprendre ». A la question « l'histoire est-elle une science ? », celui-ci rétorque : « il y a autant de niveaux d'objectivité qu'il y a des comportements méthodiques. Nous attendons donc que l'histoire ajoute une nouvelle province à l'empire varié de l'objectivité ». Arron corrobore cette position épistémologique : « l'étage de l'objectivité en histoire est celui de la rigueur scientifique et méthodologique de l'historien. Ce qui est subjectif et le restera sera le choix de l'historien ».

Cette dernière posture nous semble particulièrement riche puisqu'elle reconnaît la part de construction dans toute écriture de l'histoire. En effet, le chercheur s'appuie sur un corpus de sources qu'il culturalise dans un second temps. En d'autres termes, il travaille sur un matériau pour le transformer en histoire. Selon Simon, l'histoire est la connaissance par traces, il faut faire parler l'archive. Les sources, bases de l'histoire, présentes à l'état brut, supposent dans un second temps objectivation et re-construction⁴. L'historien s'appuie alors

² Cette objectivation semble d'autant plus primordiale que les supports physiques de l'information sont variés : sources écrites (archives, journaux, correspondance, documents administratifs), orales (témoignage d'acteurs, transmission orale) et iconographiques.

³ Ricoeur (1955). *Histoire et vérité*. Paris : Le Seuil.

⁴ L'absence de source (« le silence des archives ») doit également être soumise à interprétation.

sur une somme d'outils (qui ne lui sont pas forcément spécifiques. Exemple : l'analyse thématique, de contenus...) pour construire un objet et une temporalité propre à cet objet : l'historien construit son objet en donnant corps à un questionnement à partir des sources. Selon De Certeau⁵, « construire un objet, c'est passer d'un univers culturel à un autre » : les archives représentent un premier univers culturel qu'il faut organiser, trier pour produire un discours situé qui appartiendra à un second univers culturel. L'historien transforme des produits primaires bruts en production secondaire assurant ainsi le passage d'un univers culturel à l'autre⁶. Construire une temporalité propre à son objet, c'est jongler avec les chronologies préexistantes et construire un temps spécifique à l'objet étudié. La production d'objets n'est pas immanente: l'historien construit toujours son objet ; le passé n'est jamais un objet d'analyse en soi mais doit être construit comme tel. Pour De Certeau⁷, « l'histoire est scientifique si l'on entend par là la possibilité d'établir un ensemble de règles permettant de contrôler des opérations proportionnées à la production d'objets déterminés ». « Il existe en effet des opérations spécifiques qui vont de l'identification et de la construction des sources à leur mode de traitement (sériel, statistique, micro-historique) jusqu'au jeu de validation ou de récusation d'hypothèses qui scandent la démarche d'interprétation. Ces opérations sont le propre du travail de l'historien ; ces règles permettent de contrôler ces opérations et évoquent notamment l'idée qu'un savoir est vérifiable. En fait le statut de l'histoire est entièrement résumé là : productions d'objets, opérations, règles de contrôle »⁸. Les opérations indiquent que l'histoire ne peut se limiter à une simple narration.

Prost⁹ nous propose une exploration plus approfondie des pratiques et des méthodes de l'historien : « il est deux façons d'aborder le problème des méthodes en histoire : la première est normative consistant en un inventaire des règles à suivre pour établir les faits et construire un discours historique. Une seconde approche plus pragmatique et plus descriptive examine ce que font concrètement les historiens, quelles sont leurs pratiques habituelles. Nous choisirons cette seconde approche. Cette démarche présente l'avantage du réalisme et surtout elle ne préjuge pas de son point d'arrivée. Elle ne pose pas au départ l'existence de une ou plusieurs méthodes que l'on pourrait qualifier d'historiques. On aboutira à la fin de notre approche pragmatique à l'interrogation : les pratiques des historiens constituent-elles une

⁵ De Certeau (1979). *L'écriture de l'histoire*. Paris : Le seuil.

⁶ Certains épistémologues de l'histoire parlent d'un passage du naturel au culturel.

⁷ De Certeau. Op cit.

⁸ Chartier (1997). *Les représentations du passé*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

⁹ Prost (1997). *Les pratiques et les méthodes*. Sciences humaines hors série n°18 *L'histoire aujourd'hui*.

méthode ? ». Le premier versant caractéristique de la pratique historique est qualifiée d'« atelier des sources » : « les historiens aiment à se présenter comme des artisans. Le métier s'apprend sur le tas au contact des documents de « première main », majoritairement écrits mais pas seulement. Une émotion indéniable étreint l'historien à l'ouverture d'un carton d'archives. Ces feuilles qui dorment depuis si longtemps conservent la trace d'existences multiples, de passions aujourd'hui éteintes, de conflits oubliés, d'analyses imprévues, de comptes obscurs. Le dépouillement des sources est un terme qui désigne tout à la fois la minutie et la précision du parcours systématique. Le premier réflexe de l'apprentissage de l'archive est de ne pas se contenter de ce que d'autres ont écrit avant lui sur son sujet mais il doit s'en assurer par lui-même, remonter à la source. Quand il commande des cartons, l'historien a déjà des questions et un début d'argumentation qu'il a besoin d'appuyer sur des preuves. Mais les archives vont générer chez lui d'autres questionnements, parfois même elles vont infléchir voire modifier sa problématique. L'historien n'extrait pas la vérité des archives comme la noix de sa coquille ou le diamant de sa gangue. Il dialogue en fait avec les documents. L'archive livre des secrets différenciés selon la nature des questionnements et des interrogations. Pour étayer la véracité des interprétations qu'il avance, l'historien s'efforce de les prouver. Son texte est en fait une argumentation censée reposer sur des preuves ». « Le poids de l'argumentation » est en effet selon cet auteur la pierre angulaire de l'investigation historique. Prost s'interroge ensuite sur la possibilité de regrouper cette pluralité apparente de pratiques dans ce que l'on qualifierait de méthode de l'historien : « la description des pratiques des historiens souligne la relativité des méthodes. Dépouillement artisanal, argumentation adaptée au scénario que chacun décide...N'est-ce pas là le tableau d'une sorte de bricolage généralisé ? Quelle confiance accorder à ces bricoleurs du passé ? Il faut renoncer à l'idée d'une histoire totale cumulative. Chaque historien est situé. Les pratiques des historiens constituent-elles une méthode? Par méthode, j'entends ensemble défini de procédures intellectuelles, une codification des pratiques qui garantit la validité de leur résultat. Il s'agirait d'une méthode critique de questionnement de la fiabilité des sources, une critique systématique des documents. La méthode critique permet de sélectionner les témoignages. Mais, elle ne suffit pas pour valider les affirmations générales. Une citation isolée ne prouve rien. Malheureusement, les historiens se contentent trop souvent de citations isolées. Il faut se livrer à un examen systématique de tous les témoignages. Le passage du bricolage à la méthode est à ce prix. Ne pas se satisfaire d'un seul exemple mais bien procéder à une recherche systématique de tous les exemples possibles. L'historien devrait à chaque fois préciser ses méthodes afin de donner aux lecteurs les moyens d'en évaluer le bien-fondé. Il

devrait argumenter la validité des méthodes en références aux questions qu'il pose et aux sources qu'il utilise. Toutes les pratiques des historiens ne sont pas des méthodes et elles le sont à des degrés divers. On aboutit à des histoires plus ou moins dures. Durcir l'histoire ce serait s'assurer que les pratiques sont toutes des méthodes. Il n'y a pas une mais des méthodes. La méthode critique est elle-même plurielle car elle est fonction des documents. De plus, la méthode critique ne suffit pas. Ce qui définit l'histoire n'est pas les objets qu'elle étudie mais le regard que l'historien porte sur eux. Seconde remarque : les méthodes des historiens ne leur sont pas propres. Les juges d'instruction ou les officiers des renseignements pratiquent les mêmes méthodes critiques que les historiens. Inversement, les historiens empruntent certaines de leurs méthodes aux sociologues, aux économistes, aux statisticiens, aux ethnologues, aux linguistes. Les différentes formes de raisonnement deviennent méthodes de par leur explicitation et leur systématisation ». Ainsi, pour récapituler, selon Prost, par bien des aspects, l'historien s'apparente à l'artisan. Son matériau de prédilection représente les sources archivistiques. Son savoir-faire consiste en une exploitation ordonnée des traces. S'y ajoute une rigueur scientifique fondée sur une capacité à argumenter ses hypothèses. Ces pratiques d'investigation n'accéderont au statut de méthode qu'à la condition d'être systématisées, sans cesse explicitées et de faire l'objet d'un retour réflexif et critique.

Comment se concrétise cette systématisation des pratiques historiennes dans le cadre particulier de la recherche en archives ? Celle-ci est décrite par Farge¹⁰ qui l'envisage comme un « socle permettant à l'historien de rechercher d'autres formes du savoir qui manquent à la connaissance. L'archive n'est pas un stock dans lequel on puiserait par plaisir, elle est constamment un manque. Le manque paradoxalement oppose sa présence énigmatique à l'abondance des documents. La profusion des documents n'est pas synonyme de connaissances. Utiliser l'archive aujourd'hui, c'est traduire ce manque en question ». La première étape du travail en archives réside dans le « dépouillement » : elle insiste alors sur le contact tactile, sensoriel voire sensuel avec le document¹¹, sur la nécessaire mais délicate imprégnation, sur la lenteur de la progression : « on ne dira jamais assez à quel point le travail en archives est lent et combien cette lenteur des mains et de l'esprit peut être créatrice. Avant même d'être créatrice, elle est inéluctable. Accomplir ses lectures sans hâte demande une grande patience, patience de lecture. A partir de cette lecture obstinée s'organise le travail ». A ce stade de l'enquête, l'historien peut se heurter aux problèmes d'intelligibilité du

¹⁰ Farge (1989). *Les gestes de la collecte*. In *Le goût de l'archive*. Paris : Le seuil.

¹¹ Farge parle du « souvenir digital de l'archive ».

document, relatifs à la forme¹², à la langue d'énonciation¹³. La seconde étape est qualifiée de « jeu de rapprochement et d'opposition » : « il faut ensuite commencer à traiter l'archive en procédant à des regroupements soit en rassemblant le même soit en isolant. Cela constitue la première opération de classement et de ce fait la première opération de détournement du réel. On peut essayer dans un premier temps de rassembler des textes qui se ressemblent en apparence, puis dans un second temps, il s'agira de traiter cette collection apparemment homogène pour faire ressortir des dissemblances, des singularités ». Le recueil systématique n'intervient qu'ensuite : « dans les limites spatiales et temporelles préalablement fixées, il faut alors viser exhaustivité, autant dans la constitution du corpus que dans le traitement du corpus ainsi constitué. Il faut alors distinguer l'essentiel de l'inutile. Les archives inattendues, différentes offrent par leur singularité une sorte de contrepoids à une série en train de se constituer ; elle divague, diverge, ouvre sur de nouveaux horizons de connaissance. Parfois, le hasard (ou plutôt le cadeau de l'archive) fait dévier la route balisée du dépouillement. Certains documents nous emmènent là où l'on n'avait pas forcément décidé d'aller. C'est peut-être cela se laisser imprégner par l'archive : rester suffisamment disponible aux formes qu'elle contient afin de mieux relever ce qui a priori n'est pas remarquable ». L'auteur présente enfin les précautions méthodologiques, préalable incontournable au travail en archives. Selon elle, « ce qui est important, c'est la conscience de l'existence de ces biais, de ces pièges et de ces tentations. Il faut connaître les défauts d'interprétation qui peuvent s'immiscer dans la recherche pour mieux s'en prémunir ». Le premier écueil dont l'historien a à se prémunir concerne la non auto-suffisance de l'archive : « le risque de séduction, d'identification guette. Le piège est de se laisser absorber par l'archive au point de ne même plus savoir comment l'interroger. Ecrire l'histoire ne consiste pas seulement à une restitution fascinée de l'archive. La prise de distance minimale par rapport à elle est une condition sine qua non. Si elle ne suffit pas, elle constitue cependant le terreau nécessaire à partir duquel on peut fonder la pensée. Le second biais potentiel a trait aux critères de discrimination de l'essentiel et de l'inutile dans la constitution du corpus : « le risque pour l'historien est de n'être attiré que par ce qui peut conforter les hypothèses de travail prédéterminées. Certains historiens consentent à reconnaître des exceptions mais dans le but implicite de mieux souligner la beauté de l'hypothèse de départ qu'on rêve depuis longtemps d'établir solidement. Cette symbiose aveuglante avec l'objet choisi est dans une certaine mesure inévitable et souvent indiscernable par celui qui la pratique. Le principal inconvénient d'une telle posture est qu'elle prive d'une

¹² « On peut buter sur la défektivité matérielle du document ».

¹³ Farge rapporte à ce propos l'anecdote de Thorin, illettré devenu sourd et muet, qui écrit en phonétique.

curiosité, d'une imagination La vigilance doit être de mise pour qu'une lucidité toujours en éveil agisse en garde-fou contre l'absence de distance. S'identifier, c'est anesthésier le document et la compréhension que l'on peut en avoir. Il faut se délivrer patiemment de la sympathie naturelle que l'on éprouve pour l'archive et la considérer comme un adversaire à combattre, un morceau de savoir qui ne s'annexe pas mais qui dérange. Il n'est pas simple de se défaire du trop-plein d'aisance à lui trouver du sens ; pour pouvoir la connaître, il faut la désapprendre et non croire la reconnaître dès la première lecture. Lorsqu'une archive est très bavarde, il ne faut pas croire qu'elle peut se suffire à elle-même ; il faut tout de même tenter de s'en détacher. L'histoire n'est jamais la répétition de l'archive mais désinstallation par rapport à elle et inquiétude suffisante pour s'interroger sans cesse sur le pourquoi et le comment de son échouage sur manuscrit. Congédier pour un temps l'archive afin de réfléchir sur son seul énoncé. Qui a le goût de l'archive éprouve le besoin de ces gestes alternés d'exclusion et de réintégration des documents. Risque d'engloutissement et d'identification, de mimétisme et de glose, voici quelques-uns des pièges tendus par l'archive. Le troisième piège identifié par Farge est relatif à l'utilisation de la citation : « elle doit être utilisée de façon dynamique mais ne doit pas être un palliatif. Force est de constater qu'elle vient souvent au secours de l'écriture. Il faut réfléchir sur son emploi pour qu'elle n'apparaisse ni comme une facilité ni comme le moyen trompeur d'apporter des preuves là où un raisonnement serait nécessaire. La citation ne peut jamais être une preuve, et l'on sait bien qu'il est presque toujours possible de fournir une citation contraire à celle que l'on vient de donner. La citation a tant de charme qu'il est bien difficile d'y résister. Elle sert trop souvent encore à camoufler une sorte d'impuissance à réfléchir ou une incapacité à trouver de meilleurs mots. Il faut se garder du statut de véridicité que chaque citation semble présenter d'emblée. En fait, la citation devrait correspondre à un travail d'incrustation ; d'ailleurs, elle ne prend sens et relief que si elle remplit une fonction que rien ne pourrait remplacer. Le quatrième et dernière écueil pointé par Farge est « une tendance instinctive à la romance » : « en effet, l'archive contient une multitude d'anecdotes, d'exotisme, d'aventure. Le romancier fait œuvre de fiction où le rêve et l'imagination s'allient au don d'écriture pour captiver le lecteur et l'entraîner dans une aventure. La connaissance de l'archive est indispensable pour le souci d'authenticité mais en histoire les vies ne sont pas des romans. Et pour ceux qui ont choisi l'archive comme lieu d'où peut s'écrire le passé, l'enjeu n'est pas dans la fiction. Il ne s'agit pas de constituer les personnages en héros par un récit où se mêlent imagination et extrapolation mais de lui redonner son relief, son épaisseur, son sens de sujet de l'histoire au moyen d'un discours historique scientifique qui vise à le replacer dans un contexte ».

Ce tour d'horizon succinct des sources et démarches du chercheur visait à expliciter les principales ressources méthodologiques et biais interprétatifs qui traversent l'activité de l'historien. Ruano-Borbalan¹⁴ récapitule les contraintes du métier d'historien en ces termes : « la collecte de sources et le rapport au temps caractérisent au plus haut point le métier d'historien. Le point commun à tous les historiens est le dépouillement des sources permettant de bâtir un récit et de tenter des interprétations. Cette contrainte constitutive de l'étude du passé induit une conception solitaire et artisanale de ce qu'il est convenu d'appeler le métier d'historien. Depuis la fin du 19^{ème}, en particulier sous l'impulsion de l'école méthodique (encore nommée positiviste), l'historien possède une méthode où la vérification par croisement des sources joue le rôle capital. En résumé, l'historien doit disposer d'un corpus homogène de sources capables de fournir une information nouvelle et originale. Tous les historiens professionnels sont aujourd'hui d'accord pour rappeler les règles de la méthode. Ce rappel de la méthode est notamment crucial vis à vis de ceux qui tentent de réviser l'histoire à des fins partisans. La question de l'établissement de la vérité, du rapport à la réalité, de l'objectivité de l'histoire demeurent des enjeux capitaux ».

Parmi l'éventail large des méthodes potentiellement à la disposition de l'historien, il nous incombe désormais d'apprécier celles qui apparaissent comme étant les plus appropriées et les plus riches d'enseignements dans notre présente étude, en fonction de l'objet construit, des bornes spatiales et temporelles retenues, des fils conducteurs hypothétiques pressentis et des travaux déjà réalisés.

II) Méthode de recueil et de traitement des données dans la présente étude.

Avant de présenter de façon globale les grandes lignes méthodologiques a priori pertinentes dans le cadre de la présente étude, nous sommes convaincus qu'un retour réflexif et attentif sur les méthodologies usitées jusqu'ici par les chercheurs dans le cadre de travaux proches de nos préoccupations thématiques et problématiques pourrait s'avérer particulièrement fécond.

¹⁴ Ruano-Borbalan (1997). *Enjeux et débats*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Les travaux de Fates¹⁵ sont a priori ceux qui se rapprochent le plus, d'un point de vue thématique tout du moins, de la présente étude. Quelles sources furent exploitées par cet auteur ? Selon quelles modes de traitements ? Ce dernier précise : « en l'absence d'enquêtes d'envergure pour lesquelles nous n'avons pas optées, notre méthode d'approche s'appuie sur un ensemble de données empiriques, parfois partielles relatives à différents aspects du phénomène sportif en Algérie. Pour la période coloniale, nous avons consulté « des archives de la wilaya d'Alger, des archives coloniales du Centre des Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence (rapports de police, procès verbaux, compte rendus d'enquête, minutes de police rédigées par les commissaires et agents de police des villes d'Algérie, documents administratifs des différents gouverneurs généraux, correspondances diverses, notes et lettres échangées entre les autorités préfectorales, militaires et les gouverneurs généraux), des archives nationales à Paris et à Versailles, des archives du service historique de l'armée de terre (SHAT) à Vincennes. Nous avons complété ces documents officiels par la consultation des journaux et de périodiques de l'époque coloniale spécialisés en sport. Des interviews et des entretiens ont été faits auprès de quelques témoins encore vivants de cette époque. Pour la période récente post-indépendance, nous avons utilisé des documents officiels du ministère de la Jeunesse et des Sports, des journaux et revues parus de l'indépendance à aujourd'hui. De nombreux entretiens avec les acteurs du sport (sportifs, dirigeants, supporters, responsables du ministère de la Jeunesse et des Sports) complètent le corpus d'étude ». Le nombre important de centres d'archives consultés paraît a priori satisfaisant dans l'optique de forger une vision panoramique et globale des mécanismes de diffusion sportive en Algérie. Cependant, plusieurs interrogations subsistent notamment quand à la systématisme de constitution du corpus et de traitement des données : quels critères président à la sélection des traces ? Quelles modalités d'analyse permettent de faire parler ces mêmes traces ? L'auteur a-t-il procédé par une analyse de contenu rigoureuse d'un corpus de documents homogènes et exhaustifs ? Nous émettrons également une critique quant à la nature des documents dépouillés : ceux-ci sont quasi exclusivement de type administratif. Or, les autorités accordent, aussi bien au cours de la période coloniale que nationale, une sur-importance à la surveillance politique des mouvements. Ceci constituerait un premier biais puisqu'un tel choix risque d'accréditer la thèse de l'instrumentation nationaliste minimisant par la même les interprétations plus fines sur la réalité des processus d'acculturation, dimension qui échappe en partie aux pouvoirs publics. Fates reconnaît également compléter ses investigations

¹⁵ En particulier sa thèse (*Sport et politique en Algérie de la période coloniale à nos jours*) et les différents articles évoqués ci-avant.

archivistiques par quelques entretiens d'acteurs de la période mais ceux-ci ne sont exploités qu'en guise de complément, le cœur demeurant l'analyse des sources écrites.

Par rapport à la méthodologie et les sources employées par Fates, nous pensons qu'il pourrait être appréciable de préciser les conditions de constitution du corpus, d'étendre celui-ci au-delà des documents strictement administratifs¹⁶, d'explicitier d'avantage les modalités de traitement de données. Une analyse thématique pourrait être par exemple mise en place au même titre qu'une utilisation plus systématique des entretiens. Ces derniers nous semblent particulièrement propices à la mise à jour des processus d'acculturation au niveau individuel et à l'appréciation de leur impact sur les trajectoires de vie des acteurs. La systématisation d'une telle logique pourrait éventuellement nous conduire à réaliser une approche prosopographique (également dite de reconstruction biographique)¹⁷.

La prosopographie est une démarche qui tend à cerner l'identité d'une population spécifique au travers des individus qui la composent. Elle est plus qu'une collection de biographies. Le *brockhauss* allemand¹⁸ nous propose en guise de définition l'« analyse des caractéristiques générales de l'évolution d'un groupe historique de personnes au moyen d'études compréhensives de leurs parcours de vie. Cette méthode doit permettre de dégager leurs éléments de cohésion et de fournir la possibilité de répondre à une série de questions. La prosopographie aide à mettre en valeur les changements dans les relations entre les groupes de personnes et leurs rapports à l'environnement ». L'une des ambitions sous-jacentes à cette démarche est de saisir les caractéristiques d'un groupe dont il est présumé qu'il a une certaine homogénéité ou qu'il se subdivise en différents sous-groupes plus ou moins homogènes, avec des comportements voisins et des réactions de solidarité et de rejet propres à tout groupe. Le projet est de retracer le parcours des membres d'un groupe et d'analyser les réseaux relationnels qu'ils mobilisent. Nous ne présumons pas de la faisabilité d'une telle approche dans le cadre de la présente étude mais tenons simplement à en souligner les richesses potentielles permettant de nuancer certaines interprétations macroscopiques et principalement centrées sur les sources administratives.

Kadri¹⁹ semble avoir perçu la portée d'une telle démarche lorsqu'il propose, pour étudier l'intelligentsia maghrébine, « une approche par les itinéraires, les carrières, les

¹⁶ En recherchant par exemple auprès des fonds d'archives privés.

¹⁷ Consulter à ce sujet l'ouvrage de [Mohamed-Gaillard Sarah](#) et [Romo-Navarrette Maria](#). *Des Français Outre-mer. Une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*. 2004. Paris : Presses universitaires de la Sorbonne ou encore celui d'Autrand (1984).

¹⁸ *Prosopographie*. In *Der grosse Brockhaus*.

¹⁹ Kadri (1999). *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*. Paris : Khartala.

trajectoires, les parcours ». Selon lui, elle permet de rendre compte de la singularité du devenir d'un individu, de saisir le lien indissociable entre d'un côté l'effet d'une part de déterminisme social des structures et de l'autre des modes d'invention et/ou de distanciation (c'est à dire l'action sociale culturelle et politiques d'acteurs sociaux engagés dans les débats de leur société et de leur temps). Il souhaite « donner du sens aux modalités de rencontres entre groupes sociaux particuliers dans des contextes singuliers ». Une entrée par la notion de parcours permet enfin de révéler des obstacles, des bifurcations, des impasses, des ambiguïtés par la saisie de socialisations multiples et contradictoires. On s'intéresse à la fragmentation des positionnements d'intellectuels. Ceux-ci fonctionnent le plus souvent dans l'ambiguïté et la contradiction, dans l'entre-deux culturels, dans l'entre-deux société-peuple/Etat, dans l'entre-deux religion-identité/politique ». La mise à nu de ces itinéraires peut passer d'une part par la réalisation d'entretiens (semi-directifs en l'occurrence)²⁰ et d'autres part par une enquête indicielle, typique des approches micro-historiques²¹.

« La micro-histoire d'origine italienne analyse l'expérience des individus à travers les traces, les discours, les indices qu'ils ont laissés. Ginzburg fonde sa méthodologie sur le repérage et l'interprétation des signes discrets et disséminés. Au lieu de mettre l'accent sur les structures (familiales, symboliques), cet historien souhaite privilégier la prise en compte de l'expérience vécue par les acteurs historiques. Aussi surprenant que cela puisse paraître, il propose de faire de l'individu l'objet privilégié d'une nouvelle histoire sociale. Cela lui permet de reconstruire les trajectoires et les relations sociales dans leur plus grande complexité ». L'ambition de prendre en compte la dimension du vécu, de l'expérience sociale des acteurs dans le temps permet de comprendre la manière dont les transformations ont été perçues au niveau des comportements concrets. Elle manifeste de façon plus profonde la volonté de comprendre comment des processus sociaux englobants ont été portés par des trajectoires particulières, celles d'individus ou de groupes. La micro-histoire s'assigne pour tâche d'intégrer, d'articuler le plus grand nombre possible de données, d'enrichir en quelque sorte le matériel de l'historien. On recherche la modulation individuelle d'une histoire plus

²⁰ Se référer également à la méthodologie employée par Rage et Delaplace (2004) qui ont réalisé des entretiens auprès des acteurs encore en vie de la période coloniale : Bagdhadi Si Mohamed (Directeur du Service de l'EPS algérienne de 1969 à 1974), Herzog Maurice (Haut-commissaire à la jeunesse et de sport à partir de 1958), Riff Edouard, (Professeur d'EPS en Algérie, formateur au CREPS d'Alger), Solal Edouard (Instituteur en Algérie, professeur d'EP, Inspecteur du Service départementale jeunesse et sport d'Alger, Conseiller technique jeunesse et sport auprès de M. Bouteflika, Directeur du service de l'EP et des sports ainsi que de l'Inspection Pédagogique de la république algérienne), Voisin Jacques, (Instituteur à Tiksebt, délégué départemental USEP de 1961 à 1963).

²¹ Revel (1997). *Un vent d'Italie. L'émergence de la micro-histoire*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

large que l'individu soit une personne ou un groupe relationnel. En s'intéressant à l'expérience des individus et en reconstruisant à partir de là les contextes qui lui donnent sens, la micro-histoire rejoint la démarche anthropologique. On cherche à comprendre comment un détail individuel, des bribes d'expérience donnent accès à des logiques sociales et symboliques. Pour Ginzburg, la micro-histoire a pour but de varier les échelles pour faire surgir des anomalies, c'est à dire pour rendre compte de la complexité du social. Ainsi comprise, elle vient compléter l'analyse macro-sociologique des grands travaux d'histoire sociale classique. Redonner à l'acteur toute son épaisseur peut également passer par une revalorisation des témoignages.

Plusieurs auteurs insistent sur la légitime attention portée aux témoignages d'acteurs : ainsi Delaplace²² indique-t-il « tout témoignage est légitime, l'histoire ne se fait pas sans acteur » ou encore Prost²³ de déclarer : « l'histoire est explication et vise à faire comprendre comment et pourquoi les choses sont arrivées. Or, elle ne peut s'engager dans cette voie sans rencontrer les acteurs ». Cependant, dans le cadre d'une méthodologie par entretiens, des précautions interprétatives doivent être immédiatement envisagées et des biais soulignés, notamment celui de rationalisation a posteriori. Stora²⁴ pointe la prudence qui doit présider à leur utilisation : « entreprendre de dire la vérité sur les mémoires, ce n'est pas assurément admettre que les mémoires disent la vérité mais c'est à tout le moins postuler que les mémoires sont porteuses de sens, jusque dans la sélection ou dans la déformation qui font d'elles des mémoires ». Il semble soutenu par Prost²⁵ chez qui nous pouvons lire : « dans tout témoignage, raconter, c'est expliquer, c'est à dire qu'il n'y a jamais dissociation dans le témoignage entre les faits qui sont racontés et l'explication que leur donne le témoin, en outre l'explication donnée par le témoin n'est pas forcément celle de l'historien ». Il en va de même chez Bedarida²⁶ : évoquant les liens entre histoire et témoignage, celui-ci avance l'idée qu'en « histoire contemporaine, une partie importante du travail d'investigation se fait avec des témoins vivants. La mémoire des témoins constitue une source appréciable et souvent irremplaçable mais elle doit être soumise à la critique et ne peut être d'emblée acceptée telle quelle comme vérité historique. Le témoignage n'est pas la perception même, c'est un récit, une narration impliquant un processus de transfert du témoin à celui qui reçoit le témoignage.

²² Delaplace (2004). *De la valeur des témoignages*. In *À l'épreuve de la guerre d'Algérie. Des professeurs d'EPS témoignent*. Paris : Syllepse.

²³ Prost (1999). *Les acteurs dans l'histoire. L'histoire aujourd'hui*.

²⁴ Stora (1992). *Revue peuples méditerranéens* n°60.

²⁵ Prost. *Op cit*.

²⁶ Bédarida (1997). *L'histoire du temps présent*. Sciences humaines hors série n° 18. *L'histoire aujourd'hui*.

Un fait à lui seul ne témoigne que s'il est interprété. Il ne s'agit en aucun cas de mettre en doute la sincérité du témoin. Mais, l'historien du temps présent doit rester attaché au contrat qu'il a noué avec la vérité ».

Dans le cas de la présente étude, nous souhaitons mettre en œuvre un dispositif méthodologique susceptible de rendre compte potentiellement des différents versants caractéristiques de nos orientations problématiques que nous avons voulues délibérément complexes et interactives. Nous sommes convaincus que la mise à l'épreuve de nos hypothèses suppose la rencontre, la confrontation de plusieurs outils méthodologiques, complémentaires et apportant chacun des informations spécifiques. Les archives de type administratif sur-valorisant la surveillance politique des mouvements sportifs et scouts nous permettra tout d'abord d'étayer la thèse d'une récupération nationaliste que nous pensons multiforme. Nous projetons de réaliser à propos de ce corpus (constitué de rapport de police, de comptes-rendus d'enquêtes...) une analyse thématique systématique. Les centres recueillant ce type d'information sont principalement localisés en France, au CAOM (centre des archives d'outre-mer), au SHAT, au CAC (centre des archives contemporaines)... Ceux-ci, rassemblant des données de type politico-juridico-administratif, nous semblent par contre insuffisants pour alimenter la thèse d'un processus durable et hétérogène d'acculturation par la pratique physique. Il nous faudra dès lors mettre en place un outillage susceptible de rendre compte au plus près des pratiques, de ce qui est vécu dans les situations concrètes de formation des jeunes afin d'apprécier le façonnage d'un nouveau rapport à l'espace, au temps, à la hiérarchie, à l'institution, à la communauté.

Les pratiques effectivement mises en œuvre à l'époque coloniale et leur impact réel sur l'intériorisation des schèmes culturels occidentaux dans l'économie psychique des populations musulmanes résistent encore fortement à l'investigation historique comme le constatent Rage et Delaplace²⁷ : « peut-on pour autant évaluer l'impact de ces pratiques sur les individus ? Cet aspect de la recherche est bien entendu beaucoup plus difficile à aborder, s'agissant de rendre compte, qui plus est a posteriori, de sentiments personnels d'acteurs pour la plupart profondément affectés par le drame algérien ». C'est ainsi que d'autres instruments d'investigation prennent le relais : il s'agira alors de se procurer des documents renseignant sur les pratiques effectives des populations concernées par la diffusion des formes

²⁷ Rage, Delaplace (2004). *Les Lendits du Sud Ouest en Algérie. Les contenus de l'Éducation Physique algérienne entre formation physique et « républicanisation » des masses*. Journal of colonialism and colonial history. Volume 5.

occidentales d'exercice du corps. Les documents de nature pédagogique (types programmes de formation, rapports d'inspection), datant non seulement de la période coloniale mais aussi de l'ère nationale²⁸, nous seront dans cette perspective d'un éclairage précieux. Ceux-ci pourront provenir de fonds privés d'anciens acteurs de la période ou des sources archivistiques demeurées en Algérie²⁹. L'appréciation de l'impact effectif des mécanismes d'acculturation nécessitera parallèlement l'identification d'indicateurs objectifs (échanges de jeunes avec la Métropole, présence d'Européens dans les organismes de formation) et la conduite d'analyse qualitative, voire clinique notamment au moyen d'entretien d'acteurs (ou de leur descendance³⁰) et éventuellement d'une approche prosopographique. Cette démarche nous permettra de dégager des situations de déchirements individuels et éventuellement d'éclairer la dynamique sociologique de diffusion des pratiques corporelles. En effet, nous avons émis évidemment la nécessité de mettre en œuvre une « sociologie du recrutement » des différents mouvements pour saisir les clivages internes traversant le corps social musulman. Celle-ci, pourra s'appuyer, outre les apports de l'approche prosopographique, sur l'analyse quantitative des fiches de renseignement des diverses sociétés sportives et autres troupes scouts.

Enfin, toujours dans l'optique d'envisager la diffusion de l'axiologie occidentale comme un phénomène éminemment complexe et différentiel, nous exploiterons un dernier recours méthodologique, l'étude monographique. Celle-ci est fréquemment usitée par Fates³¹. Pervillé³² nous encourage à accentuer les efforts en faveur de la publication de monographies : « notre connaissance des faits privilégie les grands événements qui ont retenu l'attention des journalistes car ils se sont les plus souvent déroulés à Alger ou à Paris. Mais,

²⁸ L'incorporation des schèmes culturels occidentaux s'étale sur une temporalité longue ce qui nécessite de prolonger l'étude après 1962. Les bulletins pédagogiques de liaison des enseignants d'EPS pourraient alors devenir des viviers inépuisables d'analyse. Nous avons consulté dans cette lignée à la BNF les Bulletin de la fédération des travailleurs de l'éducation et de la culture (intitulé *l'Ecole Algérienne*) de novembre 1962 à 64 (soit dix numéros). L'étude exploratoire de ceux-ci fut particulièrement révélatrice de la persistance d'ambiguïtés culturelles. Pour illustration, le bulletin est rédigé en deux langues ; en outre, de nombreux articles sont consacrés au centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) avec au départ des formations de moniteurs pour les colonies de vacances.

²⁹ Nous pouvons lire sur le site du CAOM (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom/fr/>): « lors des indépendances, les archives des administrations ayant exercé des fonctions de souveraineté ont été rapatriées (fonds des gouverneurs, des résidents, des préfectures...), alors que les archives de gestion (santé, équipement, enseignement, finances...) ont été laissées sur place ».

³⁰ L'interview de descendants d'Algériens ayant participé durant la période coloniale au mouvement d'appropriation des formes européennes d'engagement moteur pourrait se justifier par la temporalité longue qui caractérise les processus d'acculturation. Si cette hypothèse se vérifie, nous devrions être en mesure de prouver que la pénétration de modèles occidentaux affecte les générations suivantes d'Algériens.

³¹ Fates (2002). *La Jeunesse Sportive de Kabylie: entre sport et politique*. Revue Awal n°25. Ou encore Fates (1999). *Le Mouloudia Club algérois 1921-1956*. Revue Autrement n°55.

³² Pervillé (2004). *L'historiographie de la guerre d'Algérie, en France, entre mémoire et histoire*. Revue Historien et géographies n°338.

elle laisse dans l'ombre ou le flou de larges intervalles chronologiques et de vastes espaces géographiques. C'est pourquoi nous avons besoin de séries de monographies locales ou régionales couvrant toute la durée de la guerre et permettant des comparaisons systématiques avant toute généralisation. Etant donnée la répartition très inégale de la population dite européenne (y compris les juifs autochtones) à travers l'espace algérien, il conviendrait d'établir des séries de monographies urbaines en distinguant les villes ayant eu longtemps une majorité non musulmane (Alger, Oran) et celles qui ont toujours conservé une majorité musulmane absolue ou relative (Tlemcen, Constantine). De même, il conviendrait d'étudier séparément les campagnes fortement marquées par la colonisation (plaines d'Oranie et des environs d'Alger) et celles qu'elle n'a pas directement touchées (montagnes de Kabylie, de l'Aurès, du Nord Constantinois) en distinguant également les régions arabophones et berbérophones. Or, les études monographiques sont encore trop rares ».

Selon nous, seul le recoupement méthodique de démarches aussi diversifiées que l'analyse de contenu, l'entretien semi-directif, l'enquête indiciaire nous permettra de mettre à l'épreuve du réel nos propositions problématiques. La complémentarité des informations apportées par chacune de celles-ci alimentera nos différents versants hypothétiques à condition d'opérer de façon systématique un recoupement, une confrontation, un croisement des informations. La tâche est colossale. Elle ne peut évidemment pas être mise en œuvre dans le cadre des contraintes temporelles imposées pour la présente étude. Afin d'anticiper d'éventuels travaux ultérieurs, nous avons toutefois souhaité réaliser d'ores et déjà un recensement analytique et prospectif des différentes sources archivistiques présentes dans les différents centres métropolitains. Celui-ci ne prétend pas être exhaustif mais constitue simplement pour nous une première base d'investigation.

III) Répertoire analytique et prospectif des sources disponibles.

Nous avons répertorié les sources archivistiques disponibles dans les différents centres métropolitains. Chacun d'entre eux se spécifie en fonction de la nature des documents conservés, des périodes concernées et des émetteurs du document.

Le premier centre d'archives consulté fut le CAOM d'Aix en Provence. En son sein, nous pûmes consulter les archives, rapatriées lors des indépendances, des administrations ayant exercé des fonctions de souveraineté (fonds des gouverneurs, des résidents, des préfectures). En revanche, les archives dites de gestion (santé, équipement, finances, enseignement, jeunesse et sport) sont restées sur place. Le centre recèle quelques fonds relatifs aux mouvements sportifs et scouts. Ceux-ci sont principalement de nature politique, juridique, administrative et policière. Nous rapportons à ce sujet la réponse du conservateur du CAOM, Daniel Hick, suite à notre demande d'aide à la recherche : « en réponse à votre courriel du 13 février 2005, je vous informe que les archives des services de l'enseignement sont en effet demeurées en Algérie et n'ont pas été transférées en France; il en est de même pour les services de la jeunesse et des sports. Les rapports des recteurs ne sont donc pas conservés au CAOM. Il est nécessaire de se tourner pour leur recherche vers le Centre des archives contemporaines de Fontainebleau et la Mission des archives nationales auprès du ministère de l'Education. Il existe au CAOM quelques dossiers relatifs à l'enseignement dans des fonds d'archives de nature politique comme le Cabinet civil du gouverneur général, ceux des préfets, dans le fonds de la direction des affaires musulmanes. Les mouvements de jeunesse et surtout les scouts musulmans ont été l'objet d'une surveillance étroite pour des raisons politiques, il y a donc de nombreux dossiers sur les scouts musulmans mais d'ordre politique, sur l'état d'esprit des groupements. De même les rencontres de football ayant donné lieu à des incidents « raciaux », il existe des dossiers sur ce sujet». Ainsi, la consultation des documents réunis dans ce centre alimentera-t-elle majoritairement la thèse d'une instrumentation nationaliste et n'apportera a priori que de rares indications quant aux processus d'acculturation. Il est ainsi particulièrement ardu de glaner des informations sur les pratiques effectives de l'EP, du sport ou du scoutisme (absence de rapports d'inspections menées en établissements scolaires, des bilans moraux de l'activité des clubs...). Une telle scission dans la nature des sources accessibles expliquerait peut-être certains biais dans l'interprétation avec en particulier une sur-attention portée à la dimension politique (utilisation détournée au service des nationalistes, vecteur d'éveil politique et de formation patriotique) et une minoration des aspects culturels et sociaux d'incorporation de schèmes occidentaux. La mise à l'épreuve de notre double problématique de l'instrumentation/acculturation exige une confrontation aux pratiques concrètement mises en œuvre sur le terrain et nous conduira donc à se pencher sur les sources restées en Algérie. Enfin, en ce qui concerne les périodes historiques représentées au CAOM, il nous est apparu que l'immense majorité des documents datait des années 1940 à 1962. En outre, il apparaît

relativement difficile de réunir des fonds possédant une certaine continuité historique excepté la permanence trans-historique des rapports de surveillance du scoutisme musulman à partir de 1935. Les investigations menées sur place nous ont permis de dresser un listing sommaire des sources virtuellement utilisables dans le cadre de la présente recherche³³.

Conformément aux conseils formulés par le conservateur du CAOM, nous nous sommes dirigés ensuite vers le centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Le CAC conserve les archives versées par les différents ministères à partir de 1958 principalement. Nous y avons repéré des fonds (potentiellement exploitables) appartenant initialement au ministère de la jeunesse et des sports spécifiquement consacrés à l'Algérie³⁴. Deux thèmes principaux émergent des versements: la gestion des personnels de la jeunesse et des centres socio-éducatifs d'Algérie et leur rapatriement (dossiers de la direction de l'administration) ; les échanges de jeunes entre la France et l'Algérie, aussi bien pendant la période coloniale qu'après l'indépendance (dossiers de la direction de la jeunesse et de la COGEDEP). En dehors de ces deux thèmes, nous y trouverons quelques dossiers relatifs à la coopération sportive entre les deux pays après l'indépendance. La période couverte s'étale de 1958 aux années 1990.

Nous avons également consulté divers fonds conservés par les missions des archives nationales service de l'Education nationale, des affaires étrangères et de la culture pour le moment sans grand succès.

Des démarches furent aussi entreprises auprès du centre historique des archives nationales (CHAN Paris). Nous sommes parvenus à extraire plusieurs fonds directement utilisables dans le cadre de la présente étude, en particulier les séries F¹⁷ (service de l'instruction publique³⁵) et F⁴⁴ (service de la jeunesse et des sports).

Une partie de notre thématique de recherche étant relative à l'enseignement scolaire de l'EPS, nous avons été amenés à prospecter auprès de l'inspection générale de l'EPS (en vue d'une éventuelle consultation des rapports d'inspection durant la période coloniale et des

³³ Se référer à l'annexe I : « listing des sources disponibles au CAOM ».

³⁴ Se référer à l'annexe II : « listing des sources disponibles au CAC ».

³⁵ En particulier les cartons F/17 14460 à 14465 (Equipe sportif. Commissariat aux Sports 1939-1944) et F/17/14776 à 15000 (Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Associations sportives et d'éducation populaire. 1948-1964).

programmes de coopérations mis en œuvre après l'indépendance) et des rectorats en vain pour le moment.

La dernière série de démarches conduites s'adressait aux archives nationales d'Algérie. Nous avons tenté, en vain à ce jour, d'entrer en contact avec les conservateurs locaux. Nos courriels sont restés sans réponse. Boularand³⁶ ne prédit-il pas de telles embûches lorsqu'il écrit : « l'un des obstacles à la poursuite de l'histoire coloniale du sport et de l'EP est l'accessibilité des archives en France et dans les TOM. Des contentieux entre la France et les divers pays concernés ne sont pas encore réglés quant à la question de savoir à qui elles appartiennent. Une coopération internationale au niveau de la recherche en histoire du sport et de l'EP coloniaux s'avère nécessaire ». Tout au plus sommes-nous parvenus à identifier grâce à l'outil Internet quelques fonds d'archives disponibles³⁷. La consultation de ceux-ci et l'identification d'autres séries sont des conditions sine qua non à la mise à l'épreuve rigoureuse de nos hypothèses, notamment les pans relatifs aux pratiques effectives et aux mécanismes d'acculturation. L'organisation d'un voyage d'étude sur place devra dès lors nécessairement être envisagée.

Rappelons encore une fois que ces différentes démarches ne furent entreprises que dans un but prospectif afin d'anticiper la mise en œuvre ultérieure et complète d'un tel projet de recherche. Les différents fonds évoqués n'ont fait l'objet d'aucun dépouillement systématique, celui-ci n'étant pas compatible aux contraintes matérielles du moment.

Nous ne pouvons nous résigner à l'idée d'en rester dans cette étude à un niveau strictement théorique, abstrait et spéculatif. Etant farouchement partisan d'une écriture de l'histoire centrée sur l'assise empirique des enquêtes et aspirant à nous confronter une première fois à la délicate objectivation de sources, nous avons souhaité mener une modeste prospection exploratoire, avec toutes les lacunes et les limites qu'elle contient. Elle présente néanmoins le mérite de nous familiariser avec l'essence même du travail de l'historien, à savoir le recueil, le dépouillement, le traitement et la mise en tensions de sources de première main.

³⁶ Boularand (2004). *Passé colonial et présent de l'immigration : contribution à un nouveau regard sur l'EP*. Op cit.

³⁷ Se référer à l'annexe III : « listing des fonds disponibles aux archives nationales d'Algérie ».

**Etude exploratoire : premiers résultats et
interprétations.**

Il convient tout d'abord de rappeler « l'esprit » présidant à la conduite de cette première investigation empirique, la diversité des objectifs qui ont impulsé cette démarche ainsi que les limites indéniables qu'elle comporte.

Les motifs sous-jacents à la mise en œuvre de cette étude exploratoire sont à la fois d'ordre épistémologique, méthodologique et hédoniste.

Epistémologique tout d'abord : jusqu'à présent, notre réflexion s'est exclusivement organisée autour d'une revue de littérature critique et synthétique des divers travaux relatifs au système colonial et/ou à la diffusion des pratiques corporelles de forme occidentale. Cette recherche d'antériorité nous place dans une posture théorique, voire méta-théorique, spéculative, abstraite qui contraste avec la conception spiralaire de l'histoire qui nous anime, selon laquelle construction d'hypothèses et mises à l'épreuve du réel s'alimenteraient mutuellement et continuellement. Ce dialogue constant participe d'un affinement de l'appréhension des faits, autorisant à la fois le recul nécessaire à la mise en perspective contextuelle et l'ancrage incontournable du terrain. L'enquête empirique constitue ainsi pour l'historien une activité nodale à laquelle il ne peut raisonnablement se soustraire. Conscients de l'impossibilité de mener à bien, dans le cadre des contraintes matérielles (en particulier temporelles) qui nous sont fixées, nous avons toutefois souhaité rééquilibrer les proportions respectives des démarches déductives et inductives dans nos propositions d'ensemble. La quête d'ancrage sur le concret, de prise avec le terrain nous est apparue comme un passage obligé de l'historien, tant du point de vue épistémologique que méthodologique.

Elle représente en effet l'une des garanties majeures de la cohérence globale de nos travaux : elle autorise ainsi une première confrontation de nos fils conducteurs hypothétiques à l'effectivité des sources disponibles. Il ne s'agit ici aucunement de les vérifier de façon systématique, catégorique, définitive (que cela aille dans le sens d'une confirmation, d'une invalidation ou d'une nuanciation), tout au plus de se forger une première impression de véracité fondée sur une mise à l'épreuve des traces. Cette attitude nous permettra ensuite de s'assurer de la fonctionnalité du cadre problématique complexe au travers duquel nous avons choisi d'éclairer la réalité coloniale. Celui-ci, articulant de façon synthétique les dimensions politiques, culturelles, sociales et temporelles, séduisant théoriquement, est-il compatible aux méandres de l'enquête empirique ? Résiste-t-il à la sanction des faits ? Par cette investigation,

nous projetons de construire les premiers indicateurs objectifs susceptibles de concrétiser les différents versants interprétatifs retenus que sont les processus d'instrumentation, d'acculturation, de distinction et d'en faciliter la mise en interactions. L'emprise empirique nous conduira en outre à discuter certaines interprétations d'auteurs mises en évidence jusqu'ici dans notre revue de littérature : certaines d'entre elles seront corroborées, là où d'autres, avec toutes les précautions préalables, seront légèrement nuancées. Nous serons également amenés à mettre en pratique nos propositions relatives à la combinaison des analyses internaliste et externaliste. De plus, elle nous apparaît comme un excellent moyen d'identifier les pistes prometteuses d'approfondissements ultérieurs en catalysant l'émergence de nouvelles pistes herméneutiques, en opérant des ré-orientations méthodologiques vers une plus grande opérationnalité et en re-délimitant précisément l'objet de recherche. Elle favorise ensuite la construction de compétences spécifiques d'« enquêteurs historiens » sur le tas : nous aurons à démontrer notre capacité à objectiver les sources, à en critiquer l'authenticité, puis la fiabilité, à en questionner les conditions d'émission, à mettre à distance la pertinence, la portée et la véracité des informations contenues. Nous serons invités par ailleurs à opérer des premiers recoupements ou autres confrontations documentaires¹. De façon plus pragmatique, cette expérience nous familiarisera avec le fonctionnement de la recherche en centres d'archives : aussi terre à terre que cela puisse paraître, le repérage dans la nébuleuse des répertoires analytiques de sources, les modalités de commande de cartons, les demandes de dérogation en vue d'une autorisation de lecture anticipée de documents non communicables constituent pour nous autant d'étapes incontournables dans la formation de l'apprenti chercheur.

A titre plus personnel, enfin, la réalisation d'une telle prospection constitue une source émotionnelle irremplaçable. Au moment d'ouvrir nos premiers cartons, nous nous sommes souvenus de Farge² évoquant poétiquement la « mémoire sensorielle » de l'archive, la saveur tactile du contact au passé des hommes et découvrons ainsi une nouvelle facette du métier d'historien. Nous avons ensuite vécu la succession des différents états d'âmes (excitation et curiosité initiales, solitude, lassitude, découragement, démotivation, surprise, plaisir et fierté) source supplémentaire d'enrichissement individuel et de façonnement du caractère. La « conception artisanale » de l'histoire prenait enfin corps.

¹ Les croisements dont il est ici question peuvent concerner tout autant la mise en relation de sources archivistiques entre elles que la comparaison de ces dernières avec les travaux existants d'historiens.

² Farge (1989). *Les gestes de la collecte* In *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil.

Après avoir exposé le sens profond d'une telle étude exploratoire, il nous incombe à présent de présenter les modalités de constitution du corpus archivistique, la nature et le contenu des documents qui le composent, ses intérêts et ses limites. Cette opération est particulièrement délicate car elle nous propulse dans la recherche du compromis le plus heureux entre d'une part le respect des délais imposés dans le cadre de la présente exploration et d'autre part l'exigence de rigueur historique. Il s'agissait de sélectionner un corps de sources quantitativement limité, valable méthodologiquement puisque nous permettant la réalisation d'un dépouillement systématique et enrichissant au regard des objectifs définis en amont. Celui-ci devait donc être nécessairement localisé. Dès lors, deux voies possibles se présentaient à nous. La première consistait, selon une approche monographique, en l'élucidation de la diffusion locale d'un champ de pratiques corporelles. La dynamique d'appropriation du scoutisme dans le département de Constantine nous parût alors un objet prometteur. Ce département est, selon Gauthé³, un élément moteur aussi bien dans la massification de la forme d'engagement chère à Baden-Powell que dans l'émergence des idéaux nationalistes : il note à cet égard que la « superposition des cartes d'implantation du scoutisme en 1945 et celle des mouvements réformistes en 1935 est manifeste en Algérie, particulièrement dans le Constantinois, zone de forces des réformistes et des scouts ». Élément moteur, ce département fut à l'origine de l'insurrection de 1945 (Sétif, Guelma) et du déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954. Sa proximité avec la Tunisie pourrait également faire l'objet d'investigations particulières. En dépit des intérêts heuristiques potentiels d'une telle étude, nous dûmes nous résigner à renoncer à la mettre en œuvre ici : le corpus disponible (notamment dans les séries du cabinet civil du préfet de Constantine) est démesurément lourd et nous est apparu comme incompatible aux contraintes auxquelles nous devons nous conformer. Le dépouillement systématique des documents aurait nécessité un volume horaire considérable. C'est avec regret que nous reportons l'idée à des investigations ultérieures. Nous voilà donc en quête d'un objet moins chrono-phage. Nous retînmes alors la richesse des archives du cabinet civil du gouverneur général d'Algérie : cette structure administrative, exerçant des fonctions de souveraineté, publia et commanda des rapports de renseignements détaillés sur les différents mouvements de jeunesse (dont le scoutisme, le sport, l'EP), entretenait des correspondances avec les autres institutions de l'exécutif colonial et avec les dirigeants des divers groupements.

³ Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignement français. 1945-1962*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

En nous focalisant sur de telles ressources, il est possible d'apprécier la vision officielle des autorités gubernatoriales en matière de diffusion des formes occidentales d'exercice du corps, d'identifier leurs modes d'interventions, de mettre à jour les soubassements idéologiques à leur action politique. La continuité trans-historique (1930-1962)⁴ et l'homogénéité d'un tel corpus nous offrent l'opportunité d'identifier, de façon diachronique, la dynamique d'extension des pratiques corporelles d'un point de vue officiel : peut-on repérer des tendances générales d'évolution, des ruptures, des continuités, des renversements, des conjonctures-pivots dans le positionnement des autorités sur le continuum « colonial-impérial » des modes de gestion des affaires indigènes ? Peut-on dater le passage du colonial à l'impérial ou doit-on au contraire conclure à la permanence du caractère conflictuel des cohabitations de ces deux orientations politiques ? Pouvons-nous rapporter d'éventuelles inflexions dues aux bouleversements contextuels plus macroscopiques et/ou à la personnalité des gouverneurs généraux qui se succèdent⁵ ?

En dépit des quelques apports historiques potentiellement contenus dans ce corpus, nous tenons à en souligner d'emblée les limites voire les biais méthodologiques, épistémiques et herméneutiques. Nous demeurons tout d'abord modestes quant à l'originalité des documents dépouillés et des interprétations formulées. Notre démarche se rapproche notamment de celle défendue par Gauthé⁶ lorsqu'il propose une lecture historique de la trajectoire des scouts musulmans algériens à travers la vision qu'en ont les services de renseignements français. Nous sommes ensuite conscients du caractère partiel de l'éclairage retenu : s'il est exhaustif pour l'institution sélectionnée (cabinet civil du GGA), notre dépouillement exclut les positionnements des autres structures administratives coloniales et des divers dirigeants sportifs ou scouts. Notre étude se bornera à l'éclaircissement de la vision officielle d'une administration responsable du maintien de la souveraineté française en Algérie. Elle n'a pas prétention à généralisation. Les fonds d'archives consultés sont essentiellement de nature politique, particularité qui risque d'orienter les interprétations vers un seul aspect de notre cadre problématique, à savoir l'instrumentalisation politique à des fins revendicatives et la radicalisation nationaliste des associations, thèse d'ores et déjà amplement étoffée par Fates, Kaddache, Derouiche. Les risques de redites, de redondances guettent... La

⁴ Sont en effet conservés les documents officiels de quinze gouverneurs généraux successifs de Jules Carde en 1930 à Jean Morin en 1962.

⁵ Nous pourrions ainsi éventuellement redonner une épaisseur humaine aux acteurs et contrecarrer certaines dérives historiographiques dépersonnalisantes.

⁶ Gauthé. Op cit.

vision institutionnelle des pratiques corporelles tend à accorder une sur-importance à la dimension maintien de l'ordre, surveillance.

Il s'agira ensuite d'exploiter avec précaution les informations fournies par les services de renseignement : au fait des capacités phénoménales d'infiltration des agents dans les moindres réunions, nous n'ignorons pas pour autant leur tendance au gonflement des menaces voire à l'alarmisme. Le décuplement des risques potentiels de remise en cause de la souveraineté française en Algérie ne pourrait-il pas être lu raisonnablement comme une stratégie de légitimation institutionnelle ? La reconnaissance de leur position ne croît-elle pas à mesure que s'approche le spectre insurrectionnel ? Gauthé⁷ semble percevoir cette dérive lorsqu'il s'interroge : « les services n'ont-ils pas eu tendance à surestimer l'action des SMA dans le mouvement nationaliste algérien ? ». Ici, les expressions « objectivation, critique et mise à distance des sources » devront prendre tout leur sens.

Une fois ces quelques réserves posées, une telle investigation ne risque-t-elle pas, en minimisant le rôle des colons, des indigènes et des processus inconscients, d'induire chez nous une vision tronquée, ou tout du moins univoque, du réel ? N'ampute-t-on pas la complexité de notre réflexion théorique préalable ? Nous montrerons que cet écueil est indéniable mais qu'il est possible de le dépasser en apportant des contrepoints, des nuances à même de restituer les différents versants constitutifs de notre problématique : ainsi, il est possible, y compris dans les documents administratifs et juridiques, d'extraire des indicateurs tangibles des processus d'acculturation et d'exacerbation des clivages sociaux. Par exemple, les rapports d'échanges avec la Métropole, les relations nouées avec les groupements européens, l'interception de bulletins associatifs, les comptes-rendus de stages, les programmes de formation des moniteurs sont susceptibles de nous apporter de premières indications quant aux pratiques effectives. Les diverses correspondances souligneront également les querelles de stratégies des différents dirigeants, à l'origine de clivages internes à la communauté musulmane⁸.

Ces différents pôles problématiques ont été mis en évidence par une analyse thématique et diachronique du corpus. Nous avons opté en effet pour une modalité de traitement des documents (préalablement objectivés) à mi-chemin entre l'attitude illustrative et restitutive. Nous tenterons modestement de combiner l'usage sélectif du document au

⁷ Ibid.

⁸ La réalisation d'une sociologie du recrutement des différents mouvements semble à l'inverse difficilement accessible au travers du corpus présentement constitué.

service d'une démonstration pensée au préalable (caractéristique de la première attitude) et la mise en perspective en fonction du contexte d'émission de l'information (spécificité de la seconde).

Ainsi, sommes-nous parvenus tout d'abord à préciser la « chronologie de la prise de conscience des potentialités subversives des différents mouvements » par le cabinet civil du gouverneur général d'Algérie (GGA). Puis, nous avons tenté d'identifier les discrets renversements de politique (coloniale versus impériale) de l'administration à l'égard des indigènes de 1930 à 1962. Nous montrons ensuite comment ces réorientations institutionnelles participent d'une avancée des mécanismes d'acculturation et d'une exacerbation des antagonismes sociaux. La dynamique relationnelle unissant le scoutisme musulman et les différentes associations européennes constituera enfin un excellent analyseur synthétique et récapitulatif des processus pluriels sondés ci-avant.

I) Activités physiques et remise en cause de la souveraineté française : chronologie d'une prise de conscience. Quid de la thèse de l'instrumentation nationaliste ?

L'incarnation de la lutte indépendantiste par les pratiques physiques est, en apparence tout au moins, l'aspect de la problématique le plus manifeste, en particulier lorsque l'on s'intéresse aux archives du cabinet civil du GGA. De nombreux auteurs ont d'ores et déjà défendu cette thèse, en ce qui concerne le scoutisme musulman, à l'instar de Kaddache⁹, Derouiche¹⁰ et Gauthé¹¹. Selon le premier, « outre les objectifs communs à tous les mouvements scouts (EP, morale, formation du caractère, sens de la responsabilité), il y avait la fidélité à la patrie qui avait dans l'Algérie coloniale un caractère politique car la promesse scoutie impliquait l'observation des principes de l'Islam et la fidélité à la patrie donc au nationalisme et aux couleurs algériennes, le drapeau de l'étoile nord-africaine puis du parti du peuple algérien. La référence à l'Islam, à la patrie algérienne, les rapports étroits avec les mouvements nationalistes principalement le PPA puis du PPA-MTLD ont été à l'origine des

⁹ Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* ». *Les scouts musulmans algériens (1930-1962)*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. Op cit.*

¹⁰ Derouiche (1985). *Le scoutisme, école du patriotisme*. Alger: Enal/Opu.

¹¹ Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignement français. 1945-1962*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. Op cit.*

difficultés du scoutisme avec les autorités coloniales et de l'engagement d'un grand nombre de chefs et routiers dans la guerre de libération ». Selon Derouiche, le scoutisme musulman participe de « l'éveil du nationalisme dans le cœur d'une partie de la jeunesse ayant ainsi contribué à la préparation de la révolution ». Enfin, Gauthé propose une interprétation convergente lorsqu'il indique : « les SMA sont un mouvement de jeunesse nationaliste qui a toujours fait preuve d'une opposition déterminée au colonialisme ».

La logique argumentaire sous-jacente chez ces trois auteurs est similaire : l'attention portée par les autorités coloniales au scoutisme musulman est utilisée comme révélateur des tendances nationalistes du mouvement. Ainsi, Derouiche a-t-il reproduit dans son ouvrage *Le scoutisme, école du patriotisme* différents documents de la police et de l'administration française relative aux SMA issus des archives du SHAT et du CAOM. Gauthé procède de façon analogue : « le 27 décembre 1962, Ben Bella, président de la république algérienne rend visite aux 900 chefs des SMA qui participent au camp préparatoire Omar Lagha et leur rend un hommage vibrant : « le spectacle que je vois ici est le plus réconfortant que j'aie vu depuis la constitution de notre gouvernement. Le mouvement scout a été le creuset du nationalisme algérien. Il doit devenir le creuset de la révolution socialiste ». Le président de la République ne se doutait pas qu'en tenant ces propos, il ne faisait que reprendre ceux que tenaient depuis plus de vingt ans les services français de renseignement. Quelles sont les préoccupations et inquiétudes des autorités coloniales face à l'émergence et à l'évolution de ce mouvement autochtone ? Quelle était la perception qu'avaient les services de renseignement français des SMA ? ».

Au moment de consulter les documents relatifs au scoutisme et au mouvement associatif, nous nous sommes heurtés à l'impossibilité de consulter certaines séries documentaires dites « non communicables ». Cet élément pourrait constituer un premier indicateur accréditant cette hypothèse. Martine de Boisdeffre, directrice des archives de France, nous accordant une dérogation prend le soin de préciser : « aucune reproduction de quelques natures que ce soit n'est autorisée et je vous demande de vous conformer à l'engagement que vous avez déjà signé de ne publier ou de ne communiquer aucune information susceptible de porter atteinte à la sûreté de l'état, à la défense nationale ou à la vie privée des personnes »¹².

¹² Cf. Lettre rapportée en *annexe VII*.

Notre contribution, s'appuyant sur une méthodologie comparable, vise dans un premier temps à identifier des paliers, des points de ruptures, des accélérations dans la prise de conscience par les autorités gubernatoriales de la politisation des différents mouvements corporels. La publication de notices de renseignements exhaustives et récapitulatives sera alors un excellent indicateur d'une angoisse institutionnelle quant à la possibilité d'une remise en cause imminente de la souveraineté française. Il convient également de cerner les contrastes distanciant, d'un point de vue officiel, le sport et le scoutisme¹³. Enfin, à l'intérieur de cette seconde tendance, nous tenterons de démontrer qu'une vision « nationalisante » univoque ne peut résister à l'épreuve de la confrontation aux sources.

1) 1940-1944 ou la genèse de la surveillance politique des mouvements de jeunesse.

Les séries archivistiques des cabinets civils du GGA font pour la première fois allusion à la surveillance des mouvements de jeunesse en 1940. De 1930 à 1939, il n'est fait mention à aucune reprise du sport et de scoutisme. Plusieurs hypothèses peuvent alors être avancées : la première, plausible, consisterait à penser que ce champ de compétences et ces prérogatives appartiennent à une autre structure administrative. La seconde, plus heuristique selon nous, résiderait dans l'existence d'une latence des pouvoirs publics dans la perception de la portée politique de ces différentes organisations. Dès 1930, les gouverneurs généraux commandent aux services de renseignement des rapports concernant l'activité politique de leaders musulmans tels le Dr Bendjelloul et la fonction exacte des cafés maures mais ignorent l'appropriation autochtone du scoutisme et du sport moderne. Le scoutisme, encore à l'état embryonnaire et le sport moderne alors inscrit dans la « période du loyalisme »¹⁴ n'inquiètent pas encore les autorités. Ils ne seront appréhendés comme germes de désordres éventuels qu'à partir de 1940 et l'installation au pouvoir du gouvernement vichyssois. Ce point de vue semble partagé par Gauthé¹⁵ pour qui « dès 1941, les militaires commencent à s'intéresser aux SMA. En 41, un rapport fait le point sur les associations de scoutisme musulman ».

¹³ Selon Denis (2004), « la chronologie de la prise de conscience de la potentialité subversive des mouvements sportifs et scouts varie suivant l'état de développement de ces deux formes de pratique (le sport précède de quelques années le scoutisme) et la compréhension de leur rôle respectif (mouvement de masse pour le sport, milieu de formation d'une élite pour les scouts) ».

¹⁴ Fates (2002 b). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*. Thèse d'Etat en Sciences Politiques, Paris I Panthéon Sorbonne.

¹⁵ Gauthé. Op cit.

Nous pensons que, dans un premier temps, tout du moins, la surveillance par l'administration coloniale vichysoise n'est pas propre à la situation algérienne du scoutisme et du mouvement sportif, mais s'inscrit vraisemblablement dans la stratégie généralisée de surveillance et d'embrigadement politiques de la population voulue par le Maréchal. Celui-ci sera représenté en Algérie par les gouverneurs généraux successifs Abrial, Weygand et Châtel.

Pareille vigilance concerne en premier chef la jeunesse, conformément aux constatations de Bancel¹⁶ qui avance l'idée selon laquelle « Vichy aurait organisé en direction de la jeunesse un programme de mobilisation sans précédent ». Une missive de la direction de l'intérieur et des beaux-arts destinée en 1940 au GGA¹⁷ précise à ce propos : « la question de la jeunesse, de son éducation morale, civique et physique est au premier plan des préoccupations actuelles du gouvernement. Cela se traduit notamment par l'intensification des efforts en matière de construction de terrain de jeux et de développement des colonies de vacance ». Cet aspect ressort également du programme de formation de la jeunesse établi en 1942 par le service de la jeunesse en Algérie¹⁸ : son but est d'« assurer un complément de formation civique, morale et physique à la jeunesse française (de 8 à 20 ans), garçons et filles en liaison avec l'Etat, l'école, la famille, le service des sports... L'œuvre à accomplir parmi la jeunesse d'Algérie est immense. Elle sera accomplie car, plus que toute autre, elle engage l'avenir de la France ». Ce projet se concrétise notamment dans le « renforcement du contrôle par les services de la jeunesse des camps-écoles. Le service peut désormais donner des directives politiques, techniques, éducatives. Ses moyen de pression pour l'application de ces directives sont la menace de retrait de l'agrément, les inspections fréquentes, la suspension des subventions ». Les écoles de cadres seront également l'objet d'une vigilance toute particulière : « elles sont destinées à informer les responsables de mouvements des directives de la révolution nationale. Elles cherchent à « imposer une coordination des différents mouvements derrière les directives de l'Etat. Dans les sessions de formation d'école de cadre, il s'agit d'affirmer et d'illustrer le rôle historique de la France, d'expliquer la politique du maréchal, d'exposer le rôle de l'Etat dans la Nation, de définir les caractères de l'homme nouveau, d'exalter la mission impériale et maritime de la France ».

¹⁶ Bancel (2002). *La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la quinzaine impériale*. In Arnaud, Terret, Saint-Martin, Gros. *Le sport et les Français pendant l'occupation. 1940-1944*. Paris: L'harmattan.

¹⁷ Numérotation interne : 2. Cf. Annexes IV et V.

¹⁸ Numérotation interne : 27. Cf. Annexes IV et V.

Un réseau dense de surveillance politique va progressivement se tisser. Il est loin de ne concerner exclusivement que les indigènes musulmans présents dans les mouvements sportifs et scouts.

Il affecte en effet dès 1940 les personnels européens des services de la jeunesse, les sociétés sportives européennes, les israélites. Les membres des services de la jeunesse sont systématiquement fichés. Une note de 1941 éditée par la direction de la sécurité générale en Algérie à destination du GGA¹⁹ détaille la personnalité des délégués de la jeunesse : ainsi découvrons-nous « Mlle Jacob, pro-allemande, à la tête légère, aux mœurs libres », ou bien « Marthi, délégué aux auberges de jeunesse, un brave garçon sincèrement attaché au Maréchal » et enfin « Roche, anti-allemand ce qui lui valut le mérite d'être muté »... Tout recrutement, avancement ou félicitation de personnels fait l'objet d'une enquête administrative préalable poussée : en 1943, Mlle Palienté ne peut être intégrée au sein des services de la jeunesse du fait d'une « radiation à vie de toutes les fédérations sportives prononcée par le comité national des sports »²⁰. Nous pouvons lire en 1944 sur une note émise en 1944 à l'attention de M. Le secrétaire général du gouvernement²¹ : « nous ne voyons aucune contre-indication à l'avancement de classe de Mmes X et Y, celles-ci ne figurant pas sur les fichiers spéciaux de la direction » ou encore la même année : « rien ne semble s'opposer à ce que des félicitations soient adressées aux personnes ci-jointes. J'attire toutefois l'attention sur le fait que plusieurs figurent sur le fichier PPF »²². La surveillance concerne également les sociétés sportives européennes : ainsi, à propos de la société *Sport cycliste enfantin Belcourt*, la direction de la sécurité générale rapporte²³ : « les renseignements recueillis sur les membres et les dirigeants sont bons ». Le scoutisme israélite est, lui aussi, l'objet d'une vigilance continue : en 1942, le gouverneur général Châtel charge le préfet de Constantine d'enquêter sur un dénommé Robert Munnich : « il a pour mission de développer le scoutisme israélite dans le département. Il appartient à la fédération du scoutisme israélite et est financé par le consistoire. Je vous serais gré de bien vouloir me renseigner à ce sujet »²⁴. Le préfet²⁵ produira deux semaines plus tard une note détaillée le concernant où figurent entre autres son lieu et sa date de naissance, sa filiation, la profession et la situation de ses parents, sa situation matrimoniale, sa fortune personnelle, son domicile, ses antécédents, ses

¹⁹ Numérotation interne : 14. Cf. Annexes IV et V.

²⁰ Numérotation interne : 50. Cf. Annexes IV et V.

²¹ Numérotation interne : 51. Cf. Annexes IV et V.

²² Numérotation interne : 52. Cf. Annexes IV et V.

²³ Numérotation interne : 6. Cf. Annexes IV et V.

²⁴ Numérotation interne : 19. Cf. Annexes IV et V.

²⁵ Numérotation interne : 20. Cf. Annexes IV et V.

professions actuelles et antérieures, les langues étrangères parlées, le niveau d'instruction, les fréquentations, l'état d'esprit politique : « Munich est un ancien ingénieur aéronaval diplômé de polytechnique relevé de ses fonctions suite à la mise en application du statut des juifs. Il a un ordre de mission délivré par le scoutisme français à Vichy, a le soutien financier du consistoire et suscite un essor sans précédent du scoutisme israélite en Algérie : 9 groupes sont créés dans le département, plus de 200 adhérents au total. Sa mission a expiré depuis plusieurs mois. Il n'a jamais fait l'objet de remarques défavorables dans le domaine politique ». Le scoutisme israélite est d'autant plus surveillé qu'il est perçu comme un catalyseur potentiel de la haine anti-française : le service de la jeunesse en Algérie note en 1942²⁶ : « le scoutisme juif est pour les israélites l'une des seules façons de se grouper, la tendance confessionnelle est forte. Il y aurait lieu de surveiller d'autant plus étroitement ces groupements que, protégés au nom du libéralisme par les autres associations de scoutisme, ils constituent dans la presque totalité des cas des foyers de résistance à l'Etat, d'opposition au maréchal et de revanche juive ».

Nous avons pu constater qu'à partir de 1940, la surveillance des mouvements de jeunesse traverse les différentes communautés. Elle répond selon Bancel²⁷ à une obsession de la communauté, de l'unité nationales et à une hantise de la division du corps social. La préfecture de Constantine publie à partir de 1941 par exemple bi-mensuellement une note sur la situation morale des Européens, des Israélites, des Etrangers et des Musulmans²⁸. Ces derniers demeurent toutefois, dans la plus grande majorité des cas, les plus contrôlés par les autorités.

Le Centre d'informations et d'études (CIE) édite en 1941 une « note sur l'état d'esprit des indigènes en matière d'organisation des mouvements de jeunesse »²⁹. La fréquence des rapports de renseignements généraux, le contenu des notes de surveillance politique relatives aux troupes scouts et à leurs dirigeants vont nous permettre d'apprécier le degré et la dynamique de pénétration de l'idéologie nationaliste algérienne dans la sphère des pratiques corporelles. Celle-ci est loin d'être aussi univoque que certains auteurs prétendent le montrer. Nous avons recensés, dans cette perspective d'affinement de l'analyse politique, plusieurs exemples de loyalisme autochtone envers la doctrine de révolution nationale. Un de ceux-ci est mentionné en 1940 dans un compte-rendu du chef de la police des renseignements

²⁶ Numérotation interne : 27. Cf. Annexes IV et V.

²⁷ Bancel (2002). Op cit.

²⁸ Numérotation interne : 17. Cf. Annexes IV et V.

²⁹ Numérotation interne : 8. Cf. Annexes IV et V.

généraux adressé au GGA à propos d'une « manifestation organisée à Sidi-Bel-Abbès à l'occasion du cinquième anniversaire de la création du scoutisme musulman en Algérie »³⁰ : « aucun chant douteux n'a été signalé, de saines allocutions ont été prononcées. Des gerbes furent déposées au monument aux morts, les couleurs tricolores furent levées. La cérémonie s'est clôturée par l'hymne nationale. La marseillaise a été vigoureusement chantée. Aucun incident n'est à signaler, les organisateurs de cette manifestation ont semblé vouloir leur donner un caractère moral et patriotique emprunt de loyalisme, les seules manifestations purement islamiques furent quelques allusions au Coran ». Il est également fait part dans les archives du cabinet civil de projet de création de troupes scoutistes musulmanes. La préfecture d'Alger signale au GGA en 1942 « la création d'une troupe de scouts musulmans *El Thouria*. Son bureau comprend des personnalités hors de tout soupçon (caïds, instituteurs, conseillers municipaux). Le maire donne un avis favorable à la reconnaissance de cette société »³¹. Les gouverneurs généraux sont sollicités pour devenir présidents d'honneur de troupes scoutistes comme le général Catroux en 1943 prié par le président des scouts marins musulmans *El Hayette*³². Le loyalisme se manifeste à la fois de la part des sociétés exclusivement musulmanes et aussi des troupes indigènes intégrées dans le scoutisme français. En 1942, un père blanc français qui dirige l'association morale des indigènes nord-africains (AMINA groupe rattaché aux SDF) prie le gouverneur général de parrainer une de ses manifestations³³ : « permettez-moi de vous prier de bien vouloir honorer de votre présence la séance récréative que donnera notre groupe scout arabe Baden-Powell. A cette occasion, vous donneriez à nos garçons et à leurs chefs un nouvel et vigoureux encouragement à poursuivre leurs efforts dans la voie incomparable de formation qu'est le scoutisme ». En dépit de ces quelques manifestations incontestables de loyalisme, l'administration gubernatoriale note dès 1940 une activité nationaliste de plus en plus prononcée de la part des scouts musulmans algériens.

Les rapports faisant état de la politisation du scoutisme musulman regorgent, ce qui témoigne d'une inquiétude de la part des pouvoirs publics à l'égard d'une éventuelle remise en cause de la souveraineté française. Sur la plupart des rapports est accolée la mention « secret confidentiel », indicateur supplémentaire de l'anticipation de troubles imminents.

La récupération des mouvements scouts à des fins revendicatives n'est pas pour autant homogène : l'infiltration partisane concerne tantôt les réformistes de l'AOMA, les

³⁰ Numérotation interne : 4. Cf. Annexes IV et V.

³¹ Numérotation interne : 25. Cf. Annexes IV et V.

³² Numérotation interne : 47. Cf. Annexes IV et V.

³³ Numérotation interne : 23. Cf. Annexes IV et V.

révolutionnaires du PPA, les légalistes... Elle imprègne selon des intensités variables les différents départements algériens. Nous rapporterons ici les comptes-rendus les plus significatifs de l'inquiétude institutionnelle et de la nationalisation croissante et différentielle des troupes scouts. Les réunions de la FSMA sont systématiquement infiltrées à partir de 1941. L'ordre du jour est soigneusement consigné par les agents des renseignements généraux (RG)³⁴. Les cadres du mouvement sont fréquemment soumis à filature comme Boukerdenna, président de la FSMA en 1942 (« il a été reçu par le président du bureau Constantinois des SMA puis a été salué par deux groupes scouts avant de rencontrer enfin le Dr Bendjeloul... »³⁵) ou Chrérif Ghaoui en 1942 (« j'ai l'honneur de prier Monsieur le directeur des affaires musulmanes de vouloir bien faire continuer la surveillance attentive du commissaire régional des scouts musulmans et de renseigner le cabinet sur l'activité de ce personnage »³⁶). La surveillance s'avère parfois infructueuse mais ne cesse pas pour autant : « aucune sanction ne peut actuellement être prise contre ce personnage dont l'activité devra pourtant continuer à faire l'objet d'une surveillance très attentive »³⁷. Les Européens intervenant auprès des scouts musulmans sont soumis à un maillage durable de contrôle, à l'image de Charnet en 1940³⁸ : « commis de l'inscription maritime à Alger, il est venu à plusieurs reprises à Laghouat pour organiser des sessions de formation de chefs scouts musulmans. Il ne fait l'objet d'aucune observation défavorable de la part des services de renseignement qui l'ont suivi. Je vous prie cependant d'exercer sur lui une vigilante attention du fait des attaches politiques des scouts musulmans et de la situation assez en vue de leurs responsables locaux. Il est possible que le but de ses voyages soit entièrement honorable ; mais, il resterait cependant à savoir jusqu'à quel point il ne s'abuse pas lui-même du rôle que lui font jouer les responsables locaux dont le manque de scrupule n'est sans doute pas le moindre défaut. Il est bien certain que le milieu dans lequel sont recrutés à Laghouat les scouts musulmans est sujet à caution. Aussi bien, l'activité du Sieur Carnet a-t-elle fait chaque fois qu'il est venu l'objet d'une vigilance. Jusqu'ici, aucun fait marquant n'a pu lui être reproché, mais j'attacherais du prix à recevoir sur son compte les renseignements qui pourraient être recueillis à Alger ». Des notes de renseignements monographiques sur les troupes ou les camps scouts sont adressées au GGA : en 1941, la direction de la sécurité

³⁴ Numérotation interne : 18/31/41. Cf. Annexes IV et V.

³⁵ Numérotation interne : 28. Cf. Annexes IV et V.

³⁶ Numérotation interne : 32. Cf. Annexes IV et V.

³⁷ Numérotation interne : 33. Cf. Annexes IV et V.

³⁸ Numérotation interne : 3. Cf. Annexes IV et V.

générale rédige une notice sur les groupements oranais où il est indiqué³⁹ : « dans la troupe *scouts musulmans oranais*, on ne compte pas moins de trois anciens membres du PPA, deux sympathisants PPA ; en outre, un *tolba* de la mosquée adjacente se rend souvent auprès des scouts pour leur apprendre de nouveaux chants, parmi lesquels l'hymne de la jeunesse internationale d'Égypte. La troupe a effectuée une quête en faveur de la mère d'un condamné du PPA. En ce qui concerne *les éclaireurs musulmans algériens*, on trouve dans la direction un ancien agent de police révoqué, un membre du PPA, un membre du PPF auprès des musulmans ». La création de la troupe *El Djemmel* à Mondovi fait également l'objet d'une vive correspondance entre les différentes autorités coloniales : le président de la Légion française des combattants d'Afrique du Nord souligne en premier, en 1941, la nécessité d'exercer une vigilante attention sur celle-ci⁴⁰ : « j'ai l'honneur de porter à votre (ie. GGA) connaissance que je reçois de Bône les renseignements suivants : « une organisation scout musulmane *El Djemmel* de Mondovi est à surveiller : les chefs qui la dirigent sont des nationalistes musulmans convaincus ». Suite à cette missive, le gouverneur prie le directeur de la sécurité général de « bien vouloir faire exercer une surveillance attentive sur l'activité de ce groupement et de m'en faire parvenir les résultats »⁴¹. Celui-ci s'exécutera et quelques semaines plus tard lui répondra : « créée en 1941 à l'instigation d'un militant PPA, la troupe est affiliée à la FSMA. Elle compte 40 scouts. A l'exception de deux d'entre eux, tous les membres du bureau sont sympathisants ou parents des membres du PPA arrêtés récemment à Mondovi. Toutefois, en attendant les décisions judiciaires, ils se montrent globalement calmes. Pour l'instant, aucune particularité suspecte n'est à déplorer »⁴². Quelques semaines plus tard, le discours est encore plus apaisant : « le groupe est en totale léthargie depuis l'arrestation de ses principaux cadres compromis avec le PPA »⁴³. Cette échange épistolaire est selon nous une des illustrations de la tendance gubernatoriale si ce n'est à l'alarmisme tout du moins à la méfiance systématique.

Celle-ci ira en s'accroissant à partir de 1943. La fréquence des rapports est alors démultipliée. Des rapports de synthèse volumineux et récapitulatifs sont édités pour la première fois. Un palier nouveau semble franchi. Selon Kaddache⁴⁴, il s'agirait de la répercussion d'une évolution politique plus globale : « c'est la rédaction du fameux manifeste refusé par l'administration française est repris par les trois organisations unis dans les amis du

³⁹ Numérotation interne : 16. Cf. Annexes IV et V.

⁴⁰ Numérotation interne : 35. Cf. Annexes IV et V.

⁴¹ Numérotation interne : 36. Cf. Annexes IV et V.

⁴² Numérotation interne : 38/39. Cf. Annexes IV et V.

⁴³ Numérotation interne : 40. Cf. Annexes IV et V.

⁴⁴ Kaddache. Op cit.

manifeste et de la liberté (AML). Le scoutisme connut alors un grand essor avec une apogée en 1944 où plus de 450 chefs scouts sont réunis dans un camp. Les trois leaders qui représentaient à l'époque l'unité du nationalisme (Abbas, Brahimi et Messali) viennent rendre visite à ce camp. Le caractère nationaliste des SMA s'affirmait de manière grandiose ». A la fin de l'année 1943, le centre d'informations et des études fait paraître une « note sur la situation actuelle du scoutisme musulman en Oranie »⁴⁵ où figurent les effectifs détaillés des différents troupes. Ainsi, il y aurait à cette date 560 SMA en activité dans le département. Les créations de troupes continuent de faire l'objet de surveillance : « d'après une information non contrôlée, la troupe *El Ikdam* dont les réunions ont été interdites en octobre 1943 par arrêté préfectoral aurait l'intention de se reconstituer sous l'appellation *El Esslahia*. Les manifestants du 1^{er} octobre seraient exclus de la nouvelle troupe. Je ne manquerais pas de vous tenir informé de tout renseignement complémentaire »⁴⁶. Les filatures et autres infiltrations de réunions redoublent : Mohamed Farès a présidé en 1943 une réunion des chefs de sections scouts musulmans (trente au total). Tous les déplacements et rencontres de ce dernier sont annotés⁴⁷. Des correspondances entre cadres indigènes du scoutisme sont interceptées par la direction de la sécurité générale. Dans l'une d'entre elles, Khelalfa Moktar, instituteur à Lapaine, fait part au commissaire général FSMA de son intention d'y installer une troupe en 1944 : « je désire inculquer à mes élèves l'amour de leur langue maternelle en leur apprenant les agréables chansons scouts, et conséquemment incruste dans leur jeune âme l'idée et la foi de pouvoir être un jour les artisans de leur propre liberté. J'exige de toi de m'aider et de m'initier afin de déjouer le désir de mon prédécesseur qui voulait affilier des musulmans à un groupement français. Cela m'est totalement inconcevable »⁴⁸.

De nombreux indicateurs additionnels pourraient ici être rapportés et convergeraient alors pour étoffer la thèse de Kaddache⁴⁹ selon laquelle « le PPA est dissous, ses responsables arrêtés, ce qui n'empêche pas la propagande clandestine nationaliste de s'amplifier et de gagner de plus en plus de régions. De nombreux jeunes, dont des chefs scouts, sont gagnés par le nationalisme. L'administration voit d'un mauvais œil le développement de la FSMA et surtout les tendances nationalistes de ses cadres. Les manifestations scouts deviennent de plus en plus nombreuses ; des groupes SMA naissent dans les villages éloignés, dans le sud ou les montagnes Kabyles. Les chants sont de plus en plus révolutionnaires. Pendant ce temps

⁴⁵ Numérotation interne : 45. Cf. Annexes IV et V.

⁴⁶ Numérotation interne : 44. Cf. Annexes IV et V.

⁴⁷ Numérotation interne : 46. Cf. Annexes IV et V.

⁴⁸ Numérotation interne : 53. Cf. Annexes IV et V.

⁴⁹ Kaddache (2004). Op cit.

là, le nationalisme se développait et s'organisait». Nous verrons que la tendance explicitement indépendantiste se manifestera de façon flagrante à l'occasion des événements du 8 mai 1945 dans le Constantinois provoquant une activité accrue des services de renseignement et une hostilité administrative démultipliée mais avant cela il nous faut questionner la (quasi) absence dans le corpus du cabinet civil du GGA durant l'intermède vichyssois de documents politiques relatifs à l'instrumentation nationaliste du mouvement sportif.

En effet, nous avons répertorié de 1940 à 1944 un seul document faisant état d'incidents entre européens et musulmans au cours de manifestations sportives et encore la dimension nationaliste des affrontements n'est pas explicitement précisée : en 1942, le GGA écrit au préfet d'Alger (la mention « confidentiel » figure sur le document)⁵⁰ : « des incidents pénibles entre les spectateurs des deux races sont survenus la semaine précédente. Des tensions croissantes qui se sont manifestées jusqu'ici par des huées et autres injures risquent de déboucher sur de véritables bagarres si on n'y met bon ordre. Certains juifs jettent huile sur le feu. Deux compétitions toutes proches risquent de porter les passions à leur paroxysme et semblent nécessiter des mesures préventives : la première est une rencontre entre l'ASSE et le MCA, respectivement 1^{er} et 2^{ème} du championnat, la rencontre risque d'être serrée et les spectateurs s'échaufferont. La seconde est une rencontre de boxe entre Cerdan et un musulman. Les passions vont se déchaîner ».

Comment rendre compte de ce contraste numérique patent entre surreprésentation dans le corpus du scoutisme que les autorités assimilent systématiquement à la radicalisation nationaliste et la sous-représentation du fait sportif qui donne lieu à quelques incidents plutôt liés à des tensions intercommunautaires, à des mouvements de foules incontrôlables et à des haines raciales bien plus qu'à une pénétration politique rationnelle ? Cette disproportion, ne serait-elle pas liée aux différences de logiques internes entre ces deux formes d'engagement corporel soulignées par Denis⁵¹ ? Nous pensons que l'élément de divergence surdéterminant réside dans le fait que « le scoutisme oppose à l'implication limitée du sportif (circonscrite dans le temps et l'espace de la pratique effective) les exigences proprement infinies de l'engagement demandé au scout, lequel doit promettre, passé un temps de noviciat, de respecter devant Dieu, une loi scout. Les contraintes à accepter dans le sport et le scoutisme sont de nature différente ». Les autorités se méfient d'autant plus du développement du scoutisme musulman que la dimension idéologique de l'investissement y est omniprésente ».

⁵⁰ Numérotation interne : 43. Cf. Annexes IV et V.

⁵¹ Denis (2004). Op cit ;

Une seconde hypothèse résiderait également dans la proximité originelle et durable des SMA et de l'AOMA comme le remarquent Djidjelli et Bouamrane⁵² : « le scoutisme musulman est né en même temps que les mouvements de renaissance algérienne. La jeune association éducative qu'est le scoutisme musulman algérien est née dans le giron de l'Association des oulémas sur laquelle elle s'est appuyée recevant d'elle une aide matérielle et morale précieuse ainsi qu'une solide formation religieuse au point qu'une ouverture d'une medersa des oulémas était inéluctablement suivie par la création d'un groupe scout ». Cette proximité quasi fusionnelle entre le mouvement scout et réformiste s'estompera progressivement à partir de 1944, le parti PPA, futur PPA-MTLD gagnant de plus en plus en représentativité.

2) 1945-1954 : crainte d'une perte de contrôle et redoublement de la surveillance.

Selon Carlier⁵³, les autorités redoutent en 1944-1945 une perte de contrôle de la rue et une hostilité croissante de la jeunesse musulmane : « au delà de la tension intercommunautaire récurrente, l'appropriation juvénile de la ville musulmane et l'entrée de ces mêmes jeunes dans la ville coloniale et à travers elle dans la société globale s'accompagne d'une opposition croissante à l'autorité publique et à leurs représentants. Les rapports de sûreté notent dès 1944 la perte d'autorité des agents de l'Etat notamment des policiers. Les incivilités redoublent avant et après 45. Un retour à l'ordre se fera sentir après le soulèvement de 1945 ». Celui-ci aura des répercussions sur l'accroissement de la surveillance des mouvements de jeunesse et une position autoritaire d'avantage marquée. Le scoutisme musulman subira le climat généralisé de méfiance dans lequel sont plongées les autorités coloniales. En dépit de la reconnaissance officielle par le collègue impérial du scoutisme français et de l'octroi de l'agrément tant convoité, le contrôle des SMA s'accroît de façon d'autant plus sévère qu'est avérée leur part active dans le déroulement des manifestations ayant dégénéré en émeutes. Cette tendance est confirmée par Gauthé⁵⁴ qui énonce : « tous les rapports s'accordent pour reconnaître que les SMA ont été au premier rang des manifestation

⁵² Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger: Dar el Oumma.

⁵³ Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La Découverte.

⁵⁴ Gauthé. Op cit.

du 8 mai 1945. Le premier mort à la suite des tirs de la police à Sétif est un SMA qui brandit le drapeau algérien. Au printemps 1945, le 2^{ème} bureau va réaliser des synthèses détaillées sur le scoutisme musulman ».

Un rapport datant du 8 mai 1945 émis par le directeur de la sécurité générale d'Algérie souligne l'implication des SMA⁵⁵ : « ce matin vers 8h de nombreux musulmans se sont rassemblés près de la mosquée, ils se sont dirigés aux environs de 9h vers le centre ville précédés par les scouts musulmans qui chantaient. Les manifestants ont déployé les banderoles en Français : « libérez Messali. Vive la Charte de l'Atlantique. Vive l'Algérie indépendante ». Cette implication suscita une crispation autoritaire de la part du préfet de Constantine qui suspend par arrêté du 12 mai, toutes les activités scoutées dans le département. Il s'explique dans une note adressée trois jours plus tard au GGA⁵⁶ : « à la suite des événements du 8 mai, j'ai été amené, pour des raisons politiques, à prendre des mesure d'ordre générale arrêtant toute activité scoutée dans mon département ». Des télégrammes privés entre chefs SMA sont saisis puis adressés « pour leur information confidentielle à MM les préfets, chef du CIE, secrétaire général du gouvernement »⁵⁷.

Nous nous attarderons de façon approfondie sur la publication d'une note récapitulative très détaillée sur le scoutisme musulman parue en juin 1945⁵⁸. Celle-ci, produite par la direction générale de la sécurité, est destinée à une diffusion restreinte et porte la mention « confidentiel ». Il y est tout d'abord fait allusion à l'historique de la diffusion du mouvement auprès des populations musulmanes : « le scoutisme qui a pris un essor certain dans tous les pays musulmans a connu en Algérie depuis 1930 une très grande faveur et s'y est rapidement propagé pour les raisons suivantes : engouement spontané des jeunes pour le mouvement scout (attrait exercé par les activités et l'uniforme), contagion de l'exemple des sociétés européennes, manœuvres occultes de certaines personnalités musulmanes considérant le scoutisme comme un instrument commode pour grouper la jeunesse et l'orienter vers des buts politiques et nationalistes bien définis ». Est ensuite étudiée la répartition des musulmans dans les différentes organisations : « les jeunes musulmans algériens qui pratiquent le scoutisme sont répartis entre les associations suivantes : EDF, SDF, EUF, quelques troupes musulmanes indépendantes, FSMA (qui groupe 90% des SMA) ». La note détaille ensuite la tendance politique majoritaire de la fédération : « dans la grande majorité des groupes SMA, un

⁵⁵ Numérotation interne : 57/58. Cf. Annexes IV et V.

⁵⁶ Numérotation interne : 59. Cf. Annexes IV et V.

⁵⁷ Numérotation interne : 60. Cf. Annexes IV et V.

⁵⁸ Numérotation interne : 63. Cf. Annexes IV et V.

personnage est au moins autant vénéré que Baden-Powell, le cheikh Ben Badis décédé en 1940 et père spirituel des SMA. Le cheikh Brahimi successeur de Badis, jouit également d'un prestige incontesté ; les dirigeants de l'AOMA ont vite compris l'intérêt que pouvait présenter le scoutisme musulman comme véhicule de leur doctrine : hiérarchie favorable à la diffusion des mots d'ordre, discipline et dévouement au chef, large publicité assurée aux chants nationalistes composés par eux, autant de moyens d'actions efficaces sur le cerveau des jeunes. Très rapidement sous l'influence constante des oulémas, les groupes SMA dont la valeur scout est médiocre et dont la valeur technique semble reléguée au second plan, deviennent tout d'abord des organes de propagande réformiste puis des formations politico-religieuses dont les tendances nationalistes s'accroissent chaque jour davantage, au fur et à mesure que se multiplient en milieu musulman les attaques contre la souveraineté française. Enfin, les événements du Constantinois l'ont récemment démontré, les SMA constituent les formations paramilitaires des éléments nationalistes de diverses tendances (oulémas, PPA, partisans de Abbas, AML) ». La note précise ensuite les diverses modalités d'intrusion des oulémas dans l'activité scout : présence dans les bureaux, locaux prêtés par les medersas ou les cercles, activité intérieure régie par le *mourchid* (sorte d'aumônier de la troupe), tournée des dirigeants réformistes dans les camps scouts. L'association des oulémas n'est pas la seule à utiliser les SMA à des fins politiques. Les fiches de police, les renseignements recueillis, signalent comme membres ou sympathisants du PPA de nombreux membres des comités scouts ou des scouts eux-mêmes. Les principaux leaders musulmans politiques musulmans tels que le Dr Saadane ou Ferhat Abbas ont également utilisé le mouvement scout à des fins nettement nationalistes. Dès 1937, Abbas qui a toujours cherché à étendre son audience auprès de la jeunesse musulmane préside l'une des premières troupes à Sétif ; en 39, il accepte la vice-présidence de la Fédération... Ainsi, sous ces influences politiques indéniables, la FSMA devient surtout dans les années 43-44 et en 45 un mouvement paramilitaire qui représente aux yeux des gens clairvoyants, musulmans ou non, la jeunesse nationaliste algérienne dont l'activité ne peut être séparée de celle des AML et de ses dirigeants ». Le rapport détaille enfin l'activité nationaliste de la fédération : « depuis le débarquement du 8 novembre 1942, l'activité de la FSMA semble pouvoir se résumer comme suit : souci constant d'absorber toutes les troupes indépendantes du scoutisme musulman ; création de nouveaux groupes, recrutement massif, multiplication des sorties et de la participation aux manifestations afin d'alimenter ce recrutement massif ; tentative de démontrer aux membres du scoutisme français la dignité du mouvement SMA et la légitimité de l'intégrer dans le collège du scoutisme français ; développement derrière la façade du scoutisme des activités

politiques et nationalistes, création d'une mystique nationaliste (et non scout); nombreux sont les exemples qui illustrent d'une façon très nette le rôle et l'action des SMA dans le mouvement nationaliste algériens. En voici quelques-uns de récents. Les récents événements du département de Constantine ont amplement démontré la responsabilité des groupements nationalistes et des scouts musulmans. Les chefs SMA sont, à quelques exceptions près, de valeur faible. Ils sont d'avantage des agents de propagande nationaliste que des chefs scouts. Nombre d'entre eux ont fait l'objet de sanctions judiciaires et administratives ». ... ». Puis l'étude est spécifiée par département : s'en suit une liste colossale des affiliations de troupes et de chefs scouts aux différentes tendances nationalistes. Nous n'en rapporterons, dans un souci d'allègement du discours, qu'une fraction minimale : « à Mila, un chef scout rejette un arrêté préfectoral d'avril suspendant les activités de son groupement et est interné dans un CSS (centre de séjour surveillé). Le vice-président de ce même groupement a été par ailleurs licencié de ses fonctions d'employés pour son attitude politique et ses sentiments nationalistes ; A Biskra, « à la suite du rôle qu'il a joué le 8 mai dernier dans l'organisation du défilé nationaliste, Mimmar Rida, président du groupe *El Radja* a été interné dans un CSS par arrêté préfectoral du 12 mai. Un autre membre de ce groupement fait actuellement l'objet d'une demande d'internement dans un CSS. « Ali Marhoun ne fréquente que des nationalistes, il semble que son enseignement ait créé en partie l'état d'esprit qui a amené certains de ses scouts et élèves à participer activement aux désordres qui se sont déroulés le 1^{er} mai dans lesquels les scouts musulmans semblent avoir joué un rôle de premier plan ». A Bougie, « le président et le vice-président du groupe scout *En Naciria* sont respectivement président de la medersa réformatrice apparentée à Ferhat Abbas et trésorier de ce même établissement, le second est en outre membre du bureau local des AML. L'un et l'autre ont été étroitement surveillés lors des événements du Constantinois et ont eu à plusieurs reprises une attitude équivoque ». A Saint-Arnaud, « les scouts ont interprété des sketches et des chansons à tendance ultranationaliste. Cette soirée artistique avait été organisée par le chef local des AML et principal animateur des SMA... ». La liste pourrait être prolongée. La note rapporte enfin des paroles de chansons scout à tendance fortement nationaliste.

Une autre note récapitulative à prétention exhaustive est édictée en 1950⁵⁹, avec une nouvelle fois un bref retour historique sur les débuts du mouvement puis sur l'activité des SMA et la scission aboutissant à la création du groupement parallèle des BSMA. Un bilan quantitatif des effectifs est également proposé : « en 1948, on recense 50 groupes SMA

⁵⁹ Numérotation interne : 84. Cf. Annexes IV et V.

(réunissant 2000 et 3000 garçons) soit deux fois plus que ceux que comptent les BSMA. L'activité scout se manifeste par des rallies, des sorties, des colonies de vacances, des camps volants tant en Algérie qu'en France, des randonnées de chefs. Avec le départ des modérés vers les BSMA, la tendance séparatiste a pu largement s'épanouir au sein de la FSMA. Les manifestations publiques de cet état d'esprit sont : chants nationalistes (parfois hymne du PPA), pièces de théâtre à thèse séparatiste, couleurs nationalistes levées, allure d'une formation paramilitaire⁶⁰, les SMA fournissent un service d'ordre à certaines manifestations estudiantines ou culturelles à thèse séparatiste. Ces manifestations publiques ont diminué aujourd'hui et depuis deux ans : il n'est plus actuellement possible d'ébranler la souveraineté nationale comme c'était le cas en 1947. Pourtant, des signes discrets d'une inféodation au PPA ne cessent d'être réitérés : des élus du MTLD assistent aux réunions des SMA dont Messali en personne en 1949 où il est acclamé. Des missions de propagande, de diffusion de journaux nationalistes sont confiées aux SMA. Certaines troupes ont la majorité de leurs chefs affiliés au MTLD. En conclusion, on peut considérer aujourd'hui les SMA sinon totalement inféodés au PPA au moins profondément influencés par ce parti au moins à l'échelon central et dans la majorité des troupes ».

Entre ces deux dates distantes de cinq années, la surveillance a été continue, les arrestations nombreuses (« Les scouts musulmans dont les noms suivent ont été arrêtés suite à l'enquête concernant le PPA dans l'arrondissement de Mostaganem et Tlemcen »⁶¹). Les membres participant aux réunions FSMA sont systématiquement fichés (domicile, profession, activité politique)⁶². L'affirmation de Kaddache selon laquelle « la majorité des membres du QG des SMA étaient militants du PPA. Le mouvement SMA est devenu satellite du parti nationaliste. Des subventions de fonctionnement refusées par l'administration sont remplacées par celles émanant du parti » se vérifie de plus en plus.

Le corpus dépouillé dans la présente étude ne fait, par contre, pas mention des activités internationales du scoutisme. Celles-ci attirent pourtant l'attention de l'administration coloniale. Gauthé⁶³ déclare à cet égard : « la participation d'une délégation de 144 SMA aux jamborees de Moissons en 1947 va faire l'objet d'une surveillance attentive. Le jamboree sera le siège de plusieurs incidents qui n'échapperont pas aux services de renseignement : refus des SMA d'assister au lever des couleurs, remplacement sur les insignes des uniformes de

⁶⁰ « N'a-t-on pas coutume d'appeler les scouts musulmans « les soldats de l'avenir »? Kaddache Op cit.

⁶¹ Numérotation interne : 64/65. Cf. Annexes IV et V.

⁶² Numérotation interne : 66. Cf. Annexes IV et V.

⁶³ Gauthé (2004). Op cit.

« France » par « Algérie », drapeau vert déployé lors du retour à Alger... Pour les SMA, la participation à ces jamborees revêt une importance capitale car elle marque la reconnaissance internationale de l'Algérie ». Nous pouvons penser que l'absence de telles informations dans les documents du cabinet civil du GGA tient à la séparation des prérogatives de maintien de la souveraineté à l'intérieur et à l'extérieur du territoire algérien ».

Enfin, comme ce fut également le cas durant l'intermède vichyssois, la période 1945-1954, est marquée en matière de surveillance politique des mouvements de jeunesse par un contraste persistant entre l'instrumentation nationaliste dans le scoutisme et le mouvement sportif. L'hypothèse de Carlier⁶⁴ se vérifierait-elle ? « Les sportifs, souvent plus francophiles (mais pas nécessairement) et moins influencés par l'idéologie « arabo-islamiste » des oulémas et du PPA sont plus sécularistes et plus hédonistes. Il reste que le parti nationaliste radical n'arrive pas à imposer son hégémonie au monde sportif que ce soit à Alger ou dans l'ensemble du pays. Le sport, tout en exprimant toujours plus fortement des valeurs et des références patriotiques, garde une certaine autonomie. L'horizon culturel et politique du sport chez les Algériens à la fois prégnant et distancié est plus difficile à cerner que celui du scoutisme. Au début des années 1950, le sport renforce sa dimension identitaire sans pour autant se rendre aux politiques. Certes, pour un nombre sans cesse croissant de supporters, le football devient une pratique sociale et une distraction populaire offensive, construisant ou consolidant une ligne de front communautaire à la fois dialogique et agonistique entre « eux » et « nous » en phase avec la généralisation et la banalisation de l'idée nationale. Il est une façon de faire de la politique par d'autres moyens. Toutefois, cette pratique et les représentations qui lui sont associées ne se laissent pas lire aisément : le sport entretient des relations ambiguës ambivalentes et complexes dans les relation franco-algériennes. Celle-ci s'étale sur un continuum d'attitudes allant d'une part de l'adhésion pleine et entière à la citoyenneté française (jusque dans son expression de fierté cocardière incarnée par Mimoun médaille d'or du marathon en 56) jusqu'à l'autre extrême, à savoir le soutien complet au séparatisme PPA concrétisé et symbolisé au plus haut point par les célèbre équipe du FLN, héros collectif national deux ans plus tard ».

En ce qui concerne le corpus dépouillé dans le cadre de la présente étude, nous avons identifié entre 1945 et 1954 deux séries documentaires faisant mention d'incidents durant les rencontres sportives. Celles-ci ne concernent en outre que la discipline « football ». La

⁶⁴ Carlier. Op cit.

première est émise en 1949 par le GGA qui s'adressant au recteur de l'académie d'Alger, déclare en vue de justifier l'urgence d'une rénovation des équipements sportifs: « les équipements ne répondent pas aux conditions réglementaires requises pour organiser de façon convenable la sécurité de l'arbitre et des deux équipes et d'empêcher les débordements qui se produisent à l'occasion de chaque rencontre de Football »⁶⁵. Le second document est une note récapitulative proposée par la direction de la sécurité générale en 1955, à diffusion restreinte⁶⁶. Elle retrace l'historique des « des incidents survenus au cours de rencontres de football » : « il est indéniable que les incidents de ce type peuvent naître d'une cause qui n'est pas spécifiquement algérienne (esprit de clocher). Mais, il est non moins évident qu'en Algérie où se rencontrent dans la vie courante et où s'affrontent sur le terrain deux éléments de population, cet esprit de clocher fait place à un esprit raciste qui est une cause permanente d'incidents. Cette cause particulière à l'Algérie réside dans l'existence de clubs strictement musulmans et surtout dans leur dangereuse prolifération entre 1935 et 1948. A Oran, de 44 à 48, le nombre de clubs musulmans passe de 11 à 34, à Alger 41 sociétés musulmanes sont nées entre 46 et 49. Pareille remarque est bien évidemment valable à Constantine où le rapport ethnique est encore plus prononcé. La constitution de tels groupements semble s'être accélérée suite à la publication du manifeste en 1943. Ainsi, le sport, le football en particulier, allant à l'encontre de sa mission, risquait-il déjà de creuser un fossé entre les deux éléments ethniques. Le fossé menaçait encore de s'agrandir à la suite de dangereuses initiatives comme celles de M. Pons, directeur du club des supporters de Sétif qui invite par lettre circulaire les présidents de clubs du département de Constantine à créer une ligue spécifiquement européenne. Celui-ci écrit : « vous avez certainement souffert comme nous des réflexions anti-françaises qui se font autour du football ; les brutalités se font de plus en plus violentes ; nous sentons pour notre part que chaque match contre des musulmans n'est plus un match normal, mais bien une occasion de prouver la haine du Français ». En dépit de cet état d'esprit, il faut noter que même dans le département déjà névralgique de Constantine, les incidents qui marquaient alors les rencontres sportives n'ont jamais atteint un niveau de gravité exceptionnel ». La situation actuelle s'avère en revanche plus problématique : « aujourd'hui, il est clair que la prolifération des clubs musulmans comme des clubs en général a atteint un plafond. Sans doute, les incidents n'augmentent-ils pas en nombre. Mais, en la conjoncture actuelle, et dans la mesure où les matches de football déplacent chaque semaine des masses considérables les incidents risquent de dégénérer, d'être exploités à

⁶⁵ Numérotation interne : 80. Cf. Annexes IV et V.

⁶⁶ Numérotation interne : 94. Cf. Annexes IV et V.

d'autres fins et de prendre une tournure extrêmement grave. C'est pourquoi les pouvoirs publics ne sauraient rester indifférents face à cette grave menace. Plus que jamais, ils doivent apporter leur vigilante attention aux rencontres sportives et aux matches de football en particulier ». Les autorités coloniales répondront-elles à cet avertissement en multipliant, à partir de 1954 (soit au moment du déclenchement de la guerre de libération nationale) la surveillance des sociétés sportives ? Qu'en sera-t-il pour le contrôle du mouvement scout ?

3) 1954-1962 : une surveillance soutenue mais qui devient périphérique.

A partir du premier novembre 1954, la souveraineté française est explicitement remise en cause par la déclaration de guerre de libération indépendantiste.

Nous comprenons dans ce contexte tourmenté la focalisation nodale des autorités gubernatoriales et des services de renseignements français sur les activités militaires rebelles qui repoussera à la périphérie la surveillance des mouvements de jeunesse. Ainsi, alors qu'il était jusqu'alors partie prenante de ce type de document, le scoutisme musulman est évacué à partir de 1954 du sommaire des « rapports mensuels sur l'activité musulmane dans le SLNA (service de liaisons nord-africaines) du département de Constantine »⁶⁷. Les rubriques désormais centrales sont : « aperçu d'ensemble de l'état d'esprit des populations », « activité des forces de pacification », « activité rebelle » (ALN, trafic d'armes, FLN), « aide apportée à la rébellion par l'étranger »⁶⁸, « activité des différents partis et groupements musulmans » (MNA, UDMA, oulémas réformistes, groupements divers, étudiants, syndicats), « activité des assemblées et des ex-élus », « activité des différents partis européens sur les musulmans ». La question scout est également absente, à partir du milieu des années 1950, du sommaire des « bulletins des questions islamiques »⁶⁹ : publiés également par le SLNA, les rubriques en sont : « culte musulman, confréries religieuses (attitude à l'égard de la rébellion), oulémas réformistes (attitude à l'égard de la rébellion et activité des cheiks), enseignement public, enseignement privé, monde musulman, travailleur algérien dans la métropole, périodiques musulmans, Pays du Maghreb, radios arabes anti-françaises ».

⁶⁷ Numérotation interne : 103. Cf. Annexes IV et V.

⁶⁸ « De toutes les Nations arabes, c'est incontestablement la Tunisie qui s'intéresse le plus à l'affaire algérienne et lui apporte le plus gros soutien ». Cet élément participerait du rôle moteur du Constantinois dans la mouvance nationaliste, y compris dans le domaine de la pratique physique.

⁶⁹ Numérotation interne : 104. Cf. Annexes IV et V.

Devenant incontestablement périphérique, la surveillance du mouvement scout ne cesse pas pour autant. Pour illustration, le service central de l'information au sein de la direction de la sûreté nationale en Algérie édite en 1959 une série de notices détaillées de renseignements sur les principaux leaders scouts musulmans⁷⁰. Celles-ci, voulues confidentielles, comportent les mentions nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation, profession, situation de famille, domicile, observations (déplacement, emprisonnement, fonction au sein du scoutisme, état d'esprit, affiliation politique, attitude religieuse). Nous y retrouvons entre autres Tidjeni, Derouiche, Draréni, Kaddache, Bouzouzou...A propos de Tadjer, il est dit par exemple : « assigné à résidence puis libéré ; avis défavorable à tous ses déplacements ; nationaliste et séparatiste convaincus dont les sentiments anti-français sont notoirement connus ; agent de propagande particulièrement dangereux du fait de l'autorité importante dont il jouit auprès des jeunes ». Les déclarations anti-françaises sont soigneusement annotées comme celles de Lagha, qui déclare en 1954 lors d'un voyage organisé en Egypte au colonel Nasser : « malgré les persécutions qui nous sont infligées par le scoutisme français, nous croyons en l'idéal de la révolution Egyptienne. Au nom de l'Algérie, je vous remercie de vos efforts pour libérer les peuples arabes asservis, et pour soulever la question algérienne dans les organisations internationales ». En outre, un organigramme particulièrement complexe des principaux cadres du mouvement est élaboré.

La fréquence de publication de rapports est toutefois réduite. Un tel espacement des surveillances pourrait trouver écho dans la relative mise en veille relative des activités scoutistes à partir de 1955. Celle-ci est soulignée aussi bien par Gauthé⁷¹ que par Kaddache⁷² : pour le premier, « les activités des SMA ont été fortement perturbées par la guerre mais n'ont pas été pour autant totalement suspendues. La surveillance continue. Le 7 janvier 1961, la direction de surveillance du territoire arrête à Alger Mahfoud Kaddache, commissaire général des SMA et Mohamed Derrouiche, commissaire SMA d'Alger et 10 autres leaders des SMA en raison du rôle joué par cette association dans l'organisation du service d'ordre des grandes manifestations de décembre 1960. Le SDECE, le service d'espionnage français va également s'intéresser aux SMA en raison de la guerre. On surveille l'action des SMA au Maroc, en Syrie. Pour le second, « de nombreux chefs gagnèrent le maquis. Plusieurs groupes cessèrent leurs activités scoutistes ; des cadres SMA réfugiés en Tunisie ou au Maroc y lancèrent des

⁷⁰ Numérotation interne : 108. Cf. Annexes IV et V.

⁷¹ Gauthé. Op cit.

⁷² Kaddache. Op cit.

groupes scouts. Quelques groupes scouts continuaient leurs activités dans les grandes villes comme à Alger. Une façon de contourner les manipulations de l'administration coloniale et de l'armée française et de s'opposer au recrutement des jeunes dans l'organisation de Mme Massu fut l'expérience des patrouilles libres. Certains groupes au cours de la bataille d'Alger se constituèrent en équipe de secours et d'aide aux victimes. Après la bataille d'Alger, les activités de tous les groupes cessèrent et reprirent une année plus tard, en 58 mais surtout en 1960. La volonté d'échapper à l'organisation de la jeunesse par l'armée française qui tente d'éloigner les jeunes du FLN en leur offrant des activités sportives par exemple reste intacte». L'activité des SMA semble retrouver un second souffle à partir de 1960 et, il semblerait a priori qu'elle s'accompagne consubstantiellement d'un renforcement de la surveillance administrative. Mais, le dépouillement localisé réalisé dans le cadre de la présente étude exploratoire, n'a pas permis de faire état d'une telle recrudescence (mise à part la publication d'une note récapitulative succincte en 1960⁷³).

Au cours de ce bref retour historique, nous avons tenté d'identifier les grandes respirations de la dynamique de surveillance des mouvements sportifs et scouts de la part des autorités coloniales. Des ruptures ont ainsi pu être dégagées en 1943, 1945 et 1954. L'intensité du contrôle permet en contre point de rendre compte de l'instrumentation nationaliste de ces sphères. Celle-ci semble d'avantage idéologique, explicite et partisane dans le cadre du scoutisme musulman algérien. A l'inverse, dans le sport (et plus particulièrement le football), la dimension patriotique revêt d'avantage une tonalité de tensions intercommunautaires voire raciales, moins rationnelles que pulsionnelles. Ce contraste nous incite à confirmer une partie de la thèse de Gauthé⁷⁴ selon laquelle « d'une manière générale, les services français se sont très tôt méfiés du scoutisme musulman dans les colonies françaises. Un rapport du ministère des affaires étrangères note en 1934 : « le scoutisme musulman est trop souvent détourné au profit d'influences hostiles à la France dans les protectorats et les Etats sous mandat. S'il n'était ni dirigé ni contenu dans les limites d'une réglementation conforme à l'esprit du scoutisme international, il risquerait de troubler l'ordre public et d'offrir aux nationalistes arabes une plate-forme internationale ». Le système de surveillance déployé vers les SMA est certainement unique dans l'histoire des mouvements de scoutisme et de jeunesse française. Les services secrets ne se sont évidemment pas intéressés

⁷³ Numérotation interne : 111. Cf. Annexes IV et V.

⁷⁴ Gauthé. Op cit.

aux SMA par intérêt pour la pédagogie de Baden-Powell. Il est significatif de remarquer que les autres associations de scoutisme en Algérie ne firent jamais l'objet d'une telle surveillance ». La thèse défendue par Carlier⁷⁵ converge : « le scoutisme devient un enjeu majeur tant pour les partis politiques algériens et l'association des oulémas que pour l'administration coloniale ».

Nous venons d'identifier un versant de la politique de l'administration en matière de diffusion des pratiques corporelles autochtones, la surveillance politique. Quels sont les autres pans de son intervention auprès des populations musulmanes ? Quelles indications nous fournissent les archives du cabinet civil du GGA quant aux positionnements évolutifs de cette structure institutionnelle sur le continuum « colonial-impérial », mis en évidence par Bancel et al⁷⁶ ?

II) Le gouvernement général d'Algérie : entre crispations coloniales et concessions impériales : permanence d'une indécision politique.

Il s'agit d'identifier ici la dynamique des attitudes politiques du GGA face à l'appropriation par les autochtones des faits sportif et scout. Différentes stratégies allant de la posture la plus répressive, militarisée, autoritaire à l'option préventive, éducative et idéologique pourront être repérées. Des tendances d'évolution diachroniques, des bascules de l'unes à l'autre pourront être mises en évidence, ainsi que la coexistence synchronique plus ou moins conflictuelle de différentes orientations complémentaires ou antinomiques selon les époques, liées dans un rapport variable de dominance/récessivité. Une orientation vers l'impérialisation de la politique coloniale sera en outre contrecarrée par les crispations de certaines instances de l'exécutif coloniale et l'inertie du colonat européen.

⁷⁵ Carlier. Op cit.

⁷⁶ Bancel, Denis, Fates (2004). *Introduction*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

1) Le GGA à l'heure vichysoise : d'une volonté totalisante d'embrigadement à la prise de conscience des limites de l'autoritarisme aveugle.

La politique conduite par le GGA de 1940 à 1944 est initialement, tout du moins, marquée d'une ambition puissante de contrôle omniscient des mouvements selon un mode de gestion que nous qualifierons de colonial. Celui-ci fait écho aux craintes d'une contestation potentielle de la souveraineté française dont le service de la jeunesse en Algérie se fait le relais lorsqu'il avance en 1942⁷⁷ : « l'extension du scoutisme aux musulmans est à la fois périlleuse et délicate : l'enseignement aux indigènes d'une doctrine aussi libérale, égalitaire et individualiste n'est pas sans danger et une pareille entreprise ne doit être poursuivie qu'à condition de renforcer significativement les moyens de contrôle politique du service de jeunesse, en collaboration avec la direction des affaires musulmanes. Le contrôle exercé actuellement par le scoutisme français, essentiellement politique, est actuellement nettement insuffisant ». Le premier versant de cette forme autoritaire de maintien de la souveraineté française renvoie, comme nous avons pu le constater précédemment, au maillage serré de surveillance politique tissé à l'encontre des sociétés sportives et scoutées, majoritairement (mais non exclusivement) musulmanes.

Sous-tendus par une xénophobie latente⁷⁸ et une angoisse de la division⁷⁹ d'autant plus exacerbées que l'Empire est menacé⁸⁰, les gouverneurs généraux vont également instaurer un

⁷⁷ Numérotation interne : 27. Cf. Annexes IV et V.

⁷⁸ « Sur le plan juridique et politique, les droits des indigènes restent marqués par l'apartheid de fait de la société coloniale sans changement voire pire avec un enfoncement dans une dérive ségrégationniste qui caractérise le régime particulièrement en AOF, en Métropole et en Algérie. Le contexte idéologique est franchement xénophobe. Dès 1940, des mesures contre les juifs donnent le ton. On ignore souvent par contre que les gens de couleur furent aussi victimes de discriminations moins sévères certes mais qui donnent toutefois la mesure de la pensée raciste encouragée par les allemands, les groupes collaborateurs et les ultras du régime. Ainsi, en 1940, les gens de couleur furent interdits de 1^{ère} classe dans le Métro, puis interdiction pour eux de franchir la zone de démarcation, des affiches « interdits aux juifs et hommes bronzés » se multiplient. A ces vexations en métropole, se surajoutent des discriminations sur les territoires coloniaux : séparation des files d'attente, etc.... En définitive, le régime vis à vis des populations coloniales suit une ligne inégalitariste certes mais pas nazie ». Bancel (2002).

⁷⁹ Nous pensons avec Bancel (2002) que « Vichy instrumentalise le modèle colonial/national pour répondre à son obsession de la communauté et sa crainte de la division du corps social ».

⁸⁰ Et ce sous l'action conjointe des FFL et de la propagande anti-coloniale des forces de l'axe. Selon Bancel (2002), « l'Empire pour Vichy représente un enjeu stratégique et politique central » Il rapporte une phrase de propagande présentant la quinzaine impériale : « la France seule en Europe n'est qu'une pièce démonétisée sur l'échiquier du vieux continent. Grâce à son Empire qui restaure en elle les notions de forces extériorisées et de permanente influence, elle est sur le plan mondial une pièce qui a encore une valeur que nul ne peut négliger. Par l'Empire, elle conserve sa chance de rester parmi les grandes Nations ». Dès lors, l'Empire apparaît comme

dispositif juridique particulièrement strict afin de tempérer des créations intempestives de sociétés. Cela passe tout d'abord par l'octroi et la menace permanente de retrait de l'agrément, nécessaire aux groupements associatifs. L'autorisation préalable du gouverneur général est également systématisée comme en atteste la lettre circulaire adressée en 1941 par Châtel à MM. Les préfets des trois départements⁸¹ : « mon attention a été portée sur l'action inopportune de certaines associations de jeunesse fonctionnant actuellement en Algérie. Afin d'éviter ces dispersions qui résulteraient de la multiplicité des mouvements et en vue d'assurer d'autre part un contrôle efficace de leur activité, il est indispensable que l'administration puisse limiter le nombre de groupements de jeunesse et éliminer les plus indésirables. C'est à ce dessein qu'il convient de subordonner à l'autorisation administrative préalable la création des mouvements de jeunesse en Algérie. A cet effet, il vous appartiendra de ne délivrer le récépissé de déclaration d'une association de jeunesse qu'après m'avoir consulté et obtenu de ma part un avis favorable. En outre, la loi de 1901 permet la dissolution d'associations dont les buts réels et les activités seraient contraires à l'intérêt du pays ».

A ces mesures juridiques, se surajoutent des obstacles d'ordre militaire visant à décapiter le mouvement scout : ainsi, pouvons-nous lire dans une note sur la situation actuelle du scoutisme musulman en 1943, adressée par le CIE au préfet d'Oranie⁸² : « les différentes mesures d'ordre militaire qui ont été prises depuis novembre dernier ont eu leurs répercussions sur le développement du scoutisme en général par suite de la mobilisation des cadres, de la réquisition de locaux divers et l'interdiction de certaines zones de terrain. Pour ce qui est du scoutisme musulman, les mêmes causes ont eu des effets analogues : le scoutisme scolaire mixte (musulman et européen) s'est pratiquement mis en veilleuse, les quelques troupes exclusivement composées de musulmans et qui avaient conservé leur autonomie ont disparu. Seuls conservent quelques activités les groupements affiliés à la FSMA. Les vides causés par la conscription des cadres perturbent l'encadrement des jeunes. Si l'on songe que même parmi les chefs, la technique scout est mal connue, il n'est pas douteux que l'encadrement de remplacement sera encore plus déficient.».

Le GGA multiplie les obstacles de tous ordres, y compris financiers et matériels en s'abstenant de subventionner les troupes indigènes. Nous retenons plus loin dans la même note : « leur situation matérielle est loin d'être brillante : à ce titre, ils désirent obtenir des subventions de la part de l'administration. Or, il n'est aucunement dans notre intérêt de faire

dernier vestige de la puissance internationale de la France, comme l'ultime condition de la pérennisation de sa souveraineté ».

⁸¹ Numérotation interne : 5. Cf. Annexes IV et V.

⁸² Numérotation interne : 45. Cf. Annexes IV et V.

vivre des groupements qui, sous couvert de loyalisme et de dévouement à la France, constituent un excellent moyen de propagande nationaliste auprès de la population musulmane. Dans le cas même où l'instrument n'est pas utilisé, il n'en demeure pas moins tout prêt à fonctionner. Il semble que depuis les événements de Novembre, les dirigeants de la FSMA se désintéressent de la question scoutie ».

Le refus systématique d'octroi d'aides matérielles aux SMA est justifié par le GGA et les autres administrations coloniales du fait de la non-légitimité du mouvement, non officiellement reconnu à l'époque : en 1942, le directeur de l'intérieur et de la jeunesse explicite au secrétaire général du gouvernement sa réticence à leur injecter des fonds : « il m'est impossible de débloquer des aides matérielles car le scoutisme musulman est non agréé par le secrétariat général de la jeunesse dans le collège du scoutisme français. Cependant, certaines troupes ayant des activités intéressantes, nous envisagerons une attribution de bons de textiles pris sur le contingent de réserve. Nous demanderons toutefois son accord préalable au directeur des affaires indigènes sur l'opportunité de pareille faveur »⁸³. Les subventions accordées ne le seront qu'au cas par cas, les troupes faisant montre de loyalisme envers la doctrine de la révolution nationale étant les plus à mêmes de bénéficier de cette appui matériel. Le GGA se montrera toutefois particulièrement ingrat à l'encontre de sociétés indigènes témoignant pourtant d'une allégeance certaine au régime. Les demandes de présidence d'honneur adressée au GGA émanant de troupes scouties musulmanes seront constamment rejetées (alors qu'elles font régulièrement l'objet d'avis favorables pour les sociétés européennes). Ce fut le cas du général Catroux en 1943 qui, suite à la demande des scouts marins musulmans, tente de rendre compte de son abstention : « il n'est pas d'usage que le gouverneur général accepte la présidence d'honneur de sociétés sauf dans des cas tout à fait exceptionnels et qu'il s'agit par exemple de groupements reconnus d'utilité publique »⁸⁴. Le gouverneur avait été décidé en réalité dans sa décision par un avis de la direction de la sécurité générale en Algérie lui recommandant de se garder d'accepter cette sollicitation⁸⁵ : « j'ai toujours suggéré aux gouverneurs généraux d'être extrêmement circonspects sur l'acceptation de présidence d'honneur de sociétés musulmanes. Il arrive que l'on se serve ensuite de leur nom pour grossir le nombre des sociétaires, faire de la politique, de la propagande, et tout ça sous le prétendu patronage du gouverneur général. Dans l'espèce, la société *El Hayette* est récemment créée, elle contient d'anciens membres d'une association

⁸³ Numérotation interne : 22. Cf. Annexes IV et V.

⁸⁴ Numérotation interne : 49. Cf. Annexes IV et V.

⁸⁵ Numérotation interne : 48. Cf. Annexes IV et V.

similaire qu'il fallut dissoudre l'an dernier ; il y figure notamment Hamida, ex-communiste, sujet particulièrement équivoque ». De telles pratiques discriminatoires s'accompagnent d'une tendance ségrégationniste prégnante⁸⁶ comme l'indiquent les statuts du groupement *Jeunesse de France et d'outre mer* (JFOM) créé en 1941 en Algérie : « le but de l'association est de grouper les jeunes gens français parallèlement aux mouvements de jeunesse actuellement existants dans le cadre du programme national d'organisation de la jeunesse, de leur apporter tous les modes d'activité leur permettant de travailler pour le Pays, en leur donnant une instruction civique nécessaire et une formation physique suffisante. Pour être membre de la jeunesse de France et d'Outre-mer, il faut être né de parents français »⁸⁷.

Les entraves juridiques, administratives, financières dressées par le GGA aux sociétés indigènes contrastent fortement aux facilitations consenties aux sociétés européennes les plus dévouées au culte du maréchal. Celles-ci, ayant reçu sans aucune difficulté l'agrément, enregistrent des subventions fréquentes, des dotations de manifestations, des présidences d'honneur, des félicitations officielles de la part des autorités... En échange, les pouvoirs publics impriment sur ces derniers une emprise idéologique forte : le programme de formation de la JFOM est à ce point révélateur⁸⁸ : « la JFOM est un mouvement national d'éducation et d'action sociale et civique qui prépare la jeunesse à servir dans le cadre de l'Etat nouveau défini par le maréchal. La JFOM est donc une organisation intérieure reposant sur le principe de la hiérarchie qui veut être l'image vivante de la hiérarchie nationale. L'association s'assigne comme mission de faire participer activement toute la jeunesse française à la construction de l'ordre nouveau révolutionnaire. La révolution est nationale. La révolution nationale est sociale : elle doit être réalisée pour le peuple et doit être l'œuvre de tous les Français. La révolution touche tous les terrains (moraux, civiques, spirituels, physiques). La révolution nationale implique la création d'un homme nouveau : l'homme révolutionnaire national, l'homme nouveau doit être positif, fort, complet, harmonieux ; il devra réaliser en lui le manuel et l'intellectuel pour travailler à la suppression de l'esprit de classe. L'homme nouveau doit être communautaire et ne vivre que pour la révolution. Il devra prendre ses responsabilités, comprendre et accepter la discipline, à la seule fin de renaissance française. Vive la France, vive le Maréchal ! ». Un tel dévouement se retrouve également chez certaines sociétés sportives européennes. Le président de *l'Olympic d'Hussein Dey* (qui est aussi à la tête de la section locale de la Légion française des combattants de la révolution) remerciant le

⁸⁶ « Unifier est le maître-mot de la symbolique du régime, mais il s'agit d'unifier dans l'ordre et le respect des hiérarchies ». Bancel (2002).

⁸⁷ Numérotation interne : 11. Cf. Annexes IV et V.

⁸⁸ Numérotation interne : 12. Cf. Annexes IV et V.

gouverneur général Châtel pour le parrainage d'un tournoi sportif déclare⁸⁹ : « dédaignant résolument des méthodes sportives à la portée d'équipes sans idéal, nos jeunes athlètes pratiquent le sport avec une âme trempée dans cet esprit sportif dont dépend notre avenir national, c'est à dire en jouant avec grâce, élégance, dignité. Notre devise si souvent appliquée sur le terrain : « plutôt perdre un match que trahir le sport par des actes de brutalité réprouvés par le Maréchal ». Celui-ci ne veut-il pas une âme digne et bien trempée dans un corps souple et fort afin de former la France de demain ? Ainsi, avons-nous tenu à ce que ces jeunes hommes fassent honneur à celui qui, par un parrainage simple et touchant, à montrer la véritable voie à suivre. Veuillez recevoir notre attachement à votre œuvre si purement française ».

L'autoritarisme de la politique gubernatoriale en matière des mouvements de jeunesse autochtone revêt également la forme d'une tentative de prise de contrôle légale des associations sportives et scoutistes autochtones en faisant nommer à leur tête des élites musulmanes complaisantes. C'est le cas de Boukerdenna, conseiller national, propulsé en 1940 par le régime à la tête de la FSMA. Il y développera un projet de scoutisme musulman apolitique et non partisan. Bien que présentant toutes les garanties de loyalisme à l'égard de l'administration, le président continuera cependant à faire l'objet d'une surveillance soutenue⁹⁰ au même titre que sa fédération persiste à ne pas être officiellement reconnue. En 1942, la direction des affaires musulmanes fait part de sa réticence à consentir la légitimation du mouvement « tant que les groupements existants n'ont pas acquis une formation complète et tant qu'ils ne se sont pas dotés de chefs dignes des meilleures traditions du scoutisme français »⁹¹.

Pareille fin de non-recevoir semble d'autant plus surprenante que les mouvements indigènes multiplient par moment les gages de soumission à l'autorité des pouvoirs publics. Le secrétaire d'état à l'intérieur s'adressant au GGA ne reconnaît-il pas implicitement l'étendue des efforts de la FSMA lorsqu'il indique : « Boukerdenna, conseiller national et président de la FSMA, m'a fait part du désir que lui auraient transmis de nombreuses sections de la FSMA de conserver leur existence propre tout en s'affiliant étroitement à la fédération nationale et en se soumettant au besoin aux associations de jeunesse de la légion française des combattants, au contrôle et à la garantie de personnalités musulmanes agréées par

⁸⁹ Numérotation interne : 42. Cf. Annexes IV et V.

⁹⁰ Numérotation interne : 15. Cf. Annexes IV et V.

⁹¹ Numérotation interne : 21. Cf. Annexes IV et V.

l'administration. Quel est votre point de vue sur pareille possibilité de reconnaissance ? ». Ne doit-on pas voir dans cette missive l'amorce d'une prise de conscience des limites d'une politique coloniale strictement autoritaire par les pouvoirs publics et en particulier le GGA ?

Il semblerait que de 1942 à 1944, l'hégémonie politique du mode de gestion colonial des affaires musulmanes soit, (de façon partielle précisons-le) quelque peu contrebalancée par l'avènement de quelques concessions que nous qualifierons d'impériales. Une première manifestation de ce léger revirement (l'expression est peut-être déjà trop forte) réside dans le pli envoyé en 1942 par le préfet d'Alger au gouverneur général à propos d'une création de troupe musulmane refusée par le cabinet civil, décision qu'il considère comme particulièrement paradoxale⁹² : « je vous ai fait part dans un précédent courrier de la création d'une troupe de scouts musulmans dite *El Thouria*. Son bureau comprend des personnalités hors de tout soupçon (caïds, instituteurs, conseillers municipaux). Le maire a donné un avis favorable à la reconnaissance de cette société. Pourtant, vos services ont apporté une fin de non-recevoir. Je tiens à attirer votre attention sur le danger que constituent de telles attitudes administratives en effet, il est à craindre que de telles réponses découragent les intéressés en leur laissant croire que toutes leurs initiatives sont suspectées a priori. Surtout, on les encourage à passer outre en s'affiliant à la FSMA qui a une existence légale et comme telle peut essaimer à l'intérieur du département en créant des sections nouvelles. Si la troupe n'avait sollicité aucune autorisation et s'était rattachée au SMA, elle serait déjà en plein fonctionnement. Il n'est donc pas peu paradoxal que le fait d'avoir tenu à obtenir l'accord de l'administration et d'avoir voulu rester indépendant des SMA (qui passent pour avoir fait plus de politique que de scoutisme) les ait conduits à une fin de non recevoir ». Ainsi, les autorités commencent-elles à prendre conscience qu'une suspicion systématique des différents mouvements de jeunesse peut avoir l'effet inverse de celui escompté, provoquant une radicalisation accélérée de leur tendance politique : « suspectée par une administration tracassière, les chefs scouts cherchent des protecteurs là où ils peuvent et les trouveront en la personne des leaders politiques nationalistes »⁹³. Afin de prévenir de telles affiliations indésirables, l'autorité consent une plus grande souplesse politique. Celle-ci transparaît en 1942 lorsque le sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen rend compte au préfet d'Oran de l'activité d'un certain Chérif Ghaouti, commissaire scout musulman⁹⁴ : « les sanctions à

⁹² Numérotation interne : 25. Cf. Annexes IV et V.

⁹³ Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger: Dar el Oumma.

⁹⁴ Numérotation interne : 34. Cf. Annexes IV et V.

l'égard de Gahouti me paraissent pour le moment inopportunes... A la suite d'une circulaire de 1942, il avait été décidé à Tlemcen que la société des scouts *El Mansourah* serait laissée en dehors de toute participation aux réunions et manifestations officielles puisque la troupe appartenait à un mouvement qui n'était ni reconnu ni agréé par l'Etat. Ghaouti est venu à la sous-préfecture faire part de son émotion causée par l'attitude prise à l'égard de sa société. Il m'a assuré de ses parfaites intentions et de son désir de collaborer aux œuvres de la jeunesse en toute loyauté. Il a fait les mêmes déclarations au délégué local de la jeunesse qui a accepté à titre d'essai de faire preuve d'une attitude moins rigoureuse afin de permettre aux SMA de prouver leurs intentions. J'estime qu'il y aurait lieu d'attendre le résultat de cette expérience ». Une telle impérialisation de la politique coloniale, vers une emprise plus éducative et idéologique se retrouve, dès 1941 à l'occasion de l'extension de la loi sur les chantiers de jeunesse aux musulmans. Le gouverneur général Abrial soutient à ce propos au ministre de l'intérieur⁹⁵ : « au moment où une série de mesures importantes vont faire participer de manière plus importante les populations d'Algérie à la vie de la Nation, il apparaît opportun de donner à la jeunesse musulmane une formation en rapport avec son rôle futur, et lui permettre de satisfaire son désir de servir. Mais, ainsi que vous le savez, le problème de formation de la jeunesse musulmane est complexe et délicat. En matière d'administration des affaires musulmanes, toute opération doit être un succès : une expérience réussie commande celles qui suivent, un échec initial compromet au contraire l'avenir. C'est à dire que la réalisation des camps musulmans doit se réaliser avec la plus grande prudence et avec toutes les garanties d'assurer un début excellent. Il ne faut à aucun prix que la jeunesse musulmane reparte du camp avec le sentiment de ne pas avoir été comprise. Le stage dans les chantiers ne doit pas déraciner l'indigène et l'arracher à sa vie antérieure. C'est au contraire par le retour ou le maintien dans leur milieu de jeunes formés par nos méthodes que notre action pourra porter ses fruits. Le maréchal accepte d'étendre la loi sur les chantiers de jeunesse aux indigènes, non citoyens français ». Il nous appartient alors de noter que cette concession impériale s'inscrit non pas dans une perspective assimilationniste (l'indigène maintenant une attache à son milieu originel) mais dans une euphémisation des tendances ségrégationnistes.

Une telle déségrégation des pratiques de jeunesse, qui se retrouve au niveau des rencontres sportives en général et plus particulièrement dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion de la quinzaine impériale en 1942, ne s'accompagne nullement d'une

⁹⁵ Numérotation interne : 7. Cf. Annexes IV et V.

évacuation des traditions discriminatoires et ségrégationnistes du régime vichyssois. Bancel⁹⁶ nous met en garde contre un tel raccourci lorsqu'il avance : « dans les années 30, Deville-Danthu montre les dangers que voit la majorité des administrateurs dans ces rencontres déségréguées, danger d'ordre politique, l'ordre socio-racial de la société coloniale pouvant être renversé par la victoire d'un indigène sur un blanc. C'est paradoxalement sous un régime profondément conservateur que sont promues pour la première fois à ce niveau des compétitions déségréguées. L'affiche officielle de la quinzaine impériale met en scène trois compétiteurs, un blanc et deux noirs franchissant de concert de la ligne d'arrivée d'une course. Les colonies deviennent d'autant plus intégrées que dans le contexte de défaite et de collaboration elles apparaissent comme la condition du maintien de la puissance de la Métropole. Mais, il n'est jamais question d'égalité culturelle, biologique et politique entre la Métropole et ses colonies ni entre colons et colonisés. Il ne faut pas interpréter ces compétitions sportives comme le signe d'un égalitarisme soudain du régime. Celui-ci fait certes de l'Empire le prolongement naturel de la Nation, mais l'égalitarisme apparent dans les rencontres sportifs ne constituent en aucun cas une remise en cause des inégalités de la société coloniale et ne peuvent masquer les dérives ségrégationnistes. Chacun doit rester à sa place ».

Ces quelques réajustements politiques (très relatifs, le pôle autoritaire demeurant largement prépondérant) vers une gestion plus souple et éducative des affaires musulmanes se heurtent à la réticence voire à l'hostilité du colonat européen. Une trace de cette crispation se retrouve en 1941 lorsque le Dr Saadane, conseiller général de Constantine, sollicite M.Lasbats, directeur de l'école de garçons européens et du foyer de jeunesse de Biskra, en vue de l'admission de jeunes musulmans (quatre sportifs et quatre scouts) à l'école de cadres d'El-Riath. Selon lui, une telle incorporation de cadres musulmans dans cette structure constitue une nécessité en vue d'« éviter les contacts dissolvants, de consolider l'armature morale, de leur insuffler l'esprit d'équipe dans le cadre du programme établi par les responsables de la jeunesse française»⁹⁷. Cette marque apparente de loyalisme rencontrera la méfiance de Lasbats qui, s'adressant au préfet de Constantine, rétorquera : « le Dr Saadane est accusé d'avoir un passé nationaliste. La méfiance doit prévaloir. Toutes les garanties doivent être prises quant aux candidats qu'il propose »⁹⁸.

⁹⁶ Bancel (2002). *La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la quinzaine impériale*. In Arnaud, Terret, Saint-Martin, Gros. *Le sport et les Français pendant l'occupation. 1940-1944*. Paris : L'harmattan.

⁹⁷ Numérotation interne : 9. Cf. Annexes IV et V.

⁹⁸ Numérotation interne : 10. Cf. Annexes IV et V.

Ainsi, pouvons-nous désormais saisir de façon plus fine et fondée la politique officielle de l'administration coloniale en matière de diffusion des pratiques corporelles : de 1940 à 1944, le mode de gouvernance demeure majoritairement autoritaire, systématiquement suspicieux, « colonial » selon la typologie proposée par Bancel et al. Il est toutefois possible de repérer à partir de 1942 de rares et ténues inflexions en faveur d'une gestion plus souple, éducative et participative. Il nous semble précipiter de parler de « bascule impériale » tant ces réorientations demeurent, dans tous les cas, partielles, ponctuelles, localisée et un mot incomplètes. Aussi diffuses qu'elles soient, elles n'en provoquent pas moins une crispation du colonat européen, campé sur ses prérogatives, anxieux à la simple idée d'une possible remise en cause de l'ordre socio-racial. Cette véhémence sera en outre exacerbée à partir de mai 1945, consécutivement à la « tentative d'insurrection manquée du Constantinois »⁹⁹. Celle-ci provoquera aussi et surtout un sursaut administratif se traduisant dans la réaffirmation d'un volontarisme politique de contrôle intransigeant du mouvement scout musulman.

2) Le GGA face à l'insurrection de mai 1945 : une reprise en main vigoureuse.

Le gouvernement général d'Algérie, à l'image de toutes les institutions algériennes en charge de l'exécutif colonial, développera, en réaction aux manifestations du 8 mai 1945 au cours desquelles l'implication active des SMA est avérée, une politique autoritaire voire rigoriste. Nous avons évoqué en amont l'arrêté préfectoral du 12 mai signifiant la suspension totale et jusqu'à nouvel ordre des activités scoutées dans le département de Constantine¹⁰⁰. La note récapitulative publiée un mois plus tard (soit en juin 1945¹⁰¹) sur le scoutisme musulman, à diffusion restreinte et comportant la mention secret, illustre significativement un tel « revirement colonial »¹⁰²: « si l'on veut éviter que les SMA continuent de s'orienter vers des fins strictement politiques, avec l'appui ou la protection de tels ou tels partis, il est nécessaire que des mesures soient prises d'urgence par la haute administration, dans le but de redonner au scoutisme musulman un caractère strictement éducatif sous l'égide du scoutisme français

⁹⁹ Droz (2002). *L'insurrection manquée*. Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

¹⁰⁰ Numérotation interne : 59. Cf. Annexes IV et V.

¹⁰¹ Le bref délai séparant la survenue des événements du 8 mai et la diffusion de ce rapport est en lui-même révélateur de l'urgence et de l'inquiétude qui animent les autorités coloniales.

¹⁰² Numérotation interne : 63. Cf. Annexes IV et V.

et d'en écarter tous les membres hostiles au maintien de la souveraineté française en Algérie. Les faits exposés dans la présente note prouvent suffisamment le rôle joué par les SMA, à l'instigation des oulémas et de certains leaders nationalistes dans le développement du mouvement séparatiste en Algérie. De nombreuses personnalités musulmanes restées profondément attachées à leur religion musulmane et dont les sentiments très français ne font aucun doute n'ont cessé de déplorer la bienveillance manifestée par l'administration jusqu'à cette dernière semaine à l'égard des oulémas, des amis du manifeste et des scouts musulmans dont les agissements anti-français ne faisaient pourtant aucun doute. Ces musulmans 100% et français 100% se montrent actuellement très inquiets devant les résultats obtenus par la propagande très active des uns et des autres auprès de la jeunesse musulmane et devant le danger qu'elle continue de présenter pour l'avenir. Si le scoutisme musulman n'est pas réorganisé par nous sur des bases saines, il continuera à se développer contre nous et à évoluer inévitablement dans un sens nationaliste ». Cette réactivation autoritaire intraitable au lendemain de 1945 et qui dura au moins jusqu'en 1948 est confirmée par Kaddache¹⁰³ : « leurs tenues souvent perçues comme des uniformes militaires, leurs déclarations patriotiques, leurs chants nationalistes eurent un grand succès. Les services du gouvernement général qui ne pouvaient plus supporter ces discours et prises de positions politisés nationalistes décidèrent de donner un avertissement aux dirigeants SMA. En 1948, les autorités coloniales demandent aux responsables SMA d'exclure les chefs scouts qui étaient membres du PPA ».

Une fois dépassé le stade de la crispation autoritaire, il convient de repenser les modalités d'intégration des SMA, (reconnus peu avant les événements du 8 mai par le grand collège du scoutisme français) aux associations métropolitaines. Onze jours seulement après les incidents meurtriers de Sétif et de Guelma, « le chef du CIE a rencontré les représentants du scoutisme français afin de discuter des modalités d'intégration de la FSMA dans le scoutisme français. Il fut également question de l'action des scouts français en milieu musulman notamment en Kabylie et à Alger. Ce dernier s'est enfin entretenu avec Tahar Tedjini (commissaire général SMA) »¹⁰⁴.

La note de juin 1945 envisage deux voies susceptibles de dépasser les impasses qu'elle juge inévitable si l'inertie administrative persiste : dans la première, « les jeunes musulmans désireux de pratiquer le scoutisme auront la latitude de le faire au sein d'une association du scoutisme français (l'association des éclaireurs en raison de son caractère laïc semble la

¹⁰³ Kaddache (2004). Op cit.

¹⁰⁴ Numérotation interne : 61. Cf. Annexes IV et V.

mieux désignée pour accueillir les jeunes musulmans). La seconde préconise quant à elle l'intervention de chefs scouts de la Métropole désignés par le scoutisme français et envoyés en Algérie pour y créer des troupes de scoutisme musulman affiliées aux EDF et former des chefs musulmans sûrs et bien pénétrés de la philosophie et de la technique scouts ». En conclusion, la note réitère la volonté des pouvoirs publics d'assurer une reprise en charge consciencieuse du scoutisme musulman afin de prévenir de nouvelles dérives nationalistes : « en résumé, il appartient à la France de ne pas laisser la jeunesse musulmane s'orienter vers un scoutisme autonome et dangereux mais au contraire de la diriger, tout en respectant ses coutumes et ses susceptibilités, vers des fins françaises grâce à un scoutisme éducateur pratiqué dans les associations de la Fédération du scoutisme français ». La tentative de phagocytose de la FSMA consiste d'avantage en une exigence réaffirmée de contrôle politique qu'en un projet explicite de fusion communautaire, l'absorption juridique de l'association se différenciant ici nettement de la volonté d'assimilation culturelle de ses membres. Les pratiques discriminantes persistent également, notamment en 1945 dans l'application de l'arrêté préfectoral du 12 mai : suite au mécontentement des cadres du scoutisme français, le préfet reconnaît que « certaines associations non musulmanes n'auraient pas du avoir à subir les conséquences des événements du Constantinois. Je suis donc tout à fait disposé à modifier ma décision en la limitant au scoutisme musulman algérien. Mais, une décision de ce genre pouvant avoir une répercussion politique dans le monde indigène musulman, je vous prie de m'adresser en préalable votre opinion »¹⁰⁵.

Ainsi, de 1945 à 1948, l'administration semble-t-elle limiter sa stratégie politique en matière de mouvement de jeunesse à un renforcement de son emprise politique, se traduisant d'une part au travers des mesures répressives et discriminatoires (arrêté du 12 mai) et d'autre part via la multiplication des tentatives de phagocytose de la FSMA (fraîchement reconnue) dans les associations européennes de scoutisme. La politique apparaît comme délibérément coloniale. Une bascule semble néanmoins survenir dans le mode de gestion des affaires musulmanes à partir de 1948. L'objectif ultime demeure identique, à savoir préserver la souveraineté française en Algérie. La forme par contre va subir de substantiels réajustements dans le sens d'une imprégnation idéologique occidentale raffermie auprès des éléments autochtones. La création des BSMA (qui préconisent un patriotisme indépendant d'une quelconque affiliation partisane), le refoulement du spectre insurrectionnel de mai 1945,

¹⁰⁵ Numérotation interne : 59. Cf. Annexes IV et V.

l'orientation politique globale de l'administration vers une perspective d'assimilation totale va se traduire au niveau de la diffusion des pratiques corporelles, si ce n'est par une recherche de fusion intercommunautaire, au minimum par une volonté de rapprochements ethniques. Cette impérialisation de la politique du GGA demeurera dans tous les cas partielle. Elle ne parviendra à éclipser la tradition coloniale autoritaire. La cohabitation de ces deux stratégies politiques ne se fera pas sans heurts et aboutira fréquemment à des situations paradoxales.

3) 1948 à 1962 : une bascule impérialisante qui demeure partielle.

Il est malaisé de tenter de dater, dans la sphère politique globale, les prodromes du renversement d'un mode de gestion purement colonial à l'acceptation de concessions impériales. Le plan de scolarisation de 1944 puis celui de Constantine en 1958 en constituent des indicateurs indéniables. Le retournement en matière de pratiques physiques est-il contemporain de ces transformations ? A quels indicateurs objectifs peut-on dès lors recourir ? Nous montrerons, qu'entre 1948 et 1962, les autorités coloniales sont prises dans une oscillation permanente et embarrassante entre manœuvres coloniales et impériales.

Nous mentionnerons tout d'abord une note émise en 1950 par la préfecture Alger à l'attention du GGA quant à l'attitude à adopter à l'égard des SMA¹⁰⁶. Celle-ci illustre magnifiquement l'indécision des pouvoirs publics. Elle envisage, sans parvenir à se positionner clairement, différentes solutions, allant des plus coercitives aux plus pédagogiques ; répression et prévention s'y articulent de façon pour le moins hésitante. Le préfet se positionne tout d'abord en défaveur d'une exclusion des SMA du scoutisme français : « les SMA sont agréés en tant qu'association affiliée au scoutisme français lui-même agréé. Pour leur enlever l'agrément, il faudrait les en exclure. L'appartenance à cette fédération n'oblige pas l'administration à les subventionner. Nous voyons un seul avantage à les exclure : clarifier la situation en mettant fin à une équivoque. Par contre, les inconvénients sont multiples : cette mesure risque d'altérer les bons rapports entre responsables du collège algérien et dirigeants SMA qui constituent peut-être le dernier rempart à une bascule complète vers l'extrémisme ; elle risquerait ensuite de conduire les SMA à adhérer directement au scoutisme international ce qui n'est pas désirable ; enfin elle inciterait les SMA à traiter les BSMA de « vendus au colonialisme ». Nous préconisons donc de laisser subsister le statut

¹⁰⁶ Numérotation interne : 79. Cf. Annexes IV et V.

quo ». L'administrateur rejette également la solution de dissolution : « une dissolution par voie judiciaire serait légalement possible à condition de prouver que certaines associations se fixent des buts illicites ou violent la loi. Mais, les SMA pourraient se réfugier dans le maquis de la procédure ce qui retarderait le verdict. En tout cas, ils ne manqueraient pas de crier de plus belle à la persécution, et de représenter la justice comme étant aux mains de l'exécutif, thèse qui aurait un écho certain auprès des autres Nations arabes, la solution paraît donc à écarter. Une interdiction d'activité prononcée par le GGA semble légalement discutable et ne semble pas pouvoir aboutir à moins d'une urgence absolue liée à des événements graves ». Ensuite, son avis, quant à la création d'une fédération algérienne du scoutisme, est pour le moins indéterminé : « qu'importe qu'il soit créé ou non une fédération algérienne du scoutisme, l'essentiel est de faire comprendre que la grande bonne action (BA) qui s'impose aux Français d'Algérie est de rechercher le contact avec leurs frères musulmans, pour les comprendre, les aimer, et travailler avec eux à faire une Algérie plus unie. Des précautions doivent cependant être prises sur le titre de la fédération afin d'éviter les connotations trop séparatistes. Avant de conclure, « en bref, nous préconisons que les BSMA reçoivent d'urgence l'agrément gouvernemental et continuent d'être subventionnés, que les SMA continuent d'être agréés mais sans recevoir aucune aide administrative. Nous laissons la décision de création de la fédération algérienne à condition que SMA et BSMA y soient tous deux intégrés ». L'apparente indécision qui anime les rédacteurs de cette note ne traduit-elle pas finalement une constante ambiguïté entre la nécessité de surveillance politique et l'indispensable acculturation : « le problème de l'attitude à observer à l'égard du scoutisme musulman est double : administratif (agrément, subventions) et policier (surveillance des comportements politiques et sanctions éventuelles) d'une part et relatifs aux contacts (sur l'éthique et la technique scoutie possible grâce à des relations avec les associations françaises de scoutisme présentes en Algérie) d'autre part. « Il nous faut éviter la suspicion systématique qui pourrait les renforcer dans leurs tendances séparatistes. Nous prôtons en revanche une surveillance discrète, débouchant éventuellement sur des sanctions prises contre les personnes plus que contre les troupes et les mouvements dans leur ensemble ». La note dans sa dernière phrase finit par réaffirmer la supériorité de la voie éducative en matière de façonnement de la jeunesse, ce qui renforce notre impression d'une véritable nébuleuse stratégique : « quand il s'agit d'individus dont la personnalité n'est pas encore fermée, et que les tendances peuvent encore évoluer, l'éducation doit primer sur la répression. La méfiance des Français d'Algérie alimente l'éloignement des communautés. Le scoutisme français peut dans la tâche de rapprochement des deux jeunesse jouer un rôle efficace qu'il appartient à l'administration de

lui faciliter en évitant de faire participer ces dirigeants même de loin à nulle besogne policière ou répressive ».

Les exemples de coexistence paradoxale de ces deux modes de gestion regorgent et semblent affecter les différentes sphères d'activités relatives à l'encadrement de la jeunesse. En effet, cette dualité stratégique transparaît aussi bien dans le secteur scolaire, dans les mouvements de jeunesse que dans l'organisation des mouvements sportif et scout. La tendance impériale finira toutefois progressivement par s'imposer notamment à partir du déclenchement de la guerre de libération, sans que la seconde disparaisse pour autant.

Au niveau du système éducatif, tout d'abord, une manifestation de la réorientation impériale transparaît dans la mise en œuvre du plan de scolarisation de 1944 par un comité créé ad hoc. Le directeur des finances fait part, pour illustration, en 1946 au directeur régional des sports et de l'EP, des priorités de l'administration en cette période de reconstruction après trois années d'effort de guerre¹⁰⁷ : « elles concernent principalement la mise en place de programme de réformes pour les musulmans dont la scolarisation et la construction d'équipements scolaires sont parties intégrantes ». Les efforts d'instruction consentis en faveur de la communauté musulmane se combinent à une vigilance soutenue quant à l'activité politique nationaliste de ses membres. Ainsi avons-nous pu prendre connaissance d'un rapport produit en 1957 par l'inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (Maurice Papon) relatant les motifs de la mise à pied du proviseur indigène du lycée franco-musulman de Constantine, M.Mezziane¹⁰⁸ : officiellement, celui-ci est écarté pour les raisons suivantes : « il n'a dissuadé ni les élèves ni les professeurs de se mettre en grève et n'a pas averti le rectorat. Ses méthodes pédagogiques sont en outre archaïques ». Les facteurs selon nous les plus déterminants dans le choix de son éviction sont exposés ci-après : « Mezziane, de culture exclusivement islamique et arabe, a empêché le lycée franco-musulman de remplir sa mission fondamentale d'harmonieuse synthèse entre deux cultures. C'est précisément ce que l'élite musulmane éclairée de Constantine soucieuse de voir ses enfants accéder à la pensée moderne sans renier leur patrimoine culturel et religieux lui a reproché. Il a écarté les meilleurs professeurs européens qui sont aujourd'hui remplacés par des délégués rectoraux incapables de faire le poids face aux *mouderrès* chargés de l'enseignement spécifiquement musulman. Enfin, le proviseur Mezziane est l'oncle du Dr Haddam, actuellement au Caire,

¹⁰⁷ Numérotation interne : 73. Cf. Annexes IV et V.

¹⁰⁸ Numérotation interne : 102. Cf. Annexes IV et V.

dont les activités en faveur de la rébellion sont maintenant bien connues. Avec le concours de son oncle, le Dr Haddam installe à Constantine un hôpital destiné aux rebelles blessés. Ce personnage fut saisi d'une interdiction de séjour dans l'est algérien et s'exila en Egypte grâce à une aide financière fournie par le proviseur. L'attitude pour le moins équivoque de Mezziane en cette circonstance montre sa complicité envers la rébellion. Elle justifierait également une mesure d'exception ». Cet épisode souligne les interférences entre politique coloniale et impériale : en effet, une mesure répressive est prononcée afin de sanctionner un élément indigène entravant la mise en œuvre d'une voie plus éducative de rapprochement communautaire en même temps qu'il contrarie la souveraineté française. La note conclut alors en signalant qu'« aucune reprise en main de l'établissement n'est désormais possible sans l'élimination préalable de son proviseur. M. Mezziane est un proviseur dangereux pour la sécurité et l'ordre public».

A l'échelon des mouvements de jeunesse ensuite, le caractère paradoxal des différentes mesures et stratégies politiques est tout aussi manifeste : l'impérialisation de la politique institutionnelle est flagrante dans la note émise par le service de la jeunesse et d'éducation populaire à propos de la réorganisation de son fonctionnement¹⁰⁹ : il est tout d'abord question d'identifier « les difficultés rencontrées spécifiques à la situation algérienne des mouvements de jeunesse » : parmi celles-ci, sont précisés : « les répercussion des difficultés d'ordre général ; la position intermédiaire de l'Algérie qui est au carrefour de deux civilisations et de deux modes de pensée ; la diversité des langues parlées et le grand nombre d'illettrés ». La note insiste ensuite sur la nécessité de recentrer l'action des services sur les « aspects humains » : « nous nous donnons comme mission de rechercher toute occasion de contact et de compréhension entre les différents éléments ethniques, d'inciter à une connaissance affinée de l'Algérie, de permettre une confrontation des deux civilisations en présence : par l'étude des valeurs de l'Islam et par des contacts multipliés avec la France, de promouvoir ou d'appuyer tout effort de progrès social ». Le service prône la synthèse culturelle, se donne valeur de trait d'union. Il est décidé de « rechercher tous les moyens propres à permettre aux différents éléments ethniques de se rapprocher et de se comprendre dans un travail commun ». Les services demandent « à être mieux informé des expériences faites en Métropole » et que « soit entreprise une étude des expériences et des résultats obtenus sur le plan nord-africain afin de mieux cerner les efforts à entreprendre ». « Les

¹⁰⁹ Numérotation interne : 82. Cf. Annexes IV et V.

stages, acquisition de méthodes et de techniques, mais surtout occasion de rencontres » constituent l'un des vecteurs de rapprochement au même titre que l'aide apportée à la formation des chefs scouts musulmans et les échanges avec la France (envoi et réception de caravanes, échange de moniteurs de colonies de vacances) ».

Ce dernier versant de la réorientation impériale, à savoir les échanges avec la Métropole, connaît dès 1948 mais surtout à partir de 1955 un essor considérable : de nombreux voyages auxquels participe une majorité d'adolescents musulmans sont organisés et financés par les autorités coloniales qui semblent avoir pris conscience (tardivement) des insuffisances d'une politique strictement autoritaire en vue de préserver la souveraineté française en Algérie. Les archives du cabinet civil du GGA fleurissent de comptes-rendus d'échanges avec la Métropole dans le cadre des mouvements de jeunesse. Les gouverneurs généraux ainsi que leur épouse s'y investissent personnellement. En 1953, Mme Léonard est ainsi invitée par Rabia Lachref, présidente de l'association des colonies de vacances du scoutisme musulman pour assister au bilan de leur séjour en France¹¹⁰. En 1956, Mme Lacoste s'assure du bon fonctionnement des colonies de vacances en se rendant sur place¹¹¹. Les gouverneurs précisent quant à eux le rôle décisif de ces échanges culturels. Lacoste remercie à ce propos le maire de Bergerac pour l'accueil réservé aux jeunes Français-musulmans : « je suis heureux que vous ayez compris l'importance que j'accordais à cette initiative et de vous voir contribuer à la tâche d'apaisement des esprits que je poursuis actuellement en Algérie. Je vous propose de renouveler cette initiative en 1957 »¹¹². Cette missive est signée par le gouverneur en personne (celui-ci ne se fait pas représenter) ce qui atteste de l'importance qu'il accorde à l'organisation de ces voyages, occasion supplémentaire d'imprégnation culturelle européenne et de réconciliation. Celui-ci insiste sur les « gros efforts consentis pour envoyer les enfants d'Algérie en Métropole » : « en dehors des colonies organisées par les associations et œuvres privées qui comptent cette année un nombre bien plus supérieur à l'année précédente (20000 au lieu de 15000), j'ai tenu à organiser avec le concours de M. Le ministre de l'Education nationale l'envoi d'un contingent supplémentaire d'enfants d'origine musulmane. 2000 enfants musulmans, garçons et filles, choisis parmi les familles ayant été victimes des événements, de préférence de milieu rural, ont été ainsi acheminés vers la Métropole. Le séjour offert à ces enfants est entièrement gratuit et chacun a été muni d'un trousseau complet. Cette initiative sera sans aucun doute appréciée

¹¹⁰ Numérotation interne : 86. Cf. Annexes IV et V.

¹¹¹ Numérotation interne : 99. Cf. Annexes IV et V.

¹¹² Numérotation interne : .95/99 Cf. Annexes IV et V.

favorablement et aura je l'espère les répercussions d'ordre psychologique escomptées »¹¹³. La question de la jeunesse revêt à partir du déclenchement officiel de la lutte armée une tournure encore plus cruciale. Le secrétaire général du comité de jeunesse est chargé en 1955 d'une « mission spéciale d'inspection relative aux problèmes particuliers de la jeunesse algérienne » : cette question est d'autant plus capitale que l'Algérie est une population composée à plus de 50% de moins de 20 ans. Selon lui, « la politique de la jeunesse doit constituer un moyen de rapprocher les races et les hommes dans un contexte où, depuis plusieurs années, les oppositions se sont durcies : ceux que je considérais comme des amis imprégnés de culture française jugent aujourd'hui sévèrement l'action française en Algérie et évoquent les conditions misérables de millions de musulmans victimes de discriminations raciales. Il y a lieu de réduire l'opposition qui devient parfois de la haine entre musulmans et catholiques. Les rares expériences de rapprochement, malgré des réticences européennes, ont obtenu des succès. Les réussites dans le secteur scolaire ne sont pas suffisamment étendues en dehors de l'école ». Une telle attention accordée à la prise en main éducative de la jeunesse est partagée par le cabinet militaire du ministre résidant en Algérie. Celui-ci opte clairement pour une orientation éducative et une action psychologique. Il précise en 1957¹¹⁴ : « le problème de la prise en main de la jeunesse musulmane est aujourd'hui suffisamment connu pour qu'il soit besoin de le développer ici. Scolariser la jeunesse algérienne est un problème de longue haleine qui ne sera résolu que dans une lointaine échéance. Incorporer une partie de cette jeunesse est pratiquement impossible, l'armée s'y essaie pourtant. Apprendre un métier à cette masse est aussi souhaitable mais très difficile rapidement. Il est un fait, c'est que la jeunesse musulmane constitue le problème le plus brûlant. Pratiquement tous les remèdes étudiés jusqu'ici ne sont pas à la hauteur du nombre. Or, à défaut de scolariser, d'incorporer et de façon générale d'instruire, il est urgent en tout cas de l'éduquer civiquement et de lui faire prendre position pour la France. Cette tâche doit être confiée à l'armée. Parmi les solutions envisageables, nous préconisons la formation dans une école de cadres de plusieurs centaines de moniteurs « Français-musulmans » panachés pour le principe de quelques européens. Les élèves moniteurs seraient choisis soigneusement dans toute l'Algérie. Ils recevront une formation essentiellement civique et sportive. Le but est de former des moniteurs d'action civique et sportive nantis d'une formation politique sommaire et axés sur le commandement d'un groupe de jeunes. Ces moniteurs seraient emmenés en France pour un court voyage puis seront répartis sur tout le territoire algérien et seront mis à la disposition des officiers

¹¹³ Numérotation interne : 100. Cf. Annexes IV et V.

¹¹⁴ Numérotation interne : 106. Cf. Annexes IV et V.

itinérants chargés de l'action psychologique Ils auront pour tâche de réunir une ou deux fois par semaine les jeunes musulmans de 15 à 18 ans pour des séances de protection civile (surtout comme prétexte), d'instruction civique, de discipline générale, de sports. Ils recenseront, grouperont, disciplineront la jeunesse dans un sens national. La jeunesse musulmane recevra des insignes et se verra inculquer une idée commune (la France) en tenant compte des circonstances locales. Celle-ci sera astreinte par un texte législatif à ces séances d'enseignement sous le prétexte de la protection civile ». La pratique sportive représente pour les militaires l'un des supports privilégiés facilitant l'adhésion de la jeunesse musulmane à l'idée de l'Algérie française. Elle favorise les expériences de rapprochement communautaire, position que l'on retrouve explicitement à partir de 1949.

En matière de politique sportive encore, le renversement est également tangible. Celui-ci semble assumé en premier lieu par la préfecture d'Alger qui, dès 1949, s'inquiète, dans un rapport adressé au GGA, de la prolifération des particularismes au sein des clubs sportifs¹¹⁵ : « il me paraît ni possible ni souhaitable de revenir à la réglementation d'avant-guerre qui suscita de nombreuses critiques. L'arrêté gubernatorial de 1934 qui faisait obligation aux équipes musulmanes de compter aux moins trois membres européens reposait sur le critère de la discrimination raciale et de fait n'est plus compatible avec les textes promulgués depuis 1944. Il nous appartient toutefois de réagir contre le développement de l'esprit raciste en matière sportive et d'œuvrer dans le sens d'une fusion ethnique. A cet effet, une réglementation de portée plus générale pourrait sans doute être envisagée. Il convient au service de l'EP et des sports d'élaborer un nouveau texte dans ce sens comme il leur appartient d'encourager efficacement la politique de fusion en favorisant les groupements sportifs mixtes à l'occasion de l'octroi de subventions ». Une telle position est réaffirmée en 1955 mais cette fois par la direction de la sécurité générale¹¹⁶ : « il convient de lutter contre les causes du mal, les clubs musulmans. Il me semble impossible de réactualiser l'arrêté de 1934. Mais, il serait possible de prôner par la plume et par la parole une politique de fusion ethnique dans le football qui existe par ailleurs dans d'autres disciplines sportives. Nous pourrions encourager cette fusion par l'octroi de subventions et de bons d'achats d'équipements sportifs aux équipes mixtes. On pourrait envisager également un arrêt systématique des subventions pour les équipes à l'origine du désordre ». Un tel projet conciliateur cohabite (cette tendance ne tendrait-elle pas à devenir une constante trans-

¹¹⁵ Numérotation interne : 81. Cf. Annexes IV et V.

¹¹⁶ Numérotation interne : 94. Cf. Annexes IV et V.

historique ?) avec une réflexion actualisée sur le mode de sanctions des clubs attisant les haines communautaires : « nous devons également renforcer les mesures de police à l'encontre des joueurs et des spectateurs : elles sont d'une façon générale insuffisantes, étant inadaptées à ces grands déploiements de foule. Il faut multiplier les contacts entre la direction régionale des sports et de l'EP, le GGA et la préfecture et réviser le système de sanctions contre joueurs et dirigeants. Le sport n'a pas de morale : il n'a de morale que l'orientation que veulent bien lui donner les dirigeants. Ceux-ci doivent être soigneusement choisis et élus, ils doivent prêcher d'exemple et exhorter leurs athlètes à respecter une grande discipline et un esprit sportif. Les incidents dépassent parfois le cadre sportif des commissions de disciplines et relèvent de la justice ». Les dernières phrases du rapport incarnent la permanence de la dialectique de réminiscences des crispations coloniales d'une part et d'assouplissement impérial d'autre part : « les incidents pourraient alors être accompagnés d'arrêtés préfectoraux suspendant temporairement les rencontres et de campagnes éducatives à mener par la presse. C'est pourquoi plus qu'en Métropole, à cause de la complexité même des problèmes qu'il soulève, le sport doit être surveillé, orienté, canalisé, moralisé. La réglementation sportive valable en Métropole ne l'est pas en Algérie où elle s'avère insuffisante. Il faut reconnaître actuellement que le sport en Algérie échappe en grande partie au gouvernement général de par ses équipements, ses manifestations, ses incidences politiques et sociales. Pourtant, il représente une force puissante qui peut être orientée vers le bien ou le mal ». Il est vrai que la fréquence des incidents survenus au cours des rencontres de football s'accroît dangereusement à partir du milieu des années 1950. Le cabinet civil du GGA en 1955 s'adressant au service des sports et de l'EP indique¹¹⁷ : « l'association sportive bônoise appelle mon attention sur les incidents qui ont marqué le match de football à Constantine. Je vous serais gré de me faire part des mesures envisageables afin d'éviter la reproduction de tels incidents. Des rencontres de ce genre donnent lieu à des bagarres entre spectateurs de races différentes. Les spectateurs sont séparés en blocs hostiles. Pourtant, des hommes, souvent des universitaires, ont instauré des institutions éducatives mixtes ouvertes à tous, ce sont ces hommes, ces œuvres qu'il faut absolument encourager ». La recherche du compromis heureux entre mesures répressives et préventives suscite une intense activité de réflexion de la part de l'administration. En 1955, le préfet d'Alger corrobore cette situation d'entre-deux au moment de signaler au président de l'union sportive de Blida les sanctions prises à l'encontre de son club, coupable de débordements¹¹⁸ : « il ne peut être toléré que la pratique d'un sport qui devrait être l'objet de

¹¹⁷ Numérotation interne : 89. Cf. Annexes IV et V.

¹¹⁸ Numérotation interne : 91. Cf. Annexes IV et V.

rapprochement entre les différents éléments de la population et développer l'esprit de camaraderie puisse donner prétexte au déchaînement des passions. L'interdiction des rencontres en public a été prononcée contre votre société pendant un mois ». Suite à la pression des élus locaux et des dirigeants du club, le préfet consent à suspendre l'exécution de cette décision. Celui-ci souligne alors que si « des événements de ce type viennent à se reproduire, la sanction en sera d'autant plus sévère »¹¹⁹. Cette indécision, cette oscillation voire ce tiraillement entre l'action psychologique d'une part et l'impératif de sûreté politique se retrouve également en 1960 à l'occasion de la mise en œuvre du projet de « Tour de France cycliste en Algérie ». Le délégué général du gouvernement se voit, non sans regrets, dans l'obligation de le reporter, les conditions de sécurité ne pouvant être assurées¹²⁰ : « je ne méconnaissais pas l'intérêt d'un tel projet tant sur le plan sportif que pédagogique mais il ne vous échappera pas que la réalisation d'une manifestation de cette nature nécessite une étude approfondie en raison des nombreux problèmes qu'elle pose particulièrement en matière de sécurité ». Les subventions respectivement accordées aux groupements à majorité de Musulmans ou d'Européens s'équilibrent progressivement. Les financements octroyés aux sociétés à ces derniers sont lus, conformément à la thèse d'Archambault¹²¹, par les colons comme un vif encouragement à s'accrocher à l'idée d'une Algérie française. Selon cet auteur, « jouer devient la manifestation concrète de la présence des pieds-noirs. Ceux-ci se donnent des preuves tangibles de la pérennité et de la réalité de leur existence sociale ». Nous repérerons ce besoin de réaffirmer l'enracinement et l'appropriation du territoire lorsque le président de la fédération française des sociétés d'aviron en Algérie remercie le GGA pour ses dotations : « votre patronage a permis aux sportifs de ce pays de sentir une présence et un appui qui sont pour eux en même temps qu'un précieux réconfort un encouragement à persévérer dans une voie qui dans la conjoncture actuelle constitue un véritable devoir civique »¹²².

Dans le cas du mouvement scout enfin, de telles oscillations de stratégies politiques sont encore plus notoires. La situation se complexifie notamment en 1948 suite à la création d'une seconde mouvance du scoutisme musulman, les BSMA. L'administration souhaite valoriser l'apolitisme des Boy-scouts sans pour autant déchaîner l'hostilité des SMA : cette

¹¹⁹ Numérotation interne : 93. Cf. Annexes IV et V.

¹²⁰ Numérotation interne : 112. Cf. Annexes IV et V.

¹²¹ Archambault (2004). *Alger Basket, une communauté sportive en guerres (1939-1962)*. In Archambault. *L'aventure des grands hommes. Etudes sur l'histoire du Basket-ball*. Paris : PULIM.

¹²² Numérotation interne : 88. Cf. Annexes IV et V.

ligne politique périlleuse est incarnée par une note de la direction générale de la sécurité en 1950¹²³ : « deux voies s'offraient aux BSMA pour obtenir leur agrément : une demande à la fédération du scoutisme français ou comme mouvement de jeunesse autonome par le ministère de l'éducation nationale. La première solution s'avère problématique car devrait s'accompagner ipso facto d'une exclusion des SMA. Alors, ceux-ci s'érigeraient en martyrs et les BSMA seraient traités de « vendus au colonialisme » ce qui n'était pas souhaitable ». La politique des autorités coloniales, une nouvelle fois, revêt un statut duel, tel un Janus, les expériences de fusion et le renforcement de la surveillance évoluant de concert. La direction générale de la sécurité souhaite encourager au maximum en 1950 les rencontres entre troupes européennes, musulmanes et mixtes. L'évêque du Sahara, Monseigneur Mertier, aumônier des SDF conduira en 1959 un projet de ce type en préconisant l'idée d'un scoutisme religieux non confessionnel. Cette voie est selon lui « l'un des meilleurs moyens d'accéder à l'union fraternelle de tous les enfants du monde au delà des différences de races et de religions. On y fait l'apprentissage d'un milieu nouveau où Dieu commande d'abord de s'aimer et de s'aider au dessus des divergences de races et de cultures. C'est à l'intérieur d'une même troupe qu'une telle transformation peut se faire en profondeur. Les contacts sont plus aisés au sein d'une même troupe. Le but ultime est d'aider à la rencontre d'un Dieu personnel source de tous les épanouissements individuels »¹²⁴. Les pouvoirs publics encouragent également les initiatives de rassemblement des différentes associations scoutistes en Algérie, à l'image de la veillée d'étude d'El Riath en 1959¹²⁵. Celle-ci a rassemblé les représentants de sept associations : SMA, EDF, SDF, GDF, EIF, EUF, FFE. Preuve des encouragements administratifs, le congrès fut inauguré par l'inspecteur principal des mouvements de jeunesse et le vice-recteur d'Alger. Les différents cadres s'accordent pour reconnaître les problèmes spécifiques qui se posent à la jeunesse algérienne : « importance numérique (50% de moins de 20 ans), diversité ethnique, sociale, spirituelle, économique, difficulté dans la formation scolaire et professionnelle, inquiétude dans le présent et l'avenir, manque de contact entre les jeunes des différentes communautés ». Ils décident alors, d'un commun accord, « d'intensifier leurs efforts en faveur de la formation des chefs, d'accorder dans le programme scout une importance à l'orientation professionnelle et scolaire, de favoriser le travail en commun et la prise de conscience des difficultés rencontrées par les jeunes des autres communautés ». Les militaires par le biais des SAS (sections administratives spécialisées) tenteront, toujours dans

¹²³ Numérotation interne : 79. Cf. Annexes IV et V.

¹²⁴ Numérotation interne : 109. Cf. Annexes IV et V.

¹²⁵ Numérotation interne : 110. Cf. Annexes IV et V.

une perspective impériale et assimilationniste, de relancer à partir de novembre 1955 le scoutisme musulman mais se heurtent aux réticences des milieux musulmans contactés. Cette stratégie est sous-tendue idéologiquement par une intention d'attirer les musulmans indécis et de les soustraire à l'influence nocive des insurgés qui terrorisent la population. Pareil dessein est confirmé par le rapport mensuel sur l'activité musulmane dans le département de Constantine publié par le SLNA en mars 1957 : « la population a besoin d'être rassurée quant à notre détermination à maintenir la présence française en Algérie et grâce à l'emploi rapide et intelligent des moyens mis à la disposition des nouvelles communes, des réalisations spectaculaire doivent permettre à cette masse hésitante de s'en convaincre et de se persuader de notre volonté humanitaire dans l'application du programme de réformes annoncées »¹²⁶.

Les oscillations stratégiques de l'administration constituent une constante qui traverse les différentes organisations de jeunesse au cours de la période 1948-1962. Les autorités sont indécises quant aux positionnements à adopter face à la diffusion des pratiques corporelles auprès des musulmans. L'autoritarisme colonial présente une efficacité limitée dans la mesure où il accélère, par la frustration qu'il suscite, la radicalisation des positions nationalistes. La voie impériale plus éducative et souple est également à elle-seule insuffisante dans un contexte où la souveraineté française est objectivement contestée. Les pouvoirs publics ont idéologiquement saisi la nécessité d'articuler ces deux modes de gestion des affaires indigènes à partir de 1948 mais ne sont parvenus que très difficilement à les combiner dans les faits. Ceux-ci, selon les configurations historiques, seront associés dans un rapport de dominance et de récessivité. Une tendance globale peut être identifiée de façon caricaturale dans la bascule d'une gestion coloniale à impériale. Celle-ci, qu'il est difficile de dater catégoriquement, demeure dans tous les cas incomplète et tardive comparativement aux renversements politiques constatés dans les autres territoires coloniaux¹²⁷. Ces incertitudes politiques sont enfin corroborées par Gauthé¹²⁸ qui récapitule l'exemple du scoutisme : « durant des années, l'administration hésite sur l'attitude à adopter face à des scouts rebelles à l'autorité française : prise de contrôle directe ou non de l'association, dissolution, annexion... La première stratégie sera essayée dès 1941 lorsque l'administration française fait nommer à la tête des SMA deux notables musulmans proches du gouvernement de Vichy. Cette stratégie

¹²⁶ Numérotation interne : 103. Cf. Annexes IV et V.

¹²⁷ Comme en AOF où la bascule s'amorce dès 1944 suite aux perspectives libérales tracées par la conférence de Brazzaville. La présence d'un colonat puissant en Algérie semble être l'un de facteurs sur-déterminants retardant l'effectivité de ce retournement. Denis (2004) étaye cette thèse du « refus de la doctrine impériale par le colonat ».

¹²⁸ Gauthé. Op cit.

sera encore utilisée localement des années après. Les autorités tentent de convaincre les responsables locaux de groupes scouts de s'affilier au BSMA, organisation moins politisée. L'autre stratégie celle de la dissolution est régulièrement envisagée dans les rapports des différents services mais le risque est de les faire basculer dans la clandestinité et donc de les rendre moins contrôlables : « un mouvement officiellement reconnu se prête plus facilement à notre surveillance ». Les groupes sont donc maintenus mais leur surveillance est renforcée. En Tunisie, l'administration française n'eut pas la même attitude et n'hésita pas à dissoudre des mouvements scouts nationalistes de 38 à 52 ».

Aussi inachevée et incomplète fut-elle, la relative impérialisation de la politique coloniale à partir de la seconde moitié des années 1940 n'eut-elle pas cependant des incidences notoires, parfois impensées, latentes et durables, sur l'incorporation des normes et valeurs occidentales par les pratiques corporelles et les possibilités d'échanges intercommunautaires qu'elle cristallise ?

III) Impérialisation politique et avancée du processus d'acculturation.

Le processus d'acculturation consiste en une intériorisation de schèmes culturels et de modèles identificatoires exogènes dans l'économie psychique individuelle et collective ; de tels processus, le plus souvent diffus, inconscients, sinueux, n'en demeurent pas pour autant abstraits. La diffusion de l'axiologie occidentale s'appuie sur des relais objectivables, des véhicules idéologiques tangibles, des vecteurs organisationnels et relationnels concrets. Parmi ceux-ci, nous avons préalablement insisté sur la logique interne des formes européennes d'engagement du corps, incarnation même des cadres d'analyse du colon. Par leurs dimensions compétitives, institutionnalisées, centralisées, elles instaurent de nouveaux rapports à la hiérarchie, aux générations, à l'espace, au temps, à la corporéité qui entrent en résonance avec les systèmes référentiels originels. Les échanges directs avec les représentants voire les porteurs de la culture étrangère constituent pour les jeunes musulmans des sources supplémentaires de prises de contacts avec l'influence française.

Ceux-ci se concrétisent tout d'abord dans la multiplication des voyages organisés entre la Métropole et l'Algérie. Ces échanges sont bi-latéraux. En 1942, par exemple, une campagne

de travail de jeunes métropolitains est organisée en Algérie¹²⁹. En outre, les échanges organisés dans le cadre des colonies de vacances constituent un vecteur indéniable d'acculturation. Ils sont officiellement valorisés par le GGA à partir de 1945. A cette date, le ministre plénipotentiaire gouverneur général d'Algérie plaide auprès du préfet de Constantine l'octroi de « subvention en faveur de la colonie de Tafout en raison de l'effort fourni auprès des enfants musulmans en matières de colonies de vacances »¹³⁰. Les SMA à travers leur bulletin mensuel rédigé en français (ce qui n'est pas le moindre des paradoxes), énonce également leur ambition de développer le système des colonies de vacances¹³¹. Progressivement, à partir de la seconde moitié des années 1940, la fréquence de ces voyages s'accroît, la proportion d'enfants indigènes concernés augmente également régulièrement. L'acculturation avance à mesure que s'installe chez les autorités coloniales la politique impériale. En 1946, nous enregistrons un voyage estival de 60 SDF d'Algérie en Dordogne, de 20 étudiants en Savoie, de nageurs scolaires à Marseille¹³²... Des facilités financières et matérielles (comme la réduction du prix des titres de transport¹³³) sont offertes par l'administration aux organisateurs de ce type de partenariat. En 1952, le service des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire produit une note sur l'historique des échanges entre la Métropole et la France¹³⁴ : « le premier voyage en France pour les cheftaines musulmanes se tint en 1947. 6 jeunes filles se rendent alors en Métropole, puis 9 en 1948, 10 en 1949 (la même année, elles organisent un camp en Algérie et invitent dix cheftaines métropolitaines), 25 en 1951, 178 en 1952 ». La portée acculturante de tels échanges est d'autant plus vivace que ces jeunes filles, « pour trois quart d'entre elles », quittent leur pays natal pour la première fois. « Certaines sont voilées, d'autres non ». L'administration n'ignore pas les bienfaits éventuels de pareilles collaborations en vue du maintien de la souveraineté française en Algérie: « il n'est pas inintéressant que des jeunes filles musulmanes vivent pendant un mois auprès d'une institutrice française ». Plusieurs

¹²⁹ Numérotation interne : 30. Cf. Annexes IV et V. Le secrétaire général de la jeunesse écrit au GGA : « j'ai l'honneur de vous faire part de mon intention d'envoyer quelques jeunes français accomplir cet été deux mois de travail en Algérie. Il nous a paru essentiel au moment où l'Empire de la France fait l'objet de convoitises et des contestations les plus diverses de montrer aux Français et aux Nations d'Europe que les jeunes Français sont capables de témoigner autrement qu'en parole ou par des promenades de plaisir l'attachement qu'ils ont pour lui. Ceux que je vous enverrais auront été sélectionnés de telle sorte que vous pourrez les considérer comme des représentants de la jeunesse française telle que vous voulez qu'elle soit toute entière. Ainsi, travaillons tous dans la communauté des serviteurs de l'Etat, à édifier autour du Maréchal une France nouvelle ». Ce projet rejoint l'interprétation de Bancel (2000) selon laquelle le régime instrumentaliserait l'Empire à des fins de cohésion nationale et de revitalisation de la jeunesse.

¹³⁰ Numérotation interne : 55. Cf. Annexes IV et V.

¹³¹ Numérotation interne : 62. Cf. Annexes IV et V.

¹³² Numérotation interne : 71/72. Cf. Annexes IV et V.

¹³³ Numérotation interne : 83. Cf. Annexes IV et V.

¹³⁴ Numérotation interne : 85. Cf. Annexes IV et V.

jeunes filles séjournent chez les familles. Dans tous les cas, les services de jeunesse privilégient « les formules qui tendent à donner des responsabilités intellectuelles, morales et matérielles aux jeunes filles musulmanes », l'émancipation féminine constituant un aspect indéniable d'acculturation. Selon la même note, « il faut noter que ce désir d'évolution et de compréhension du monde moderne vient de la jeune fille musulmane elle-même, non de sa famille. Celle-ci ne fait souvent que consentir non sans réticences et encore pas toujours. Parfois le frère aîné n'est pas informé. Une dissimulation de cette espèce est typique d'une société qui cherche en hésitant sa voie et n'est pas sans occasionner de gêne morale. Convient-il de les séparer brusquement du jour au lendemain de leurs traditions et de leur milieu ? Le voyage en bateau doit-il être l'occasion à la jeune fille d'enlever le voile pour revêtir le short ? Que feront-elles demain d'une liberté si vite conquise ? Combien d'entre elles auront l'occasion d'utiliser pour autres choses que des souvenirs et des regrets l'enrichissement de leur personnalité ? ». Officiellement, les responsables de la jeunesse algérienne se gardent bien d'avancer le caractère assimilateur et acculturant d'un tel projet : « les associations les plus expérimentées ont toujours le souci de rattacher la jeune fille à sa tradition, à sa religion, à son milieu, dès lors le voyage en France n'est qu'un enrichissement complémentaire ». Les stages ainsi organisés contiennent dans leur programme d'activités une formation pratique des jeunes filles peu sensibilisées à l'exercice de responsabilités, des chants en arabe et en français, des exercices physiques, des jeux de ballon, des ateliers artistiques ou littéraires, des jeux dramatiques, du tourisme éducatif, des randonnées. Plusieurs filles musulmanes appelèrent la France le « pays des merveilles ». Des correspondances épistolaires durables naissent suite à ces tournées.

L'année 1956 marque un palier supplémentaire dans la systématisation de ce type de voyages : cette année-là, mille enfants musulmans (garçons et filles) dont 500 issus de Kabylie choisis parmi ceux ayant été victimes des événements sont acheminés en Métropole¹³⁵, 145 étudiants algériens (dont 117 indigènes)¹³⁶. D'autres jeunes français-musulmans¹³⁷ sont envoyés en villages de vacances en Suisse¹³⁸. En 1960, 105 boursiers (dont la moitié de jeunes autochtones) de la délégation générale du gouvernement en Algérie âgés de 18 à 22 ans assisteront aux JO de Rome¹³⁹. Le but explicitement affiché est l'ouverture de la jeunesse algérienne au monde extérieur. De nombreuses conventions sont signées entre le

¹³⁵ Numérotation interne : 96. Cf. Annexes IV et V.

¹³⁶ Numérotation interne : 97. Cf. Annexes IV et V.

¹³⁷ La dénomination « Français-Musulman » est officielle depuis 1947, date de promulgation du statut organique de l'Algérie.

¹³⁸ Numérotation interne : 98. Cf. Annexes IV et V.

¹³⁹ Numérotation interne : 113. Cf. Annexes IV et V.

GGA et la COGEDEP (association de co-gestion pour les déplacements à buts éducatifs des jeunes).

La pénétration de l'influence occidentale se matérialise également dans l'organisation de sessions de formations de moniteurs musulmans suivant des méthodes métropolitaines. Nous retrouvons des traces de telles coopérations dès 1940 avec notamment Charnet, « venu à plusieurs reprises à Laghouat pour organiser des sessions de formation de chefs scouts musulmans »¹⁴⁰ et Fares, instructeur au CEMEA¹⁴¹ (centre d'entraînement aux méthodes d'éducatives actives) ; ce dernier écrit en 1949 au GGA à propos de l'envoi de moniteurs musulmans en Normandie en vue de l'encadrement de colonies de vacances¹⁴²: « votre aide nous a permis de révéler aux jeunes de France et d'Algérie l'existence d'un courant d'amitié qui ira en s'agrandissant. Le but était de mettre en contact des moniteurs stagiaires avec des enfants et des moniteurs de Métropole afin de créer avec eux des liens d'amitiés profondes. Les moniteurs sont issus des différents milieux étudiants, ouvriers, instituteurs, maîtres d'internat, employés. Les ponts sont désormais établis entre la Normandie et l'Algérie. Nos jeunes musulmans sont impatients d'y retourner pour renouer avec le climat de fraternité qui s'est instauré. Les centres d'entraînement d'Algérie et la direction parisienne ont l'impression d'avoir travaillé utilement et efficacement dans le sens de la connaissance mutuelle des Français et des Musulmans et à la réalisation d'une amitié solide et vraie ».

Enfin, la création d'associations mixtes comme l'AJAAS en 1951, constitue un dernier véhicule objectif de mise en contact avec la vision du monde européenisante.

Nous venons de présenter les incidences d'une impérialisation de la politique officielle en matière de jeunesse sur l'incorporation des catégories occidentales de pensée et d'engagement de soi. Il est difficile d'évaluer l'impact effectif d'un processus le plus souvent symbolique, imaginaire, représentationnel. Toutefois, des indicateurs objectifs permettent d'en attester la prégnance à partir de la seconde moitié des années 1940. Carlier¹⁴³ corrobore le rôle charnière de cette configuration historique, occasionnant des bouleversements sociaux et culturels indubitables dans le mode de présentation de soi tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif: « de jeunes citoyens algériens de couches moyennes ou populaires marchent

¹⁴⁰ Numérotation interne : 3. Cf. Annexes IV et V.

¹⁴¹ Numérotation interne : 75. Cf. Annexes IV et V. « L'objet est la formation par les méthodes d'éducation active des moniteurs et des directeurs de groupes d'enfants destinés aux colonies de vacances, aux maisons d'enfants, aux œuvres scolaires et périscolaires et aux groupements de jeunes en général : vers l'éducation nouvelle ».

¹⁴² Numérotation interne : 76. Cf. Annexes IV et V.

¹⁴³ Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie*. Op cit.

dorénavant tête nue, trait nouveau qui marque l'avancée du processus d'acculturation vestimentaire. Les jeunes des années 1940 entraînent derrière eux l'europanisation généralisée du vêtement et du costume. Le port de la chéchia accuse dorénavant l'écart entre les générations et resserre le jeu de la distinction. Une infime minorité de filles commencent à porter le vêtement européen, à quitter le voile, à marcher tête nue, à faire du sport, à aller au cinéma, chez le coiffeur. L'impulsion vient d'Alger ». L'interprétation proposée par Carlier à propos de l'avancée du processus d'acculturation vestimentaire souligne son caractère clivant puisqu'il affecte de façon différentielle les différentes strates de la communauté musulmane. Les degrés variables de proximité et d'adhésion au modèle occidental génèreraient ainsi une exacerbation des antagonismes, un creusement des tensions dont certaines re-jailliront parfois bien après le départ du colonisateur.

IV) Acculturation et division du corps communautaire musulman.

Il ne s'agit pas ici de construire une sociologie systématique du recrutement des différents mouvements de jeunesse algériens (le corpus documentaire dépouillé ne le permet pas¹⁴⁴) mais de pointer modestement plusieurs clivages qui travaillent le corps social autochtone. Ceux-ci se nouent pour partie à l'occasion de la diffusion des formes occidentales d'engagement du corps et de mobilisation de la jeunesse. Pareils déchirements sociaux ont selon nous une double origine, culturelle et politique.

Les racines politiques et idéologiques de l'accentuation des scissions communautaires sont déjà solidement ancrées au cours de l'intermède vichyssois. La dualité des attitudes musulmanes à l'égard du régime transparaît dans l'orientation donnée aux sociétés indigènes par les divers dirigeants : certains multiplient les signes de loyalisme à la doctrine de la révolution nationale française tandis que d'autres n'ont de cesse de réaffirmer l'existence d'une Nation algérienne autonome et souveraine. Une note de la direction générale de la

¹⁴⁴ Peu d'informations sont en effet disponibles dans les archives du cabinet civil du GGA quant à l'appartenance sociale des scouts et des sportifs. Tout au plus avons-nous pu extraire quelques indications sociologiques des notices biographiques de renseignement des cadres de ces différents courants. Ces informations nous semblent pour le moment insuffisantes dans l'optique d'une étude sociologique affinée que celle-ci soit quantitative ou qualitative. Une mise en œuvre de façon rigoureuse d'un tel projet impliquera l'exploitation de corpus plus riches en la matière.

sécurité précise en 1944 ¹⁴⁵: « de nombreuses personnalités musulmanes restées profondément attachées à leur religion musulmane et dont les sentiments très français ne font aucun doute n'ont cessé de déplorer la bienveillance manifestée par l'administration jusqu'à cette dernière semaine à l'égard des oulémas, des amis du manifeste et des scouts musulmans dont les agissements anti-français ne faisaient pourtant aucun doute. Ces musulmans 100% et français 100% se montrent actuellement très inquiets devant les résultats obtenus par la propagande très active des uns et des autres auprès de la jeunesse musulmane et devant le danger qu'elle continue de présenter pour l'avenir. L'un d'eux disait : « le mouvement nationaliste connaît bien les dirigeants des oulémas et de la FSMA qui l'ont en haute estime. Je préconise de dissoudre la FSMA et l'AOMA ».

Des divergences de positionnements politiques sont également à l'origine des luttes intestines au mouvement scout musulman. Celles-ci traversent la période 1940-1962 avec des phases d'accalmies temporaires de 1943 à 1945 et de 1955 à 1957. En 1941, une note émise par la police spéciale départementale de Constantine fait état à Oran d'une « concurrence forte entre SMA et EMA, les seconds, créés postérieurement, cherchant à attirer dans leur rang les membres initiaux des premiers. Des passages d'un groupe à l'autre exacerbent les tensions »¹⁴⁶. Un rapport récapitulatif édité en 1950 par la direction de la sécurité générale mentionne « une opposition vive entre les tendances modérées et éducatives d'une part et les extrémistes partisans d'autre part. Des oppositions internes violentes furent mises à jour lors du Jamboree de Moissons en 1947. Le rapprochement croissant vis à vis du PPA déplaisait à plusieurs chefs qui créèrent les BSMA. Les extrémistes leur reprochaient de freiner l'activité nationaliste du mouvement. Les extrémistes furent encouragés par le brillant succès du MTLD aux élections municipales. Tedjini fut contraint, dans ce climat particulièrement politique, de convoquer une réunion extraordinaire. Le nouveau bureau comporta 12 extrémistes sur 15 membres, il s'en fallut de peu pour qu'une bagarre n'éclate. La scission devient inévitable, les extrémistes restent maîtres de l'association existante. Tidjeni s'accompagna de chefs de valeur dont Djidjelli décidés à faire du scoutisme apolitique même si certains des membres étaient proches de l'UDMA. Les BSMA diffusent leur communiqué dans l'organe de l'UDMA alors que les SMA bénéficient des outils de propagandes messalistes et communistes. La rivalité entre les deux associations est aiguë »¹⁴⁷.

¹⁴⁵ Numérotation interne : 63. Cf. Annexes IV et V.

¹⁴⁶ Numérotation interne : 16. Cf. Annexes IV et V.

¹⁴⁷ Numérotation interne : 84. Cf. Annexes IV et V.

Des tensions politiques furent également à l'origine de discordes virulentes, à l'image de celle qui opposa en 1945 à Duperré les jeunesse communiste (JC) et les SMA. Le secrétaire de l'organisation rouge écrivant au président de la fédération nationale relate l'escalade de violence¹⁴⁸ : « les organisation SMA et JC coexistent à Duperré. Dès la création de l'organisme scout, les *jeunesses communistes* (qui groupent 50 jeunes tous musulmans âgés de 10 à 20) ont tenté de réaliser l'union à l'image de ce qui faisait à Alger. Or, nous nous sommes heurtés à l'hostilité la plus grande des scouts (dont la troupe a été récemment créée) qui nous ont montrés un caractère des plus sectaires. Depuis quelques temps, ils essaient presque tous les jours de provoquer nos jeunes camarades, allant jusqu'à créer aux camarades du parti des incidents sans aucune raison, appuyés en cela et encouragés par la police et l'administration locale. Nous savons que le commissaire est un anti-communiste notoire... Ainsi le groupe SMA de Duperré n'a aucun caractère scout et on y fait de la politique PPA au vu et au su de tout le monde. Leurs dirigeants essaient par tous les moyens de créer des troubles et de semer la division et l'administration leur prête son concours le plus large pour contrecarrer l'action communiste. Afin d'éviter des frictions nouvelles, la fédération doit se mettre en rapport avec la FSMA d'Alger et leur signaler les agissements de leurs camarades de Duperré, dont l'attitude est tout à fait contraire à l'esprit scout et envisager les remèdes avec cet état de chose qu'il faut combattre d'autant plus qu'il est l'administration réactionnaire ».

Si les oppositions politiques semblent à l'origine d'une grande partie des tensions internes à la communauté musulmane, elles sont en outre relayées par des désaccords culturels d'appréhension du monde. Ceux-ci sont probablement amplifiés par la multiplication des échanges organisés avec la Métropole. Les service de jeunesse reconnaissent par leur note de 1952 les risques potentiels de coupure sociale lorsqu'ils précisent : « les jeunes filles indigènes, sensibilisées à l'exercice des responsabilités suite à leur séjour en Métropole, inquiètent les hommes musulmans : encore trop musulmanes pour épouser un européen, elles sont tenues à l'écart de leurs coreligionnaires méfiants de voire en elles des jeunes filles cultivées et adaptées à la ville moderne »¹⁴⁹.

¹⁴⁸ Numérotation interne : 67. Cf. Annexes IV et V.

¹⁴⁹ Numérotation interne : 85. Cf. Annexes IV et V.

Il semblerait qu'à partir de 1940 et plus encore au lendemain de 1945 la combinaison des divergences politiques et culturelles¹⁵⁰ ait participé d'un processus d'approfondissement des fractures internes à la communauté musulmane. Les écartèlements intestins, sous-tendus par des systèmes imaginaires, idéologiques et axiologiques dissonants, travailleront le corps social algérien de façon durable, non seulement durant la période coloniale mais également après l'Indépendance de 1962.

Jusqu'ici, les séries documentaires du cabinet civil du GGA nous ont permis d'étayer, toute proportion gardée, plusieurs versants de notre éclairage hypothétique. Ainsi, avons-nous pu saisir la dynamique d'instrumentation politique des différents mouvements par les courants nationalistes liée de façon dialectique aux stratégies des pouvoirs publics. Ceux-ci développeront à partir de 1945 des ré-orientations administratives reconnaissant de plus en plus l'efficacité d'un mode de gestion dit impérial. Cette voie tactique, valorisant les dimensions éducatives et idéologiques des affaires musulmanes, concoure à l'avancée du processus d'acculturation qui, combinée aux divergences politiques, catalyse la dissension du corps communautaire autochtone. Le dépouillement localisé conduit jusqu'ici nous encourage à poursuivre le projet d'appréhension systémique de la réalité coloniale dans la complexité des interactions politiques, sociales, culturelles. Un dernier analyseur nous semble enfin particulièrement à même d'articuler ces différents pans de réflexion : les relations parfois conflictuelles entre le scoutisme musulman et les associations françaises.

V) Le scoutisme musulman face aux associations française : entre affirmation nationaliste, tentative de mise sous tutelle, vecteur d'acculturation et conflits de stratégies.

Cette question traverse la période 1940-1962 et condense de façon synthétique la pluralité des processus mis à jour isolément jusqu'ici.

¹⁵⁰ La séparation des dimensions culturelles et politiques est utilisée ici à des fins d'intelligibilité du discours. Nous en reconnaissons toutefois le caractère fortement artificiel. Sirinelli (1997) plaide pour un dépassement de cette scission traditionnelle : « histoire politique et culturelle pourraient se féconder mutuellement pour constituer par exemple une histoire culturelle du politique. Elle consisterait entre autres à prendre en considération les représentations et les croyances des individus dans l'étude des institutions et de la vie politique ».

La FSMA sera l'objet dès sa création en 1939 de tensions entre d'une part la volonté de son président Mohamed Bouras de faire reconnaître l'autonomie de la fédération par le scoutisme français et d'autre part les SDF et les EDF, encouragés par les autorités coloniales, qui lui proposent d'adhérer à leur groupement. Un numéro du quotidien *La dépêche algérienne* rapporte en 1941 les propos du commissaire EDF se déclarant « prêt à intégrer le scoutisme musulman dans le scoutisme français en leur offrant la possibilité de continuer à exercer leur religion »¹⁵¹. Bouras rejette en bloc ce projet qu'il interprète comme une tentative d'annexion et une négation de la particularité algérienne. D'emblée, la question du scoutisme musulman cristallise les tensions entre d'un côté affirmation nationaliste et de l'autre volonté de mise sous tutelle à des fins de réaffirmation de la souveraineté française. L'emprise juridique métropolitaine ne pouvant être immédiatement satisfaite, l'administration fit organiser des stages de formation pour les moniteurs SMA dirigés par les cadres métropolitains. Ceux-ci, d'une façon moins autoritaire, plus éducative, idéologique et pédagogique, participaient alors d'une imprégnation culturelle occidentale auprès des éléments autochtones concernés, bien qu'ils s'en défendent. L'acculturation ainsi mise en œuvre visait, dans une perspective d'impérialisation des modes de gestion des affaires coloniales, à faire ressortir les aspects éducatifs du scoutisme et à éloigner les cadres musulmans d'un scoutisme paramilitaire dangereux pour l'ordre français. Cette stratégie entre en conflit avec les aspirations musulmanes rappelées par Bouamrane et Djidjelli¹⁵²: « par le scoutisme, les jeunes musulmans souhaitent s'initier à leur histoire et à leur civilisation. Il n'est plus question de l'histoire des autres. L'assimilation est explicitement rejetée parallèlement à l'émergence de modèles et de héros typiquement islamiques et Algériens ».

Suite à de âpres discussions, le scoutisme musulman sera reconnu en mai 1945 par le collège impérial du scoutisme français, ce qui provoquera selon Gauthé¹⁵³ de vifs regrets de la part des services français de renseignement. Initialement, le scoutisme français souhaitait que la FSMA prenne le nom d'association des scouts musulmans français et que le texte de leur promesse devienne : « je jure de servir Dieu et la France » plutôt que « je jure de servir Dieu et ma patrie ». Des négociations aboutiront à la grande irritation du 2^{ème} bureau à la suppression de ces deux conditions. Les responsables de ce dernier déplorent : « il est

¹⁵¹ Numérotation interne : 13. Cf. Annexes IV et V.

¹⁵² Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger: Dar el Oumma.

¹⁵³ Gauthé (2004). Op cit.

regrettable que le collège d'empire du scoutisme français ait sous prétexte de conciliation adopté cette position sans avoir pris l'attache du gouvernement général. La question du scoutisme musulman en Algérie est d'abord une question d'ordre politique qui ne sera nullement résolue par cet accord. Le développement du scoutisme musulman reste à surveiller de très près ». Des querelles supplémentaires de stratégies distancient dès lors les pouvoirs publics du scoutisme métropolitain qui réaffirme par la même son autonomie idéologique. Pour les SMA à l'inverse, « l'admission au sein du scoutisme français représente une date historique, un cap, un acte capital » (bulletin mensuel des SMA n°3 juin 1945)¹⁵⁴.

Intégrés officiellement, les SMA n'en demeurent pas moins en marges comme en témoigne l'épisode relaté ci-après par la préfecture d'Alger qui s'avère beaucoup moins anecdotique qu'il n'y paraît : « fin avril 1945, un camp est organisé par les EDF pour fêter la Saint-georges. Diverses fédérations du scoutisme sont invitées. Or, on remarquait l'absence des scouts musulmans pourtant récemment admis au sein du scoutisme français. Ils estimaient avoir été informés trop tard mais surtout le programme de la fête ne leur convenait pas : généralement, la Saint-georges donne lieu à un grand jeu où quatre armées s'affrontent. Chaque armée est commandée par un général choisi parmi chaque fédération scoute. C'est ainsi que les généraux avaient été désigné : un EDF, un SDF, un EUF, un EIF. Seule une place de colonel, adjoint des généraux, avait été accordée aux scouts musulmans. Ceux-ci mécontents de ne pas être placés sur un pied d'égalité avec les autres groupements scouts se sont abstenus »¹⁵⁵. Autonomes, les SMA sont convoités ; reconnus, ils n'en demeurent pas moins stigmatisés.

Si elle rassemble près de 80% des scouts musulmans, la fédération ne parvient pas à imposer de façon complète son monopole¹⁵⁶ : des indigènes continuent de pratiquer dans des unités spéciales auprès des SDF (les SDF ont développé des expériences auprès des musulmans menées par les pères blancs à Alger, en Kabylie, dans les territoires du Sud regroupant au total 300 garçons musulmans). D'autres sont présents dans les unités mixtes EDF (100 musulmans avec un effort tout particulier de recrutement en Oranie). Des associations musulmanes indépendantes subsistent enfin à l'instar des scouts musulmans marins *El Hayat* de Bône. Cette présence « résiduelle » des musulmans dans les troupes

¹⁵⁴ Numérotation interne : 62. Cf. Annexes IV et V.

¹⁵⁵ Numérotation interne : 56. Cf. Annexes IV et V.

¹⁵⁶ Numérotation interne : 63. Cf. Annexes IV et V.

françaises dérange les responsables de la FSMA, ce qui ré-actualise des tensions quelque peu atténuées jusqu'alors.

La trêve ne durera que très peu de temps. En 1946, l'octroi d'une subvention de 300.000F par Coquelin, commissaire régional du scoutisme français en Algérie, aux SMA déclenche des crispations coloniales flagrantes. Celui-ci sera tout à la fois critiqué par les associations françaises et suspecté par l'administration coloniale qui exercera sur lui une vigilance accrue¹⁵⁷. Immédiatement, des commissaires nationaux routiers et louveteaux se rendent en Algérie afin de s'assurer de la bonne gestion de Coquelin¹⁵⁸. Selon le chef de la police des renseignements généraux du district d'Oran, « on lui reproche la distribution d'une subvention de 300000 F qu'il dit avoir consacré aux SMA afin de former une trentaine de chefs scouts musulmans au camp El-Riath. Les troupes scoutistes françaises catholiques, laïques, unionistes estiment avoir été lésées par rapport au scoutisme musulman. Les différents responsables scouts estiment qu'une somme inférieure aurait largement suffi à assurer la formation de chefs scouts pour toutes les branches. Coquelin se défend en tentant de prouver l'ampleur de ses réalisations au profit du scoutisme musulman et en présentant, dès leur arrivée en Algérie, au commissaires nationaux la troupe scoutiste musulmane de Tlemcen qui semble être l'une des plus conséquentes et des plus organisées de la région. De surcroît, Coquelin a été vivement critiqué par plusieurs membres de l'assemblée nationale constituante ». Aguesse, inspecteur principal des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, sera contraint de prendre officiellement sa défense en 1946 en avançant : « la personnalité de M.Coquelin et son intégrité sont au dessus de toute critique »¹⁵⁹.

Les rapports conflictuels entre scoutisme français et scoutisme musulman ne s'estompent pas et se réactivent même de 1947 à 1950. A cette date est publiée une note de la direction générale de la sécurité relatives aux rapports entretenus entre les SMA et le scoutisme français à cette période¹⁶⁰ : « à l'occasion d'un projet de brochure commune aux différentes associations du scoutisme français, de discussions vives eurent lieu en 1947 à propos de l'article 2 de la loi scoutiste relatif au loyalisme : les autres associations exigeaient une reconnaissance de la souveraineté française quand les SMA avançaient l'idée d'une patrie algérienne indépendante et souveraine. L'entente se révéla impossible, la brochure ne parut jamais et le collègue algérien demande au scoutisme français en dépit de ces oppositions de continuer à collaborer avec eux. En 1947, une déclaration commune rassemblant les quatre

¹⁵⁷ Numérotation interne : 68. Cf. Annexes IV et V.

¹⁵⁸ Numérotation interne : 69. Cf. Annexes IV et V.

¹⁵⁹ Numérotation interne : 70. Cf. Annexes IV et V.

¹⁶⁰ Numérotation interne : 84. Cf. Annexes IV et V.

fédérations de Sidi Madani vise à maintenir le scoutisme au dessus de toute politique. Finalement, le texte fut adopté par toutes les fédérations sauf par les SMA (il sera adopté par la suite par les BSMA) ».

La FSMA tentera à partir de 1947 (au travers de sa participation au Jamboree de Moisson et au festival mondial des jeunesses communistes) en se forgeant une place sur l'échiquier mondial de faire reconnaître internationalement la légitimité de l'idée nationale algérienne. Cette initiative suscitara l'hostilité des associations métropolitaines déclarant par l'intermédiaire de Coquelin : « au niveau international, le scoutisme musulman restera une association française ». Ce refus de représentation internationale pour les SMA constitue l'un des aspects de la position du scoutisme français, définie par Coquelin en 1945 mais qui selon une note de la direction générale de la sécurité, est toujours valable en 1959¹⁶¹ : « le scoutisme français n'a pas à rechercher si les suspicions émises par le gouvernement général d'Algérie sont fondées ou non. Il n'a à intervenir que pour apprécier la valeur du scoutisme musulman. Bien évidemment, la seule adhésion au scoutisme français n'est pas suffisante pour opérer des conversions miraculeuses parmi les séparatistes. Mais, le seul fait d'appartenir au scoutisme français ne manquera pas d'avoir des résultats heureux. Il est de notre devoir de français d'accueillir le scoutisme musulman, et de ne pas le laisser se développer en dehors de nous voir contre les intérêts du pays ». Selon cette note, « les relations entre chefs du scoutisme français et SMA sont cordiales, les premiers ayant à cœur de convaincre les seconds qu'ils ne se confondent pas avec l'administration afin de ne pas compromettre la fraternité scout. A l'échelon local, ces relations sont moins bonnes soit par préjugés des associations européennes envers les musulmans, soit du fait des comportements séparatistes des SMA. Les dirigeants du scoutisme français s'efforcent de rapprocher les uns et les autres ».

Le scoutisme français semble ainsi développer une ambition de maintien de la souveraineté française en Algérie à mi-chemin entre la politique coloniale autoritaire (refusant l'autonomisation complète des FSMA) et impériale éducative (en insistant sur les rapprochements communautaires facilités par l'union fraternelle scout et les contacts entre chefs). Dans tous les cas, les responsables métropolitains cherchent à affirmer leur indépendance vis à vis des pouvoirs publics qui, à l'inverse, cherchent à les instrumentaliser conformément à la thèse que développe Kaddache¹⁶² : « l'administration qui enregistre les rapports étroits entre les SMA et le PPA tente par l'intermédiaire du mouvement scout

¹⁶¹ Numérotation interne : 111. Cf. Annexes IV et V.

¹⁶² Kaddache. Op cit.

français de condamner le mouvement insurrectionnel de mai 45, ce que refuseront leurs représentant ».

La dynamique des relations dialectiques entre les scoutismes français et musulmans de 1940 à 1962 nous est apparue comme un excellent analyseur des interactions complexes nouées entre les différents axes processuels que nous souhaitons faire interagir dans notre cadre conceptuel : les querelles de stratégies politiques, les mécanismes d'acculturation, les clivages sociaux intra et intercommunautaires... Conscients du caractère modeste de ces articulations, cette première exploration nous rassure toutefois quant à l'opérationnalité de notre choix d'éclairage théorique pluriel, multi-référentiel.

Ainsi, ce premier contact avec le terrain nous aura-t-il permis tout d'abord de nous forger des premières indications encourageantes quant à la possibilité de discuter la pertinence des fils conducteurs hypothétiques ci-avant constitués. En plus de nous avoir permis de construire des compétences spécifiques d'enquêteurs-historiens, cette exploration empirique confère selon nous une cohérence d'ensemble à notre démarche réflexive. Elle nous a enfin conduit à apporter des inflexions substantielles en vue de travaux ultérieurs tant du point de vue de l'objet de recherche, des choix méthodologiques et des outils interprétatifs. Elle nous a entre autres démontré l'insuffisance des centres d'archives administratives pour rendre compte de façon complète des mécanismes de diffusion des pratiques corporelles. Chaque centre d'archives possède sa spécificité, seule leur complémentarité nous sera salutaire en vue d'atteindre notre ambition d'éclairage synthétique. D'autres séries documentaires publiques et privées devront être dépouillées ; des entretiens semi-directifs devront également être menés afin d'apporter des nuances qualitatives voire cliniques aux interprétations macro-sociales. De plus, les traces récoltées devront être soumises à un traitement thématique exhaustif. Le pan hypothétique qui demeure pour l'instant le plus incertain concerne la possibilité de mener une sociologie du recrutement fiable des différents mouvements. Une réflexion pointue devra être menée sur les indicateurs objectifs potentiellement exploitables.

**Etat de la réflexion, perspectives et prolongements
ultérieurs.**

La présente étude avait pour objectif de s'initier à l'appréciation des mécanismes complexes à l'œuvre au cours des processus de diffusion des pratiques corporelles d'essence occidentale (sport, scoutisme, Education physique) dans le contexte colonial de l'Algérie française. Elle visait plus particulièrement à révéler les conditions, les modalités et les incidences d'une appropriation de formes motrices exogènes par les populations autochtones et les limites d'une lecture strictement politique. Nous avons souhaité décrire la « sportivisation » de la communauté musulmane comme un processus pluriel, multidimensionnel et en restituer toute l'épaisseur anthropologique. L'une de ces dimensions est l'incorporation, par les pratiques, de normes et de valeurs issues des sociétés occidentales. Un autre aspect encore est la spécification sociologique du développement du sport : qui pratique ? Cette question nous paraît cruciale, car elle permet de comprendre pourquoi ce sont certaines fractions et pas d'autres qui ont accès au sport. Elle permet de saisir les divisions sociologiques et culturelles fines qui travaillent la société coloniale : d'un côté une masse paysanne non scolarisée et de l'autre un univers urbain dans lequel se dessinent de nouvelles hiérarchies. Dès lors, la compréhension fine des captations pratiques, des récupérations politiques, des résistances communautaires, des crispations culturelles et des clivages sociologiques exige une lecture historique à éclairages multiples articulant les versants politiques, sociaux, culturels de la réalité coloniale puis nationale. En effet, nous sommes convaincus de la robustesse de l'influence occidentale dans l'élaboration des modèles d'édification et d'identification après 1962, plusieurs décennies après l'indépendance officielle. Le projet colonial sera alors relayé par les fractions mêmes qui s'y étaient explicitement opposées. Celui-ci est prolongé au travers de modalités reconfigurées : les registres autoritaires, impositifs, prescriptifs s'estompent au profit de relais plus idéologiques, éducatifs, et par là même moins conscientisables. L'ambiguïté, la confusion voire le brouillard identitaires générés par la pluralité des références qui coexistent, non sans heurts, dans l'économie psychique individuelle des ex-colonisés et collective de l'ex-colonie serait à l'origine d'une partie des troubles, des malaises voire des impasses auxquelles est confrontée la Nation nouvellement souveraine d'où l'intérêt de prolonger notre réflexion au-delà de la borne purement diplomatique de 1962.

A ce stade des travaux, les orientations problématiques et autres fils conducteurs hypothétiques retenus ont été façonnés, mis à part au cours de notre étude exploratoire (qui

rappelons-le n'a aucune prétention à l'exhaustivité) à partir d'investigations bibliographiques de publications de seconde main. Par une mise en tensions des différentes affinités théoriques et logiques argumentaires défendues par les chercheurs s'étant penchés sur la réalité coloniale, par une critique systématique de leurs productions, nous avons formulé plusieurs pistes potentiellement heuristiques. Nous n'en sommes qu'au stade exploratoire. L'enquête historique dont l'assise empirique nous semble première, ne peut se satisfaire pleinement de telles discussions théoriques, abstraites si ce n'est spéculatives. Nous sommes conscients du caractère tronqué et incomplet de nos travaux et sommes déterminés à nous confronter, dans le cadre d'études ultérieures, à l'épreuve du terrain de façon plus systématique. La connaissance du réel est à ce prix.

Caillé¹ dégage quatre dimensions irréductibles et interdépendantes pour construire de la connaissance scientifique : l'impératif empirique (qui consiste à observer et décrire la réalité) ; l'impératif explicatif (identifier des principes de causalité pour dégager des lois) ; l'impératif compréhensif (traduire les causes en motifs, en sens) ; l'impératif normatif (qui renvoie au pôle éthique, réflexif de la connaissance du social). Dans la présente proposition, comment avons-nous articulé ces différentes dimensions ? Nous pensons avoir satisfait l'impératif normatif par les précautions axiologiques, épistémologiques et interprétatives avancées en introduction, par le retour critique et réflexif réalisé à propos de notre positionnement en tant qu'apprenti-chercheur et de la distance qui nous lie au présent objet. Nous pensons en outre avoir pris en considération les impératifs explicatif et compréhensif dans notre choix problématique général (celui-ci articulant identification de tendances causales macroscopiques et quête de nuances herméneutiques) et dans nos suggestions méthodologiques (celles-ci combinent analyse thématique d'archives administratives et enquêtes qualitatives voire cliniques par entretiens semi-directifs). Le dernier impératif (empirique), qui nous semble pourtant premier dans la recherche historique, fait pour le moment en partie défaut à nos travaux. Celui-ci garantit pourtant une congruence minimale au réel. Dans le cadre des contraintes matérielles de cette première recherche, il nous était impossible de conduire une exploration systématique des sources disponibles. A notre grand désarroi : en effet, nous sommes profondément attachés à une conception dynamique de la science en général et de l'histoire en particulier, celle-ci étant, avec Bachelard², un aller-retour incessant entre abstraction et raisonnement d'une part et prise sur le réel et expérience d'autre part. Selon Bachelard, la raison, qui mobilise l'imaginaire, aurait un pouvoir de rupture, selon

¹ Caillé (1999). *Revue sociologie du travail* n°41.

² Bachelard (8. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.

une logique de découverte ; l'expérience, quant à elle, aurait un pouvoir rectificateur selon une logique de preuve. L'histoire construit en permanence la théorisation des objets sur le dépouillement des sources. Nous percevons d'emblée les lacunes flagrantes de notre examen à qui il manque ce dialogue, ce va-et-vient permanent, pourtant source d'affinement de la compréhension du réel. Seul cet échange permettrait de valider tout en les nuanciant ou d'infirmer les jalons hypothétiques présentés.

Sans renier le caractère circulaire à dominante inductive de la démarche de l'historien, nous avons appréhendés cette présente contribution comme une revue de littérature à partir de laquelle il s'agissait de repérer le noyau dur des acquis relatifs à la période coloniale en matière d'activités physiques, de noter les éléments de convergences, de récurrences ou de divergences bibliographiques. Nous ne préconisons en aucun cas le retour à une démarche historique hypothético-déductive³ mais avançons que cette phase préalable d'acculturation au contexte colonial pouvait être profitable avant la mise en œuvre ultérieure d'étude plus exhaustive et systématique.

Cela nous amène à re-préciser le statut des lignes conductrices énoncées en amont. Plus que des hypothèses au sens « dur » du terme, il est question de fils directeurs hypothétiques, de trames guidant en arrière fond notre enquête sur le terrain. L'histoire, contrairement aux sciences de la nature, est dans l'incapacité de prédire puis de vérifier expérimentalement ses prédictions. Ne pouvant émettre de lois infaillibles (d'autant plus qu'aucun événement historique n'est analogue), seule une démarche plus inductive où recherches de traces et constructions théoriques sont consubstantielles, simultanées et réciproquement alimentées peut convenir à l'élucidation du passé humain dans toute son épaisseur sociale, culturelle et politique⁴.

Au cours de cette exploration, nous n'avons pu bénéficier du pouvoir rectificateur de l'expérience. Pourtant, les différentes lectures réalisées nous ont conduits à affiner, à ajuster voire à amender nos choix d'objets, de méthodes et de cadres interprétatifs. Quelles sont ces

³ Celle-ci fut notamment développée par l'école méthodique à la fin du 19^{ème} qui cherchait à établir des lois, à dégager des régularités, cherchant par la même un rapprochement (et une reconnaissance) vis à vis des sciences dures. Le positivisme en histoire consistait à fonder l'objectivité de l'historien sur une démarche scientifique inspirée de celle des sciences expérimentales. Pour l'historien positiviste, le fait historique est ainsi assimilable à une expérience qu'il s'agit de reconstituer à partir des archives dont l'authenticité a été préalablement vérifiée. Cette posture positiviste fut également défendue par Durkheim en sociologie.

⁴ L'histoire fait partie du champ des sciences humaines par rapport aux sciences de la nature. Les sciences de la nature sont à visée explicative au sens où elles produisent des lois, isolent les causes, expliquent les phénomènes par des régularités. A l'inverse, l'histoire part d'un corps de faits pour retrouver des réseaux de causalité, elle part de l'effet pour remonter à la cause. Elle a une visée compréhensive et recherche des causes hypothétiques. L'histoire combine position compréhensive et rigueur méthodologique.

perspectives (prometteuses) d'investigations ultérieures qui ont émergé et évolué au fil du présent travail ? Quels prolongements potentiels s'offrent à nous ?

D) En termes d'objets.

Nous nous sommes jusqu'ici concentrés sur l'étude comparative de trois mouvements constitutifs du champ des pratiques corporelles occidentales : l'Education physique scolaire, le scoutisme, le mouvement sportif associatif. De par la pluralité des logiques internes, la valorisation différentielle des modèles corporels et la spécification des bases sociologiques de recrutement présents dans ces trois courants, nous souhaitons étayer la thèse d'une hétérogénéité des formes d'appropriation politique et d'intériorisation des schèmes culturels occidentaux et mettre en évidence la variabilité des sources de résistance, souvent réminiscentes du poids de la tradition arabo-islamique. Nous sommes à ce jour toujours convaincus de la pertinence d'une telle analyse comparative mais doutons de l'exhaustivité de l'étude menée jusqu'ici. Le scoutisme, l'EP et le mouvement sportif associatif constituent-ils à eux trois la panacée des formes européennes d'investissement moteur ?

Nous suggérons d'étendre notre prospection à de nouvelles formes d'engagement du corps, en particulier au naturisme. Nous pensons que cette pratique, implantée en Algérie à notre connaissance dans son immense majorité auprès des colons européens, est susceptible d'apporter un éclairage supplémentaire sur les résistances culturelles à l'œuvre dans les mécanismes d'appropriation d'un corps exogène et les processus de différenciation. Parce qu'elle valorise un modèle corporel tout à fait inédit, celle-ci risque de cristalliser un certain nombre de divergences culturelles et sociales. Les indigènes sont-ils présents dans les camps naturistes qui s'installent en Algérie à partir du milieu des années 1920 ? Si oui, quelles fractions autochtones y retrouve-t-on ?

Nous avançons l'hypothèse d'une quasi absence d'éléments musulmans⁵ dans ce mouvement du fait de la particularité de statut qu'y revêt le corps (nudité, mixité...). L'imperméabilité des colonisés au naturisme, qui contraste avec la généralisation de leur présence dans le scoutisme et le mouvement sportif, attesterait alors de la résurgence inhibitrice du schème arabo-musulman. Cela nous conduirait alors à relativiser notre

⁵ Les quelques rares indigènes ayant participé à cette forme d'engagement corporel mériteraient alors de faire l'objet d'études qualitatives voire cliniques fines afin d'élucider leurs motifs profonds d'engagements.

hypothèse d'acculturation par la pratique physique, la captation d'un objet culturel nouveau par une population qui y est a priori étrangère ne pouvant se réaliser que dans le cadre d'une compatibilité minimale à l'habitus originel. Cette condition semble remplie dans le cadre du sport moderne et du scoutisme, qui en dépit de certaines réticences relatives à la tenue vestimentaire, finirent par s'imposer comme ne remettant pas fondamentalement en cause les préceptes religieux. Le décalage distanciant ces derniers de la corporéité véhiculée par le naturisme semble en revanche plus difficilement surmontable. Ainsi, l'intériorisation des normes et valeurs occidentales ne s'associe-t-elle pas systématiquement à l'extinction des cadres d'appréhension du monde originels. Tout au plus ceux-ci semblent temporairement enfouis et tus sans disparaître totalement. Les systèmes référentiels européens et arabo-islamiques cohabiteraient donc dans l'économie psychique individuelle et collective des populations indigènes mais à des degrés variables de conscientisation, étayant alors la thèse d'une dualisation des imaginaires ou plus exactement d'un brouillard identitaire persistant. Les cadres culturels ancestraux re-jailliront lorsque la contradiction devient insupportable et cette explosion inertielle nous semble particulièrement criante dans le refus implicite des populations musulmanes à l'égard du naturisme.

Nous émettons enfin l'hypothèse supplémentaire selon laquelle les rarissimes musulmans impliqués dans ce mouvement seraient issus de l'élite autochtone assimilée, la plus puissamment sensible à l'idéologie occidentale. Par la pratique naturiste, ces éléments indigènes souhaitent selon nous tout à la fois témoigner de leur adhésion totale aux modèles culturels occidentaux tout en recherchant un retour aux sources perdues. En effet, Baubérot⁶, sondant l'imaginaire de la proposition naturiste, met en évidence la prégnance du modèle du « sauvage », habitué des régions colonisées et archétype de la vie hors civilisation. Le nudisme devient alors tentative de régénérescence par le retour aux sources. Le sauvage y est décrit comme le contre-modèle d'un occidental au corps atrophié par une vie sédentaire ». Ainsi par une affiliation au naturisme, l'indigène assimilé manifeste-t-il symboliquement tout à la fois avec fierté sa nouvelle identité occidentale et avec nostalgie la perte de sa filiation arabo-musulmane. Fascination et hantise de la dissolution sont à nouveau inextricablement mêlées dans une sorte de labyrinthe voire de nébuleuse identitaire robuste et durable.

6

Baubérot (2000). *Le corps du sauvage : l'imaginaire colonial des naturistes français*. In Pociello, Denis. *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Une telle extension d'objet permet d'affiner notre appréhension des phénomènes d'acculturation qui ont la particularité de combiner tendances globales communes et mécanismes plus fins et différenciateurs. La vision se complexifie encore lorsque l'on couple à cette analyse acculturante les diverses tentatives d'instrumentations politiques à des fins nationalistes, souvent initiées par les mêmes acteurs qui subissent à leur insu et consubstantiellement l'effet de la pénétration occidentale.

Les pratiques corporelles de genèse européenne nous semblent particulièrement propices à l'identification de processus partiellement transposables dans d'autres secteurs de la réalité coloniale. Nous sommes convaincus du fait qu'une partie des tendances générales identifiées à travers l'analyse spécifique des activités physiques se retrouvent, tout en y étant spécifiées, dans des secteurs qui lui sont a priori étrangers. Ainsi, le triptyque instrumentation politique/acculturation/clivages permet selon nous d'affiner la compréhension à un premier niveau des sphères culturelles caractérisées par une mise en jeu somatique (la santé, l'hygiène, la beauté, la sexualité) voire encore plus largement du secteur des arts, de la littérature, des modèles économiques.... Nous sommes à ce propos soutenu par Memmi⁷ qui s'étonne de la tendance générale des écrivains algériens à se révolter contre le colonisateur français dans la langue même de celui-ci.

II) En termes de méthodes.

Les versants multiples constituant notre problématique (récupération nationaliste/intériorisation européanisante/creusement des antagonismes sociaux) s'inscrivent dans des temporalités multiples qu'il nous incombera de prendre en considération et d'articuler. Les différents processus se développeront au sein de chronologies autonomes et se rencontreront ponctuellement dans des conjonctures historiques particulières, des nœuds, en d'autres termes des conjonctures-pivots.

Selon Ruano-Borbalan⁸, « le rapport au temps » est ce qui caractérise, avec « la collecte de sources », au plus haut point le métier de l'historien. La discipline historique a depuis la fin du 19^{ème} siècle largement évolué quant à sa conception du temps : jusqu'au tournant du siècle dernier, la conception classique de l'histoire comme chronique des événements légitimait la valorisation d'une conception linéaire composée d'une succession de

⁷ Memmi (2004). *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres*. Paris : Gallimard.

⁸ Ruano-Borbalan (1997). Enjeux et débats. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

périodisations nettement délimitées. Avec l'émergence de l'école des Annales, les historiens commencent à reconnaître, à partir des années 1920-30, la pluralité des temporalités ; Braudel⁹ déclare à ce sujet : « tout n'avance pas au même pas ». Ainsi, il existerait un temps propre à l'histoire politique, un autre particulier à l'histoire sociale... Le temps des transformations culturelles et macro-économiques s'inscrit dans la longue durée, de l'ordre de plusieurs siècles ; celui de transformation des structures sociales se pense au minimum à l'échelle d'une décennie ; enfin, celui de l'histoire politique a pour unité l'année. Nous nous souvenons des recommandations de Carlier¹⁰ nous invitant à prêter attention à la « pluralité des temps sociaux », « à leur concordance, comme à leur discordance », et aux « limites d'un strict cadrage par le politique aussi puissant soit-il ».

Nous pensons qu'il est nécessaire d'approfondir cette réflexion épistémologique sur le statut du temps en histoire et sa traduction effective en matière d'investigation du réel. Selon nous, la façon d'écrire l'histoire est fondamentalement liée à une vision (philosophique) du monde qui s'incarne au plus haut chef dans la conception du temps. N'existe-t-il pas au final autant de façons d'écrire l'histoire d'un même fait que de conceptions du temps ? Il nous a été possible d'identifier au moins quatre conceptions du temps en histoire concrétisées dans des publications qui nous semblent quasiment paradigmatiques pour cet aspect précis.

La conception la plus classique, aujourd'hui la plus contestée, est celle d'un temps linéaire, avec les risques inhérents de finalisme¹¹. A son propos, Kuhn¹² met en garde contre « l'illusion rétrospective de rationalité » : l'historien risque d'être subjugué par une logique qui n'était pas forcément dans le réel. Selon cet auteur, le biais le plus insidieux pour l'historien est l'évolutionnisme qui consiste à penser que les choses s'améliorent selon une logique transcendante. Les frises figent l'histoire en produit fini et minimisent les processus et les conflits que les divers événements ont cristallisés. Cette attitude critique semble partagée par During¹³ qui tente de revaloriser la notion de crise en histoire : « les démarches qui considèrent, sous la forme de la chronique, les événements comme les effets d'un plan divin, la manifestation d'un ordre préétabli, le cheminement vers un accomplissement ne peuvent faire place à l'idée même de crise et de rupture. On abandonne l'idée d'une évolution progressive et continue : on tente de remplacer la chronologie par la construction d'un temps

⁹ Braudel (1969). *Ecrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion.

¹⁰ Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In *De l'Indochine à l'Algérie*. Paris : La découverte.

¹¹ L'ouvrage *Histoire de l'EP au 20^{ème} siècle* (Dossier EPS n°15) exemplarise cette conception du temps.

¹² Kuhn (Traduction française 1972). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.

¹³ During (1982). *La crise des pédagogies corporelles*. Paris : CEMEA (en jeu).

discontinu marqué par les coupures, les crises qui ne sont plus refoulées comme d'irrationnelles poussées de violence. On prête attention aux brisures ».

Nous qualifierons la seconde conception de circulaire voire de spiralaire: l'histoire ne serait-elle, comme semble l'avancer Lévi-Strauss¹⁴, que la science des transformations, des choses qui ne se répètent pas ? Ne peut-on envisager une histoire à partir de la régularité, de la reconfiguration du nouveau dans l'ancien? Des dispositifs analogues subiraient périodiquement des re-configurations de forme mais l'essence demeure¹⁵.

La troisième conception aura l'appellation de « stratifiée », ou autrement formulée de « sédimentation successive »¹⁶.

La dernière conception que nous avons identifiée sera dite à « échelle variée » : des champs dissemblables suivent à leur rythme propre un processus analogue, avec des étapes d'évolution communes¹⁷.

Nous sommes séduits à l'idée de faire fonctionner ces différentes conceptions du temps historique (et les inter-relations qu'elles développent) sur un même objet d'étude, en l'occurrence la diffusion des pratiques corporelles en Algérie durant la période coloniale.

En plus d'une exploration de la pluralité des temporalités, la mise à l'épreuve de notre problématique exige selon nous une investigation à « échelle d'analyse multiple ».

Avec l'émergence de la micro-histoire venue d'Italie, est apparue, l'idée de varier les échelles afin de saisir les processus sociaux dans toute leur épaisseur : « la micro-histoire s'attache aux processus relationnels qui sous-tendent les formes d'agrégation sociale quand l'histoire sociale classique pense plutôt en termes de distributions. Ce qu'on observe à cette échelle est fondamentalement différent de ce que l'on saisit en traitant des plus grands ensembles. Chaque échelle ferait ainsi apparaître une organisation particulière du social. Les

¹⁴ « Si les dates ne sont pas toute l'histoire ni le plus intéressant dans l'histoire, elles sont ce à défaut de quoi l'histoire elle-même s'évanouirait puisque toute son originalité et sa spécificité sont dans l'appréhension du rapport de l'avant et de l'après qui serait voué à se dissoudre si au moins virtuellement ses termes ne pouvaient être datés ». Lévi-Strauss (1962 *La pensée sauvage*).

¹⁵ Se référer en guise d'illustration à cette conception du temps l'article de Léziart (1996): *les rapports théorie/pratique dans les conceptions de l'EP : permanence ou changement ? Etude de trois périodes significatives*. Revue française de pédagogie n°116.

¹⁶ Delignière (1996). *Apprentissage et utilité sociale: que pourrait-on apprendre en EPS ? In A quoi sert l'EPS ? Dossier EPS n°29*. L'auteur illustre la sédimentation progressive des trois grandes finalités de la discipline.

¹⁷ Gleyse (1995). *A propos d'axiologiques implicites en STAPS et en EPS. Analyses et propositions prospectives*. Revue corps et culture n°1. L'auteur y montre comment la sociologie, la psychologie, les sciences de l'éducation puis les STAPS se sont constituées selon un schéma identique (par rapprochement au modèle des sciences dures puis par émancipation progressive) mais selon des temporalités diverses.

travaux de micro-histoire s'attachent à dégager ce qui se passe de spécifique au sein d'une communauté »¹⁸.

Avec Revel, nous appréhendons la re-valorisation de la spécificité de l'acteur, tendance caractéristique de la micro-histoire en général et des travaux de Ginzburg¹⁹ plus particulièrement, moins comme une alternative à la macro-histoire sociale que comme une ressource indéniable en vue de prendre une meilleure mesure de la complexité des phénomènes sociaux : « il existe un intérêt indéniable à travailler en même temps à plusieurs échelles pour obtenir une ou plutôt des images plus complexes de la réalité historique ». Selon Revel, la micro-histoire pourrait se définir par un changement d'échelle de l'analyse qui permet de découvrir de nouveaux processus et de produire des connaissances différentes. Pour Ginzburg, la micro-histoire a pour but de varier les échelles pour faire surgir des anomalies, c'est à dire pour rendre compte de la complexité du social. Ainsi comprise, elle vient compléter l'analyse macro-sociologique des grands travaux d'histoire sociale classique. Nous sommes convaincus que la complémentarité des échelles d'analyse macro (relatives aux structures²⁰) et micro (relatives à la communauté voire à l'acteur individuel²¹) est en mesure d'enrichir notre investigation, en mettant notamment en évidence la façon dont des mécanismes globaux de diffusion des pratiques corporelles chez les indigènes se spécifient en fonction des différentes fractions qui constituent l'entité « communauté musulmane » concourant ainsi à une meilleure compréhension des fractures et autres tiraillements qui taraudent le corps social. Est alors recherchée la modulation individuelle d'une histoire plus large que l'individu soit une personne ou un groupe relationnel.

Ces quelques réorientations méthodologiques (prise en compte des temporalités plurielles, des acteurs individuels et collectifs, variation des échelles d'analyse) s'inscrivent

¹⁸ Revel (1997). *Un vent d'Italie. L'émergence de la micro-histoire...* In Sciences humaines hors série n°18 *L'histoire aujourd'hui*.

¹⁹ Ginzburg (1976 traduction française de 1993). *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du 16^{ème} siècle*. Paris : Aubier-Montaigne.

²⁰ Dès 1903, Simiand avait encouragé les historiens à se détourner du cas singulier, de l'unique pour se consacrer à l'étude des régularités, des phénomènes répétitifs dont il était possible d'étudier les variations et l'évolution dans le temps. A partir de ces observations, il serait possible d'établir des lois du social. Cette conception s'inspire du modèle des sciences de la nature imposant une démarche hypothético-déductive. Cet auteur définit très tôt ce que sera la spécificité de l'histoire sociale à la française fondée sur le chiffre et la série. La démarche de l'historien se rapproche d'un protocole expérimental.

²¹ Ruano-Borbalan titre « le retour de l'acteur » : « l'ambition est de prendre en compte la dimension du vécu, de l'expérience sociale des acteurs dans le temps afin de comprendre la manière dont les transformations ont été perçues au niveau des comportements concrets. La reprise en compte des acteurs n'est pas seulement la version historique du retour au sujet depuis 1980. Elle ne traduit pas seulement une perte de confiance dans ces abstractions que sont la société ou le social. Elle manifeste de façon plus profonde la volonté de comprendre comment des processus sociaux englobants ont été portés par des trajectoires particulières, celles d'individu ou de groupes.

globalement dans l'actuel renouvellement historiographique voulu par les successeurs de l'école des Annales. Ce désir de renouveau fut notamment explicité par Lepetit en 1988 dans un éditorial de la revue *Les annales* faisant suite à la publication une année plus tôt du controversé ouvrage de François Dosse, *L'histoire en miettes*²². Ces ajustements méthodologiques sont indissociables de l'évolution des choix d'éclairages problématiques retenus.

III) En termes d'interprétations.

Trois adaptations herméneutiques ont progressivement germé dans notre esprit à mesure que nos lectures avançaient.

La première consiste à repérer de façon plus rigoureuse et systématique les renversements, les ruptures dans les modes de domination culturelle coloniale. Errais et Ben Larbi²³ identifient par exemple trois phases dans l'administration de l'ascendant occidental : le pouvoir répressif (lié à l'appareil militaire et policier et à l'instauration d'une dépendance économique) ; l'intégration des dominés à la gestion du pouvoir colonial (les mécanismes de domination s'affinent et se distancient progressivement de la surveillance armée sans que celle-ci ne disparaisse totalement pour autant) ; l'intégration des dominés au processus de leur propre domination et la passation du pouvoir. Existe-t-il d'un mouvement à l'autre des simultanités, des latences ou de véritables décalages temporels dans la bascule d'une forme à l'autre de la mainmise métropolitaine ? Sur quels critères objectifs pouvons-nous fonder l'identification et la datation de ces re-configurations ?

La seconde évolution interprétative est plutôt une confirmation : nous souhaitons réaffirmer avec vigueur notre conception systémique des mécanismes de diffusion des pratiques corporelles : selon nous, les différents facteurs politiques (intérieurs et extérieurs), sociaux, culturels, individuels et collectifs, interfèrent dans la promotion ou au contraire la dénonciation du sport, du scoutisme et de l'EP. Plus que des lois catégoriques, nous privilégions la réflexion en termes de conditions de possibilité et ambitionnons ainsi l'identification de réseaux (voire de constellations) causaux complexes, pluriels,

²² Dosse (1987). *L'Histoire en miettes, des Annales à la Nouvelle histoire*. Paris : La découverte.

²³ Errais et Ben Larbi (1986). *Analyse des mécanismes de la domination culturelle: l'exemple des pratiques corporelles dans le Maghreb*. In Les Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

multidimensionnels. L'appropriation par les musulmans d'objets culturels exogènes ne s'inscrit-elle pas dans un climat plus global d'influences respectives et réciproques ? Force est pour nous de reconnaître le caractère nécessairement réducteur et artificiel d'un isolement factoriel. Il nous est tout autant malaisé d'avancer le caractère sur-déterminant de l'un par rapport aux autres. Si la prudence nous semble devoir prévaloir dans l'analyse des causes de la diffusion des activités motrices, il en va de même pour l'appréciation de leurs conséquences : en effet, l'acculturation durable des éléments autochtones par la pratique physique n'est pas isolable de l'intériorisation de schèmes occidentaux supportée également par la scolarisation, la littérature, le monde de l'emploi... Cette prudence herméneutique quant aux incidences réelles d'une pratique isolée semble partagée par Léon²⁴ quand celui-ci nous confesse : « si l'on étudie la société algérienne jusqu'au terme de la guerre d'indépendance, il est difficile de dissocier les effets de l'enseignement des autres facteurs imputables au reste de la politique coloniale en matières politiques, économiques et culturelles. Il est difficile de dissocier le rôle des facteurs pédagogiques de celui des conditions économiques et sociales. Si l'on envisage les effets de la politique d'enseignement durant la période coloniale dans la situation contemporaine des pays anciennement colonisés, force est encore d'admettre l'interférence de nombreux facteurs ». Par ces choix interprétatifs, nous ne prétendons en aucun perpétuer l'idéal de Braudel et Le Goff d'une « histoire totale » mais escomptons simplement articuler plusieurs dimensions de la réalité historique synthétisées dans une réflexion complexe, brisant les frontières classiques des différentes sous-disciplines historiques et ce à la seule fin de restituer toute son épaisseur anthropologique à la diffusion des pratiques corporelles²⁵. Dans une perspective similaire, Sirinelli propose un rapprochement de l'histoire culturelle et politique : « ces deux branches pourraient se féconder mutuellement pour constituer par exemple une histoire culturelle du politique. L'historien du politique doit intégrer dans sa démarche l'étude de ces phénomènes de représentations. Par culture politique, à la croisée du politique et du culturel, nous entendons l'ensemble des représentations qui soudent un groupe humain sur le plan politique, c'est à dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir vécue ensemble. Une telle histoire politique du culturel tente d'analyser les phénomènes de perception différentielle du monde environnant par les communautés humaines. L'histoire politique ne peut dès lors plus être accusée d'être une histoire par le haut

²⁴ Léon. (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*. Paris : L'hamattan.

²⁵ Sirinelli (1997). *L'histoire politique et culturelle*. In Sciences humaines hors série n°18.

puisque désormais elle s'intéresse à tous les acteurs du politique. Il apparaît aujourd'hui que l'affinité politique ne s'opère pas seulement sur la base des analyses cohérentes et des doctrines construites mais relève aussi de tout cet infra-politique dont l'expression, la circulation et la transmission sont complexes à établir. Et c'est bien l'histoire culturelle qui permet de saisir ces mécanismes qui sont au cœur du débat de la cité ».

Le troisième et ultime réaménagement théorique envisagé de façon prospective concerne l'approfondissement des concepts sociologiques de « construction des identités », de « culture », d'« acculturation », de « socialisation », de « stigmaté ». Le paradigme interactionniste symbolique nous est en outre apparu particulièrement prometteur en vue de porter une attention accrue à la prégnance de certaines tensions coloniales.

Bibliographie thématique¹.

¹ Les normes employées dans la présente bibliographie sont celles de la revue *Science et motricité*.

Epistémologie de l'histoire.

Ansart (1986). *Le contre-transfert du chercheur dans l'analyse des idéologies*. Bulletin de psychologie n°337.

Barus-Michel (1986). *Le chercheur, premier objet de recherche*. Bulletin de psychologie n°337.

Bédarida (1997). *L'histoire du temps présent*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Ben Slama (1986). *Le contre-transfert dans la recherche*. Bulletin de psychologie n°337

Bourdieu (2003). *L'objectivation participante*. Actes de la recherche en Sciences sociales n°150.

Bouveresse (2003). *La connaissance de soi et la science*. Actes de la recherche en Sciences sociales n°150.

Brohm (1983). *EPS interroge...* Revue EPS n°181.

Chartier (1997). *Les représentations du passé. Entretien avec...* Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

During (1982). *La notion de crise en histoire*. In During. *La crise des pédagogies corporelles*. Paris : CEMEA.

Farge (1989). *Les gestes de la collecte* In *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil.

Farge (1997). *La parole des gens ordinaires. Entretien avec...* Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Fournier, Zuber (1997). *Etats-Unis. Une histoire critique*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Le Goff (1997). *L'historien au travail. Entretien avec....*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Noiriel (1997). *L'historien et l'objectivité*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Prost (1997). *Les pratiques et les méthodes*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Revel (1997). *Un vent d'Italie. L'émergence de la micro-histoire*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Ruano-Borbalan (1997). *Enjeux et débats*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Samalin-Amboise (1986). *La prise de distance ou l'autre scène de l'implication*. Bulletin de psychologie n°337.

Sirinelli (1997). *L'histoire politique et culturelle*. Sciences humaines hors série n°18. *L'histoire aujourd'hui*.

Wievorka (2004). *Mémoire et histoire* In Centre Henry Aigueperse (2004). *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Paris : Sudel.

Historiographie de la guerre d'Algérie.

Jauffret, Meynier (2004). *La guerre d'Algérie : histoire officielle, histoire idéologique, histoire des historiens*. Revue Esprit août-septembre.

Pervillé (2004 a). *L'historiographie de la guerre d'Algérie, en France, entre mémoire et histoire*. Revue Historiens et Géographes n°338. *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

Pervillé (2004 b). *La guerre d'Algérie cinquante ans après : le temps de la mémoire, de la justice ou de l'histoire ?* Revue Historiens et Géographes. n°338. *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

Pervillé (2005). *Les historiens de la guerre d'Algérie et ses enjeux politiques en France*. Communication au colloque *Les usages politiques de l'histoire dans la France contemporaine des années 70 à nos jours*. Consulté sur le site personnel de l'auteur <http://guy.perville.free.fr/>

Rivet (1992). *Le fait colonial et nous, histoire d'un éloignement*. Vingtième siècle, revue d'histoire n°33.

Stora (1995). *Algérie : absence et surabondance de mémoire*. Revue esprit janvier 1995.

Stora (2004). *Guerre d'Algérie : les instruments de la mémoire*. Revue Historiens et Géographes. n°338. *La guerre d'Algérie 1954-1962*.

Publications généralistes sur l'Algérie coloniale.

Ageron (2001). *Le parti colonial*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Ageron (2002). « *L'Algérie est ma patrie* ». Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Bancel, Blanchard, Vergès (2003). *La république coloniale*. Paris : Albin Michel.

Blanchard, Bancel. (1998). *De l'indigène à l'immigré*. Paris : Gallimard. (Collection découvertes).

Blanchard (2004). *La vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 30*. In Bancel, Denis, Fates *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : La découverte.

Boudic (2004). *Retour sur le rapport sur les camps de regroupement de Michel Rocard. 1959*. Revue esprit n°10.

Connelly (2002). *A diplomatic Revolution, Algéria's fight for independence and the origins of the post-cold war Era*.

Connelly (2004). *L'indépendance algérienne, une révolution diplomatique*. Revue esprit n°10.

Coquery-Vidrovitch (2001). *Afrique : 2000 ans de colonisation. Entretien avec...* Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Droz (2001 a). *Algérie : main basse sur les terres*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Droz (2001 b). *Ferhat Abbas et Messali Hadj : portraits croisés. Bernard*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Droz (2002). *1^{er} Novembre 1954 : la Toussaint rouge*. Les collections de l'histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Dumont (2002). *OAS : la stratégie de la terreur*. Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Ferrandez (1994). *Le centenaire*. Paris : Casterman (collection carnets d'Orient).

Ferro (2001). « *La république a trahi ses valeurs* ». *Entretien avec...* Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Gaspard (2001). *Violette l'arabe*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Harbi (2001). *Une vie debout : mémoires politiques*. Paris : La découverte.

Hodeir (2000). *L'aventure sous les palmiers de Vincennes ? L'exposition coloniale de 1931 : propagande et pédagogies*. In Pociello, Denis (dir). *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Hodeir (2001). *Une journée à l'exposition coloniale internationale de Vincennes de 1931*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Kaddache (2000 a). *L'Algérie des Algériens. Histoire de l'Algérie 1830-1954*. Alger : Rocher Noir.

Kaddache (2000 b). *Et l'Algérie se libéra : 1954-1962*. Alger : Rocher Noir.

Michel (2001). *Les troupes coloniales arrivent*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Michelbach (2001). *La prise d'Alger*. Les collections de l'Histoire n°11. *Le temps des colonies*.

Pervillé (2002 a). *La France n'avait pas perdu la guerre*. Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Pervillé (2002 b). *Le jour où le général De Gaulle a décidé l'indépendance de l'Algérie*. Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Pervillé (2002 c). *Terrorisme : l'arme du FLN*. Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Pervillé (2002 d). *La tragédie des harkis. Qui est responsable ?* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous*.

Silverstein (2003). *De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyle*. Actes de la recherche en sciences sociales n°150.

Slama (2002 a). *L'indépendance était-elle inévitable ?* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

Slama (2002 b). *L'exode des pieds-noirs.* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

Stora (2002). *Le retour de la mémoire.* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

Vaïsse (2002 a). *Histoire secrète des accords d'Evian.* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

Vaïsse (2002 b). *Le putsch des généraux.* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

Winock (2002 a). *1957 : La campagne des intellectuels.* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

Winock (2002 b). *L'agonie de la 4^{ème} république.* Les collections de l'Histoire n°15. *La guerre d'Algérie sans mythes ni tabous.*

L'enseignement en Algérie coloniale.

Amicale des anciens instituteurs et instituteurs d'Algérie et le cercle algérianiste (1981). *Des enseignants d'Algérie se souviennent de ce qu'y fut l'enseignement primaire 1830-1962.* Toulouse : Privat.

Bancel (2004). *Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux. 1938-1960..* In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962.* Paris : La découverte.

Centre Henry Aigueperse (2004). *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Paris : Sudel.

Kadri (1999). *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements.* Paris : Karthala.

Kadri (2004 a). *Les étudiants algériens dans l'enseignement supérieur colonial : les contradictions d'un mode de domination.* In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962.* Paris : La découverte.

Kadri (2004 b). *Histoire de l'école française en Algérie.* In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Centre Henry Aigueperse. Paris : Editions SUDEL.

Léon (1991). *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative.* Paris : L'Harmattan.

Ouari (2004). *La vie quotidienne au centre social éducatif de Lavarande.* In *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Centre Henry Aigueperse. Paris : Editions SUDEL.

Prost (2002). *Algérie, l'échec éducatif de la France ?* *Le Monde de l'Education*, juin 2002.

Raymonde-Deblé (2004). *Une exception éducative : les centres sociaux en Algérie. 1955-1959.* *Revue esprit* n°10.

Rigaud (2004 a). *L'école en Algérie de 1945 à 1962.* In Centre Henry Aigueperse. *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Paris : SUDEL.

Rigaud (2004 b). *Le SNI et la guerre d'Algérie.* In Centre Henry Aigueperse. *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?* Paris : SUDEL.

Seck (1993). *Stratégie culturelle de la France en Afrique: l'enseignement colonial 1817-1960.* Paris : L'Harmattan.

L'Education physique en Algérie coloniale.

Couturier (2005). *A l'épreuve de la guerre d'Algérie. Des profs d'EPS témoignent*. Paris : Syllepse.

Néaume (1992). *L'éducation physique et ses enseignants au XXème siècle*. Paris : Amphora. (Collection Sport et connaissance).

Rage (2002). *Les politiques d'Education Physique et Sportive en Algérie, Bilan et Perspectives (1945-1976)*. Mémoire de DEA, Université de Perpignan.

Rage et Delaplace (2004 a). *Les lendits du sud ouest en Algérie. Les contenus de l'Education physique algérienne : entre formation physique et républicanisation des masses*. Journal of colonialism and colonial history. Volume 5.

Rage, Delaplace (2004 b). *Place et rôle de l'USEP dans l'EP en Algérie (1950-1962). L'expérience de Constantine*. In Lebecq. *Sports, EP et mouvements affinitaires au 20^{ème} siècle. Tome I*. Paris : L'harmattan.

Sigala (1985). *Tout un passé*. Frontignan : Africa Nostra.

Sigala (1986). *Histoire illustrée des sports et de l'EP en Algérie de 46 à 62*. Frontignan : Africa Nostra.

Mouvement sportif en Algérie coloniale.

Archambault (2004). *Alger Basket, une communauté sportive en guerres (1939-1962)*. In Archambault. *L'aventure des grands hommes. Etudes sur l'histoire du Basket-ball*. Limoges : PULIM.

Auger (2000). *L'idée coloniale chez Pierre de Coubertin*. In Pociello, Denis (dir). *À l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Bancel (2002). *La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la quinzaine impériale*. In Arnaud, Terret, Saint-Martin, Gros. *Le sport et les Français pendant l'occupation. 1940-1944*. Tome 1. Paris : L'harmattan.

Belabed-Mouhoub (2003). *L'appropriation des APS en Algérie. Les pionniers et les supports de pénétration durant la période coloniale*. In Simonet et Veray. *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

Camy, Vincent (1984). *Jeux traditionnels et cultures corporelles populaires*. In *Anthropologie des techniques du corps*. Paris : éditions STAPS.

Errais, Ben Larbi. (1984). *Pour une décolonisation de l'anthropologie des techniques du corps*. In *Anthropologie des techniques du corps*. Paris : éditions STAPS.

Errais et Ben Larbi (1986). *Analyse des mécanismes de la domination culturelle: l'exemple des pratiques corporelles dans le Maghreb*. In Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

Fates (1987). *Des jeux presque oubliés, Algérie*. Revue EPS1 n°34.

Fates (1990). *Jeunesse, sport et politique en Algérie*. Peuples méditerranéens, n° 52/53.

Fates (1994). *Quelques brefs rappels historiques*. In Fates. *Sport et tiers monde*. Paris : PUF.

Fates (1996). *Les marqueurs du nationalisme : les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale*. In Revue Quasimodo n°1. *Sport et nationalisme*. Montpellier.

Fates (1999 a). *Le Mouloudia Club algérois 1921-1956*. Revue Autrement n°55.

Fates (1999 b). *Intellectuels organiques et mobilisation par le sport*. In Kadri. *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*. Paris : Khartala.

Fates (2002 a). *La Jeunesse Sportive de Kabylie: entre sport et politique*. Awal n°25. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

Fates (2002 b). *Sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*. Thèse d'Etat en Sciences Politiques, Paris I Panthéon Sorbonne.

Fates (2004 a). *Algérie coloniale: les patronages et le sport*. In Combeau-Mari. *Sport et Loisir dans les colonies XIX-XXème siècle*. Paris : Le Publieur.

Fates (2004 b). *Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale..* In Bancel, Denis, Fates *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

Kerzabi (1984). *Notion sur le statut du corps de la femme algérienne et sa relation avec l'activité physique et sportive*. In Anthropologie des techniques du corps. Paris : éditions STAPS.

Kerzabi (1986). *Le statut du corps de la femme algérienne et sa relation avec l'activité physique et sportive*. Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au maghreb*.

Kharchi (1978). *Recensement des jeux physiques traditionnels en Algérie: région de Sétif: essai d'analyse et perspectives pédagogiques*. Mémoire INSEP.

Kharchi (1986). *Jeux physiques traditionnels en Algérie: leur place et leur rôle dans le développement du sport de masse*. Les Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps en maghreb*.

Ksiss (2000 a). *Avant l'indépendance*. Sport et plein air n° 446.

Ksiss (2000 b). *La FSGT et la guerre d'Algérie*. Sport et plein air n° 447.

Lanfranchi (1994). *Mekloufi, un footballeur dans la guerre*. Actes de la recherche en sciences sociales n°103.

Morne, Barreau (1984). *Spectacle sportif et pratiques traditionnelles : de la fête commémorative à la fête administrée*. In *Anthropologie des techniques du corps*. Paris : éditions STAPS.

Scoutisme en Algérie coloniale.

Akli Paumier (2000). *Algérie, une histoire oubliée. Fédération française des éclaireuses 1930-1962*.

Bancel, Callen (2004 a).. *Face au désastre. L'imaginaire colonial des raiders. 1945-1956*. In Bancel, Denis, Fates *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

Baubérot (2000). *Le corps du sauvage : l'imaginaire colonial des naturistes français*. In Pociello, Denis (dir). *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Bouamrane, Djidjelli (2000). *Scouts musulmans algériens (1935-1955)*. Alger: Dar el Oumma.

Carlier (2004). *Mouvements de jeunesse, passage des générations et créativité sociale : la radicalité inventive algérienne des années 40-50*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : La découverte.

Christien, Gauthé (2004). *Paris-Alger. Les scouts de France et la guerre d'Algérie*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : La découverte.

Denis (2000). *L'école de la vie sauvage : un bain de jouvence du parti colonial ?* In *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Denis (2004). *Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : La découverte.

Derouiche (1985). *Le scoutisme, école du patriotisme*. Alger: Enal/Opu.

Gauthé (2004). *Les scouts musulmans algériens vus par les services de renseignement français. 1945-1962*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

Guérin (2004). *Pédagogies de l'aventure, décolonisation et recomposition du projet éducatif des scouts de France : 1944-1964. Le raiderisme, entre succès et échec*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

Juès (1996). *Le scoutisme*. Paris : PUF (Collection Que sais-je ?).

Kaddache (2004). « *Les soldats de l'avenir* ». *Les scouts musulmans algériens (1930-1962)*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

Palluau (2000). « *Gardez l'image de la vie rude des défricheurs* ». *Les éclaireurs de France et le camp scout du Centenaire de l'Algérie française en 1930*. In Pociello, Denis (dir). *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Palluau (2004). *La décolonisation du scoutisme laïque 1945-1962. Nicolas*. In Bancel, Denis, Fates. *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

Pociello, Denis (2000). *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde. 1890-1940*. Voiron : PUS.

Sport, scoutisme et EP en territoires coloniaux (hors Algérie).

Bancel (1999). *Entre acculturation et révolution ; mouvement de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF de 45 à 60*. Thèse de doctorat Paris I.

Bancel (2000). *Sport civil et politique sportive en AOF (1944-1958)*. Revue STAPS n°52.

Bancel (2002). *L'AOF entre sport « indigène » et sport colonial. 1945-1960*. In Bancel, Gayman. *Du guerrier à l'athlète*. Paris : PUF.

Bancel (2003). *Une discipline assimilatrice ? La promotion scolaire et extrascolaire de l'athlétisme en AOF. 1950-1960*. In Simonet et Veray. *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

Bancel (2004 a). *Les SDF et les EDF en AOF 1945-1960. Les conditions sociales et politiques du développement des deux mouvements de jeunesse en contexte colonial*. In Combeau-Mari. *Sports et loisirs dans les colonies. 19-20^{ème} siècles*. Paris : Le Publieur.

Bancel, Denis, Fates (2004 b). *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial. 1940-1962*. Paris : Editions la découverte.

CAOM (1992). *L'empire du sport : les sports dans les anciennes colonies françaises*.

Combeau-Mari (2004). *Sport et Loisir dans les colonies XIX-XXème siècle*. Paris : Le Publieur.

Deville-Danthu (1996). *Le sport, support de l'idée de nation : une volonté politique, un échec sportif. Le cas du Sénégal. 1960-1965*. Revue Quasimodo n°1. *Sport et nationalisme*. Montpellier.

Errais, Ben Larbi (1986). *Ethnographie des pratiques corporelles dans la Tunisie pré-coloniale*. Les Cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au maghreb*.

Zouabi (2003). *Evolution du concept d'EPS en Tunisie*. In Simonet et Veray. *L'empreinte de Joinville*. Paris : INSEP.

Héritage de la situation coloniale et situations nationales.

Moustard (1999). *Maurice Baquet, un précurseur de l'éducation sportive*. In Baquet (1^{ère} éd 1942). *Education sportive : initiation et entraînement*. Paris : L'Harmattan. (Espaces et temps du sport).

Bélaza (2004). *Danser le dévoilement du corps*. Entretien avec... Revue Esprit octobre 2004. *Immobilisme au Maghreb*.

Bodin, Héas, Robène (2005). *Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée*. In Sociologie et sociétés. Volume XXXVI.1.

Bouchet, Kaach (2005). *Existe-t-il un modèle sportif dans les pays africains francophones ?* Revue STAPS n°65.

Boularand (2004 a). *Passé colonial et présent de l'immigration : contribution à un nouveau regard sur l'EP*. In Gleyse. *L'EP au 20^{ème} siècle. Approches historiques et culturelles*. Paris : Vigot.

Boularand (2004 b). *Mitiger les pratiques corporelles des cultures des migrants et les APS scolaires*. In Corps et culture n°6. *Sport, métissage et minorités culturelles*. Montpellier.

El Houllali El Houssaïne (2001). *La planche du salut*. In Bodin. *Sports et violences*. Paris : Chiron.

Fates (1986). *La question du corps dans la politique sportive de l'Algérie* Les cahiers de la Méditerranée n°32. *Le corps au Maghreb*.

Fates (2004). *L'islamisme algérien et le sport : entre rhétorique et action*. Confluences méditerranée n°50. Été 2004.

Grandguillaume (2004 a). *Les langues au Maghreb, des corps en peine de voix*. Revue Esprit Octobre 2004. *L'immobilisme au Maghreb*.

Grandguillaume, Peyroulou (2004 b). *Le Maghreb en mal de médiations*. Revue Esprit Octobre 2004. *Immobilisme au Maghreb*.

Héas, Bodin, Robène, Chavet, Aït Abdelmalek (2005). *Vietnamiens et sports en France : essai d'analyse du stigmaté évité versus dévoilé par la pratique sportive ou martiale*. Migrations et sociétés Février.

Hussein (2002). *L'émergence de l'individu dans les sociétés du Sud*. In *l'Individu dans la société d'aujourd'hui*. 2002. Paris : Odile Jacob. (Collection l'université de tous les savoirs volume 8).

Le Pogam (2004). *Corps, sports et métissages. Avant-propos*. In *Corps et culture n°6. Sport, métissages et minorités culturelles*. Montpellier.

Memmi (2003). *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres*. Paris: Gallimard.

Peyroulou (2004). *L'Algérie malade de ses violences*. Revue Esprit octobre 2004. *Immobilisme au Maghreb*.

Table des abréviations.

-ALN : *armée de libération nationale.*

-AOF : *Afrique occidentale française.*

-APS : *activité physique et sportive.*

-AS : *association sportive.*

-BP : *Baden-Powell.*

-BSMA: *boy-scout musulman algérien.*

-CAC: *centre des archives contemporaines.*

-CAOM : *centre des archives d'Outre-mer.*

-CHAN : *centre historique des archives nationales.*

-CIE: *centre d'informations et d'études.*

-CNRA : *conseil national de la révolution algérienne*

-COGEDEP: *association de co-gestion des voyages d'enfants à buts éducatifs.*

-CSS : *centre de séjour surveillé.*

-EDF: *éclaireur de France.*

-EMA : *éclaireur musulman algérien.*

-ENA : *étoile nord-africaine.*

- EP(S)** : *éducation physique (et sportive).*
- FARE** : *fédération des animateurs de la République éducative.*
- FFE** : *fédération française des éclaireuses.*
- FLN** : *front de libération nationale*
- FSMA** : *fédération des scouts musulmans algériens.*
- GGA** : *gouvernement général d'Algérie.*
- GPRA** : *gouvernement provisoire de la république algérienne.*
- IO** : *instructions officielles.*
- JFOM** : *Jeunesse de France et d'Outre-mer.*
- JSK** : *jeunesse sportive de Kabylie.*
- MNA** : *mouvement national algérien*
- MTLD** : *mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques.*
- OAS** : *organisation de l'armée secrète*
- OS** : *organisation spéciale.*
- PAF** : *pays africains francophones.*
- PCA** : *parti communiste algérien. :*
- PPA** : *parti du peuple algérien.*

-**RG** : *renseignements généraux.*

-**SAS** : *sections administratives spécialisées.*

-**SDF** : *scout de France.*

-**SHAT** : *service historique de l'armée de terre.*

-**SLNA** : *service de liaisons nord-africaines.*

-**SMA** : *scout musulman algérien.*

-**SNEP** : *syndicat national de l'Education physique.*

-**SNI** : *syndicat national des instituteurs.*

-**UDMA** : *union démocratique du manifeste algérien.*

-**UGEMA** : *union générale des étudiants musulmans algériens.*

-**UNEF** : *union nationale des étudiants de France.*

-**USEP** : *union sportive de l'éducation primaire.*

Lexique.

-Bida'a : *de provenance étrangère.*

-Caïd : *notable qui dans les pays musulmans cumule des fonctions administratives, judiciaires et financières.*

-Djihad : *effort que l'on fait sur soi ou contre l'infidèle. Par extension, guerre sainte.*

-Fitna : *séduction, destruction, fascination, péril.*

-Imazighen : *hommes libres.*

-Medersa : *école ou université musulmane où sont enseignés la théologie, le droit, la littérature.*

-Moudjahid : *combattant de la guerre sainte.*

-M'tourni : *celui qui a viré.*

-Ouléma : *docteur de la loi, savant en sciences religieuses.*

-Wilaya : *province administrative.*

-Zaouïa : *école coranique traditionnelle encadrée par une confrérie.*

Table des matières détaillée.

Remerciements.....	2
Retour réflexif sur le choix et les conditions d'émergence de l'objet.....	3
I) Conditions d'émergence de l'idée de recherche.....	4
II) Retour réflexif sur le choix de l'objet de recherche. Vers une introspection de l'apprenti-chercheur ?.....	5
1) Les limites du concept de neutralité axiologique.....	5
2) Vers une « objectivation participante».....	7
3) Pour une prise en compte des phénomènes contre-transférentiels du chercheur	10
4) ...A la notion de « bonne distance ».....	14
III) Quel positionnement dans le débat histoire, mémoire, justice ?	14
IV) Affinement progressif de l'objet de recherche.	21
1) Evolution au niveau des acteurs concernés par la présente étude.....	21
2) Evolution au niveau des pratiques étudiées.....	23
3) Evolution au niveau des bornes temporelles retenues.....	26
4) Evolution au niveau des bornes spatiales sélectionnées.....	28
Cadre problématique.	30
I) le point de départ de notre questionnement : les divers travaux de Fates.	32
1) Angle d'attaque théorique retenu par Fates.....	32
2) Quels sont les appuis théoriques de Fates ?.....	36
3) Analyse critique de la thèse de Fates : limites et premières voies de dépassement.....	38
II) Une première voie de dépassement : pour une re-valorisation de la dimension acculturante des pratiques corporelles occidentales.....	47
1) Travail théorique autour de la notion d'acculturation.....	47
2) Manifestations, relais et impact du phénomène d'acculturation en dehors du champ des pratiques corporelles.....	51
3) Opérationnalisation de la problématique de l'acculturation dans le champ des pratiques corporelles.....	67
4) Vers la mise en évidence d'un processus fondamentalement hétérogène.....	79
III) Pour une sociologie du recrutement.	88
1) Etude des clivages sociaux supportés et générés par la dualité des systèmes d'enseignement.....	89
2) Spécification de la sociologie du recrutement dans le cadre de l'étude des pratiques corporelles en contexte colonial.....	95
3) L'étude des trajectoires individuelles comme révélateurs des clivages sociaux.....	98
IV) Un nouveau pan problématique : racines coloniales et impasses nationales.....	104
V) Vers une mise en problématique plus heuristique.	106
Dynamique de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie durant la période coloniale.....	113
I) Bref retour sur les prodromes de la diffusion des pratiques corporelles en Algérie à la fin du 19 ^{ème} et au début du 20 ^{ème} siècle.....	114
1) La réalité de la domination coloniale en Algérie : un système fondamentalement inégalitaire et ségrégatif ?.....	115
a) Le temps de la conquête et la prise d'Alger.....	115
b) Le parti colonial.....	116

c) Une forme inédite d'expansion coloniale.....	119
d) L'inégalité criante du système colonial.....	120
2) Le système colonial d'enseignement comme révélateur de la « violence » du schème socio-racial.....	123
a) Evolution des politiques éducatives de l'administration coloniale de 1830 à 1914.....	123
b) De l'assimilation à l'association.....	128
c) Des sources multiples de résistances à la scolarisation des indigènes.....	128
3) Vers une appréhension panoramique de l'offre et de la demande somatiques.....	131
a) Des formes occidentales d'engagement corporel réservées au colonat: l'ère des interdits et de la ségrégation.....	132
b) Les principaux relais de la diffusion des activités physiques européennes.....	136
c) Vers une désaffection des jeux traditionnels.....	140
II) Le renversement des années 1920. Vers l'identification d'une conjoncture-pivot : entre désir d'autonomisation et exacerbation effective des antagonismes.....	145
1) Le système colonial au lendemain de la première guerre mondiale : état des lieux.....	145
a) Le creusement du déséquilibre économique et démographique: une paupérisation croissante de la communauté musulmane.....	146
b) Un sursaut politique: de la revendication d'égalité dans la différence au désir de souveraineté algérienne.....	149
c) L'évolution du système éducatif comme analyseur efficace des ruptures et des continuités de la domination coloniale.....	161
2) Idéologies et imaginaires coloniaux associés aux différents mouvements européens de pratique corporelle.....	166
a) Vers l'identification d'un imaginaire colonial dominant en Métropole.....	167
b) Le scoutisme: une école d'impérialisme.....	175
c) L'idée coloniale chez De Coubertin ou la nécessaire éducation des indigènes....	182
3) Conditions, modalités et incidences de l'appropriation par les musulmans de corps culturels étrangers.....	186
a) Les principaux foyers de résistances: entre multiplicité, spécificité et convergence des oppositions.....	187
b) Les étapes de la diffusion: temporalités propres, tendances générales analogues et conjoncture-pivot.....	194
III) Dynamique de l'offre et de la demande corporelles sous Vichy : entre pratiques déségrégues, vigilance politique accrue et inégalités persistantes.....	215
1) L'idéologie coloniale vichyssoise : quand l'Empire devient ciment national.....	216
a) L'Empire pour Vichy: un enjeu stratégique et politique central.....	216

b) Doctrine impériale et acceptation par le parti colonial et le colonat français.....	217
c) Dérives ségrégationnistes et réactions politiques des indigènes.....	219
d) Un analyseur préférentiel: l'offre scolaire.....	221
2) Une illustration de la propagande coloniale vichyssoise : la quinzaine impériale.....	222
a) La quinzaine impériale ou la concrétisation de la fusion du national et du colonial.....	223
b) La formation d'une jeunesse coloniale?.....	223
c) Le statut spécifique des manifestations sportives.....	225
3) Sport et scoutisme: entre embrigadement forcé et désir d'autonomie.....	227
a) un relais inédit de la diffusion sportive: la Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale.....	228
b) Trajectoire d'une activité sous Vichy: monographie du Basket-ball.....	230
c) Scoutisme musulman algérien: l'unité comme garante d'autonomie.....	232
IV) 1945-1962. De la revendication nationaliste à la conquête indépendantiste : vers une émancipation acculturante.	235
1) Le système colonial algérien d'après seconde guerre mondiale ? Etat des lieux d'un effritement annoncé.....	235
a) Conditions de vie des autochtones: la réalité d'une dépravation sociale et économique.....	236
b) De l'escalade nationaliste au déclenchement insurrectionnel armé	239
c) Face à la guerre d'Algérie: des prises de positions antagonistes	252
d) La scolarisation des indigènes: le temps des plans et des réformes.....	260
2) Sport et scoutisme par les musulmans : de la captation nationaliste à l'incarnation de la lutte indépendantiste.....	268
a) Le sportif combattant révolutionnaire.....	269
b) Le scout musulman: un fidèle patriote partisan versus indépendant.....	282
c) A l'apogée du football correspond celle du scoutisme: vers l'identification d'une conjoncture-pivot.....	285
3) Les « Européens » dans le champ des pratiques corporelles. Un mot d'ordre : la défense de l'Empire.....	290
a) Réactions des autorités: entre crispations coloniales et concessions impériales...	291
b) Du côté des Français d'Algérie: jouer coûte que coûte.....	310
c) Les Métropolitains face au processus de décolonisation. L'exemple du raiderisme ou la défense des marches de l'Empire.....	313
IV) Racines coloniales et impasses nationales.....	320
1) Contradictions contemporaines et réminiscences du schème impérial : illustrations dans les secteurs politiques et culturels.....	325

a) Racines coloniales et impasses sociopolitiques.....	326
b) Racines coloniales et impasses culturelles.....	331
c) Les relais de la survivance européanisante.....	335
2) Etat des lieux d'un embrigadement totalisant : entre étatisation, régionalisation et islamisation.....	338
a) Vers un sport monopolistique d'Etat.....	339
b) Vers un militantisme sportif régionaliste.....	347
c) Vers une islamisation du fait sportif profane: entre rhétorique et action.....	350
3) Vecteurs de perpétuation de la confusion identitaires.....	356
a) Les coopérations franco-algériennes: premier relais de l'emprise français en Algérie.....	357
b) Un mimétisme institutionnel flagrant.....	359
4) Quelques tentatives de dépassements aporétiques.....	365
a) En Algérie: vers une re-découverte des jeux physiques traditionnels.....	365
b) En Métropole: passé colonial et présent de l'immigration.....	369
Cadre méthodologique effectif et prospectif.....	373
I) L'historien : ses sources et ses méthodes.....	374
II) Méthodes de recueil et de traitement des données dans la présente étude.....	381
III) Répertoire analytique et prospectif des sources disponibles.....	389
Etude exploratoire : premiers résultats et interprétations.....	393
I) Activités physiques et remise en cause de la souveraineté française : chronologie d'une prise de conscience. Quid de la thèse de l'instrumentation nationaliste ?.....	399
1) 1940-1944 ou la genèse de la surveillance politique des mouvements de jeunesse.....	401
2) 1945-1954 : crainte d'une perte de contrôle et redoublement de la surveillance.....	410
3) 1954-1962 : une surveillance soutenue mais qui devient périphérique.....	417
II) Le gouvernement général d'Algérie : entre crispations coloniales et concessions impériales : permanence d'une indécision politique.....	420
1) Le GGA à l'heure vichyssoise : d'une volonté totalisante d'embrigadement à la prise de conscience des limites de l'autoritarisme aveugle.....	421
2) Le GGA face à l'insurrection de mai 1945 : une reprise en main vigoureuse.....	429
3) 1948 à 1962 : une bascule impérialisante qui demeure partielle.....	432
III) Impérialisation politique et avancée du processus d'acculturation.....	443
IV) Acculturation et division du corps communautaire musulman.....	447
V) Le scoutisme musulman face aux associations françaises : entre affirmation nationaliste, tentative de mise sous tutelle, vecteur d'acculturation et conflits de stratégies.....	451
Etat de la réflexion, perspectives et prolongements ultérieurs.....	457
I) En termes d'objets.....	461
II) En termes de méthodes.....	463
III) En termes d'interprétations.....	467
Bibliographie thématifiée et sources archivistiques.....	470

Table des abréviations.....	487
Lexique.....	491
Table des Annexes.....	493

Mouvement sportif, scoutisme et Education physique en Algérie durant la période coloniale : approche méthodologique, répertoire analytique des sources et premières hypothèses. Vers une émancipation clivante et acculturante ?

Résumé : la présente étude révèle la complexité politique, culturelle et sociale des processus de diffusion des pratiques corporelles d'essence occidentale (sport, scoutisme, Education physique) dans le contexte colonial de l'Algérie française. Il s'agit tout particulièrement de mettre à jour l'hétérogénéité des conditions, des modalités et des incidences de l'appropriation, par certains milieux indigènes, des formes motrices exogènes et des limites d'une simple lecture par le politique. L'instrumentation des modes occidentaux à des fins de revendications nationalistes ne peut masquer l'incorporation, par les pratiques, de normes et valeurs européanisantes, par ceux-mêmes qui les avaient appropriées dans le but d'affirmer leurs différences et de signifier symboliquement leur hostilité vis à vis du colonisateur. Nous parlerons d'émancipation acculturante. En outre, la captation de ces mises en jeu corporelles cristallise les résistances et autres crispations communautaires, exacerbant ainsi les clivages et autres antagonismes qui taraudent le corps social autochtone. Ceux-ci, souvent minimisés durant la période coloniale au profit d'une unité dans la lutte contre l'envahisseur, rejailliront, parfois violemment, après l'indépendance proclamée en 1962, renouvelant, selon une modalité certes moins autoritaire, mais tout aussi déstabilisante, le projet colonial d'impérialisation des corps et des esprits musulmans. Ces derniers sont empêtrés, de par la multiplicité des systèmes axiologiques et des modèles identificatoires coexistant, non sans heurts, au sein des économies psychiques individuelles et collectives, dans une confusion voire un brouillard identitaires durables et lancinants, susceptibles de rendre compte d'une partie des impasses qu'essuie la société algérienne contemporaine.

Mots-clés : instrumentation, acculturation, brouillard identitaire, colonie, appropriation.
